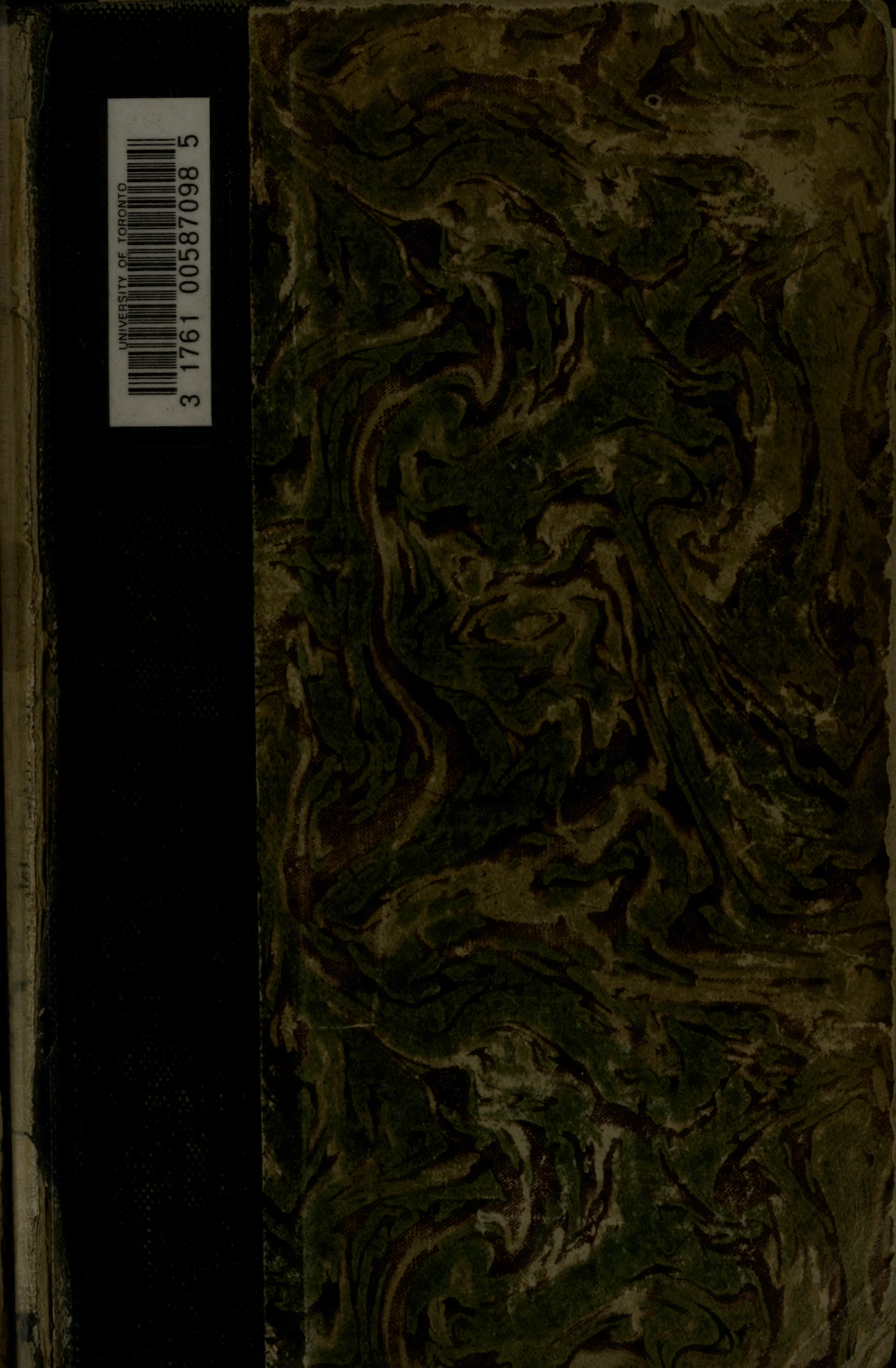
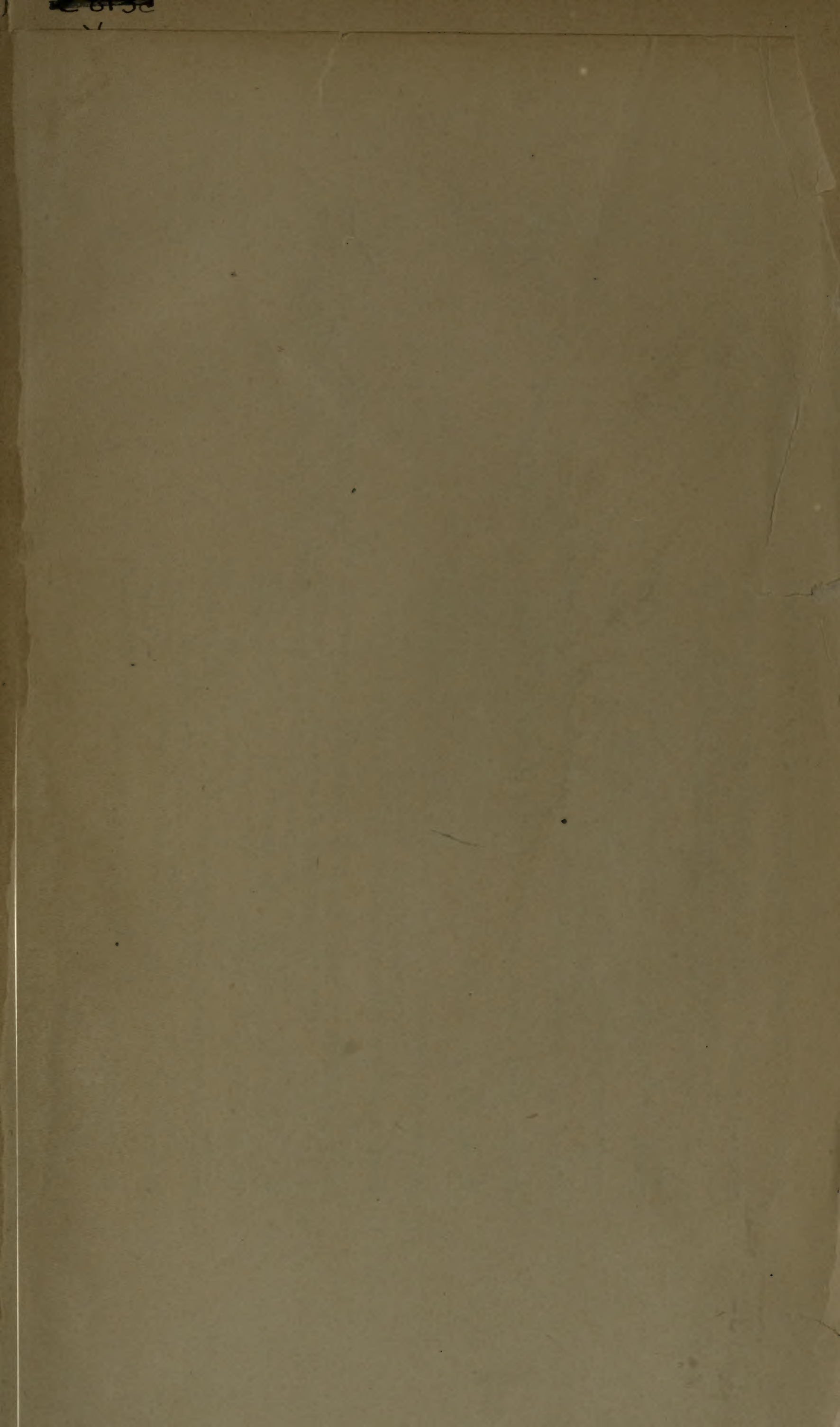

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00587098 5



rarement et outre la vraysemblance ordinaire,
comme qu'un habile et meschant soit trompé,
qu'un ~~homme puissant soit surmonté~~ homme fort soit vaincu ; et dans le
~~quel~~ cet extraordinaire entrent tous les accidens qui
surprenent ~~qu'on nomme de~~ et qu'on attribue à la Fortune, pour-
veu qu'ils ~~soient produits par un~~ naissent de l'enchainement
~~de~~ des choses qui arrivent ~~o~~ d'ordinairement. Hors — Il ~~faut~~ Un Exemple
de ces deux genres il ne se fait rien qu'on puis-
se ranger sous le vraysemblable, et ~~ce qui se~~ s'il arrive
~~fait~~ quelque ~~fait qui soit~~ evenement qui n'estoit pas compris sous
eux, il s'appelle simplement possible, comme il est possible — Il faut un exemple
qu'un homme de bien, ~~commette volontairement~~ par une raison inconnue commette volontairement
un crime. ~~et~~ Or une belle action ne peut servir de sujet à la Po-
esie narrative ~~ny~~ ou à la representative ; puisque si le possible
~~est~~ leur propre matière ~~propre seulement~~ il ne l'est pourtant que lors qu'il
est ou vraysemblable ou necessaire. ~~Mais~~ Pour ces

Fragment de la page 13 du ms. autographe de Chapelain (*Les Sentimens de l'Academie françoise*, etc.), avec deux annotations marginales de la main de Richelieu.

(Bibl. nat. S.F. 5541, anciennement aux imprimés B.L. Y. 5666. — Cf. pages 363 et 364 de notre édition). — Voir MARTY-LAVEAUX. *Corneille*, tome III, pages 34 et suiv.

LA
QUERELLE DU CID

PIÈCES ET PAMPHLETS

PUBLIÉS D'APRÈS LES ORIGINAUX

AVEC UNE INTRODUCTION

PAR

ARMAND GASTÉ

Professeur de Littérature française à la Faculté des Lettres
de l'Université de Caen



PARIS

H. WELTER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

59, RUE BONAPARTE, 59

Même maison à Leipzig, Salomonstrasse, 16

1898

LA QUERELLE DU CID

Pièces et Pamphlets

publiés d'après les originaux, avec une introduction

Par ARMAND GASTÉ

Professeur de Littérature française à la Faculté des Lettres
de l'Université de Caen

— PARIS, H. WELTER, ÉDITEUR, 1899 —

DU MÊME AUTEUR :

Les Noëls virois de Jean Le Houx (Caen, 1862, Le Gost-Clérisse).

Chansons normandes du XV[e] siècle Caen, 1866. Le Gost-Clérisse).

Jean Le Houx et le Vau de Vire, à la fin du XVI[e] siècle (Paris, 1874, E. Thorin).

Les Vaux de Vire de Jean Le Houx (Paris, 1875, A Lemerre).

Poësies d'Eléazar de Chandeville. neveu de Malherbe (Caen, 1878, Le Blanc-Hardel).

Deux lettres inédites de la Princesse palatine, mère du Régent (Caen, 1879, Le Blanc-Hardel).

Documents inédits relatifs à l'administration provinciale sous Louis XIV (Lettres inédites de Louis XIV, du Dauphin, du grand Condé, du duc du Maine) [Caen, 1881, Le Blanc-Hardel].

Les collections de Verrès (Caen, 1882. Le Blanc-Hardel).

Noëls et Vaux de Vire du manuscrit de Jehan Porée (Caen, 1883, Le Blanc-Hardel) [1[re] mention honorable au concours des Antiquités de la France, de 1884].

Pierre Corneille au Palinod de Caen (Caen, 1886, Le Blanc-Hardel .

Notes sur Segrais (Caen, 1887, H Delesques).

Un chapiteau de l'église Saint-Pierre de Caen [scènes des poèmes de la Table-Ronde et des Fabliaux sculptées dans nos églises] — (Caen, 1887, H. Delesques).

Olivier Basselin et le Vau de Vire (Paris. 1887. A. Lemerre).

Les serments de Strasbourg (Paris, 1888, E. Belin).

Les drames liturgiques de la cathédrale de Rouen (Caen, 1888, H. Delesques — 2[e] édition, Évreux, 1893, imp. de l'Eure)

Les insurrections populaires en Normandie, au XVe siècle, pendant l'occupation anglaise, et la question d'Olivier Basselin (Caen, 1889, H. Delesques).

La jeunesse de Malherbe. Documents et vers inédits (Caen, 1890, H. Delesques).

Bossuet. Deux lettres inédites et documents nouveaux pour servir à l'histoire de son épiscopat à Meaux (Caen, 1890, H. Delesques).

Bossuet. « Temoignage (inédit) sur la vie et les vertus éminentes de M. Vincent de Paul » (Caen. 1892, Le Boyteux, et même année, 2e édit., Bruges, Desclée et de Brouwer).

Bossuet. Lettres et pièces inédites ou peu connues (Caen, 1893, H. Delesques).

Bossuet en Normandie (Caen, 1894, H. Delesques)

Les tapisseries des Ursulines de Caen (Caen, 1875, Ch. Valin).

Boisrobert (Paris, 1895, Revue des cours et conférences).

Le calice dit de Bossuet, au Plessis-Grimoult (Le Hâvre, 1895, G. Lemale).

Correspondance inédite de P. D Huet et du P. Martin Évreux, 1895-98, imp. de l'Eure).

Le portrait original de d'Alembert par Quentin de la Tour (Caen. 1896, Ch. Valin).

Le portrait de Malherbe par le peintre Finsonius. La maison de Malherbe, et les écussons dont elle était autrefois ornée (Caen, 1897, Adeline).

Michel Menot. En quelle langue a-t-il prêché ? etc. (Caen, 1897, H Delesques).

Diderot et le curé de Monchauvet (Paris. 1898, A. Lemerre).

Éditions classiques : Racine (*Les Plaideurs, Iphigénie*). — Fénelon (*Éducation des filles*) — Molière (*Le Bourgeois gentilhomme*). — Corneille (*Nicomède*). — Voltaire (*Extraits en prose*) [Paris, E. Belin]. — Bossuet (*Oraisons funèbres, Discours sur l'Histoire universelle* [Paris, Jouaust].

EN PRÉPARATION :

Les Normands à l'Académie française.

Correspondance inédite de P. D. Huet, évêque d'Avranches, etc., etc.

Caen. -- Imp. H. Delesques, rue Froide, 2 & 4.

INTRODUCTION

Nous n'avons pas l'intention de refaire en entier l'histoire de la « Querelle du *Cid* ». On connaît suffisamment les grandes lignes, les péripéties principales et le dénouement de cette « guerre de plume », où, de la part surtout des ennemis de Corneille, le grotesque le disputa trop souvent à l'odieux.

Nous voulons seulement, à l'occasion de la réimpression aussi fidèle que possible des pamphlets parus pour et contre le *Cid* en 1637 (1), raconter certains épisodes de cette lutte mémorable, mal connus encore ou trop ignorés, et appeler l'attention des lettrés sur quelques écrivains du temps, qu'on croyait s'être tenus à l'écart du champ de bataille, et qui, plus ou moins habilement masqués, ont joué dans cette « querelle » un rôle assez équivoque, rôle sur lequel nous essayons, après d'autres critiques, notamment après M. Henri Chardon, l'habile chercheur, le savant historien de Scarron et de Rotrou, de projeter un peu plus de lumière (2).

---

(1) Un seul, *l'Innocence et le vrai amour de Chymène,* porte la date de 1638. — Les *Sentiments de l'Académie*, etc., portent également la date de 1638; mais le privilège est du 26 novembre 1637.

(2) Presque tous ces pamphlets ont été publiés par nous en *fac-simile* par la *Société des Bibliophiles Normands* (1891-94).— Voici ce que nous disions à ce sujet : « Un infatigable érudit. M. Henri Chardon. à qui nous devons deux excellentes études sur le XVII[e] siècle : *La Troupe du Roman Comique dévoilée,* et *La vie de Rotrou mieux connue*, écrivait en 1887 : « Les Moliéristes n'ont rien laissé à savoir de ce qui a trait aux luttes dans lesquelles fut engagé l'auteur de l'*École des Femmes.* Ils ont eux-mêmes publié les pamphlets dirigés contre Molière. Les Cornéliens, au contraire, semblent avoir voulu organiser le silence autour des écrits des adversaires de l'auteur du *Cid :* ceux-mêmes

qui ont mis en lumière Mairet, Scudéry et leurs écrits et les ont ainsi pris sous leur patronage, ont paru avoir honte de parler longuement de cette prise d'armes contre Rodrigue et Chimène et n'en ont dit qu'un mot en passant. Ils se sont abstenus, bien entendu, de reproduire les divers factums du temps, comme si cette publication rétrospective eût pu faire pâlir la gloire de Corneille auprès de la postérité, comme si les critiques de ces pamphlets pouvaient entamer le bronze de sa statue. Il y a là une lacune sur laquelle j'appelle l'attention des curieux Il faut que cette querelle soit enfin connue dans ses plus petits recoins, que toutes les pièces rares qu'y s'y rapportent soient enfin publiées et éclairées par des notes critiques qui permettent de voir clair à travers les sous-entendus et de lire entre toutes les lignes » (1).

Ce souhait — du moins en ce qui concerne la publication de ces pièces — ne tardera pas à être réalisé. Déjà M. Lormier a réédité la *Défense du Cid,* d'après l'imprimé de 1637 et les *Observations sur les Sentiments de l'Académie française*, d'après un manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

La Société des Bibliophiles Normands a pensé qu'elle devait poursuivre ce qu'elle avait si bien commencé; et estimant que même les plus détestables pamphlets lancés contre Corneille ne pouvaient « entamer le bronze de sa statue », elle remet au jour un très grand nombre de pièces que seuls possèdent de rarissimes bibliophiles, ou qu'on ne rencontre qu'avec peine dans un très petit nombre de bibliothèques publiques. Elle les tire donc de l'ombre profonde où elles dormaient depuis plus de deux siècles, ne fût-ce que pour montrer quelles haines féroces déchaîna contre Corneille la « merveille » du CID.

---

(1) *La vie de Rotrou, etc.*, page 109.

I

Les premières origines de la « querelle du Cid ».

L'*Excuse à Ariste;* le *Vray Cid Espagnol;* le *Rondeau.*

Un ami de Corneille, que le poète appelle Ariste, lui avait demandé, quelque temps, semble-t-il, avant le succès du *Cid*, une chanson à mettre en musique, ou plutôt, si je ne me trompe, à adapter sur un air de musique connu. « Son feu (le feu de ma Muse), nous dira le poète,

..... ne peut agir quand il faut qu'il s'applique
Sur les fantasques airs d'un resveur de musique. »

Quel était cet Ariste qui importunait ainsi Corneille ? Un des pamphlets, publiés en pleine « Querelle du *Cid* » la *Lettre à *** sous le nom d'Ariste* » nous aidera à connaître le personnage : « Ce n'est donc pas assez, Ariste, que votre humeur remuante aye jadis troublé le repos de votre solitude et le silence de votre maison, en s'attaquant aux œuvres et à l'éloquence de M. de Balzac... Il faut encore qu'après dix ans de silence, au mépris de votre habit et au scandale de votre profession, vous importuniez votre ami de vous donner des chansons... »

Il est évident, comme l'a déjà fait remarquer M. Marty-Laveaux (1), que l'auteur du pamphlet « *Lettre à *** sous le nom d'Ariste* », fait allusion aux attaques contre Balzac qui avaient paru en 1627, juste dix ans auparavant. Balzac, en effet, avait été accusé de nombreux plagiats, dans un ouvrage intitulé : « *La conformité de l'éloquence de M. de Balzac avec celle des plus grands personnages du temps passé et du présent* ».

(1) *Corneille*, éd. des Gr. écr. fr., III, 29.

L'auteur de cet opuscule était un jeune moine, originaire du Maine, du couvent des Feuillants de Saint-Mesmin, près d'Orléans, et nommé le P. André de Saint-Denis (1). Le P. André ne pardonnait pas, sans doute, à Balzac, d'avoir écrit dans une de ses lettres : « Que si quelques petits moines qui sont dans les maisons religieuses comme les rats et autres animaux imparfaits estoient dans l'Arche, veulent déchirer ma réputation... » François Ogier, dit le prieur Ogier, déjà connu par ses attaques contre le Père Garasse, répondit vertement au P. André dans une *Apologie de Balzac*, dont un exemplaire fut envoyé au P. Goulu, supérieur des Feuillants. Celui-ci, furieux de voir tourner en ridicule son novice, répliqua dans un long factum, en deux volumes, contre Balzac, factum intitulé « *Lettres de Phyllarque* (2) *à Ariste* ».

M. Marty-Laveaux a d'autant plus raison de croire que l'Ariste qui avait inutilement demandé à Corneille une chanson, et qui, en revanche, avait réclamé et obtenu du poète des *Excuses* en vers, est bien l'Ariste de Phyllarque-Goulu, c'est-à-dire le P. André de Saint-Denis, que, dans un exemplaire

(1) Voir E. de Certain, *Bibl. de l'École des Chartes,* XXIII, p. 373 et suiv. — Le P. André devait se réconcilier plus tard et très sincèrement avec Balzac.

(2) *Phyllarque,* c'est-à-dire *le prince des feuilles,* ce nom est assez transparent, le P. Goulu étant le supérieur des *Feuillants*. Corneille, dans son épitaphe latine du P. Goulu (1629), fait assez maladroitement, il faut bien le dire, allusion aux *lettres de Phyllarque à Ariste* : « Mirum quantum..... adulteratam eloquentiæ puritatem revocaverit, conservaverit, illustraverit. » On se demande comment Corneille, qui était l'ami de Balzac, a osé rappeler, dans cette épitaphe, ces *lettres* qui durent être fort désagréables au « prince de l'éloquence française. » Balzac, qui ne connaissait pas l'auteur de l'épitaphe du P. Goulu, riposta par des vers qui durent blesser Corneille. Celui-ci eut quelques velléités de répondre ; mais Chapelain, nous dit l'abbé Goujet (*Bibl. fr.,* XVII, 163), lui conseilla « de ne pas se plaindre des vers de Balzac et de rompre avec lui une amitié dont l'un et l'autre se faisaient honneur » (Voir Marty-Laveaux, *Corneille,* X, 393, 396).

rarissime de l'*Excuse à Ariste* de la bibliothèque Sainte-Geneviève (1), on peut lire encore, d'une écriture du temps, dans les marges, bien que fortement atteintes par le couteau du relieur :

Ariste est l[e père]
André feuil[lant]
qui a le pre[mier]
escrit contre B[alzac] (2).

Mais revenons à Corneille et à son *Excuse à Ariste*, cause occasionnelle, mais cause première de la querelle du *Cid*.

Le poète commence par dire à son jeune ami, Ariste, qu'il n'a aucune aptitude pour la chanson.

«... Ceste prison (dit-il), desplait à son génie (au génie de ma Muse),
Il ne se leurre point d'animer de beaux chants,
Et veut pour se produire avoir la clef des champs » (3).

« C'est lors, ajoute-t-il, en termes assez fiers, qui devaient déplaire à ses rivaux et les irriter contre lui,

« C'est lors qu'il court d'haleine, et qu'en pleine carrière
Quittant souvent la terre, en quittant la barrière,
Puis d'un vol eslevé se cachant dans les cieux
Il rit du désespoir de tous ses envieux ».

---

(1) Y, 458, 4 Rés. — C'est cet exemplaire qui a figuré, sous le n° 104, parmi les objets exposés à la Bibliothèque Nationale, dans la salle du Parnasse français, à l'occasion du deuxième centenaire de la mort de P. Corneille (oct. 1884). Voir la *Notice* de M Léop. Delisle. Paris, Chamerot 1884.

(2) Je dois cette communication à l'obligeance de M. Eug. Chatel, archiviste honoraire du Calvados.

(3) Il est à remarquer qu'en 1633, Corneille écrivant en distiques latins à l'archevêque de Rouen, François de Harlay, qui lui avait demandé des vers en l'honneur de Louis XIII et de Richelieu, lesquels étaient venus, à la fin du mois de juin, aux eaux de Forges, il est à remarquer, dis-je, que Corneille donna à l'archevêque de Rouen, les mêmes *excuses* qu'à Ariste : « Arrachée à son grand théâtre, c'est à peine si ma Muse parvient à se faire entendre ; elle bégaye et ne se risque point à parler par sa propre bouche. Là sont mes limites, ne me cherchez pas en dehors : le théâtre fermé, il ne

Corneille, ici, s'aperçoit qu'il a été trop loin peut-être :

« Ce trait est un peu vain, Ariste, je l'avoue, »

mais qui donc s'étonnera de voir un poète se décerner des louanges ? Les poètes se sont loués de tous temps, et aujourd'hui plus que jamais, car

« La fausse humilité ne met plus en crédit. »

Donc, Corneille, faisant comme tout le monde, puisque « la mode en est », et que « la cour l'authorise », ne se gêne pas pour dire de lui-même tout le bien qu'il pense :

« Je sçay ce que je vaux, et croy ce qu'on m'en dit :
Pour me faire admirer je ne fais point de ligue,
J'ay peu de voix pour moy, mais je les ay sans brigue,
Et mon ambition pour faire plus de bruit
Ne les va point quester de reduit en reduit,
Mon travail sans appuy (1) monte sur le theatre (2).
Chascun en liberté l'y blasme ou l'idolatre,

---

faut plus attendre de vers de moi, et je n'oserais, Louis, ni profaner tes triomphes, ni déshonorer Richelieu en le célébrant sur mon humble lyre.

« Vix sonat a magno divulsa Camœna theatro,
Blæsaque nil proprio sustinet ore loqui.
Hi mihi sunt fines, nec me quæsiveris extra ;
Carminibus ponent clausa theatra modum ;
Nec, Lodoïce, tuos ausim temerare triumphos,
Richeliumve humili dedecorare lyra. »

(*Corneille,* Ed. Marty-Laveaux, X, 68, 69).

(1) En marge de l'exemplaire de la Bibl. Sainte-Geneviève on peut lire encore :

[.....] de Mondory
[.....] troupe.

L'annotateur semble penser exactement comme Mairet dans son *Epître familière :* « Il fallait mettre aussi dans votre édition du *Cid*, tout au moins en taille douce, les gestes, le son de voix, la bonne mine et les beaux habits de ceux et celles qui ont si bien représenté votre pièce » (p. 16). Voir aussi Scudéry : *Lettre à l'illustre Académie*, p. 5 de l'édition originale.

(2) Corneille se montrait plus modeste dans son *Excusatio* à l'archevêque

Là sans que mes amis preschent leurs sentiments
J'arrache quelquefois trop d'applaudissements,
Là content du succès que le mérite donne
Par d'illustres advis je n'éblouis personne :
Je satisfaits ensemble et peuple et courtisans
Et mes vers en tous lieux sont mes seuls partisans :
Par leur seule beauté ma plume est estimée,
Je ne dois qu'à moy seul toute ma renommée,
Et pense toute fois n'avoir point de rival
A qui je fasse tort en le traitant d'égal ».

Corneille ne fait ici que répéter, ou traduire, ce qu'il avait déjà dit à Fr. de Harlay, archevêque de Rouen, en 1633 (1): « Là (au théâtre) triomphe, sans craindre la défaite, le laurier qui ceint mon front; là peu d'hommes m'ont atteint, nul ne m'a dépassé, et me suivre de près n'a point semblé une gloire à mépriser ».

« .... Hic nescia vinci
Nostra coronato vertice laurus ovat :
Me pauci hic fecere parem, nullusque secundum,
NEC SPERNENDA FUIT GLORIA PONE SEQUI » (2).

Corneille n'avait pas tort, sans doute, de penser tant de bien de lui; mais devait-il s'exprimer avec une telle.... franchise (3)? Ne devait-il pas laisser ce soin à quelque ami qui

---

de Rouen, et ne craignait pas d'avouer qu'il devait une bonne part de ses succès de théâtre au jeu brillant de Mondory :

« Mais du moins la scène est là : le geste, la diction nous viennent en aide, et Roscius (Mondory) peut compléter l'œuvre imparfaite. Il relève au besoin ce qui languit ; toute sa personne contribue au succès, et de là peut-être le feu de mes vers, de là leur grâce. »

« Sed tamen hic scena est, et gestu et voce juvamur,
Forsitan et mancum Roscius implet opus.
Tollit si qua jacent, et toto corpore prodest,
Forsan et inde ignis versibus, inde lepos. »

(1) *Corneille* (éd. Marty-Laveaux, X, p. 64 et suiv).

(2) *Corneille* (éd. Marty-Laveaux, X, 71).

(3) L'auteur du *Discours à Cliton* disait assez finement, pour excuser

lui eût décerné les mêmes louanges dans une pièce liminaire, du genre de celles dont les Scudéry, les Mairet, les Rotrou, les Du Ryer, les Boisrobert, les Claveret et d'autres poètes, plus ou moins illustres, avaient fait précéder sa comédie de *la Veuve?* Corneille, tout le premier, s'aperçut, mais un peu tard pour reculer, qu'il s'était loué avec trop de complaisance :

«..... Mon esprit s'égare en sa propre louange », dit-il au P. André; je vous devais des excuses, et voilà que je me « vante moy mesme ». « Revenons aux chansons que l'amitié demande. »

Et c'est alors que Corneille nous fait ses confidences et nous dit que c'est l'amour qui l'a rendu poète :

« J'adoray donc Philis et la secrète estime
Que ce divin esprit faisoit de nostre rime
Me fit devenir poete aussi tost qu'amoureux;
Elle eut mes premiers vers, elle eut mes derniers feux;
Et, bien que maintenant cette belle inhumaine
Traite mon souvenir avec un peu de haine,
Je me trouve toujours en estat de l'aimer,
Je me sens tout émeu quand je l'entends nommer,
Et par le doux effet d'une prompte tendresse
Mon cœur sans mon adveu recognoist sa maistresse;
Après beaucoup de vœux et de submissions,
Un malheur rompt le cours de nos affections;
Mais toute mon amour en elle est consommée,
Je ne voy rien d'aimable après l'avoir aimée;
Aussi n'aymay-je plus, et nul objet vainqueur
N'a possédé depuis ma veine ny mon cœur ».

Ces vers sont charmants; mais on peut se demander à quel propos Corneille fait ces confidences amoureuses au jeune

---

Corneille (p. 4) : « Je ne puis croire que ce qu'il a dict à son aduantage soit à bon escient. La chaleur poétique et la commodité de la rime sont les causes prochaines de cet amour propre qui nous surprend quelquefois en escrivant et nous jette hors des bornes de la modestie ».

feuillant, le P. André de Saint-Denis ? Corneille, hâtons-nous de le dire, ne s'éloigne pas, autant qu'on pourrait le croire, de son sujet. « Vous m'avez réclamé, dit-il au P. André, quelques couplets de chanson. C'est chose impossible. Philis, que j'ai adorée, avait une « voix ravissante. » S'il est une personne au monde pour qui j'aurais dû composer des chansons, c'est elle. Eh bien ! mon amour, « le père de mes vers, n'a jamais pu tirer, en sa faveur, deux rimes » (de chanson).

« Tant mon esprit alors contre moy revolté
En haine des chansons sembloit m'avoir quitté,
Tant ma veine se trouve aux airs mal assortie,
Tant avec la musique elle a d'antipathie » (1).

La conclusion, bien naturelle, de l'*Excuse à Ariste* est celle-ci : « L'Amitié, ne pouvant exiger plus que l'Amour, vous devez, mon cher Ariste, laisser ma muse, toujours libre, agir suivant son choix,

« Céder à son caprice et s'en faire des lois ».

En somme, l'*Excuse à Ariste* est une pièce plus badine que sérieuse. Le tort de Corneille, si tort il y a, fut de la publier immédiatement après le succès éclatant du *Cid*.

Corneille et ses amis ont prétendu que l'*Excuse à Ariste* était composée depuis trois ans au moins (2) : « On m'a dit que pour la (l'*Excuse à Ariste)* bien deffendre, il assure qu'elle estoit faite il y a desjà plus de trois ans ». — C'est possible, c'est même très probable; mais il est certain que l'*Excuse à Ariste* ne fut publiée qu'après le *Cid*. On lit, en effet, dans l'*Epistre familière du sieur Mayret* (3) : « Cette scandaleuse

(1) Corneille se calomnie; n'a-t-il pas composé la *Mascarade des Enfants gâtés;* les chansons : *Toi qui près d'un beau visage; Si je perds bien des maîtresses;* les stances : *J'ai vu la peste en raccourci; Marquise, si mon visage,* etc., etc. (Voir *Corneille*, éd. Marty-Laveaux, t. X).

(2) *Response à l'amy du Cid* (dans l'*Epistre familière du sieur Mayret*, p. 33).

(3) P. 20.

lettre..... doit estre appelée vostre pierre d'achopement, puisque sans elle ny la *Satyre de l'Espagnol* (1), ny la *Censure de l'Observateur* (2) n'eussent jamais esté conçeües ». On lit également, dans le *Jugement du Cid composé par un bourgeois de Paris*, etc. (3) : « Il faut aussi que nous nous confessions que cet Autheur qui ne s'attendoit pas à un si grand applaudissement, n'a peu supporter cette haute fortune; et se sentant eslevé de terre (4), et emporté sans aisles par ce vent populaire, n'a plus sceu ce qu'il devenoit, et est tombé lourdement quand il s'est voulu fier sur ses forces, en se louant luy mesme par une misérable *Lettre à Ariste*, où il s'est estendu en des vanitez insupportables ».

Si les rivaux de Corneille, ses amis d'autrefois (5), devenus ses ennemis après le succès du *Cid*, n'avaient pas été aveuglés par une haine féroce, et surtout par la plus basse jalousie, ils auraient laissé passer, sans en prendre autrement souci, cette pièce qui, je le répète, était plus badine que sérieuse; mais sûrs de plaire à Richelieu, qui n'avait pu pardonner à son ancien collaborateur, Corneille, de manquer d'*esprit de suite*, traduisez de *souplesse*, et contents de saisir l'occasion qui s'offrait à eux d'attaquer le triomphateur du *Cid*, ils ne prirent, dans l'*Excuse à Ariste*, que les vers où moitié sérieusement, moitié en se jouant, Corneille parle un peu trop avantageusement de lui-même.

Mairet, l'heureux auteur de *Sophonisbe*, Mairet qui, lors

---

(1) De Mairet.

(2) De Scudéry.

(3) P. 22.

(4) Allusion aux mots de l'*Excuse à Ariste :*

> « Quittant souvent la terre ».....
> « Puis d'un vol eslevé se cachant dans les cieux ».

(5) Voir les compliments qu'ils lui adressaient après le succès de *La Veuve*.

du succès de *La Veuve*, avait ainsi acclamé son ami Corneille :

> Rare écrivain de notre France,
> Qui le premier des beaux esprits
> As fait revivre en tes écrits
> L'esprit de Plaute et de Térence,

Mairet, à la date où parut à Paris l'*Excuse à Ariste*, était au Mans, chez son protecteur, le comte de Belin. Ne voulant, avec une mauvaise foi insigne, voir dans cette épître en vers que « cent traits de vanité » terminés par celui-ci, qu'il ne pouvait digérer :

> « Je ne doy qu'à moy seul toute ma renommée »,

il fit imprimer au Mans, ou à la Flèche (1), et envoya à Paris, pour la faire distribuer par les soins de son ami Claveret (2), les six stances que l'auteur espagnol du *Cid*, Guilhen de Castro (3) est censé adresser à son *traducteur*, ou plutôt à son *plagiaire*, Corneille.

La guerre était déclarée, et elle allait se continuer sans trêve, sans pitié. Les injures abondaient dès le premier pamphlet. *Vanteur, insolent, froid esprit qui se paist de fumée, impudent, orgueilleux, imposteur, ignorant, corneille déplumée,* telles

---

(1) Voir la note du *Vray Cid Espagnol* « Cette belle poësie que vous nous aviez envoyée du Mans » dira Corneille, ou l'un de ses amis, dans l'*Advertissement au besançonnois Mairet* (p. 3).

(2) Claveret, lui aussi, avait adressé à Corneille un madrigal louangeur, imprimé en tête de *La Veuve* (Corneille, éd. Marty-Laveaux, I, 385).

(3) Chose curieuse, c'est Corneille lui-même qui apprit à ses ennemis le nom de l'auteur espagnol à qui il avait emprunté le sujet de sa pièce. « Vous avez déclamé contre moy, pour avoir teu le nom de l'autheur espagnol, bien que vous ne l'ayez appris que de moy, et que vous sçachiez fort bien que je ne l'ay celé à personne, et que mesme j'en ay porté l'original en sa langue à Monsieur le Cardinal, vostre maistre et le mien » (*Lettre apol.*, p. 8).

étaient les aménités que l'auteur de *Sophonisbe* lançait, comme des pavés, à la tête de l'auteur du *Cid*.

Ce factum misérable, dont voici le titre complet : « *L'autheur du vray Cid espagnol, à son traducteur françois, sur une Lettre en vers qu'il a faict imprimer,* (Excuse à Ariste), *ou après cens traits de vanité, il dit en parlant de soy-mesme :* « Je ne doy qu'à moy seul toute ma Renommée », ce factum était signé : DON BALTAZAR DE LA VERDAD. Corneille ne s'y trompa pas (1) : il reconnut la plume de Mairet ; aussi, inspiré par la colère — il eût mieux fait, sans doute, de mépriser ces plates injures, — répondit-il à Mairet par un rondeau où l'on regrette, dit un critique (2), qui emboîte le pas au pudibond (?) Voltaire, de trouver « un terme digne de Villon ou de Régnier, dont la Muse impudique ne savait pas rougir ». M. Lormier, dans son *Introduction de la Défense du Cid* (3), a si bien plaidé pour Corneille les circonstances atténuantes, que je ne saurais mieux faire que de le citer ici : « On a toujours cru que Corneille, en écrivant le mot que nous laissons inachevé (bo...), mais que les premières lettres et la rime indiquent assez, avait seulement obéi à un élan de colère irréfléchi ; bien au contraire, ce mot, moins malsonnant en son temps qu'au nôtre, et que Boileau employait encore dans la première édition de son *Art poétique* (4), avait été exprès choisi, placé avec intention. On peut s'étonner que ses commentateurs, au lieu de le lui reprocher, ne l'aient pas excusé, expliqué, en faisant comprendre l'allusion certaine qu'il contenait. En 1626, Mairet, empruntant à la littérature espagnole un de ses sujets,

---

(1) « Vous aviez beau vous cacher sous ce méchant masque (le masque de l'auteur espagnol), on ne laissoit pas de vous cognoistre ». (*Advertissement au besançonnois Mairet,* p. 3).

(2) G. Bizos (*Thèse* sur Mairet, p. 31).

(3) Éd. des *Bibl. Normands,* p. 10.

(4) En 1674.

les moins propres à la dignité de la scène française, avait écrit une comédie : *Les Galanteries du duc d'Ossone,* d'une licence inaccoutumée; tous les personnages montraient une immoralité révoltante, les hommes faisaient assaut de libertinage et les femmes de la plus rare effronterie. Si cette pièce avait été quelquefois jouée, au moins elle était restée inédite jusqu'en 1636. Or, Mairet venait, imprudemment, d'en renouveler le souvenir, on pouvait dire le scandale, en la faisant imprimer et mettre en vente chez le libraire Pierre Rocolet. A Corneille qu'une ligue jalouse semblait vouloir accabler sous les injustes reproches de plagiat, d'immoralité, l'occasion ne se présentait-elle pas favorable pour rappeler au public ce que valaient quelquefois ses accusateurs, en nommant, si honteux fût-il, l'endroit où tel de ces poètes paraissait avoir copié ses types et trouvé son inspiration » ?

On ne saurait mieux dire; et si l'on admet la juste indignation de Corneille, on ne doit pas lui imputer à crime le « gros mot » qui est, ce nous semble, la raison d'être du *Rondeau* à Mairet.

Corneille, son rondeau une fois écrit, éprouva-t-il quelque hésitation à le faire imprimer et circuler dans Paris? Si l'on en croit Claveret (1), Corneille demanda son avis à ce médiocre avocat d'Orléans, devenu à Paris mauvais poète dramatique. C'est possible. Corneille pouvait ignorer encore que c'était Claveret qui s'était chargé de distribuer à profusion le pamphlet envoyé du Mans par Mairet (*le vrai Cid espagnol*); il pouvait croire que Claveret était toujours son ami. Claveret ne lui avait-il pas envoyé une épigramme aimable et un madrigal louangeur (2), pour mettre en tête de sa comédie

(1) *Lettre du s^r Claveret au s^r Corneille, soy-disant autheur du* « Cid », p. 6.

(2) « La Renommée est si ravie
Des mignardises de tes vers, etc. ».

de *La Veuve?* Admettons donc que Corneille consulta Claveret sur la question de savoir s'il devait faire imprimer ou non son *Rondeau*. « Ne l'imprimez pas, aurait répondu Claveret : « les honnestes femmes ne sçauroient le lire sans honte. » Mais si Corneille éprouva un instant d'hésitation, il dut bien vite prendre son parti, quand il apprit, de façon certaine, que Claveret était l'âme damnée de Mairet, et qu'il s'était fait un malin plaisir de colporter à Paris, de maison en maison (1), le *Vray Cid espagnol*.

Le rondeau parut donc, où Corneille, après avoir traité Mairet, âgé d'un an de plus que lui (2), de « jeune jouvencel », après l'avoir accusé « d'entasser injure sur injure » ; — de « rimer avec rage une lourde imposture » ; — « de se cacher ainsi qu'un criminel » ajoutait : « Chacun connaît son jaloux naturel; on le montre comme un fou solennel » ; et « Paris entier l'envoie au diable et sa Muse... où l'on sait ».

En vrais combattants d'Homère, l'auteur de *Sophonisbe* et

« Ta Veuve... par sa douceur extrême
Sait si bien l'art de charmer, etc. ».

(Voir *Corneille*, éd. M.-L., tome I, p. 385).

(1) On peut lire sur l'exemplaire de la Bibliothèque de Caen, plié en forme de lettre, cette adresse, qui est probablement de la main de Claveret lui-même : « *Mr de la Guenstiere* (ou *Quenstiere*), au *Dauphin, place Dauphine* ».

Claveret, dans sa *Lettre au sr Corneille soy disant autheur du Cid*, finit par avouer qu'il a colporté le pamphlet de Mairet : « J'ay descouvert, dit-il, (p. 5), qu'on vous avoit fait croire que j'avois contribué quelque chose à la distribution des premiers vers qui vous furent adressez sous le nom du *Vray Cid espagnol*, et qu'y voyant vostre vaine gloire si judicieusement combattuë, vous n'auriez pu vous empescher de pester contre moy, parce que vous ne sçaviez à qui vous en prendre. Je ne crois pas estre criminel de leze amitié, pour en avoir receu quelques copies, comme les autres, et leur avoir donné la louange qu'ils méritent... »

(2) Mairet était né à Besançon en 1604.

l'auteur du *Cid* s'étaient, tout d'abord, mutuellement lancé à la tête des bordées d'injures. La lutte allait continuer, impitoyable.

II

Les *Observations sur le Cid* (par Scudéry), et la *Deffense du Cid*. — Quel est l'auteur de la *Deffense du Cid ?* N'est-ce pas Faret, l'auteur de l'*Honnête homme ?*

Richelieu aurait pu, aurait dû s'interposer entre les deux lutteurs, et leur dire : « Allez chacun de votre côté; vous êtes quittes ». Mais il faut croire que cette bataille l'amusait, lui qui faisait jouer, par ses laquais et ses marmitons, une parodie du *Cid*, où l'on entendait, entre autres fines plaisanteries, celle-ci, qui sera répétée tant qu'il y aura des farceurs d'estaminet : « *Rodrigue, as-tu du cœur? — Je n'ai que du carreau* » (1).

Donc, loin de vouloir faire cesser cette « guerre de plume » (2), Richelieu dut être heureux, quand il vit Scudéry, Scudéry le capitaine Fracasse, Scudéry le Matamore (3), descendre dans l'arène, non pas certes pour apporter l'olivier de paix, mais pour irriter davantage les deux adversaires.

Scudéry, en effet, avec son outrecuidance accoutumée, allait, en donnant à l'un, pour l'exciter, l'appui de sa lourde et pédantesque érudition, insulter et énerver l'autre par ses critiques aussi stupides que malveillantes.

Scudéry — de même que Mairet, — avait beau se masquer

---

(1) Tallemant, *Hist.*, II, 395.

(2) Expression de Scudéry (*Obs.*, p. 95).

(3) Chose curieuse, Scudéry, dans ses *Observations,* donne ces épithètes aux héros de Corneille. — Il avait pourtant dit, au début de son pamphlet : « Connois toy toy-mesme » (p. 4).

et publier son pamphlet anonyme; il était trop facile à reconnaître. Il n'y avait pas, en effet, à cette date, deux auteurs en France pour écrire une phrase comme celle-ci : « J'attaque le *Cid* et non pas son autheur; j'en veux à son ouvrage, et non point à sa personne; et comme les combats et la civilité ne sont pas incompatibles, je veux baiser le fleuret dont je prétends lui porter une botte franche, etc. » (1). Non, il n'y avait qu'un seul homme pour rappeler ainsi à ses lecteurs qu'il était en même temps « poète et guerrier » (2), c'était Scudéry : « *Incessu patuit Deus* ».

Nous ne ferons pas à Scudéry l'honneur d'analyser, ni surtout de discuter ses *Observations sur le Cid*. Disons seulement que l'auteur de l'*Amant libéral* fait à Corneille les reproches suivants : « Je prétends, dit-il (3), prouver contre cette pièce du *Cid :*

« Que le sujet n'en vaut rien du tout,

« Qu'il choque les principales règles du poème dramatique,

« Qu'il manque de jugement en sa conduite,

« Qu'il a beaucoup de meschans vers,

« Que presque tout ce qu'il a de beautez sont desrobées ».

Et la conclusion, bien digne des prémisses, est celle-ci : « L'estime qu'on en a fait est injuste ».

Il se trouva bien vite un ami de Corneille pour répondre au pamphlet de Scudéry, par une *Deffense du Cid*, que ni M. Taschereau ni M. Marty-Laveaux (4) n'ont connue, bien

---

(1) *Observations*, p. 5.

(2) Scudéry, en tête de son *Trompeur puni,* s'est fait « pourtraire » avec cette devise :

Et poète et guerrier il aura du laurier.

(3) P. 6.

(4) *Corneille*, t. III, p. 25.

qu'elle eût été signalée par les frères Parfaict (1) et par Niceron (2), et qui, après avoir été retrouvée par M. Emile Picot à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, a été réimprimée pour la *Société des Bibliophiles Normands* en 1879, par les soins de M. Lormier.

Quel est l'auteur de cette *Deffense du Cid?*... M. E. Picot (3) nous dira : « Le titre porte un fleuron qui nous paraît être celui de L. Maurry, de Rouen. Ce détail a son importance, parce qu'il prouverait que la *Deffense du Cid* aurait été écrite, sinon par Corneille lui-même, du moins sous son inspiration, par un de ses compatriotes ».

A cela, M. Lormier qui connaît mieux que personne les anciennes impressions rouennaises, répond (4) : « Elle (l'impression de la *Deffense*) ne paraît pas être de cette dernière ville (Rouen); ni chez Laurens Maurry, ni chez aucun autre libraire ou éditeur rouennais, je n'ai trouvé réunis ces ornements typographiques (fleuron du titre, tête de page, lettres majuscules), alors d'un emploi assez banal. On les voit, au contraire, souvent ensemble dans les volumes in-4°, publiés à Paris chez Toussaint Quinet; en particulier ils se rencontrent tous dans son édition des *Œuvres du sieur de Saint-Amand,* donnée en 1642-1643 ».

Dans sa *Vie de Rotrou mieux connue,* M. Henri Chardon, qui a fait de si heureuses trouvailles (dont nous parlerons plus tard), sur Corneille, regrette qu'on ne sache pas « qui vise le *Jugement du Cid composé par un Bourgeois de Paris, marguillier de sa paroisse,* lorsqu'il parle du « pédant qui a pris la cause de Corneille, et semble avoir eu plus de soin de défendre son affiche de la morale de la Cour et de parestre

(1) *Hist. du Th. fr.,* t. V, p. 256.

(2) *Mém. pour servir à l'Hist. des Hommes ill.,* XX, p. 88 et suiv.

(3) *Bibliogr. Corn.,* n° 1354.

(4) *La Deffense du Cid*, p. 17 (réimp. de 1879).

grand logicien, que de rien faire à l'avantage de l'auteur du *Cid* » (1).

Encore une fois, quel est l'auteur de la *Deffense du Cid;* quel est le pédant (?) qui a pris la cause de l'auteur du *Cid* et qui semble « avoir eu plus de soin de défendre son affiche de la *Morale de la Cour* (2), et de parestre grand logicien que de rien faire à l'advantage de Corneille » ? — En cherchant bien, il me semble qu'on peut arriver, sans trop de peine, à découvrir l'auteur de la *Deffense du Cid*. En effet, à la page 15 de ce pamphlet (3), nous lisons ceci, en réponse aux reproches de Scudéry, qui avait blâmé Corneille d'avoir voulu « adapter », comme disent nos voisins d'Outre-Manche, à la scène française, une pièce espagnole des plus médiocres (selon lui) : «..... Nostre traducteur (Corneille) en a usé de la sorte pour s'accomoder au temps, et pour faire des ouvrages à la mode où l'on produit ce qui plaist, et non pas ce qui est le mieux. Nos tailleurs et nos cordonniers habillent et chaussent d'une façon et répugnante à la raison, et incommode mesme au corps; mais ils ont leur excuse prompte, que c'est le courant de la mode qui les oblige à cette forme : nous voyons mesme, par les places publiques, deux affiches qui publient l'*Honneste Homme ou la Morale de la Cour;* celuy qui donne le tiltre à sa science de la Morale de la Cour sçait bien que les vertus de la morale ne changent pas de nature en la personne des courtisans, ouy bien de la matière externe où elles sont appliquées, mais il cognoist la vanité commune qui pousse chacun à vouloir estre courtisan, il les attire par l'amorce de ce titre à venir prendre ses instructions

(1) *La vie de Rotrou mieux connue*, p. 246 (Paris, Picard, 1884, in-8°).

(2) C'est moi qui souligne ce sous titre.

(3) Voir la réimpression de la *Société des Bibliophiles Normands* (C. Lormier).

qui seront les mesmes qu'il donneroit, s'il eut mis en teste de son affiche : l'*Homme de Bien ou la Morale des Hommes vertueux* ».

Il est très admissible que l'auteur de la *Deffense du Cid,* et l'auteur de l'*Honneste homme,* ouvrage dont on a expliqué le véritable sens avec tant de complaisance, ne font qu'un. Or, ne doit-on pas attribuer à Faret la *Deffense du Cid,* puisque Faret est l'auteur bien connu de l'*Honneste homme ou l'art de plaire à la Cour?* — Qu'on fasse attention aux dates. La *Deffense du Cid* est de 1637; or, l'*Honneste homme, etc.*, est de 1633. Pellisson, dans sa *Relation contenant l'Histoire de l'Académie françoise,* nous dira, en parlant de Faret (1) : « Son principal ouvrage est l'*Honneste homme,* qu'il fit environ l'an 1633 ». — N'oublions pas que Faret était l'intime ami de Saint-Amand, et puisque M. Lormier nous dit que le fleuron, la tête de page et les lettres majuscules de la *Deffense du Cid* sont identiques aux fleurons, têtes de pages et lettres majuscules des *Œuvres de Saint-Amant,* publiées chez Toussaint Quinet (2), il me semble qu'on peut, avec assez de vraisemblance, pour ne pas dire de certitude, regarder Faret, l'ami de Saint-Amant, comme l'auteur de la *Deffense du Cid.*

Cette *Deffense,* hâtons-nous de le dire, n'ajoutera rien à la « gloire » de Faret. L'auteur de ce factum (quel qu'il soit), remarque avec justesse que celui qui a écrit les *Observations sur le Cid* est mû par l'envie « qui est la plus basse des passions de l'âme »; ses réponses aux critiques de Scudéry sont sensées; mais, en somme, on peut dire que l'auteur du *Cid* pouvait être plus habilement défendu.

Faret, — si c'est lui l'auteur de la *Deffense du Cid* (et pour-

(1) Ed. de 1672, p. 273.

(2) D'ailleurs Corneille (*Lettre apologitique*, p. 3), nous dit qu'il a reçu cette pièce « *de Paris* ».

quoi non ?) n'est pas très fort sur l'histoire littéraire de l'Espagne. D'après lui, Guilhen de Castro pourrit dans son tombeau depuis « six siècles » (1); mais comme il se rattrape, lorsqu'il parle des beautés du *Cid*, et surtout lorsqu'il défend le rôle de l'Infante, si violemment attaqué par Scudéry : « Le Censeur reprend mal à propos Corneille d'avoir inséré en sa pièce quelque scène, où il fait paroistre une Infante qui est touchée de mesme passion que Chimène, puisqu'elle n'entre pas dans la conclusion de la tragi-comédie, et n'est pas une des parties qui fassent corps. Je responds qu'il se mesprend, et qu'il n'est pas nécessaire que tout ce qui embellit et donne ornement, fasse partie de la chose belle : les mouches et les assassins sur le visage d'une femme n'en font pas ny les traits ny les parties; mais on ne laisse pas que de les y trouver bien assises, puisqu'elles servent à relever la blancheur par leur opposition, et l'Infante introduite ne peut point estre inutile au dessein du *Cid*, bien qu'elle ne soit pas du corps de son dessein, puisqu'elle sert à relever les mérites de Rodrigue dont elle avoit esté esprise, toute Infante qu'elle estoit, et par là mesme à excuser Chimène de s'estre affermie à une passion où elle avoit veu une Reine assujétie (2) ».

A ce « beau » langage, qui ne reconnaîtrait celui dont Pellisson a dit (3) : « On voit par la lecture de ses écrits qu'il avoit l'esprit bien fait, beaucoup de pureté et de netteté dans le stile, beaucoup de génie pour la langue et pour l'éloquence ».

Pour conclure, je dirai : Celui qui a écrit ces lignes agréables sur « les mouches et les assassins », n'est-il pas le même que l'auteur des paragraphes : « Combien les femmes sont nécessaires dans les Cours, et des soins qu'il faut rendre aux

---

(1) P. 6.

(2) *La Deffense du Cid*, p. 9 (réimpression).

(3) *Op. cit.*, p. 273.

femmes », du dernier chapitre de l'*Honneste homme* (1) ? « Sans elles les plus belles Cours du monde demeureroient tristes et languissantes, sans ornement, sans splendeur, sans joye et sans aucune sorte de galanterie. Et faut advoüer que c'est leur seule présence qui resveille les esprits, et picque la générosité de tous ceux qui en ont quelques sentimens. Cela estant véritable, comme certainement il est, quels hommes pourroient refuser des respects et des honneurs à celles qui leur donnent de la gloire, ou qui du moins leur inspirent le désir d'en acquérir ? Or, ces respects consistent en une certaine expression d'humilité et de révérence par gestes, ou par paroles, qui témoignent une extraordinaire estime que nous faisons des personnes envers qui nous en usons. Ils expriment encore par les actions, et il y a mille petits soins et mille petits services à rendre aux femmes, qui estans rendus à temps et souvent réitérez, font à la fin sur leurs esprits de plus fortes impressions que les plus importants mesmes, dont les occasions ne s'offrent que trop rarement... »

Jusqu'à preuve du contraire, nous attribuerons donc au très estimable (2) auteur de l'*Honneste homme*, à Faret, le pamphlet, en faveur de Corneille, intitulé la *Deffense du Cid*.

---

(1) Ed. de 1681, p. 174.

(2) Je dis « très estimable » bien que son ami Saint-Amand ait compromis sa réputation d' « honnête homme » en le faisant trop richement rimer à « *cabaret* ».

III

Le rôle du comte de Belin, dans la *Querelle du Cid*.

Nous lisons dans la *Relation contenant l'histoire de l'Académie françoise* (1), par Pellisson : « Monsieur Corneille..... a toujours crû que le Cardinal et une autre personne de grande qualité avoient suscité cette persécution contre le *Cid,* témoin cette parole qu'il écrivit à un de ses amis et des miens, lorsqu'ayant publié l'*Horace,* il courut un bruit qu'on feroit encore des Observations et un nouveau Jugement sur cette pièce : « *Horace,* dit-il, fut condamné par les Duumvirs, mais il fut absous par le peuple ». Corneille n'était pas le seul à croire qu'outre Richelieu, dont la mauvaise volonté à l'égard de Corneille était évidente (2), une autre personne de grande qualité voyait avec plaisir les rivaux de Corneille attaquer l'heureux auteur du *Cid.* Scudéry, furieux de voir qu'on eût osé répondre à ses *Observations* qui lui semblaient irréfutables, non seulement clabaudait partout que la *Deffense du Cid* était l'œuvre de Corneille lui-même, mais encore harcelait le poète de ses lettres impertinentes : « Voz lettres me viennent quereller jusques dans mon cabinet » (3). Corneille n'a pas conservé les lettres de Scudéry, mais nous en devinons le contenu par quelques lignes de la *Lettre apologitique* que l'auteur du *Cid* crut devoir écrire en réponse à Scudéry. D'abord Scudéry reprochait à Corneille (quelle audace!) d'avoir osé réfuter ses *Observations,* et Corneille répondait : « Je n'ay point fait la pièce qui vous pique (4);

(1) Ed. de 1672, p. 138.

(2) Pellisson, *op. cit.*, p. 118 et 119.

(3) Corneille, *Lettre apol.*, p. 3.

(4) *La Deffense du Cid.*

je l'ay reçüe de Paris avec une lettre qui m'a appris le nom de son autheur. Il l'adresse à un de nos amis qui vous en pourra donner plus de lumière » (1). — En outre, Scudéry menaçait Corneille des ressentiments « d'une personne de condition » (2). A cela Corneille ripostait : « Bien que je n'aye guere de jugement, si l'on s'en rapporte à vous, je n'en ay pas si peu que d'offencer une personne de si haute condition, dont je n'ai pas l'honneur d'estre cogneu, et de craindre moins ses ressentiments que les vostres ».

Quelle est cette personne de haute condition dont Corneille pouvait et devait craindre les ressentiments ? « Cette personne est inconnue », dit M. Marty-Laveaux (3). Je croirais volontiers, avec M. Henri Chardon (4), qu'il s'agit ici du comte de Belin. Le comte de Belin, en effet, était une sorte de « Mécène manceau », qui fut le protecteur de Scarron, de Rotrou, et particulièrement de Mairet. Mairet passa six années de sa vie auprès du comte de Belin ; c'est chez lui, soit au Mans, soit au château d'Averton, que Mairet, qui « était à son commandement » (5), composa les *Galanteries du duc d'Ossonne,* la *Virginie,* la *Sophonisbe*, la *Cléopâtre ou Marc-Antoine*, le *Soliman*, l'*Illustre Corsaire,* le *Rolland furieux*, et enfin l' *Athénaïs* et la *Sidonie.* Dans la dédicace des *Galanteries du duc d'Ossonne*, datée du 4 janvier 1636, voici ce qu'il dit de son protecteur : « Dieu m'a fait la grâce de trouver un amy particulier tel que je pouvais le souhaiter, en la personne du comte de Belin... qui, tout grand seigneur qu'il est, et d'une condition à me pouvoir commander en maître, adjoute néanmoins aux biens qu'il me fait, celuy de

(1) *Lettre apol.*, p. 3.
(2) *Ibid.*, pp. 3 et 4.
(3) *Corneille,* t. III, p. 24, t. X, p. 399.
(4) *La vie de Rotrou mieux connue*, p. 109.
(5) *Tallemant des Réaux*, VII, 172.

la liberté qu'il m'a laissée. C'est dans sa maison qu'on prendroit pour la véritable académie des beaux esprits, n'estoit que l'on y fait trop bonne chère, que je mène une vie dont le repos n'est troublé que par le souvenir d'une maîtresse. Depuis *Silvanire* que je composai sous les ombrages de Chantilly, je dois le reste de mes derniers ouvrages au soin qu'il a pris de me solliciter de les faire » (1).

Comme le fait justement remarquer M. H. Chardon (2), « Mairet, hôte et protégé de M. de Belin, ayant figuré au premier rang des adversaires de Corneille dans la « Querelle du *Cid* », et ayant écrit dans le Maine plusieurs de ses factums contre le jeune (3) rival qui venait d'éclipser sa vieille renommée, il est difficile d'admettre que le nom du comte de Belin ne se trouve pas dans la célèbre polémique ». Et M. Chardon, qui l'a noté le premier, ajoute : « On rencontre en effet le nom de cet illustre personnage dans les écrits des deux adversaires ». Dans son *Apologie* (4), Mairet (ou celui qui parle pour lui) rappelle les bienfaits dont l'a comblé Son Éminence (Richelieu) et la protection présente d'un généreux amy, que tout le monde connaît assez ». De son côté, Corneille (ou du moins l'ami qui a écrit pour lui la *Lettre du des-intéressé au sieur Mairet)*, ne se gênera pas pour reprocher à son adversaire les bienfaits dont l'a comblé et la protection constante dont l'a honoré le comte de Belin : « S'il est du Parnasse comme du Paradis, où l'on ne peut avoir d'entrée avec des biens mal acquis, tombez d'accord avec tout le monde que

(1) Voir H. Chardon, *op. cit.*, p. 96.

(2) *Op. cit.*, p. 107 et 108.

(3) Mairet n'avait guère qu'un an de plus que Corneille; mais il avait débuté très jeune au théâtre, et Corneille pouvait le considérer comme un « ancien », bien que dans son fameux *Rondeau*, il l'ait appelé « jeune jouvencel ».

(4) *Apol. pour M. Mairet.*

vous en estes exclus, si vous ne restituez pas la plus grande partie de vostre réputation à un maistre qui par excez de bonté ne s'est pas contenté de vous recevoir chez luy généreusement au fort de vos misères, mais qui par son approbation et par l'honneur qu'il vous a fait en vous regardant d'assez bon œil, a obligé tous ses amis à dire du bien de vos ouvrages. C'est de luy que vous tenez le peu d'estime que vous possédez, non du mérite de vos œuvres, etc. » (1).

Il ne serait donc nullement surprenant que Mairet, l'insulteur de Corneille, insulté à son tour par l'auteur du *Cid* ou par ses amis, n'eût intéressé à sa cause, si mauvaise fût-elle, le grand seigneur dont il était le commensal et le protégé ; et que le comte de Belin, dans un moment de mauvaise humeur contre le détracteur de son poète (2), n'ait menacé Corneille de ses « ressentiments ». — Aussi nous conclurons, en admettant que Corneille, qui connaissait toute l'estime, toute l'amitié que le comte de Belin professait pour Mairet, et dont celui-ci se vantait assez publiquement (3), a pu, non sans apparence de raison, supposer qu'outre le Cardinal de Richelieu « une autre personne de grande qualité avait suscité la persécution contre le *Cid* ».

Reste à savoir si l'on peut attribuer au comte de Belin,

---

(1) *Lettre du des-intéressé*, p. 6. — Il est à noter qu'à la fin de la « Querelle du *Cid* » le nom du comte de Belin figure encore dans la lettre que Boisrobert, par ordre de Richelieu, envoya à Mairet (5 octobre 1637) : « ... Conservez-moi quelque place dans le souvenir de M. de Belin, etc... ».

(2) Le comte de Belin était également le protecteur de Scudéry, qui, au plus fort de la « Querelle du *Cid* », dédia au « Mécène manceau » sa tragédie de *Didon* (Voir H Chardon, *op. cit.*, p. 117).

(3) « Il prit plaisir à caresser les Muses *en ma personne*, et les charmes que je découvris en la sienne, me lièrent si fortement à lui par les seuls liens de l'estime et de l'amitié, que le seul tombeau s'est trouvé capable de m'en séparer » (Mairet, Dédicace du *Roland furieux*).

comme essaie de le faire M. H. Chardon — assez timidement du reste, — le *Discours à Cliton sur les Observations du Cid, avec un traicté de la Disposition du Poëme dramatique, et de la prétenduë Règle des vingt-quatre heures* (1).

M. Chardon commence par dire (2) : « Je ne pense pas, pour ma part, que M. de Belin soit l'auteur de cette pièce... ». Toutefois, il ajoute : « Mais ce n'est qu'après une sérieuse enquête qu'on sera en droit de l'attribuer à d'autres qu'à lui ». — Je regrette d'être, sur ce point, en complet désaccord avec le savant auteur de la *Troupe du Roman comique dévoilée*, de la *Vie de Rotrou mieux connue* et de tant d'autres publications si intéressantes pour notre histoire littéraire. Il me semble absolument impossible d'attribuer au comte de Belin le *Discours à Cliton*. Par exemple, l'auteur nous dira « qu'il fait souvent des vers et qu'il favorise ceux qui s'en meslent » (3). Le comte de Belin favorisait les poètes, cela n'est pas douteux; mais a-t-il fait lui-même des vers? « Il prit plaisir, dit Mairet, à caresser les Muses en ma personne »; Tallemant, lui aussi, nous dira que le comte de Belin faisait faire des vers à ses poètes, et surtout à son poète attitré, Mairet; mais il ne nous dit pas que le noble seigneur en fît lui-même. « Le comte de Belin, qui avait Mairet à son commandement, faisait faire des pièces à la condition que l'actrice, la Lenoir, eût le principal personnage, car il en était amoureux, et la troupe s'en trouvait bien » (4). Scarron, qui dans son *Roman comique*, peint le comte de Belin sous les traits du

(1) A Paris, imprimé aux dépens de l'autheur. In-12, de 103 pages.

(2) *Op. cit.*, p. 116.

(3) *Discours à Cliton*, p. 10.

(4) Tallemant, VII, 172. — Il s'agit ici de la troupe de Mondory. Il est à remarquer que la Lenoir et son mari avaient quitté la troupe de Mondory en 1634 (H. Chardon, *op. cit.*, p. 103).

marquis d'Orsé, dira bien qu'il attirait dans son château « quelques beaux esprits de Paris, entre lesquels il se trouvoit des poètes du premier ordre » ; il parlera de son « amour passionné pour la comédie et pour tous ceux (et celles surtout) qui s'en mêloient » (1) ; mais il ne fera pas la moindre allusion à ses talents poétiques (2). De même la Pinelière, dans son *Parnasse ou le critique des Poètes* : « Le comte de Belin attire chez lui les plus beaux esprits, et se fait une petite cour de poètes ». — Mécène des poètes, soit, mais poète, non pas. Du reste, M. Chardon lui-même, dans les deux substantiels chapitres (3) qu'il a consacrés à M. de Belin, ne dit rien qui puisse faire supposer qu'il « fit quelquefois des vers », comme l'affirmera de lui-même l'auteur du *Discours à Cliton*.

D'ailleurs, est-ce bien le comte de Belin qui serait allé une fois au parterre voir jouer le *Cid* (4) ? Le comte de Belin au parterre, au milieu des clercs payant leur place quinze sous !... — Est-ce le comte de Belin — lequel ne connaît pas Corneille, et n'est pas connu de lui (5) — qui craindra de « se mettre mal avec l'un ou l'autre de nos Autheurs qui sont en querelle, et peut-estre avec tous les deux ensemble (6) ? — Est-ce le noble comte de Belin qui, dans une comparaison, parlera « d'un vin bourru que nous irions boire à l'enseigne de la Renommée, ou de quelque autre breuvage épais qu'on débite en pleine ruë avec la lie » (7) ? — Enfin, est-ce le comte

(1) *Rom. comique*, deuxième partie, ch. XVII.

(2) H. Chardon, *op. cit.*, p. 90.

(3) Ch. IV et V.

(4) *Discours à Cliton*, p. 10.

(5) *Lettre apol.*, p. 3 et 4.

(6) *Disc. à Cliton*, p. 4.

(7) *Disc.*, p. 7 et 8. Voir encore p. 96 : il est question du vin qu'on boit au cabaret des Trois-Maillets.

de Belin qui aurait attendu la « Querelle du *Cid* » pour faire imprimer un *Traité de la Disposition du poème dramatique*, composé depuis cinq ou six ans, et qui, ne trouvant pas d'acheteurs, aurait, pour mieux amorcer le public, changé le titre de son factum en cet autre : *Examen de ce qui s'est fait pour et contre le Cid avec un Traité, etc., etc.?*

Que le comte de Belin se soit déclaré assez ouvertement contre Corneille, dans la « Querelle du *Cid* », rien n'est plus vraisemblable, car « il se trouvait, par ses accointances avec Scudéry et Mairet, présent à ses côtés, dans un milieu anti-Cornélien » (1); mais qu'il ait composé le *Discours à Cliton sur les Observations du Cid* (ou l'*Examen de ce qui s'est fait pour et contre le Cid)*, voilà ce que nous ne saurions admettre un seul instant. — Mais de qui est ce factum? *That is the question*. « Dans le doute, abstiens-toi », dit la sagesse des nations (2).

---

(1) H. Chardon, *op. cit.*, p. 118. M. de Belin faisait venir chez lui la troupe de Mondory, et M. Chardon remarque, avec beaucoup de justesse, que Mondory et sa troupe (protégés par le comte de Belin) pouvaient avoir à se plaindre de Corneille, qui, par avarice, avait fait imprimer le *Cid* contre la foi promise aux comédiens. « Il n'est pas douteux, dit M. Chardon, que M. de Belin n'ait regretté la manière d'agir de Corneille à l'égard de la troupe qu'il honorait de sa protection » (*op. cit.*, p. 116).

(2) Voir Eug. Rigal : *Thèse sur Alexandre Hardy*, pp. XX et XXI. Le *Discours à Cliton* a été attribué sans aucune raison à Claveret par les frères Parfaict, par Sainte-Beuve, etc. Niceron l'attribue à Mairet. C'est inadmissible. Enfin, M. Lisle [*Essai sur les théories dramatiques de Corneille*... p. 89)] le donne à Durval, l'auteur de la tragédie de *Panthée*. Ce qui est certain, c'est que l'auteur du *Discours à Cliton* affirme quelque part qu'il a composé des pièces de théâtre : « Je veux, dit-il (p. 28), rendre raison de ce que j'ay faict au théâtre... », et, p. 81 : « Il me suffit que les pièces que j'ay faictes, quoy qu'en petit nombre, parviennent ès mains de ceux que j'honore et que je chéris..... ». M. Arnaud (*Théories dramatiques au XVIIe siècle*, p. 159) est du même avis que M. Lisle. M. Eugène Rigal « a peine à comprendre pourquoi Durval aurait gardé l'anonyme en publiant ce ré-

IV

Du « vrai » rôle de Rotrou dans la « Querelle du *Cid* ».

M. H. Chardon, dans sa *Vie de Rotrou mieux connue*, ayant dit (1) là-dessus tout ce qu'il y avait à dire, je me contenterai de résumer ses excellents arguments.

D'après une légende « aussi tenace que si elle était gravée sur l'airain », Rotrou, au lieu de faire, lors de l'apparition du *Cid*, défection, comme tous les poètes qui avaient couvert de fleurs le jeune auteur de *la Veuve*, aurait soutenu son ami envers et contre tous; et il aurait été le seul à le défendre.

Sur quoi cette légende est-elle fondée ? Sur rien.

Sans doute on doit tenir compte de la belle *Élégie* de Rotrou, qu'on peut lire en tête de *la Veuve*, de Corneille, et surtout des beaux vers qu'il fit débiter, en l'honneur de l'auteur de *Cinna* et de la *Mort de Pompée*, par l'acteur Saint-Genest.

Mais qui nous dit que Rotrou, — à la date du *Cid*, — n'ait pas fait comme les anciens amis de Corneille, et qu'il n'ait pas été choqué comme eux « par ses grands airs castillans et par cette arrogante supériorité qu'il se donnait sur ses égaux d'hier, dans son *Excuse à Ariste ?* » — N'oublions pas non plus que Rotrou était l'ami de Scudéry, et qu'en février 1637, il arrivait « quasi au moment psychologique de la « Querelle

quisitoire contre les règles; ne les avait-il pas attaquées sous son nom, dans la préface d'*Agarite* (1636)? N'allait-il pas les attaquer encore dans la préface de *Panthée* (1639)? Les termes mêmes de cette dernière préface ne permettent guère de supposer que Durval ait publié un traité méthodique sur le sujet. »

(1) *Op. cit.*, p. 119 et suiv.

du *Cid* », dans le Maine, dans un milieu anti-Cornélien, auprès de M. de Belin, son protecteur, de Mairet, son aîné, son maître, j'allais dire son modèle ». On est donc plutôt tenté de croire que « subissant l'influence de son entourage et pour lui complaire, il a été entraîné à s'unir aux adversaires de Corneille ».

Eh bien ! il ne faut attribuer à Rotrou « ni le rôle héroïque de la légende, ni celui d'humble complaisance ou de mesquine jalousie ». Quand on consulte les pièces du procès, on pense à conclure qu'il a « rempli simplement un rôle plus humain, répondant mieux à son caractère ennemi de la guerre et plein de sociabilité, celui d'un conciliateur voulant mettre fin à cette regrettable polémique ». — Il a voulu apporter aux deux lutteurs, à Corneille et à Scudéry, « un rameau d'olivier pour mettre bas les armes. Ce rameau d'olivier, c'est l'*Incognu et véritable amy de Messieurs de Scudéry et Corneille* ».

La pièce est signée D. R. Faut-il l'attribuer à Du Ryer ou à Rotrou ? Le père Niceron est le premier qui, en 1731 (1), l'ait attribuée à Rotrou. Cette attribution est acceptable. Seulement, ce qui est assez comique, c'est que, depuis cette date, certains critiques ont parlé de cette pièce sans l'avoir lue, et n'y ont vu (?) qu'un éloge de Corneille. D'autres, l'ayant lue un peu légèrement, ne voient dans l'*Incognu* que l'ami de Scudéry. — Ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de lire avec attention ce pamphlet, qui est une réponse à *La voix publique à M. de Scudéry sur les Observations du Cid*.

M. H. Chardon, qui a étudié ligne par ligne l'*Incognu et véritable ami de Messieurs de Scudéry et Corneille*, n'ose se prononcer bien nettement. Toutefois, après avoir mis les pièces

(1) *Mém. pour servir à l'hist. des hommes illustres*, XX, 90 et 96.

du procès sous les yeux des lecteurs, et avoir dit : « Que chacun juge à son gré », il conclut ainsi : « En étudiant la pièce de près, on voit qu'elle est faite par un lettré, familier avec le théâtre, avec le divin mestier de la poésie, par un ami des deux poètes, amené tout naturellement dès lors à chercher à les réconcilier, ce qui répond très bien au caractère de Rotrou ».

Nous adoptons complétement ces sages conclusions.

V

L'intervention de Faucon de Ris, sieur de Charleval, dans la « Querelle du *Cid* ». — Corneille menacé par Charleval et par Mairet de coups de bâton.

C'est à M. H. Chardon que revient l'honneur de la découverte de cet adversaire de Corneille, qui n'a jamais été nommé par ceux qui se sont occupés de la « Querelle du *Cid* ».

Après l'*Excuse à Ariste*, après le *Vray Cid espagnol,* après le *Rondeau*, après la *Lettre apologitique,* parut un pamphlet intitulé : *Lettre à* ⁂ (au P. André de Saint-Denis), *sous le nom d'Ariste.*

Ce pamphlet dirigé contre le P. André de Saint-Denis, et surtout contre Corneille, était d'une violence extrême.

Je laisse de côté les attaques contre le Père André : je condense en quelques lignes les injures à l'adresse de Corneille : « Autre Midas, au hazard d'avoir les mesmes oreilles ; — insupportable vanité ; — imbécilité du personnage ; — sa place est à l'hôpital des fous incurables ; — présomption qui dégénère en folie ; — le plus ingrat des hommes ; — ses autres pièces (à part le *Cid* et la *Médée* qu'il doit, l'un à

Guilhem de Castro, l'autre à Senëque) peuvent passer pour farces » (1).

Et pour terminer cette litanie d'injures, l'auteur de la *Lettre à ⁂ sous le nom d'Ariste*, disait de Corneille : « L'humeur vile de cet autheur et la bassesse de son âme n'est pas difficile à cognoistre dans les sentimens qu'il donne aux principaux personnages de ses comédies : il rend les uns fourbes, artificieux, et fait commettre aux autres des lachetez dont luy-mesme, quelque profession publique qu'il fasse de poltronnerie, ne pourroit pas s'empescher de rougir si je les luy remettois sous les yeux, et certes il est bien difficile qu'il peust rendre ses acteurs plus vaillans, puisque luy-mesme n'a pas si tost la permission de prendre une espée (2) qu'il se déclare par une lettre imprimée indigne de la porter, et qu'à peine a-t-il reçeu celles de noblesse qu'il faict une action assez infamante pour l'en dégrader ».

On ne pouvait être plus grossier.

Corneille et ses partisans se demandèrent quel pouvait bien être l'auteur de ce vilain pamphlet. Tout d'abord ils l'attribuèrent à Mairet. Un ami de Corneille lança — à l'adresse de Mairet, — une *Response de ⁂ à ⁂ sous le nom d'Ariste* (le P. de Saint-Denis), réponse assez faible, où l'on peut toutefois noter le trait suivant. A propos des *Galanteries du duc d'Ossonne*, on lit ceci (3) : « L'autheur a voulu par ce poëme bannir les honnestes femmes de la comédie, qui n'ont pû jamais souffrir les paroles ny les actions de ses deux héroïnes ».

Dans cette, *Response de ⁂ à ⁂ sous le nom d'Ariste*, les partisans de Corneille considéraient donc Mairet comme l'auteur de la *Lettre à ⁂ sous le nom d'Ariste*. Ils ne tardèrent

---

(1) *Lettre à ⁂ sous le nom d'Ariste*, p. 3 et suiv.

(2) Le père de Corneille reçut ses lettres de noblesse le 24 mars 1637.

(3) P. 5. — Voir pages 16 et 17.

pas à découvrir le véritable auteur de ce pamphlet. C'est alors que parut la *Lettre pour Monsieur de Corneille contre les mots de la Lettre sous le nom d'Ariste :* « Je fis donc résolution de guérir ces idolâtres » (1).

Cette fois Corneille, ou l'un de ses amis, répondit vertement à son nouvel adversaire :

« Vous changez à tous momens de party :

« Vous avez eu au commencement du *Cid* les sentimens d'un homme raisonnable, et vous n'avez pû luy denier les louanges qu'il tiroit sans violence de tous les honnestes gens ;

« Maintenant vous déferez au jugement de l'*Observateur* (2), à cause qu'il vous a tesmoigné approuver cinq ou six mauvaises pièces rimées que vous dites avoir faites ;

« Jeune homme, asseurez vostre jugement devant que de l'exposer à la censure publique, etc., etc. ;

« Celui que j'attaque est un peu plus fortuné de biens (que Claveret, sommelier dans une médiocre maison) ; mais il faut apporter de la foy quand il s'agit de son origine (j'ayme mieux paroistre obscur que médisant) ;

« Vous estes de la maison de Scudery, vous assistez souvent aux Conférences qui s'y traitent ;

« Vous avez autrefois recherché l'amitié de Corneille ».

L'auteur de la *Lettre à *** sous le nom d'Ariste* se sentit touché : il était démasqué.

1° Vous avez jadis recherché l'amitié de Corneille ;

2° Renégat (3), vous avez « lâché » Corneille pour Scudéry, et pourquoi cela ? Parce que Scudéry avait approuvé vos méchants vers ;

---

(1) Ces mots se trouvent p. 4 de la *Lettre à *** sous le nom d'Ariste.*

(2) Scudéry.

(3) Dernier mot de la *Lettre pour Monsieur de Corneille contre les mots, etc.*, p. 3.

3° Vous êtes jeune;

4° Votre maison est d'une noblesse plus que douteuse.

C'est ce dernier trait qui blessa tout particulièrement l'auteur anonyme de la *Lettre à *** sous le nom d'Ariste.*

D'abord, était-ce Corneille l'auteur de la *Lettre pour Monsieur de Corneille contre les mots, etc., etc.*? Oui, répondait Mairet, dans son *Epistre familière au sieur Corneille :* Cet amy, dit-il, qui vous ressemble si fort » (1). — Cette affirmation mérite d'être contrôlée; mais si rien ne prouve que Corneille l'ait écrite, rien ne prouve non plus qu'il ne l'ait pas inspirée.

Quoi qu'il en soit, Mairet se défend de toutes ses forces d'avoir écrit la *Lettre à *** sous le nom d'Ariste,* que Corneille, ou l'un de ses amis, lui attribue : « Comme c'est lascheté de desavoüer ce que nous avons fait, c'est malice d'avoüer ce qui n'est pas de nostre façon... Je proteste hautement que je suis très humble serviteur d'Ariste... (2), et vostre amy devoit se contenter d'égratigner mes ouvrages, sans essayer malicieusement de me brouiller avec des personnes dont la profession m'a toujours inspiré la reverence et le respect ». — Après s'être défendu, Mairet va attaquer. Votre ami (3), dit-il à Corneille, m'attribue les deux pamphlets : *Lettre pour M. de Corneille contre les mots, etc.,* et *Response de *** à *** sous le nom d'Ariste* ». Je comprends pourquoi il m'accuse d'être l'auteur de ces deux libelles, et surtout du premier; « c'est pour se mettre à couvert de l'orage qu'il appréhende, car enfin celuy qu'il y désigne et qu'il offence est de telle qualité qu'il a des domestiques d'aussi bonne condition que vous, je ne veux pas dire meilleure, quoy

---

(1) « Libelle de vostre style et peut-estre de vostre façon », avait déjà dit Mairet, p. 1.

(2) Le P. André de Saint-Denis.

(3) « Votre ami », traduisez : « Vous, Corneille ».

qu'on m'en ayt asseuré; et le rang qu'il tient dans la Province où vous demeurez est si haut que, si vous en étiez advisé, vous iriez luy demander pardon du zèle indiscret de votre amy, qui vous peut estre injurieux ».

Il est facile de voir que Corneille et Mairet connaissent l'un et l'autre l'auteur de la *Lettre à *** sous le nom d'Ariste :* c'est un gentilhomme normand de mince noblesse, selon Corneille ou son ami, de très bonne famille, selon Mairet. Et, ici, nous voyons que Mairet conseille à Corneille de se garder de la vengeance possible de cet adversaire titré.

Corneille semble avoir redouté cette vengeance, car, dans l'*Advertissement au Besançonnois Mairet,* il répond, ou peut-être un de ses partisans répond pour lui (1) : « Vous ne vous contentez pas de luy (à Corneille) attribuer les deux responses au Libelle *(la Lettre à *** sous le nom d'Ariste)* que vous desadvouez, vous taschez de luy faire des ennemis dans sa province, en expliquant la première (2) sur une personne de haute condition que vous n'osez nommer de peur de ses ressentiments contre une explication si impertinente ». Et l'auteur de l'*Advertissement* poursuit, en niant que Corneille ait écrit les deux réponses à la *Lettre à *** sous le nom d'Ariste,* et en essayant (ce qui est plus fort), de reconnaître en Mairet celui en qui Mairet reconnaissait un gentilhomme normand.

Il faut avouer que Corneille, si c'est lui l'auteur de l'*Advertissement au Besançonnois Mairet,* se défendait bien maladroitement, en donnant ainsi le change et en intervertissant les rôles.

Il fallait un sphinx pour deviner cette énigme, car c'en est une. Le sphinx s'est rencontré: c'est M. Henri Chardon qui nous a renseignés et bien renseignés sur cet épisode, plus

---

(1) On a généralement attribué l'*Advertissement* à Corneille

(2) *Lettre pour M. C. contre ces mots, etc.*

qu'obscur, de la *Querelle du Cid*. « Je ne dois qu'à moi seul toute ma découverte » (1), s'écrie-t-il, non sans un orgueil légitime. M. Chardon a raison; c'est à lui et à lui seul que revient tout l'honneur de cette très curieuse trouvaille.

Mairet agacé, et cela se comprend, d'être, contre toute vraisemblance, désigné par Corneille ou ses partisans comme l'auteur des deux libelles en réponse à la *Lettre à ***, etc.*, riposta par l'*Apologie pour M. Mairet contre les calomnies du Sr Corneille de Rouen*. C'est dans cette *Apologie*, écrite soit par Mairet lui-même, soit sous sa dictée, par un ami dont le nom n'est pas encore connu (2), qu'on lit le passage suivant, « qui semble, comme le dit justement M. H. Chardon, mériter d'avoir trouvé place dans *le Rôle des coups de bâton dans l'histoire littéraire* (3) : « Monsieur Mairet... devoit vous tailler en pièces après les actes d'hostilité que vous avoüez vous mesme avoir exercez premierement envers luy, tant par un mauvais Rondeau, que par deux lettres subsecutives dont l'une esgratigne tous ses ouvrages, et l'autre sa fortune et son origine; pour la dernière, on vous la pardonne aysément : nous sçavons bien que n'ayant pas une circonstance qui puisse estre apliquée à mon amy, vous avez esté contraint de la luy donner (4), pour satisfaire à la personne de condition qui dans vostre bonne ville de Roüen

Vous menaça d'un chastiment
Contre qui l'âme la plus lasche
Fremiroit du ressentiment.

---

(1) *Op. cit.*, 239.

(2) Nous essaierons de le découvrir.

(3) Par V. Fournel. — Scarron, dans une de ses pièces *(Cent quatre vers, etc.)*, parle d'un mal fatal aux rimailleurs :

« C'est un mal qui se prend d'ordinaire aux épaules,
Causé par des bastons, quelquefois par des gaules ;
Son nom est bastonnade ou bien coup de baston ».

(4) Attribuer.

Ce fut au jeu de paume, en un coin, ce dit-on,
Ou Dame CORNEILLE enfermée,
Tremblant sous la main du FAUCON (1),
Pour la derniere fois creut estre deplumée.
Le bruit mesme court un petit
Que la pauvrette en esmutit.

« Contentez-vous que j'ay sceu l'adventure par une lettre d'un gentilhomme qui vray semblablement en doit estre bien informé, c'est Monsieur de Charles-val, que je cite d'autant plus hardiment que je suis asseuré qu'il n'y va rien du sien, et qu'il ne vous craint que médiocrement; il vous estime encore moins, si je ne me trompe: au reste je vous donne advis que, sans la generosité de Monsieur de Scudery qui se contente de vous avoir accablé de raisons, le chatiment et la menace dont je vous parle eussent esté la mesme chose; et certes vous l'aviez bien mérité pour avoir eu l'impudence de mesdire d'une maison qui se peut justement vanter d'une noblesse de quatre ou cinq siècles ».

Tout d'abord, M. Chardon, ne découvrit rien (il l'avoue de la meilleure grâce) dans ce passage étrange: mais bientôt ses yeux s'ouvrirent, et il vit ce qu'il fallait y voir, c'est-à-dire que le FAUCON qui avait fait trembler sous sa main (2) la pauvre CORNEILLE, n'était autre que Jean-Louis FAUCON DE RIS, seigneur de Charleval, « le poète normand bien connu, qui aimait tant à coqueter, l'ami de Scarron et de Sarrasin (3), lequel lui adressa son sonnet sur Adam et Eve » (4).

---

(1) En note, à la marge: « Le sieur Corneille entendra cette allusion, s'il luy plaist. »

(2) La *main* d'un faucon (?)

(3) Voir Scarron: *Lettre au maréchal d'Albret,* du 20 août 1659. Ajoutons que Charleval fut un des nombreux *passants* de Ninon de Lenclos.

(4) H. Chardon, *op. cit.,* 239 et 240. — Charleval, château, dans la commune de ce nom, à quelques lieues de Rouen et des Andelys.

Il n'y a plus de doute maintenant. Charleval se croyant, et non sans raison, visé par Corneille ou par l'un de ses amis, dans la *Lettre pour Monsieur de Corneille contre ces mots, etc.*, avait menacé de voies de fait, au Jeu de Paume de Rouen, l'auteur du *Cid*, et, sans l'intervention de Scudéry, il l'aurait roué de coups.

Inutile de parler ici de Charleval et de sa famille; je renvoie le lecteur au livre de M. Henri Chardon, qui a fait amplement connaître cet adversaire de Corneille, ignoré jusqu'à lui, et qui a parfaitement démontré que les allégations de Corneille ou de ses amis répondant au factum de Charleval n'ont rien qui ne puisse se rapporter à la personne de ce gentilhomme normand.

Corneille, le glorieux poète du *Cid*, menacé du bâton! Oui, hélas! et ce n'est pas seulement par Charleval que Corneille fut si odieusement insulté, c'est par Mairet lui-même, qui, enhardi, sans doute, par l'insolence de Charleval, osa écrire ou faire écrire, à la fin de son *Apologie* (1) : « Pour Monsieur Mairet, après les grands coups de plume et de bec qu'il a reçeus de vous et de vostre part, si l'on peut juger de l'indolence de son esprit par la modération de sa lettre, j'ose quasi vous estre garand de la débonnaireté de son humeur; mais à tout hazard, ne vous y fiez que de bonne sorte, et surtout gardez vous bien de mettre sa patience à de nouvelles épreuves par de nouvelles calomnies, car *Me hercle*, en telle verve le pourriez vous prendre,

Qu'ayant beaucoup d'amis en la ville ou vous estes
Et des plus apparents,
Luy-mesme iroit vous voir, et vous chanter goguettes
A la barbe de vos parents.

Assurez-vous que c'est un faux Bourguignon : je le connoy

(1) P. 30.

comme si je l'avois nourry; sur ma parolle il seroit homme à vous faire frasque sur frasque, pièce sur pièce et peripœtie sur peripœtie, nonobstant clameur de *haro* ou charte normande; et fussiez vous armé de *Cids* jusques aux dents, si vous en avez; espargnez luy donc par vostre silence une manière de visite qui vous surprendroit d'autant plus vilainement qu'il luy prendroit possible envie de verifier sur les lieux certains mémoires qu'il a reçeus d'un gentilhomme de ses amis (1), qui vous connoit jusques dans le foye, je ne veux pas dire jusques dans le cœur, de peur de mentir ».

Voilà donc de nouvelles menaces de voies de fait!

Mais ce n'est pas fini! Excité, sans doute, par les rodomontades de Charleval et les vantardises de Mairet, un drôle se trouva pour adresser à Corneille le plus ignoble des pamphlets, je veux parler de la *Suitte du Cid en abrégé ou le triomphe de son autheur en despit des envieux*. C'est une plaquette rarissime, que n'ont connue ni M. Marty-Laveaux, ni M. Émile Picot, et qu'on peut lire (exemplaire unique, je pense), à la Bibliothèque de Caen. M. H. Chardon l'a fait connaître le premier (2), et nous, nous la réimprimons avec toute l'exactitude possible. Nous y renvoyons nos lecteurs. Qu'il nous suffise de dire que le nom et l'adresse du prétendu libraire, éditeur de la *Suitte du Cid*, en disent déjà long :

A Villiers-*Cotrets*
chez *Martin* Baston, à l'enseigne du
Vert-galand, vis à vis la rüe des
Mauvaises paroles.

Dans un *Avertissement au Lecteur,* en prose, l'auteur, après avoir dit que, pour répondre à ses adversaires, Corneille a

---

(1) Charleval, sans doute.

(2) *Op. cit.,* p. 252 et suiv.

emprunté « le génie et le style des harangères de Rouen », affirme que « cinquante coups de baston bien appliquez seront justement la véritable suitte du Cid ».

Puis, dans un Rondeau, à l'adresse de « très bredouillant poète comique, messire Mathurin Corneille, surnommé le Noble à la Rose », on lui fait nettement entendre qu'il sera « estrillé comme un cheval de prix », — que « Mairet et certains laquais gris (1) l'attraperont au coin de quelque ruë ».

Dans un autre Rondeau, Corneille, comparé à un « gros cheval, bien partagé de maschoire », doit craindre le « baston qui s'appareille et dont son gros dos doit estre endommagé ».

Une petite pièce, intitulée *Horoscope*, nous parle « d'un astre assez malin » qui menace le dos de Corneille « d'une influence de cotrets ».

Enfin, après une *Ballade généalogique*, où l'auteur du *Cid* est traité d' « esprit de fange », d' « âme de savetier », on lui dira encore, dans un *madrigal* final, que sa lyre, « comme celle d'Orphée, le fera suivre par du *bois* ».

On ne pouvait aller plus loin dans la plate et grossière injure, et si nous avons fait des extraits de ces pièces écœurantes, c'est pour montrer jusqu'à quel point de rage nauséabonde étaient tombés les ennemis de Corneille.

Il était temps que cette « guerre de plume », qui dégénérait en rixe digne de goujats, prît fin. Richelieu comprit que ses amis étaient allés trop loin, beaucoup trop loin, afin de lui plaire. Aussi donna-t-il à Boisrobert des ordres formels pour avertir Mairet et ses amis de s'en tenir là. « Tant qu'Elle (Son Éminence) n'a connu dans les écrits des uns et des autres que des contestations d'esprit agréables et des railleries innocentes, je vous avoue qu'Elle a pris bonne part au divertissement; mais quand Elle a reconnu que de ces constatations naissoient

(1) N'était-ce pas la couleur de la livrée de Charleval?

enfin des injures, des outrages et des menaces, Elle a pris aussitôt la résolution d'en arrêter le cours.... D'ailleurs, craignant que des tacites (1) menaces que vous lui faites, vous ou quelqu'un de vos amis, n'en viennent aux effets qui tireroient des suites ruineuses à l'un et à l'autre, Elle m'a commandé de vous écrire que, si vous voulez avoir la continuation de ses bonnes grâces, vous mettiez toutes vos injures sous le pied, et ne vous souveniez plus que de votre ancienne amitié que j'ai charge de renouveller sur la table de ma chambre à Paris, quand vous serez tous rassemblés ».

« *Pax vobiscum...!* » Et la meute des aboyeurs s'était tue au commandement — un peu tardif — du Maître, attendant le verdict de l'Académie qui ne devait satisfaire personne, ni Corneille, ni les ennemis de Corneille.

VI

Scarron doit-il être compté parmi les adversaires de Corneille ?

Dans une note de sa curieuse étude sur la *Vie de Rotrou mieux connue,* M. H. Chardon dit ceci : « Une autre fois, je pourrai examiner s'il n'y a pas lieu aussi d'attribuer au jeune Scarron, alors au Mans, une des pièces de la curieuse polémique (2), bien qu'il ait célébré plus tard « l'inimitable M. Corneille ».

J'avoue que cette note a appelé mon attention sur un factum qui se trouve relié dans un des Recueils de la Bibliothèque de Caen, renfermant onze des pièces pour et contre

(1) Elles sont pourtant bien peu déguisées.

(2) Pour et contre le *Cid*.

le *Cid*, immédiatement avant le pamphlet de Mairet : *L'Autheur du vray Cid espagnol.*

Nous avons démontré (1) que la plaquette in-4° *(l'Autheur du vray Cid espagnol)* avait été imprimée au Mans ou à la Flèche.

L'*Apologie pour Monsieur Mairet contre les calomnies du sieur Corneille de Rouen* est également in-4°. Ceci, je l'avoue, ne prouve pas grand'chose, mais il est assez curieux qu'au milieu d'un volume où se trouvent neuf pièces in-8° pour et contre le Cid, deux pièces in-4° aient été cousues l'une à la suite de l'autre. Les « caractères » des deux pièces ne sont pas absolument les mêmes; mais on peut supposer que si les imprimeurs parisiens préféraient, pour ces pamphlets annoncés à haute voix et vendus par les colporteurs du Pont-Neuf, le format in-8°, les imprimeurs manceaux ou fléchois, peu au courant des habitudes de leurs confrères de Paris, étaient plus habitués à l'in-4°. Admettons donc, pour un instant, que l'*Apologie pour Monsieur Mairet* a, comme *l'Autheur du vray Cid espagnol* (in-4°), été imprimée au Mans (2) ou à la Flèche; cherchons maintenant s'il n'est pas vraisemblable que cette *Apologie pour Monsieur Mairet* puisse être attribuée à l'un des amis de Mairet habitant le Mans, à l'un des familiers du comte de Belin, à Scarron.

Scarron, si M. de Belin a seulement fait mine de désirer le voir défendre son protégé Mairet, a dû être heureux d'obéir à ce « Mécène manceau ».

---

(1) Voir la note du « *Vray Cid espagnol* ».

(2) Le bandeau de ce pamphlet se retrouve dans un *Recueil de Cantiques*, etc., imprimé au Mans, en 1647, par Hierome Olivier, et dans les *Mémoires des Comtes du Maine*, imprimés également par Hierome Olivier, en 1643. — Nous devons cette constatation à l'obligeance de M. Robert Triger, le savant vice-président de la Société historique et archéologique du Maine.

Je sais bien que plus tard Scarron (1) vantera, comme l'a dit M. Chardon, « l'inimitable M. Corneille » (2); mais, en 1637, Scarron était jeune, il avait vingt-sept ans à peine; il était enchanté d'être, lui aussi, le « protégé » du comte de Belin, et, pour plaire au comte de Belin (3), est-il inadmissible qu'il ait, dans le désir de défendre le poète attitré de son protecteur, attaqué Corneille ?

Notons d'abord les passages où l'auteur anonyme de ce pamplet se dissimule assez mal :

— Page 4 (de l'édition originale). « Connaissant, comme je fay, la modestie de celui que je defens ».

L'auteur de l'*Apologie* avoue ici qu'il connaît intimement Mairet.

— Page 6. « S'il advient que je vous y rencontre (à Paris) ».

Donc l'auteur n'est pas à Paris quand il écrit son *Apologie*.

— Page 9. L'auteur fait l'éloge des libéralités du comte de Belin. Scarron, aussi bien que Mairet, est l'obligé de ce généreux protecteur des lettres.

— Page 32. « Adieu donc, monsieur Corneille mon amy, si vous passez vostre quartier d'hyver à Paris, je ne manqueray pas de me donner la satisfaction de vous y voir ».

Rapprocher ce passage de celui de la page 6.

Mais si l'auteur se décèle surtout par son style, nous ajou-

---

(1) *Roman comique*, 2e partie, ch. XVIII.

(2) Dans son *Virgile travesti* (ch. I), Scarron dit que la nymphe Déiopée, qui a toutes les perfections,.... *récite à merveille le Cid du poète Corneille.* — Et, dans l'*Épitre chagrine à M. Rosteau,* Scarron se plaint que

« De Corneille les comédies
Si magnifiques, si hardies,
De jour en jour baissent le prix ».

(3) « M. Scarron estoit aussy amy de M. le comte de Belin et fort attaché à sa personne » (Abbé Brillon, *Notice sur Rotrou*).

terons que l'*Apologie* rappelle souvent par la vivacité, par le laisser-aller et par certaines expressions triviales, mais pittoresques, le *Roman comique* et les *Nouvelles tragi-comiques*.

— Page 7 : « *Ventre d'un asne !* »

« Vous le regardez de haut en bas *comme Iaquemart fait les passants* » (1).

« Vous ruez et mordez tout à la fois *comme le mulet de Messire Jean* ».

— Page 8 : « Vous lui faictes aussi grand tort et peu s'en faut aussi grand mal que si vous luy coupiez la gorge avec un rasoir de pierre ponce empoisonnée ».

— Page 26. Un des amis de Corneille ayant trop impérieusement réclamé cent livres à l'imprimeur du *Cid*, l'auteur de l'*Apologie* nous dira, d'une façon assez drôle, et qui sent son Scarron d'une lieue (2) : « Un de vos meilleurs amis s'estant ingéré de demander en vostre nom la somme de cent bonnes livres pour le regain de cette esclatante facétie, voulut s'acquitter de sa charge en termes impératifs, comminatoires et dignes de la majesté d'une si haute commission, de sorte qu'il se vit luy mesme typographiquement imprimé dans la boüe, in-folio, c'est à dire tout de son long, en grand Sainct Augustin, de lettres grosses comme les deux poings ».

---

(1) Cf. le *Virg. travesti* (épisode des Harpies) (livre III) :

> « Pour faire encore les bravaches,
> Armés comme des Jaquemars... ».

— Voir aussi, au livre VII :

> « Leurs personnes estoient chargées
> D'armes et de longs braquemars
> Comme on en donne aux Jaquemars ».

Dans le *Recueil des Epitres en vers burlesques de Scarron et d'autres auteurs*, imprimé en 1656, il y a quinze pièces de Scarron; or, les huit premières sont des *Epitres de Jacquemard, horloge de Saint-Paul, à la Samaritaine, horloge du Pont-Neuf*, ou des *Réponses de la Samaritaine à Jacquemard*.

(2) P. 26.

D'un fort bourgeois de Paris
Qui n'est pas des plus petits ».

Voilà bien une plaisanterie, à double détente, digne de Scarron. Le « Saint Augustin » est, comme on sait, un terme d'imprimerie désignant un caractère très gros, qui servit à imprimer, en 1467, la *Cité de Dieu;* et, en même temps, le mot « Augustin » rappelle le prénom de l'imprimeur bien connu, Augustin Courbé, chez qui parut, en 1637, l'édition *princeps* du *Cid.*

— Page 28. Dans les vers cités plus haut (page 41) et qui font allusion à la scène du Jeu de Paume de Rouen, où la *Corneille* faillit être plumée d'importance par la main du *Faucon*, on lit, à la fin :

Le bruit mesme court un petit
Que la pauvrette en *esmutit.*

On retrouve ce vieux mot *(esmutit)*, très rare, au second chant du *Virgile travesti :*

Plus d'un Gregeois en *esmutit.*

ainsi qu'au troisième chant :

Une tempeste furieuse
Faisoit la forest retentir
Et tous nos vieillards *esmutir* (1).

Voici comment Furetière (éd. de 1727, tome II, v° *emeutir*) explique ce mot : « Terme de fauconnerie. On ne le dit proprement que des oiseaux de proye, quand ils se déchargent le ventre, et on appelle les *émeuts* ce que les oiseaux vuident... ».

Voilà, ou je me trompe fort, un mot qui *fleure* bien son Scarron !

---

(1) Comparer aussi (voir les quatre vers cités plus haut, p. 42) « vous *chanter goguettes* » et ce vers du livre VI du *Virg. trav.:* « Il osoit bien *chanter goguettes* », et encore (même livre) : « Ces femmes leur *chantent goguettes* ».

Le jeu de mots sur la *Corneille* tremblant sous la main du *Faucon* (1) nous semble encore une de ces facéties assez familières au poète du *Virgile travesti*.

— Enfin, page 29, voici des « gaîtés » burlesques, telles que personne, à cette date, si ce n'est Scarron, ne pouvait se les permettre : « Soit que vous ayez trop de bile, ce qui paroist à la chaleur de vos choleres immodérées, ou soit que vous abondiez en phlegme ou en pituite, ce qui paroist à la froideur de vos escrits, et plus visiblement encore à cette indeficiente roupie qui distille en toutes saisons de l'alambic de vostre nez... ».

N'est-ce pas là du Scarron tout pur ? Nous croyons donc que Scarron — qui, à cette date (1637), était certainement au Mans (2) — a prêté sa plume à Mairet pour rédiger son *Apologie*.

Et maintenant, quel est l'auteur de la *Suitte du Cid en abrégé* (voir plus haut, page 43) ? Chose étrange ! on trouve, dans les pièces de vers de ce pamphlet, plus que grossier, certaines expressions bien particulières qui se rencontrent également dans le *Virgile travesti*.

Dans le premier *Rondeau* on lit ces deux vers :

Après cent coups, si l'asne mord ou ruë,
Ses *aloyaux* auront encore pis.

(*Aloyaux*, dans le sens de *flancs*).

Cf. *Virg. trav.* (ch. V) :

Pour servir de but aux galères
Qui sur les campagnes amères
Devoient pour de riches joyaux
Faire suer maints *aloyaux* (même sens).

---

(1) Voir page 41.

(2) C'est le 18 décembre 1636 que Scarron fut installé dans son canonicat. Un procès qu'il eut à soutenir au sujet de ce canonicat ne fut termine qu'en 1640 (P. Morillot, *Thèse sur Scarron*, p. 16).

— Même *Rondeau :*

Vous le verrez cet hyver dans Paris
Bien estrillé comme un cheval de prix.

Cf. *Virg. trav.* (ch. V) :

Je vais l'estriller en cheval.

— *Madrigal* de la fin :

Et ta lyre en ce temps comme celle d'Orphée
Te fera suivre par du bois (c.-à-d. *tu seras rossé*).

Cf. *Virg. trav.* (ch. V) :

Vous n'estes rien en bon François
Que gens qui méritez *du bois* (qui méritez d'être *rossés*).

Mais n'insistons pas trop, de peur d'être obligés d'y voir trop clair (1).

VII

Charles Sorel, l'auteur du *Francion*, a-t-il pris part à la « Querelle du Cid » ?

M. Émile Roy, dans sa thèse récemment soutenue en Sorbonne *(La vie et les œuvres de Charles Sorel, sieur de Souvigny)*, pense (p. 360) « qu'il y a tout lieu de supposer que Sorel est

---

(1) Le bandeau de la *Suitte du Cid* (un petit Amour tenant de chaque main une corne d'abondance) se retrouve exactement dans *Saint François de Paule ou la Charité triomphante,* ouvrage imprimé au Mans, chez Ambroise Ysambart, en 1678, ainsi que dans l'*Invasion de la ville du Mans par les religionnaires.* Le Mans, chez Louis Pégouineau, 1667 (Notes fournies par M. R. Triger). Encore un détail à signaler. Les caractères romains ou italiques et les lettres initiales (lettres fleuries) de la *Suitte du Cid en abrégé* sont identiques aux caractères romains et italiques et aux lettres initiales de l'*Apologie pour Monsieur Mairet.* Si ces deux pamplets ont été, comme cela paraît très vraisemblable, imprimés au Mans, on peut en conclure, sans trop risquer de se tromper, qu'ils sont de la même plume.

l'auteur du *Jugement du Cid par un bourgeois de Paris, marguillier de sa paroisse* ». Et, dans son *Appendice* (p. 418), voici les raisons qu'il donne pour appuyer son dire :

Le Jugement du Cid, etc., est, comme le titre l'indique, l'œuvre d'un bourgeois de Paris, malin et dévot. Sorel faisait (M. Roy l'a montré précédemment) sonner bien haut sa qualité de bourgeois parisien. Il a toujours aussi manifesté ses sentiments religieux, surtout vers le temps où parut le *Jugement*.

Le premier historiographe de France, placé directement sous les ordres de Richelieu, ne pouvait signer un éloge du *Cid*. C'est pour cela que le *Jugement du Cid* ne porte pas de nom d'auteur ; mais, ajoutera M. Roy, « il est facile de retrouver les idées et le style de ce pamphlet dans les autres ouvrages de Sorel ».

1° Si Scudéry accuse Corneille d'avoir copié la pièce de Guilhen de Castro, l'auteur du *Jugement* répond : « Il m'importe peu si c'est traduction ou invention ». De même Sorel (*Visions admirables du pèlerin de Parnasse*, 1635) dira (p. 31) aux auteurs espagnols qui se plaignent des emprunts des Français : « On vous fait beaucoup d'honneur ».

2° Scudéry condamne des expressions comme « au surplus, qui est de chicane », ou bien comme « ce guerrier s'abat ». Ce sont là des scrupules exagérés que Sorel raille dans le *Rôle des Présentations* (1634) et dans le *Discours sur l'Académie françoise* (1654). Scudéry reprend mal à propos le terme de « brigade » ; le bourgeois de Paris le lui explique. De même Sorel (*Biblioth. fr.* de 1654, p. 212 et 213) explique aux traducteurs le sens des termes militaires de *régiment*, *poster*, etc. (1).

---

(1) Les raisons données dans ce paragraphe n'ont pas, ce me semble, grande valeur. Déjà, en effet, l'auteur de la *Deffense du Cid*, publiée aussitôt

3° Tout en louant le *Cid*, le *Jugement* ne ménage pas Corneille. Le bourgeois de Paris se moque des « rides qui gravent des exploits », du « sang qui parle et qui écrit sur le sable le devoir de Chimène ». On remarque, dit M. Roy, les mêmes plaisanteries aussi justes que lourdes dans le *Berger extravagant* (1628). Voir surtout les Remarques sur le VIIe livre du *Berger extravagant*, p. 211. « Les gravures faites par les rides ». « Ce dernier passage, ajoute M. Roy, nous paraît caractéristique ».

4° A propos des « invraisemblances » que le bourgeois de Paris trouve trop nombreuses et trop choquantes dans le *Cid*, M. Roy nous renvoie à un petit roman (le *Parasite Mormon*) publié en 1650, par Sorel. « Il est presque impossible, dit M. Roy, de ne pas attribuer les deux ouvrages (le *Jugement du Cid* et le *Parasite Mormon*) au même auteur, tant la ressemblance des idées et du style est frappante ».

5° Enfin, M. Roy signale dans le *Jugement* et dans le *Berger extravagant* un assez grand nombre d'expressions et de tours de phrase identiques.

Et M. Roy conclut : « En résumé, rien n'empêche de croire que Sorel ait composé le *Jugement du Cid*, et il y a de fortes raisons pour lui attribuer ce pamphlet ».

Nous adopterions assez volontiers les conclusions de M. E. Roy, s'il nous était démontré que le *Jugement du Cid*, etc., est sorti des presses d'un des imprimeurs (1) auxquels s'est adressé C. Sorel, en 1633 et en 1634 par exemple, pour la publication de l'*Ingratitude punie* ou pour celle de *La vraie suite des aventures de la Polixène du feu sieur de Molière* (2).

---

après les *Observations*, avait raillé Scudéry de s'offusquer de *au surplus* (p. 26), de *s'abat* (p. 33), et de *brigade* (p. 41). Voir aussi le *Souhait du Cid*, en faveur de Scudéry (p. 30, 31 et 32), pour les termes *au surplus*, etc.

(1) Toussaint du Bray ou Antoine de Sommaville.

(2) De qui est le pamphlet, très favorable à Corneille, intitulé : « *Le souhait du Cid en faveur de Scuderi. Une paire de lunettes pour faire mieux ses*

ESSAI DE CLASSIFICATION CHRONOLOGIQUE DES PAMPHLETS POUR ET CONTRE LE « CID »

Il est difficile de classer chronologiquement, *d'une façon très exacte*, les pamphlets parus, en 1637, *pour* et *contre le* CID. Toutes les semaines on voyait naître un nouveau factum, que les vendeurs de Gazettes (1), soit sur le Pont-Neuf, soit devant l'Horloge du Palais, — s'égosillaient (2) à offrir aux passants.

L'*Essai* de classification chronologique, que nous donnons

---

observations », et signé « Mon ris » ? L'auteur termine ainsi son factum : « Pour moi, n'estoit que je pense faire une lascheté de corriger les fautes d'autrui autrement qu'avec le baston, on mettroit icy avec une grande liberté mon seing, mais on me cognoistra assez si je dis que je suis celuy qui ne *taille point sa plume qu'avec le tranchant de son espée,* qui hait ceux qui n'aiment pas Chimene et honore infiniment celle (*) qui l'a autorisée par son jugement, procurant à son Autheur la noblesse qu'il n'avoit pas de naissance. Qui mérite d'estre Gentilhomme par sa vertu est plus que celuy qui tient cette qualité de ses pères ; il vaut mieux estre le premier noble de sa race que le dernier, et de Poëte devenir Gentilhomme plus tost qu'estant né Gentilhomme faire le Poëte. Je parle ainsi librement sçachant qu'encores qu'on me voye souvent on fera semblant de ne me cognoistre point.

« MON RIS. »

M. H. Chardon (p. 115, note) se demande si cet anagramme ne cache pas un des Sirmond, « bien que Jean Sirmond, l'académicien, fût un des familiers les plus intimes du Cardinal ». M. Bouquet (*Points obscurs et nouveaux de la vie de P. Corneille* (p. 88, note 1) pense que M. Chardon a, ici encore, rencontré la vérité. — N'oublions pas que Jean Sirmond, l'auteur de la *Vie du Cardinal d'Amboise* (1631), a pris plaisir à se cacher sous le pseudonyme du « *sieur des Montagnes* » (SIR MONT ??).

(*) La reine.

(1) *La Victoire du Sr Corneille, etc.* (1360), p. 4 et 5.

(2) « Un vendeur de denrée crioit *à gorge desployée...* » (*Ibid*).

aux pages suivantes, peut être modifié, mais seulement, croyons-nous, pour quelques pièces de peu d'importance.

Pour faciliter les recherches, nous avons mis, en tête de chaque pamphlet le n° de l'excellente *Bibliographie Cornelienne* de M. Émile Picot, qui, — je dois le dire, — a été, pendant tout le cours de ce travail, notre livre de chevet (1).

---

(1) Nous essayons de remplir le vœu formulé par M Henri Chardon (*La vie de Rotrou mieux connue,* p. 115, note). Que M Chardon nous permette de lui adresser ici nos bien vifs et bien sincères remerciements pour les précieux renseignements que son savant livre nous a fournis, et dont nous avons largement profité.

PIÈCES ET PAMPHLETS

POUR ET CONTRE LE CID

141, 142. — *Excuse à Ariste* (Corneille).

Cause première de la « Querelle du *Cid* ». — *Publié d'après l'exemplaire in-4° de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.*

1349. — *L'autheur du vray Cid espagnol à son traducteur francoys* (Mairet).

Stances très violentes contre Corneille, en réponse à *l'Excuse à Ariste. — Publié d'après l'exemplaire in-4° (véritable édition princeps) de la Bibliothèque de Caen.*

143. — *Rondeau* (Corneille).

Très injurieux contre Mairet.

1350, 1351, 1352, 1353. — *Observations sur le Cid.* A Paris, aux despens de l'autheur. M.DC.XXXVII (Scudery).

Contre Corneille. — Ce pamphlet, très connu, se trouve dans beaucoup d'éditions anciennes de Corneille. — *Non publié par la Société des Bibliophiles normands.*

1354. — *La deffense du Cid.* A Paris, M.DC.XXXVII (Faret ?).

Très favorable à Corneille — *Publié par M. Lormier, en 1879, pour la Société des Bibliophiles normands.*

144, 145. — *Lettre apologitique du Sr Corneille, contenant sa response aux observations faictes par le Sr Scuderi sur le Cid.* M.DC.XXXVII (Corneille).

1355. — *La voix publique à Monsieur de Scudery sur les Observations du Cid.* A Paris, M.DC.XXXVII (Auteur inconnu).

Contre Scudéry.

1356. — *L'Incognu et véritable amy de Messieurs de Scudery et Corneille.* M.DC.XXXVII (Rotrou ?).

L'auteur qui répond à *la Voix publique*, essaie de tenir la balance égale entre Corneille et Scudéry.

1357. — *Le souhait du Cid en faveur de Scudéri, une paire de lunettes pour faire mieux ses observations.* M.DC.XXXVII (Signé *Mon ris*) (Sirmond ?).

Pour Corneille, contre Scudéry.

1358. — *Lettre du Sr Claveret au Sr Corneille, soy disant autheur du Cid.* A Paris, M.DC.XXXVII (Claveret).

Pamphlet très injurieux contre Corneille.

1359. — *L'amy du Cid à Claveret.* A Paris, M.DC.XXXVII (Auteur inconnu) « Un ami du *Cid* qui ne fit jamais profession d'écrire (p. 7) ».

Réponse au précédent pamphlet. — Très injurieux contre Claveret. On lui reproche d'avoir été sommelier (d'avoir tiré des *bottes*, comme ses parents [p. 4]). — Attribué à Corneille par Niceron.

1372. — *L'acomodement du Cid et de son censeur.* A Paris. M.DC.XXXVII (Auteur inconnu).

Pitoyable pamphlet contre Corneille. — *Publié d'après l'exemplaire de la Bibliothèque de Caen.*

1360. — *La victoire du sieur Corneille, Scudery et Claveret...* A Paris, M.DC.XXXVII (Auteur inconnu).

Misérable pamphlet dirigé surtout contre Corneille. — L'auteur, étant donné le grand nombre de citations latines qu'il prodigue, doit être quelque cuistre de collège. — *Publié d'après l'exemplaire du British Museum.*

1361. — *Lettre à *** sous le nom d'Ariste : « Ce n'est donc pas assez*, etc. » (Faucon de Ris, seigneur de Charleval).

Très impertinent contre Corneille.

1363. — *Lettre pour Monsieur de Corneille, contre les mots de la Lettre sous le nom d'Ariste :* « Je fis donc résolution de guérir ces idolâtres »(Auteur inconnu).

Par un ami de Corneille ; dirigé surtout contre l'auteur (qu'on ne nomme pas, mais qu'on a l'air de bien connaître) de la *Lettre* à *** (1361) [page 2, Claveret est encore appelé « sommelier »]. — Attribué à Corneille par Niceron. Voir, pour le classement des nos 1363 et 1362, Marty-Laveaux, *Corneille,* III, p. 40, et p. 56, note 2.

1362. — *Response de *** à *** sous le nom d'Ariste.* A Paris, M.DC.XXXVII (Auteur inconnu).

Par un ami de Corneille ; dirigé surtout contre Mairet. — Attribué à Corneille par Niceron.

1364. — *Lettre de Mr de Scudery à l'illustre Académie.* — A Paris, chez A. de Sommaville, M.DC.XXXVII (Scudery).

Scudery, dans cette *Lettre*, avoue être l'auteur des *Observations* (anonymes) sur le *Cid* Scudery demande que Corneille soumette le *Cid* au jugement de Messieurs de l'Académie.

244. — *Paraphrase de la Devise sur l'Observateur :*

Et poète et guerrier
Il aura du laurier.

(Attribué à Corneille (?).

Contre Scudery.

1365. — *La preuve des passages alleguez dans les Observations sur le Cid. A Messieurs de l'Académie.* A Paris, chez A. de Sommaville, M.DC.XXXVII (Scudery).

C'est la suite de la *Lettre à l'Illustre Académie* (Bibl. Corn. no 1364).

1366. — *Epistre aux poëtes de ce temps sur leur Querelle du Cid.* A Paris M.DC.XXXVII (Auteur inconnu).

Pamphlet d'une rare platitude, où le lecteur cherche, — souvent en vain, — ce que l'auteur a voulu dire, et de quel côté il s'est rangé. — *Publié d'après l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale* (Y 5670, ancien cat.).

1367. — *Pour le sieur Corneille contre les ennemis du Cid.* A Paris, M.DC.XXXVII (Sonnet et quatrain) (Auteur inconnu).

En faveur de Corneille, contre Scudéry. — *Publié d'après l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal* (9809. Rés. B. L.).

1370, 1371. — *Le Jugement du Cid, composé par un Bourgeois de Paris, Marguillier de sa paroisse* (Ch. Sorel?).

En somme, favorable à Corneille ; mais, de temps en temps, critiques assez justes des défauts remarqués dans la tragi comédie du *Cid.* — *Publié d'après l'exemplaire de la Bibliothèque de Caen.*

1368, 1369. — *Discours à Cliton sur les Observations du Cid, avec un traicté de la disposition du Poëme dramatique et de la prétendue règle de vingt-quatre heures.* A Paris, aux dépens de l'autheur. — (Même ouvrage sous un titre différent) : *Examen de ce qui s'est faict pour et contre le Cid, avec un Traicté, etc.* (Attribué par M. H. Chardon,— mais sous réserves, —à M. le comte de Belin ?). Voir, page 32, les autres attributions.

En somme favorable à Corneille. — Cet opuscule, qui en soi est très intéressant, n'a que de lointains rapports avec la « Querelle du *Cid* ». L'auteur aura profité de l'occasion qui lui était fournie par cette querelle, pour publier son Traité, composé depuis cinq ou six ans ; et comme, sans doute, ce Traité ne se vendait guère, il en changea le titre pour amorcer les curieux : *Examen de ce qui s'est faict pour et contre le Cid, etc.* — *Non publié par la Société des Bibliophiles normands.*

1373. — *Epistre familière du Sr Mairet au Sr Corneille, sur*

la Tragi-Comédie du Cid. A Paris, chez A. de Sommaville... M.DC.XXXVII (Dans cette *Epistre,* il est fait allusion au *Jugement du Cid par un Bourgeois de Paris, etc.* (nos 1370-1371) (MAIRET). Datée de Paris, du 4 juillet 1637 [p. 29].

Réponse à Corneille ou à l'un de ses amis, à propos de la *Response* de *** à *** (1362), et de la *Lettre pour M. de Corneille* (1363).

(?) *Lettre du sieur Claveret à Monsieur Corneille* (CLAVERET).

Claveret (p. 3) reproche à Corneille de boire du cidre; d'après lui, les petits enfants couraient, à Rouen, après Corneille, comme on court après un pauvre insensé (p. 5). — *Inconnu à M. Picot.*

1374. — *Lettre du Desinteressé au sieur Mairet* (CORNEILLE ? ou l'un de ses amis intimes, puisqu'il est parlé (p. 2) d'une pièce que Corneille prépare).

Contre Mairet et contre Claveret (le sommelier), qui a versé du vin à Corneille (p. 5) [Voir les nos 1359 et 1363].

1375. — *Advertissement au Besançonnois Mairet*, M.DC.XXXVII (CORNEILLE ? ou l'un de ses amis).

On prétend, dans ce factum, que Corneille n'a pas écrit ou inspiré les nos 1359 et 1362. Factum très dur contre Mairet, auquel on reproche, puisqu'il est né à Besançon, de n'être pas Français, et de faire « à tous moments des fautes contre la langue » [p. 7 et 8].

1377. — *Apologie pour Monsieur Mairet, contre les calomnies du sieur Corneille de Rouen.* M.DC.XXXVII (SCARRON (?) et MAIRET (Lettre de Mairet, datée de Belin [dans le Maine], le 30 septembre 1637).

Pamphlet très violent contre Corneille, où l'auteur rappelle les insolences de Charleval au Jeu de Paume de Rouen, et menace l'auteur du *Cid* de la vengeance de Mairet.

(?). — *La suitte du Cid en abrégé, ou le triomphe de son Autheur, en despit des envieux.* A Villiers Cotrets, chez Martin Baston, à

l'enseigne du Vert-Galand, vis-à-vis la rue des Mauvaises paroles (SCARRON ??).

Le plus ignoble des pamphlets publiés contre Corneille. L'auteur du *Cid* est grossièrement injurié et menacé de coups de bâton. — *Inconnu à M. Emile Picot. — Publié d'après l'exemplaire, que nous croyons sinon* unique, *du moins* rarissime, *de la Bibliothèque de Caen.*

1378. — *Lettre de M. l'abbé de Boisrobert à M. Mairet* (BOISROBERT), datée de Charonne, ce 5 octobre 1637.

Boisrobert, par ordre du Cardinal, essaie de calmer les esprits aigris de Corneille et de Mairet (En somme, plus favorable à Mairet qu'à Corneille).

1380, 1381. — *Les sentiments de l'Académie françoise sur la tragi-comédie du Cid.* A Paris, chez Jean Camusat....., M.DC.XXXVIII (CHAPELAIN).

Ni trop favorable ni trop hostile à Corneille. — *Non publié par les Bibliophiles normands.*

1382. — *Observations sur les sentiments de l'Académie françoise* (Manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris (Y 458 (3), Rés.) (AUTEUR INCONNU).

Très favorable à Corneille. L'auteur répond à toutes les critiques de Chapelain. — *Publié par M. Lormier (1879) pour les Bibliophiles normands.*

1379. — 1° *Lettre de M. de Balzac à M. de Scudery sur les observations du Cid* (BALZAC).

Plus favorable à Corneille qu'à Scudéry.

2° *Et la response de M. de Scudery à M. de Balzac* (SCUDÉRY).

Scudéry essaie de convertir Balzac à ses opinions.

3° *Avec la lettre de M. de Scudery à Messieurs de l'Académie*

françoise sur le jugement qu'ils ont fait du Cid et de ses observations. A Paris, chez A. Courbé, M.DC XXXVII (Scudéry).

Remercie l'Académie de lui avoir donné raison.

1383. — *L'innocence et le véritable amour de Chymene, dédié aux Dames.* Imprimé cette année, M.DC.XXXVIII (Auteur inconnu).

Dissertation alambiquée sur l'amour et la passion — Longue et froide discussion sur cette question : « Chimène peut-elle aimer le meurtrier de son père ! ». Favorable à Corneille.

LA QUERELLE DU CID

I. — EXCUSE A ARISTE (1)

CE n'est donc pas assez, et de la part des Muses,
Ariste, c'est en vers qu'il vous faut des excuses,
Et la mienne pour vous n'en plaint pas la façon,
Cent vers luy coustent moins que deux mots de chanson :
Son feu ne peut agir quand il faut qu'il s'applique
Sur les fantasques airs d'un resveur de Musique,
Et que pour donner lieu de paroistre à sa voix
De sa bigearre quinte il se fasse des loix,
Qu'il ait sur chaque ton ses rimes ajustées
Sur chaque tremblement ses syllabes contées,
Et qu'une froide pointe à la fin d'un couplet
En dépit de Phebus donne à l'art un souflet :
En fin ceste prison desplaist à son genie,
Il ne peut rendre hommage à cette tyrannie,
Il ne se leurre point d'animer de beaux chants,
Et veut pour se produire avoir la clef des champs.
C'est lors qu'il court d'haleine, et qu'en plaine carriere
Quittant souvent la terre, en quittant la barrière,
Puis d'un vol eslevé se cachant dans les cieux
Il rit du desespoir de tous ses envieux.
Ce trait est un peu vain, Ariste, je l'avouë,
Mais faut-il s'estonner d'un Poete qui se louë ?
Le Parnasse autrefois dans la France adoré

---

(1) Par Corneille.

— ÉDIT. PRINC. *S. l. n. d.* In-4°, 2 ff. non chiff. — Voir l'exemplaire annoté de la Bibliothèque Sainte-Geneviève (Y. 458 (4) Rés.). — *S. l. n. d.* In-8° de 4 p.

Faisoit pour ses mignons un autre aage doré,
Nostre fortune enfloit du prix de nos caprices,
Et c'estoit une Blanque à de bons benefices :
Mais elle est espuisée, et les vers à present
Aux meilleurs du mestier n'apportant que du vent,
Chacun s'en donne à l'aise et souvent se dispense
A prendre par ses mains toute sa recompense.
Nous nous aimons un peu, c'est nostre foible à tous,
Le prix que nous valons qui le sçait mieux que nous ?
Et puis la mode en est et la Cour l'authorise,
Nous parlons de nous mesme avec toute franchise,
La fausse humilité ne met plus en credit,
Je sçay ce que je vaux, et croy ce qu'on m'en dit :
Pour me faire admirer je ne fais point de ligue,
J'ay peu de voix pour moy, mais je les ay sans brigue,
Et mon ambition pour faire plus de bruit
Ne les va point quester de Reduit en Reduit,
Mon travail sans appuy monte sur le Theâtre,
Chacun en liberté l'y blasme ou l'idolatre,
Là sans que mes amis preschent leurs sentiments
J'arrache quelque fois trop d'applaudissements,
Là content du succès que le merite donne
Par d'illustres advis je n'éblouïs personne
Je satisfaits ensemble et peuple et courtisans
Et mes vers en tous lieux sont mes seuls partisans
Par leur seule beauté ma plume est estimée
Je ne dois qu'à moy seul toute ma Renommée,
Et pense toute fois n'avoir point de rival
A qui je fasse tort en te traittant d'égal :
Mais insensiblement je baille icy le change,
Et mon esprit s'égare en sa propre loüange,
Sa douceur me seduit, je m'en laisse abuser,
Et me vante moy mesme au lieu de m'excuser.

Revenons aux chansons que l'amitié demande,
J'ay bruslé fort longtemps d'une amour assez grande,
Et que jusqu'au tombeau je dois bien estimer,
Puisque ce fût par là que j'appris à rimer :
Mon bonheur commença quand mon ame fut prise,
Je gaignay de la gloire en perdant ma franchise,
Charmé de deux beaux yeux, mon vers charma la Cour,
Et ce que j'ay de nom je le dois à l'amour.
J'adoray donc Philis (1), et la secrette estime
Que ce divin esprit faisoit de nostre rime
Me fit devenir Poete aussi tost qu'amoureux,
Elle eut mes premiers Vers, elle eut mes derniers feux,
Et bien que maintenant cette belle inhumaine
Traite mon souvenir avec un peu de haine,
Je me trouve tousjours en estat de l'aimer,
Je me sens tout émeu quand je l'entends nommer,
Et par le doux effet d'une prompte tendresse
Mon cœur sans mon adveu recognoist sa maistresse,
Aprés beaucoup de vœux et de submissions
Un malheur rompt le cours de nos affections;
Mais toute mon amour en elle consommée,
Je ne voy rien d'aimable aprés l'avoir aimée,
Aussi n'aymay-je plus, et nul objet vainqueur
N'a possedé depuis ma veine ny mon cœur.
Vous le diray-je, amy? tant qu'ont duré nos flames
Ma Muse egallement chatoüilloit nos deux ames,
Elle avoit sur la mienne un absolu pouvoir,
J'aimois à le descrire, elle à le recevoir :
Une voix ravissante ainsi que son visage
La faisoit appeller le Phœnix de nostre aage,

---

(1) Catherine Hue, le premier amour de Corneille, la vraie *Mélite*. Voir Bouquet : *Points obscurs* et nouveaux de la vie de P. Corneille, pp. 60 et s.

Et souvent de sa part je me suis veu presser
Pour avoir de ma main de quoy mieux l'exercer.
Jugez vous mesme, Ariste, à cette douce amorce
Si mon genie estoit pour espargner sa force :
Cependant mon amour, le pere de mes vers,
Le fils du plus bel œil qui fut en l'univers,
A qui desobeïr c'estoit pour moy des crimes,
Jamais en sa faveur n'en peut tirer deux rimes;
Tant mon esprit alors contre moy revolté
En haine des chansons sembloit m'avoir quitté,
Tant ma veine se trouve aux airs mal assortie
Tant avec la Musique elle a d'Antipathie,
Tant alors de bon cœur elle renonce au jour,
Et l'amitié voudroit ce que n'a peu l'amour !
N'y penses plus, Ariste, une telle injustice
Exposeroit ma Muse à son plus grand supplice,
Laissez la tousjours libre agir suivant son choix,
Ceder à son caprice et s'en faire des loix (1).

---

(1) Nous avons donné, page 9 et page 10, note 1, deux des notes marginales de l'exemplaire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, notes maladroitement tronquées par le couteau du relieur. En voici encore quelques-unes, que nous prenons parmi les plus lisibles 1° En face du vers : « *Et qu'une froide pointe...* » on déchiffre : « S'il est sa | il sçait bien q | couplet doit avoir quelq pointe... | Ce ne seroit | une chanson | que cela n | point de s | à l'art | »; — 2° en face du fameux vers : « *Je ne doy qu'à moy seul toute ma Renommée*, on lit : « Ce vers n'es | dit au sens | luy a donné | qui est... | fait voir qu | entend qu | point d'art... | acquerir de | reputation | parce qu'il n | rien traduit | imité de | »; — 3° en face du vers : « *Charmé de deux beaux yeux, mon vers charma la Cour*, l'annotateur a mis : « Il faudra v | vers qui ont charmé la C | ; — enfin, en face du vers : « *Que ce divin esprit faisoit de nostre rime* », on peut lire : « La figure | fort à propos | parler du | plurier q | on est gra | personnage. » — Si incomplètes qu'elles soient, ces notes font deviner un ennemi de Corneille. [Les traits verticaux indiquent la coupure du relieur.]

II. — L'AUTHEUR DU VRAY CID ESPAGNOL

A SON TRADUCTEUR FRANÇOIS,

sur une Lettre en vers, qu'il a faict imprimer Intitulée (Excuse à Ariste) *ou apres cens traits de vanité, il dit parlant de soymesme.*

Je ne doy qu'a moy seul toute ma Renommée (1).

L'ESPAGNOL

JE parle à toy Vanteur, dont l'audace achevée,
S'est depuis quelques jours dans le Ciel eslevée.
Au mepris de la Terre, et de ses Habitans,
A Toy dont l'insolence en tes escrits semée
Et bien digne du fast des plus fous Capitans,
Soutient que ton merite a faict ta Renommée.

Les noms de deux ou trois, dont tu veux faire accroire,
Qu'en les traictant d'Esgaux tu les combles de gloire
Dans l'Espagne, et plus outre avaient déjà couru,
Mais de ton froid Esprit qui se paist de fumée,
Rien certes dans Madrid n'avoit jamais paru,
Et le Cid seulement y fait ta Renommée.

Je croy que ce suject esclatant sur la Scene,
Puis qu'il ravit le Tage a pu ravir la Seine.
Mais il ne failloit pas en offencer *l'Autheur*,
Et par une impudence en orgueil confirmée,
Asseurer d'un langage aussi vain qu'imposteur,
Que tu dois à toy seul toute ta Renommée.

---

(1) Par Mairet.

— ÉD. PRINC. *S. l. n. d.* In-4° de 2 ff. Biblioth. de Caen (Ch 6 ter, 2).
— *S. l. n. d.* In-8° de 2 ff.

Tu ne dois te vanter en ce fameux ouvrage
Que d'un Vers assez foible en ton propre langage,
Qui par ton ignorance oste l'honneur au mien,
(Tant sa force et sa grace, en est mal exprimée)
Cepandant Orgueilleux et riche de mon bien,
Tu dis que ton merite a faict ta Renommée.

Bien, bien, Jiray paroistre avec toute asseurance,
Parmy les Courtisans et le peuple de France,
Avec un Privilege et Passeport du Roy,
Alors ma propre gloire, en ta langue Imprimée,
Descouvrira ta honte, et mon Cid fera foy
Que le tien luy devoit toute sa Renommée.

Donc fier de mon plumage, en Corneille d'Horace,
Ne pretens plus voler plus haut que le Parnasse,
Ingrat rens moy mon Cid jusques au dernier mot,
Apres tu cognoistras, Corneille déplumée,
Que l'Esprit le plus vain est souvent le plus sot,
Et qu'enfin tu me dois toute ta Renommée (1).

Don Baltazar
de la Verdad.

---

(1) M. E. Picot (*Bibliographie Cornélienne*, n° 1349) ne cite de cette pièce que l'édition in-8°. Nous en connaissons une autre, petit in-4° : elle se trouve à la Bibliothèque de Caen, dans un volume qui a appartenu au cordelier François Martin, l'ami et le correspondant de Daniel Huet.

Cette édition in-4° n'a pas de date, mais c'est plus que probablement la vraie édition *princeps*, celle que Mairet fit imprimer clandestinement et qu'il chargea son ami Claveret de distribuer à Paris. L'exemplaire de la Biblio-

thèque de Caen, plié en forme de lettre, fut adressé à *Mr de la Guenstière* (ou *Quenstière*), *au Dauphin*, *place Dauphine*.

Il nous semble à peu près certain que l'édition in-4° fut imprimée dans le Maine, au Mans ou à la Flèche.

Au début de la querelle du Cid, Mairet était, ne l'oublions pas, au Mans, chez son protecteur, le comte de Belin. L'auteur (Corneille, peut-être) de l'*Avertissement au Besançonnois Mairet* répond à l'auteur du *Vray Cid espagnol :* « Cette belle poésie *que vous nous aviez envoyée du Mans*, ne nous permettoit pas de douter que vous estes aussi sçauant en injures que vostre amy Claveret ». Supposant donc, non sans vraisemblance, que Mairet avait fait imprimer son pamphlet soit au Mans, soit à la Flèche, où les imprimeurs ne devaient pas manquer, étant donnée l'importance du collège des Jésuites, nous avons calqué le plus exactement qu'il nous a été possible les fleurons du bandeau, les caractères et même le filigrane du papier, et nous avons envoyé ces calques à M. Robert Triger et à M. l'abbé G. Esnault, membres de la Société historique et archéologique du Maine, dont l'érudition n'a d'égale que la complaisance. Voici ce que M. R. Triger nous a répondu : « Le filigrane dont vous m'avez envoyé un calque est d'origine mancelle. Quant aux fleurons, je ne les trouve pas dans les ouvrages imprimés au Mans, mais, en revanche, je les rencontre *absolument semblables* dans deux livres imprimés à la Flèche : *Musæ flexienses*, 1629, pet. in-4° ; — *Invention nouvelle et brieve pour reduire en perspective par le moien du quarré toutes sortes de plans et corps, etc.*, 1648, in-4° ». De son côté, M. l'abbé G. Esnault m'écrit : 1° « Je trouve les fleurons pour bandeaux et têtes de pages, reproduits par votre calque, ainsi que les caractères italiques, dans deux volumes imprimés au Mans, l'un en 1632, par Gervais Olivier, le second en 1638, par Aymé Huot ; 2° Le filigrane est bien manceau ; je n'ai pu le découvrir dans des volumes imprimés au Mans à cette date ; mais je le rencontre fréquemment dans des actes notariés passés au Mans en 1637 et années environnantes... La solution pour moi n'est pas douteuse et je ne puis que confirmer vos suppositions ».

Donc, jusqu'à preuve du contraire, nous croirons que l'édition in-4° de *l'Autheur du Vray Cid Espagnol* a été imprimée soit au Mans, soit à la Flèche, et qu'elle est bien la véritable édition *princeps*.

III. — RONDEAU [1].

QU'IL face mieux, ce jeune jouvencel,
A qui le Cid donne tant de martel,
Que d'entasser injure sur injure,
Rimer de rage une lourde imposture,
Et se cacher ainsi qu'un criminel.
Chacun connoist son jaloux naturel
Le montre au doigt comme un fou solennel,
Et ne croit pas, en sa bonne escriture,
Qu'il face mieux
Paris entier ayant leu son cartel,
L'envoye au Diable, et sa Muse au Bordel,
Moy j'ay pitié des peines qu'il endure,
Et comme amy je le prie et conjure,
S'il veut ternir un ouvrage immortel,
Qu'il face mieux.

Omnibus invideas, livide, nemo tibi (2).

---

(1) Par Corneille.
— Éd. princ. Simple feuillet in-4° (Biblioth. de l'Arsenal, B. L. 9809; et Biblioth. Sainte-Geneviève, Y, 458, 5, Rés.).
(2) Martial, *Épigr.*, I, xli, 2.

IV. — OBSERVATIONS SUR LE CID [1].

IL est de certaines Pieces, comme de certains animaux qui sont en la Nature, qui de loin semblent des Etoiles, et qui de prés ne sont que des vermisseaux. Tout ce qui brille n'est pas toujours precieux ; on voit des beautez d'illusion, comme des beautez effectives, et souvent l'aparence du bien se fait prendre pour le bien mesme. Aussi ne m'estonnay-je pas beaucoup que le Peuple qui porte le jugement dans les yeux, se laisse tromper par celuy de tous les sens, le plus facile à decevoir : Mais que cette vapeur grossiere, qui se forme dans le Parterre ait pu s'eslever jusqu'aux Galleries, et qu'un fantosme ait abusé le sçavoir comme l'ignorance, et la Cour aussi bien que le Bourgeois, j'avoüe que ce prodige m'estonne, et que ce n'est qu'en ce bizarre evenement que je trouve LE CID merveilleux. Mais comme autrefois un Macedonien apella de Philippe preocupé à Philippe mieux informé, je conjure les honnestes gens de suspendre un peu leur jugement, et de ne condamner pas sans les ouyr, les SOPHONISBES, les CÆSARS, les CLEOPATRES, les HERCULES, les MARIANES, les CLEOMEDONS, et tant d'autres illustres HEROS qui les ont charmez sur le Theatre. Pour moy, quelque esclatante que me parust la gloire du Cid, je la regardois comme ces belles couleurs qui s'effacent en l'air, presque aussi-tost que le Soleil en a fait la riche et trompeuse impression sur la Nue ; je n'avois garde de concevoir aucune envie, pour ce qui me faisoit

---

(1) Par de Scudéry.

— ÉD. PRINC. *A Paris, aux despens de l'Autheur, M.DC.XXXVII.* In-8° de 2 ff. dont le premier est blanc, et 96 p.

pitié : ny de faire voir à personne les taches que j'appercevois en cet Ouvrage. Au contraire, comme sans vanité je suis bon et genereux, je donnois des sentimens à tout le monde, que je n'avois pas moy-mesme : je faisois croire aux autres, ce que je ne croyois point du tout ; et je me contentois de connoistre l'erreur sans la reffuter, et la verité sans m'en rendre l'Evangeliste. Mais quand j'ai veu que cet Ancien qui nous a dit, que la prosperité trouve moins de personnes qui la scachent souffrir que les infortunes, et que la moderation est plus rare que la patience, sembloit avoir fait le Portrait de l'Autheur du Cid, quand j'ai veu [dis-je] qu'il se Deifioit d'authorité privée ; qu'il parloit de luy comme nous avons accoustumé de parler des autres ; qu'il faisoit mesme imprimer les sentimens avantageux qu'il a de soy ; et qu'il semble croire qu'il fait trop d'honneur aux plus grands Esprits de son Siecle, de leur presenter la main gauche : j'ay creu que je ne pouvois sans injustice et sans lascheté, abandonner la cause commune, Et qu'il estoit à propos de luy faire lire cette inscription tant utile, qu'on voyoit autrefois gravée sur la porte de l'un des Temples de la Grece :

CONNOIS TOY TOY
MESME

Ce n'est pas que je veuille combattre ses mespris par des outrages, Cette espece d'armes ne doit estre employee, que par ceux qui n'en ont point d'autres : et quelque necessité que nous ayons de nous deffendre, je ne tiens pas qu'il soit glorieux d'en user. J'ataque le Cid et non pas son Autheur ; j'en veux à son Ouvrage et non point à sa personne ; Et comme les combats et la civilité ne sont pas incompatibles, je veux baiser le fleuret, dont je prétends luy porter une botte franche : je ne fais ny une Satire, ny

un Libelle diffamatoire, mais de simples OBSERVATIONS : et hors les paroles qui seront de l'essence de mon Sujet, il ne m'en échappera pas une, où l'on remarque de l'aigreur. Je le prie d'en user avec la mesme retenue s'il me respond, parce que je ne scaurois ny dire ny souffrir d'injures : je pretens donc prouver contre cette piece du CID,

Que le Sujet n'en vaut rien du tout,
Qu'il choque les principales regles du Poeme Dramatique,
Qu'il manque de jugement en sa conduite,
Qu'il a beaucoup de meschans vers,
Que presque tout ce qu'il a de beautez sont derrobees,

Et qu'ainsi l'estime qu'on en fait est injuste. Mais apres avoir avancé cette proposition, estant obligé de la soustenir, Voicy par où j'entreprens, de le faire avec honneur.

Ceux qui veulent abatre quelqu'un de ces superbes Edifices, que la vanité des hommes esleve si haut, ne s'amusent point à briser des Colomnes ou rompre des Balustrades, mais ils vont droit en sapper les fondemens, afin que toute la Masse du Bastiment, croule, et tombe en une mesme heure. Comme j'ay le mesme dessein, je veux les imiter en cette occasion : et pour en venir à bout, je veux dire, que le sentiment d'Aristote, et celuy de tous les Scavans qui l'ont suivy, establit pour maxime indubitable, que l'invenion est la principale partie, et du Poete et du Poeme : Cette vérité est si asseurée, que le Nom mesme de l'un et de l'autre tire son Etimologie d'un Verbe Grec, qui ne veut rien dire que fiction. De sorte que le Sujet du Cid t d'un Autheur Espagnol, si l'invention en estoit bonne, ire en appartiendroit à Guillen de Castro, et non pas traducteur François. Mais tant s'en faut que j'en re d'acord, que je soutiens qu'elle ne vaut rien du ıt. La Tragédie, composee selon les regles de l'Art, ne

doit avoir qu'une action principale, à laquelle tendent, et viennent aboutir toutes les autres, ainsi que les lignes se vont rendre de la circonference d'un Cercle à son Centre : Et l'Argument en devant estre tiré de l'Histoire ou des fables connues (selon les preceptes qu'on nous a laissez) on n'a pas dessein de surprendre le Spectateur, puis qu'il sçait desja ce qu'on doit representer. Mais il n'en va pas ainsi de la Tragi-comedie, Car bien qu'elle n'ait presque pas esté connue de l'Antiquité, neantmoins puisqu'elle est comme un composé de la Tragedie et de la Comedie, et qu'à cause de sa fin Elle semble mesme pancher plus vers la derniere, il faut que le premier Acte, dans cette espece de Poeme, embrouille une intrigue, qui tienne tousjours l'esprit en suspends, et qui ne se desmesle qu'à la fin de tout l'Ouvrage. Ce Nœu Gordien, n'a pas besoin d'avoir un Alexandre dans le Cid pour le desnoüer : le Père de Chimene y meurt presque des le commencement, dans toute la Piece elle ny Rodrigue ne poussent, et ne peuvent pousser, qu'un seul mouvement : on n'y voit aucune diversité ; aucune intrigue, aucun Nœu ; Et le moins clairvoyant des Spectateurs, devine. ou plustost voit, la fin de cette aventure aussi-tost qu'elle est commencée. Et par ainsi je pense avoir monstré bien clairement, que le Sujet n'en vaut rien du tout, puisque j'ay fait connoistre qu'il manque de ce qui le pouvoit rendre bon, et qu'il a tout ce qui le pouvoit rendre mauvais. Je n'auray pas plus de peine, à prouver qu'il choque les principales Regles Dramatiques, et j'espere le faire avoüer à tous ceux qui voudront se souvenir apres moy, qu'entre toutes les regles dont je parle, celle qui sans doute est la plus importante, et comme la fondamentale de tout l'Ouvrage, est celle de la vray-semblance. Sans elle, on ne peut estre surpris par cette agreable tromperie, qui fait que nous semblons nous interesser, aux bons ou

mauvais succez de ces Heros imaginaires. Le Poete, qui se propose pour sa fin, d'esmouvoir les passions de l'Auditeur, par celles des Personnages, quelques vives, fortes et bien poussees qu'elles puissent estre, n'en peut jamais venir à bout (s'il est judicieux) lors que ce qu'il veut imprimer en l'ame n'est pas vray-semblable. Aussi ces Grands Maistres anciens, qui m'ont apris ce que je monstre icy à ceux qui l'ignorent, nous ont tousjours enseigné, que le Poëte, et l'Historien, ne doivent pas suivre la mesme route : et qu'il vaut mieux que le premier, traicte un Sujet vraysemblable, qui ne soit pas vray, qu'un vray qui ne soit pas vray-semblable. Je ne pense pas qu'on puisse choquer une Maxime, que ces grands hommes ont establie, et qui satisfait si bien le jugement. C'est pourquoy j'adjouste apres l'avoir fondee, en l'esprit de ceux qui la lisent, qu'il est vray que Chimene espousa le Cid, mais qu'il n'est point vray-semblable qu'une fille d'honneur, espouse le meurtrier de son Pere. Cet evenement estoit bon pour l'Historien, mais il ne valoit rien pour le Poete ; et je ne croy pas qu'il suffise, de donner des repugnances à Chimene ; de faire combatre le devoir contre l'amour ; de luy mettre en la bouche mille antitheses sur ce sujet ; ny de faire intervenir l'authorité d'un Roy ; car enfin, tout cela n'empesche pas qu'elle ne se rende parricide, en se resolvant d'épouser le meurtrier de son Pere. Et bien que cela ne s'acheve pas sur l'heure, la volonté (qui seule fait le mariage) y paroist tellement portée, qu'enfin Chimene est une parricide ; Ce sujet ne peut estre vraisemblable ; Et par consequent il choque une des principales regles du Poeme. Mais pour apuyer ce raisonnement de l'authorité des Anciens, je me souviens encor que le mot de fable, dont Aristote s'est servy, pour nommer le Sujet de la Tragedie, quoy qu'il ne signifie dans Homere, qu'un simple discours, par tout ailleurs, est pris

pour le recit de quelque chose fausse, et qui pourtant conserve une espece de verité : telles sont les fables des Poetes, dont au temps d'Aristote [et mesme devant luy] les Tragiques se servoient souvent, pour le Sujet de leurs Poemes, n'ayant nul esgard à ce qu'elles n'estoient pas vrayes, mais les considerant seulement comme vray-semblables. C'est pourquoy, ce Philosophe remarque, que les premiers Tragiques, ayant accoustumé de prendre des Sujets par tout, sur la fin, ils s'estoient retranchez à certains qui estoient ou pouvoient estre rendus vraysemblables : et qui presque pour cette raison, ont esté tous traittez, et mesme par divers Autheurs. Comme Medée, Alchmeon, Ædipe, Oreste, Meleagre, Thieste et Thelephe. Si bien qu'on voit, qu'ils pouvoient changer ces fables comme ils vouloient, et les accommoder à la vray-semblance. Ainsi Sophocle, Æchile, et Euripide ont traicté la fable de Philoctete bien diversement : ainsi celle de Medee, chez Seneque, Ovide, et Euripide, n'estoit pas la mesme. Mais il estoit quasi de la Religion, et ne leur estoit pas permis de changer l'Histoire, quand ils la traittoient, ny d'aller contre la verité. Tellement, que ne trouvant pas toutes les Histoires vray-semblables [quoique vraies] et ne pouvant pas les rendre telles, ny changer leur nature, ils s'attachoient fort peu à les traicter, à cause de cette difficulté : et prenoyent pour la pluspart des choses fabuleuses, afin de les pouvoir disposer vraysemblablement. De-là, ce Philosophe monstre que le mestier du Poete, est bien plus difficile que celuy de l'Historien : parce que celuy-cy racompte simplement les choses, comme en effect elles sont arrivees, au lieu que l'autre, les représente [non pas comme elles sont] mais bien comme elles ont deub estre. C'est en quoy l'auteur du Cid a failly, qui trouvant dans l'Histoire d'Espagne, que cette fille avoit espousé le meurtrier de son

Pere, devoit considerer que ce n'estoit pas un sujet d'un Poeme accomply, parce qu'estant historique, et par consé-quent vray, mais non pas vray-semblable, d'autant qu'il choque la raison et les bonnes mœurs, il ne pouvoit pas le changer ni le rendre propre au Poeme dramatique. Mais comme une erreur en appelle une autre, pour observer celle des vint quatre heures (excellente quand elle est bien entendue) l'Autheur François, bronche plus lourdement que l'Espagnol, et fait mal en pensant bien faire. Ce dernier, donne au moins quelque couleur à sa faute, parce que son Pœme estant irregulier, la longueur du temps qui rend tousjours les douleurs moins vives, semble en quelque façon, rendre la chose plus vray-semblable. Mais faire arriver en vint quatre heures la mort d'un pere, et les promesses de mariage de sa fille, avec celuy qui l'a tué ; et non pas encor sans le conoistre; non pas dans une rencontre innopinée; mais dans un duel dont il estoit l'appellant; c'est (comme a dit bien agreablement un de mes amis) ce qui loing d'estre bon dans les vint quatre heures, ne seroit pas suportable dans les vint quatre ans. Et par consequent (je le redis encor une fois) la regle de la vray-semblance n'est point observée, quoy qu'elle soit absolument necessaire. Et veritablement toutes ces belles actions que fit le Cid en plusieurs annees, sont tellement assemblees par force en cette Piece, pour la mettre dans les vint quatre heures, que les Personnages y semblent des Dieux de machine, qui tombent du Ciel en terre : car enfin, dans le court espace d'un jour naturel, on eslit un Gouverneur au Prince de Castille; il se fait une querelle et un combat, entre Dom Diegue et le Comte, autre combat de Rodrigue et du Comte, un autre de Rodrigue contre les Mores; un autre contre Dom Sanche ; et le mariage se conclut, entre Rodrigue et Chimene : je vous laisse à juger, si ne voila

pas un jour bien employé, et si l'on n'auroit pas grand tort d'accuser tous ces personnages de parresse? il est du subjet du Poeme Dramatique, comme de tous les corps phisiques, qui pour être parfaicts, demandent une certaine grandeur, qui ne soit ny trop vaste, ny trop resserree. Ainsi, lors que nous observons un Ouvrage de cette nature, il arrive ordinairement à la memoire, ce qui arrive aux yeux qui regardent un objet. Celuy qui voit un corps d'une diffuse grandeur, s'attachant a en remarquer les parties, ne peut pas regarder à la fois, ce grand tout qu'elles composent : de mesme, si l'action du Poeme est trop grande, celuy qui la contemple, ne sçauroit la mettre tout ensemble dans sa memoire : comme au contraire, si un corps est trop petit, les yeux qui n'ont pas loisir de le considerer, parce que presque en mesme temps, l'aspect se forme et s'esvanoüit, n'y trouvent point de volupté. Ainsi dans le Poeme, qui est l'objet de la memoire, comme tous les corps le sont des yeux, cette partie de l'ame, ne se plaist non plus à remarquer, ce qui n'admet pas son office, que ce qui l'excede. Et certainement, comme les corps pour estre beaux, ont besoin de deux choses, à sçavoir de l'ordre et de la grandeur, et que pour cette raison Aristote nie, qu'on puisse appeller les petits hommes beaux, mais ouy bien agreables ; parce que quoy qu'ils soient bien proportionnez, ils n'ont pas neantmoins cette taille avantageuse, necessaire à la beauté ; de mesme ce n'est pas assez que le Poeme ait toutes ses parties disposees avec soin, s'il n'a encore une grandeur si juste que la memoire la puisse comprendre sans peine. Or quelle doit estre cette grandeur, Aristote dont nous suivons autant le jugement, que nous nous moquons de ceux qui ne le suivent point, l'a déterminée dans cette espace de temps, qu'on voit qu'enferment deux Soleils ; en sorte que l'action qui se represente ne

qu…
d'Espagn…

doit ny exceder, ny estre moindre, que ce temps qu'il nous prescrit. Voila pourquoy autresfois Aristophane Comique Grec, se moquoit d'Æchile Poete Tragique, qui dans la Tragedie de Niobe, pour conserver la gravité de cette Heroine, l'introduisist assise au Sepulchre de ses enfans, l'espace de trois jours, sans dire une seule parole. Et voilà pourquoy le docte Heinsius, a trouvé que Buchanan avoit fait une faute, dans sa Tragedie de Jephté, ou dans le periode des vingt-quatre heures, il renferme une action, qui dans l'histoire, demandoit deux mois, ce temps ayant esté donné à la fille pour pleurer sa virginité (dit l'Escriture) Mais l'Autheur du Cid, porte bien son erreur plus avant; puis qu'il enferme plusieurs annees dans ses vint-quatre heures; et que le mariage de Chimene, et la prise de ces Roys Mores, qui dans l'Histoire d'Espagne, ne se fait que deux ou trois ans apres la mort de son pere, se fait icy le mesme jour. Car quoy que ce mariage ne se consomme pas si-tost, Chimene et Rodrigue consentent, et dés là ils sont mariez, puis que selon les Jurisconsultes, il n'est requis que le consentement pour les nopces : et qu'outre cela, Chimene est à luy, par la victoire qu'il obtient sur Don Sanche, et par l'arrest qu'en donne le Roy. Mais ce n'est pas la seule loy qu'on voit enfrainte, en cet endroit de ce Poeme : il en rompt une autre bien plus importante, puis qu'elle choque les bonnes mœurs, comme les regles de la Poesie Dramatique. Et pour connoistre cette verité, il faut savoir que le Poeme de Theâtre fut inventé, pour instruire en divertissant; et que c'est sous cet agreable habit, que se desguise la Philosophie, de peur de paroistre trop austere aux yeux du monde; et par luy (s'il faut ainsi dire) qu'elle semble dorer les pilulles, afin qu'on les prenne sans repugnance, et qu'on se trouve guary presque sans avoir connu le remede. Aussi ne manque t'elle jamais de

nous monstrer sur la Scene, la vertu recompensée et le vice tousjours puni. Que si quelquefois l'on y voit les meschans prosperer, et les gens de bien persecutez, la face des choses, ne manquant point de changer, à la fin de la Representation, ne manque point aussi de faire voir, le triomphe des innocens, et le suplice des coupables : et c'est ainsi qu'insensiblement, on nous imprime en l'ame l'horreur du vice, et l'amour de la vertu. Mais tant s'en faut que la Piece du Cid, soit faite sur ce modelle, qu'elle est de tres-mauvais exemple : l'on y voit une fille desnaturée ne parler que de ses follies, lors qu'elle ne doit parler que de son malheur, pleindre la perte de son Amant, lors qu'elle ne doit songer qu'a celle de son pere ; aimer encor ce qu'elle doit abhorrer ; souffrir en mesme temps, et en mesme maison, ce meurtrier et ce pauvre corps ; et pour achever son impieté, joindre sa main à celle qui dégoute encor du sang de son pere. Apres ce crime qui fait horreur, le spectateur n'a t'il pas raison, de penser qu'il va partir un coup de foudre, du ciel representé sur la Scene, pour chatier cette Danaide ? Ou s'il sçait cette autre regle qui deffend d'ensanglanter le Theatre, n'a t'il pas subjet de croire, qu'aussi tost qu'elle en sera partie, un Messager viendra pour le moins, luy aprendre ce chastiment ? mais cependant, ni l'un ni l'autre n'arrive ; au contraire, un Roy carresse cette impudique ; son vice y paroist rescompensé, la vertu semble bannie de la conclusion de ce Poeme ; il est une instruction au mal, un aiguillon pour nous y pousser ; et par ces fautes remarquables et dangereuses, directement opposé, aux principales Regles Dramatiques. C'estoit pour de semblables ouvrages, que Platon n'admettoit point dans sa République, toute la Poesie : mais principalement, il en bannissoit cette partie, laquelle imite en agissant, et par Representation : d'autant qu'elle offroit à l'esprit, toutes sortes de mœurs ;

les vices et les vertus, les crimes et les actions genereuses ; et qu'elle introduisoit aussi bien Atree comme Nestor. Or ne donnant pas plus de plaisir, en l'expression des bonnes actions, que des mauvaises, puis que dans la poesie, comme dans la peinture, on ne regarde que la ressemblance, et que l'image de Thersite bien faite, plaist autant que celle de Narcisse : il arrivoit de là, que les esprits des Spectateurs, estoient desbauchez par cette volupté ; qu'ils trouvoient autant de plaisir a imiter les mauvaises actions, qu'il voyoient representées avecques grace, et ou nostre nature incline, que les bonnes, qui nous semblent difficiles ; et que le Theatre estoit aussi bien l'escole des vices que des vertus .Cela (dis-je), l'avoit obligé, d'exiler les Poetes de sa République : et quoy qu'il couronnast Homere de fleurs, il n'avait pas laissé de le bannir. Mais pour moderer sa rigueur, Aristote qui connoissoit l'utilité de la Poesie, et principalement de la Dramatique, d'autant qu'elle nous imprime beaucoup mieux les bons sentimens, que les deux autres especes, et que ce que nous voyons, touche bien d'avantage l'ame, que ce que nous oyons simplement (comme l'a dit Horace) Aristote (di-je), veut en sa Poetique, que les mœurs representées dans l'action de Théatre soyent la pluspart bonnes : et que s'il y faut introduire des personnes pleines de vices, le nombre en soit moindre que des vertueuses. Cela fait que les Critiques des derniers temps, ont blasmé quelques anciennes Tragedies, ou les bonnes mœurs estoient moindres que les mauvaises ; Ainsi qu'on peut voir par exemple, dans l'Oreste d'Euripide, ou tous les personnages, excepté Pilades, ont de meschantes inclinations. Si l'Autheur que nous examinons, n'eust pas ignoré ces preceptes, comme les autres dont nous l'avons desja repris, il se fust bien empesché, de faire triompher le vice sur son Theatre, et ses Personnages auroient eu de

meilleures intentions, que celles qui les font agir. Fernand y auroit esté plus grand politique, Urraque d'inclination moins basse, Don Gomes moins ambitieux et moins insolent, Don Sanche plus genereux, Elvire de meilleur exemple pour les Suivantes, et cet Autheur n'auroit pas enseigné la vengeance, par la bouche mesme de la fille de celuy dont on se vange : Chimene n'auroit pas dit,

Les accommodements ne font rien en ce point :
Les affronts à l'honneur ne se reparent point ;
En vain on fait agir la force ou la prudence,
Si l'on guarit le mal, ce n'est qu'en apparence.

Et le reste de la troisiesme Scene du second Acte, ou par tout elle conclut à la confusion de son Amant, s'il n'attente à la vie de son pere. Comme quoy peut-il excuser le vers, où cette desnaturee s'escrie parlant de Rodrigue ?

Souffrir un tel affront, estant né Gentilhomme,

Et ceux-cy, où elle advoüe qu'elle auroit de la honte pour luy, si apres luy avoir commandé de ne pas tuer son pere, il luy pouvoit obeyr,

Et s'il peut m'obeyr, que dira-t'on de luy ?
Soit qu'il cede ou resiste au feu qui le consomme,
Mon esprit ne peut qu'estre ou honteux ou confus,
De son trop de respect, ou d'un juste refus.

Mais je descouvre encor des sentimens plus cruels et plus barbares, dans la quatriesme Scene du troisiesme Acte, qui me font horreur. C'est où cette fille (mais plustost ce Monstre) ayant devant ses yeux Rodrigue encor tout couvert d'un sang qui la devoit si fort toucher, et entendant qu'au lieu de s'excuser, et de reconnoistre sa faute, il l'authorise par ces vers :

Car enfin n'attends pas de mon affection,
Un lasche repentir d'une bonne action,

Elle respond (ô bonnes mœurs !)

Tu n'as fait le devoir que d'un homme de bien.

Si autrefois quelques-uns, comme Marcelin au livre vint-septiesme, ont mis entre les corruptions des Republiques, la lecture de Juvenal, parce qu'il enseigne le vice, quoy qu'il le reprenne; et que pour flageller l'impureté, il la monstre toute nue : que dirons-nous de ce Poeme, ou le vice est si puissamment apuyé? ou l'on en fait l'Apologie? ou l'on le pare des ornemens de la vertu? et enfin, ou il foule aux pieds les sentimens de la Nature, et les preceptes de la Morale? De ces deux preuves assez claires, je passe a la troisiesme, qui regarde le jugement, la conduite, et la bien-seance des choses: et dés la premiere Scene, je trouve de quoy m'occuper. Il faut que j'advoüe que je ne vis jamais un si mauvais Physionome, que le pere de Chimene, lors qu'il dit à la Suivante de sa fille, parlant de Don Sanche, aussi bien que de Don Rodrigue :

Jeunes, mais qui font lire aisement dans leurs yeux
L'esclatante vertu de leurs braves Ayeux.

Il n'estoit point necessaire, d'une si fausse conjecture, puisque ce malheureux Don Sanche, devoit estre battu, sans blesser ny sans estre blessé, desarmé, et pour sauver sa vie, contraint d'accepter cette honteuse condition, qui l'oblige à porter luy-mesme son espee à sa Mestresse, de la part de son ennemy. Cette procedure trop romanesque, desment ce premier discours; estant certain, que jamais un homme de cœur, ne voudra vivre par cette voye. Mais ce n'est pas la seule faute de jugement, que je remarque en cette Scene; et ces vers qui suivent m'en descouvrent encor une autre.

L'heure à present m'apelle au Conseil qui s'assemble,
Le Roy doit à son fils choisir un Gouverneur,

Ou plustost m'eslever à ce haut rang d'honneur,
Ce que pour luy mon bras chaque jour execute,
Me deffend de penser qu'aucun me le dispute.

Il faloit avec plus d'adresse, faire savoir à l'Auditeur, le sujet de la querelle qui va naistre : et non pas le faire dire hors de propos à cette Suivante, qui sert dans la Maison du Comte. Cette familiarité n'a point de raport, avec l'orgueil qu'il donne par tout à ce personnage : mais il seroit à souhaitter pour luy, qu'il eust corrigé de cette sorte, tout ce qu'il fait dire à ce Comte de Gormas : afin que d'un Capitan ridicule, il eust fait un honneste homme : tout ce qu'il dit estant plus digne d'un fanfaron, que d'une personne de valeur et de qualité. Et pour ne vous donner pas la peine, d'aller vous en esclaircir dans son livre, voyez en quels termes il fait parler ce Capitaine Fracasse.

Enfin vous l'emportez, et la faveur du Roy
Vous esleve en un rang qui n'estoit deu qu'à moy :
Les exemples vivants ont bien plus de pouvoir :
Un Prince dans un livre aprend mal son devoir ;
Et qu'à fait apres tout, ce grand nombre d'annees
Que ne puisse esgaler une de mes journees ?
Et ce bras du Royaume est le plus ferme apuy :
Grenade et l'Arragon tremblent quand ce fer brille,
Mon nom sert de rampart à toute la Castille,
Sans moy vous passeriez bien-tost sous d'autres loix,
Et si vous ne m'aviez, vous n'auriez plus de Rois.
Chaque jour, chaque instant entasse pour ma gloire,
Laurier dessus laurier, victoire sur victoire,
Le Prince pour essay de generosité
Gagneroit des combats marchant à mon costé :
Loin de froides leçons qu'à mon bras on prefere,
Il aprendroit à vaincre en me regardant faire.
Et par là cét honneur n'estoit deu qu'à mon bras :
Un jour seul ne perd pas un homme tel que moy :
Que toute sa grandeur s'arme, pour mon suplice,

Tout l'Estat perira, devant que je perisse.
D'un sceptre qui sans moy tomberoit de sa main :
Il a trop d'interest luy mesme en ma personne,
Et ma teste en tombant fairoit choir sa Couronne.
Mais t'ataquer à moy ! qui t'a rendu si vain ?
Sçais-tu bien qui je suis ?
Mais je sens que pour toy ma pitié s'interesse :
J'admire ton courage et je pleinds ta jeunesse,
Ne cherche point à faire un coup d'essay fatal,
Dispense ma valeur d'un combat inegal ;
Trop peu d'honneur pour moy suivroit cette victoire,
A vaincre sans peril on triomphe sans gloire,
On te croiroit tousjours abatu sans effort,
Et j'aurois seulement le regret de ta mort :
Retire-toy d'icy, es-tu si las de vivre ?

Je croirois assurement qu'en faisant ce roolle, l'Autheur auroit cru faire parler Matamore et non pas le Comte ; Si je ne voyois que presque tous ses personnages ont le mesme stile : et qu'il n'est pas jusqu'aux femmes, qui ne s'y piquent de bravure. Il s'est à mon advis fondé sur l'opinion commune, qui donne de la vanité aux espagnols, mais il l'a fait avec assez peu de raison ce me semble : puis que par tout il se trouve d'honnestes gens. Et ce seroit une chose bien plaisante, si parce que les Allemands et les Gascons ont la reputation d'aimer à boire et a desrober, il alloit un jour avec une esgale injustice, nous faire voir sur la Scene, un Seigneur de l'une de ces Nations qui fut yvre, et l'autre coupeur de bource. Les Espagnols sont nos ennemis (il est vray) mais on n'est pas moins bon François, pour ne les croire pas tous hipochondriaques. Et nous avons parmi nous un Exemple si illustre, et qui nous fait si bien voir que la profonde Sagesse et la haute vertu peuvent naistre en Espagne, qu'on n'en sçauroit douter sans crime. Je parlerois plus clairement de cette divine Personne, si je ne craignois de prophaner son nom sacré,

et si je n'avois peur de commettre un sacrilege, en pensant faire un acte d'adoration. Mais estant encor si esloigné des dernieres fautes de jugement, que je connois et que je dois montrer en cet Ouvrage, je m'arreste trop à ces premieres, que vous verrez suivies de beaucoup d'autres plus grandes. La seconde Scene du Cid, n'est pas plus judicieuse que celle qui la precede, car cette Suivante ni (*sic*) fait que redire, ce que l'Auditeur vient à l'heure mesme d'aprendre. C'est manquer d'adresse, et faire une faute, que les preceptes de l'Art, nous enseignent d'éviter tousjours : parce que ce n'est qu'ennuyer le spectateur ; et qu'il est inutile de raconter ce qu'il a veu. Si bien que le Poete doit prendre des temps derriere les rideaux, pour en instruire les personnages, sans persecuter ainsi ceux qui les escoutent. La troisiesme Scene est encor plus deffectueuse, en ce qu'elle attire en son erreur, toutes celles ou parlent l'Infante ou Don Sanche : je veux dire, qu'outre la bien-seance mal observee, en une amour si peu digne d'une fille de Roy, et l'une et l'autre tiennent si peu dans le corps de la piece, et sont si peu necessaires à la representation, qu'on voit clairement, que D. Urraque ny est que pour faire jouer la Beau château, et le pauvre Don Sanche, pour s'y faire batre par D. Rodrigue. Et cependant, il nous est enjoint par les Maistres, de ne mettre rien de superflu dans la Scene. Ce n'est pas que j'ignore, que les Episodes font une partie de la beauté d'un Poeme, mais il faut pour être bons, qu'ils soient plus attachez au Subject. Celuy qu'on prend pour un Poeme Dramatique, est de deux façons, car il est ou simple, ou mixte : nous appellons simple, celuy qui estant un, et continué, s'acheve sans un manifeste changement, au contraire de ce qu'on attendoit, et sans aucune recognoissance. Nous en avons un exemple dans l'Ajax de Sophocles, ou le Spectateur voit

arriver tout ce qu'il s'estoit proposé. Ajax plein de courage, ne pouvant endurer d'estre mesprisé, se met en furie, et apres qu'il revient à soy, rougissant des actions que la rage luy avoit fait faire, et vaincu de honte, il se tuë. En cela, il n'y a rien d'admirable ni de nouveau. Le subject meslé, ou non simple, s'achemine à la fin, avec quelque changement opposé, à ce qu'on attendoit, ou quelque reconnoissance, ou tous les deux ensemble. Cettuy-cy estant assez intrigué de soy, ne recherche presque aucun embellissement : au lieu que l'autre estant trop nu, a besoin d'ornements estrangers. Ces amplifications qui ne sont pas tout à fait necessaires, mais qui ne sont pas aussi hors de la chose, s'apellent Episodes chez Aristote : et l'on donne ce nom à tout ce que l'on peut inserer dans l'Argument, sans qu'il soit de l'Argument mesme. Ces Episodes qui sont aujourd'huy fort en usage, sont trouvez bons, lors qu'ils aident à faire quelque effect dans le Poeme : comme anciennement le discours d'Agamemnon, de Teucer, de Menelaus et d'Ulisse, dans l'Ajax de Sophocle, servoit pour empescher qu'on ne privast ce Heros de sepulture. Ou bien lorsqu'ils sont necessaires, ou vray-semblablement attachez au Poeme, qu'Aristote apelle Episodique, quand il peche contre cette derniere regle. Nostre Autheur (sans doute) ne sçavoit pas cette doctrine, puis qu'il se fust bien empesché de mettre tant d'Episodes dans son Poeme, qui estant mixte, n'en avoit pas besoin : ou si sa sterilité, ne luy permettoit pas de le traitter sans cette aide, il y en devoit mettre qui ne fussent pas irreguliers. Il auroit sans doute banny D. Urraque, Don Sanche et Don Arias, et n'auroit pas eu tant de feu à leur faire dire des pointes, ny tant d'ardeur à la declamation, qu'il ne se fust souvenu, que pas un de ces personnages ne servoit aux incidens de son Poeme, et n'y avoit aucun attachement necessaire. Je voy bien (pour

parler aussi des modernes) que dans la belle Mariane, ce discours des songes, que Monsieur Tristan a mis en la bouche de Pherore, n'estoit pas absolument necessaire : mais estant si bien lié, avec la vision que vient d'avoir Herodes, il y adjoute une beauté merveilleuse. Vision (dis-je) qui fait elle mesme, une partie du Sujet; et dont les presages qu'on en tire, sont fondez sur une, que ce Prince avoit euë autre-fois au bord du Jourdain. il n'en est pas ainsi de nos bouches inutiles, ce qu'elles disent n'est pas seulement superflu, mais les personnages le sont eux-mesmes. Depuis cette derniere cascade, le jugement de l'Autheur ne bronche point, jusqu'à l'ouverture du second Acte : mais en cet endroit (s'il m'est permis d'user de ce mot) il fait encor une disparate. Il vient un certain Don Arias de la part du Roy, qui a vray dire, ny vient que pour faire des pointes sur les lauriers, et sur la foudre, et pour donner sujet au Comte de Gormas, de pousser une partie des rotomontades, que je vous ay desja monstrees. On ne sçait ce qui l'ameine, il n'explique point qu'elle est sa commission, et pour conclusion de ce beau discours, il s'en retourne comme il est venu. l'Autheur me permettra de luy dire, qu'on voit bien qu'il n'est pas homme d'esclaircissement, ni de procedé. Quand deux Grands ont querelle, et que l'un est offencé à l'honneur, ce sont des Oyseaux qu'on ne laisse point aller sur leur foy : le Prince leur donne des Gardes à tous deux, qui luy respondent de leurs personnes, et qui ne souffriroient pas que le fils de l'un, vint faire un appel à l'autre : aussi voyons nous bien la dangereuse consequence, dont cette erreur est suivie et par les maximes de la conscience, le Roy ou l'Autheur, sont coupables de la mort du Comte, s'ils ne s'excusent, en d sant qu'ils n'y pensoient pas, puis que le con mandement que fait apres le Roy de l'arrester, n'est plus de saison. Dan: la troisiesme Scene de ce mesme

Acte, les delicats trouveront encor que le jugement peche, lors que Chimene dit que Rodrigue n'est pas Gentilhomme, s'il ne se vange de son pere ; ce discours est plus extravagant que genereux, dans la bouche d'une fille, et jamais aucune ne le diroit, quand mesme elle en auroit la pensee. Les plus critiques trouveroient peut-estre aussi que la bienseance voudroit, que Chimene pleurast enfermee chez elle, et non pas aux pieds du Roy, si tost apres cette mort : mais donnons ce transport à la grandeur de ses ressentimens, et à l'ardent desir de se venger, que nous scavons pourtant bien qu'elle n'a point, quoy qu'elle le deust avoir. Insensiblement nous voicy arrivez au troisiesme Acte, qui est celuy qui a fait battre des mains à tant de monde; crier miracle, à tous ceux qui ne scavent pas discerner, le bon or d'avec l'alchimie, et qui seul a fait la fausse reputation du Cid. Rodrigue y paroit d'abord chez Chimene, avec une espee qui fume encor du sang tout chaut, qu'il vient de faire respandre à son pere : et par cette extravagance si peu attendue, il donne de l'horreur à tous les judicieux qui le voyent, et qui scavent que ce corps, est encor dans la maison. Cette espouvantable procedure, choque directement le sens commun : et quand Rodrigue prit la resolution de tuer le Comte, il devoit prendre celle de ne revoir jamais sa fille. Car de nous dire qu'il vient pour se faire tuer par Chimene, c'est nous aprendre qu'il ne vient que pour faire des pointes : les filles bien nees n'usurpent jamais l'office des bourreaux ; c'est une chose qui n'a point d'exemple ; et qui seroit suportable dans une Elegie à Philis, ou le Poete peut dire, qu'il veut mourir d'une belle main, mais non pas dans le grave Poeme dramatique, qui represente serieusement, les choses comme elles doivent estre. Je remarque dans la troisiesme Scene, que nostre nouvel Homere s'endort encore; et qu'il est hors d'aparence,

qu'une fille de la condition de Chimene, n'ait pas une de ses amies chez elle, apres un si grand malheur, que celuy qui vient de luy arriver : et qui les obligeoit toutes de s'y rendre, pour adoucir sa douleur par quelques consolations. Il eust esvité cette faute de jugement, s'il n'eust pas manqué de memoire, pour ces deux vers qu'Elvire dit peu auparavant,

Chimene est au Palais de pleurs toute baignee,
Et n'en reviendra point que bien accompagnee.

Mais sans nous amuser davantage à cette contradiction, voyons à quoy sa solitude est employee. A faire des pointes execrables, des antitheses parricides, à dire effrontement qu'elle aime, ou plustost qu'elle adore (ce sont ses mots) ce qu'elle doit tant hair; et par un galimathias qui ne conclut rien. dire qu'elle veut perdre Rodrigue, et qu'elle souhaite ne le pouvoir pas. ce meschant combat de l'honneur et de l'amour, auroit au moins quelque pretexte, si le temps par son pouvoir ordinaire, avoit comme assoupy les choses ; mais dans l'instant qu'elles viennent d'arriver; que son pere n'est pas encore dans le tombeau ; qu'elle a ce funeste objet, non seulement dans l'imagination, mais devant les yeux, la faire balancer entre ces deux mouvements, ou plustost pancher tout à fait, vers celuy qui la perd ou la des-honore, c'est se rendre digne de cette Epitaphe d'un homme en vie, mais endormy, qui dit,

Sous cette casaque noire,
Repose paisiblement,
L'Autheur d'heureuse memoire,
Attendant le jugement.

En suite de cette conversation, de Chimene avec Elvire, Rodrigue sort de derrière une tapisserie, et se presente effrontément, à celle qu'il vient de faire orpheline : en cet endroit, l'un et l'autre se picquent de beaux mots; de dire

des douceurs : et semblent disputer la vivacité d'esprit en leurs reparties, avec aussi peu de jugement, qu'en auroit un homme qui se plaindroit en Musique dans une affliction, ou qui se voyant boiteux, voudroit clocher en cadence. Mais tout à coup ce beau discoureur, Rodrigue devient impudent : et dit à Chimene, parlant de ce qu'il a tué, celuy dont elle tenoit la vie,

Qu'il le feroit encor, s'il avoit à le faire.

A quoy cette bonne fille respond, qu'elle ne le blasme point ; qu'elle ne l'accuse point ; et qu'enfin, il a fort bien fait de tuer son pere. O jugement de l'Autheur, à quoy songez-vous ? O raison de l'Auditeur, qu'estes vous devenuë ? toute cette Scene est d'esgale force : mais comme les Geographes par un point, marquent toute une Province, le peu que j'en ay dit suffira, pour la faire concevoir entiere. Celle qui suit nous fait voir le pere de Rodrigue, qui parle seul comme un fou ; qui s'en va de nuict courir les rues ; qui embrasse je ne sçay quelle ombre fantastique ; et qui le plus incivil de tous les mortels, a laissé cinq cens Gentils-hommes chez luy, qui venoient luy offrir leur espee. Mais outre que la bien-seance est mal observee, j'y remarque une faute de jugement assez grande. Et pour la voir avec moy, il faut se souvenir que Fernand estoit le premier Roy de Castille, et c'est à dire Roy de deux ou trois petites Provinces. De sorte, qu'outre qu'il est assez estrange que cinq cens Gentils-hommes se trouvent à la fois, chez un de leurs amis qui a querelle, la coustume estant en ces occasions, qu'apres avoir offert leur service et leur espée, les uns sortent, à mesure que les autres entrent : il est encore plus hors d'aparence, qu'une si petite Cour que celle de Castille estoit alors, pust fournir cinq cens Gentils-hommes à D. Diegue, et pour le moins autant au Comte de Gormas, si grand Seigneur, et tant en reputation : sans ceux qui

demeuroient neutres, et ceux qui restoient aupres de la personne du Roy. C'est une chose entierement esloignée du vray-semblable, et qu'à peine pourroit faire la Cour d'Espagne, en l'estat où sont les choses maintenant. Aussi voit-on bien, que cette grande Troupe, est moins pour la querelle de Rodrigue, que pour luy aider à chasser les Mores. Et quoy que les bons Seigneurs n'y songeassent pas, l'Autheur qui fait leur destinee, les a bien sceu forçer malgré qu'ils en eussent à s'assembler, et scait luy seul, à quel usage on les doit mettre. Le quatriesme Acte commence par une Scene ou Chimene aimant son père a l'accoustumee, s'informe soigneusement, du succez des armes de Rodrigue, et demande s'il n'est point blessé. Cette Scene est suivie d'une autre, qu'il suffit de dire que fait l'Infante, pour dire qu'elle est inutile, Mais en cet endroit il faut que je die, que jamais Roy ne fut si mal obei que Don Fernand, puis qu'il se trouve, que malgré l'ordre qu'il avoit donné dés le second Acte, de munir le port, sur l'advis qu'il avoit que les Mores venoient l'attaquer, il se trouve (dis-je) que Seville estoit prise, son Throsne renversé, et sa personne et celles de ses enfans perdues, si le hazard n'eust assemblé ces bien-heureux amis de Don Diegue, qui aident Rodrigue a le sauver. Et certes le Roy qui tesmoigne qu'il n'ignore point ce desordre, a grand tort de ne punir pas ces coupables, puis que c'est par leur seule negligence que l'Autheur fait,

que d'un commun effort,
Les Mores et la Mer entrent dedans le port.

Mais il me permettra de luy dire, que cela n'a pas grande aparence, veu que la nuict on ferme les Havres d'une chaisne : principalement ayant la guerre, et de plus des advis certains que les ennemis aprochent. En suite, il dit parlant encor des Mores,

Ils anchrent, ils descendent,

Ce n'est pas sçavoir le mestier dont il parle : car en ces occasions ou l'evenement est douteux, on ne mouille point l'anchre, afin d'estre plus en estat de faire retraite, si l'on s'y voit forcé. Mais je ne suis pas encor à la fin de ses fautes, car pour découvrir le crime de Chimene, le Roy s'y sert de la plus méchante finesse du monde, et mal gré ce que le Theatre demande de serieux en cette occasion, il fait agir ce sage Prince, comme un enfant qui seroit bien enjoué, en la quatriesme Scene du quatriesme Acte. Là, dans une action de telle importance, ou sa justice devoit être balencée avec la victoire de Rodrigue, au lieu de la rendre a Chimene, qui feint de la luy demander, il s'amuse à luy faire piece ; veut esprouver si elle aime son Amant ; et en un mot, le Poete luy oste sa Couronne de dessus la teste pour le coiffer d'une Marote. Il devoit traiter avec plus de respect, la personne des Roys que l'on nous aprend estre sacrée ; et considérer celuy cy dans le Throsne de Castille, et non pas comme sur le Theatre de Mondory. Mais toute grossiere qu'est cette fourbe, elle fait pourtant donner cette criminelle dans le piege qu'on luy tend, et descouvrir aux yeux de toute la Cour par un esvanoüissement l'infame passion qui la possede. Il ne luy sert de rien de vouloir cacher sa honte, par une finesse aussi mauvaise que la premiere, estant certain que malgré ce quolibet qui dit,

Qu'on se pasme de joie, ainsi que de tristesse.

La cause de la sienne est si visible, que tous ceux qui ont l'ame grande, desireroient qu'elle fust morte, et non pas seulement esvanouye ; ainsi le quatriesme acte s'acheve, apres que Fernand a fait la plus injuste ordonnance, que Prince imagina jamais. Le dernier n'est pas plus judicieux, que ceux qui l'ont devancé : dés l'ouverture du Theatre, Rodrigue vient en plein jour revoir Chimene, avec autant d'effronterie, que s'il n'en avoit pas tué le pere ; et la perd

d'honneur absolument, dans l'esprit de tout un peuple qui le void entrer chez elle. Mais si je ne craignois de faire le plaisant mal à propos, je lui demanderois volontiers, s'il a donné de l'eau benite en passant, à ce pauvre mort, qui vray-semblablement est dans la salle? leur seconde conversation, est de mesme stile que la premiere, elle luy dit cent choses dignes d'une prostituée, pour l'obliger à batre ce pauvre sot de Don Sanche, et pour conclusion, elle adjoute avec une impudence espouventable :

Te diray-je encor plus ? va, songe à ta deffence,
Pour forcer mon devoir, pour m'imposer silence;
Et si jamais l'amour eschaufa tes esprits,
Sors vainqueur d'un combat dont Chimene est le prix,
Adieu ce mot lasché me fait rougir de honte.

Elle a bien raison de rougir et de se cacher, apres une action qui la couvre d'infamie, et qui la rend indigne de voir la lumiere. La seconde et troisiesme Scene n'est qu'une continuelle extravagance de notre Infante superflue. La quatriesme, qui se passe entre Elvire et Chimene, ne sert non plus au subjet. La cinquiesme, qui fait arriver Don Sanche, me fait aussi vous advertir que vous preniez garde, que dans le petit espace de temps, qui se coule (*sic*) à reciter cent quarante vers, l'Autheur fait aller Rodrigue s'armer chez luy, se rendre au lieu du combat; se batre; estre vainqueur; desarmer Don Sanche; luy rendre son espée; luy ordonner de l'aller porter à Chimene; et le temps qu'il faut à Don Sanche, pour venir de la place chez elle : tout cela se fait, pendant qu'on recite cent quarante vers, ce qui est absolument impossible, et qui doit passer pour une grande faute de conduite. Quand nous voulons prendre ainsi des temps au Theatre, il faut que la Musique ou les Chœurs, qui font la distinction des actes, nous en donne le moyen dans cet intervalle; car autrement, les choses ne

doivent estre representees, que de la mesme façon, qu'elles peuvent arriver naturellement. Dans toute cette Scene dont je parle, Chimene jouë le personnage d'une Furie, sur l'opinion qù'elle a que Rodrigue est mort, et dit au miserable Don Sanche, tout ce qu'elle devoit raisonnablement dire à l'autre, quand il eut tué son pere. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelque chose d'agreable en cette erreur, mais elle n'est pas judicieusement traittée; il en falloit moins pour estre bonne; parce qu'il est hors d'aparence qu'au milieu de ce grand flux de paroles, D. Sanche pour la desabuser ne puisse pas prendre le temps, de luy crier, il n'est pas mort. Comme ils en sont là, le Roy et toute la Cour arrive; et c'est devant cette grande assemblee, que Dame Chimene leve le Masque ; qu'elle confesse ingenument ses folies desnaturees ; et que pour les achever, voyant que Rodrigue est en vie, elle prononce enfin un *ouy* si criminel, qu'à l'instant mesme, le remords de conscience la force de dire :

> *Sire, qu'elle* (sic) *apparence a ce triste himenée ?*
> *Qu'un mesme jour commence et finisse mon deuil,*
> *Mette en mon lict Rodrigue, et mon pere au cercueil ?*
> *C'est trop d'intelligence avec son homicide ;*
> *Vers ses Manes sacrez, c'est me rendre perfide ;*
> *Et soüiller mon honneur, d'un reproche eternel,*
> *D'avoir trempé mes mains, dans le sang paternel.*

Demeurons-en d'accord avec elle, puis que c'est la seule chose raisonnable qu'elle a dite. Et devant que passer de la conduite de ce Poeme, à la censure des vers, disons encor, que le Theatre en est si mal entendu, qu'un mesme lieu, representant l'Apartement du Roy, celuy de l'Infante, la maison de Chimene et la ruë, presques sans changer de face, le Spectateur ne sçait le plus souvent où sont les Acteurs. Maintenant, pour la versification, j'advoüe qu'elle est la meilleure de cet Autheur; mais elle n'est point assez

parfaite, pour avoir dit luy mesme (1) qu'il quite la terre; que son vol le cache dans les Cieux; qu'il y rit du desespoir de tous ceux qui l'envient; et qu'il n'a point de Rivaux, qui ne soient fort honorez, quand il daigne les traiter d'esgal. Si le Malherbe en avoit dit autant, je doute mesme si ce ne seroit point trop (2). Mais voyons un peu, si ce soleil qui croit estre aux Cieux est sans taches, ou si, malgré son esclat pretendu, nous aurons la veuë assez forte, pour le regarder fixement et pour les appercevoir. Je commence par le premier vers de la Piece.

Entre tous ces Amants, dont la jeune ferveur,

C'est parler François en Allemand, que de donner de la jeunesse à la ferveur; cette Epithete n'est pas en son lieu. Et fort improprement nous dirions, ma jeune peine, ma jeune douleur, ma jeune inquietude, ma jeune crainte, et mille autres semblables termes impropres.

Ce n'est pas que Chimene escoute leurs souspirs,
Ou d'un regard propice anime leurs desirs.

Cela manque de construction. Et pour qu'elle y fust il falloit dire, à mon advis, ce n'est pas que Chimene escoute leurs soupirs, ni que d'un regard propice elle anime leurs desirs.

Tant qu'à duré sa force, a passé pour merveille,

Icy tout de mesme, il falloit dire a passé pour une merveille.

L'heure à présent m'appelle au Conseil qui s'assemble,

Ce mot d'a present, est trop bas pour les vers; et qui

(1) Voir l'*Excuse à Ariste*. Les rivaux de Corneille, on l'a déjà vu, et on le verra encore, n'ont jamais pu lui pardonner cette épître.

(2) Pourtant Malherbe avait dit :

Ce que Malherbe écrit dure éternellement.

s'assemble est superflu, il suffisoit de dire, l'heure m'apelle au Conseil.

Deux mots dont tous vos sens doivent estre charmez,

Il n'est point vray qu'une bonne nouvelle charme tous les sens ; puis que la Veue, l'Odorat, le Goust ni l'Atouchement, n'y peuvent avoir aucune part. Cette figure qui fait prendre une partie pour le tout, et qui chez les sçavants s'appelle Sinecdoche, est icy trop hyberbolyque.

Et je vous voy pensive et triste chaque jour,
L'informer avec soin comme va son amour,

Cela n'est pas bien dit : il devoit y avoir, et je vous voy pensive et triste chaque jour, vous informer (et non pas l'informer) comme quoy va son amour, et non pas comme va son amour.

Que je meurs s'il s'acheve, et ne s'acheve pas.

Pour la construction, il faloit dire, que je meurs s'il s'acheve, et s'il ne s'acheve pas.

Elle rendra le calme à vos esprits flottants,

Je ne tiens pas que cette façon de faire flotter les esprits soit bonne : joint qu'il falloit dire l'esprit, parce que les esprits en plurier, s'entendent des vitaux et des animaux, et non pas de cette haute partie de l'ame, ou reside la volonté.

Ma plus douce esperance, est de perdre l'espoir,

Ce vers si je ne me trompe n'est pas loin du galimathias.

Le Prince pour essay de generosité,

Ce mot d'essay, et celui de generosité, estant si pres l'un de l'autre, font une fausse rime dans le vers, bien desagreable, et que l'on doit tousjours esviter.

Gagneroit des combats marchant à mon costé,

On dit bien gagner une bataille, mais on ne dit point, il a gagné le combat.

Parlons en mieux le Roy fait honneur à vostre aage.

La cesure manque à ce vers.

Le premier dont ma race ait veu rougir son front.

Je trouve que le front d'une race, est une assez estrange chose : il ne falloit plus que dire, les bras de ma lignee ; et les cuisses de ma posterité.

Qui tombe sur son chef, rejaillit sur mon front :

Cette façon de dire le chef, pour la teste, est hors de mode : et l'Auteur du Cid a tort d'en user si souvent.

Au surplus, pour ne te point flatter.

Ce mot de surplus est de Chicane, et non de Poesie, ny de la Cour.

Se faire un feau rampart, de mille funerailles.

J'aurois basti ce rampart de corps morts, et d'armes brisees, et non pas de funerailles ; cette phrase est extravagante, et ne veut rien dire.

Plus l'offenceur est cher,

Ce mot d'offenceur n'est point François : et quoy que son Autheur se croye assez grand homme pour enrichir la langue, et qu'il use souvent de ce terme nouveau, je pense qu'on le renvoyera avec Isnel.

A mon aveuglement, rendez un peu de jour.

On ne rend pas le jour à l'aveuglement, mais ouy bien à l'aveugle.

Allons mon ame, et puis qu'il faut mourir,

J'aimerois autant dire, allons moy-mesme, et puis qu'il faut mourir : cette exclamation n'a point de sens.

Respecter un amour dont mon ame esgaree,
Void la perte asseurée

Ce mot d'esgarée n'est mis que pour rimer, et n'a nulle signification en cet endroit.

Je rendray mon sang pur, comme le j'ay receu :

Je ne sçay dans quel Aphorisme d'Hipocrate, l'Autheur a remarqué, qu'une mauvaise action corrompt le sang, mais contre ce qu'il dit, je croy plus raisonnablement, que Rodrigue l'a tout bruslé, par cette noire melancholie qui le possede.

Ce grand courage cede,
Il y prend grande part,
Un si grand crime,
Et quelque grand qu'il fust ;

Pour un grand Poete, voila bien des grandeurs qui se touchent.

Pour le faire abolir sont plus que suffisans,

Sont plus que suffisans, est une façon de parler basse et populaire, qui ne veut rien dire : non plus qu'une autre dont il se sert quand il dit,

faire l'impossible,

A le bien prendre, c'est ne vouloir rien faire que de vouloir faire, ce qu'on ne peut faire. On pardonne ces fautes, aux petites gens qui s'en servent, mais non pas aux grands Autheurs, tel que le croit estre celui du Cid. Il dit parlant de la querelle de Don Diegue :

Elle à fait trop de bruit pour ne pas s'accorder,

il faut dire pour n'estre pas accordée, car elle ne s'accorde point elle mesme.

Les hommes valeureux, le sont du premier coup,

Ce premier coup, est une phrase trop basse pour la Poesie.

Vous laissez choir ainsi ce glorieux courage.

Faire choir un courage, n'est pas proprement parler.

Si dessous sa valeur, ce grand guerrier s'abat,

Outre que cette parole de s'abat, a le son trop approchant de celuy du Sabat, il falloit dire est abatu, et non pas s'abat.

Le Portugal se rendre, et ses nobles journees,
Porter de là les mers ses hautes destinees,

Il falloit dire ses grands exploits, car ses nobles journées ne disent rien qui vaille.

Au milieu de l'Afrique arborer ses lauriers.

Le mot d'arborer fort bon pour les Estandars, ne vaut rien pour les arbres, il falloit y mettre planter.

Pleurez pleurez mes yeux, et fondez vous en eau,
La moitiè de ma vie, a mis l'autre au tombeau,
Et m'oblige à venger, apres ce coup funeste,
Celle que je n'ay plus, sur celle qui me reste,

Ces quatre vers, que l'on a trouvez si beaux, ne sont pourtant qu'une hapelourde ; car premierement ces yeux fondus, donnent une vilaine idée à tous les esprits delicats. On dit bien fondre en larmes, mais on ne dit point fondre les yeux. De plus, on appelle bien une Mestresse la moitié de sa vie, mais on ne nomme point un pere ainsi. Et puis, dire que la moitié d'une vie, a tué l'autre moitié, et qu'on doit venger cette moitié, sur l'autre moitié, et parler et marcher avec une troisiesme vie, apres avoir perdu ces deux moitiez, tout cela n'est qu'une fausse lumiere, qui esblouit l'esprit, de ceux qui se plaisent à la voir briller.

Il deschire mon cœur, sans partager mon ame,

Ce vers n'est encor à mon advis qu'un galimathias pompeux : car le cœur et l'ame, sont tous deux pris en ce sens, pour la partie ou resident les passions.

Quoy, du sang de mon pere encor toute trempee :

Ce vers me fait souvenir, qu'il y en a un autre tout pareil qui dit :

Quoy, du sang de Rodrigue encor toute trempee !

Cette conformité de mots, de rime et de pensee, monstre une grande sterilité d'esprit.

Mais sans quitter l'envie,

Il falloit dire sans perdre l'envie, ce mot de quitter n'est pas en son lieu.

Aux traits de ton amour, ni de ton desespoir.

Ce mot de trait, en cette signification est populaire, et s'il eust dit aux effets, la Phrase eust esté bien plus noble.

Vigueur, vainqueur, trompeur, peur,

Ce sont quatre fausses rimes, qui se touchent, et qu'un esprit exact ne doit pas mettre si pres.

Ma crainte est dissipee, et mes ennuis cessez,

Ce n'est point parler François, on dit finis, ou terminez, et le mot de cessez, ne se met jamais comme il est là.

Ou fut jadis l'affront que ton courage efface.

Ce jadis ne vaut rien du tout en cet endroit : par ce qu'il marque une chose faite il y a long-temps, et nous sçavons qu'il n'y a que quatre ou cinq heures, que Don Diegue a receu le soufflet dont il entend parler.

et le sang qui m'anime,

L'Autheur n'est pas bon Anathomiste : ce n'est point le

sang qui anime, car il a besoin luy mesme d'estre animé, par les esprits vitaux qui se forment au cœur, et dont il n'est (pour user du terme de l'Art) que le veicule.

leur brigade étoit preste,

Cinq cens hommes est un trop grand nombre, pour ne l'appeller que brigade : il y a des Regimens entiers, qui n'en ont pas d'avantage : et quand on se pique de vouloir parler des choses, selon les termes de l'Art, il en faut scavoir la veritable signification, autrement on paroit ridicule, en voulant paroistre sçavant.

Tant à nous voir marcher en si bon esquipage.

C'est encor parler de la guerre en bon bourgeois qui va à la garde : au lieu de ce vilain mot d'esquipage, qui ne vaut rien là, il falloit dire en si bon ordre.

Sortir d'une bataille, et combattre à l'instant.

Tout de mesme, ce combat des Mores fait de nuict, n'estoit point une bataille.

Que ce jeune Seigneur endosse le harnois,

Ce jeune Seigneur qui endosse le harnois, est du temps de moult, de pieca, et d'aincois.

Et leurs terreurs s'oublient,

Cela ne vaut rien : on doit dire finissent, cessent, ou se dissipent : car ces terreurs qui s'oublient elles mesmes, ne sont qu'un pur galimathias.

Contrefaites le triste,

Ce mot de contrefaites est trop bas pour la Poesie, on doit dire, feignés d'estre triste. Il y a encor cent fautes pareilles dans cette Piece, soit pour la phrase, ou soit pour la construction : mais sans m'arrester davantage, je veux

passer de l'examen des vers, à la preuve des larcins, aussi tost que pour montrer, comme cét Autheur est sterile, j'auray fait remarquer combien de fois dans son Poeme, il a mis les pauvres lauriers si communs, voyez le je vous en supplie.

Ils y prennent naissance au milieu des lauriers,
Laurier dessus laurier, victoire sur victoire,
Que pour voir en un jour flestrir tant de lauriers,
Tout couvert de lauriers, craignez encore la foudre,
Mille et mille lauriers, dont sa teste est couverte,
Au milieu de l'Afrique arborer ses lauriers,
J'iray sous mes Cyprez accabler ses lauriers,
Le chef au lieu de fleurs, couronné de lauriers,
Luy gagnant un laurier, vous impose silence.

La derniere partie de mon Ouvrage, ne me donnera pas plus de peine que les autres. Le Cid est une Comedie Espagnole, dont presque tout l'ordre, Scene pour Scene, et toutes les pensees de la Françoise sont tirees : et cependant, ni Mondory, ny les Affiches, ny l'Impression, n'ont apellé ce Poeme, ny traduction, ny paraphrase, ny seulement imitation : mais bien en ont-ils parlé, comme d'une chose qui seroit purement, à celuy qui n'en est que le traducteur ; et luy-mesme a dit (comme un autre a desja remarqué)

Qu'il ne doit qu'à luy seul, toute sa renommee.

Mais sans perdre une chose si precieuse que le temps, trouvez bon que je m'aquitte de ma promesse, et que je fasse voir que j'entends aussi l'Espagnol : (1)

De mis hasañas escritas,
Dare al Principe un traslado,

---

(1) Scudéry, s'il entend l'espagnol, le cite souvent assez mal. Nous rectifions ses citations d'après l'édition des *Mocedades del Cid*, donnée par M. Ernest Mérimée, Toulouse, 1890.

Y aprendera en lo que hize
Sino aprende en lo que hago.

Pour s'instruire d'exemple en despit de l'envie,
Il lira seulement l'histoire de ma vie.

Esse sentimiento adoro,
Essa colera me agrada!

Agreable colere,
Digne ressentiment à ma douleur bien doux!

Lava, lava con sangre,
Porque el honor que se lava,
Con sangre se ha de lavar (1).

Ce n'est que dans le sang, qu'on lave un tel outrage.

Poderoso es el contrario,

Je te donne à combattre, un homme à redouter.

Aqui ofensa, y alli espada,

Enfin tu sçais l'affront, et tu tiens la vengeance.

No tengo mas que dezirte.

Je ne te dis plus rien.

Y voy a llorar afrentas.

Accablé des malheurs ou le destin me range,
Je m'en vay les pleurer.

Mi padre el ofendido
.... amarga pena!
el ofensor, el padre de Ximena.

O Dieu l'estrange peine!
En cet affront, mon pere est l'offencé,
Et l'offenceur, le pere de Chimene.

---

(1) Scudéry a ici arrangé, ou plutôt dérangé, le texte espagnol qui dit:

.... lava
Con sangre, que sangre sola
Quita semejuntes manchas.

Confieso que fue locura,
Mas no la quiero emendar :

Je l'advoüe entre nous, quand je luy fis l'affront,
J'eus le sang un peu chaut, et le bras un peu prompt,
Mais puis que s'en est fait, le coup est sans remede.

Que los hombres como yo,
Tienen mucho que perder.

Un jour seul ne perd pas, un homme tel que moy.

Y ha de perderse Castilla,
Antes que yo,

Tout l'Estat perira, devant que je perisse.

R. Conde ! — G. Quien es? — R. A esta parte
Quiero dezirte quien soy.
— G. Que me quieres? — R. Quiero hablarte.
Aquel viejo que està alli,
Sabes quien es? — G. Y a lo se.
Porque lo dizes? — R. Porque?
Habla bajo, escucha. — G. Di.
— R. No sabes que fue despojo
De honra, y vallor? — G. Si seria.
— R. Y que es sangre suya y mia
La que yo tengo en el òjo ?
Sabes ? — G. Y el sabello,
.... que ha de importar?
— R. Si vamos a otro lugar
Sabras lo mucho que importa.

R. *A moy Comte deux mots.* — G. *Parle.* — R. *Oste moy*
[*d'un doute,*
Connois-tu bien Don Diegue. — G. *Ouy.* — R. *Parlons*
[*bas, escoute,*
Sçais-tu que ce viellard, fut la mesme vertu,
La vaillance et l'honneur de son temps, le sçais-tu ?
G. *Peut-estre.* — R. *Cette ardeur que dans les yeux je porte,*
Sçais-tu que c'est son sang, le sçais-tu ? — G. *Que m'importe ?*
R. *A quatre pas d'icy, je te le fais sçavoir.*

Como la ofensa sabia,
Luego cay en la vengança.

Des que j'ay sceu l'affront, j'ay preveu la vengeance.

Justicia, justicia pido!

Sire, Sire justice.

Señor, mi padre he perdido,

Il a tué mon père,

Señor, mi honor he cobrado,

Il a vangé le sien.

Que me habló
Por la boca de la herida.

Me parloit par sa playe,
Par cette triste bouche, il empruntoit ma voix.

Y escrivio.............
Con sangre mi obligacion.

Son sang sur la poussiere, escrivoit mon devoir.

Castigar en la cabeça
Los delitos de la mano.

Quand le bras a failly, l'on en punit la teste.

Que mi sangre..............
Saldra limpida.

Je rendray mon sang pur,

.... Sosiegate,
Ximena.

Prends du repos ma fille.

Mi llanto crece!

C'est croistre mes malheurs.

Que has hecho Rodrigo?

Rodrigue qu'as-tu fait?

No mataste al Conde?

Quoy viens-tu jusqu'icy braver l'ombre du Comte,
Ne l'as-tu pas tué?

Importauale a mi honor.

Mon honneur de ma main a voulu cet effort.

Quando fue casa del muerto,
Sagrado del matador?

Mais chercher ton azile, en la Maison du mort?
Jamais un meurtrier, en fit-il son refuge?

[Ximena] està
Çerca palacio, y vendra
Accompañada.

Chimène est au Palais,
Et n'en reviendra point que bien accompagnee

Ay afligida!
Que la mitad de mi vida,
Ha muerto la otra mitad.
.... al vengar
De mi vida la una parte,
Sin las dos he de quedar?

Pleurez, pleurez mes yeux, et fondez vous en eau,
La moitié de ma vie, a mis l'autre au tombeau,
Et m'oblige à venger, apres ce coup funeste,
Celle que je n'ay plus, sur celle qui me reste.

Te de el gusto de matarme,
Sin la pena del seguirme.

Et bien, sans vous donner la peine de poursuivre,
Soulez vous du plaisir de m'empescher de vivre.

..... Rodrigo, Rodrigo
En my casa?

Rodrigue en ma Maison, Rodrigue devant moi?

Escucha!

Escoute moy!

Muero.

Je me meurs.

Solo quiero,
Que en oyendo lo que digo,
Respondas con este azero.

Quatre mots seulement,
Apres ne me responds qu'avecques cette espee.

Con tal fuerça que tu amor
Puso en duda my vengança,
Mas en tan gran desuentura,
Lucharon a mi despecho,
Contrapuestos en mi pecho,
My afrenta con tu hermosura,
Y tu, Señora, vencieras,
A no hauer imaginado,
Que affrentado,
Por infame aborrecieras,
Quien quisiste por honrado,

Ma flame assez long-temps n'ait combatu pour toi:
Juge de son pouvoir, dans une telle offence,
J'ai pu douter encor, si j'en prendrois vengeance;
Reduit à te desplaire, ou souffrir un affront,
J'ay retenu ma main, j'ai creu mon bras trop promt,
Je me suis accusé, de trop de violence,
Et ta beauté sans doute emportoit la balence,
Si je n'eusse opposé, contre tous tes appas,
Qu'un homme sans honneur ne te meritoit pas:
Qu'apres m'avoir chery, quand je vivois sans blame,
Qui m'aima genereux, me hairoit infame.

No te doy la culpa a ti
De que desdichada soy.

Je ne t'accuse point, je pleure mes malheurs.

Que en dar vengança a tu afrenta,
Como cauallero hiziste.

Tu n'as fait le devoir, que d'un homme de bien.

Disculpara mi decoro,
Con quien piensa que te adoro,
El saber que te persigo.

Et je veux que la voix de la plus noire envie
Esleve au Ciel ma gloire, et pleigne mes ennuis,
Sçachant que je t'adore, et que je te poursuis.

Mas soy parte,
Para solo perseguirte,
Pero no para matarte.

Va je suis ta partie, et non pas ton bourreau.

Pues tu rigor que hazer quiere?

A quoi te resouds-tu ?

Por mi honor.....
He de hazer
Contra ti quanto pudiere,
Deseando no poder.

Malgré des feux si beaux, qui rompent ma colere,
Je feray mon possible à bien venger mon pere,
Mais malgré la rigueur d'un si cruel devoir,
Mon unique souhait, est de ne rien pouvoir.

Ay Rodrigo ! quien pensara !

Rodrigue, qui l'eut cru ?

Ay Ximena ! quien dixera !

Chimene, qui l'eust dit ?

Que mi dicha se acabara ?

Que notre heur fut si proche, et si tost se perdit,

Vete, y mira a la salida
No te vean :

Adieu, sors, et surtout, garde bien qu'on te voye,

Quedate yreme muriendo.

Adieu, je vay traisner une mourante vie.

..... Aliento tomo
Para en tus alabanças empleallo.

Laisse moy prendre haleine, afin de te loüer.

Brauemente provaste ! bien lo hiziste !
Bien mis pasados brios imitaste.

Ma valeur n'a point lieu de te desadvoüer,
Tu l'as bien imitee :

Toca las blancas canas que me honraste,
Llega la tierna boca a la mexilla
Donde la mancha de mi honor quitaste.

Touche ces cheveux blancs, à qui tu rends l'honneur,
Viens baiser cette joüe, et reconnois la place,
Ou fut jadis l'affront, que ton courage efface.

A quien como la causa se atribuya,
Si hay en mi algun valor, y fortaleza.

L'honneur vous en deu, les Cieux me sont tesmoins
Qu'estant sorty de vous, je ne pouvois pas moins.

Tanto atribula un plazer,
Como congoxa un pesar.

On se pasme de joie, ainsi que de tristesse.

Apres ce que vous venez de voir, jugez (Lecteur) si un Ouvrage dont le sujet ne vaut rien, qui choque les principales regles du Poeme Dramatique, qui manque de jugement en sa conduite, qui a beaucoup de meschants vers, et dont presques toutes les beautez sont desrobees, peut legitimement pretendre, à la gloire de n'avoir point esté surpassé, que luy attribue son Autheur, avec si peu de raison? peut estre sera-t'il assez vain, pour penser que l'envie m'aura fait escrire, mais je vous conjure de croire, qu'un vice si bas n'est point en mon ame ; et qu'estant ce que je suis, si j'avois de l'ambition, elle auroit un plus haut objet, que la renommée de cét Autheur. Au reste, on m'a dit qu'il pretend en ses responses, examiner les œuvres des autres, au lieu de tascher de justifier les siennes : mais outre que cette procedure n'est pas bonne, nos erreurs ne le pouvant pas rendre innocent, je veux le relever de cette peine pour ce qui me regarde, en advouant ingenument, que je croy

qu'il y a beaucoup de fautes dans mes Ouvrages, que je ne voy point, et confessant mesme à ma honte, qu'il y en a beaucoup que je voy, et que ma negligence y laisse. Aussi ne pretend-je pas faire croire que je suis parfait, et je ne me propose autre fin, que de monstrer qu'il ne l'est pas tant qu'il le croit estre. Et certainement, comme je n'aime point cette guerre de plume, j'aurois caché ses fautes, comme je cache son nom et le mien, si, pour la reputation de tous ceux qui font des vers, je n'avois cru que j'estois obligé, de faire voir à l'Autheur du CID, qu'il se doit contenter de l'honneur, d'estre Citoyen d'une si belle Republique, sans s'imaginer mal à propos, qu'il en peut devenir le Tiran.

V. — LA DEFFENSE DU CID [1].

CES jours passez voyant paroistre un livret contre le sentiment commun, et contre l'approbation generale que tous les bons Esprits avoient donnee à la Tragicomedie DU CID, et remarquant que ce livret poussoit une si foible voix qu'on empruntoit tous les Echos de la Gazette pour la faire mieux retentir, et que d'ailleurs il se presentoit hors de saison apres avoir souffert sans resistance que son ennemy fist la conqueste et triomphast de la creance de tout le monde : je jugeay que son effet seroit pareil à celuy d'une troupe de picoreurs qui n'osant affronter un regiment le laissent librement passer pour venir fondre apres sur la queüe et se ruer sur du bagage. Et me sentant pressé par la clameur importune de ces Gazettons du Pont-neuf pendant une semaine ne voyant point de jour à me mettre en colère contre eux mon despit s'avança jusqu'au livre que j'achetay tout indigné de ce qu'il troubloit le plaisir que j'avois eu à lire quelques Scenes DU CID à l'ouverture du premier feuillet ma veüe tomba sur ces mots AUX DESPENS DE L'AUTHEUR : certes pensay-je en moy, cet esprit prognostique, comme un fidele Almanach, l'evenement de son livre qui aura cours aux despens de sa reputation. Et me mettant à lire pour entrevoir le dessein de l'Autheur dedans le cours de

---

(1) Par Faret (?).

ÉD. PRINC. *A Paris, M.DC. XXXVII.* In-4° de 28 pp., y compris le titre (Bibl. Ste-Geneviève Y. 458 (1) Rés.). — Publié, en *fac-simile*, par M. Lormier, pour la *Société des Bibliophiles Normands*, 1879.

ses paroles. Je fis jugement que cette œuvre estoit la descharge de sa melancolie, me persuadant par la suite de son discours que le grand esclat de l'ouvrage fait pour LE CID, avoit produit sur l'ame de ce personnage ce que le soleil fait quand il est joint à la canicule à l'endroit de nos corps qu'il desseiche et recuit, et faisant boüillir au dedans la melancolie, rend la ratte où elle se retire fort dure et importune. Je le leuz donc en paix, et permis le libre cours à cet esprit qui se purgeoit, dont je ne m'offensois non plus que des plaintes d'un malade de qui le mal cautionne et excuse l'impatience, me promettant que cet homme seroit desormais bien gay apres avoir mis hors tant de mauvaises humeurs, ce qui me fait croire que je pourrois par une Responce l'aborder seurement sans craindre son indignation, pensant bien qu'il ny en pourrait plus avoir, ayant jetté tant de bile noire : En tous cas je me suis persuadé qu'il ne sera pas plus mauvais à la recharge qu'à l'attaque, où son plus grand feu est employé. Et comme le grand zele qui l'anime à l'honneur des Poëtes luy a fait prendre la plume, le desir de mettre paix entre deux combatans, me porte à en arrester le cours en luy monstrant tout doucement que sa veüe est preoccupee, et son organe vicie comme d'un fievreux à qui le vin semble amer à cause du fiel qui s'amasse sur sa langue et sur son palais. Des esprits plus avantageux que le mien eussent renvoyé son livre à la jalousie conceüe à l'encontre DU CID, comme un effet naturel à sa cause propre, mais je me suis voulu efforcer d'avoir de luy de plus hauts sentiments, et croire quoy qu'à peine qu'une grande ame comme la sienne ne se laisse pas toucher, ny mesme abborder par l'envie qui est la plus basse de toutes les passions de l'homme, et le plus fort argument qu'il est eloisgné de la vertu, puisque par elle le bien luy desplaist mesme en autruy, où il ne peut

contraindre à aucune subjection, mais en voulant le refuter, j'ay bien rencontré de l'obstacle, trouvant son œuvre si confus qu'il offusque son dessein. Sa pensee est de frapper sur celuy qui nous a fait parler François, cette belle Tragi-comedie, mais n'y trouvant que peu ou point de prise il s'est fait de l'Autheur et du Traducteur un seul objet de son mespris, les meslant confusément tous deux comme un sujet unique de la Satire qu'il en fait, mais parce que l'ordre me plait, je traitteray à part ce qu'il dit contre l'Autheur et separement, aussi les deffauts qu'il allegue contre son Traducteur faisant ainsi de ce discours deux parties sans obmettre pourtant la suite des cinq poincts où se reduit sa censure lesquels je cite mot à mot.

1. Que le sujet n'en vaut rien.
2. Qu'il choque les principales reigles du Poëme Dramatique.
3. Qu'il manque de jugement en sa conduite.
4. Qu'il a beaucoup de meschans vers.
5. Que presque tout ce qu'il a de beautez sont empruntees.

De ces cinq articles, les trois premiers ne peuvent regarder que l'Autheur, le Traducteur n'y a point de part, il n'a qu'à se deffendre des derniers où l'imposition qu'on luy fait est si legere qu'elle ne merite pas son courroux, une moindre plume de beaucoup que la sienne pourra bien destourner le coup.

PREMIERE PARTIE.

LE Censeur apres avoir avancé que Guillen de Castro estoit l'Autheur DU CID, et qu'il Espagnol de nation, que les annees de six siecles ont laissé pourrir tout à l'aise

dans le tombeau sans deterrer ses os ou troubler son esprit, s'est advisé de le combatre sans l'avoir appelé ny aucun en sa place, s'escrimant contre un phantosme qu'il en a luy-mesme formé, et me fait ressouvenir de ce jeune Cavalerice, dont les Humanitez font foy, qui pour se façonner au combat à cheval courant un jour contre le Faquin, et ayant bien ajusté sa course, il donna de droict fil où il avoit dessein de frapper, dequoy tout ravy de joie, il se retourne vers l'un des spectateurs : et bien, dit-il, est-ce pas-là un beau coup, fort bien, dit l'autre, contre un ennemy de bois. Le pauvre Castro qu'on attaque icy n'est plus qu'un tronc de bois n'estant plus vivant qu'aux monuments et aux statuës qu'on a dressé pour luy aprés sa mort, contre lequel les coups de nostre Censeur ne pouvant faire de blessure, je ne veux pas entreprendre de fendre la meslee, et paroistre tout armé à sa deffense. En faveur de luy, toutesfois je pourrois alleguer contre la tache qu'on nous veut monstrer en luy du manque de jugement, tant au chois des matieres qu'en la distribution et l'ordre des parties de sa Tragicomedie que la Poësie est une fureur dont les mouvements ne sont pas si exactement conduits par la prudence en quelque façon on peut dire d'elle ce qu'un pere de la venerable Antiquité disoit de l'amour, qu'il est plus divin que la dilection, parce qu'il emporte et ravit le cœur à son objet avant toute élection, il y va sans consulter, attiré par le charme dont il est possédé qui luy oste la cognoissance qu'il se puisse trouver d'autre bien qui le mette en estat de choisir. Celuy qui le transporte lui paroissant unique, mais la dilection ne va jamais qu'apres un chois qui la precede, et qui suppose deux biens qui entr'eux debattent du prix de leur excellence, puis que dilection est un amour d'election et plus il y a de raisonnement en nos affections sur tout au respect de Dieu plus il y a de l'humain, et où il y en a le

moins et plus de ravissement vers le supréme bien plus il y a du divin, n'estans à cela attirez que par la pure beauté de l'objet. La Poësie a quelque chose de pareil, et ses lumieres partent d'une certaine fecondité d'esprit qui devance toutes nos reflexions, et qui sortans de l'intime fonds de l'ame tiennent en quelque façon du divin, puis qu'elles viennent immediatement de son image qui est en nous, et de vray, nous sentons en la lecture des Poëtes que là ou cette fureur deffaut leurs pensees n'agissent que foiblement sur nous et les mouvements qui en naissent restent toujours à nos ames languissans et peu efficaces : il est des Poëtes comme des femmes pour cette raison, dont les premières pensees sont plus vives et plus heureuses que les secondes ou leurs reflexions, parce qu'estant plus humides leur chaleur qui est prompte se trouve mieux fecondée par l'humidité qui est flexible et maniable, et qui luy obeït plus aisément qu'elle ne feroit par la seicheresse qui est plus lente et paresseuse, ce qui fait que les Poëtes excellens ou ne font jamais des pièces de longue haleine, ou bien c'est à traites et reprises, cette fureur est en eux trop active pour pouvoir longuement durer. Et pour marque que les Poëtes excellens n'agissent que par cette fureur qui semble tenir le dessus du jugement, c'est que tous ceux qui ont esté sans pareil en leur mestier ont esté d'une foible conduite en leur fortune, ainsi que nous voyons les artisans qui passent le commun.

Pour ne pas toutesfois avoüer les deffauts que le Censeur luy donne, il le reprend à mon advis mal à propos d'avoir inséré dans sa pièce quelque Scene, où il fait paroistre une Infante qui est touchee de mesme passion que Chimene, puis qu'elle n'entre pas dans la conclusion de la Tragicomedie, et n'est pas une des parties qui fasse corps. Je responds qu'il se mesprend, et qu'il n'est pas necessaire que

tout ce qui embellit et donne ornement, fasse partie de la chose belle, les mouches et les assassins sur le visage d'une femme n'en font pas ny les traits, ny les parties; mais on ne laisse pas de les y trouver bien assises, puisqu'elles servent à relever la blancheur par leur opposition, et l'Infante introduite ne peut point estre inutile au dessein DU CID, bien qu'elle ne soit pas du corps de son dessein, puis qu'elle sert à relever les merites de Rodrigue dont elle avoit esté esprise toute Infante qu'elle estoit, et par la mesme à excuser Chimene de s'estre affermie à une passion où elle avoit veu une Reyne assujetie.

Le Censeur a aussi peu de raison de blasmer l'Autheur DU CID. d'estre trop enflé en sa memoire de parler et trop hiperbolique aux loüanges qu'il donne apres la cheute honteuse qu'il en court luy-mesme en son livre; où en la page 18 parlant d'une auguste Reyne, il use de ces mots (Je parlerois plus clairement de cette divine personne, si je ne craignois de prophaner son nom sacré, et si je n'avois peur de commettre un sacrilege en pensant faire un acte d'adoration). Paroles qui ne peuvent bien estre tolerees qu'en la bouche d'un Payen, qui tiendroit son Roy pour un Dieu, et qu'il adoreroit pour tel, si bien qu'on luy peut reprocher ce que Platon fit à Diogenes, qui sautant sur le lict de l'autre et le gastant de ses pieds, dit. Je foule aux pieds la vanité de Platon à quoy luy fut respondu tu le foules à la vérité, mais c'est par' un autre fast, et qui voudrait toucher tous les manquemens de son livre on trouveroit la piece bien plus defectueuse que celle qu'il combat et bien moins agréable. Il conjure les honnestes gens de ne point condamner sans les ouyr les Sophonisbes, les Cesars, etc., qui les ont charmes sur le theatre, et je conjure les mesmes honnestes gens de juger si ces pieces là ont peu charmer sans estre ouyes. Et faisant le Philosophe,

il dit que le peuple se laisse tromper par celuy de tous les sens le plus facile à decevoir, il seroit plus que tous les maistres du mestier, s'il nous pouvoit montrer qu'un sens soit plus avantagé que l'autre contre la tromperie, tous sont en estat également de l'estre, et de ne l'estre pas si l'on prend la raison commune de leur objet, comme pour la veuë, la couleur en général. Pour l'ouye, la voix et les sons. Pour le sentir les odeurs, et pour le goust les saveurs, tous les sens sont à couvert de deception, car ils ne peuvent rien cognoistre que soubs cette raison cômmune et si l'on prend les mesmes objets soubs la raison particuliere d'un chacun, comme pour la veuë, le vert ou le jaune, alors tous les sens peuvent estre deceuz, non pas plus l'un que l'autre, la tromperie leur venant ou de la distance trop grande de l'objet, ou de l'organe indisposé, ou du milieu preoccupé par où passe l'image, si bien qu'il est fort loin de son compte de penser qu'un sens soit plus sujet à estre trompé qu'un autre, au reste il est si clair en son discours, qu'il me reste encore le doubte de quel sens il veut parler, et si des la premiere page il avance une tant subtile doctrine, que doit-on attendre de ces enseignemens. De ma part je n'ay sceu conclurre quel pouvoit estre son but, si ce n'est un peu d'envie, laquelle il cache si mal qu'il imite la perdrix qui en cachant la teste seule s'imagine que tout son corps est à couvert. Son pauvre cœur est souslevé d'une jalousie qui le presse ; sa douleur ne luy vient pas de l'Autheur DU CID, il en eust esté plustost frappé, mais de son Traducteur (j'use de ce mot pour convenir de principes avec luy ma creance n'estant pas que Castro ait tout fait ce que nous avons veu) il s'explique soy-mesme à la fin de son livre, et fait voir le sujet qui luy a mis la plume en main ; mais voicy sa finesse de perdrix, il dit qu'il retient le nom de celuy contre lequel il escrit, et toutesfois ouvertement il

combat celuy qui nous a donné en nostre langue le CID, que chacun sçait estre Monsieur Corneille. Habile Logicien, qui ne sçait pas qu'on designe une chose singuliere aussi bien par supposition qu'en la nommant ou la monstrant au doigt ; ce que l'on fait en disant d'elle une qualité qui nous l'a donne à cognoistre comme si par le mot de Dauphin nous n'entendions pas aussi bien le fils aisné de France comme en l'expliquant autrement. On ne peut donc doubter que ce ne soit l'envie. Qui pourtant n'est pas son premier achopement, les moraux disent que l'orgueil ou la vanité est un appetit d'exceller tout seul, et l'emporter par gloire sur tous les autres, et n'y ayant personne au monde qui ne trouve son esgal ou son superieur en excellence, de là vient le vice d'envie qui est un desplaisir de la gloire d'un autre, et voicy la delicatesse de nostre Censeur. Pour ne point voir en France pres de luy un homme que tout le monde esleve par louange. Il s'efforce de la luy enlever, et la transferer en Espagne sur les cendres d'un trespassé, disant dés l'entree de son livre que s'il y a de la gloire en l'ouvrage DU CID, elle appartient à Guillen de Castro qui en est l'Autheur, et Monsieur Corneille à son dire n'en restera que simple Traducteur. Pour preuve que ce n'est pas justice qui le porte à favoriser Castro, il pointe contre luy sa plus forte batterie, et fait comme le Turc, qui voyant deux Princes Chrestiens en guerre prend le party de l'un, et avec luy surmonte l'autre, et se saisit du pays du vaincu, et puis il se deffait aussi de celuy qui l'a favorisé pour s'emparer de ses terres. L'Autheur et le Traducteur DU CID pouvoient estre en debat de la gloire de cette riche piece, le Censeur prend le party de celuy-là, pour abattre cettuy-cy, et tout soudain apres il tasche de terrasser l'autre : s'il n'y a point d'envie de ravir l'honneur à un de nostre nation pour le donner à une nation qui nous est ennemie, je n'entends

rien à la morale, ou pourtant je pense estre plus versé que le Censeur. Mais laissons aux heritiers de Castro d'achever à le deffendre, je n'ay point une si forte passion pour ceux de son païs que je m'y veulle arrester d'avantage, mon dessein n'ayant esté que de justifier son Traducteur des mains duquel nous avons receu cette riche Tragicomedie, si bien que je passe à la seconde Partie.

SECONDE PARTIE

C'Est en cette seconde partie où le Censeur fait veoir l'objet de sa jalousie, n'ayant entrepris de combatre l'Autheur que pour se guarir du mal de cœur qu'il a de la gloire que s'est acquise celuy qu'il l'a fait parler François : il dit contre luy. En premier lieu, qu'un Traducteur n'a point de part à la gloire de l'Autheur qu'il traduit, en quoy il peche contre le sens commun, il est beaucoup plus mal-aisé de traduire et de bien suivre l'esprit d'un Autheur qu'on fait parler en autre langue que de faire un ouvrage propre. En cettuy-cy, nous sommes libres, et taillons en pleine piece pouvans estendre nos inventions et nos pensees à souhait, parce que nous faisons nostre propre sujet, mais celuy qui traduit est asservy aux pensées d'autruy. Je compare un Autheur à l'Orateur libre, et qui discourt en prose, il n'a nulle contrainte que de suivre la raison et l'usage des bons termes, mais le Traducteur ressemble le Poëte qui se trouve engagé à la raison aux bons mots et encore à la rime, Et comme le Censeur ne voudrait pas ceder la gloire d'auoir bien fait en ses Poëmes à celle d'un libre Orateur, il ne doit pas non plus revoquer en doubte l'honneur du Traducteur DU CID.

Amiot, bien loin d'avoir perdu son temps et manqué

d'acquerir de la gloire en traduisant Plutarque, est jugé de tous les bons esprits l'avoir mieux fait parler François, qu'il n'avoit fait sa propre langue, un mot de Philosophie nous servira là dessus. Un Autheur peut avoir des pensées, dont bien souvent il n'exprime pas toute la vigueur prenant l'objet de sa conception par l'endroit où il s'apperçoit qu'il peut faire à son dessein, il s'en sert par là, et l'employe. Cette pensée estant mise par escrit vient puis apres à estre maniee par l'esprit du Traducteur. Il est par elle conduit à l'objet qui l'a fondée, dans lequel il fait la descouverte de nouvelles lumieres qui peuvent animer davantage la pensée de l'Autheur en la faisant sortir soubs des nouveaux mouvemens et plus vive qu'elle n'estoit, son addition ne luy doit-elle rien valoir ? Souvent il nous arrive entendant un prescheur qui nous estale sa conception d'y remarquer d'autres raports que ceux que nous luy voyons employer celuy qui est de son mestier apres l'avoir ouy, venant à s'en servir en tire ce que l'autre ne s'estoit pas avisé d'en tirer. C'est ainsi qu'Amiot a mieux fait que Plutarque, bien qu'il n'ait dit que ses pensées, c'est aussi tout de mesme que nostre Traducteur DU CID a mieux fait que son Autheur, et c'est ainsi qu'il a merité la gloire universelle qu'on luy donne.

Et comme le Censeur blasme la piece de l'Autheur, il condamne aussi par une juste conséquence le choix que le Traducteur en a fait, voulant qu'il se soit luy-mesme enveloppé dedans les manquemens qu'il doit avoir recogneuz de l'autre en l'œuvre qu'il a entrepris de mettre en nostre langue pouvant s'appliquer. A une plus complete à quoy je responds deux choses, l'une qu'il est un excellent esprit d'avoir ainsi excellé sur un mauvais sujet, un Advocat qui releve le peu de droict d'une mauvaise partie a bien plus de loüange que celuy qui abonde en raisons et en titres de la

justice de sa cause, que n'eut fait ce Traducteur s'il luy fut tombé en main une piece sans reproche ? Le bien, disent les moraux solide et bien cogneu est plus puissant à mouvoir le cœur que celuy qui n'a qu'une legere apparence.

L'autre chose est que nostre traducteur en a usé de la sorte pour s'accommoder au temps, et pour faire des ouvrages à la mode où l'on produit ce qui plaist, et non pas ce qui est le mieux. Nos Tailleurs et nos Cordonniers habillent et chaussent d'une façon et repugnante à la raison, et incommode mesme au corps, mais ils ont leur excuse prompte que c'est le courant de la mode qui les oblige à cette forme, nous voyons mesme par les places publiques des affiches qui publient l'honneste Homme ou la Morale de la Cour, celuy qui donne tiltre à sa science de la Morale de la Cour sçait bien que les vertus de la morale ne changent pas de nature en la personne des Courtisans, ouy bien de matiere externe où elles sont appliquees, mais il cognoist la vanité commune qui pousse chacun à vouloir estre Courtisan, il les attire par l'amorce de ce titre â venir prendre ses instructions qui seront les mesmes qu'il donneroit, s'il eut mis en teste de son affiche l'Homme de bien ou la Morale des hommes vertueux. Ainsi le Traducteur a remarqué que le dessein de ses semblables est d'amuser le monde, et de donner passe-temps à un nombre infiny de femmelettes, et d'esprits d'hommes qui trempent à mesme inclination, il a trouvé la piece DU CID fort propre à cette intention s'il s'en est servy, il a fait veoir le bon-heur de son choix par l'heureux évenement qui en est reüssi, et par l'universelle approbation de tous les bons esprits, le Censeur et ses partisans exceptez, mais ils ont interest en la cause, comme blessez par l'eblouyssement d'une si grande gloire. Tant de redites d'une mesme piece accueillies par des applaudissemens qui ont respondu à toutes les repetitions sont-ce

pas des preuves concluantes tirées de l'effet, que son élection luy a esté fortunée ? Et je demande au Censeur si les pieces qu'il met en parallele à celle de nostre Traducteur ont esté plus utiles que la sienne, quel mouvement de vertu ont-elles jamais excité au coeur des Espectateurs, mais quel motif a la vertu y peut-il remarquer ? S'il y en a, ils me sont autant incogneuz que ceux qu'on pretend qui sont cachez en la Satire de Rabelais qui la composa (dit la Tradition) pour reformer les mœurs de son temps, mais il y a meslé tant et de si frequentes railleries, qu'elles estoufent son intention de reformer. Ces pieces dont parle le Censeur, qui ont devancé la Traduction DU CID, en on fait tout autant du dessein qu'ils disent avoir eu de profiter par les affectations qu'ils ont de plaire, en quoy ils se sont si fort employez qu'on ne peut veoir la pensée qu'ils ont eu de profiter pour la vertu : si donc leur effet est pareil à celuy de nostre Traducteur, pour quoy sera-t'il blasmé par eux pour les avoir imité au desir de contenter leurs Auditeurs et leurs Lecteurs.

Le Censeur et ses adherans ont-ils fait une élection plus glorieuse en choisissant des vilains mots François qu'ils mettent en parade comme pierres d'eslite aux encoigneures d'un bastiment. Jusqu'à eux un honneste homme ne se fut servy pour la vie du mot de Choquer, qui n'estoit en usage qu'à la bouche des Crocheteurs et des Païsans, à la place duquel les deliez se servoient du mot de heurter, mais depuis qu'il a pleu à ces grands Genies de nostre temps d'eslever en honneur le terme de Choquer, on le dit et redit par une fade repetition comme fait le Censeur, luy-mesme. Ont-ils donné encore une plus digne preuve de leur jugement à choisir un bon employ, d'assembler des Académies, ou comme en un Parlement, les Chambres assemblées ils ont condamné et bany le mot de CAR, que sa Majesté em-

ploie pour la plus expresse marque de sa Royale et souveraine authorité, avec une infinité d'autres bons mots qu'ils pretendent estre ses complices, leur pensée glorieuse ayant esté qu'à mesure que le Roy estendoit ses conquestes bien au delà des alpes ils travailloient icy à lui rogner la langue, et retrancher les meilleures dictions qui soient en son langage ne pouvant souffrir qu'il eust un discours aussi copieux que son sceptre estoit amplifié. Au moins s'ils subrogeoient d'autres mots en leur place et qu'ils nous peussent garantir des redites d'un mesme mot en suprimant les Sinonimes qui nous donnent le moyen de diversifier.

En second lieu, il l'attaque en detail en cottant ses fautes pretenduës, et disant

Qu'il à beaucoup de meshans vers.

Ce Censeur imite en cet endroit ce Pere estourdy qui asseuroit en jurant Dieu qu'il chastieroit son fils qui venoit de jurer sa foy. Il veut reprendre quelque rudesse legere, et encore imaginaire aux vers de nostre Traducteur par un mot plus rude cent fois. Nous n'employons jamais le mot de meschant que pour declarer, ou un scelerat, ou une chose qui ne vaut plus rien, ce sont les douceurs de la mode que nostre Censeur nous fera prendre si nous sommes si fols que de l'en croire. Voyons le donc je vous prie tout en fureur, aussi glorieusement occupé que l'histoire Romaine nous dit qu'estoit un Empereur au plus fort de la guerre à prendre des mouches en sa chambre. Hautes et eminentes pensées d'un homme qui dit à la fin de son livre : *Estant ce que je suis :* Si j'avois de l'ambition, elle auroit un plus haut objet que la renommée de cet Autheur parlant de nostre Traducteur, il entre donc tout fumeux de ces meschans vers, dont voicy le premier qui est criminel de leze Majesté poëtique ou hypocondriaque.

Entre tous ces Amans dont la jeune ferveur

C'est dit le Censeur parler en Alemand que de donner de la jeunesse à la ferveur : Noble Rethoricien qui n'a jamais eu des nouvelles de la plus haute façon de parler qui est la metaphore ou similitude racourcie, il n'a jamais ouy dire une riante prairie, tout rit en cette chambre, pour dire tout y est agreable. Comme est l'homme quand il rit. Un habile homme et qui parle à la mode, lisant cette censure dit de luy cette metaphore : *Il a l'esprit encore bien jeune.* C'est à dire bien peu informé : Jeune ferveur veut dire tendre et commençante par rapport à la jeunesse. Il attaque toute la Philosophie qui rend le mot de rire equivoque à l'homme et au pré, ce qu'il ne peut faire que par une métaphore, puisque le pré ne rit pas proprement, c'est bien estre non pas Alemand, il n'est pas assez sçavant, mais Topinambour de trouver à redire a une telle façon de parler.

Ce n'est pas que Chimene escoute leurs souspirs,
Ou d'un regard propice anime leurs desirs.

Il corrige *Ou* en *Ny*, les affaires de la Grece, disoit Homere, ne tiroient pas leur bon ou mauvais succez du manquement qu'on luy imposoit d'avoir obmis un accent en prononçant un mot, mais celles de la France penchoient à leur ruine sans la mutation d'un *Ou* en *Ny* que fait nostre Censeur, et ce changement estant plustost corruption que correction, tout l'estat ira mal. Digne maistre de l'eloquence, et aussi peu fortuné Logicien qui n'a sçeu remarquer à qu'escouter les soupirs porte une autre conception, que d'animer par des regards, en l'une nous sommes passifs, et ne faisons qu'escouter : en l'autre nous sommes actifs, et que Chimene pouvant par l'un ou l'autre departir ses faveurs, il fait bien de les mettre disjonctivement par la particule *Ou*, s'il avoit estudié en Logique il sçauroit que le second

vers est aussi bien negatif que le premier par la force de la negation qui est au commencement du premier, laquelle a plus de graces d'avoir esté supprimée au second en disant *Ou*,

Tant qu'à duré sa force a passé pour merveille,

Il dit qu'il faut adjouster une merveille, pauvre Orateur qui ne voit pas qu'une en cet endroit affoiblit l'energie du mot de merveille, qui estant prononcé sans estre limité par une, a plus de force et d'estenduë, puis que toute limi tation est une restriction que si on la met en d'autres lieux, c'est que le sujet le requiert, mais il la rejette icy où il fait la description d'une force qui franchit tout.

L'heure à present m'appelle au conseil qui s'assemble,

Il veut, *qui s'assemble*, estre superflu, et je dis qu'il ignore les règles d'un bon raisonnement qui n'est jamais sans preuve. Il est là dit qu'il faut qu'il s'en aille au conseil presentement. Voylà sa conclusion, et en voicy la preuve par un Entimeme, le conseil où je dois assister desja s'assemble, donc je ne puis ici raisonnablement retarder, il dit aussi qu'*à présent* est trop bas pour les vers à quoy je responds que son choquer si frequent n'est pas plus esleué, et que n'en a-t'il assigné un plus haut. Pensee, certes digne de ce Censeur.

Deux mots dont tous vos sens doivent estre charmez.

Le Censeur monstre bien qu'il n'est pas Phisicien, et qu'il n'a jamais veu le Traicté de l'Ame : Il dit qu'une bonne nouvelle ne peut point charmer tous les sens qu'il sçache en premier lieu que l'effet du charme, qui n'est point un enchantement ; mais un engagement du cœur, comme il est mis icy, ne tombe pas sur le sens, à prendre le sens proprement, et pour les facultez cognoissantes, qui sont la veuë, l'ouye et tous les autres : l'objet passe bien par eux,

mais leur office n'est que de le cognoistre, et de nous en informer, et suivant leur cognoissance, nostre appetit se meut et se laisse charmer par l'excellence de l'objet, et parce que nos passions qui sont les mouvemens et les actes de nostre appetit, sont affections sensibles, et qui suivent le sens, l'on les prend souvent pour le mesme sens, si bien que quand on dit qu'un homme a tous les sens charmez, c'est dire que toutes ses passions sont occupees et attachees à la chose qui leur est proposee comme aimable en un haut et eminent degré.

Qu'il sçache en second lieu que nos sens et nos passions se contentent en deux façons, l'une par la prise de leur propre objet qui est toujours sensible, l'autre par un reflux et rejalissement du contentement de l'esprit qu'on die à l'improviste. Une bonne nouvelle à un homme qui ne l'attend pas, la joye que l'esprit en prend, si elle est excessive, se respandant jusqu'à l'appetit, le fait demeurer immobile en l'aise qui lui vient de la partie supérieure, les sens mesmes demeurent stupides en leur fonction, l'influence de l'ame estant employée à faire joüir l'esprit du bien qui luy est presenté, et la preuve de cecy est qu'en une telle rencontre l'homme perd l'envie et la puissance de manger, et mesme il n'est pas attentif aux choses du dehors, d'autant que l'ame qui est d'une vertu finie estant alors appliquée vivement au dedans fournit fort peu d'influence aux actions externes, et c'est en ceste sorte que le Traducteur a pû dire que tous les sens estoient charmez par la communication des transports de l'esprit, et ainsi il n'y a point de sinechdoche où la partie se prend pour le tout, puisque le sens ici est un tout et employé comme tel.

Et je vous voy pensive et triste chaque jour,
L'informer avec soin comme va son amour.

Je ne puis comprendre icy comment il trouve à redire.

on ne peut ny mieux ny plus clairement exprimer le soin d'une personne qui informe une Amante de l'estat, c'est à dire de l'object de son amour : le Censeur dit qu'il failloit mettre *Je voys que vous vous informez*. Beau logicien qui prend la cause esloignée pour la prochaine si je m'informe pour apres informer une autre, en cela j'allègue que je me suis informé, il suffit que je die que j'ay informé l'autre, puis que pour l'informer on suppose comme chose eloignee que je me suis moy-mesmes paravant informé. Il adjouste qu'il faloit dire comme quoy va son amour, ce qui est aussi eslegant que cette phrase des artisans de Paris, *Ma mere dit ainsi que vous veniez chez nous*, au lieu de dire de plein saut sans adjouster, dit ainsi

Que je meurs s'il s'acheve et ne s'acheve pas,

Il dit qu'il faloit adjouster s'il ne s'acheve pas, mais je le renvoye en Grammere pour apprendre la figure Zugma qui luy enseignera que le *Si* du premier vers, sert pour l'un et pour l'autre, et que la repetition en est impertinente, puisque les deux parties du Dileme s'y reduisent congruëment.

Elle rendra le calme à vos esprits flotans.

Il est aussi bon Medecin comme il est bon Philosophe, il dit que c'est mal parler de dire esprit flotant, mais qu'il sçache que toute leur fonction n'est que de floter, et qu'ils sont en continuel mouvement, soit les naturels pour porter l'aliment et le sang aux parties par les canaux des veines, soit les vitaux qu'on appelle fluants qui du cœur par les artères vont par tout pour remplacer le manque des esprits fixes ou attachez aux parties, lesquelz se dissipent sans cesse par le mouvement vital, soit enfin les animaux ou sensitifs qui du cerveau par les nerfs courrent continuellement pour servir, tant au sentiment qu'au mouvement ou local

ou œconomique qui se fait dedans nous, si bien que tous ces esprits flotent sans cesse et sans leur flus et reflus, nous ne pourrions respirer ny faire jouër nos poulmons. Quand donc le Traducteur parle de rendre le calme aux esprits flotans, il parle correctement, et faut que le Censeur apprenne que c'est de ces esprits-là qu'il entend parler et non pas de l'entendement ny de la partie superieure, laquelle quand elle agit, fait une impression sur les passions, l'ame raisonnable ayant un empire sur la sensitive comme cette-ci sur la vegetante : de là vient que la partie superieure venant à mouvoir l'appetit animal. Cettuy-ci pour faire ses fonctions ne se sert pas seulement des esprits animaux, mais il met aussi en esmeute les esprits vitaux, et pour cela les actes de l'appetit sensitif sont nommez passions, d'autant qu'ils font passion sur le cœur, et agittent ces esprits vitaux. Celles qui tendent vers la jouyssance, comme l'amour, le desir, l'espoir, la joye, le dilatent et elargissent par trop, et par là le font souffrir, celles au contraire qui vont vers la tristesse telles que sont la haine, la crainte, le desplaisir le resserrent aussi par trop. Si bien que tant les unes que les autres mettent le cœur hors de son train et mouvement ordinaire, et tout cela par le moyen de ces esprits que les passions agitent, et quand l'esprit ou la portion supréme de l'ame cesse de mouvoir, et de faire impression sur l'appetit, cettuy-ci aussi cesse peu à peu, et par bonne consequence les esprits dont il se servoit, prennent le calme comme fait la mer peu à peu quand le vent a cessé.

Ma plus douce esperance est de perdre l'espoir.

Il appelle cela galimatias mais il n'a pas appris que l'esperance, bien qu'elle ait pour objet le bien, on ne laisse pas de l'employer pour signifier attente, si bien que le Traducteur veut dire, je prevoy que l'evenement de mon espoir

sera trompeur, et que je ne dois attendre que de me voir frustré de ce que j'esperois.

Le Prince pour essay de generosité.

Il dit que ce mot d'essay et celui de generosité sont une fausse rime, je ne croy pas qu'avec des lunettes d'approche, la meilleure veuë du monde puisse voir qu'il y ait à son dire, ny rime ny raison. Où est-il icy question de les faire rimer ?

Gaigneroit des combats marchant à mon costé.

Il dit qu'il faut dire bataille, comme si bataille et combat n'estoient point sinonimes de mesme qu'habit et vestement; si c'est qu'il ait bany combat de son Dictionnaire, comme il a fait le Car qu'on juge de son impertinence, le Traducteur est tenu pour meilleur François que luy.

Parlons en mieux, le Roy fait honneur à mon aage.

Il dit que la cesure manque là, mais il la trouvera apres le Roy, s'il oppose qu'on disjoint la periode, et que le Roy doit aller de suite, avec fait honneur à mon aage, qu'il voye un exemple pareil et bien pire en Malherbe qu'il adore.

Ou que n'oste des Cieux
La fatale ordonnance
A ma souvenance,
Ce qu'elle oste à mes yeux.

Y eut-il jamais une infame coupure d'une periode par moitié, dont les parties sont en deux vers differens, n'y une transposition honteuse, comme la. Du moins icy, si on la coupe, c'est un mesme vers.

Le premier dont ma race a veu rougir son front.

Le Censeur comprend bien qu'on dit à la mode le front d'un bataillon, mais il ne peut advouër qu'on doive ou puisse dire, dont ma race ait veu rougir son front, le mot de front n'est-il pas aussi bien pris par metaphore au bataillon,

comme icy. Ce qu'il allegue là dessus, porte son impertinence et est hors de propos allegué. Je suis d'advis qu'il corrige la Bible, où elle dit qu'il y aura toujours dans Judée des Princes de la cuisse de Juda, ce qui veut dire de sa race, jusqu'à la venuë du Messie, mais ces Messieurs de la mode estans esprits forts n'y regardent pas de si pres.

Qui tombe sur son chef rejalit sur mon front.

En la fable de l'assemblée des animaux qui se fit pour reformer leurs meurs on passa legerement le carnage des hommes que le lyon et le loup avoient fait, mais le pauvre asne prevenu d'avoir mangé quelques brins de paille qui sortoient des souliers de son conducteur, fut condamné d'avoir la corde au col et les fers aux pieds. Voicy une justice toute pareille digne de la correction de nostre Censeur, et de l'exageration qu'il fait des meschans vers. Quoy la France laissera vivre Monsieur Corneille, apres le crime d'avoir dit Chef au lieu de Teste, bien que l'Italien prenne Capo et Testa, indifferamment on voit bien que le Censeur veut mordre. J'en cotterois bien d'autres pires dans ses œuvres, et l'empescherois encore bien plus, si je cherchois de luy la raison, pourquoy il retranche le mot de Chef.

Au surplus pour ne te point flatter.

Ce mot de surplus, dit-il, est de chicane, et non de poësie, et de la Cour : Je lui voudrois demander ce qu'il appelle la Cour, s'il la prend comme il semble faire pour la poësie, puis qu'il le met comme termes qui s'expliquent, et qui equipolent cette phrase, ce n'est point un mot de poësie, c'est à dire de la Cour; Il sera mis en procez, Messieurs les Courtisans s'offençans esgalement qu'on les appelle poëtes ou melancholiques, parce que ces termes sont de douces dictions, qui en leur sens mystique veulent dire des esprits qui sont au de là, et plus avant que la sagesse, et

qui pour avoir esté trop sages sont devenus un peu gaillards, que s'il prend la Cour pour une bande d'hommes qui sçavent bien parler, où la trouvera-il mieux qu'au Parlement, où l'on discourt avec sagesse et cognoissance de cause, c'est là où les Courtisans prennent plaisir d'aller, pour entendre des Plaidoyers d'Apparat, où l'on remarque la pure Eloquence : Et ce nouveau Retoricien appelle leurs dictions paroles de chicane. Qu'il me die par quel autre mot fera-t'il une plus douce transition pour user du mot d'Orateur ? Le Latin ne dit-il pas *Cœterum*, qui veut dire, *au reste, au surplus ;* puis que tous nos mots viennent du Latin, comme nostre phrase et maniere de parler du Grec, et que les Romains nous ont fait changer la langue de Gaule pour prendre la leur, qui peu à peu a degeneré en celle dont nous usons : et en Italie elle a passé en idiome Italien ?

Se faire un beau rempart de mille funerailles.

Cette phrase est extravagante, dit-il, et ne veut rien dire. Pour estre extravagante il faut que ce mot de funerailles n'ait point de rapport avec un corps mort. Ou bien il ne sait ce que veut dire extravagante. Qu'il sçache donc que par la figure metonimie, ou le contenant se prend pour le contenu, la cause pour l'effet, la puissance pour l'object : et à l'opposite funerailles se prend pour un corps mort ; à peu pres comme nous disons un tonneau de vin, bien qu'il soit de bois ; un bel aspect, parlant d'une campagne, bien qu'il soit l'acte de nos yeux.

Plus l'offenseur est cher.

Ce mot d'offenseur n'est pas François, dit-il. Je responds qu'aussi peu est-il bas Breton. Le Censeur qui se veut mesler d'imposer les noms à plaisir, doit apprendre que le nom estant une courte et abbregée expression de l'essence

de la chose qu'on nomme, il en faut cognoistre la nature pour la bien nommer comme faisoit Adam, qui appelloit chaque chose par son vray nom. Et luy qui ne cognoist pas ny les choses, ny leurs actions, paroissant en son Livre defectieux en science, se peut-il constituer juge si les noms sont bien ou mal employez, et si l'on dit bien selon la mode, l'aggresseur, que l'on employe comme l'attaquant : pourquoy non l'offenseur ou l'offensant ?

A mon aveuglement rendez un peu de jour.

On ne peut, dit-il, rendre le jour à l'aveuglement, ouy bien à l'aveugle. Vous l'empescheriez bien de rendre raison de cette censure, ce sont des fusées qu'il ne peut pas aisément demesler, et de sa censure propre je le veux frapper, comme fit ce grand Brasidas qui tua le soldat du poignard dont il l'avait blessé. En sa première page appelant le CID un phantosme : Il dit qu'il a abusé le sçavoir, comme l'ignorance. Si c'est mal dire aveuglement, au lieu d'aveugle, ce l'est aussi de dire ignorance pour ignorant, et sçavoir pour sçavant. La raison est, que ces termes qu'on appelle abstraits en l'escole, signifient en cet endroict les accidens separez de leur sujet : comme blancheur exprime la nature de telle couleur detachée de la chose où elle est. Et il est impossible qu'un accident sans sujet puisse agir ou pâtir, puisqu'à part et sans luy il ne peut avoir l'estre ; et ainsi ny le sçavoir, ny l'ignorance ne peuvent estre abusez. Puis donc que le Censeur a failly, aussi bien que le Traducteur, il a perdu le droit de l'en reprendre : Que s'il croit qu'on le doit passer pour luy, il passera encore icy :

Allons mon ame, et puis qu'il faut mourir

Il dit, J'aimerois autant dire allons moy-mesme, que de dire allons mon ame. Où il fait voir qu'il est autant Physicien que Logicien. Par la Physique, il eut appris que moy-

mesme est un tout, et qu'un tout n'est pas la partie ; il est quelque chose, mais quelque chose distinguée d'elle, combien qu'il la contienne, parce qu'il a encore en soy d'autres choses avec elle ; et que l'ame estant une partie de l'homme, n'est pas la mesme chose que luy, bien qu'elle soit en luy, puisqu'il a de plus par dessus elle le corps, et les accidens : Si bien qu'il peut dire, allons mon ame, comme parlant à une chose distinguée de lui. Mais il ne peut dire, allons moy-mesme. Ce seroit une façon de parler qui a du rapport aux propositions que la Logique appelle nugatoires, c'est à dire sottes et badines qu'elle banit de soy, parce que le sujet et l'attribut ne sont qu'une mesme chose, et prise en mesme sens, comme qui diroit, l'homme est l'homme ; ainsi allons moy-mesme est de cette nature : mais allons mon ame est bien dit. Le Prophete Elie en ceste façon invitoit son ame à mourir. Je suis d'advis que le Censeur encore le corrige.

Respecter un Amour dont mon ame esgarée
Voit la perte asseurée.

Il dit que ce mot d'esgarée n'est mis que pour rime, et n'a nulle signification : Qu'il aille chez Nicot pour apprendre si esgarée ne signifie rien ; et renvoyant au Censeur son propre dire, si esgarée sert à la rime, il n'est pas inutile. En prose mesme, aussi bien comme en vers, on fait souvent la repetition d'une mesme parole pour faire en l'auditeur une plus vive et profonde impression, cela est-il superflu ? Icy le mot d'esgarée est une sinonime sagement employée, qui fait voir que son ame estoit bien esgarée, de respecter un Amour dont il voit pour l'heure la perte asseurée.

Je rendray mon sang pur comme je l'ay receu.

Le Censeur est bien empesché de trouver chez les Medecins, que les mauvaises actions corrompent le sang :

C'estoit en la Morale où il falloit chercher ; là il auroit appris que les passions, comme nous avons dit, font souffrir le cœur, et en suitte tout le corps qui reçoit l'influence de luy, et les Medecins luy auroient dit en preuve de cecy, qu'un amour, violent, ou une tristesse excessive, nous causent la jaunisse l'agitation de l'ame eschauffant les esprits du corps : ceux-cy font boüillir l'humeur bilieuse, regorger et se répandre du vaisseau qui la contient vers le foye, d'où puis apres elle est communiquée à tout le corps par les veines, où venant à s'évaporer, elle teint de sa couleur jaune toute la peau du corps. Par là il apprendra que les mauvaises actions peuvent corrompre le sang. Il devoit aussi avoir estudié la matiere des equivoques, et que le sang se prend aussi pour la ratte, d'où nous venons. Le traducteur dit donc icy que par une courageuse mort resistant à la lascheté, on rend pur et sans tache de des-honneur le sang qu'on a receu par la naissance.

Ce grand courage cede

Il assemble icy de divers endroits quatre vers ou le mot de grand est employé. Je trouveray bien cinquante fois dans son petit cahier le mot de choquer ; et si je veux faire comme luy, je luy en feray crime. Mais un bon esprit s'arreste aux choses, non pas aux paroles : C'est regarder si l'espousée a de beaux rubans au lieu de voir si elle est belle.

Pour le faire abolir sont plus que suffisants.

Il dit, que plus que suffisans, est bas et populaire. Tout le discours traisnant de nostre Censeur, ne nous apprend point que sa phrase soit plus eslevée. Il dit aussi que plus que suffisant ne veut rien dire. Il faut l'envoyer aux Rudimens, ou les declinaisons luy donneront nouvelles du positif et du comparatif : Là il sçaura que le comparatif porte toujours en sa signification le mot de plus, en quoy il

surpasse le positif. Plus noble dit davantage que noble ; et ainsi plus que suffisant veut dire qu'il y en a de reste.

Faire l'impossible.

Il en dit autant icy faute de se souvenir de sa rethorique, qui use parfois de l'hyperbole, comme en ce lieu. Faire l'impossible veut dire, faire plus que les autres, donc l'effort se termine à ce qui est faisable, et celuy qui les surpasse est dit faire l'impossible, à cause qu'il va plus avant qu'eux.

Elle a trop fait de bruit pour ne pas saccorder.

Il dit qu'il faut mettre pour n'estre pas accordee. Mais où tous les Latins sont des bestes, où il est sans raison. Ceux-là tiennent pour plus noble la phrase de parler par l'infinitif, comme celle du Traducteur, que l'autre qui se fait par lés participes, comme la mis nostre Censeur.

Les hommes valeureux le sont du premier coup.

Ce premier coup luy fasche, peut estre qu'il la frappé trop rudement. Aussi dit-il qu'il est trop bas, et non pas assez élevé : l'effet est bien plus dur que la menasse. Si vous luy demandez pourquoy, il ne peut alleguer que son caprice, et l'envie qu'il a qu'on le croye, sans autre preuve que son dire.

Vous laissez cheoir ainsi ce glorieux courage.

Faire cheoir un courage n'est pas parler proprement, dit-il : Ce que j'accorde : mais c'est luy qui le dit. Notre Traducteur use de laisser, mais non pas de faire cheoir le courage : à faire cheoir il y a de l'action ; à laisser cheoir il n'y a que du deffaut d'agir, l'un ne passe pas pour l'autre. C'est donc fort proprement parler, disant laisser cheoir le courage, parce que c'est exprimer, que par lascheté et faute d'employer sa vigueur on laisse defaillir et degenerer son courage.

Si dessous sa valeur ce grand guerrier s'abat.

Il rejette le mot de s'abat, à cause qu'il approche de celuy de sabat. Je suis d'advis qu'il corrige encore l'Eglise, qui a retenu le mot de Sabat en toutes les langues, au lieu de repos, pour la dignité du mot, comme a fait *alleluya* : D'autant qu'au calcul de nostre Censeur, il ne doit pas estre bon, puis qu'il a le mesme son que le sabat des sorciers. Cette censure, et toutes les autres, causent dans les cœurs qui aiment le CID, bien plus de pitié que d'indignation. Dix mille semblables rencontres de paroles en mesme son nous en interdiroient l'usage, si cette écervelée censure estoit recevable.

Le Portugal se rende et ses nobles journées.

Il fallait dire exploicts, au lieu de journées. Je ne me souviens point d'avoir de ma vie leu Autheur où j'aye tant observé de fautes qu'en nostre Censeur, qui seulement ne sçait pas la signification grammatique des mots. Exploict se prend pour toute action, ou un courage guerrier a le dessus de son ennemy, soit en rencontre, soit escarmouches, ou en toute autre façon. Mais journée se prend seulement pour une bataille. Et mesmes à la mode, nous disons la journée d'Aven, d'où nous vint tant d'enseignes gaignées sur l'ennemy.

Au milieu de l'Afrique arborer ses lauriers.

Ce mot d'arborer, dit-il, est fort bon pour les estendarts; ne vaut rien pour les arbres, il y falloit mettre planter. Voicy un jugement qui se soustient comme lierre. Dès le premier vers il a banny la phrase de jeune ferveur, par ce qu'elle est metaphorique. Icy il establit une metaphore pour destruire un terme propre ; et dit qu'arborer se prend bien pour les estendarts. Voilà qu'il esleve et rehausse la metaphore et qu'il ne peut estre bien dit des arbres, qui est sa

propre signification. Tellement qu'arborer une piece de cinquante aulnes de taffetas accomodees en estendart sera bien parler ; et arborer des lauriers sera mal dit. Ne se prenant pas garde qu'arborer en cet endroit veut dire dresser, et mettre en évidence, qui est metaphorique.

Pleurez, pleurez mes yeux, et fondés vous en eau,
La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau,
Et m'oblige à venger apres ce coup funeste
Celle que je nay plus, sur celle qui me reste.

Ces quatre vers ne sont qu'une hapelourde au dire du Censeur. Car premierement yeux fondus donnent une vilaine idee à tous les esprits delicats : on dit bien fondre en larmes. Je demande si fondre en larmes donne une idée moins vilaine que les yeux fondus. Vous le verrez icy bas faire l'Anatomiste d'une aussi belle façon, que si ce pauvre homme eust seulement ouy parler une malheureuse fois en sa vie de la composition de l'œil : Il se seroit affranchy de la lourde cheute qu'il fait icy, parce qu'il auroit appris que l'œil est composé entr'autres parties de cinq tuniques, et de trois humeurs ; le vitree, le cristallin, et l'aqueux, pour parler en termes de l'art, le dernier estant comprimé par le froid ; on en exprime les larmes comme on fait l'eau d'une esponge en la pressant : si bien que l'humeur aqueux faisant partie de l'œil, qui est un organe, et par consequent basty de parties dissimilaires, ou heterogenes, quand il se fond et se respand en larmes ; par la figure sinechdoche l'œil est fort elegamment dit se fondre en eau.

Il trouve encore mal dit qu'un pere soit la moitié de la vie, et que d'une maistresse on le peut bien dire. Je prie les honnestes gens de remarquer si le Censeur pense tant soit peu à ce qu'il dit. Une maistresse, à son dire, peut bien estre appelée la moitié de la vie. Je l'avoüe avec luy : mais c'est selon l'estre mal, qui les alie par mariage ; que

s'il y intervient quelque chose de Physique, ou reel, c'est qu'ils se rencontrent comme causes partiales à produire un mesme effet, duquel chacun d'eux contribuë sa moitié ; mais par relation de l'un à l'autre on ne les peut pas dire moitiez. Si fait bien le fils au respect du pere, puisqu'il est une partie de sa substance, qu'on peut dire moitié à cause qu'elle emporte avec soy la vertu formatrice, et la puissance augmentatrice qui rend cette substance communiquee aussi grande que celle du pere. Et ces deux moitiez se pouvans dire de la sorte, estant vray que l'amy a tué le pere ; on peut dire qu'une moitié a mis l'autre au tombeau. Et quand à ce qu'il avance, que de dire qu'une troisieme moitié marche et parle apres avoir perdu ces deux moitiez ; c'est une fausse lumiere. S'il y prends garde : une femme parle et marche apres la mort de son mary, qui est une moitié d'elle Et encores il verra forces gens, dont la teste parle et se meut, n'ayant à peine que la moitié de la cervelle qu'il luy faut. Je ne parle d'aucun ; il n'y prendra part qui ne veut.

Il deschire mon cœur sans partager mon ame.

Ce vers, dit-il, n'est qu'un galimathias pompeux. Il se sert de ce mot de galimathias, comme d'une selle à tous chevaux. Et imite ces sçavans par ironie, qui quand on leur demande la cause de quelque effet qui se voit en la nature, dont la cause est incognuë : Ils respondent que c'est la volonté de Dieu, qui est confondre et enveloper par une evasion et fuitte toutes les causes prochaines de l'effet, dont est question, et n'en assigner aucune propre et immediate. Tous les deffauts de diverse nature, doivent avoir des causes diverses ; et les manquemens qu'on suppose en nostre Traducteur, au lieu d'en assigner les causes toutes diverses, le Censeur les reduit toutes à un galimathias.

C'est parce que n'ayant pas l'esprit assez fertile ou assez sçavant pour distinguer la nature des fautes, et les renvoyer chacune à sa cause particuliere, il pretend de nous jetter de la poussiere dans les yeux, en disant que c'est un galimathias, que je jugerois bien qu'il n'entend pas luymesme, ny ne sçait la sorte de sa signification, que je ne veux pas luy apprendre icy, pour ne decouvrir pas davantage son tort. Il pretend qu'en ce vers le cœur et l'ame sont pris pour la partie ou resident les passions. Cela me fait une pitié sensible, que cet homme n'ayant jamais pû comprendre, pour ne l'avoir pas appris, que l'ame en l'homme n'estant qu'une fois les fonctions de toutes les trois vies, vegetante, sensitive, et raisonnable, à quoi elle se sert de divers organes du corps, entre lesquels le cœur est veritablement le siege des passions, parce qu'elles font impression sur luy, comme nous avons dit, et qu'elles ont besoin de ces esprits ; tout ainsi que la mesme ame se sert du cerveau et de ses esprits animaux pour vacquer à la cognoissance de l'ame sensitive : mais se servant de ces diverses facultez, comme un Roy de ses officiers : Il y a aussi peu de raison de dire que l'ame soit le cœur ou le cerveau, que de dire qu'un Roy soit la mesme chose que ses officiers. On peut donc déchirer le cœur sans partager l'ame, parce que les passions de douleur le traictent avec rigueur, sans que l'ame soit partagée, puis que comme raisonnable les passions sont au-dessous d'elles, et ne la peuvent atteindre : Et de là mesme il se voit qu'elle ne peut estre leur sujet, puisque celles-là sont sensibles, et celle-cy spirituelle, qui n'est point capable de recevoir aucun accident corporel, comme sont les passions.

Quoy ? du sang de mon pere encor toute trempée.
Quoy ? du sang de Rodrigue encor toute trempée.

Il dit que ceste conformité de mots, de rime et de pensée

monstre une grande stérilité. A quoy je responds, qu'il est luy-mesme fort stérile, de n'avoir point en l'ame la cognoissance que la veuë, l'ouye, et les autres sens, pour estre propre aux animaux, ne sont pas moins propres aux hommes, puis qu'il y a raison commune entr'eux ; et qu'ainsi puis qu'il y a conformité de pensée entre son pere et Rodrigue en la teinture de leur sang tout rouge encor sur l'espée qui les a frappez, pourquoy ne le peut-on pas dire ?

Mais sans quitter l'envie.

Il veut qu'on die sans perdre, et que quitter n'est pas dans son lieu : Il nous devoit cotter l'endroit où il le faut mettre. Et si on le presse de dire pourquoy il n'est pas bien là, nous n'aurons autre responce que la preuve ordinaire de la populace, à la quelle demandant pourquoy, elle respond : Parce. Toutes les sentences de nostre Censeur, et tous les advis qu'il nous donne, sont des propositions que les Logiciens nomment indémonstrables ; c'est à dire qu'elles n'ont point de preuve ; pour cela on les appelle aussi premieres, d'autant que par elles les preuves commencent ; et par juste raison on ne les peut prouver. De la mesme façon nostre Censeur n'est point obligé de nous fournir des raisons de son dire, à cause que c'est en luy que commence l'usage qu'il nous veut faire recevoir pour loy, mais nous qui usons de raison, luy dirons que quitter est mieux icy que perdre, nous perdons ce qui nous abandonne à nostre deceu, et souvent à nostre regret, mais nous quittons avec liberté, et volontairement ce dont nous desirons nous deffaire. Icy donc le Traducteur dit qu'on ne veut ny perdre faute de souvenir ny quitter par manque de vouloir.

Aux traits de ton amour ny de ton desespoir.

Ce mot de trait, dit-il, est populaire, s'il eust dit aux effets

de l'amour la phrase eust esté plus noble, et je dis qu'elle eust esté plus ignorante et la marque d'un esprit qui ne sçait pas que l'amour a ses mouvements plus vifs que non pas une fleche, et que l'objet qui le cause blesse le cœur aussi, et va plus viste que le traict, puisqu'il agit en un instant. Les images des choses qui attaquent nos sens ne veulent point de temps pour faire leur coup en un moment, elles nous touchent, David mesme explique les objets qui frappent nos sens par une sagette volante qui nous blesse en plain midy, c'est à dire en la veuë des objets. Ce mot d'effet que le Censeur veut faire passer pour meilleur que celuy de trait se prend plus tost pour les consequences et pour la suite de ce qui arrive apres que non pas pour la blessure du cœur que le trait d'amour a entamé, ainsi que la jaunisse d'une Amante n'est pas le trait, mais l'effet de l'Amour, c'est à dire, un effet posterieur à celuy qui a touché le cœur.

Vigueur vainqueur, trompeur peur.

Ce sont des rimes trop proches, il pretend que les deux premieres soient fausses rimes, mais il est en erreur de penser que la veuë ou mesme la raison soit le jugement de la rime, c'est l'oreille qui en doit cognoistre, puisque la rime est une armonie, et une composition de tons ou de voix qui sont de son gibier, et entre vigueur et vainqueur, l'oreille ne trouve point à redire.

Ma crainte est dissipée et mes ennuis cessez.

Ce n'est pas, dit-il, parler François que de dire cessez, et qu'il falloit dire finis ou terminez, l'ancien proverbe dit qu'il faut que les menteurs ayent bonne mémoire, de peur de se couper eux-mesme. Icy bas ce bon Seigneur, ne se souvenant pas qu'il avoit banny pour ses crimes enormes le mot de cessez, respondant à un vers, où il est dit, et leurs

terreurs s'oublient, le remet en honneur en le rapppelant de son bannissement, disant qu'au lieu de s'oublient il falloit dirent cessent ou se dissipent.

Où fut jadis laffront que ton courage efface.

Ce jadis ne vaut rien du tout, dit le Censeur, mais qu'il allegue, ou ses titres et pouvoir de nous faire changer de langage, ou un sçavoir plus eminent, que le nostre, qui nous monstre par raison que nous sommes en erreur de parler de la sorte, tout changement est fondé sur une meilleure consideration, laquelle je ne suis pas en estat d'esperer du Censeur, puis que je suis contrainct de lui enseigner ses deffauts.

Et le sang qui m'anime.

Il dit que l'Autheur n'est pas bon Anatomiste, ce n'est point le sang qui anime, car il a besoin luy-mesme d'estre animé par les eprits vitaux qui se forment au cœur, et dont il n'est (pour user des termes de l'art) que le Vehicule, tout cela est le texte de notre Censeur que j'allegue mot à mot, pour faire l'enfilure de ses manquemens, le premier desquels est qu'il ne sçait pas que le sang qui n'a point de vie ne laisse point de la donner et d'animer, mais comme instrument de l'ame, la semence aussi peu a-t'elle de vie, et toutesfois elle la donne, ce n'est pas icy le lieu de monstrer comment. Le second est, qu'il se mesprend honteusement pour un Docteur qui s'establit Commissaire pour juger si le sang anime ou non, de dire que le sang soit animé par les esprits vitaux, puisque ceux-cy ne sont autre chose que le plus pur du mesme sang, et qu'il est impossible que les humeurs dont le sang est le plus noble puissent estre animees n'estant pas parties attachées par continuité au corps vivant, ils servent seulement d'estoffe, ou pour nourrir, ou pour vivre, ou pour sentir sans qu'ils ayent rien de cela

non plus que l'aliment que nous prenons n'a point de vie, bien qu'il nous donne de quoy la conserver. Il peche en troisiesme lieu pitoyablement, en disant que le sang est le Vehicule où le charroy qui conduit les esprits, c'est selon le monde renversé, faire traîner les chevaux par le carrosse peut estre que quelque sien cousin germain avoit ouy dire que la pituite est le vehicule du sang à cause qu'estant espois, et elle sort liquide venant à le dissoudre, luy donne le moyen de couler.

Leur brigade estoit preste.

Il debat icy si Brigade est au dessouz ou par de là le nombre de cinq cens hommes. Pour moy qui ne suis pas du mestier, je m'en rapporte aux gens de guerre, et croy que le Censeur aussi en doit faire de mesme, puisqu'il a mal employé cy-dessus, le terme de journées de combat et de bataille, ce que j'ay à dire contre luy en cet endroit, c'est d'alleguer ces termes que voicy. *Quand on se pique de vouloir parler des choses selon les termes de l'art*, il en faut sçavoir la veritable signification, autrement on paroit ridicule en voulant paroistre sçavant, et luy repartir par cette sentence latine, *Paterè legem quam ipse tuleris*, souffres qu'on vous supplie de demeurer aux termes que vous prescrivez aux autres.

Tant à nous voir marcher en si bon equipage.

Il dit que c'est parler en bon bourgeois, et qu'au lieu de ce vilain mot d'esquipage, il faloit dire en si bon ordre, si equipage est un vilain mot, il oblige fort la noblesse chez qui ce mot signifie l'Apparat, preparation et assortiment de qui leur est necessaire comme guerriers : si bien que marcher en bon equipage porte un autre sens que marcher en bon ordre. Cestuy-cy exprime bien le reglement et la conduite qui s'observe selon l'art militaire en marchant en

belle ordonnance, mais l'autre declare que la troupe est equipee et bien fournie tant de bonnes armes que de toutes autres choses necessaires à la guerre un regiment peut bien aller en ordre, et toutesfois estre mal pourveu, et manquer d'un bel esquipage.

Que ce jeune Seigneur endosse le harnois.

Endosser le harnois est une vieille phrase sur-annee, comme moult, pieça et ainçois, ces rares mots, *de meschant, de vilain*, au lieu de mauvais, qui est un adoucissement de meschant, sont à l'opinion du Censeur d'une bien plus nouvelle façon, ils remets (*sic*) le jugement au plus mediocres esprits.

Et leurs terreurs s'oublient.

Il dit que les terreurs qui s'oublient d'elles-mesmes est galimathias, et qu'il faut dire les terreurs cessent, comme si en passant de la peur en l'asseurance, l'on n'oublioit pas insensiblement la crainte precedente, comme on oublie les maux passez par l'arrivee du bien qui les suit : Il remet icy en honneur le mot de cesser qu'il avoit cy-devant banny pour monstrer qu'il n'est pas marchand à un mot, et que son eloquence se monte et demonte comme un horloge, n'estant pas encore bien certain quels sont les bons ou mauvais mots qui doivent avoir cours.

Contrefaictes le triste.

Faut dire, *feignez d'estre triste*, contrefaite est trop bas pour la poësie, comme si contrefaite n'estoit pas le mesme que feindre, et ne vouloit pas dire une chose qui n'a que la seule representation externe d'une autre.

Il accumule en suitte le mot de lauriers de divers endroicts ou en un si grand œuvre, il se trouve avoir esté plusieurs fois employez, j'en dis autant de son galimathias

mal entendu et mal couché partout, ce qu'il ne sçauroit dire du mot de lauriers.

Et donnez luy sans luy accorder, comme on dit en Logique qu'il y eust quelques termes un peu rudes, ou mis en une assiette moins noble et relevée, qu'il ne seroit à desirer, ces legers et si peu frequens manquemens en une si grande piece où il y a cent mil bons mots bien ajustez, et parmy une infinité de grandes pensées, que font-ils autre chose, que comme des ombres pour donner plus declat aux vives couleurs d'une riche peinture ? les mouches sont de veritables taches sur le visage d'une belle femme, et pourtant on les y applique bien à propos, par ce qu'elles embelissent, par opposition de leur noir au blanc du visage.

Enfin pour respondre à ce que le Censeur dit que la piece qui nous a paruë en France n'estoit qu'une traduction : Je le renvoie pour se detromper au Roman DU CID escrit en langue Espagnole où il apprendra l'histoire vraye ou fabuleuse de Rodrigue et de Chimene, mais en un stile de Roman et denué des pensées et ornements poëtiques (1).

---

(1) Nous n'avons pas cru devoir corriger les nombreuses fautes d'impression dont fourmille cette pièce. Un peu d'attention suffira pour rétablir le sens des phrases que la maladresse de l'imprimeur a défigurées. — Nous pouvons en dire autant de presque toutes les pièces qui composent cette collection.

VI. — LETTRE APOLOGITIQUE
DU SIEUR CORNEILLE,
contenant sa responce aux Observations faites par le Sieur Scuderi sur le Cid [1].

MONSIEUR, — Il ne vous suffit pas que vostre Libelle me deschire en public; Vos Lettres me viennent quereller jusques dans mon Cabinet, et vous m'envoyez d'injustes accusations lors que me devez pour le moins des excuses; Je n'ay point fait la piece qui vous picque, je l'ay receuë de Paris avec une Lettre qui m'a appris le nom de son Autheur; Il l'adresse à un de nos amis qui vous en pourra donner plus de lumiere : Pour moy, bien que je n'aye guere de jugement, si l'on s'en rapporte à vous. Je n'en ay pas si peu que d'offencer une personne de si haute condition, dont je n'ay pas l'honneur d'estre cogneu, et de craindre moins ses ressentimens que les vostres: Tout ce que je vous puis dire, c'est que je ne doute ny de vostre Noblesse ny de vostre vaillance, et qu'aux choses de ceste nature, où je n'ay point d'interest, je croy le monde sur sa parolle, ne meslons point de pareilles difficultez parmi nos differends; Il n'est pas question de sçavoir de combien vous estes Noble ou plus vaillant que moy, pour juger de combien le Cid est meilleur que l'Amant liberal: Les bons esprits trouvent que vous avez fait un haut chef d'œuvre de doctrine et de raisonnement en vos Observations. La modestie et la generosité que vous y tes-

---

(1) Par Corneille.

ÉD. PRINC. *S. l.* M.DC.XXXVII. In-8° de 14 pages, y compris le titre et un feuillet blanc. — *S. l.* M.DC.XXXVII. In-8° de 8 pages (2e édition).

moignez, leur semblent des pieces rares ; Et sur tout vostre procedé merveilleusement sincere et cordial, vers un amy ; Vous protestez de ne me dire point d'injures, et lors qu'incontinant apres vous m'accusez d'ignorance en mon mestier et de manque de jugement en la conduite de mon chef-d'œuvre; Vous appellez cela des civilitez d'Autheur, je n'aurois besoin que du texte de votre Libelle, et des contradictions qui s'y rencontrent pour vous convaincre de l'un et de l'autre de ces deffaux, et imprimer sur vostre casaque, le quatrain outrageux que vous avez voulu attacher à la mienne, si le mesme texte ne me faisoit voir que l'Eloge, d'Autheur d'heureuse memoire, ne vous peut estre propre, en m'apprenant que vous manquez aussi de ceste partie, quand vous vous estes escrié (O raison de l'Auditeur, que faisiez-vous) en faisant ceste magnifique saillie ? Ne vous estes-vous pas souvenu que le Cid a esté representé trois fois au Louvre, et deux fois à l'Hostel de Richelieu : Quand vous avez traicté la pauvre Chimene d'impudique, de prostituée, de parricide, de monstre; Ne vous estes vous pas souvenu, que la Reyne, les Princesses, et les plus vertueuses Dames de la Cour et de Paris, l'ont receuë et caressée en fille d'honneur; Quand vous m'avez reproché mes vanitez, et nommé le Comte de Gormas, un Capitan de Comedie, vous ne vous estes pas souvenu que vous avez mis un, *A qui lict*, au devant de Ligdamon, ny des autres chaleurs Poëtiques et militaires, qui font rire le Lecteur, presques dans tous vos livres. Pour me faire croire ignorant, vous avez tasché d'imposer aux simples, et avez avancé des maximes de Theatre de vostre seule auctorité, dont toutesfois quand elles seroient vrayes, vous ne pouriez tirer les consequences cornuës que vous en tirez : Vous vous estes fait tout blanc d'Aristote et, d'autres Autheurs que vous ne leutes et n'entendites peut estre jamais, et qui vous man-

quent tous de garentie : Vous avez fait le Censeur Moral, pour m'imputer de mauvais exemples : Vous avez épluché jusques a en accuser un de manque de cezure : Si vous eussiez sceu les termes du mestier dont vous vous meslez, vous eussiez dit qu'il manquoit de repos en l'Emistiche : Vous m'avez voulu faire passer pour simple Traducteur, soubs umbre de soixante et douze vers que vous marquez sur un ouvrage de deux mille ; Et que ceux qui s'y cognoissent n'appelleront jamais de simples traductions : Vous avez declamé contre moy, pour avoir teu le nom de l'Autheur Espagnol, bien que vous ne l'ayez appris que de moy, et que vous sçachiez fort bien que je ne l'ay celé à personne, et que mesme j'en ay porté l'original en sa langue à Monseigneur le Cardinal Vostre Maistre et le mien : En fin vous m'avez voulu arracher en un jour ce que pres de trente ans d'estude m'ont acquis : Il n'a pas tenu à vous que du premier lieu où beaucoup d'honnestes gens me placent, je ne sois descendu au dessoubs de Claveret : Et pour reparer des offences si censibles, vous croyez faire assez de m'exhorter à vous respondre sans outrages, pour nous repentir apres tous deux de noz folies, et de me mander imperieusement, que malgré nos gaillardises passées je sois encore vostre amy, à fin que vous soyez encore le mien, comme si vostre amitié me devoit estre fort precieuse apres cette incartade, et que je d'eusse prendre garde seulement au peu de mal que vous m'avez fait, et non pas à celuy que vous m'avez voulu faire. Vous vous plaigniez d'une lettre à Ariste, où je ne vous ay point fait de tort de vous traicter d'esgal, puis qu'en vous monstrant mon envieux, vous vous confessez moindre ; quoy que vous nommiez folies les travées d'Autheur où vous vous estes laissé emporter, et que le repentir que vous en faites paroistre, marque la honte que vous en avez : Ce n'est pas assez de

dire soyez encore mon amy, pour recevoir une amitié si indignement violée ; Je ne suis point homme d'esclaircissement, vous estes en seureté de ce costé là. Traictez moy d'oresnavant en incogneu comme je vous veux laisser pour tel que vous estes, maintenant que je vous cognois ; mais vous n'aurez pas sujet de vous plaindre quand je prendray le mesme droict sur vos ouvrages que vous avez pris sur les miens ; Si un volume d'Observations ne vous suffit faictes-en encore cinquante, tant que vous ne m'ataquerés pas avec des raisons plus solides, vous ne me mettrez point en necessité de me deffendre, et de ma part je verray avec mes amis, si ce que vostre Libelle vous a laissé de reputation vaut que j'acheve de la ruïner ; Quand vous me demanderez mon amitié avec des termes plus civile, j'ay assez de bonté pour ne vous la refuser pas, et me taire des deffaux de vostre esprit que vous estalez dans vos livres ; jusques-là je suis assé glorieux pour vous dire de porte a porte que je ne vous crains ny ne vous ayme. Apres tout, pour vous parler cerieusement, et vous monstrer que je ne suis pas si picqué que vous pourriez vous imaginer, qu'il ne tiendra pas à moy que nous ne reprenions la bonne intelligence du passé que vous souhaitez : Mais apres une offense si publique, il y faut un peu plus de ceremonie, je ne vous la rendray pas mal-aysée, et donneray tous mes interests à qui que vous voudrez de vos amis ; et je m'asseure que si un homme se pouvoit faire satisfaction du tort qu'il s'est faict, il vous condamneroit à vous la faire à vous mesme, plustost qu'à moy qui ne vous en demande point, et à qui la lecture de vos Observations n'a donné aucun mouvement que de compassion ; Et certes on me blasmeroit avec justice, si je vous voulois du mal pour une chose qui a esté l'accomplissement de ma gloire, et dont le Cid à receu c'est advantage, que de tant de beaux Poëmes qui ont paru

jusqu'à présent : Il a esté le seul dont l'esclat ait peu obliger l'envie à prendre la plume : Je me contente pour toute Apologie, de ce que vous avoüez qu'il a eu l'Approbation des Sçavans et de la Cour : C'est Eloge veritable par où vous commencez vos Censures, destruit tout ce que vous pouvez dire apres. Il suffit qu'ayez fait une folie Amatrique (1) sans que j'en face une à vous respondre comme vous m'y conviez : Et puis que les plus courtes sont les meilleures, je ne feray point revivre la vostre par la mienne : Resistez aux tentations de ces gaillardises qui font rire le public à voz despens, et continuez à vouloir estre mon amy, afin que je me puisse dire le vostre. CORNEILLE.

---

(1) La coquille est vraiment trop forte, et nous devons la signaler. Nous pensons, avec M. Rossignol, qu'il faut lire « à m'attaquer », mots qui correspondent à ceux de la ligne suivante « à vous respondre ». Voir *Corneille*, éd. Marty-Laveaux, tome X, page 406, note 4.

On lit, à la dernière page de la 2e édition originale. deux petites pièces de vers, dont la seconde se retrouve à la fin de la *Lettre pour Monsieur de Corneille contre les mots sous le nom d'Ariste* : « Je fis donc resolution de guerir ces Idolastres ». Nous ne donnons donc ici que la première :

Bien que sans un discret silence,
Mes feux cachent leur violence,
Je veux que le Ciel en courroux
Finise mes jours et ma peyne,
Si je n'ay plus d'amour pour vous
Que le Cid n'eu eust pour Chimene.

La seconde pièce est celle qui commence par ce vers :

Les vers de ce grand Cid, que tout le monde admire.

VII. — LA VOIX PUBLIQUE

A Monsieur de Scudery

sur les observations du Cid. [1]

Monsieur, — C'est trop faire le bon François que de vouloir perdre le Cid, par ce qu'il est Espagnol, il faut estre plus genereux, et puis qu'il est en France donnés luy la vie si vous le pouvés faire à celuy que son Autheur a desja fait immortel, et le traittant en prisonnier de guerre, souffrez que nous luy donnions nos cabinets pour prison : Il s'est assés rendu considerable pour nous obliger à le traitter favorablement, puis qu'il a eu l'honneur de plaire au Roy et aux grands Esprits du Royaume. Apres les Eloges qu'il a eu d'eux, ce seroit perdre le temps de faire son Apologie : Je ne m'areste point à ce qu'a dit un Envieux qu'il aymeroit mieux avoir faict les observations du Cid que le Cid mesme Son discours tesmoigne plus de passion et d'ignorance que de jugement. Ce n'est point que je veuille condamner vostre ouvrage; j'estime tout ce qui vient de vous, celuy la particulierement monstre beaucoup de vivacité dans ses raisons subtilles, mais convaincantes comme celles dont se servit ce vieil Autheur qui loüa la fiebvre quarte : j'aurois tort de vous accuser d'ignorance, et je ne veux pas croire que l'envie vous aye jamais fait mettre la main à la plume, vostre stille est trop pompeux pour estre animé d'une passion si basse; et si vous blasmés le Cid vous n'en cognoissés pas moins le merite; puis que vous aves eü les yeux assés penetrans pour y remarquer de si petits deffauts

---

(1) Auteur inconnu.

Éd. princ. A Paris, M.DC.XXXVII. In-8°, de 7 pages.

vous avez peu voir toutes ses graces, qui n'ont esté cachées à personnes. Aussi je m'asseure que si vous n'eussiés cognu ce qu'il vaut vous ne l'eussiez pas attaqué ; vostre cœur est trop grand pour estre capable de petits desseings : Il ne falloit pas moins qu'un Cid pour exçiter vostre colerre. Mais si vos observations n'ont pas eu le succez que vous vous en estiés promis, consolez-vous dans la satisfaction que vous pouvez tirrer d'une haulte entreprise, quoy qu'infructueuse, et prenez d'oresnavant pour devise au lieu de Poete et Guerrier, *Ausisse sat est*. si vous m'aymés mieux emprunter celle de l'Espagnol, *Todos contra io et io contra todos*, laissés à l'Autheur du Cid la libre joüissance de l'estime dont tout le monde la jugé digne, et ne vous engagez point à faire comparaison d'une Didon avec une Medée, et d'un Cid, avec un Amant liberal; les bons Espris cognoissent assez le merite des uns et des autres sans l'ayde de vos observations. Si vous recognoissez la foiblesse de vostre party, c'est en vain que vous taschez à le fortifier en vous efforçant d'interresser vos Juges en vostre cause, ils sont trop justes pour se laisser corrompre par des flatteries : ne croyez plus vos sentiments sur ce poinct, ny le conseil de quelques faux Amis qui veulent se divertir à vos despens : Les honnestes gens vous condamnent, et le public se plaind de vous voir perdre en bagatelles les heures qui devroient estre emploiées à des ouvrages dignes de vostre esprit. Si vous croyez trop engagé dans le jeu ne craignés pourtant pas de vous retirer sur vostre perte de peur d'une plus grande, sçachez qu'il faut estre parfaict pour oser reprendre impunément, et vous ne pouvés sans presomption vous donner ce tiltre. Cherchés à le meriter par des œuvres meilleures que vos dernieres, et si vous estes sages suives le conseil de la Voix publicque qui vous impose silence.

VIII. — L'INCONNU ET VERITABLE AMY

de Messieurs de Scudery et Corneille [1].

MESSIEURS, Puis que tout Paris n'ignore plus maintenant le differend qui est entre Monsieur de Scudery et Monsieur Corneille, pour s'estre entrepris et engagez insensiblement à escrire l'un contre l'autre ; Je ne croy pas aujourd'hui estre blasmable de témoigner à chacun combien j'honore leurs vertus ; je les estime tous deux, et le desplaisir que j'ay de les voir tous les jours se beguetter et pincer en plusieurs façons, par l'advis de certaines personnes, qui ne les poussent à ce peu glorieux dessein là, que pour apprendre aux despens de leur reputation, et de leur plaisir, jusques où deux des premiers Poëtes de nostre siecle, peuvent porter leur inimitié, et leur hayne, estans offencez l'un par l'autre. J'advouë bien que Monsieur de Scudery, selon le sentiment des plus honnestes gens, n'a pas eu autant de raison d'escrire contre le Cid, comme il en auroit eu de taire les fautes qu'il y a remarquées effectivement, parce qu'à moins de se declarer ennemy juré de Monsieur de Corneille, il ne devoit pas mettre aux yeux du public, une chose qui fist prejudice à un homme de sa profession et de sa compagnie, dautant que sans toutes ces marques-là de la vivacité de son esprit, on n'a jamais douté qu'il ne fust tres-sçavant, et qu'il n'eust advantage sur beaucoup d'autres du mesme mestier, qui

---

(1) Généralement attribué à Rotrou. Voir notre *Introduction*.

Éd. princ. *S. l.* M.DC.XXXVII. In-8° de 7 pages, le titre compris.

sont bien ayse pourtant de se divertir par la nouveauté des Lettres et Responces, qui se font journellement tant d'un costé que d'autre, ausquelles ils donnent telles couleurs que bon leur semble, selon leurs inclinations : d'ailleurs on trouve fort estrange que Monsieur Corneille, qui est sage, et doit estre sans presomption et vaine gloire, voulust pretendre un degré de preeminence au dessus de Monsieur de Scudery, qui a fait une infinité des plus beaux Poëmes qui se jouënt à present sur le Theatre ; et n'y a personne qui ne die, que c'est luy faire tort, de blasmer ce qu'il nous donne et qu'il laisse à la memoire, qui est (n'en desplaise au Cid) aussi bon, ou meilleur que luy, soit en gros ou en detail, de loing ou de prés, encore qu'il ayt pleu à celuy qui a fait responce pour la voix publique, sans en avoir eu charge ny procuration, de rendre une injustice à l'Amant libéral, qui appelle de son jugement inique. C'est une des plus belles et riches Pieces que nous ayons, et dont l'invention est inestimable. Ce joly personnage sans commission, ne l'a pas bien consideree, ou il n'a pas l'esprit assez fort, et le jugement assez solide, pour remarquer sa valeur, que les plus grossiers et les moins entendus à ce divin mestier recognoissent ; il me semble qu'il ne fera jamais de honte au Cid, de marcher paire à paire avec luy, non pas mesme quand il prendra la droicte : Je ne nie pas neantmoins la beauté du Cid, non plus que le merite de son Autheur ; Il n'y a point de creatures, qui selon son temperamment, n'ayme des sujects convenables à ses humeurs, et tel trouvera l'Amant libéral à son gout, qui ne donnera pas apres sa voix au Cid, et ainsi du contraire : de façon qu'en cela, comme en la pluspart des choses du monde, chacun suit son inclination naturelle, et supporte les legeres fautes des Autheurs, ou les fait passer pour grandes aupres de ceux qui n'y entendent rien : Pour moy

qui ayme les deux Poëtes, les deux sujets, et qui ne me picque pas de grandesprit, je les trouve toutes deux excellentes, et les estime extremement, aussi bien que quantité de gens doctes qui en parlent sans interest; Quant au sieur Claveret, il n'est pas bien fondé de se faire veoir en cette dispute, qui ne peut augmenter sa gloire, il faut qu'il travaille autrement qu'il n'a fait du passé, pour faire approuver la legitimation du sujet contenu aux lettres qui courent maintenant les ruës de sa part, je luy conseille de demeurer neutre, et de se contenter d'avoir eu l'honneur d'attaquer Monsieur Corneille, et d'avoir pensé fortifier les raisons que Monsieur de Scudery a escrites, touchant l'Observation du Cid, lesquelles sont assez pertinentes et n'ont besoin d'aide. Mais je ne puis croire neantmoins que Monsieur Corneille ne l'aye sollicité à en prendre la peine, par quelque mespris qu'il peut avoir fait de sa personne ou de ses œuvres, à quoy il y a peu à redire, bien qu'il y ait quantité de gens desnaturez et sans jugement, qui ont adversion pour les beautez, et qui trouvent mauvais que Belleroze sur son theatre donne nom à l'Amant libéral, le chef-d'œuvre de Monsieur de Scudery, ce beau Poëme ne perd rien de son esclat pour cela, non plus qu'un diamant de son prix pour estre cherement vendu, et cet excellent et agreable trompeur semble faire (au jugement de tous les desinteressez) une acte de justice et de son adresse, quand il louë ledit sieur de Scudery, non pas autant qu'il le doit estre, mais autant qu'il en a de pouvoir, tesmoignant en son discours sa recognoissance, sans toutesfois vouloir toucher ny prejudicier à la reputation de Monsieur Corneille, comme font d'autres tout hautement à celle dudit sieur de Scudery, qui possede tout seul les perfections que le Ciel, la naissance, et le travail pourroient donner à trois excellens hommes. Il est vray qu'on ne les

peut trop cherir ny l'un ny l'autre, et qu'ayant receu et veu tant de belles choses, la fertilité de leur sçavoir, la voix publique leur doit conseiller, comme je fais de sa part, d'employer cy apres leur temps à des ouvrages dignes de leurs capacitez, et non pas s'arrester à se faire la guerre l'un l'autre à la persuation de ceux qui aiment le trouble, et qui craignent de les voir escrire mieux qu'eux. Ne croyez pas, Messieurs, que j'aye mis la main à la plume pour en acquerir de la gloire, ny pour me faire cognoistre homme de bien, puis que je parle simplement, ainsi que des gens de mon mestier le doivent et le peuvent, que je vous laisse mon nom en blanc, et que je ne suis pas seulement cogneu en particulier desdits deux Poëtes, je l'entreprends donc pour les asseurer que si je trouvois lieu de les obliger et servir je m'y emploierois de tout mon cœur, et serois ravy de voir l'amitié et l'intelligence restablie entre eux, et le souvenir de ce qui s'est passé depuis deux mois effacé de leur memoire. Je leur en prie de toute mon affection de la veritable voix publique, et tout (1) pour l'amour d'eux mesmes, que de moy, qui suis,

Leur tres-affectionné
serviteur, D. R.

---

(1) Le sens appelle « tant ».

IX. — LE SOUHAIT DU CID
EN FAVEUR DE SCUDERI.

Une paire de Lunettes pour faire mieux ses Observations [1].

NOUS sommes en un temps, où chacun se pique plus de bien dire, que de bien faire, où les bonnes actions sont plus rares, que les belles paroles, où on jouë mieux de la langue que de la main, où la vanité regne au desavantage de la verité, qui seroit ensevelie dans l'oubly, si la colere, l'interest et l'animosité ne la produisoit par fois avec injustice. Deux d'un mesme mestier (Poëtes à ce que j'entens) Scuderi et Corneille (sans nommer) dont l'un ne veut pas avoir de second, et l'autre ne peut souffrir de premier, qui travaillent pour le plaisir public, et pour leur loüange particuliere, leur ouvrage sert d'ordinaire au Theatre, du bruit duquel ils se repaissent ou mandient quelque faveur de ceux à qui leur travail sert de divertissement; on voit à heures perduës l'employ de leur sueur et de leurs veilles; leur estude est un jeu, et leur occupation donne de l'exercice aux esprits oyseux, dans cette condition peu glorieuse se sont rendus ou envieux ou médisans, ou injurieux l'un contre l'autre.

Chimene dans son agréement a jetté entr'eux cette pomme de discorde, portant Scuderi à ses propres despens à remarquer les fautes qui sont dans la Tragi-Comedie du

---

(1) Par Sirmond (??)

ÉD. PRINC. *S. l.* Marque d'imprimeur : Une main sortant des nuages et tenant par un fil, au dessus des flots agités, une couronne royale, avec la légende : *In manu Dei sors mea*, et les lettres TB (?) réunies dans un petit cadre ovale. M.DC.XXXVII. In-8° de 36 pages.

Cid; Il est vray qu'autre que luy n'eust pas voulu mettre la main à la bourse ny à la plume pour corriger si mal les fautes d'autruy : Cette charité seroit loüable si en le relevant il ne choppoit pas plus lourdement, comme ses lunettes feront voir sans le dire, tout y sera proposé par forme de doute, ne croyant rien de la science et capacité de l'un ny de l'autre; Je fais à dessein comme le scrupuleux qui se deffie de soy-mesme et ne s'asseure à personne, il approuve tout, et n'aggrée rien. Ce qui luy deplaist le contente peu apres, l'inegalité de son humeur le met de toute sorte de partie, selon que le jour est clair et obscur, il regarde les objets, il embrasse aujourd'huy ce que demain lui sera à contre-cœur; en un mot parmy les fols ont peut avec prudence faire semblant de n'estre pas sage.

Beautez d'illusions et beautez effectives, vous blessez moins ma veuë que mes oreilles par la grossiereté de vos termes, si ce n'est que la beauté d'illusion soit prise pour celle à qui le fard et l'artifice donne du lustre et les effectives pour celles à qui la nature et la naïveté sert d'ornement, si cela estoit je priserois extremement l'industrie de celuy qui convertiroit un monstre de laideur en une parfaite beauté.

Tout le monde a esté abusé horsmis Scuderi, qui le croira : il donnoit des sentiments contraires à sa creance; il faisoit semblant d'admirer une piece qui luy faisoit pitié, parce qu'il est sans vanité bon, et courageux, sa bonté suivoit l'erreur, son courage le rendoit complaisant, n'eust-il pas advoüé plus à propos d'avoir esté surpris avec les autres par ces belles couleurs qui s'effacent en l'air, jusques à ce que la presomption de l'Autheur du Cid luy auroit donné la curiosité de regarder de prés ce qu'il n'avoit veu que de loin, et d'appeller de ses oreilles et de ses yeux à son esprit à qui le ton de la voix et le geste donnant du diver-

tissement ne permirent pas durant le cours de l'action de juger exactement de ce qui s'y passoit, il devoit appeler de Scuderi au theatre, à Scuderi en son cabinet : en l'un et en l'autre il monstre d'estre esgalement interessé, faisant l'empressé à defendre les autres, il se trahit soy-mesme, refusant la gauche en la compagnie des grands esprits, il pretend la droicte aussi bien que Corneille, enquoy il sçait mal la leçon qu'il desire enseigner de se cognoistre soy-mesme, qui demande la preference en matiere de perfection merite d'estre mis au dernier rang, s'estimer sçavant c'est ne l'estre pas, ce qu'on cognoist est moins que rien aupres de ce qu'on ignore, cela estant que deviennent Scuderi et Corneille dans leur débat ?

Qui descrie l'ouvrage d'un Autheur, l'accuse d'avoir mal employé son temps, qui dit que le sujet n'en vaut rien du tout, le blasme d'impudence dans son choix, qui le condamne de ne garder pas les reigles de son mestier, le reprend d'ignorance ou de malice, enfin prouvant qu'il n'a point de beautez sans larcin, n'est-ce pas l'appeler voleur ? c'est ainsi qu'on baise le fleuret et qu'on porte la botte franche contre un Poëte qu'on veut sans toucher à sa personne obliger à faire amande honoraire de beaucoup de meschans vers qui sont sortis de sa plume.

Cette distinction ne seroit-elle pas delicate de confesser que l'on a frappé du baston sur le pourpoint sans avoir eu dessein de blesser celuy qui le porte, entre l'œuvre et l'ouvrier la relation et la liaison est si estroite, que l'un estant meschant, l'autre ne peut estre bon dans le mesme ordre, une bonne action donne de l'honneur à celuy qui l'a produite, comme une mauvaise couvre de honte et d'infamie la face de celuy qui luy a fait voir le jour. Apres tout il n'y a si meschant livre qui n'aye quelque chose de bon, celuy-là est estimé sain entre les ladres qui a cette maladie

à perfection ayant le poil et le corps d'une mesme couleur, l'égalité d'humeurs par tout est un tesmoignage de la bonté du temperament qui seroit mauvais s'il y avoit de la difference dans le teint.

Tel allegue Aristote qui ne l'a pas leu, les ignorans appellent les sçavants à leur secours pour faire paroistre du moins qu'ils les cognoissent, ainsi qu'ils abusent de leur authorité pour prouver choses communes, dire qu'un Poëte use de fiction c'est chose manifeste, personne n'en doute, mais qu'une histoire ne puisse estre le sujet de son Poëme que de sa fiction et de son invention à l'esgard des divers rencontres qu'il entremesle, deguise et ajuste à sa mode qui le peut nier avec raison. L'Histoire des Hercules, des Cesars, et des Cleopatres a esté plustost escrite que leur Tragedie, que Scuderi loüe si excessivement pour blasmer indiscretement Guillen ou son Traducteur en la Tragi-Comedie du Cid.

Pourquoy expliquer ce que c'est que Tragedie et Tragi-Comedie, puis que le Cid jusques à la fin du second acte est une Tragedie parfaite, la mort du Comte inopinée en est une preuve. Scuderi eust desiré qu'il ne fut mort sitost, il est pitoyable, il luy eust prolongé la vie jusques au troisiesme acte, et n'eust pas déclaré son desastre sur la fin du second, pour suspendre et laisser languir l'auditeur plus long-temps, contre sa maxime qui ordonne que la cognoissance de ceux qui escoutent previenne l'action et la parole des Acteurs, et neantmoins il est veritable qu'il y a du plaisir d'estre surpris dans les evenements, dont le hazard, et la fortune est la maistresse : bien souvent nous sommes bien aises d'estre trompez dans ses jeux où l'esprit prend son divertissement, voyant que le destin ordonne et dispose des choses autrement que nous avons pensé.

Le reste n'est ce pas une Comedie accomplie, encores qu'il

y aye des batailles, les Rois n'y meurent point, les duels y sont sans meurtre, les intrigues de l'Infante qui donne ce qu'elle voudroit pouvoir retenir, qui ne seroit pas marrie que Chimene perdit ce qu'elle luy avoit donné, ne le pouvant elle mesme posseder, cette contrariété de l'amour, de l'honneur et du devoir entre deux personnes qui ne se peuvent hayr, dont l'une poursuit la mort, et l'autre ne demande ny la vie ny la grace, qu'autant qu'il plaist à celle qui est offensée ; ne tiennent ils pas assez l'auditeur en suspens pour douter si le duel, ou la guerre, ou la justice du Prince, enleveront la teste que Chimene haït par devoir, et cherit si fort avec inclination d'estre legitimement à celuy qu'elle a dès le commencement aimé sans crime et par l'adveu et permission de son pere, dont la mort luy en deffend la possession. Qui diroit que Chimene devoit espouser le meurtrier de son pere? cela n'estant pas vray semblable comme dit Scuderi, l'auditeur n'en a peu avoir la pensée, ainsi il n'a peu deviner l'issuë de la Tragi-Comedie du Cid. Delà Scuderi est contraire à soy-mesme, il se blesse pensant offenser un autre, et ce fleuret baisé luy ayant (à mon advis) fait mal à la langue et à la bouche, l'oblige à discourir avec si peu d'ordre et de raison.

Il y en a, qui pour paroistre habiles, taschent de n'estre point entendus, se servant des mots estrangers dont l'usage n'est pas commun, ainsi parler de regles Dramatiques en France, c'est faire venir la Grece dans Paris, n'eust-il pas mieux dit en termes de mesme pays, mais plus naturalisez les loix de la Scene et du Theatre.

Est-ce bien expliquer le mot de vray et de vraysemblance, de vouloir contraindre par caprice un Poëte d'abandonner la verité pour suivre son ombre : comme il est constant qu'il ne doit rien produire esloigné du sens commun en tout ce qu'il y apporte du sien, aussi il est obligé de suivre

l'histoire exactement : Un Peintre pour tirer au naturel un visage en doit prendre tous les traicts. Si c'est un borgne il aura mauvaise grace de luy donner deux yeux, si c'est un Æthiopien, il seroit pris pour un fol de le representer d'un teint de neige, un Corbeau blanc, un Cigne noir, un lievre se battant contre les Chiens comme un Lyon, un Cerf chassant une mutte devant soy et beaucoup de choses qui sont contraires à l'ordre de la nature, rendant cet ouvrier ridicule, luy donneroit droit d'avoir une boutique aux petites Maisons, mais ayant peint un corps au naïf, il peut le mettre sur sa meilleure posture, le revestir des plus rares et plus esclatantes couleurs et le representer dans la mine et dans le port qu'il jugera plus agreable et plus à propos à la fantaisie de ceux qui le doivent considerer, ce que les Peintres tracent avec le pinceau, les Poëtes l'expriment avec leur plume et leurs vers, il s'attachent au fait comme le Peintre au visage, se servant par apres de leur invention, de leur addresse et de leur fiction, pour faire agir, parler, vivre et mourir, ceux qui y sont representez dans l'ordre des passions et rencontres humaines au plus prés des sentimens les moins esloignez de l'usage commun.

Que Scuderi eust crié bien plus haut, si on eut representé Chimene apres la mort de son pere en estat de ne regarder qu'avec desdain Rodrigues, ce sang espanché ayant effacé tous les traits qu'amour avoit vivement imprimé en son ame, le devoir avec l'honneur estouffant ses flammes, et si au lieu du mariage ont eût fait perdre la vie au Cid par poison, ou sous l'effort impourveu de quelque assassin que la haine eust produit par l'invention de cette fille, il auroit mis en avant l'Histoire, appelant tres-justement l'Autheur de cette Tragi-Comedie fourbe et menteur, il n'auroit pas approuvé la vraysemblance qui s'escarte du vray.

Oëdipe, Medée et les autres, n'ont-ils pas esté ? s'il y a du

deguisement ce n'est pas en la personne ny au fait, mais dans la fantaisie du Poëte qui invente ce qui n'est pas pour faire voir ce qui est, ainsi leurs fables sont des menteries veritables et de ces coiffes de crespe bien clair dont les dames se cachent pour se faire mieux voir, et se faire regarder plus precisement par ceux qui ont le dessein et la curiosité de les recognoistre.

L'Historien et le Poëte sont differens autant qu'un nain d'un geant, un homme nud d'avec un autre qui est vestu à l'advantage : L'Historien est serré, précis, racourcy, lié et attaché aux actions, mouvemens et rencontres des personnes, et du temps duquel il deduit les avantures, c'est un limier qui ne doit prendre de trait qu'autant qu'il en faut pour éventer la verité, il met à nud ce qui est caché, il descouvre avec simplicité les finesses d'autruy, il n'est ny trop curieux ni trop secret, estant despoüillé de tout interest, il n'espargne personne, il blasme sans aigreur, il loüe sans flatterie, et n'ayant pas de passion, il parle de tout esgalement avec justice. Le Poëte n'en est pas de mesme, encores qu'il ne s'esloigne pas tout à fait du vray, il luy est permis de faire mille tours auparavant que de l'approcher, faisant comme les Rameurs, il luy tourne quelquefois le dos pour l'aborder, ou comme les charlatans adroits qui cachent et descouvrent en mesme temps avec soupplesse quelque rareté pour la donner par apres à considerer en public avec plus d'admiration. Ils deguisent sans fard, ils font leurs approches en reculant : enfin les vestements qu'ils baillent à leur sujet sont transparans, et se produisent autant à nud que l'Historien au plaisir prés qu'on prend de considerer la subtilité de leur fantaisie, la gentillesse de leur invention, et l'addresse de leur artifice qui donne goût à ce qui seroit fit *(sic)* de soy-mesme, ainsi s'il y a plus de difficulté d'estre Poëte qu'Historien, c'est qu'il est plus aisé de marcher que

de danser, ou de danser simplement que de cabrioler sur la corde, cette difference sera-elle aussi à propos que celle de Scuderi ?

La regle des vingt-quatre heures, n'est-ce pas une observation trop scrupuleuse à l'esgard de la memoire qui s'attache plus aux choses et aux actions qu'à leur durée, qui regarde en un instant ce qui est passé en cinq cens ans, comme s'il estoit present, qui voit en un moment un enfant naistre devenir homme et mourir vieillard, qui se plaist d'accourcir le temps afin de ne point languir dans la representation des objets qu'elle considere, qui s'enqueste plus du vray que de l'apparence, qui court dans l'Histoire avec grande vitesse de peur de s'ennuyer, n'est-ce pas estre contraire à l'humeur Françoise, qui voudroit dé-jà voir ce qui se fera d'icy à dix ans, à qui le delay donne de l'inquietude, et les occasions de bien faire sont trop lentes, ne luy permettant pas d'executer maintenant ce qui s'accomplira dans un siecle ? Ne sçauroit-on en moins de vingt-quatre heures representer sur un theatre la vie d'un Roy qui aura vescu cent ans ? dans une mesme galerie les yeux voyent en peinture sans déplaisir des personnages qui ont esté en plusieurs siecles ? si la memoire leur ressemble (comme veut assez mal à propos Scuderi) ne pourra-elle pas le mesme ? il en a la preuve dans les galeries du Louvre, à la maison de la Roine-Mere, et chez Monseigneur l'Eminentissime Cardinal, on en a assemblé sans desordre, sans disgrace et sans mescontentement les pourtraits des personnes illustres qui ont esté de depuis mille ans, ainsi pourquoy trouvera-on estrange que le parterre s'accorde avec les galeries, et si la Cour approuve ce que le Bourgeois n'a pas rejetté, c'est l'action et non pas le temps qui agree au spectateur.

Je ne sçay pas si Æschile a eu droit de se moquer

d'Aristophane, mais je sçay bien que le Docte insius n'est pas digne de deschausser Bucanan qui eust fait rire tout son theatre s'il eust fait pleurer trois mois la fille de Jephte.

Les deux soleils d'Aristote ne sçauroient donner assez de clairté à un aveugle qui se trouve dans les tenebres dont l'esprit et jugement de Scuderi est environné, pensant avoir trop de lumiere il n'a veu goute, au commencement n'ayant pas voulu que le Poëte s'attachast à l'Histoire, il desire par apres qu'il y soit exact jusques à garder les momens et la suite du temps, n'est-ce pas oublier ce qu'il a dit en moins de douze pages, et se combattre soy-mesme ?

N'est-ce pas rechercher à paroistre sçavant de loüer le theatre dans son institution, de bannir les Poëtes avec Platon, de les remettre en credit avec Aristote, pour dire que cette piece est de mauvais exemple, qu'elle authorise le vice, que Fernand n'est pas assez politique, qu'Utrague a l'inclination trop basse, don Gomez ambitieux au non plus, don Sanche homme de peu de cœur, qui perd l'amour de peur de perdre la vie, lors que Chimene la conserve au milieu des funerailles de son pere, et aime autant la main qui est cause de sa mort, comme elle eust eu en horreur celle de Sanches s'il eust tué Rhodrigués ; enfin qu'Elvire qu'il appelle suivante a des tours de soupplesse, qui ne sentent pas sa Dame d'honneur.

Qui prendra la peine de lire en repos et sans emotion d'esprit la troisiéme Scene du second acte, verra que Chimene ne porte point Rhodrigués à aucune vengeance, ce sont deux filles toutes deux amoureuses, qui s'entretiennent l'une dans le desespoir de pouvoir posseder, l'autre a la veille de la jouyssance à qui l'amour fait craindre ce qu'elle ne voudroit pas voir, on luy parle d'accomodement elle le juge impossible, sçachant la Noblesse du cœur de Rhodrigués, elle n'y voit pas de jour pour effacer sans combat un

affront imprimé sur la face de son pere. L'Infante luy promet de le retenir prisonnier, et elle demeure contente et satisfaite. L'amour quoi qu'il aveugle, reconoist les sentimens d'un cœur bien aimé, il n'est en tenebres que chez soy, il ne voit que trop clair au dehors ; ainsi Chimene desire avec passion ce qu'elle ne peut esperer par raison ; le passé luy donne de la crainte pour l'avenir, elle juge qu'à sa priere ou commandement un Gentilhomme ne doit pas faire une mauvaise action, que tout doit ceder à l'honneur, et qu'elle ne peut demander avec justice à son amant, ce qu'il ne luy peut accorder sans infamie, n'ayant pas du tout parlé à Rhodrigués, comment peut-elle estre coupable mesme en apparence de la mort de son pere ? Avoir peur que deux ne se battent, c'est desirer la conservation de tous deux, et ne conspirer la ruine de pas un : ainsi le devoir et l'amour retiennent cette fille dans l'incertitude de ce qui doit arriver : les choses les plus asseurées luy donnent de la crainte, elle eust de bon cœur mis sa jouë entre la main de son pere et la face de don Diegue pour empescher le commencement de la querelle, et se fut mise entre les espées de son pere et de son amant, pour obtenir d'eux par pitié ou par amour, d'estre sacrifiée à leur disgrace plutost qu'un sang qui luy estoit si cher courut aucun hazard de part et d'autre d'estre espanché.

Dans le 3. acte, Scene 4. Rhodrigués parlant ainsi, N'attens pas de mon affection

Un lasche repentir d'une bonne action, veut dire qu'encores qu'il soit criminel en son endroit et qu'il l'aye offensee, ç'a esté par devoir et par raison, et qu'il ne se repend pas d'avoir fait ce à quoy les loix de l'honneur l'obligeoient, que s'estant exposé à un combat qui sembloit inesgal, il a mieux aimé courir le hazard de mourir que de vivre infame, que la justice estant de son costé a prononcé un arrest en

sa faveur, duquel il ne veut pas relever appel par devant elle, mais bien en recevoir un autre de sa bouche pour satisfaire à son amour, qui ne luy permet pas de vivre en sa disgrace. Si l'amour le rend criminel, l'injure qui avoit esté faite par avance à celuy qui luy avoit donné la vie le rend innocent, comme il ne se repent pas de l'un, il s'accuse de l'autre. Une bonne action en divers sens peut estre bonne et mauvaise, l'ennemy qui perça l'apostume de celuy qu'il vouloit tüer, et le blessant le guerit d'une maladie incurable, d'un mesme coup ne fit-il point du bien et du mal ? le blessé estoit obligé de luy rendre graces, et l'autre de luy demander pardon : ainsi le Cid n'a que faire de repentir pour demander pardon à Chimene qui est justement offensée par une action que les gens de cœur et de courage et non pas de conscience jugeront meilleures, la souffrance d'une injure parmy les Chrestiens estant plus glorieuse que la vengeance, ainsi le Cid parlant dans l'ordre du monde, ne sembloit-il pas avoir obligé son Critique à se taire s'il l'avoit bien entendu ?

Ce vers,

Tu n'as fait le devoir que d'un homme de bien.

ne devoit pas estre seul, le suivant l'explique, mais aussi le faisant tu m'as appris le mien, cette fille toute en colere monstre à Rhodrigues que l'honneur n'a point moins de pouvoir sur son esprit pour venger la mort de son pere, l'exemple authorisant sa procedure, elle ne fera rien indigne de son amour quand elle le poursuivra jusqu'au dernier point. Si un soufflet a esté reparé par la vie de son pere, sa mort demande avec justice la perte de son meurtrier, que si l'amour s'oppose à son devoir c'est son malheur, la passion combattant, la nature trouble ses sentiments sans les empescher, et quoy qu'elle desire de ne rien pouvoir, elle ne laisse pas de faire ses effors pour convier le souverain à

perdre celuy que son amour voudroit conserver, si la pieté et le devoir ne la contraignoit de conjurer sa ruine : jugez maintenant avec combien de raison on rapporte la censure de Marcellin contre Juvenal pour blasmer l'Autheur du Cid. Icy on remarque que le Critique n'a pas le merite de Marcellin, et que l'autre n'a rien de comparable à Juvenal, il est aisé de condamner ceux qui ne sont plus ; les fourmis et les mouches mangent un Lyon mort.

La profession d'un Capitaine n'estant pas de deviner, le front de Sanches a peu tromper le pere de Chimene, encores par la vigueur des traicts du visage il a sçeu donner la preference à Rhodrigues, le cœur n'est pas tousjours sur la face, les meilleurs signes en apparence sont bien souvent les plus mauvais en effet, la nature déguise quelquefois ses ouvrages et fait paroistre au dehors toute autre chose que ce qui est au dedans, ainsi si Gormas n'a pas eu assez de jugement pour percer au vray le secret et l'interieur qui est caché sous les visages, ce Critique n'en a pas trop de l'en reprendre.

Dans toutes les rencontres ny contre toute sorte de perpersonnes on n'a pas une vigueur esgale, il y a des craintes qui peuvent affoiblir la constance d'un homme courageux, le loup animal de Mars n'a pas une fougue pareille contre un levrier d'attache et contre une brebis, l'oiseau de proye par un temps de broüillars voit la perdrix sans s'esmouvoir, apres tout la peur de mourir aneantit en nous toute sorte de passions, l'amour de nous mesme et de nostre vie a la preference sur le devoir, esperant à l'avenir par de bonnes actions effacer la honte presente d'une mauvaise fortune, qui a esté surmonté aujourd'huy peut demain entrer en lice et vaincre, en matiere du combat on ne doit tenir rien d'asseuré que ce qui est fait, les prejugez du passé sont de foibles asseurances pour ce qui n'est pas. Encores que San-

ches ne soit pas ny si heureux ny si courageux que Rhodrigues. Il n'est pas peut estre poltron, il y a des degrez dans la vaillance, comme les hommes ne sont pas de pareille hauteur, y en ayant de plus petits et de plus grands, qui ne laissent pas d'estre hommes ; il y a aussi des cœurs plus relevez les uns que les autres, la vertu parmy nous est aussi differente que les visages, le merite ne se trouve jamais en deux personnes en mesme degré. Ce n'est pas un grand deshonneur d'avoüer devant une fille qu'on a esté contraint de ceder à un plus fort que soy. Il n'importe au Cid si Sanches est valeureux ou poltron, s'il commet une lascheté en portant son espée à Chimene, ou bien s'il rend cet hommage à son vainqueur qui luy avoit obligé, celuy qui ne l'approuve pas feroit peut estre dans une occasion semblable quelque chose de plus lasche : un traict de Normand, promettre de peur de mourir, ce qu'on n'auroit pas dessein d'accomplir apres avoir obtenu la vie.

Le Comte communiquant à cette suivante le mariage de sa fille qui luy est de tres-grande importance, peut sans incivilité et trop grande familiarité luy dire qu'il n'a pas le loisir de l'entretenir plus long temps sur ce sujet, estant obligé de se rendre au Conseil où le Roy doit choisir un Gouverneur à son fils, l'addresse n'en est elle pas bonne de faire entendre à l'auditeur sans en faire semblant, ce qu'on veut qu'il sçache ; et descouvrir en passant avec industrie ce qu'on seroit marry qui ne fut pas cogneu ?

On trouvera plutost un Singe sans malice, un oyseau sans plumes, un poisson sans escailles qu'un Espagnol sans vanité. L'exemple d'une Princesse nourrie dans un climat plus doux n'est pas à propos, c'est dans les crimes d'autruy luy reprocher sa naissance, ou par ses vertus vouloir effacer toutes les imperfections qu'elle a laissez en son pays avec des complimens indiscrets, l'ayant nommée

divine personne, Scuderi a peur de commettre un sacrilege en faisant un acte d'adoration, il ne falloit pas se servir du terme de divin s'il ne vouloit pas en rendre les soubmissions, partout où le mot de divin se rencontre à moins que d'adorer on se rend coupable.

La seconde Scene n'est point superfluë estant l'execution du commandement que le Comte a fait à Elvire de sçavoir les dessains de sa fille qui y sont exprimez avec des resolutions incertaines et des craintes naïfves, qu'un bien esperé est le moins possedé, la tasse qu'on tient à la main pour boire n'approche pas tousjours des levres, ce que nous pensons tenir nous eschape, à la veille d'un grand plaisir un revers inopiné nous expose à de grandes disgraces, la volupté et la douleur, le ris, et les larmes se tiennent par la main, la joie et la tristesse sont sœurs germaines, elles viennent d'un mesme sujet à qui le hazard et la fortune fait changer de face pour rendre miserables ceux qui croyront estre heureux, si le cours de la vie estoit esgal on ne gousteroit ny le bien ny le mal, un contraire sert à l'autre dans l'agreement ou le rebut, la santé est douce apres une grande maladie, et la seule apprehension de la douleur nous fait cherir l'estat d'une bonne disposition. Ainsi ce dessein estant communiqué à Chimene avec un discours plus estendu et entremeslé de crainte, d'esperance et d'amour, declare agreablement quasi la mesme chose sans ennuyer.

La troisiesme Scene ne parlant de don Sanche ny prés ny loing, je ne sçay pas pourquoy en la corrigeant on le met en avant; Utraque fille du roy brusle d'un feu indiscret pour un Gentilhomme. L'amour esgale tout, la nature dans ses attaches et ses plaisirs ne reçoit point de qualitez, comme une Bergere peut donner de l'amour à un Roy, une Roine peut agreer un Berger, les mouvemens

qui viennent du sang et de la complexion ne sont point dans nostre disposition de premier abord, ils nous surprennent et emportent si la raison s'appercevant que nos inclinations penchent vers le desordre ne nous retient dans le devoir, elle doit moderer nos ardeurs qui sont par fois si violentes, qu'amoins d'une grace particuliere de Dieu qui soit esgale à un miracle, on ne peut éviter qu'on n'en souffre quelques atteintes, avec des esmotions qui deplaisent et agreent à mesme temps, on veut et on ne le veut pas, on cede et on resiste, on est sain et malade à mesme instant, ce sont des resveries que tout le monde condamne en autruy, les approuvant en soy-mesme, qui blasme d'avantage l'amour en est le plus vivement touché, dans la reprehension des fautes estrangeres nous taschons de paroistre innocens : les femmes mariées à qui la jouyssance du plaisir semble servir de remede, ny les vieillards que l'impuissance devroit rendre vertueux, n'en sont point exempts, le chaste Joseph fut poursuivy par la femme de son maistre, qui l'accuse d'impureté pour se monstrer fidele, et Susane fut sur le point d'estre lapidée comme adultere au rapport de deux Cignes qui accusoient un jeune homme incogneu du crime qu'ils avoient voulu commettre. C'est avoir de la vertu que de resister puissamment à ses rencontres, recherchant les occasions d'escarter les objets qui eschauffent nostre sang et nous donnent des impressions contraires à ce que nous devons à Dieu, à nous mesmes, et à nostre prochain, c'est ce qu'a fait Utraque donnant à Chimene celuy que sa condition ne luy permettoit pas de retenir ; mettant une autre en possession de l'objet de son amour, elle s'en rendoit la jouyssance impossible, enquoy elle n'avoit pas moins d'addresse que de prudence pour se guerir d'une playe qui se flatte, d'un remede qui l'envenime tant qu'on est dans l'esperance de l'obtenir. Si on

apprend icy comment Chimene a eu de l'amour pour Rhodrigues, Scuderi peut-il advancer avec verité que cette piece est estrangere et une forme d'Episode irregulier ? Il s'est voulu (à mon advis) se donner l'occasion de citer Aristote, et expliquer ce terme incogneu qui passera pour un vray Episode, aussi bien que l'allegation de Marianne qu'il produit assez grossierement pour la loüer et blasmer le Cid, si l'une est belle, l'autre n'est pas laid.

A ouyr parler Arias on voit bien qu'il vient de la part du Roy, s'il n'a pas monstré sa commission c'est que le Secretaire n'avoit pas eu le loisir de l'expedier, ou bien qu'il sçavoit bien que son critique n'avoit pas encores des lunettes pour la lire.

Ce mots d'esclaircissement, de procédé et de gardes, sont trop ceremonieux lors qu'à mesme instant que l'injure est faite, on en tire la raison, le Comte et Rhodrigues au sortir du Palais se battirent, il n'y a eu de distance entre le soufflet et le duel qu'autant qu'il en a fallu pour faire parler don Diego à son fils et Arias à Gormas : S'attaquer à la conscience des Roys quand leurs sujets se battent c'est les rendre coupables des fautes qu'ils defendent par leurs Edits, s'ils usent de quelque autre precaution pour conserver des personnes de condition, c'est sans y estre obligez, le commandement qu'il fait de l'arrester, excusant le Prince, monstre assez que ce Critique a encores moins de raison d'accuser l'autheur de ce livre qui est encores en vie de la mort de ce Rodomont qui est arrivée il y a environ six cens ans.

Tout le monde publie haut et clair, mesme sans interest, qu'un Gentilhomme dans la voye de l'honneur ne doit pas souffrir un affront ; et une fille qui craint cette loy comme ennemie de son repos ne l'oseroit dire quand bien elle l'auroit pensé.

Il est vray que si Chimene se fut tenuë à pleurer dans sa chambre elle eust moins parlé et n'eust pas donné sujet à Scuderi de tant escrire.

Rhodrigues ayant dessein, non pas de tuër, mais de se battre contre le Comte (tous les duels n'aboutissent pas à la mort) s'estoit resolu à la perte de Chimene en la Scene septiesme du premier Acte, mais la volonté de son amour l'oblige à cette visite, une passion succede à l'autre, et la colere satisfaite donne plus de vigueur à son affection qui luy represente la mort moins odieuse que d'estre privé de la presence de Chimene, il y court comme à sa perte, s'il luy presente une espée trempée dans le sang de son pere, c'est pour l'animer d'avantage; si la raison prise dans l'autheur qu'il combat, que les filles bien nées ne servent point de bourreau, ne l'eut retenuë. Icy la belle main de Philis n'a pas de lieu où un cœur piqué d'un amour extreme, ne pouvant vivre avec la haine, veut mourir avec amour appaisant par son sang les justes ressentiments de la personne bien aimée, il met à son choix ou de la laisser vivre miserable en sa disgrace, ou de le faire mourir content, reparant par sa mort, l'injure qu'elle a recuë en la personne de celui qui lui a donné la vie, le pouvoir qu'on a de se venger en oste aux bons courages la volonté; qui sauve, pouvant perdre, a double merite, s'empeschant de mal faire en bien faisant, qui ne laisse pas d'aimer pouvant justement haïr, regarde les fautes d'autruy avec plus de pitié que d'aigreur, tout sert d'excuse à un esprit amoureux, on le voit en Chimene, on le voit en Rhodrigues, et on le verroit en Scuderi s'il eust eu tant soit peu d'amitié par la plume de Corneille.

Chimene n'estoit pas seule dans son hostel, l'accident de son pere avait assemblé ses amis et ses parens, mais elle a peu se retirer en une chambre pour donner plus de

liberté à ses larmes et à ses soûpirs. L'amour excessif aussi bien qu'une douleur extreme se plaist à la solitude, qui pleure ou soûpire pour estre veu n'a de l'affliction qu'à demy, l'amour qui cherche des tesmoins est vain, il craint les yeux estrangers quand il est veritable, qui ne voit point de remede à ses souffrances ne les doit communiquer à personne, Chimene n'a recours qu'à soy-mesme, si Rhodrigues s'y trouve c'est sans son aveu et contre son gré, ne la voyant qu'à regret elle est toute troublée à son abord, si le combat de l'amour et de l'honneur tirent quelques paroles qui expriment au vif la grandeur de ses ressentimens avec une naïveté agreable, une honneste liberté, une subtilité qui n'est point affectée, et une suite d'Antiteses qui tesmoignent les divers mouvemens de son esprit, à mesure qui naissent, qui est ce qui les reprouvera que celuy qui voudroit que la nature fut insensible aux plus grandes secousses de la fortune, deffendre à un malade la plainte dans sa douleur c'est estre cruel, ce qu'est le mal au corps cela mesme sont les passions dans l'excez en l'ame, en l'un et en l'autre qui peut dire ce qu'il souffre a des dispositions pour guerir, ou du moins il est soulagé par ses regrets. On se venge en quelque façon du malheur, l'accusant avec liberté de trop grande rigueur, ainsi ce Critique requiert en vain le remede du temps dans les infortunes qui arrivent soudainement sans les avoir peut-estre preveuës, c'est de quoy il se devoit souvenir et changer à son esgard l'Epitaphe du dormeur de la sorte

Sous cette escriture noire
Se joue agreablement
L'Autheur de peu de memoire
Et de moins de jugement.

Se plaindre en musique dans une affliction, un boîteux qui voudroit clocher en cadance, et un Geographe qui marque

par un poinct toute une Province, sont les plus subtils et les meilleurs termes de son ouvrage, mais fort mal appliquez, il eust desiré que deux personnes nourries à la Cour eussent parlé le patois de vilage, ou comme les marchands de qui l'esprit ne va pas au delà de l'aune, on voit bien des boiteux danser de bonne grace, mais un Critique dans l'aigreur n'escrit jamais rien à propos. Ce poinct de Geographie consiste en ce vers, qu'il le feroit encores s'il avoit à le faire, chercher la raison dans la passion, c'est ne sçavoir pas que les Aigles ne nagent point en mer, et que les poissons ne volent point en l'air, une passion violente ne seroit pas telle si la raison la gouvernoit, un jeune courage tout de feu, qui n'ayant encores pris haleine du combat qu'il vient de rendre, se tenant ferme sur son devoir, advouë que n'ayant rien entrepris sans justice et par les voyes de l'honneur qu'il feroit encores ce de quoy il ne se peut repentir, c'est rebattre deux fois la mesme matiere avec des exclamations superfluës qui font plus de bruit que d'effet, les Orateurs qui crient le plus fort et se debatent davantage persuadent le moins. Il me prend quasi envie d'user de mesmes termes et dire ; ô jugement ! ô raison de Scudery, mais ayans peur de perdre ma peine j'aime mieux me taire : n'ayant point de quoy payer il ne sçauroit respondre.

Don Diegue a peu sans incivilité abandonner toute sa compagnie et chercher luy mesme son fils qui se fut caché à tout autre qu'à son pere de peur d'estre arresté, il luy semble qu'il le rencontre en chasque endroit et ne le trouve nulle part. L'ardent desir que ce vieillard a de le voir, represente si vivement à sa fantaisie son image, qu'à chasque pas il pense le prendre par la main, c'est ce que le Poëte a voulu dire par cet ombre sans estre fol ny impertinent.

Le bruit de la venuë des ennemis avoit amassé ce grand nombre de la Noblesse aupres de leur Roy, pour la defense du pays, rendans leur devoir à sa Majesté par occasion, ils firent offre de leurs espées et de leurs services à don Diegue, s'ils ne sortoient pas à mesure qu'ils entroient en son Hostel, ils attendoient l'issüe du combat de Rhodrigues pour essuyer les larmes de ce veillard si la fortune luy eust esté deux fois contraire, c'est resver de dire que tout un Royaume ne sçauroit fournir quinze cens Gentils-hommes principalement en Castille, ou le port d'armes annoblit ceux qui sont roturiers.

Chimene s'informant avec Elvire du succés des armes de Rhodrigues ne doit point estre blasmée, on ne laisse pas d'estimer la vertu de son ennemy, pour lequel à deux visages dans les divers rencontre on peut avoir de l'amour ou de la haine, si elle eût voulu qu'il eût esté malheureux contre son pere, elle peut desirer avec passion qu'il aye du bon-heur contre les barbares qui taschent de s'emparer de l'estat.

Fernand a esté bien obéï et mieux servy, c'est un stratageme de faire semblant d'estre surpris quand on est en defense, c'est bien veiller que de feindre de dormir, estre sur ses gardes sans le donner à cognoistre à l'ennemy, c'est prendre son advantage de sa confience, le rendre hardy pour luy faire peur, luy bailler du courage pour luy oster, l'obliger d'avancer pour l'empescher de reculer, enfin faire paroistre une extreme foiblesse quand on est esgal ou plus fort, n'est-ce pas se mettre en estat de vaincre par leur trop grande asseurance, ainsi on a laissé le port comme à l'abandon, on a permis l'entrée aux Mores pour leur en defendre la sortie, et eux ont peu ancrer et descendre aisement ne trouvant rien qui s'opposast à leur entreprise, un esprit comme ce Critiqne dans le soing de

la retraite ne se fut pas engagé si avant, il n'eust pas fait comme cet ancien qui brusla ses vaisseaux pour oster à ses soldats l'esperance de retour, et les mettre en posture ou de vaincre, ou de mourir. Il y a des courages à qui la necessité donne de la vigueur, c'est une dure maistresse qui remet dans le devoir les cœurs les plus lasches, les rendant hardis par l'apprehention de la mort apres laquelle il n'y a rien à craindre icy bas.

Fernand ayant defait ses ennemis sous la conduite de Rhodrigues, use d'une tres-grande prudence pour descouvrir les mouvemens de l'esprit de Chimene, et recognoistre quelle des deux passions de l'amour ou de la haine a plus de pouvoir sur son courage, donnant à la haine tout ce qu'elle pouvoit esperer de satisfaction de sa justice, il s'apperçoit visiblement de ce qu'elle a declaré plusieurs fois, que si Rhodrigues à son instance et poursuite perdoit la vie pour satisfaire à la mort de son pere, elle ne veut pas luy survivre, l'aymant autant qu'elle le haït l'ayant sacrifié à sa haine, elle veut s'immoler à son amour, cette pamoison en est une marque, la defaillance des esprits estant comme une disposition à la mort.

On se pasme de joie, ainsi que de tristesse ; cela estant vray, le Critique a tort de souhaiter que cette fille fut morte, n'est-il pas cruel et barbare trouvant mauvais qu'une Dame surprise en ses imperfections les couvre d'une verité apparente.

Fernand ne fait point d'injustice, promettant Chimene à celuy qui vengera la mort de son pere, s'il y a quelque chose à dire, c'est de vouloir que Rhodrigues aye part à ce bon heur, en cas que le combat luy soit avantageux, à quoy elle s'oppose et y resiste autant que sa passion le peut permettre, et que la foiblesse de son sexe luy donne du courage pour empescher l'effet de l'ordonnance de son Roy.

Rhodrigues va voir Chimene en plain jour sans infamie, l'amour est aveugle, ne voyant goute, il luy semble que personne ne le regarde, il est luy mesme sa raison, par tout ou l'ardeur l'emporte il suit, et juge pour bien seant tout ce qui fait paroistre l'excez de sa flamme, ainsi il veut descouvrir les sentimens de sa maistresse, et recevoir d'elle l'arrest de sa vie ou de sa mort, s'il doit aller au combat comme un criminel au supplice, ou bien s'il doit esperer d'elle un accueil favorable apres la deffaite de don Sanches, si cette fille pousse quelques paroles un peu libres elle ne les prononce qu'à moitié, les vermillons de sa face les corrige, retenant la couleur de la vertu Scuderi l'appelle avec injustice prostituée.

Je ne sçay pas si le corps mort estoit dans la salle, bien sçay-je qu'il n'y pouvoit avoir d'esprit que celuy de Scuderi à qui l'eau benite seroit fort utile, pour le delivrer de tant de mauvaises pensées.

La solitude de l'Infante dans l'expression de ses inquietudes et le travail de son esprit est agreable ? Chimene s'entretient avec Elvire serieusement, et dit ses vers qui la rendent innocente,

Et toy puissant moteur du destin qui m'outrage,
Termine ce combat sans aucun advantage
Sans faire aucun des deux ni vaincu ni vaincœur.

où l'on voit clairement que le devoir et l'honneur mestrisent toutes ses affections.

Il ne faut pas beaucoup de temps à un Gentilhomme pour se preparer à se battre en duel ayant l'espée au costé, il n'a qu'à se rendre en presence de son ennemy pour estre prest. ici Scuderi n'est il pas delicat, qui voudroit quelque chœur de musique pour resveiller son courage, ou pour luy faire prendre plus doucement l'occasion du combat et donner

du loisir à ses amis pour y venir, et empescher par accommodation qu'il ne souffrit quelque disgrace.

L'erreur de Chimene est ravissant, Sanches paroist vainqueur à ses yeux, et tire des paroles de sa bouche dignes de son amour, si elle en dit trop dans l'excés d'une passion qui est tousjours eloquente en traictant de ses interests, c'est seulement au gré de ceux qui s'ennuyent d'entendre bien parler. Les choses bonnes ne sont jamais assez longues, si don Sanches a peu crier que Rhodrigues n'estant pas mort, Chimene a elle deu se taire dans la grandeur de sa douleur ? On ne fait pas tousjours tout ce qu'on peut.

L'obeyssance qu'elle rend à son Roy avec des delais plains d'honneur et de respect à la memoire de son pere, fait bien paroistre qu'elle n'est ny desnaturée ny impudique, et qu'estant raisonnable à la fin de cette action au jugement de son Critique, elle n'a pas esté indiscrete dés le commencement.

N'ayant pas veu la forme, ny l'ordre, ny la disposition du Theatre, je m'en rapporte à ce qui en est, je me contente de remarquer qu'il faut avoir un grand desir de reprendre, blasmant mesme les choses insensibles qui ne sont point du fait de l'Autheur du Cid.

C'est estre vain de ne pouvoir souffrir la vanité d'un autre, si quelqu'un quitte comme Icare la terre, en volant avec des ailes de cire vers le Ciel n'est-ce pas le suivre de veuë en regardant ce qu'il fait, un orgueilleux n'a pas un plus grand ennemy que celuy qui luy ressemble, ainsi si la corneille vole trop haut, et que Scuderi la suive pour s'opposer à son dessein et arrester sa course, qui est le plus blasmable des deux ?

Qui reprent une epithete en un vers doit substituer une meilleure à la place, si une jeune ferveur deplaist, une resverie nouvelle ne peut estre agreable.

Corriger les vers en Prose, n'est-ce pas reduire la musique au plain-chant, Scuderi s'est servy de cet artifice pour cacher son nom, faisant paroistre qu'il est aussi mauvais Orateur que Poëte.

Le Conseil ayant ses heures et ne s'assemblant pas tousjours, il n'y a rien de superflu de dire qu'à present l'heure m'appelle au Conseil qui s'assemble.

Un sens charmé par un excés de plaisir suspend l'action de tous les autres, et par une complaisance ou correspondance de tous ensemble empesche leurs mouvemens particuliers et attache l'ame avec plaisir à ce qui la touche plus agreablement, c'est ne sçavoir pas l'ordre de la nature de reprendre ce qu'elle pratique quasi tousjours.

Entre comme quoy va son amour, et comme va son amour, il n'y a qu'un quoy de trop dont l'usage m'est incogneu, si au lieu de l'informer, rechercher eust pris la place, le vers ne seroit pas mauvais, et Scuderi n'eust eu rien à dire.

Les flots ayant du rapport avec l'inconstance l'esprit inesgal peut estre revestu de cette metaphore, et les desseins qu'il forme dans cette humeur bigearre le partageant et en faisant comme plusieurs peuvent donner lieu à un Poëte d'user du nombre plurier, comme il y a des esprits vitaux et animaux, il y en a d'amoureux.

Toutes les subtilitez ou la contrarieté rend l'anthithese agreable, passent pour galimathias a celuy qui n'en peut pas comprendre l'artifice.

Je ne vois pas comment essay et generosité dans un mesme vers puissent faire une mauvaise rime, cette cadance dans la terminaison n'estant qu'avec un autre.

Quoy qu'il y aye des combats sans bataille, il n'y a point de bataille sans combat, ainsi on ne gagne jamais la bataille sans gaigner le combat.

C'est estre bien rigoureux de ne pardonner pas à son ami le defaut d'une cesure en un vers si la race est humaine elle peut avoir un front.

Chef est un bon mot.

Au sur-plus n'est pas mot de chicane, on ne l'a jamais leu en pas un contract,

Quoy que les funerailles suivent la mort en poësie, on peut prendre l'un pour l'autre.

. Le mot d'offenseur est un peu rude pour le mettre dans le rebut, il en falloit establir un meilleur à la place.

Si on esclaire les tenebres, ne peut-on pas donner du jour à l'aveuglement ?

Les Poëtes partagent l'ame selon les passions, font qu'un homme parle à soy-mesme comme à un tiers sans estre extravagant.

Il vaudroit mieux se taire que de dire sans le prouver qu'une rime signifie rien.

Le sang estant l'entretien de la vie, sa pureté est la marque de son innocence.

Le mot de grand n'ayant point de sinonime, peut estre mis en usage fort souvent.

Pour dire qu'un terme en discours est bas, il faut en produire en avant un plus relevé.

Faire l'impossible est entreprendre au-delà de ses forces, ou bien agir avec des efforts qui surpassent la vigueur d'un travail ordinaire.

La querelle s'accorde par un traicté de paix entre les parties.

Tout ce qui est relevé peut choir, ainsi un courage, etc.

Scuderi n'est pas sorcier, il allegue mal le sabat.

La Noblesse des journées venant des exploits valeureux et des bonnes actions, pourquoy en poësie l'un ne passera-t-il pas pour l'autre ?

Si les estendars estoient parsemez de lauriers on les pourroit arborer.

L'amour estant la vie de l'ame comme l'ame est la vie du corps, on peut donner à l'ame autant de vie qu'elle a d'amours, ainsi ses vers sont admirables, pleurez pleurez mes yeux, etc. Il n'y a que les envieux qui les puissent regarder de mauvais œil.

Le cœur et l'ame sont deux, le cœur est le siege des passions, l'ame de la raison : ainsi l'ame demeure entiere encores que le cœur soit déchiré et mis en pieces.

Un vers repeté deux fois dans un grand esloignement de discours, tient veritablement un peu du sterille, mais quand un gueux accuse un autre de pauvreté, ce n'est pas un grand blasme, il faut faire paroistre de l'abondance quand on se veut moquer de la disette d'autruy.

Entre perdre et quitter l'envie, il n'y a pas grande difference, si ce n'est qu'on perd à regret et on quitte de bon-cœur,

Comme le peuple souffre les effets de l'amour sans en recognoistre les soupplesses, il ne parle ny de ses traits ny de ses feux

La mauvaise humeur du lecteur fait trouver quelquefois les rimes fausses.

Ce mot de *Cesses* eust trouvé grace à l'esgard de l'esprit moins bigearre que Scuderi.

Au lieu de jadis on pouvoit mettre ou fut tracé ou escrit l'affront que ton courage efface.

Scuderi est aussi peu Anatomiste que l'Autheur du Cid, encore moins ; le sang ne servant que de veicule aux esprits vitaux, comment peut-il estre animé par eux ?

Les termes de brigade et d'esquipage ont arresté ce Critique avec quelque espece de raison si on veut oster la liberté aux Poëtes François que les Latins ont prise de se

servir pesle et mesle du nom des compagnies sans avoir esgard à la multitude, employant une partie pour le tout.

On ne peut de nuict ou de jour deffaire les ennemis sans bataille, les soldats se mettent en ordre au clair de la Lune aussi bien qu'au Soleil, et ceux qui sont accoutumez à cet exercice n'ont que faire de lumiere pour garder leurs demarches et leurs rangs.

En ce vers que ce jeune Seigneur endosse le harnois, s'il ne se fut pas amusé à l'antiquité du mot, je n'eusse pas trouvé mauvais s'il l'eust repris de ce que le harnois est à charge et inutile à qui se bat en duel.

Les terreurs qui sont dans l'oubly sont dissipées et finies, ce seroit avoir bien peu de memoire et de sentiment de craindre sans s'en appercevoir et oublier ses souffrances auparavant qu'on en soit delivré.

On peut aussi bien contrefaire le triste comme nostre censeur contrefait l'habille homme, feindre signifie quelque chose de moins et de plus maling.

Tant de lauriers n'ont point empesché ce Critique de jetter le foudre de son indignation contre l'Autheur du Cid, mais avec si peu d'effet qu'il semble que tous ses efforts n'ayent servy qu'à les rendre plus beaux, ils ont pris racine par cette tempeste, et la main qui les a voulu arracher n'y a travaillé que pour en dresser des triomphes et des coronnes, c'est un avantage d'avoir un ennemy impuissant, mais c'est une grande gloire d'en avoir un qui fasse force bruit, il donne plus de reputation à celuy qui la defait.

Les danrées estrangeres estant deffendues en France, le Cid a fait un miracle faisant qu'un bon Espagnol aye parlé bon François, de moy je n'entens pas ce langage, j'aurois peur qu'on m'accusast d'intelligence avec les ennemis, ainsi pour nous servir de ce qui est à eux, il le faut faire nostre auparavant, le donner pour tel afin qu'il ne

soit pas dans le rebut, leurs pensées tant qu'elles demeurent chez eux sont bazanées comme leur tein, quand elles passent en France elles s'adoucissent, et on remarquera que Corneille en sa traduction n'a rien qui leur ressemble que le nom d'une beste qui est de pareille couleur. En un mot ce n'est pas estre voleur quand on laisse ce qu'on prend, qui allume son flambeau à un autre, prenant le feu qu'il laisse, n'est pas estimé larron, il faut qu'il y aye de l'interest du tort et de l'injure quand celuy qui prend quelque chose d'autruy demeure infame, ainsi je permets à Scuderi de derober dans les bons livres, afin de faire quelque ouvrage meilleur que celuy de ses remarques.

J'ay perdu un peu de temps à lire ses Observations, et peut estre plus mal employé à dresser ces lunettes qui luy seront inutiles, se plaisant en son aveuglement, faisant des fautes à dessein, il les laisse par negligence, il les voit sans les corriger, il les donne au public par rareté, les estalle sur le theatre pour sonder si le spectateur aura assez de jugement pour les cognoistre, il avouë son crime auparavant que d'estre mis à la question, il s'accuse sans estre prevenu, enfin il n'approuve pas la façon d'escrire, de laquelle il se sert contre Corneille, luy donnant avis de justifier ses œuvres plutost que d'examiner celles des autres, aussi bien ses erreurs ne le peuvent pas rendre innocent, que s'il a failly mesme dans ce present ouvrage, il ne doit pas suivre l'exemple de celuy qui n'estant que trop imparfait n'eust pas entrepris contre luy cette guerre de plume, s'il n'y eust esté obligé pour maintenir la reputation de ceux qui font des vers, qui souffrent des compagnons, mais non pas des tyrans; cette belle republique aimant la liberté, qu'estant ce qu'il est, il n'est porté d'aucune envie dans ce combat, il croit avoir trop de merite pour avoir l'ame saisie d'une si grande lascheté son ennemy n'a pas assez de vertu

pour donner de mouvement à son esprit, sans plus il cache son nom pour demeurer ce qu'il est, medisant, injurieux, vain, presomptueux de peu de sens, remply de bonne opinion de soy-mesme et de ce qui le touche, ennemy de la renommée d'autruy, personne n'eust jamais pensé que c'eust esté Scuderi si luy mesme ne l'eust pas fait sçavoir par sa lettre. Un Gentilhomme dans ses propres interests et de ceux de ses amis a bien meilleure grace de mettre la main à l'espée qu'à la plume, l'esclat d'une lame qui n'est pas enroüillée esclaircit bien mieux un doute qu'une plume qui noircit le papier d'ancre, l'action vaut bien mieux que la parole, qui parle beaucoup est manchot dans les effets, qui s'amuse à discourir dans une querelle recherche la paix une ville qui parlemente a envie de se rendre, un bon cœur fait crier son ennemi auparavant que de dire mot, qui dit gare n'a pas envie de blesser, qui se cache pour faire une injure est traistre, il a peur de celuy qu'il offence, qui fait une bonne action ne cache jamais sa main, pour moy n'estoit que je pense faire une lascheté de corriger les fautes d'autruy autrement qu'avec le baston, on mettroit icy avec une grande liberté mon seing, mais on me cognoistra assez si je dis que je suis celuy qui ne taille point sa plume qu'avec le trenchant de son espée, qui hait ceux qui n'ayment pas Chimene et honore infiniment celle qui l'a authorisée par son jugement, procurant à son Autheur la noblesse qu'il n'avoit pas de naissance, qui merite d'estre Gentilhomme par sa vertu est plus que celuy qui tient cette qualité de ses peres, il vaut mieux estre le premier noble de sa race que le dernier, et de Poëte devenir Gentilhomme plutost qu'estant né Gentilhomme faire le Poëte, je parle ainsi librement sçachant qu'encores qu'on me voye souvent on fera semblant de ne me cognoistre point.

Mon ris.

X. — LETTRE DU SIEUR CLAVERET

AU SIEUR CORNEILLE

soy disant Autheur du Cid[1].

MONSIEUR, — J'advoüe que vous m'avez surpris par la lecture de vostre lettre apologitique, et que je n'attendois pas d'un homme, qui faisoit avec moy profession d'amitié, une si ridicule extravagance, que celle qui vous fait dire à l'observateur du Cid (au lieu de vous defendre contre luy par de bonnes raisons) *Il n'a pas tenu à vous que du premier lieu ou beaucoup d'honnestes gens me placent, je ne sois descendu au dessous de Claveret.* Ces termes si pleins de vanité, et dont vous vous servez vous-mesme pour embellir vostre apologie, devoient (ce me semble) estre escris d'une autre main que de la vostre ; et bien que l'esprit soit un legitime heritage, ou tout le monde croit avoir part, j'estois tout prest de vous signer que vous estes plus grand Poëte que moy, sans qu'il fust necessaire que vous empruntassiez les voix de tous les Colporteurs du Pont-neuf, pour le faire esclater par toute la France. Apres m'estre informé d'où pouvoit proceder une animosité si lasche, et si extraordinaire ; J'ay descouvert enfin qu'on vous avoit fait croire que j'avois contribué quelque chose à la distribution des premiers vers, qui vous furent adressez sous le nom du vray Cid Espa-

---

(1) Par Claveret. — Voici le second titre, qui précède le texte : *Lettre contre une invective du Sieur Corneille soy disant autheur du Cid.*

ED. PRINC. *A Paris, M.DC.XXXVII.* In-8° de 15 pages, y compris le titre.

gnol, et qu'y voyant vostre vaine gloire si judicieusement combattuë, vous n'aviez pu vous empescher de pester contre moy, parce que vous ne sçaviez à qui vous en prendre.

Je ne croy pas estre criminel de leze amitié, pour en avoir receu quelques copies, comme les autres, et leur avoir donné la loüange qu'ils meritent : J'ay regret seulement que je n'en suis l'Autheur, i'aurois eu l'avantage d'avoir humilié l'arrogance du monde la plus insuportable, et ce seroit du moins avec quelque couleur de justice, que vostre rage auroit decoché de si loin ce trait de mespris contre moy, dont la profession est de ne parler jamais au desadvantage de personne. Vous estes le premier qui m'avez fait voir ces beaux vers, et si vous eussiez creu l'avis que vous me demandastes et que je vous donnay sur ce sujet, vous n'auriez point ensuitte fait Imprimer ce rondeau, que les honnestes femmes ne sçauroient lire sans honte. Avoüez le, Monsieur Corneille, la verité vous offense, et vostre grand genie qui pretend faire honneur aux plus rares esprits, en les traittant dégaux, voyant mourir sa haute reputation, contre laquelle il a creu que j'avois conspiré, n'a pû s'empescher d'imiter l'Artemise de Malherbe.

Qui dit aux Astres innocens,
Tout ce que fait dire la rage,
Quand elle est maistresse des sens.

Vous l'avez assez fait paroistre, puis que mon innocence n'a pû mesme eschapper à vos ressentimens, et que de gayeté de cœur vous venez quereller un homme qui ne se mesle d'aucune chose qui vous regarde.

Si c'est un reste d'orgueil que les armes de l'Observateur du Cid n'ont pû encore abatre, cette Corneille deplumee devoit seulement attaquer ceux qui l'attaquent, sans me bequetter en passant de si mauvaise grace, moy qui

depuis cinq ans ay fait le disciple de Pythagore par mon silence. C'est mal recompenser le soin que j'ai pris de distribuer vos loüanges parmy les bonnes compagnies, quoy que la reputation extraordinaire de votre Cid soit moins un effet de vostre propre merite, que de l'aprobation de ceux que les belles pensees de Guillem de Castro a d'abord esbloüis, et qui par la vous ont fait obtenir les acclamations du peuple : Ainsi bien loin d'avoir mesprisé vostre ouvrage, j'ose dire sans vanité, et pourtant à ma confusion, que je suis une des voix de sa renommee, et que vous ne la devez pas toute entiere à vous seul, comme vous nous le voulez faire croire par vostre imaginaire excuse à Ariste. Il ne vous estoit pas bien difficile de faire un beau bouquet de Jasmin d'Espagne, puis qu'on vous a apporté les fleurs toutes cueillies dans vostre cabinet, et qu'il ne vous a fallu qu'un peu d'adresse, pour les arrenger en leur lieu de bonne grace, quelque desguisement que vous cherchiez pour couvrir ce glorieux larcin : ouy je le dis encore une fois, cette rare Comedie Espagnole vous a tellement aydé, que les moins habiles mesmes remarquent aisement que vous n'en estes que le traducteur et le copiste.

Je suis marry qu'une remarque qui vous est si desavantageuse sorte ainsi de ma plume, et que je sois reduit à cette honteuse necessité de faire voir ma lettre par les mesmes voyes, dont vous avez usé pour debiter vos invectives : Mais parce que votre attaque est publique, il faut que ma defense le soit pareillement, et mon nom n'estant pas encore assez considerable, pour se pouvoir garantir tout seul de l'insolence de vos mespris ; j'ay raison d'aprehender que ceux de qui je ne suis point cogneu me mettent plus bas que le plus ignorant du siecle ; si je leur laisse croire que je sois si fort au dessous de vous. Ce que ma plume a produit autresfois ne m'a point fait rougir de honte, et si du

temps que j'escrivois, vous ne m'eussiez creu capable au moins de vous suivre, vous n'eussiez pas taché malicieusement d'esteindre ce peu de lumiere, avec laquelle j'essayois de me faire cognoistre, establissant le titre d'une de vos Pieces, sur le fondement d'une seule rime. J'entens parler de vostre place Royalle, que vous eussiez aussi bien appelee la place Dauphine, ou autrement, si vous eussiez pû perdre l'envie de me chocquer; Piece que vous vous resolustes de faire, dés que vous sceustes que j'y travaillois, ou pour satisfaire vostre passion jalouse, ou pour contenter celle des Comediens que vous serviez. Cela n'a pas empesché que je n'en aye receu tout le contentement, que j'en pouvois legitimement attendre, et que les honnestes gens qui se rendirent en foule à ses representations, n'ayent honoré de quelques loüanges l'invention de mon esprit. J'adjousterois bien, qu'elle eust la gloire et le bonheur de plaire au Roy estant à Forges, plus qu'aucune des Pieces qui parut lors sur son Theatre, vous en avez pû sçavoir les particularitez, sans qu'il soit necessaire de les vous dire, et je suis bien aise de vous laisser cette rare methode que vous avez, pour loüer vos ouvrages, de faire entendre au peuple qu'ils ont esté representez au Louvre, et à l'Hostel de Richelieu. Je ne doute point qu'on n'y ait veu vostre Cid, mais je ne sçay pas s'il y a receu beaucoup d'Eloges, et si c'est en ce pays la que les plus honnestes gens vous placent au premier lieu. Apres cela Grand Poëte vous vous pouvez defaire de la vaine creance, qui vous a pû persuader que vous aviez pour appannage l'empire de la gloire, souvenez-vous que les plus petits y pretendent, et que le mespris que vous faites d'eux, ne s'accorde pas bien avec vos lettres de noblesse, qui sont encore si fraiches, qu'elles se peuvent aisement effacer. Une si belle vengeance n'est pas un procedé digne d'un nouveau noble, pour meriter la grace

du Prince, vous vous devriez signaler par des actions plus heroiques, et nous enseigner que le prix d'un honneste homme consiste à remplir son esprit de vertus morales, non pas de rimes. Songez que vostre apologie fait autant de bruit dans les rües que la Gazette, que les voix esclatantes de ces Crieurs, devroient estre seulement employées à publier les volontez du Prince, et les actions des grands hommes, et que le beau sexe que vous empeschez de dormir le matin, declamera justement contre vostre Poësie : Je vous declare que je ne me pique point de sçavoir faire des vers, que je vous en laisse toute la gloire, à vous qui avez commencé d'estre Poëte avant vostre naissance, comme il est facile à juger par vos trente années d'estude, que vous n'eustes jamais. Je vous confesse encore qu'il me seroit peut-estre bien difficile de vous atteindre en ce bel art, quand aussi bien que vous durant neuf ou dix ans, j'en au rois fait mestier et marchandise. Mais recognoissez en eschange, que vous estes en prose le plus impertinent de ceux qui sçavent parler, que la froideur et la stupidité de votre esprit sont telles, que vostre entretien fait pitié à ceux qui souffrent vos visites, et que pour le regard des belles lettres vous passez dans le beaumonde, pour le plus ridicule de tous les hommes. Ce sont des véritez qui seront tousjours confirmees parmy les plus honnestes gens de Paris, de l'un et de l'autre sexe, où l'on debite des Histoires de vostre mauvaise graçe, à faire rire la melancholie mesme, et pour lesquelles vous avez raison de vous enfuir dés que vous avez vendu vos denrees Poëtiques. Je ne vous dis point cecy parce que vous nous avez mandé, que vous n'estiez pas homme d'esclaircissement, mais parce qu'il n'y a point d'outrages que je ne vous puisse dire avec justice, apres l'audace que vous avez euë de m'attaquer en public, si sottement. Corrigez vostre plaidoyer, Monsieur

du Cid, et ne croyez point que pour estre plus mauvais Autheur que vous, à ce que vous dites, je manque à parer tous les coups qui me viendront de vostre part. Ce n'est pas que pour cela je vous y invite, sçachant bien que le meilleur pour vous et pour moy c'est de nous taire, afin de n'importuner et de ne deffrayer personne de nos badineries.

Claveret.

XI. — L'AMY DU CID, A CLAVERET [1].

IL me semble que vous chantez bien haut Mr Claveret, hé quoy ? pour une chose si juste, et si raisonnable aleguee par Mr Corneille à Mr Scudery, *Il n'a pas tenu à vous que du premier lieu ou beaucoup d'honnestes gens me placent, je ne sois descendu au dessous de Claveret*, Faut-il que vous preniez la mouche ? et que vous perdiez en un moment la memoire de ce que vous avez esté ? de ce que vous estes ? et de ce que vous seres toute vostre vie ? quelle revolution est-ce la ? vous parlerez contre le Cid ? vous ferez l'homme de consequence, et d'esprit ? et blasmerez impudemment et impunement tout ensemble celuy dont vous devez honorer la personne, et les ouvrages ? Il ne seroit pas juste, et croyez-vous Mr Claveret estre assez habile homme pour l'emporter sur tous les plus grands esprits de France qui se moquent des observations, et de ceux qui suivent les sentimens de leur Autheur. Pour moy j'ai desja respondu pour luy comme je fais encores, que pour obscurcir son esclat, il faloit pour toutes observations faire une meilleure piece. Que si la force des raisons dont Mr de Scudery pretend l'avoir combatu est condamnée mesme par ceux qu'il demande pour Juges, considerez de grâce ou vous vous allez engager. Vrayment cela est bien ridicule que vous à qui vos parens ont laissé pour tout heritage la science de bien tirer des bottes, vous vou-

---

(1) Auteur inconnu.

Éd. princ. A Paris, M.DC.XXXVII. In-8o de 8 pages, y compris le titre.

liez escrire, et faire comparaison avec un des plus grands hommes de nostre siecle pour le Theatre, et douter encores de l'approbation que le Cid à receu au Louvre et à l'Hostel de Richelieu : Il paroist bien que vostre regne n'est pas de ce monde, voyez le Mr Claveret, et ouvrez vos oreilles bien grandes, vous entendrez ce qu'il y a de grands esprits en France de l'un et de l'autre sexe dire tout haut, Voila le plus bel ouvrage de Theatre que nous ayons veu jusqu'à present. Examinons un peu les vostres en gros : car le détail n'en vaut pas la peine : Ne m'advoüerez vous pas que le voyage que vous faites faire aux bons Hommes a vostre Pelerin amoureux est une belle chose. Je vous jure qu'il m'a pris cent fois envie de vous demander où vostre fils Tadés et vous avez estudié, affin de me faire interpreter le langage de l'un, et aprendre les galimathias de l'autre : car comme il arrive qu'il en eschape quelque fois sans y penser, j'aurois esté ravy de les faire avec science comme vous. Je me serois bien mis aupres de Jodelet pour le moins, et je masseure qu'il s'en seroit servy mieux que les Comediens, qui n'ont jamais sçeu faire valoir les vostres quelque art, et quelque peine qu'ils y ayent apportée. Vostre place Royale suit assez bien, et je vous confesse qu'elle fut trouvee si bonne à Forges que Montdory et ses compagnons qui en avoient les eaux dans la saison du monde la plus propre pour les boire, n'en voulurent jamais gouster : tout le monde n'entendra pas cecy peut-estre, c'est que vous avez fait une picee intitulée Les Eaux de Forges que vous leur donnastes, où il ne manquoit chose du monde, sinon que le sujet, la conduite, et les vers ne valoient rien du tout; A cela pres c'estoit une assez belle chose : Je sçay bien que vous n'avez pas vendu vos ouvrages, ce n'estoit pas manque de pauvreté, ny d'en avoir demandé beaucoup de fois de l'argent : Mais c'est que les

Comediens ne vous en ont jamais rien voulu donner ; C'est ce que vous avez fait jusques icy. Et pour couronnement de chef-d'œuvre, vous faites une mauvaise lettre ou vous tranchez du Censeur, et si je ne me trompe du vaillant : taisez vous Monsieur Claveret taisez vous, et vous souvenez que vous ne pouvez estre ny l'un ny l'autre, et que vostre personne est si peu considerable que vous ne devez jamais croire que Mr Corneïlle ayt eu envie de vous choquer. Vous croyez peut-estre avoir fait un beau coup de mail quand vous dites, *Ou pour contenter les Comediens que vous servez*. Chacun sçait bien de quel biais il faut prendre cette façon de parler. Et il est tres-vray que ses soins et ses veilles leur ont rendu de si bons et profitables services, que je leur ay ouy dire hautement que jusques icy ils doivent à luy seule ce que le Theatre peut donner de bien : Vous ne ferez jamais de mesme Mr Claveret, et je ne m'estonne pas de vous entendre dire que vous ne vous piquez pas de faire des vers, je vous croy. Neantmoins vous dites au mesme temps que ce que vous avez produit ne vous a point fait rougir de honte, c'est seulement un tesmoignage de vostre effronterie, plustost que la bonté de vos ouvrages. Apres tout, Orateur et Poëte de bale, souvenez vous de n'interesser personne en vostre affaire, et que quand Mr Corneille a dit, *Je ne dois qu'à moy seul toute ma renommee*, il a parlé raisonnablement et veritablement, Songez seulement comme je vous ay desja dit à ce que vous estes. Que vous n'avez jamais rien fait de bien que de vous estre teu depuis quatre ans. Que vous ne deviez pas rompre ce silence pour une si mauvaise chose. Que les sottises de vostre lettre faschent tous les honnestes gens. Que cela vous rend bernable par tout pays. Que tout ce qu'elle contient est trop plat, et trop peu fort pour donner la moindre atteinte au Cid, ny faire croire que Monsieur Corneille en

soit seulement le copiste comme vous dites. Que je ne luy conseille pas de se donner la peine de vous respondre. Que vous estes aupres de luy ce que le Laquais est aupres du Maistre, et qu'un amy du Cid qui ne fit jamais profession d'escrire, et qui ne laisse pas de se connoistre aux bonnes choses, n'a fait cette lettre que pour vous advertir de pratiquer un proverbe Latin que vous vous ferez expliquer, et qui dit, *Ne sutor ultra crepidam*. Adieu Claveret, ne soyez pas curieux de sçavoir mon nom de peur de l'aprendre.

XII. — L'ACOMODEMENT DU CID

ET DE SON CENSEUR [1].

MONSIEUR du CID, vous n'avés fait que deux fautes, qui ne se puissent reparer, l'une, d'avoir fait imprimer vostre piece, qui avoit esté si bien approuvée sur le Theatre. Et l'autre, d'avoir répondu à celuy qui l'a censuree; Parce que vous ne vous deviés pas ennyvrer de la gloire du Theatre, pour montrer que vous n'en pouviez point pretendre hors de là : Et que pour répondre à un ennemy declaré et conneu, il faloit faire mieux de la plume ou de l'espee. Vous ne sçauriez nier que dans le détail de vostre Piece, vous ne soyez imbecile dans le sentiment des Roys, de la Nature, de la Vertu, des Grands, des Sages, des Capitaines, des Fanfarons et des Modestes : Et que vous ne soyez extrémement plat et fade dans vos Vers, pour estre si presomptueux, si foible et si extravagant en l'Epistre d'Ariste, qu'on ne peut comprendre quel mouvement vous l'a dictee. Mais si l'on vous reproche qu'en vostre Lettre Apologitique au Sieur SCUDERI, l'on ne sçauroit deviner si vous voulez passer pour Vaillant, pour Poltron, pour Ecolier, ou pour Maistre : Et qu'on doute si vous connoissez vous mesme ce que vous estes (si ce n'est un Suppliant qui voudroit bien faire le Rodomont) Consolez-vous, que celuy qui vous a deffaict en unè moitié de son livre s'est deffaict en l'autre, et vous accordez tous deux.

---

(1) Auteur inconnu.

ÉD. PRINC. A Paris, M.DC.XXXVII. In-8° de 7 pages, y compris le titre. — Publié d'après l'exemplaire de la Bibliothèque de Caen $\left(\frac{\text{Ch 6 ter}}{2}\right)$

XIII. — LA VICTOIRE DU SIEUR CORNEILLE
Scudery et Claveret

Avec une remonstrance par laquelle on les prie amiablement de n'exposer ainsi leur renommée à la risee publique (1).

LES Romains ont tousjours tiré quelque mauvais presage du cri de certains oyseaux comme avant-coureurs d'une sinistre advanture. Et encore qu'il ne faille s'attacher à cette superstitieuse religion toutesfois cette mutine bravade de nos Poetes enflez plustost de vanité, que de gloire solide pour faire paroistre leurs escrits, et donnans passage à la vacuité de leur cerveau, ne semble rien tirer de bon en consequence, et pour vous en monstrer une preuve manifeste. Nostre histoire nous fait foy que du temps que Charles VIII entreprit la guerre contre les Bretons, qu'avant cette sanglante deffaite plusieurs Corneilles, et autres oyseaux semblerent donner le signal, se chocans si rudement dans l'air, que la terre fut couverte d'une charogne qui rendoit une tres-puante odeur.

Nous voyons l'enigme desveloppee. C'est ceste miserable Corneille deplumee par la cruauté de nos Poëtes qui luy font la guerre et quoy qu'ils ne soyent pas oyseaux, se battent toutesfois à coups de plumes, dont les blesseures sont plus dangereuses qu'ils ne les ressentent pas, mais n'admirez vous pas leurs folies exprimees il y a longtemps par nostre brave Poete Mantuan

(1) Auteur inconnu.

Éd. princ. A Paris, M.DC.XXXVII. In-8° de 7 pages, titre compris. Réimprimé d'après l'exemplaire du *British Museum* (840. c. 22. / 4)

Non alias cœlo ceciderunt plura sereno,
Fulgura, quam tumidi nunc exarsere poëtæ,

Et comme poussé d'une fureur divine il s'escrie tout d'un coup descouvrant la principale cause de ceste revolte,

si mens non læva fuisset
Sæpe sinistra cava prædixit ab illice cornix.

Voulant dire que ceste Corneille s'estant perchee sur un chesne (dont on couronnoit les anciens) par la vanité a encouru la disgrace de tout le monde quelqu'un peut-estre s'estonnera de ce discours, mais qu'il en aprene la cause.

M'estant de fortune trouvé devant l'horloge du Palais, ou un vendeur de denree crioit a gorge desployee l'accomodement du CID ; un honneste homme assez aagé ayant entendu l'accomodement de notre Sire, et croyant que c'estoit quelque affaire d'Estat, le voulut acheter, mais ne pouvant seulement comprendre le mot de CID, le Crieur le reprit : ce n'est pas la viande pour vous, ce sont ces maraux de Poëtes (ainsi les qualifiat-il) qui se battent à coups de bec comme harangeres : Il y a desja huict jours que nous sommes à débiter leurs voiries. Comme la curiosité m'avoit fait arrester, j'escoutois cét entretien avec assez d'impatience, me voyant deschiffré ainsi de ceste canaille, qui passoit bien jusques là de dire que Scudery s'estoit fait mocquer de luy à ses despens, comme portoit le bas du tiltre des Observations du CID. Je me resolus par un court advertissement d'en parler à ces Messieurs et principalement au sieur Corneille, m'asseurant tousjours de ses bonnes graces, et me disant son loyal amy : Lequel tout fraischement annobly, fait (comme il dit) esclatter sa renommée, non pas par des actes de vaillances, mais par des Crieurs de Gazettes, fidels heros de ses vertus héroïques, qui depuis un mois en ont rebattu les oreilles de tout le monde ; Sans oublier Scudery

qui picqué aussi de sa noblesse a premierement attaqué le sieur Corneille en duel, comme homme de sa condition, se servant (contre la coustume) plustost de la pointe de sa plume que de son espee, qui est peut-estre un peu esmoussee, estimant que la chaleur du temps requeroit plustost de combattre en chambre close, qu'au milieu d'un pré. Pour moy j'approuve la vaillance du sieur Claveret, qui en despit de l'envie, encore qu'il ne fasse bravache de Gentil-homme, est encore plus courageux que le dernier, et s'escrie

Quantum acie valeo tantum valet iste loquendo :

Voyez comme il luy reproche cette rodomontade espagnole, et comme Scudery ne veut avoir le dernier, ayant mesme respondu au Sieur Corneille qui luy avoit reproché de n'avoir facile intelligence du Latin, au contraire il luy monstre qu'il avoit tort de le blasmer de ce que

Poetæ
Cum male laudanti cantaverit ocyma amicus :

et de fait il a raison de reprocher à Corneille son arrogance, veu qu'un chacun sçait bien que c'est luy.

Nuper in hanc urbem pedibus qui venerat albis,

et mesme facetieusement on adjouste qu'Icare ayant voulu voler trop haut se noya, que la Corneille en pourroit bien faire de mesme, ne pouvant supporter l'esclat du Soleil.

Messieurs les Poëtes, pour vous traiter en amys, comme je me persuade, ne descouvrez vous pas de quelle source est provenuë ceste envie quelqu'un cognoissant les caprices de vos fantaisies, a voulu se servir d'une querelle faite à plaisir pour vous diffamer : car sous pretexte de vous deffendre, vous avez publié vous mesme votre infâmie, et chacun de vous se reproche ce qui est de plus messeant à sa condition : Je ne pouvois m'imaginer que nos Poetes vou-

lans passer pour des gentils hommes, se traitassent les uns les autres d'injures, comme des crocheteurs de greue à coups de poings. C'est pourquoy ayant esgard à cette remonstrance, je vous prie d'oresnavant traictez vous et vostre renommee un peu plus favorablement. Adieu.

Vous expliquerez s'il vous plaist les lieux incogneus à vostre advantage, attendant la response je ne declareray mon nom, prenez plus de peine à ce que

Non metuant tua carmina scombros.

XIV. — LETTRE A *** SOUS LE NOM D'ARISTE (1).

Ce n'est donc pas assez, et de la part des Muses,
Ariste, C'est en vers qu'il vous faut des excuses,
Mais la mienne pour vous n'en plaint pas la façon
Cent vers luy coustent moins que deux mots de chanson, etc.

CE n'est dont pas assez ARISTE que vostre humeur remuante aye jadis troublé le repos de vostre solitude et le silence de vostre maison, en s'attaquant aux œuvres et à l'eloquence de Monsieur de Balsac. Ce n'est donc pas assez que vous ayez voulu abattre autrefois le vol de ceste belle plume, à qui les François ne peuvent denier l'obligation toute entiere qu'ils luy ont de la politesse de leur langue : ny les Orateurs refuser à ses ouvrages le mesme respect que les Poëtes rendent à la memoire de Monsieur de Malherbe : il faut encor qu'apres dix ans de silence, au mespris de vostre habit et au scandale de vostre profession, en un temps ou l'on vous croyoit destaché de toutes ces vanitez, et revenu en une parfaite resipisence vous repreniez vostre vielle marotte, et que vous importuniez vostre amy de vous donner des chansons (sans dire si s'est à boire ou a danser) à l'heure mesme que vous le sçavez occupé à ce grand mariage, et qu'il faict accepter à une fille pour mary celuy qui le jour mesme a tué son pere. Vous me permettrez de vous dire que vos persecutions estoient bien grandes, puisque vous l'avez obligé à rompre l'alliance qui estoit entre ces trois sœurs la Poësie, la Mu-

---

(1) Par Faucon de Ris, Sr de Charleval (Voir notre *Introduction*).
ÉD. PRINC. *S. l. n. d.* In-8° de 8 pages.

sique et la Peinture : qu'il appelle la seconde folle et hipocondriaque, preferant comme un autre Midas, au hazard d'avoir les mesmes oreilles, la fluste grossiere de Pan, à la Lyre d'Apolon, et aux airs de Guedron et de Boisset ces mauvaises Poësies dont il nous persecute à tous propos ; mais il est facile à juger que vostre amy n'a pas tant pris cette mauvaise occasion pour aucune antipathie qu'il eust avec cette belle Deesse, que pour prendre subject de publier ses merites et de s'estendre sur ses loüanges. Cette insupportable vanité dont il nous persecute depuis tant de temps, et la peine qu'il prend tous les jours pour nous persuader qu'il est homme hors du commun, m'ayant donné la curiosité de lire sa piece du Cid m'a donné quant et quant la cognoissance, et de son peu de valeur et de l'imbecillité du personnage. J'advoüe que les sentimens de ses amis pour ce Poëme avoient preoccupé mon esprit devant que j'en eusse faict la lecture, je donnois quelque chose à l'approbation du peuple, encor que je le cogneusse mauvais juge : mais je m'apperceus bien-tost apres que c'estoit l'ignorance, et non pas sa beauté qui causoit son admiration : Je fis donc resolution de guerir ses idolatres de leur aveuglement, et le dessein que j'avois de les desabuser, me faisoit prendre la plume quand un autre plus digne observateur m'a prevenu, qui me la faict tomber des mains et qui s'en est acquitté avec beaucoup plus d'honneur que je n'eusse peu faire. Je ne sçaurois pourtant m'empescher de l'accuser icy de peu de soin. Car encore qu'il ait remarqué huict cents playes sur ce beau corps je trouve toutefois qu'il en a negligé pour le moins huict cents autres qui meritoient bien d'estre sondees. Nombre suffisant pour demander une plus exacte censure : mais je me persuade qu'il a voulu l'estourdir, et non pas l'assommer, et qu'il s'est contenté d'estre son vainqueur sans vouloir estre son meurtrier,

pour ce qui est de la lettre qu'il vous adresse, Ariste, et qui demande sa place à l'hospital des fous incurables. Je croy que le Sieur Corneille pense trouver son excuse en ce qu'un Poëte excellent se licentie quelquefois dans ses propres loüanges et se peut dispenser de cette retenuë qui fait parler les autres avec plus de modestie d'eux-mesmes, nous en avons des exemples dans les ouvrages d'Homere, de Virgile, de Ronsard, de Malherbe, et de quantité d'autres grands hommes qui ont parlé de leurs genies en termes avantageux. On le souffroit parce qu'ils faisoient voir la verité dans leurs sentimens, et qu'ils s'accommodoient à la veneration que tout le monde rendoit à leurs divines plumes : mais s'il fut jadis permis de dire vray â ces Messieurs là ce n'est pas à dire qu'il soit permis de mentir à celui-cy. Donnons toutesfois ces fumees à l'amour que ce Narcisse a pour soy-mesme, et venons à ceste lettre Apologetique, où il se met la Couronne sur la teste où il se dresse un trosne, d'où il regarde ceux à qui il avoit faict auparavant l'honneur de s'esgaller au dessous de son marchepied, et où il dit par une presumption qui degenere en folie *qu'il ne tient pas à son observateur, que du premier lieu ou beaucoup d'honnestes gens l'ont mis, il ne l'ait fait descendre au dessous de Claveret*, je voudrois bien sçavoir qui sont ceux qui l'ont si bien placé, et s'il se trouve bien à son aise en ce lieu-là, et par quels degrez il y auroit peu monter ? pauvre esprit qui voulant parestre admirable à chacun se rend ridicule à tout le monde, et qui le plus ingrat des hommes n'a jamais recogneu les obligations qu'il a à Seneque et à Guillen de Castro à l'un desquels il est redevable de son Cid et à l'autre de sa Medee. Il reste maintenant à parler de ses autres pieces qui peuvent passer pour farces, et dont les tiltres seuls faisoient rire autrefois les plus sages et les plus serieux, il a faict voir une Melite, la Gallerie du Palais

et la place Royale. Ce qui nous faisoit esperer que Mondory annonceroit bientost le Cimetiere S. Jean, la Samaritaine et la place aux Veaux. L'humeur ville de cét autheur et la bassesse de son ame n'est pas difficile à cognoistre dans les sentimens qu'il donne aux principaux personnages de ses Comedies il rend les uns fourbes, artificieux, et faict commettre aux autres des laschetez dont luy-mesme quelque profession publique qu'il fasse de poltronerie ne pourroit pas s'empescher de rougir si je les luy remettois devant les yeux, et certes il est bien difficile qu'il peust rendre ses Acteurs plus vaillans puisque luy-mesme n'a pas si tost la permission de prendre une espee qu'il se declare par une Lettre imprimee indigne de la porter et qu'à peine a-t'il reçeu celles de noblesse qu'il faict une action assez infame pour l'en degrader. Voilà ce grand Poëte qui dit parlant de son Cid.

Nescio quid majus nascitur Iliade.

J'aurois eu assez de discretion pour cacher les vices de vostre amy, et les vostres si vous n'aviez eu assez de complaisance pour mesdire d'une personne que vous ne cogneustes de vostre vie : mais afin que vous ne tombiez plus en semblables extravagances j'ay bien voulu vous apprendre par ceste lettre de ne forcer plus une personne au ressentiment qui n'a pas songé à vous offencer. *Adieu.*

XV–LETTRE POUR MONSIEUR DE CORNEILLE,

CONTRE LES MOTS DE LA LETTRE SOUS LE NOM D'ARISTE[1].

Je fis donc resolution de guerir ces Idolatres.

CACHEZ-vous tant qu'il vous plaira, faites protestation de changer à tous momens de party, on vous le pardonne, vous passez pour homme qui reçoit aisément toutes sortes d'impressions. On dit que vous avez eu au commencement du Cid les sentimens d'un homme raisonnable, et que vous n'avez pû luy denier les loüanges qu'il tiroit sans violence de tous les honnestes gens ; pourquoy maintenant deferer au jugement de l'Observateur, à cause qu'il vous a tesmoigné approuver cinq ou six mauvaises Pieces rimées, que vous dites avoir faites : Jeune homme asseurez vostre jugement devant que de l'exposer à la censure publique, et ne hasardez plus de libelles sans les avoir communiquez à d'autres moins passionnés que l'Observateur ; j'advoüe qu'il vous doit beaucoup, mais il eust pû choisir un plus juste instrument de ses loüanges que vous, il est peu curieux de sa reputation ; je commence à desesperer de son party, puis qu'il l'abandonne à des personnes qui le sçavent si mal soustenir ; c'est une preuve certaine de la fausseté d'une affaire, quand elle tombe entre les mains d'un ignorant. Aussi n'avons-nous point veu d'autres personnes embrasser ses interests ; Claveret a esté

---

(1) Auteur inconnu.

ÉD. PRINC. S. *l. n. d.* In-8° de 3 pages, plus 2 pages contenant une épigramme de Martial, une traduction de cette épigramme, et une seconde épigramme.

le premier qui s'est esveillé, qui dans ses plus grandes ambitions n'a jamais pretendu au delà de Sommelier dans une mediocre maison, encore je luy fais beaucoup d'honneur : Celuy que j'attaque est un peu plus fortuné de biens, mais il faut apporter de la foy quand il s'agist de son origine (j'ayme mieux parestre obscur que médisant) il eust pû reüssir du temps des comparaisons, sa miserable eloquence me fait pitié, je ne peux consentir qu'un tel personnage se veuille dire du nombre des Autheurs et qu'il se mesle aujourd'huy de juger de la bonté ou de la fausseté d'une Piece ; voyez le resonnement de ce visage, il se vante de vouloir guerir des Idolatres. Monsieur le Medecin vous apportez de fort mauvais remedes, et si vous estiez aussi peu versé dans le reste de vostre doctrine, il est perilleux de tomber entre vos mains, vous avez produit de si mauvaises raisons que vous n'avez pas commencé à me persuader, bien esloigné de me convaincre. Si vous me priez je donneray quelque chose à l'obligation que vous avez à la maison de Monsieur de Scudery, puis que vous portez ses interests au delà d'un homme desinteressé, il paroist que vous en avez receu quelque sensible plaisir, il est vray que vous estes de sa maison, et que vous assistez souvent aux Conferences qui s'y traitent, vous n'en revenez point qu'avec de nouvelles lumieres ; et ce grand amas de belles figures que vous prostituez dans votre petit papier, valent bien que vous l'en remerciez, mais gardez bien qu'en voulant fuir le vice de mesconnoissant vous ne choquiez absolument la plus saine partie du monde. Monsieur de Corneille a satisfait tout le monde raisonnable, vous avec affecté avec trop de violence et d'animosité la diminution du credit qu'il avoit acquis; et si vous eussiez eu assez de pouvoir vous eussiez terny la gloire d'un homme duquel vous avez autrefois recherché l'amitié, et de laquelle il vous avoit ho-

noré, vous ne la meritiez pas, puisque vous prenez si peu de soin à la conserver.

Au reste je vous veux advertir encore une fois d'un poinct qui ne vous sera pas inutile. Monsieur l'Autheur, c'est de vous deffaire de vos comparaisons, lesquelles paroissent fort souvent dans vostre lettre, et choquent beaucoup de personnes, vous estes jeune, il y a esperance que vous vous guerirez de vos erreurs, et direz un jour que je n'ay pas peu contribué à vostre advancement. Adieu beau corps plein de playes, et si tu veux sçavoir mon nom, je ne fus jamais renegat. Adieu, console toy.

Martialis. — Epig. L. 9, Epi. 83.

LECTOR et Auditor nostros probat, Aule libellos
Sed quidam exactos esse Poëta negat :
Non nimium curo, nam cæne fercula nostræ
Malim convivis quam placuisse cocis.

Traduction, a Monsieur Corneille.

LES vers de ce grand CID, que tout le monde admire,
Charmant à les entendre, et charmant à les lire.
Un Poëte seulement les trouve irreguliers :
Corneille mocque toy de sa jalouse envie,
Quand le festin agrée à ceux que l'on convie,
Il importe fort peu qu'il plaise aux Cuisiniers.

Epigramme.

SI les vers du grand CID, que tant de monde admire,
Charment à les ouyr, mais non pas à les lire,
Pourquoy le traducteur des quatre vers Latins,
Les a-t'il comparez aux mets de nos festins ?

J'advoüe avec luy, s'il arrive,
Qu'un mets soit au goust du convive,

Qu'il importe bien peu qu'il plaise au cuisinier;
Mais les vers qu'il deffend d'autres raisons demandent,
C'est peu qu'ils soient au goust de ceux qui les entendent,
S'ils ne plaisent encore aux maistres du mestier.

XVI. — RESPONCE DE *** A ***

SOUS LE NOM D'ARISTE [1].

NE vous estonnez point du procedé que l'on pratique aujourd'huy contre vous : On veut resveiller une guerre qui a fait trembler tous les bons esprits de son temps, et qui n'en a laissé pas un dans le pouvoir de se dire neutre. Les Partisans de l'Observateur recognoissent sa foiblesse, et pour rendre son party plus nombreux, ils veulent attirer à luy des personnes qui ne se souviennent plus de leurs dissentions, et qui ne songent qu'au dessein qu'ils ont fait de ne plus tomber dedans une faute publique. Je croy que Monsieur de Balsac n'approuvera jamais l'orgueil qu'on tasche de luy attribuer. Et je ne doute point aussi que vous n'ayez esté marry de vous voir meslé dedans une dispute particuliere; et que vous n'ayez tous d'eux eu en horreur le dessein de l'Anonime, qui veut embarasser des ames des-interessees, et faire entrer dans la lice deux personnes toutes fraisches, afin de faire esquiver son amy qui n'en peut plus. Il me permettra de luy dire qu'il n'a pas assez bien agy en cecy, et qu'il devoit ou s'attaquer absolument à vous, ou mesdire seulement de Monsieur Corneille; sans par un galimatias qui ne veut rien dire, et par une confusion absurde, vous adresser le commencement d'une lettre injurieuse; et la poursuivre par des railleries et des impostures qui s'adressent directe-

---

(1) Auteur inconnu.

ÉD. PRINC. A Paris, M.DC.XXXVII. In-8° de 8 pages, titre compris.

ment à vostre Amy. Puisque je luy en eusse voulu; j'eusse bouffonné sur Melite, et eusse dit que ce ne fut jamais qu'une piece fort foible, puis qu'elle n'eut la peine que d'effacer le peu de reputation que s'estoit acquis le bon homme Hardy, et que les pieces qui furent de son temps ne valoient pas la peine d'estre escoutees. Car la Sylvie et la Chryseide (par exemple) estoient les saillies d'un jeune escolier qui craignoit encore le foüet; et le Ligdamon partoit d'une plume qui n'avoist jamais esté trenchée qu'à coups d'espée. J'eusse dit que la Gallerie du Palais n'estoit pas bonne, parce que le nom en estoit trop commun. Que la Place Royalle n'estoit pas meilleure, puis qu'il en avoit desrobé le tiltre à ce tres-fameux et tres-celebre autheur, MONSEIGNEUR CLAVEREL : et que la Suivante estoit une piece qu'on ne pouvoit gouster, parce que l'on en avoit jamais veu une qui fust faite avec de si grandes regularitez. Mais aussi n'eussay-je pas oublié les Eloges de tous les Poëmes qui furent representez dedans les mesmes temps. Et sur tout j'eusse fait une Apologie pour la pauvre Sylvanire, dont les exemplaires ne periront jamais. J'eusse loüé le duc d'Aussonne, et eusse dit que l'esprit de l'Autheur y est miraculeux, puis que toute la piece (qui est assez longue) n'a pourtant rien de plus achevé que ce qu'on voit dans un premier acte; et qu'il a voulu par le mesme Poëme bannir les honnestes femmes de la Comedie, qui n'ont pû jamais souffrir les paroles ny les actions de ses deux Heroïnes. Mais apres aussi j'eusse examiné sa Virginie, et ayant laissé à Ragueneau le soin de faire une Satyre contre le coup fourré qui a fait rire tout le monde; J'eusse admiré la force d'esprit de son Heros, qui m'esprise une Princesse qui l'aime, et fait mesme le semblant de ne la pas entendre quand elle se declare à luy; et le tout à cause qu'il aime sa sœur. Mais je n'aurois garde d'enfoncer

sur leur amour, de peur d'y faire voir ou de l'inceste, ou de la brutalité; et de dire qu'un Incognu, qu'il veut faire passer pour honneste homme, ne voulust pas avoir de l'amour pour une belle fille; à cause qu'il a de l'amitié pour une autre qui est bien moins scrupuleuse que luy. Apres je passerois à la Sophonisbe, que j'entends plaindre avec autant de justice, que Didon se plaint chez un Ancien, de ce qu'on la fait moins honneste qu'elle ne fut. Je tascherois à recouvrir l'honneur de Syphax, qui fait moins pitié par le debris de sa fortune, et par le bouleversement de son trosne, que parce qu'il surprend un poullet que sa femme a envoyé à Massinisse. J'aurois blasmé toute l'importunité du second acte, ou Sophonisbe paroist tousjours; et passant plus avant pour imiter les Escrivains du temps, je me serois escrié à la Scene ou Massinisse apprend d'elle quand il commença d'en estre aimé. O raison de l'autheur que faisiez-vous alors? qu'estoit devenu ce jugement dont vous n'avez que l'apparence dans toutes vos pieces? Massinisse avoit-il pas raison de craindre qu'on ne luy rendist ce qu'il avoit presté? et quand Sophonisbe en verroit quelqu'un de meilleure mine; qu'elle ne l'estimast plus que luy, puis que c'estoit le sujet pourquoy elle l'avoit estimé plus que Syphax? En fin je n'escouterois point l'excuse qu'il allegue, puis qu'elle ne vaut rien, et aimerois mieux qu'il eust traicté l'histoire comme elle s'est passee, que comme elle a deu se passer, au moins à ce qu'il dit. Mais je ne voy pas que je fais presque la mesme chose que celuy que je blasme, et qui vous adresse sa lettre, puis que je fais revivre des fautes que j'avois pris tant de peine d'oublier. Vous cognoistrez pourtant que j'en use avec plus de raison que luy, qui va troubler le repos d'un Religieux jusques dans sa cellule. Pour moy qui suis au monde, et qui ay toujours loüé en luy ce qui n'y a pas esté blasmable. Je vous advoüe

que le voyant hors du sens, j'ay commencé à perdre la bonne opinion que j'en avois conceuë; et sçachant de plus qu'il fait son possible pour fomenter la discorde, je l'ay consideré comme ces meschans Politiques, qui n'estans pas assez puissans pour subsister d'eux-mesmes, taschent de broüiller les affaires, afin d'establir des fondemens à leur fortune sur les ruines de ceux qu'ils n'eussent osé choquer ouvertement. Il fait battre deux ennemis forts et redoutables (au moins par ses conseils il tasche de vouloir relever celuy qui est presque abbatu) et ne considere pas que celuy qui a desja de l'avantage, parce qu'il c'est teu ; en aura encor de plus grandes quand il voudra parler : Et puis qu'il juge un bon esprit indigne de sa colere, il verra celui-cy avec un si grand mespris, qu'il ne voudra jamais penser à luy, puis qu'il ne songe qu'aux choses excellentes. Imitez-le, Ariste, et laissez aux honnestes gens le soin de respondre à la calomnie.

XVII. — LETTRE DE MONSIEUR DE SCUDERY,

A L'ILLUSTRE ACADEMIE [1].

MESSIEURS, -- Puisque Monsieur Corneille m'oste le masque, et qu'il veut que l'on me connoisse, j'ai trop accoustumé de paroistre parmy les personnes de qualité, pour vouloir encor me cacher : Il m'oblige peut-estre en pensant me nuire ; et si mes Observations ne sont pas mauvaises, il me donne luy-mesme une gloire, dont je voulois me priver, Enfin Messieurs, puis qu'il veut que tout le monde sçache que je m'appelle SCUDERY, je l'advouë. Mon Nom, que d'assez honnestes gens ont porté devant moy, ne me fera jamais rougir : veu que je n'ay rien fait non plus qu'eux, indigne d'un homme d'honneur. Mais comme il n'est pas glorieux, de frapper un ennemy, que nous avons jetté par terre, bien qu'il nous dise des injures, et qu'il est comme juste, de laisser la plainte aux affligez, quoy qu'ils soient coupables, je ne veux point repartir à ses outrages par d'autres, ny faire comme luy, d'une dispute Academique, une querelle de Crocheteurs, ny du Licée un marché public. Il suffit qu'on sçache que le subjet qui m'a fait escrire est equitable, et qu'il n'ignore pas luy-mesme, que j'ay raison d'avoir escrit. Car de vouloir faire croire que l'envie a conduit ma plume, c'est ce qui n'a non plus d'aparence que de verité : puis qu'il est impossible que je sois atteint de ce vice, pour une chose où je

---

(1) Par Scudéry.

ÉD. PRINC. A Paris, chez Antoine de Sommaville, au Palais, à l'Escu de France. M.DC.XXXVII. — In-8° de 11 pages, titre compris.

remarque tant de deffaux, qui n'avoit de beautez, que celle que ces agreables trompeurs qui la representoient luy avoient prestées, et que Mondory, la Villiers, et leurs compagnons, n'estans pas dans le livre, comme sur le Theatre, le Cid Imprimé, n'estoit plus le Cid que l'on a creu voir. Mais puis que je suis sa partie, j'aurais tort de vouloir estre son juge, comme il n'a pas raison de vouloir estre le mien. De quelque nature que soient les disputes, il y faut toujours garder les formes : Je l'ataque, il doit se defendre ; mais vous nous devez juger. Vostre illustre Corps, dont nous ne sommes ny l'un ny l'autre, est composé de tant d'excellens hommes, que sa vanité seroit bien plus insupportable, que celle dont il m'accuse, s'il ne s'y vouloit pas submettre comme je fay. Que si l'un de nous deux devoit recuser quelques-uns de vous autres, ce seroit moy qui le devrois faire, puis que je n'ignore pas, malgré l'ingratitude qu'il a fait paroistre pour vous, en disant,

Qu'il ne doit qu'à luy seul, toute sa renommée,

Que trois ou quatre de cette celebre Compagnie, luy ont corrigé tant de fautes, qui parurent aux premieres representations de son Poëme, et qu'il osta depuis par vos conseils. Et sans doute vos divins esprits, qui virent toutes celles que j'ay remarquees en cette Tragicomedie, qu'il appelle son Chef-d'œuvre, m'auroient osté en le corrigeant, le moyen et la volonté de le reprendre, si vous n'eussiez esté forcez d'imiter adroittement ces Medecins, qui voyant un corps dont toute la masse du sang est corrompuë, et toute la constitution mauvaise, se contentent d'user de remedes palliatifs, et de faire languir et vivre, ce qu'ils ne sçauroient guarir. Mais, Messieurs, comme vous avez fait voir vostre bonté pour luy, j'ay droit d'esperer en vostre justice, puis que les vertus sont comme enchaînees, et

qu'elles se tiennent toutes par les mains, ainsi qu'on despeint les Graces. Que Monsieur Corneille paroisse donc, devant le Tribunal où je le cite, puis qu'il ne luy peut estre suspect, ny d'injustice, ny d'ignorance; qu'il s'y defende, une à une de plus de mille choses, dont je l'accuse en mes Observations ; et lors que vous nous aurez entendus, si vous me condamnez, je me condamneray moy-mesme : Je le croiray ce qu'il se croit; je l'appelleray mon maistre, et par un livre de retractations, je feray sçavoir à toute la France, que je sçay que je ne sçay rien. Mais à dire vray, j'ay bien de la peine à croire, qu'il veuille descendre du premier rang où beaucoup (dit-il) l'ont placé, jusqu'au pied du Throsne que je vous esleue, et recognoistre pour Juges, ceux qu'il appelle ses inferieurs, par la bouche de ces honnestes gens, qui n'ont point de nom, et qui ne parlent que par la sienne. Il se contentera peut-estre, d'avoir dit en general, que j'ay cité faux, et que je l'ay repris sans raison ; mais je l'advertis, que ce n'est point par un effort si foible, qu'il peut se relever estant abbatu; puis que dans peu de jours, la quatriesme edition de mon ouvrage, me donnera lieu de le faire rougir, de la fauceté qu'il m'impose, en marquant en marge, tous les Autheurs, et tous les passages que j'ay alleguez, et que vous, qui sçavez ce qu'il ignore, sçavez bien estre veritables. Ce n'est pas que je souhaitasse qu'il dist vray, parce que mes censures estans fortes et solides, j'aurois en moy-mesme les lumieres, que je n'ay fait qu'emprunter de ces grands hommes de l'antiquité : et sans la metampsicose de Pitagore, Scudery auroit eu l'esprit d'Aristote, dont il confesse qu'il est plus esloigné, que le ciel ne l'est de la terre. Mais quelque foiblesse qui soit en moy, qu'il vienne, qu'il voye, et qu'il vainque s'il peut, ce TROIS FOIS GRAND AUTHEUR DU CID : soit qu'il m'ataque en soldat, maintenant qu'il est obligé de l'estre, soit

qu'il m'ataque en escrivain, il verra que je me sçay defendre de bonne grace, et que si ce n'est en injures, dont je ne me mesle point, il aura besoin de toutes ses forces. Mais s'il ne se defend que par des paroles outrageuses, au lieu de payer de raisons, prononcez, O MES JUGES, un arrest digne de vous, et qui face sçavoir à toute l'Europe, que le Cid n'est point le chef-d'œuvre du plus grand homme de France, mais ouy bien la moins judicieuse Piece de Monsieur Corneille mesme. Vous le devez, et pour vostre gloire en particulier, et pour celle de nostre Nation en general, qui s'y trouve interessée : veu que les estrangers qui pourront voir ce beau chef-d'œuvre, eux qui ont eu des Tassos et des Guarinis, croyroient que nos plus grands Maistres, ne sont que des apprentifs. C'est la plus importante et la plus belle action publique, par où vostre illustre Academie, puisse commencer les siennes : tout le monde l'attend de vous, et c'est pour l'obtenir que vous presente cette juste requeste,

MESSIEURS,

Vostre tres-humble, et tres-obeyssant, Serviteur,

DE SCUDERY.

XVIII. — PARAPHRASE

DE LA DEVISE DE L'OBSERVATEUR

ET POETE ET GUERRIER
IL AURA DU LAURIER.

Ou commentaire de ces mots, *Soit qu'il m'attaque en soldat maintenant qu'il est obligé de l'estre, soit qu'il m'attaque en escrivain. etc.* page 10. de la Lettre à l'Illustre Academie [1].

DANS le milieu d'un camp, lassé de commander;
Sur la peau d'un tambour où je vay m'accouder,
Plus haut que les canons je fais sonner ma veine:
A Paris quant je laisse eschapper quelque escrit,
Mon livre des l'abord fait sçavoir, a qui lit,
Combien je suis grand Capitaine.
Ainsi les nobles feux qu'allume la chaleur
De la muse et de la valeur :
Et dont à tous moments je pousse les fumées :
Pour m'acquerir le nom de Poëte, et guerrier;
M'erigent en rimeur jusques dans les armées,
Et me rendent vaillant jusques sur le papier.

Dedidicit jam pace ducem. *Lucanus*, 1°, *Phar.*

---

(1) Attribué à Corneille (?).

ÉD. PRINC. In-4° feuille volante, 1 page, verso blanc. Se trouve, à la suite du *Rondeau,* dans le Recueil de la Bibliothèque Sainte-Geneviève (Y. 458, in-4° rés.). — Voir Émile Picot : *Bibliogr. Corn.*, n° 244.

XIX. — LA PREUVE DES PASSAGES

ALLEGUEZ DANS LES OBSERVATIONS SUR LE CID.

A Messieurs de l'Academie. Par Mr de Scudery (1).

Io non mi dolgo, che habbiano cercato d'impedirmi questo honore, che m'era fatto d'al vulgo, perche di nissuna cosa ragioneuole mi debbo dolere : piu tosto dourei lamentarmi di coloro, che inalzandomi doue non merito di salire, non hanno riguardo al precipitio.

CE sont les modestes paroles, par où le Tasse, le plus grand homme de son siecle, a commencé l'Apologie du plus beau de ses Ouvrages, contre la plus aigre, et la plus injuste Censure, qu'on fera peut-estre jamais : Monsieur Corneille, tesmoigne bien en ses Responses, qu'il est aussi loing de la moderation, que du merite de cet excellent Autheur, puis qu'au lieu de se donner l'humilité d'un Accusé, il occupe la place des Juges et se loge luy-mesme à ce premier lieu, où personne n'oseroit seulement dire qu'il pretend. C'est de cette haute region, que sa plume, qu'il croit aussi foudroyante que l'eloquence de Pericles, luy a fait croire, que des injures estoient assez fortes, pour destruire tout mon Ouvrage, et que sans combattre mes raisons par d'autres, il luy suffisoit seulement, de dire que j'ay cité faux. Mais sans repartir à ses invectives, je me veux tousjours conserver cette froideur, qui

(1) Par Scudéry.

ÉD. PRINC. A Paris, chez Antoine de Sommaville, au Palais, à l'Escu de France. M.DC.XXXVII. — In-8° de 14 pages, titre compris.

donne aisément les victoires, et qui fait que le jugement conduisant la main, l'avantage du combat est une chose indubitable. Je me tairay donc pour le vaincre, et pour laisser parler Aristote, qui luy veut respondre pour moy. J'ay dit en mes Observations (ô MES JUGES) que le Poëme Dramatique, ne doit avoir qu'une action principale, ce Philosophe me l'enseigne en sa Poëtique, aux chapitres neuf, vingt quatre, et vingt-six, presques par tout. J'ay advancé qu'il faut necessairement, que le sujet soit vraysemblable, ce mesme Aristote me l'enseigne, en trois lieux differents, du vingt-cinquiesme chapitre du mesme livre, et je pense avoir monstré bien clairement, que le Cid choque par tout cette regle. J'ay soustenu que le Poëte et l'Historien, ne doivent pas suivre la mesme routte, ce Philosophe me l'apprend au chapitre dix de son Art Poëtique, et en suite j'ay monstré que le sujet du Cid estoit bon pour l'Historien, et qu'il ne valoit rien pour le Poëte. J'ay donné la definition du mot de Fable, apres l'avoir aprise d'Aristote, au ch. 6. vers le commencement, et d'Heinsius, au livre de la Constitution de la Tragedie, chapitre trois. J'ay dit en suite, que les Anciens s'estoient retranchez dans un petit nombre de sujets, qu'ils avoient presques tous traittez, pour eviter les fautes qu'à faites l'Autheur du Cid, ce Philosophe m'en assure au chapitre quatorziesme de sa Poëtique, et apres luy Heinsius est mon garant, au chapitre neuf du livre que j'ay desja cité de luy. J'ay dit, qu'ils avoient traitté ces sujets diversement, mais je ne l'ay dit qu'apres Aristote et Heinsius, l'un au chapitre dix-sept, et l'autre au chapitre 3. pour monstrer la disproportion du Cid, en toutes ses parties, je me suis servy de la comparaison de tous les corps phisiques, mais je n'ay fait que l'emprunter de ce Philosophe, qui s'en sert au chapitre huict de son Art Poëtique. J'ay monstré que le Poëme Dramatique ne doit

contenir, que ce qui peut vray-semblablement arriver dans vingt-quatre heures, c'est l'opinion de ce grand Stagirite, au chapitre huict vers le milieu : et en suitte, j'ay fait voir que l'Autheur du Cid avoit eu tort, d'enfermer dans vingt-quatre heures, des choses qui dans l'Histoire, n'arrivent que dans quatre ans. Je me suis servy de l'exemple des Tragedies, de Niobe et de Jephté, pour monstrer l'imperfection du Cid, mais je les ay prises d'Heinsius, au chapitre seize vers la fin. J'ay dit que c'estoit pour des ouvrages de la nature du Cid, que Platon n'admettoit point la Poësie, il me l'aprend au livre de sa Republique, et Heinsius le rapporte, au traitté de la Satyre d'Horace livre second. J'ay dit que ce Philosophe, qui a merité le nom de divin, bannissoit toute la Poësie, pour celle, qui comme le Cid, fait voir les meschantes actions sans les punir, et les bonnes sans les recompenser : Aristote me l'enseigne, au chapitre quatre de sa Poëtique, et apres luy Heinsius, au livre de la Constitution de la Tragedie, chapitre deux et quatorze. J'ay dit que Platon bannissoit Homere, encore qu'il l'eust couronné, on le peut voir au livre dixiesme de sa Republique, ou dans Heinsius, au traitté de la Satyre d'Horace, livre second. J'ay dit en passant, qu'il y a trois especes de Poësies, c'est Heinsius qui me l'apprend, au chapitre second, de la constitution Tragique. J'ai dit que ce qu'on voit, touche plus que ce qu'on ne fait qu'entendre, c'est Horace qui l'asseure en son Art Poëtique. J'ay soutenu qu'il faut que les actions soient la plus part bonnes, dans un Poëme de Theatre, Aristote l'enseigne ainsi, auchapitre dix huict de sa Poëtique; et apres j'ay fait voir que toutes celles du Cid ne valent rien. J'ay rapporté l'exemple d'Euripide, Heinsius l'a fait devant moy, au chapitre quatorziesme, de la constitution Tragique. J'ay cité Marcelin au livre vingt-septiesme, on le peut voir ; ou bien Heinsius au traitté de la

Satyre d'Horace, livre second : et c'est en cet endroit que j'ay monstré, que le Cid choque directement les bonnes mœurs. J'ay dit sur ce subjet que la volonté fait le mariage; mais je ne l'ay dit qu'apres les Canonistes et les Jurisconsultes, au titre des nopces. Tout ce que j'ay advancé touchant le subjet simple, ou mixte, est rapporté d'Aristote, au chapitre unziesme de son Art Poëtique, dans lequel on voit la condamnation du Cid. J'ay soutenu qu'il ne faut rien de superflu dans la Scene, ce Philosophe me l'enseigne, au chapitre neufiesme du mesme livre; et en suite j'ay monstré les fautes de cette nature, qu'on peut remarquer au Cid. Je me suis servy de l'exemple de l'Aiax de Sophocle, on peut voir ce que j'en ay dit, dans la traduction qu'en a faite Joseph Scaliger, ou dans Heinsius chapitre sixiesme, de la Constitution Tragique. J'ay fait voir quels doivent estre les Episodes, mais ce n'est qu'apres Aristote qui me l'enseigne, aux chapitres dixiesme et seiziesme de sa Poëtique : et c'est par luy que j'ay monstré bien clairement, que ceux du Cid ne valent rien du tout. Je me suis fortifié de l'exemple de Teucer, et de Menelaus, apres Heinsius au chapitre six de la Constitution de la Tragedie, et Scaliger le fils dans ses Poësies. Il n'est pas jusqu'aux chœurs et à la musique, dont j'ay parlé, que je ne prouve par Heinsius, aux chapitres dixseptiesme et vingt-sixiesme ; enfin on peut lire tout ce que j'ay cité, dans ces Autheurs, et dans ces passages que je marque, et l'on verra que l'accusation de Monsieur Corneille, est aussi foible que ses injures, et que s'il ne se defend mieux que cela, je n'auray pas besoin de toutes mes forces, pour l'empescher de se relever. Mais comme j'ay commencé par de l'Italien, je veux finir par de l'Espagnol, tiré d'un discours de Lopes de vega, intitulé *Arte nueuo de hazer Comedias*, dans lequel ce grand homme fait bien voir luy-mesme, en parlant contre luy-

mesme, combien il est dangereux, de suivre ceux de sa Nation, en ce genre de Poësie.

Lo que a mi me daña en esta parte
Es averlas escritas sin el Arte.
No porque yo ygnorasse los preceptos
Mas porque enfin hallé que las Comedias
Estavan en España en aquel tiempo,
No come sus primeros inventores
Pensaron quen el mundo se escrivieran,
Mas come las trataron muchos barbaros,
Que enseñaron el vulgo a sus rudezas,
Y assi se introduxeron de tal modo
Que quien con arte agora las escrive
Muere sin fama y galardon, que puede
Entre los que carecen de su lumbre
Mas que razon y fuerça la costumbre.
Verdad es que yo he escrito algunas vezes
Siguiendo el arte que conocen pocos,
Mas luogo que salir por otra parte
Veo los Monstruos de aprencias llenos,
A donde acude el vulgo y las Mugeres
Que este triste exercicio canonizan,
A aquel habito barbaro me buelou,
Y quando he de escrivir una Comedia,
encierro los preceptos con seis llaves,
Saco a Terencio, y Plauto de mi estudio
Para que no me den vozes, que suele
Dar gritos la verdad en libros muchos,
Y escrivo por el arte que inventaron,
Los que el vulgar aplauso pretendieron,
Porque come las paga el vulgo, es iusto
Hablarle en Necio para darle gusto.

De Scudery.

XX. — EPISTRE AUX POETES DU TEMPS SUR LEUR QUERELLE DU CID (1).

VOUS avez fait trop de bruit par toutes les Provinces de France (Messieurs les Rimeurs) pour croire que vos differents puissent à présent estre terminez par une Académie que l'un de Vous honore d'un tiltre qui est seulement l'appennage des Princes et des sacrées Assemblées, et que vous deviés confier vos affaires si importantes au public, au rapport d'hommes, qui jugeants de tout au gré de leur caprice, passent aujourd'huy pour autant vains que fantasques, qui sont (Messieurs) des accidens, inseparables de vostre mestier : Il n'y a, comme j'estime, que les Parlements dont la science et l'authorité est seule capable de vous faire Droict, qui puissent respondre vostre Requeste les quels de crainte que le subtil discours d'un sçavant Advocat par lequel vos difficultez leur seroient déclarées avec plus de gravité et de fleurs de Rhethorique que vostre Poësie ne vous permet de les exposer par vos Lettres à pied, ne leur fust un hameçon qui les attireroit insensiblement à son Party, au prejudice du bon Droict, qu'ils ne pouroient rendre, n'ayant cogneu que la superficie de si difficiles intrigues : ou plustost que la Justice, que dans peu de temps ils desirent rendre à vos Compatriottes, qui continuellement, plus que tous les autres Cliants les sollicitent pour cet effect, ne fust retardée, nommeront

---

(1) Auteur inconnu.

ÉD. PRINC. A Paris, M.DC.XXXVII. In-8° de 14 pages, titre compris. — Publié d'après l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, Y. 5670, anc. catal.

deux Commissaires pour mettre fin à vos Querelles, en condamnant le coulpable, s'il s'en trouve un plus que l'autre, ou tous, s'ils sont également : car il me semble qu'à moins de l'estre tous il n'y en a point, puis que celuy qui scindique ne s'efforce point de faire tomber l'affront par sa censure sur celuy qui s'appreste de le parer, s'il soustient que la foiblesse de son esprit luy oste l'honneur qu'il voudroit acquérir par le nom du seul autheur du Cid et que l'autre l'asseurant du contraire, sinon en tout, au moins en partie, luy fasse, non seulement cognoistre à quel poinct monté sa vanité de censurer justement la partie que refusant à la bonté de son esprit il donne à celuy qu'il appelle le vray Autheur, duquel il se confesse moindre, mais aussi luy fasse entendre qu'il y a beaucoup de choses dans ces observations qui ne vallent rien, et pour lors ils se trouveront de mesme opinion qui les accordera, puisque c'est justement ce que par icelles l'autre desire reprendre. Ainsi cette première et principale difficulté, d'où semble naistre toutes les autres, accommodée avec tant de douceur qu'elle n'en rend les uns plus coupables que les autres, me donne espérance que la seconde n'aura pas un succès moins favorable.

Si les Comediens, obligés d'épouser les interests de celuy qui est attaqué, ne veulent servir de garend, et s'ils font du Serment affirmer combien c'est à tort que l'un de vous appelle son compagnon Corneille déplumée, n'estoit que par leur legereté qu'il auroit recogneüe par ses Lettres, il voulust juger de leur neant : mais en ce cas il ne s'en trouvera pas mieux garny, et le tout mis ensemble ne fera pas, je vous asseure, un bon aureiller : ce qui pourtant ne peut empescher que les Plumes ne mettent la Corneille au hault, et que celuy qui la vouloit déplumer afin qu'estant de pesanteur égale elle ne pust voler plus haut que luy, ne tienne tousjours le dessous, puis que selon l'ordre que la nature

15

a mis parmy les choses que personne ne peut rompre à moins que passer pour temeraire, les oyseaux peuvent voler sur la teste des hommes. Quand neantmoins son ambition le feroit croire autant chargé de plumes pour voler, et de pesanteur pour demeurer, qu'il cognoisse par experience que la Nature prevoyant à tout l'a favorisé jusques a ce poinct qu'elle a adjousté à ces Plumes autant de vent qu'il en falloit pour l'élever par dessus luy, sans ahenner des aisles, la faisant ainsi voler en dépit de tous les obstacles. Si vous en exceptez un, que sa veine rompt au defaut mesme de la nature, luy fournissant pour s'en delivrer ce que pour les mesmes raisons que vous luy couppiés les aisles, vous ne voulez permettre à son honneur de recevoir afin qu'il pûst avec autant de verité dire, ce qu'un Poëte Latin

Poteram superas volitare per axes,
Ni me deprimeret pondere pauperies.

Il est bien veritable qu'en evitant un mal il est tombé dans un autre, que vous sçavez mieux gauchir que luy, lors que vous avez en bon Poëte voulu suivre le droict chemin des Muses, ausquelles les Vers n'ont jamais donné de plus superbe Palais que les Bois, de plus riche couverture que celle de la Nature, ausquelles la pauvreté a apporté une continuelle virginité : En un mot, qu'il n'a pas si bien imité Apollon, à qui les Chansons n'ont jamais fourny de quoy faire coupper seulement les cheveux, ny ce que dit vostre Maistre Ronsard,

Hé qui voudroit, Bon Dieu, dire tant seulement,
Que vingt ou trente escus logeassent longuement
Dans les mains d'un Poëte !

Mais aussi mieux que vous ce qu'il a fait, qui est exprimé par ces Vers

Toutefois j'ayme mieux suivre son éloquence,
Qu'imiter tant soit peu l'outrageuse indigence,

C'est pourquoy en ce poinct de vos difficultez vous semblez tous coulpables de ne l'avoir point imité, et ne l'estes pas, puisque l'un a observé ce qu'il a dit, l'autre ce qu'il a fait: et partant avez tous suivy son chemin. Si toutesfois cette diversité de preceptes vous apportoit desormais de la peine, ceux d'Homere vous en tireront, que vous observerez extremement bien lors que comme luy dans certaines occasions vous tirerez quantité d'argent de vos Vers, et dans d'autres, vous les donnerez pour du pain. Le second poinct de vos difficultez estant accommodé avec autant de facilité que le dernier, vous doit asseurer que désormais personne de vous ne mettant d'autres bornes aux choses que celles que la nature leur a prescrites, la Corneille ne vous becquettera plus, puisque tousjours son naturel ne luy permet pas de goûter des mets si odoriférants, aussi vous tirera-t-elle de crainte que vous auriez que les Huissiers par le commandement des Juges ne missent leurs mains sur les cassaques, où vous dites que vous avez voulu imprimer un Quatrain, qui comme je croy ne sera pas en rouge, puisque telles couleurs ne paraissent pas assez sur l'écarlatte; si néantmoins il estoit desja moulé en telle couleur sur des noires, vous devez les mettre bas et prendre un manteau : car c'est à mon advis le plus expédient pour coupper les pieds à vos Lettres, de crainte que votre Poësie ne leur ayant deja donné des pieds exprés pour vous aller quereller dans vos cabinets, ne leur donne des aisles pour aller plus vite, et que l'effect ne tienne de sa cause, puis qu'elles n'en ont point d'autres que le vent, ne contiennent que du vent, et ne tendent à autre fin que d'acquerir du vent, dont apres ils doivent estre le joüet. En un mot, jamais je n'ay veu tant de vent, dont la violence pourroist estre à la fin si grande, que secoüant les maisons de Paris, elle pourroit renverser, comme les plus foibles, ceux de l'Hostel de

Bourgongne et du Marais. Mais l'interest que vous y avez y apportera bon ordre, et ne permettra pas que par vos Lettres continuelles, qui ne vous rendront point pour trop augmenter la langue, autant orateurs que vos Vers Poëtes, vostre verve ne s'affoiblisse, et soit desormais incapable de donner le divertissement au Roy et à son Peuple. Toutefois, jusques icy, l'ayant augmenté d'une Comedie, qui se representera apres le Cid, comme la plus digne d'une telle piece, pour faire goûter à l'Auditeur un parfait plaisir, et l'envoyer content, si Aristote n'est point de la partie ; car demander son secours en des choses si profanes : c'est faire tort à son estime, qui vous fait user si librement de son authorité contre un, qui faisant du Cid ce qu'il a fait des Idées divines, nous fait croire qu'il l'a mieux imité que son Censeur. Demeurez en là, et ne permettez pas que les poursuittes de vos Lettres, estant trop longues, ne changent nostre contentement en un ennuy autant des-agreable que l'autre estoit plaisant. Si neantmoins vous ne voulez cesser qui l'un de clabauder et l'autre croasser, que ce soit pour le moins perché sur un noyer, siege ordinaire de tels oyseaux.

XXI. — POUR LE SIEUR CORNEILLE CONTRE LES ENNEMIS DU CID [1].

Sonnet.

QUI vous a meus, Esprits de haine envenimez,
A vômir vostre fiel sur un œuvre angelique :
Ce que chacun approuve, est ce que vous blasmez,
Et la gloire d'un Poëte, est ce qui plus vous picque.

Vos Escrits outrageux, et vos discords semez,
Servent à vous confondre alors qu'il vous replique :
L'attaquer en public pour en estre estimez,
C'est rendre à vos depens vostre honte publique.

Ces saillies d'esprit vous font passer pour fous,
Les traits que vous lancez rejallissent sur vous.
Aussi, foibles oyseaux, vous n'estes pas à craindre :

Corneille sçait porter, son vol si prés des Cieux,
Que s'il ne s'abaissoit, pour vous combattre mieux,
Vos coups injurieux, ne pourroient pas l'atteindre.

AU SEIGNEUR SCUDERY, SUR SA VICTOIRE.

Quatrain.

TOY, dont la folle jalousie,
Du Cid te veut rendre vainqueur :
Sois satisfait, ta frenesie
Te fait passer pour un vain Cœur.

---

(1) Auteur inconnu.

ÉD. PRINC. A Paris, M.DC.XXXVII. In-8° de 7 pages, titre compris. Publié d'après l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal, 9809, B. L. Rés.

XXII. — LE JUGEMENT DU CID,

Composé par un Bourgeois de Paris, Marguillier de sa Paroisse [1].

JE n'ay pû assez m'étonner de l'insolence de ceux qui ont osé faire vendre publiquement des libelles au desadvantage du Cid, et qui n'ont point eu apprehension d'estre deschirez par le peuple qui l'avoit si tendrement aymé : Toutefois, comme il n'y a point d'erreur qui n'ait des sectateurs, ceste hardiesse a esté heureuse, et n'a pas manqué de partisans ; encore qu'il n'y eust rien de plus injuste, que de vouloir condamner, comme la plus meschante piece qui fust jamais, celle qui a eu le plus d'admirateurs. J'avois pourtant souffert, comme les autres, ceste temerité, encore qu'avec beaucoup de peine; et avois leu, tantost avec patience, tantost avec colere, tout ce qui s'est escrit contre l'Autheur, lequel j'accusois de ce qu'il se defendoit trop mollement, et quelquefois j'avois envie de prendre la plume, et de respondre pour luy aux objections de ses envieux : puis je pensois aussi tost qu'il faisoit mieux de les mespriser, comme j'ay oüy dire d'un Romain, qui au lieu de respondre à certaines accusations, dit qu'en ce mesme jour il se souvenoit d'avoir gagné une bataille, et qu'il falloit en aller remercier les Dieux au Capitole. Aussi Corneille, au lieu de respondre aux objections, pouvoit dire, On jöüe encore aujourd'huy le Cid;

---

(1) Par Charles Sorel (?). — Voir l'*Introduction*.

Ed. princ. *S. l. n. d.* In-8° de 24 pages.

peuple, allons l'ouïr representer. Mais quand j'ay veu que l'on ne cessoit d'escrire pour et contre : qu'il ne paroissoit que de la passion et de l'excés, soit à le blasmer ou à le defendre ; et que le Pedant qui a pris sa cause, sembloit avoir eu plus de soin de defendre son affiche de la morale de la Cour, et de parestre grand Logicien, que de rien faire à l'advantage de Corneille; Je me suis en fin resolu, attendant le jugement de l'Academie, de faire voir le mien, qui est, ce me semble, le sentiment des honnestes gens d'entre le peuple; et sans avoir esgard ny à la colere des Poëtes qui l'ont voulu mettre aussi bas qu'il s'estoit mis haut, ny aux loüanges excessives que luy donnent ses adorateurs, j'ay voulu le defendre contre ce qu'il y avoit d'injuste dans les observations de Scudery, et monstrer aussi que l'on sçait la portée de son merite; et que le sens commun n'est pas entierement banny de la teste de ceux qui ne sont ny sçavans, ni Autheurs.

Je n'ay jamais leu Aristote, et ne sçay point les regles du theatre, mais je regle le merite des pieces selon le plaisir que j'y reçoy. Celle-cy a je ne sçay quoy de charmant dans son accident extraordinaire; et il n'y a personne qui apres avoir veu le mariage resolu des deux Amans, n'entre en de grandes craintes pour eux aussi tost que les peres commencent à se quereller : Qui ne soit esmeu voyant l'affront que reçoit Dom Diegue : Qui ne soit troublé voyant le commandement qu'il fait à son fils de le venger; et qui ne s'attendrisse de pitié voyant le combat en Rodrigue entre son honneur et son amour. Mais jamais rien n'a plus transporté les spectateurs qu'alors que Rodrigue ayant tué le Comte, vient chez Chimene luy demander la mort, et met le mesme combat en son esprit entre son amour et son honneur. Ces deux combats, esgalement grands dans les deux principaux personnages, et qui entretiennent toute la

piece, donnent tant de pitié et de plaisir ensemble, que jusques icy rien ne s'estoit veu qui eust tant attaché l'attention. Je ne m'enquiers point de ce qui est pris de l'Autheur Espagnol, ou de ce qui n'en est pas, c'est le Cid entier que je defends, et non point Corneille; et il m'importe fort peu si s'est traduction ou invention; en fin je declare que c'est en gros une piece fort agreable, dont les pensées sont extraordinaires et picquantes, et les incidents sensibles et divertissans : Et si ceux qui y trouvent tant à redire, veulent dire la verité, ils confesseront qu'ils en ont esté charmez la premiere fois, et qu'il n'y a eu que l'envie qui leur ait fait regarder plus à loisir cet ouvrage pour y trouver des defauts : qu'on examine les ouvrages des autres avec ceste rigueur, on y trouvera encore plus à redire. Ces sortes de pieces qui se recitent dans les lieux publics, ne veulent pas estre considerées de si pres : elles n'ont besoin que d'un certain esclat, et il ne nous importe qu'il soit trompeur pourveu qu'il plaise : comme ce seroit folie dans les habits des ballets d'employer de l'or fin, puisque le faux y paroist tout autant. C'est la raison pour laquelle Corneille ne devoit point faire imprimer le Cid : il devoit se contenter d'avoir esté si applaudy, sans souffrir que l'on l'examinast; et nous n'avons point encore veu de pieces de theatre qui puissent souffrir l'espreuve d'une censure rigoureuse, telle qu'il la devoit attendre de l'Envie. Je ne suis point ennemy des Autheurs, au contraire je les honore tous, mais qu'ils se contentent d'estre oüys s'ils veulent un general applaudissement, ou qu'ils pensent mieux à leurs affaires s'ils veulent estre leus.

Mais venons à observer les observations de Scudery. Tout son plus grand effort est à nous faire voir qu'au lieu de faire Chimene une personne vertueuse, l'Autheur en fait une impudique et une parricide; et pour exemple de pieces

parfaites, il nous presente les Sophonisbes, les Cesars, les Cleopatres, les Hercules, les Marianes, et les Cleomedons, qu'il appelle d'illustres Heros, dont le nom ne convient pas au moins aux femmes. Considerez la vertu de ces principaux personnages, Sophonisbe, du vivant de son mary traite d'amour avec Massinisse, l'espouse, et couche avec luy deux heures apres la mort de Syphax, ce qui est bien pis que Chimene. Pour Cesar c'est un tyran, et Brutus un ingrat et assassin de son bienfaicteur. Quant à Cleopatre et Antoine, voila de vertueuses personnes, dont l'une estoit une dissolüe, l'autre un homme noyé dans un amour infame, et dans les delices, et qui pour ne perdre pas cette femme de veuë, perdit l'Empire : Hercule file avec Iole, et Dejanire sa femme le fait mourir. Mariane est vertueuse, bien que trop fiere, mais Herode qui agit le plus est soüillé de trop de meurtres. Pour Cleomedon il est irreverend à parler à son Roy jusques à l'insolence. Voilà les vertueux Heros qui doivent servir de Patrons. Et dans ces pieces, combien void-on plus de ces fautes qu'il reprend en celle-cy ? qu'il me pardonne donc si je ne prens pas ces modelles, comme parfaits s'il faut que les principaux personnages soient vertueux.

En suite il dit qu'il prouvera que le sujet du Cid ne vaut rien, qu'il choque les regles du Poëme Dramatique, qu'il manque de conduite, qu'il a beaucoup de meschans vers, et autres choses ; et je trouve au contraire qu'il est fort bon par ceste seule raison, qu'il a esté fort approuvé. Je ne sçay que c'est que Poëme Dramatique, je n'entens point toutes ces regles d'Aristote, je sçay bien à la verité que cette piece ne suspend pas l'esprit jusques à la fin, et qu'on void incontinent tout le sujet, mais on s'en contente. Je sçay qu'il n'y a point d'apparence qu'une fille ait voulu espouser le meurtrier de son pere, mais cela a donné subjet

de dire de belles pointes. Je sçay bien que Dom Gormas est un fanfaron, mais ce qu'il dit n'est pas desagreable au peuple. Je sçay bien que le Roy a tort de ne l'envoyer pas arrester, au lieu de l'envoyer prier de s'accommoder, mais cela estant il ne fut pas mort. Je sçay bien que le Cid fait trop d'actions en un jour : mais se faut-il plaindre qu'il soit trop vaillant ou trop diligent? Je sçay que le Roy devoit avoir donné ordre au port, ayant esté adverty du dessein des Mores ; mais s'il l'eust fait, le Cid ne luy eust pas rendu ce grand service qui l'oblige à luy pardonner. Je sçay bien que l'Infante est un personnage inutile, mais il falloit remplir la piece. Je sçay bien que Dom Sanche est un pauvre badin, mais il falloit qu'il apportast son espée, afin de faire peur à Chimene. Je sçay bien qu'il n'estoit pas besoin que Dom Gormas parlast à sa servante de ce qu'on alloit deliberer au Conseil ; mais l'Autheur ne l'avoit sceu faire dire autrement. Je sçay bien que tantost la Scene est le Palais, tantost la place publique, tantost la chambre de Chimene, tantost l'appartement de l'Infante, tantost du Roy, et tout cela si confus que l'on se trouve quelquefois de l'un dans l'autre par miracle, sans avoir passé aucune porte : mais l'Autheur avoit besoin de tout cela. En fin je sçay qu'il y a des fautes d'esprit et de jugement : mais ceste piece n'a pas laissé de valoir aux Comediens plus que les dix meilleures des autres Autheurs.

Au reste Scudery fait un examen des vers, et s'arreste en des choses qui ne valent pas la censure, ou qui ne la meritent pas. Il fait un grand crime d'avoir dit, *a passé pour merveille*, il s'amuse à condamner, *à present*, *deux mots dont tous vos sens doivent estre charmez*, que ce mot, *au surplus*, est de chicane. *Des yeux fondus en eau*, *faire l'impossible, pour ne pas s'accorder*, *du premier coup*, *ce guerrier s'abbat*, trouvant de la rencontre avec sabat, et

cependant tout cela se peut bien dire, mais je le trouve bien injuste à reprendre.

Je rendray mon sang pur comme je l'ay receu.

Qui est à mon gré un des plus beaux vers du Cid, car il fait allusion à la noblesse du sang, laquelle il dit qu'il ne tachera point par une lascheté. Puis à condamner, *le sang qui m'anime*, comme si cela n'estoit pas bien dit, encore que l'on sçache bien que l'ame n'est pas au sang ; par consequent il ne faudroit pas dire, animé de colere, à cause que l'ame n'est pas dans la colere. Pour, *La brigade estoit preste*, Scudery qui se fait si grand guerrier, et se mocque des autres, de n'entendre pas les termes de la guerre, a fort mal a propos repris ce terme, alleguant que cinq cens hommes font un trop grand nombre pour une brigade, puisque quelquefois une bonne partie d'une armée s'appelle brigade. Il devoit seulement dire que brigade est toujours une partie d'un plus grand corps, et que 500. hommes assemblez en un lieu n'estant point pris d'un plus grand nombre, ne pouvoient s'appeller brigade. En fin il semble qu'en cet endroit il soit des grands amis de Corneille, s'amusant à reprendre des choses de neant, et en laissant beaucoup d'autres de plus grande consideration, dont je veux bien remarquer une partie, pour luy faire voir que tout le peuple n'est pas composé de sots, et que nous sçavons aussi bien que luy que le Cid n'est pas un ouvrage parfait, mais que nous en excusons les defauts. Voicy ce que je pense de la piece.

Il est certain que le sujet n'en est agreable qu'en sa bizarrerie et son extravagance (comme les spectacles des Gladiateurs, qui, bien que cruels, ne laissoient pas de donner grand plaisir au peuple) et que c'est tout ce qui donne ceste grande attention.

Que les personnages, à bien dire, semblent tous estre des fous, si on examine leurs actions et leurs paroles. Il les faut considerer les uns apres les autres, le Roy dit qu'il a preveu la vengeance dès qu'il a sceu l'affront, et qu'il a voulu dès lors prevenir ce malheur, toutefois il n'en a rien fait, se contentant d'envoyer vers le Comte sans l'arrester : puis sur sa response. il dit, qu'il faut s'asseurer de luy quand il n'en est plus temps. Un peu apres il dit, qu'il a eu advis d'un dessein des Mores, et qu'il ne faut rien negliger : toutefois il ne donne aucun ordre, et dit que pour cette nuit cela troubleroit la ville : cependant sans Rodrigue tout estoit perdu. Dom Arias son Conseiller aussi fou que luy, au lieu de dire, sur l'advis receu, qu'il y faut prendre garde, le flatte, et dit qu'il n'a rien à craindre. Dom Diegue s'emporte en des vanitez en parlant au Roy, au lieu de parler humblement pour l'esmouvoir. Dom Gormas est un vray Capitan de Comedie, ridicule en parlant de soy, et insolent en parlant du Roy. Rodrigue est un fou d'aller par deux fois apres le combat chez le Comte : Il devoit estre assommé dés la porte du logis par tous les vallets. l'Autheur toutefois l'a garenty heureusement toutes les deux fois de ce malheur. Chimene est si transportée de sa folle passion, qu'elle dit bien qu'elle fera ce qu'elle doit, mais elle n'en fait rien : au lieu de tascher d'esmouvoir le Roy, elle luy dit des pointes, et le Roy luy devoit dire, Allez ma mignonne, vous avez l'esprit bien joly, mais vous n'estes guere affligée. L'Infante a de grands desseins, et si n'en a point : elle espere beaucoup, et n'espere rien : elle ayme fort Rodrigue, et le donne à Chimene : en fin elle parle fort, et ne conclud rien ; ce qu'elle confirme elle mesme sur la fin de son roole, où elle dit à Elvire, Vien me voir achever comme j'ay commencé. Dom Sanche est un pauvre idiot, qui au lieu de venger sa maistresse, et se battre contre Rodrigue, attend sur

ce sujet l'honneur de ses commandemens : puis à la fin dit, qu'il sera ce temeraire, ou plustost ce vaillant, et n'a pas seulement la force, ce semble, de soustenir son espée, laquelle ne luy est renduë qu'à condition qu'il ira la porter à Chimene, à laquelle il n'ose pas seulement prononcer ce qu'il luy veut dire, tant il se laisse aisément interrompre, et attend à le dire devant le Roy, de peur qu'il a d'estre encore battu par elle, pour s'estre si mal battu. Voila de fort raisonnables personnages.

Mais ce que je trouverois encore plus à reprendre en cette piece, est qu'une bonne partie est pleine de pointes si estranges, que ce devoit estre là le principal sujet des observations, avec les mauvaises façons de parler que Scudery a peut estre oubliées pour faire plaisir à son amy, comme en passant j'allegueray ce vers,

Elle n'oste à pas un, ny donne d'esperance.

Cela n'est point bien parler. Mais voicy de belles pensées.

Dom Rodrigue sur tout n'a trait en son visage
Qui d'un homme de cœur ne soit la haute image.

Il dit qu'autant de traits de son visage, sont autant d'images d'un homme de cœur. Voyez combien d'images, ou plustost combien de visages dans ce visage. Et un peu apres, ces rides qui ont gravé les exploits de Dom Diegue sur son front, me font imaginer que l'on y void les batailles gagnées, et les places prises tracées par les lignes que font les rides : comme si celles d'un homme de guerres et celles d'un Laboureur estoient fort differentes. L'Infante dit à Leonor, *Mets la main sur mon cœur, et voy comme il se trouble au nom de son vainqueur :* et toutefois ce nom n'a point esté prononcé. Mais laissons beaucoup de choses moins considerables pour en venir aux pointes de Chimene dans

sa plus grande affliction en demandant justice au Roy. Elle s'amuse à pointiller sur les pensées que peut avoir le sang de son pere, et à dire,

qui tout sorty fume encore de courroux
De se voir respandu pour d'autres que pour vous.

Mais ce sang qui sçait cognoistre pour quel sujet il est versé, et qui est fort fasché de ce que ce n'est pas pour le Roy, sçait bien encore plus; car il sçait escrire, et mesme sur la poussiere, et escrit le devoir de Chimene. Je n'ay point sceu à la verité en quels termes ny en quels caracteres, dont j'ay grand regret, car cette curiosité estoit belle à sçavoir. Voila un sang qui sçait faire merveilles : mais voicy une valeur qui fait bien autre chose, mesmes apres la mort de celuy qui la possedoit. Voyez où elle s'est mise, et en quel estat. Voicy les vers :

Ou plustost sa valeur en cet estat reduite,
Me parloit par sa playe, et hastoit ma poursuite;
Et pour se faire entendre au plus juste des Rois,
Par ceste triste bouche elle empruntoit ma voix.

Ceste valeur premierement prend un corps fantastic : puis elle se met à l'ouverture de ceste playe, parle par ce trou, et appelle Chimene ; puis l'Autheur se reprend, et dit que toutefois ceste valeur ne parle pas, mais se sert de la bouche de ceste playe pour parler, et en fin par ceste bouche elle emprunte la voix de Chimene. Voyez que de destours, cet homme mort ne pouvant plus parler emprunte la voix de sa valeur, sa valeur emprunte la bouche de sa playe, et la playe emprunte la voix de Chimene. Il faut avoir bien de l'esprit pour faire ces fictions, et avoir ces belles pensées, mesmes en une telle occasion où Chimene devoit avoir l'esprit bien estourdy. Elle dit en un autre endroit :

Quoy? j'auray veu mourir mon pere entre mes bras?

Et ne se souvient pas qu'elle a dit qu'il estoit mort quand elle y arriva, et par une pointe,

J'arrivay sur le lieu sans force et sans couleur,
Je le trouvay sans vie.

Elle ayme tant ceste pointe, qu'un peu apres elle repete,

J'arrivay donc sans force, et le trouvay sans vie.

Puis adjouste.

Il ne me parla point.

Elle trouve fort estrange qu'estant mort il ne luy parlast point.

Mais c'est assez de remarques sur le Cid, mon dessein n'estant pas de l'attaquer, mais plustost de le defendre ; ce peu que j'en ay fait, apres tant de loüanges que je luy ay données, n'a esté que pour faire voir à Scudery, que nous autres qui sommes du peuple, sçavons un peu les fautes des pieces mesmes que nous approuvons, encore que nous n'ayons point leu Aristote. J'ay voulu aussi un peu rabattre ceste grande vanité de Corneille, et faire comme ces soldats qui mesloient quelques traits de mocquerie à leurs Empereurs parmy les chants de leurs triomphes, pour reprimer un peu leur joye.

Il faut aussi que nous confessions que cet Autheur qui ne s'attendoit pas à un si grand applaudissement, n'a peu supporter ceste haute fortune ; et se sentant eslevé de terre, et emporté sans aisles par ce vent populaire, n'a plus sceu ce qu'il devenoit ; et est tombé lourdement quand il s'est voulu fier sur ses forces, en se loüant luy-mesme par une miserable lettre à Ariste, où il s'est estendu en des vanitez insupportables. Scudery a bien eu quelque raison de s'opposer à ceste deïfication qu'il faisoit de luy mesme, et de le desnicher du ciel où il s'estoit mis, sans en demander permission à Jupiter. Il faut qu'il songe à se purifier au-

paravant de ce qui se trouve encore en luy de terrestre et de mortel. Cet orgueil ne s'accorde pas avec la bassesse et l'humilité de la pluspart de ses vers; et il manque bien de charité de s'envoler dans le ciel, et de laisser tant de ses enfants ramper sur terre. Il faut prier ses amis de l'advertir qu'il ne se laisse pas aller à la vanité. Le public a interest qu'il ne perde pas l'esprit, afin qu'il fasse encore des pieces de pareille force, en despit de tous ceux qui s'en meslent, qui auront peine à trouver un sujet qui soit plus suivy et plus aymé que celuy-cy; toutefois ils ne doivent pas perdre courage, ains au contraire cela les doit animer davantage à mieux faire s'ils peuvent, pour avoir un pareil applaudissement. Celuy qu'a eu ceste piece n'a pas esté sans raison, car je maintiens que jusqu'icy rien ne s'estoit veu de si touchant que cet ouvrage, et je le defendray contre tous comme un chef-d'œuvre, esloigné de la perfection seulement de quelques cinquante degrez. S'il avoit dessein de faire une piece utile aux Comediens, je luy donne encore plus volontiers la palme, comme estant arrivé à ce qu'il pretendoit; et luy conseille de les faire tousjours de la sorte, pour ce qu'elles seront infailliblement couruës principalement de nous autres qui sommes du peuple, et qui aymons tout ce qui est bizarre et extraordinaire, sans nous soucier des regles d'Aristote.

XXIII. — DISCOURS A CLITON

SUR LES OBSERVATIONS DU CID

Avec un Traicté de la disposition du Poëme Dramatique, et de la pretenduë Regle de vingt-quatre heures (1).

TU me demandes, Cliton, ce qu'il me semble du Cid et des Observations que nous en avons. N'est-ce pas me vouloir mettre mal avec l'un ou l'autre de nos Autheurs qui sont en querelle, et peut-estre avec tous les deux ensemble? veritablement si j'estois assez habile homme pour trouver un moyen de les accorder, j'aimerois mieux faire le hola? que de m'engager à prendre party, ou de les avoir tous deux sur les bras. Ce qui me fasche le plus est, que leur affaire n'est plus en estat d'estre accommodée : et que le vulguaire a pris connoissance de leur differend, qui degenere de l'emulation que je voudrois estre le seul motif de leur broüillerie. Je vois bien que l'Autheur du Cid a trop vainement parlé de soy-mesme et de ses escrits : Mais je ne puis croire que ce qu'il a dict à son advantage soit à bon escient. La chaleur poëtique et la commodité de la rime sont les causes prochaines de cet Amour propre, qui nous surprend quelquefois en escrivant et nous jette hors des bornes de la modestie. D'autre part je ne puis douter de la generosité de son Observateur ; et

(1) Auteur inconnu. Voir notre *Introduction*, ch. III.

ÉD. PRINC. *A Paris, imprimé aux despens de l'Autheur.* — Seconde édition (ou plutôt même édition avec un titre différent) : *Examen de ce qui s'est fait pour et contre le Cid, avec un traicté, etc.* — In-8° de 103 pages, titre compris.

pourtant il est plus piqué au jeu qu'il ne semble, bien qu'il proteste publiquement d'estre plus passionné pour la cause commune que pour son interest; quoy qu'il en soit, les premieres fautes de cette qualité estant pardonnables comme les recheutes sont irremissibles, il ne tiendra pas à moy d'obtenir pour eux une suspension d'armes, en attendant qu'ils puissent estre compris dans la paix generalle de la Chrestienté. Mais pour venir à la demande que tu me fais, et tirer quelque profit de cette dispute; je te diray simplement quel est mon advis, touchant la reputation extraordinaire du Cid : Et ce que je pense des observations qui en ont esté faites. En quoy n'esperant pas si bien reussir, que je ne fasse des fautes aussi bien que les autres: je n'attends pas d'estre mieux traicté, ny de voir à plus haut prix ma façon d'escrire. Toutes les fois que la piece du Cid a paru sur le Theatre, j'advoüé qu'elle a donné dans la veüe à tout le monde : et pour le contentement de son Autheur; je ne seray point fasché qu'elle soit tousjours aussi bien receüe. Sçavoir s'il y a raison solide et legitime de la bonne opinion generalement conceüe d'un tel poëme: c'est ce qui doit estre examiné entre les habiles du mestier dans une conference raisonnable, et non suspecte. Cependant puis que les honnestes gens ne font pas tous des vers ny des poëmes, bien que la Poësie soit aimée de tous, si le plus grand nombre a donné son jugement en faveur du Cid, quel tort en reçoivent tant d'autres pieces qui ont passé pour belles? et quelle plaincte en peuvent faire les Maistres de l'Art, qui ne soit indigne de leur courage et de leur sagesse. Aucun d'eux à mon advis ne porte envie à son compagnon l'honneur de bien faire, comme de bien vivre leur est commun; c'est un heritage qu'ils possedent par indivis, chacun en jouyst sans diminution du fonds, comme de l'air, et des autres elements necessaires à la vie:

Mais la gloire d'exceller sur tous les autres; n'estant pas de ce monde, personne d'eux ne la doit pretendre de son vivant, et ne la peut recevoir que de la posterité. Aussi je compare ceste vaine reputation presente, qui enyvre les esprits de ce temps à quelque vin bourru que nous irions boire à l'enseigne de la Renommée, ou à quelqu'autre breuvage espais qu'on debite en plaine ruë avec la lie, les alterez et les goinfres ne le treuvent pas mauvais, mais les sobres et les delicats aiment beaucoup mieux cette eau christaline qu'on puisse à la source de l'immortalité à l'ombre des lauriers, où les anciens on feint que les Hommes Illustres en quelque science estoient couronnez. De cette distinction que je mets entre l'honneur de bien faire, et la gloire d'avoir bien faict; tu peux juger quelle part je fais au Cid du pain benit de nostre Parroisse: je ne me laisse guere surprendre aux acclamations du peuple; et mesme je ne suy pas la voix commune des honnestes gens, ny le plus grand nombre qu'à la charge de raisonner avec eux, et tirer mon coup sur les matieres qui tombent dans leur entretien. Quand une piece paraist au jour, et qu'elle excite un si merveilleux applaudissement : Il est sans doute que ce grand bruit n'est qu'une seule voix qui se forme de plusieurs reduites à deux. La premiere est un doux murmure, et comme un juste concert des personnes de condition. L'autre qui s'appelle proprement Rumeur populaire, est plustost une impetuosité de langues et de mains, et un consentement indiscret qu'une approbation judicieuse. Comment qu'il arrive que ces deux voix s'accordent, et ne produisent qu'un mesme effect qui est l'estime presente que l'on donne aux bons Autheurs, et à leurs ouvrages : Il est certain qu'elles proviennent de deux causes bien differentes, qui sont pourtant les maistresses roües de l'Eloquence, j'entends l'Art de persuader les Esprits et la façon

d'émouvoir les sens : Les sages et les polis ne donnent jamais leurs suffrages, qu'ils ne soient persuadez et convaincus du merite de ce qui leur plaist: les autres se laissent émouvoir indiscrettement: et pour peu de bransle que la beauté d'un sujet leur donne, ils s'emportent rapidement à loüer ce qui les touche sans connoistre par où, comment, ny de quoy ils sont touchez. Je me suis trouvé une fois dans le parterre, et une autre fois dans les galleries à la representation de ce nouveau Poëme; et je suis tesmoin de ce qu'en disent encore les sçavants, et les ignorants, la cour et le bourgeois, comme remarque nostre Observateur : je n'en connois l'Autheur que de nom, et par les affiches des Comediens. Or à cause que je fais quelques fois des vers, et que je favorise ceux qui s'en meslent, j'ay inclination pour luy, et je panche desja du costé de ses Approbateurs: enfin je me laisse pipper au jeu comme tous les autres, et prenant plaisir de me tromper moy mesme en une occasion qui n'importe qu'au divertissement public; je me rens complaisant aux Joüeurs et aux Parieurs, tant pour ne paroistre de mauvaise humeur en bonne compagnie, que pour aider à faire la fortune d'un bon Comique. Me fay-je tort de perdre un peu d'argent qui ne m'incommode point à dessein de l'enrichir, et tous ceux qui sont conviez aux Nopces d'une jeune Muse, auroient-ils bonne grace de remarquer tout haut ses deffauts, ou de luy reprocher les presents qu'on luy faict: Certainement quand nous obligeons quelqu'un en telle assemblée, c'est à la charge d'autant : Et puis si par une regle de bienseance nous loüons comme les autres une piece nouvelle, principalement quand elle est d'un Autheur, dont le merite est assés prejugé, qui nous empesche par une autre maxime de sagesse d'en penser autrement, et de l'examiner dans un cabinet : C'est ainsi que je me suis comporté pour le Cid, avec le public et pour moy avec le

Cid, quand je l'ay veu magnifiquement paré sur le Theatre, que je l'ay veu passer en carrosse et aller au Cours, avec nos belles Dames; j'ay creu qu'il s'estoit faict des amis à la Cour, je l'ay traicté de respect, et l'ay appelle Monsieur, mais quand nous avons esté Camarades que je l'ay tenu et manié chez moy, je ne luy ay point faict de grands compliments; et ne me souvenant plus d'aucune de ses perfections, je l'ay raillé familierement sur tous ses deffauts. Cette raillerie, Cliton, que tu voudrois sçavoir, ne se doit pas escrire, ny publier; voila pourquoy je n'en mets point icy le détail, au contraire me tenant du costé de la modestie et Reverence Publique, je persiste en ma discretion accoustumée, et loing de la choquer au Louvre, ny au Palais, je luy rendray tousjours volontiers en ces lieux sacrez, les mesmes bons Offices, et les mesmes respects qu'il a receus de moy. Pour ce qui est des Observations, sur lesquelles pareillement tu demandes mon advis juge ce que je puis adjouster au motif principal de leur Autheur que j'ay touché cy-dessus. Ou la branche de Laurier qu'il pretend luy avoir esté ravie par son égal, où le zele de faire connoistre la verité et la perfection de l'art de Poësie, semble estre la cause de telles remarques. Si nous l'en croyons, ce n'est pas le premier, car il est trop genereux; et en ce cas il se plaindroit plustost pour l'interest commun, que pour le sien propre, il s'ensuit donc que c'est le second et sans doubte nous luy sommes obligez de la peine qu'il prend de nous instruire, mais la manière de le faire est tousjours suspecte de quelque passion d'aigreur indigne d'un honneste homme, il devoit à la façon des bons Orateurs, laisser le sujet particulier, et prendre le general : Où pour ainsi dire, il se devoit contenter d'allumer le phare plustost pour nous apprendre la roûte asseurée, et nous conduire au port, que pour nous descouvrir l'erreur

d'un Pilote, moins digne de risée, que de compassion : En cela il auroit esté loüé de plusieurs, et n'auroit esté blasmé de personne : mais presupposons ce poinct, et laissant à part le Cid, et son Autheur, voyons si tout ce que dict son Observateur peut avoir force de Loy en nostre Art poëtique. Je ne m'arresteray point à la versification, seulement diray-je en passant, que si l'on avoit retranché de toutes nos plus belles pieces de Theatre, les termes rudes ou impropres les obscurs ou ambigus, les rimes plattes ou contrainctes, et les trop communes façons de parler, il y auroit autant de fenestres dans nos escrits, qu'il y auroit de trous à moineaux dans un bastiment superbe : si en le faisant on s'abstenoit d'y mettre toute pierre en œuvre, où si on l'ostoit apres l'avoir mise; Comme il suffit que les façades et les principalles pieces d'une maison Royalle soient bien achevées, estant perilleux d'y remettre le pic sans faire prendre coup à tout l'édifice : Il n'importe pas que dans un grand poëme, il y ait quelque chetif vers, ou quelque mauvais mot, parmy d'autres bons et sententieux, pourveu qu'à tout prendre, l'on soit content de l'Autheur et de son ouvrage Il n'est point de compagnie si leste qui n'ait des passevolants au jour de la Monstre. Et les Commissaires plus rigoureux ny prennent pas garde ou pour la bonne mine des autres Soldats, ou pour le merite du Capitaine : moyennant qu'il y ait du fonds pour la subsistance et de la discipline pour l'ordre, ausquelles deux choses, l'invention et la disposition d'un œuvre poëtique, ont quelque rapport : laissons passer les mal vestus et les mal armez; c'est à dire les pauvres mots, et les miserables vers. Ouy, me diras-tu, je trouve bon qu'on soit indulgent pour cette partie du Poëme qui est la moindre ; mais pour les deux autres qui sont essentielles, il faut estre exact et severe Censeur. Et c'est icy

que les Observations du Cid, sont considerables. Mon dessein est bien de m'y arrester pour te satisfaire : Toutesfois je ne m'oblige pas de respondre ponctuellement à l'Observatenr? car il me souvient d'avoir escrit quelque chose de cette matiere, il y a cinq ou six ans principalement de la disposition du Poëme Dramatique, et de la pretenduë Regle de vingt quatre heures, qui est la plus embroüillée, et la plus epineuse partie de ce genre de Poësie, car pour l'invention nous en sommes tous d'accord : Et si peu qui demeure en debat, tombant ce me semble dans la conduitte de l'œuvre peut estre expedié en chemin faisant. Prend donc garde, Cliton, au traicté suivant, que soubs le bon plaisir de nos Messieurs j'employe pour responce aux Observations du Cid, en tant qu'elles touchent l'ordre et l'œconomie de nos pieces de Theatre. Il est tel que je l'ay trouvé dans mes escrits, et je ny ay rien changé, afin que tu remarques les concurrences de mes sentimens avec ceux des autres, et aussi les discordances de nos opinions que je te laisse à concilier comme tu pourras, n'estimant pas que tu doives te haster de rien conclurre en une affaire si mal entenduë et si negligée de tant que nous sommes.

DE LA DISPOSITION DU POEME DRAMATIQUE ET DE LA PRETENDUE REGLE DE XXIIII. HEURES.

LES plus curieux des belles peintures ne sont pas tousjours les plus clairvoyants, et ceux qui s'approchent tout contre le Theatre, n'entendent pas mieux les Poëmes qu'on y recite. Il y a de certaines proportions entre nos sens, et les choses qui leur sont presentées, sans l'observation desquelles on ne peut en faire un bon jugement. Il ne faut pas estre du Party d'Espagne, pour mesurer les

forces des Hollandois, et pour júger de nos Poëtes, il ne faut pas croire les Italiens. Tous les hommes ont de l'amour pour les armes et pour les sciences, et chaque nation se donne la gloire d'en bien user : Pour accorder le prix à l'une ou à l'autre ; il faut suspendre nostre inclination, épurer nos sentiments des caprices de la fantaisie ; et sans estre prevenu d'aucune opinion, considerer la pure verité par la lumiere de la raison. Il s'agist de sçavoir, *comme doit estre disposé le Poëme Dramatique*, qui n'est autre chose qu'un œuvre, où le Poëte ne parle point ; mais où sont introduites des personnes qui parlent. De ce genre sont les Eglogues et les Dialogues, mais principalement les pieces de Theatre comme les Tragedies, les Tragecomedies, les Pastoralles et les Comedies. Tels Poëmes pour estre bien faicts ont leurs Regles et leurs mesures, non tourefois *(sic)* egales, mais selon que les Auteurs anciens et modernes les ont prescrites en divers temps. Or comme en une Ville mal policée, les Artisans font ce qui leur plaist, et ne laissent pas de faire passer leurs manufactures pour bonnes, bien qu'ils travaillent sur de faux modelles. Beaucoup d'esprits qui ne connoissent point de maistrise au mestier de Poësie, ont produit quelques ouvrages, mais non de tel poids, et de telle valeur qu'ils seroient si les Regles de l'Art estoient bien gardées. Recherchant la cause de cet inconvenient : Il m'a semblé qu'il provenoit de ce que plusieurs qui se meslent d'escrire, non seulement rejettent les bonnes loix, mais encore authorisent les mauvaises. Entr'autres j'ay consideré celle qu'ils appellent de vingt-quatre heures, par laquelle ils veulent que toutes les pieces de Theatre soient faictes de telle sorte, que par la disposition de l'œuvre et le recit des Acteurs on connoisse que toutes les choses representees ont peu estre faictes dans vingt-quatre heures, pour ce (disent-ils) que le jugement ne peut conce-

voir, ny la memoire comprendre que ce qui se passe sur un Theatre en deux heures ait esté faict en plus long temps, que d'un jour et d'une nuict : Et cette Regle ils la rendent si generalle et si necessaire, qu'un Poëme n'est pas bien faict, si le sujet n'est ainsi disposé. Quelques uns exceptent de cette Loy, la Tragedie et la Tragecomedie; mais ils desirent qu'elle soit gardée en la Pastoralle; Et principallement en la Comedie. Je ne sçay quelle différance ils font entre ces quatre Sœurs; je les puis appeler ainsi, puis qu'il semble que le Theatre soit leur pere. Il est vray que celles cy comme les cadettes ne doivent pas avoir les mesmes advantages; mais aussi n'estant pas bastardes, on ne les peut frustrer de leur légitime. Une mere ne cherit pas moins les enfans qu'elle a conceus et enfantez aux champs et en bas lieu, que ceux qu'elle a eus en la Cour des Rois; pourquoy donc la Pastoralle et la Comedie seroient elles de pire condition que les autres pieces, dont la Poësie Dramatique est comme la mere? je confesse qu'on les doit traiter en differends stiles; mais non pas qu'il faille donner moins de liberté aux unes qu'aux autres. Autrement leur fin n'estant que de nous representer les actions humaines, si nous donnons plus de temps aux effects qui arrivent dans la Tragedie et la Tragecomedie, qu'à ceux qui se font dans la Pastoralle et la Comedie : Il faut dire que le monde est autrement faict pour les Rois et les Princes, que pour les Bergers; que les jours sont plus grands dans les grandes Villes que dans les Bourgades; et que les Pasteurs et autres gens de basse condition pour estre sujets à moins d'accidents que les grands du monde, ne vivent pas si long temps : Certes comme il est difficile de payer un Orfévre de fausse monnoye, estant un peu versé en l'Art de Poësie, je ne puis recevoir de telles maximes, non plus que m'accorder à

l'opinion de quelques autres, qui disent que la Tragecomedie, et la Pastoralle estant plus de nostre temps et de nostre invention : et n'ayant esté que peu ou point connues des anciens peuvent estre mises sur la Scene françoise hors de la Regle des autres pieces, esquelles l'unité d'action de temps et de lieu, a esté severement observée par les Tragiques et les Comiques des siecles passez : mais aussi, comme au Poëme Tragicomique et Pastoral, qui sont de nostre usage, nous pouvons donner des loix de nostre authorité : nous devons garder exactement celles de la Tragedie, et de la Comedie, et en croire les anciens Maistres. Ceux-cy et les autres d'auparavant ne s'accordent point : Les premiers mettent la Tragedie et la Tragecomedie en mesme privilege : et par les derniers, la Pastoralle est tirée de la severité des Regles anciennes, et la Tragedie y est mise en son lieu. Prenne qui voudra l'un de ces deux partis, je ne puis suivre ny l'un ny l'autre, et sans distinction aucune des temps ny des Autheurs, regardant la chose, dont est question, selon sa nature : Je considere le fonds de la Poësie Dramatique, comme un ancien patrimoine que divers Proprietaires ont possedé successivement. Si des Grecs et des Latins il est venu jusqu'à nous, il ny ont plus rien, nous en devons jouyr plainement et paisiblement. Neantmoins comme les descendants d'une Illustre famille ne laissent pas d'estendre les bornes de leur heritage, et d'y faire des acquisitions nouvelles, qui sont en apres censees d'un mesme estoc ; encore que pour le respect de leurs Ancestres, et pour en conserver la memoire, ils n'effacent point leurs Armes ny les anciennes marques de leur maison. Ainsi je ne croy pas faire tort aux Muses Greques ny aux Latines (puis qu'il faut que j'use de ce mot qui leur appartient) ou plustost je n'offense point les Poëtes de leur temps, d'accroistre le territoire qu'ils ont cultivé, puis que je ne gaste point,

comme je pretends monstrer, ce qu'ils nous ont laissé, et que sans destruire ce qu'ils ont faict, je l'accommode seulement à nostre usage, enseignant aux autres d'en augmenter le profit par leur industrie : De vray, j'ay leu quelque chose de ce que les meilleurs Autheurs ont escrit de la matiere que je traicte icy, j'en ay conferé avec des personnes capables, et je penserois n'avoir pas mal travaillé en nostre Art poëtique, si je mettois au jour tout ce que j'en ay, mais n'estant pas question en ce lieu des moyens de bien escrire en vers, puis qu'il ne s'agit que de la disposition du Poëme Dramatique : je desire seulement desabuser les esprits qui desja preoccupez d'une fausse doctrine, courent risque de faire de mauvais Livres : en quoy je ne veux pas instruire personne, mais rendre raison de ce que j'ay faict au Theatre où je voy tant d'ouvriers en besogne, qu'il sera malaisé que la confusion des langues ne se mette parmy eux, ce qui arrivera peut estre par trop de presomption, et pour ce que chacun travaille sans estre d'accord des regles qu'il doit suivre. Les uns sont tellement attachez aux œuvres du temps passé, qu'ils font conscience de rien inventer, et les autres se plaisent si fort dans leurs nouvelles imaginations, qu'ils ne veulent rien imiter des Anciens. Pour moy qui cherche un milieu entre ces deux extremes; je respect *(sic)* autant qu'un autre les Terences, les Plautes, les Euripides, et les Menandres; mais non pas jusqu'à prendre leurs medailles pour bon argent, ny leurs exemples pour raisons valables. Le changement des temps, la mode des pays, et le differend usage de toutes choses, perfectionne les Arts et les Sciences : Et je ne croy pas que nous soyons tenus de regler nos Poëmes sur les modelles des Grecs et des Latins, quand il nous vient quelque lumiere qu'ils n'ont pas euë, ou quelque grace dont ils ont manqué. Aussi quand nos modernes prennent l'essor et qu'ils s'esgarent en des

extravagances, je commence à les quitter, mais quand ils me descouvrent un nouveau fonds de Poësie, et des elegances de leur invention, je laisse les anciens derriere, sans perdre de veuë les uns ny les autres. C'est pourquoy apres avoir feuilleté quelques vieux livres j'ay esté curieux de voir ce que nos Poëtes ont escrit dans leurs prefaces, mais je diray volontiers à ceux-cy qu'ils ne m'ont pas entierement satisfaict, et que pour suivre leur opinion je voudrois estre convaincu d'erreur en la mienne par des connoissances plus vrayes et des raisons plus fortes que toutes celles qu'ils ont alleguées. Nos Reguliers ne veullent au Theatre *qu'une action principale, un temps reglé de vingt-quatre heures, et une Scene en un seul lieu.* Et d'autant que cette Regle generalement prise, semble exclurre toute autre façon de disposer un Poëme Dramatique : mon dessein est de montrer qu'elle n'est point generale ny necessaire, et que l'observation en est non seulement dificile, mais absurde et vicieuse : Il semblera peut estre à plusieurs, que j'advance un Paradoxe, mais je prie tous nos Beaux Esprits de prendre garde à mon raisonnement. Ceux qui approuvent la Regle de vingt-quatre heures. Et qui retraignent les subjets de Theatre à une seule action en un seul lieu, par faute de bonnes raisons fondent leur opinion sur quelques exemples, ils commentent les œuvres d'autruy, et taschent de trouver leur compte dans quelque piece des anciens Poëtes et des modernes entr'autres des Italiens, n'oublians pas un certain passage d'Aristote où il dit que la Tragedie doit estre bornée d'un Soleil à l'autre. Ils verront bientost qu'il ne faut point pecher par exemple ; Et que ce grand Philosophe n'ayant veu sur le rapport des Poëtes de son temps qu'une partie de ce que nous chercheons *(sic)*, n'a pas jugé du tout : et conséquemment qu'il ne faut pas prendre, ce qu'il a dit, pour un axiome infaillible et uni-

versel : Mais auparavant recherceons l'Origine de cette Regle, quand nous en sçaurons la cause, nous pourrons mieux discourir de ses effects et dire en quoy elle est bonne, ou mauvaise. Encore que ses partisans la tirent de loing, et la facent venir de Grece, et du pays Latin, le nom qu'elle porte masseure que si elle n'est originaire d'Italie, au moins elle y est naturalisée : car les Italiens comptant les jours par vingt-quatre heures, à la façon des Jurisconsultes qui distinguent le jour civil du jour naturel. De sorte que ces Autheurs Transalpins qui font leurs Comedies dans la Regle, dont est question, confinent leur Theatre dans une journée, et ne representent que des actions qui peuvent arriver en ce peu de temps. Je trouve qu'ils ont raison d'en user ainsi : car ils ne font guere que des Comedies, dont les sujets risibles ne contiennent que des actions qui passent du soir au matin, ou du matin au soir, un plus long temps osteroit beaucoup de la naïveté de leurs faceties, leurs fourbes et leurs intrigues se doivent executer entre deux Soleils : et c'est pourquoy tous leurs Poëmes sont ainsi disposez. Pour ce qui est des anciennes pieces des Grecs et des Latins, sur le patron desquelles, celles des Italiens semblent estre faites, je demeure d'accord de quelques unes, mais non pas pour les tirer en conséquence, et en faire une regle generalle : car il est bien vray qu'un effet Tragique ou Comique pouvant arriver en une journée, est naturellement disposé à estre discouru et representé dans un pareil temps, mais il faut sçavoir que tels Poëmes, dont les circonstances et les evenements se terminent à un jour, sont *Poëmes simples*. Les autres qui sont composez de deux ou trois sujets remplis d'effects et d'incidents sont hors de la Regle de vingt-quatre heures, et demandent un plus long temps pour estre representez, non toutesfois si long qu'il seroit si les choses se faisoient, mais

tel que les Auditeurs en puissent discerner une partie, et suposer l'autre : Car la representation n'estant que l'ombre de l'histoire, il n'est pas requis que cette ombre soit égale au corps, moyennant qu'elle y soit proportionnée, et qu'elle paroisse. Et tout de mesme que ceux qui voyent un grand homme en plain midy ne le jugent pas contrefaict pour voir son ombre plus petite que sa personne : une histoire ne sera point mutilée pour estre representée en peu de lieu, et en peu de temps, pourveu que le temps et le lieu soit proportionné à tout le corps du sujet, et puisse estre discerné par les Auditeurs. Apres cette raison, il me semble que soustenir le contraire est une heresie : neantmoins pour monstrer aux opiniastres que je ne parle point sans authorité, et que la distinction que j'ay apportée des *Poëmes simples* et des *composez*, n'est poinct une loy nouvelle, j'ay a leur dire qu'Aristote l'a escrite en sa Poëtique : Et quand il auroit oublié d'en faire mention, elle pourroit estre suffisamment establie par la raison et par l'experience. Je dis par la raison, en ce que, comme dans la nature rien n'empesche que deux choses de mesme essenc (*sic*) ne puissent estre joinctes, et ne puissent faire ensemble un plus grand corps, et occuper un plus grand lieu qu'elles ne faisoient chacune à part : De mesme il n'y a nulle absurdité que deux ou plusieurs sujets simples de Tragedie ou de Comedie ne puissent estre joints, et ne puissent faire ensemble un Poëme composé, qui demandera un plus long temps et un plus grand lieu pour sa representation qu'il n'en faloit pour representer chacun separement. Je dis encore par l'experience, d'autant que l'usage nous a desja faict voir que plusieurs de nos pieces de Theatre composees de deux ou de plusieurs sujets ont ravi souvent les Auditeurs et les Spectateurs en admiration, bien qu'à raison de leur difference avec les Poëmes simples,

elles ayent esté disposées autrement que les Tragedies et les Comedies du temps d'Aristote : Tellement que le passage où il dit, que la Tragedie doit estre finie d'un soleil à l'autre, reçoit l'imitation, et ne pouvant s'estendre qu'aux Tragedies et aux Comedies de son temps, comprises et confinees entre deux Soleils, qui est l'espace de vingt quatre heures ou environ ; il s'en suit qu'il n'a parlé en cet endroit que du Poëme simple, dont le sujet est de soy disposé à estre discouru et representé dans une journée. Et partant que l'application de ce mesme passage aux *Poëmes composez* tels que sont plusieurs des nostres est impertinente. Maintenant on me prendra par le bec, et de ma confession on voudra tirer d'autres conclusions : car s'il est ainsi qu'on puisse faire des pieces dans la regle de question, qu'ay-je à declamer contre ceux qui l'approuvent? Et pourquoy dis-je que ceux là pechent, par exemple qui font leurs Poemes sur ce modelle ? Je ne rejette point du Theatre une telle Regle, mais je veux qu'elle ne serve qu'aux Sujets simples, encore je desire que le Poete la puisse estendre ou racourcir, car elle n'est point si generalle, qu'il ne se trouve beaucoup de Poemes simples, qui doivent estre disposez dans un plus long temps que de vingt quatre heures, ny si necessaire qu'en une demy-journée ou en deux heures : Il n'arrive assez de choses au monde qui puissent estre representées dans un pareil temps : Pour cette raison, je tiens que la juste observation en est difficile, et je vay monstrer qu'elle est absurde et vicieuse, en ce que les Poetes qui la pratiquent ne comprennent pas l'objet de leur science. L'objet de la Poesie Dramatique est d'imiter toute action, tout lieu et tout temps, de façon qu'il n'arrive rien au monde par quelque cause que ce soit, il ne s'y faict rien par aucun espace de temps, et il n'est point de pays de si grande estendue, où si esloigné, que le Theatre ne puisse

representer. Ceux qui ne veulent qu'une action, un temps precis de vingt quatre heures, et une Scene en un seul lieu, n'embrassent qu'une petite partie de l'objet de leur art, et ne sont pas meilleurs Poetes que ceux-là sont Philosophes, qui de l'université des choses divines et humaines, ne sçavent faire qu'un argument ne connoissent qu'un corps naturel, et ne peuvent definir qu'une vertu moralle. Par l'unité d'action, ils n'accomodent le Theatre qu'a une sorte d'histoires, au lieu d'accomoder toutes sortes d'histoires au Theatre, par l'espace de vingt quatre heures ils restraignent la puissance de limagination et de la memoire, au lieu de l'estendre et font les auditeurs d'un petit Esprit et par la Scene qu'ils assignent en un seul lieu, ils ostent tous les cas fortuits qui sont en la nature et imposent une necessité aux choses, de se rencontrer icy ou la, en quoy ils destruisent la vraysemblance regle fondamentale de la Poësie. Voila une longue suitte d'actions qui se font en divers pays, avec un long espace de temps. Pourquoy,puis qu'elles arrivent ainsi, et ainsi naturellement ne seront-elles representees en la mesme sorte? la Nature ne faict rien que l'Art ne puisse imiter : Toute action et tout effet possible et naturel peut estre imité par l'Art de Poësie. La difficulté est de bien imiter et de bien prendre les mesures et proportions des choses representées à celles qu'on represente. Il n'est point d'histoire pour longue qu'elle soit, qui ne puisse estre mise dessus la Scene; Mais tous ceux qui s'en meslent ne sçavent pas la methode de marquer et discerner les temps et les lieux, comme il est besoin, aux Peintres pour faire de belles perspectives de sçavoir l'optique, il n'est pas moins necessaire aux Poëtes pour bien reüssir en leurs desseins d'estre clairvoyans au Theatre. Et d'autant qu'en refutant la Regle de vingt-quatre heures, je suis obligé non seulement d'en remarquer les vices et les inconveniens, mais encore

d'establir d'autres loix qui soient fondées sur de bonnes raisons, pour ne rien faire sur ce faux modelle, et pour travailler avec moins de peine et plus d'industrie, voicy en neuf articles les maximes que j'ay apprises.

I.

Que la Poësie Françoise est bien differente de celle qui a esté receüe des Grecs, des Latins, et des Italiens.

II.

Que la Tragedie, la Tragecomedie, la Pastoralle et la Comedie, sont comprises sous un mesme genre de Poëme appellé Dramatique ou piece de Theatre.

III.

Qu'il n'y a que deux especes de Poëme Dramatique. La premiere des fables qui consistent a bien imiter des actions veritablement advenues. La deuxiesme de celles qui consistent à bien imiter des actions qui vray-semblablement pourroient advenir.

IV.

Que tels Poëmes sont simples ou composés.

V.

Que les simples peuvent estre faits hors ou dans l'espace d'une Journée, quant à la disposition interieure, c'est a dire hors ou dans la Regle de vingt-quatre heures.

VI.

Que les composés ne peuvent tous estre faicts dans ceste Regle, mais bien dans l'espace d'une, ou de plusieurs Journées, quant à la disposition exterieure seulement.

VII.

Que le Poëme simple s'il n'est purement tragique ou purement comique passe avec peu d'effect et d'applaudissement sur le Theatre François.

VIII.

Que le composé ou purement tragique, ou purement comique, ou tragicomique, ou pastoral, ou miste est le mieux receu au Theatre.

IX.

Que la pure Comedie en prose ou en vers, ou meslée de tous les deux ne demande qu'un stile naif et familier, et que pour elle semble estre plus convenable, la Regle de vingt-quatre heures, si elle estoit necessaire, ce qu'elle n'est pas.

EXPOSITION DE CHACUN ARTICLE

I.

POUR ce que cette Regle generale s'entend de toutes œuvres poetiques, aussi bien que des Pieces de Theatre, me reservant à parler en un autre endroit de cette matiere, dont l'on pourroit faire un juste volume, je marqueray seulement quelques differences, d'un nombre infiny d'autres, qu'on peut observer entre nos Pieces Françoises, et celles des anciens Poetes Grecs et Latins, et mesme des Italiens. N'est-il pas vray ? que tous ces Poetes externes ont basty sur un mesme fonds, et n'ont presque rien imaginé de nouveau en leurs temps : je veux dire qu'ils ont puisé leurs inventions dans une mesme source, et creé leurs façons de parler, sinon d'un mesme langage, au

moins de mesmes idees que la Mittologie Payenne leur a fournies en si grande abondance, que tous leurs livres, bien qu'ils ayent choisi des arguments de diverse nature, sont plains de fictions peu differentes les unes des autres : En quoy pour me faire mieux entendre, je tiens qu'ils ont tous failly, sinon en la matiere de leurs œuvres, au moins en la forme; car pour leur reputation, et pour la perfection du stile poetique, ils auroient mieux faict de ne prendre tous, s'il eust esté possible, qu'un mesme sujet, et de ne se rien prester les uns aux autres en l'art de feindre et d'imaginer : Et à mon advis, ils seroient plus excusables d'avoir manié chacun à sa guise, une mesme histoire que d'en avoir traité plusieurs de mesme façon. Les œuvres de Virgile et de Seneque ne sont pas de mesme étoffe que celles d'Homère et d'Euripide, pourtant ceux-là ont escrit à l'imitation de ceux-cy, et chacun ayant couppé son drap d'un mesme biais, l'a façonné à la vieille mode. Les Italiens n'ont pas laissé de les suivre, comme de grands Maistres : Et les premiers des nostres ont estimé, qu'apres les fables du Paganisme, qu'ils ont creu estre le vray fonds et l'ancien patrimoine de la Poesie, on ne pouvoit rien feindre qui fust mieux receu. Erreur autant condemnable qu'il deroge à la dignité de ceste Monarchie, laquelle comme elle ne tient sa couronne que du Ciel nous apprend que les François de quelque science qu'ils se meslent ne cedent point aux autres nations et ne relevent que de celuy qui depart ses dons, et ses graces a qui bon luy semble : Toutefois comme on ne laisse pas d'alleguer le droict Romain dans nos Parlements en tant qu'il y est conforme à la droicte raison, et non contraire aux ordonnances des Roys, je defere tant aux anciens Auteurs que je trouve bon de les imiter es choses qui s'accommodent aux lois de nostre Poesie; sans prejudice des

droicts de souveraineté que sa naissance luy donne entre lesquels pour se distinguer de la Poesie ancienne, ou externe, il luy est permis de feindre et de composer des fables a sa mode, tout autres que celles qui ont esté faictes au temps passé, ou hors l'estendue de son pays. Un tel privilege fondé sur la liberté de l'Esprit doit estre accordé à tous les hommes, mais principalement aux Poetes François qui ne sont pas nés pour recevoir des loix estrangeres, mais pour en faire d'autres, ou pour adjuster aux leurs celles qui leur plaisent. Et puis la nouveauté qui pourroit estre vicieuse ailleurs est tellement agreable dans nostre poesie qu'il nous seroit ennuyeux d'approuver tousjours les œuvres de l'Antiquité pour bonnes qu'elles soient, ce qui n'est pas un deffaut de nostre nation, mais une marque de preéminence, et comme une prerogative des beaux Esprits, car c'est une plus forte action d'entendement de produire quelque chose de soy, que d'admirer les inventions d'autruy, ou de les imiter. On n'estime pas entre nous un homme sçavant pour escrire beaucoup de choses, mais pour en dire de nouvelles. Quand il arrive à nos Ports quelque grande flotte, on n'est pas curienx de sçavoir combien portent les vaisseaux, mais ce qu'ils portent de rare et de precieux : En un mot les honnestes gens font les livres, et les Crocheteurs s'en chargent. De là vient que ce qui a passé dans le commerce rabbaisse de prix au contraire ce qui est faict de nouveau est recherché d'un chacun et gardé cherement. Pour cette raison, il est permis a nos Poëtes d'inventer, et par consequent ils sont exempts d'imiter les autres. Voilà ce me semble une difference notable touchant l'invention entre nos œures (*sic*) Poetiques et celles des anciens. Il y en a bien d'autres, touchant l'elocution, mais pour ne parler que de la disposition de l'œuvre Dramatique, examinons le par ses parties, et voyons si les Grecs, et les

Latins l'ont pris du biais que nous le prenons. Premierement je m'arreste à la division que j'en viens de faire par l'invention, la disposition et l'elocution, et celle que les autres font par Prologue, Prothese, Epithese et Catastrophe je ne l'estime point necessaire n'estant pas essentielle ny propre de tout l'œuvre, mais seulement d'une partie d'iceluy, c'est a scavoir de la disposition que je veux bien estre subdivisee en Prothese Epithese et Catastrophe pour la simple œconomie d'une piece, et non pour ranger, comme font quelques uns, toute la narration d'un subjet aux deux premiers actes les intrigues et les passions aux deux suivants et tous les evenemens au cinquiesme. Ma raison est que toutes ces choses doivent estre en un Poëme comme l'Ame est dans le corps, c'est à dire au tout et en chaque partie. Il doit y avoir par tout de la narration des intrigues, des passions, et des evenements, et neantmoins comme l'Ame agir plus au cœur et au cerveau qu'en tout le reste du corps, un Poëme doit estre plus animé au milieu et à la fin qu'en ses autres parties et le troisiesme et le cinquiesme acte doivent estre plus remplis. Pour ce qui est du Prologue je laisse à la discretion d'un Auteur de le faire ou non, et je l'en dispence aussi hardiment comme des chœurs, dont l'ancien usage ne convient point au Theatre françois. La raison de ceci est qu'on ne va point a nos Spectacles pour y escouter des remonstrances, et des enseignemens. Les Auditeurs ve veulent pas estre estimés si grossiers qu'ils ayent besoin qu'on leur explique par un prologue ce qui se doit representer en toute une action, ny si desbauchés qu'on doive tousjours et par tout crier contre leurs vices, et leurs mauvaises mœurs, nos chaises publiques estant destinées a cette fonction. Que si le Poëte veut donner quelque instruction moralle, il le doit faire sûbtilement, et comme en passant, par le jeu, et par le recit de ses Ac-

teurs, et non par une leçon estudiée et par un chœur attaché a sa piece. Je pourrois cotter encore d'autres differences entre nos Poemes, et ceux des anciens, mais en voila assez pour monstrer qu'on a quelque fois raison de ne pas suivre les vieilles modes et qu'il est tousjours bon d'en inventer de nouvelles.

II.

Ceux qui veulent que la Pastoralle et la Comedie soient tousjours faictes dans la Regle de vingt-quatre heures ne me sçauroient payer de raisons, veu qu'elles sont comprises avec la Tragedie et la Tragecomedie sous un mesme genre de Poeme, et que pouvant estre aussi pleines d'effects, que les autres pieces, elles demandent un aussi long temps pour estre disposées. Je ne dy pas qu'il ne se puisse touver *(sic)* des subjects simples de Pastoralle et de Comedie ausquels la Regle de vingt-quatre heures soit accommodée mais aussi pour ce qu'il s'en presente beaucoup de composés qui doivent estre faits dans un plus long temps, c'est un erreur de vouloir que tout sujet de Pastoralle et de Comedie soit fait dans cette regle. Les autres qui en exceptent indéfiniment la Tragecomedie, et la Pastoralle et qui veulent y assujectir perpetuellement la Tragedie et la Comedie, n'ont pas plus de raison, puisque ces deux-cy, bien qu'elles soient faites ordinairement de sujets simples, excedent quelque fois l'espace de vingt-quatre heures et que les autres s'y peuvent accommoder aussi quelque fois, bien qu'elles soient communément faictes de sujets composez, comme nous verrons plus amplement en expliquant l'article sixiesme de nos positions. Ce pendant nous dirons icy que pour ne tomber dans l'erreur de l'un ny de l'autre de ces deux partis, il faut non seulement approuver la division que j'ay faicte du Poeme Dramatique en *simple et composé*,

mais encore la recevoir avec cette liberté d'estendre ou racourcir la Regle de vingt quatre heures, autant qu'il sera necessaire, pour trouver l'adjustement du temps raisonnable, auquel chaque sujet simple ou composé pourra convenir. Enfin quand tous les Escrivains Grecs et Latins, François et Italiens, seroient d'advis de mettre tout Poeme Dramatique au niveau de leur pretendue Regle de vingt-quatre heures, sçachant que cette loy n'est point generale ny necessaire, je ne l'observeray jamais qu'aux sujets qui s'y trouveront d'eux mesmes disposez, encore je ne conseilleray personne de chercher de tels sujets, mais de les prendre selon qu'ils s'offriront, et qu'ils vaudront la peine de les escrire. Ce qui faict que je les reçois à cette condition, est la liberté du Theatre, duquel on ne doit exclurre aucune action, non pas mesme les momentanees, tout ainsi qu'on ne peut en exclurre celles qui n'ont esté faictes qu'avec un long espace de temps, comme sont les histoires de quelque duree qu'elles soient. Il est vray qu'il faut que le Poete soit judicieux en l'œconomie des unes et des autres, et que sans contrainte, il dispose les sujets simples dans *une Journée* ou environ, et les Sujets composez dans un *Temps raisonnable*, dont une partie soit discernée par les Scenes et par les actes, et l'autre facilement supleée en l'esprit des Auditeurs.

III. & IIII.

Il faut sçavoir que *Poëme* et *Fable* sont termes sinonimes, qui signifient une mesme chose ; et que par l'un ou l'autre on entend principalement le sujet d'un œuvre, ainsi qu'il est ou inventé par le Poëte, ou tiré d'un autre Autheur : Et d'autant que la *Poësie* en general n'est qu'*Imitation*, et qu'elle consiste à bien faire des Poemes et des Fables *Epiques* ou *Dramatiques*, laissant à parler ailleurs

des Poemes Epiques, nous dirons icy qu'il n'y a que deux especes de Poemes Dramatiques. La premiere est, des Fables qui consistent à bien imiter des actions veritablement advenues. La deuxiesme est de celles qui consistent à bien imiter des actions qui vray semblablement pourroient advenir : Car escrire en vers, et representer un sujet veritablement arrivé, est aussi bien Fable qu'en inventer un dans la vraye-semblance, pour ce que l'un et l'autre n'est qu'imitation. De façon que l'Office du Poete Dramatique ne consiste qu'à bien faire sa Fable, et à bien imiter une action veritable ou vray semblable, non par ses pensees ny par ses parolles, mais par celles de ses Personnages : et c'est icy la pierre d'achoppement de tous nos Polis, l'aggreable erreur des meilleurs genies et l'imperceptible pipperie du Theatre, où les Poëtes, les Auditeurs et les Comediens se laissent prendre chacun par leur foible; c'est icy dis-je, où tant plus une piece est belle au gré des uns et des autres, tant plus elle est defectueuse. Le Poete qui ne doit avoir nulle part au Poeme Dramatique, y joüe son roolle en tous les endroicts, et ne considerant pas ce que pourroient dire vray semblablement les Personnages de sa piece, ny quel mouvement ils pourroient avoir; mais s'estudiant a faire de beaux vers, il estalle ses propres pensees, et compose de longs couplets bien souvent où ils les faut courts, et non encore pour les mettre en la bouche de ses vrais Acteurs, mais en celle de certains visages qu'il affecte de produire, tant pour debiter son talent particulier, et faire valoir son nom et sa poesie, que pour mettre en credit la gesticulation, tantost d'une Trouppe et tantost de l'autre : De sorte que Monsieur Tel qui promet dans l'affiche de son nouveau Poëme, de faire voir un celebre Heros, s'introduit soy mesme en la personne de Bellerose ou de Mondory, qui péchants par leur

interest a l'exemple de l'Auteur, s'éloignent de la principale fin qu'ils doivent avoir, et se produisent eux mesmes, au lieu des personnages qu'ils doivent representer. Or cette faute que je ne pardonne point aux Autheurs ny aux Comediens, attire celle des Auditeurs, dont je les excuse tres volontiers, puis que ne venants au Theatre que pour se divertir, ils sont aussi contents d'ouyr de beaux vers, et de voir faire la Beaupré ou la Devilliers que d'admirer telle ou telle Heroine qui leur estoit promise et à laquelle ils ne pensent plus. Comme on leur en donne pour leur argent; il n'importe comment que ce soit qu'ils s'en aillent contents. Mais pour en parler sainement entre ceux de la profession, je dis que l'envie de bien faire est cause qu'on ne faict rien qui vaille, et que chacun se ruine en voulant paroistre magnifique. O la bonne piece ! (disent ils) les beaux vers ! les douces pensees ! les fortes passions ! et qu'elles ont esté bien executees par tel Acteur et par telle Actrice ! ô la chetive piece ! (dis-je en moy mesme) je ny ay veu que deux ou trois personnages, le Poete, un Comedien, et une Comedienne; et j'y pensois voir toute la vie d'un grand Monarque, la conduitte d'un sage Ministre, et dans les intrigues d'une Cour Royalle les merveilleux effects de la fortune et de la vertu. Comment appellerons nous cet erreur ? sinon un Cacozele universel ou une affectation vicieuse, aux mots et aux choses, en la façon de parler et d'agir ? Et comment eviterons nous de gaster ainsi les plus beaux sujets ? si nous n'avons tousjours devant les yeux les vrais originaux dont nous voulons faire les copies. Asseurément comme il est permis au Poëte de faire des siennes, et de se donner carriere dans le Poëme Epique, il doit tellement observer le contraire dans le Dramatique, et se tenir tousjours si loing de la Scene, qu'au lieu de prester son esprit aux personnages qu'il y introduit, ou de les faire

mouvoir comme avec des ressorts, par la voix et l'action naturelle des Comediens, il se doit entiererement oublier se despoüiller de soy-mesme, transformer ses Acteurs en chacun de ceux qu'ils representent, et pour ainsi dire resusciter les morts en corps et en ame, plustost que de les inspiriter (*sic*) fantastiquement, et leur donner des ames et des mouvemens qu'ils n'ont jamais eus. Quiconque ne tombe point dans ce manquement et sçait animer une histoire veritable ou vray-semblable en chacune de ses parties, non par ses pensées ny par ses parolles, mais par celles des vrays personnages de son sujet. Celuy-la sçait faire sa fable ou son Poëme sur la principale regle de l'œuvre Dramatique : Maintenant que tel Poëme puisse estre simple ou composé, c'est a dire qu'il puisse estre faict d'un seul sujet ou de plusieurs? cela est sans difficulté, comme nous avons faict voir au commencement de ce traicté et en l'article precedent, et cette verité est escrite par le Philosophe en sa Poëtique, joint qu'elle peut estre establie par la raison et par l'experience.

V.

En cinquiesme lieu, j'ay dit que les Poëmes simples pouvoient estre faits hors, ou dans l'espace d'une journée, quant à la disposition intérieure, et j'ay donné cette liberté de faire les Poëmes simples, hors ou dans la regle de vingt-quatre heures pour ce qu'il s'en treuve plusieurs qui n'y sont pas disposés, encore qu'ils soient faits d'un seul sujet Ce que j'entends par la *disposition intérieure*, est le temps qu'on discerne dans les Scenes par le rapport des choses representées à celles qu'on represente. Ce temps ne peut jamais estre discerné tout entier à cause qu'il faut conclurre les plus grandes pieces dans deux ou trois heures, mais on en discerne une partie, et l'autre est suppleée en

l'entendement. En cet endroit il faut que je responde à ceux qui treuvent de la peine à faire de telles operations d'entendement, et qui ont voulu rendre generale la regle de vingt-quatre heures, pour ce disent-ils qu'on ne peut concevoir que ce qui est discouru et representé sur le Theatre en deux ou trois heures, ait esté fait en un plus long temps que d'un jour Civil ou Naturel. Je leur dy premierement, qu'ils veulent passer pour petits esprits, de priver leur entendement de la faculté d'operer en beaucoup de façons qui luy sont possibles, et qui sont ordinaires aux bons Cerveaux, car en voyant representer une piece de Theatre suppléer les temps, supposer les actions et s'imaginer les lieux, sont des Operations d'Esprit qui de vérité ne peuvent estre bien faites que par les habiles, mais que les plus grossiers peuvent faire en quelque façon, et selon qu'ils ont le sens commun, plus ou moins subtil. Sans telles Operations de la part des Auditeurs, il est impossible au Poëte de faire discourir et representer une Histoire pour succincte qu'elle soit à cause du peu de temps et du lieu qui luy est prescrit, pour conclure et confiner sa piece : Et ceux-la mesme qui ne veulent representer que des choses arrivées en vingt-quatre heures, ne peuvent nier que les faisant passer sur le Theatre en deux heures, ils n'obligent les Spectateurs a suppléer le reste du temps, qu'ils veulent estre si scrupuleusement reglé et l'imité (*sic*), de façon que s'ils ne veulent pas qu'on supplée rien aux choses representées, ils pechent eux mesmes contre leur regle. Je scay bien qu'ils me diront que les suplémens qu'on faict en leurs pieces, ne sont pas si grands que ceux que l'on fait aux Poëmes composés : mais je leur respons que si l'imagination de l'Auditeur doibt estre violentée par de semblables Operations d'esprit, elle l'est aussi bien pour n'estre qu'un peu choquée que pour l'estre beaucoup. D'autant que ce

qui est vicieux l'est de soy, et les fautes sont aussi bien fautes pour estre petites que pour estre grandes, que si comme il est vray l'imagination n'est pas violentée par une legere supposition, elle ne la peut estre par une plus grande, et en voyant representer une piece de Theatre il ne coustera pas plus au Spectateur de suppleer un an de temps qu'une journée ou une semaine, ny de s'imaginer tout un Royaume comme une Province ou une Isle : Dire qu'il soit mal-aisé de raisonner de la sorte et de concevoir un long-temps, se passer dans une Scene de peu de vers c'est une absurdité, puis qu'il est vray que le temps est si peu de chose que le passé n'est plus en nature, et ne se peut trouver qu'en l'entendement par un acte de reminiscence aisée à faire conjointement de plusieurs choses ou de chacune separément, joint que le temps ainsi conceu dans une Scene, n'est que l'ombre de celuy qui se passoit lors que les Choses qu'on represente estoient en nature. La mesme raison est de la pluralité des lieux imaginez en une mesme Scene, pourveu qu'ils soient reellement discernez par les diverses faces du Theatre, encore que l'on n'en voye que des angles ou des lignes superficielles, l'esprit se les figure avec toutes leurs dimensions, et tels qu'ils peuvent estre naturellement. De sorte que pour l'avarice des Comediens, et pour l'ignorance des feinteurs et decorateurs de Theatre : Il ne faut pas introduire ny approuver la regle, qui ne represente qu'un lieu dans la Scene, les Poëtes ne doivent pas laisser de faire de bonnes pieces, encore que les Acteurs ne les representent pas bien, et comme je me ry de ceux qui en font de meschantes à fin qu'elles soient mieux executées. Je louë grandement ces esprits vigoureux, qui pour faire un Poëme parfaictement beau, ne treuvent rien d'impossible au Theatre. Qui diroit à un Peintre qu'il ne pourroit tirer dans une aulne de toile

le monde et ses parties, celuy-la ne seroit-il pas moqué, veu que d'ordinaire les plus riches tableaux sont des raccourcis ? Luy pourroit on dire qu'entre l'Europe et l'Afrique il n'auroit pas mis l'isle de Malte, pourveu qu'en un trait de peinceau il eut fait la mer Mediterranée. Le Theatre ne differe en rien d'une table d'attente, tout le Ciel est sa perspective, la terre et la mer en sont les confins, et ce qu'on fait en Orient et en Occident y peut estre representé ; Par exemple. Il se tient aujourd'huy à mesme heure et en mesme temps à Paris et à Constantinople un Conseil de guerre. C'est à sçavoir, le Roy de France delibere d'aller mettre le siege devant quelque ville du grand Seigneur, et le Grand Seigneur se prepare au contraire. Si des intelligences qui peuvent estre de part et d'autre il doit reüssir quelque belle action, pour en representer le commencement, le progres et la fin, et la bien imiter comme naturellement elle aura reüssi, il faudra pratiquer dessus le Theatre la ville de Paris et de Constantinople, et il ne sera pas inconvenient de faire sortir des Turcs d'un costé et des François de l'autre : Il est vray que ces Turcs et ces François ne se parleront pas, mais dans une Scene et puis dans une autre ; Ceux-cy et ceux là s'entreparleront de leurs affaires, et executeront les choses qui arriveront en deux divers lieux. Que si l'armee du Roy de France en ce voyage execute quelque belle chose incidemment, tout cela peut estre imité et representé, et comme les lieux seront discernés par les diverses faces du Theatre, les temps le pourront estre par les Scenes et par les Actes raisonnablement et proportionnément, c'est à dire, en égard à la naturelle distance des pays, et au temps legitime qui s'est passé aux evenemens et circonstances de la vraye histoire. Et si un tel sujet est remply de tant de beaux effects qu'ils ne puissent estre compris dans une piece d'un jour, sans violenter l'imagina-

tion et la memoire des Auditeurs, et confondre la disposition interieure et exterieure du Poëme, qui doivent estre reellement distinctes, on le devra traiter en autant de journees qu'il en faudra pour eviter cette violence et confusion. Icy vous me ferez une objection et vous me direz que des sujets qui passent une journee de Theatre, quelque beaux qu'ils soient, ennuyent les Auditeurs, et que la fin du Poëte estant de plaire, il ne doit rien tenter par oü il s'eloigne de ceste fin. Encore que je vous puisse respondre que cela n'est pas un deffaut du Poëte, mais un vice des Auditeurs impatiens, neantmoins je demeure d'accord que pour satisfaire un chacun, il est bon de ne mettre au Theatre que des sujets qui puissent estre conclus dans une journée, et si vous y prenez garde en tenant ce milieu, vous treuverez une plus grande quantité de beaux sujets que dans les deux autres extremitez, je veux dire dans l'observation de la regle de 24. heures, et dans ce long espace de temps qui peut estre au delà d'une journée ordinaire de Theatre : Car dans ceste *journée ordinairc*, comme je l'entends, on peut reduire des histoires de plusieurs années pleines d'effets et d'accidens, ou composer et feindre des sujets de deux ou trois fils, qui seront merveilleusement bien conclus dans le mesme temps. J'advoüe que pour faire des pieces de telle consequence, il faut que le Poéte soit judicieux et plein d'industrie, et qu'il sache bien les justesses et les proportions du Theatre, mais aussi il a d'autant plus de gloire qu'il sçait faire mouvoir ceste grande machine du Monde et de la Nature en si peu de lieu. C'est pourquoy je n'escoute pas volontiers ceux qui ne desirent voir dans la Scene que des actions arrivées en 24. heures. Que deviendroient tous le (*sic*) sujets d'amour et de guerre ? Combien se voit-il de Capitaines qui ayent pris des villes de vive force en un jour et

une nuict? Combien d'Amants qui soient venus à bout de leurs desseins en si peu de temps? Ouy mais (direz vous) de ces longs sujets d'amour et de guerre, il ne faut prendre que la principale et la derniere action, et par les Acteurs faire reciter les precedentes? Outre que souvent la derniere et la principale action n'est pas toute seule ny la plus belle, et que pour y arriver il y en a d'autres aussi merveilleuses à executer; Je puis repartir qu'en la façon que vous dites, une histoire ne sera jamais bien representée, pour ce qu'on ne doit imiter par recit, que les choses qui ont esté recitées ou deliberées, et par effect, celles qui ont esté faictes et executées, autant que le Theatre le permet. Autrement je vous diray que cette piece que vous me representez dans votre regle de 24. heures est d'autant eloignée de la vray-semblance, qu'elle est dissemblable à son vray sujet, et je diray. Ce Poëte et ces Acteurs ne me representent pas au Theatre ceste histoire comme elle est advenuë, mais ils me la font voir comme elle n'est pas advenuë, et ils l'ont plustost composée ainsi pour le Theatre, qu'ils n'ont disposé le Theatre pour la representer. C'est à l'esprit du Poëte à disposer la Scene, en telle sorte qu'il y puisse representer plusieurs actions aussi bien comme uue : Et qu'on y puisse voir et discerner autant de pays separez ou contigus, voisins ou éloignez que l'argument de la piece en pourra toucher, parcourir, ou comprendre, et tout cela dans *un temps raisonnable*, que le jugement de l'Autheur sçaura prescrire, estendre ou racourcir, non suivant la naturelle dimension, mais proportionnément à icelle, ayant égard à la continence et capacité du Theatre, et la considerant comme un racourcy des lieux et des choses qu'on y veut representer, et mesme si besoin est, comme un Abbregé de tout l'Univers. Si vous ostez de la Scene ceste pluralité et diversité de temps, d'actions et de

lieux, vous n'y pourrez mettre les grandes histoires, et outre que la Poësie Dramatique deperira par une grande sterilité de sujets, on ne verra dans les Poëmes simples que vous ferez, que des recits et des pensées froides, et estudiées en tous les endroits où les Personnages doivent agir et se passionner. En fin si par l'unité d'action de temps et de lieu qu'on veut introduire au Theatre, vous opprimez si fort la liberté des Poëtes, il ne faudra plus qu'ils se tiennent dans Paris ny dans les bonnes villes, mais à Vaugirard, ou dans quelque autre village, où ils soient à la Taille comme des vilains. Les biens que ces *Beaux Esprits* ont receus du Ciel sont de telle nature qu'on ne peut leur en oster par impost ny autrement. Il n'est point de loy (sauf la Religion) qui leur ordonne de ne faire que cecy ou cela, point de coustume qui leur prescrive une seule façon de vivre, point de livres qui leur apprenent à ne parler qu'en une maniere, point d'exemples qu'ils soient tenus d'imiter à perpetuité. Ils sont nés libres dans les grands Estats pour estre tesmoins irreprochables des grandes et belles actions; et pour, dans l'estendue de leur patrie, policer les Peuples et les Citez par le plus hault et le plus imperieux langage de la Raison. Je m'estendrois davantage dessus leur loüange, si je ne sçavois que pas un d'eux ne desire estre loué de la qualité de Poëte, qui est la moindre partie d'un honneste homme. Je ne quitte point ma part du festin, mais je cede le hault bout à quiconque est si ambitieux d'y paroistre le premier. Je ne feray jamais vanité de cette gaye science, mais tant que les occasions se presenteront, je la feray valoir comme je pourray. Cependant il me suffit que les pieces que j'ay faictes, quoy qu'en petit nombre, parviennent és mains de ceux que j'honore et que je cheris, et qu'elles prejugent à l'avenir ce que j'aurois pû faire de plus. Si je renonce au mestier, ce n'est pas qu'il

me déplaise, ny que je m'en lasse, mais je ne le puis faire ny en Mercenaire, n'ayant pas le cœur si bas, ny gratuitement, n'en pouvant gratifier que des Comediens, autant indignes du bien qu'on leur fait, qu'ils sont incapables de juger des pieces qu'on leur donne. Je ne veux estre ny bien ny mal avec eux, mais quand par leur moyen je pourrois m'aquerir quelque estime, et entrer en part de la grande ou petite faveur, j'aymerois mieux demeurer comme je suis, que de sousmettre mon esprit au leur, et adjuster mon travail à leur interest.

VI.

J'ay parlé en ce lieu des *Poemes Composez*, et pour ce qu'en la definition du Poëme simple, nous avons dit celle du composé, voyons seulement de combien de fils et de quels sujets il doit estre faict, pour n'estre pas dans la regle des 24. heures. Il est certain que les Poëmes composez ne peuvent estre faicts que de deux ou trois fils, ou de quatre au plus, eu egard qu'il ne se trouve point assez de bons Acteurs pour de plus amples representations, et quand il s'en trouveroit, il seroit difficile aux Autheurs d'accommoder au Theatre un plus grand nombre de sujets, et plus mal-aisé encore aux Acteurs de les executer. Or à fin qu'on ne se trompe en cecy, j'appelle *Fil* un *Sujet entier*, commencé au premier acte, continué dans les autres, et conclu au cinquiesme par quelque grand et principal effect remarquable sur tous les autres, qui ne sont qu'accidens ou circonstances, que nos sçavans nomment *Episodes*, Et j'entends qu'un Poëme est composé quand il est fait de deux ou de plusieurs; (*sic*) *Fils* commencez, poursuivis et conclus ensemble par autant de *Principaux effects* remarquables en une piece par dessus les accidens et circonstances propres à chacun sujet ou communes à tous les fils

dont le Poëme est tissu. Il y a une autre sorte de Poeme composé, qui est fait de deux ou de plusieurs *Sujets non entiers*, c'est à dire de deux ou de plusieurs *principales actions* dependantes les unes des autres, et precedées de quelques recits qui suppleent en l'esprit des Auditeurs, le commencement et la suitte des mesmes sujets dont les principales actions sont effectivement representées avec leurs simples accidents ou episodes. Il est vray que tels Poemes ne peuvent estre faits que de *sujets veritables*, ou a tout le moins tirez des histoires escrites et connues: Et de ceux-cy aucuns peuvent estre mis dans la regle de 24. heures, l'Autheur n'ayant besoin que d'en suppleer le commencement et la suitte par quelques recits et d'en exprimer les *derniers et principaux effects*, avec leurs episodes ou accidents. Quant au *Poeme simple*, ilpeut estre fait d'un sujet entier, ou d'un sujet non entier, celuy-la veritable ou feint dans la vray-semblance, celuy-cy veritable seulement ou tiré des histoires escrites et connues. Le premier estant faict d'un fil, peut quelquefois exceder la regle de 24. heures, et demande alors un *Temps raisonnable* et proportionné à la situation des lieux, et à la durée des choses qu'il contient. L'autre n'estant faict que d'une principale et derniere action avec ses episodes ou accidents peut tousjours estre mis dans ceste regle. Et c'est proprement ce genre de Poeme simple, tant estimé de nos *Beaux esprits*, auquel l'unité d'action de temps et de lieu peut estre facilement gardée : Car celuy qui est faict d'un fil et d'un sujet entier accompagné de ses propres accidents et circonstances, ne peut tousjours estre ainsi disposé. Et comme j'ay des-ja dit, que la plus part des *Poemes composez* sont hors de la regle de vingt-quatre heures, et que neantmoins quelques uns s'y peuvent accommoder, je pense qu'il faut dire en cet endroit par raison

contraire, que la plus part des *Poemes simples* peuvent estre mis dans ceste regle, et que pourtant quelques uns n'y peuvent estre adjustez. Mais pour revenir aux Poemes composez ayant veu de combien de fils ils peuvent est refaits pour estre hors de la regle de 24. heures; Voyons en suitte de quels sujets on les peut composer. Il n'y a que deux matieres qui puissent entrer en leur composition. L'Amour et la Guerre l'un ou l'autre separément, ou les deux ensemble fournissent aux Autheurs tous les sujets prophanes du Theatre. Je dis prophanes, pour ce qu'on y peut mettre d'autres beaux sujets tirez des livres saincts, ou les passions humaines peuvent joüer leurs rolles, et où les vertus des grands personnages peuvent triompher des vices et des cruautez des Tyrans, mais tels arguments n'estants pas le Gibier de nos Poetes ny de nos sages Mondains, sont plus propres en particulier qu'en public, et dans les Colleges de l'Université, ou dans les maisons privées, qu'à la Cour ou à l'Hostel de Bourgoigne: Et je n'en parle icy que pour ne rien oublier si je puis touchant ce poinct, duquel exceptant les Histoires sainctes, je dis que toutes les autres, Politiques, ou Morales, ensemble les Romans bien faicts, les Fables boccageres, et generalement tous autres livres qui traitent d'Amour ou de Guerre, ou de tous les deux, sont d'ordinaire les matieres des Poemes composez. D'où il s'ensuit qu'ils ne peuvent estre faits dans la regle de 24. heures. Que si quelques uns s'y treuvent adjustez, il faut necessairement que leurs sujets soient veritables, ou escrits et connus, que le commencement et la suitte en soient supposez et suppléez par quelques recits, et que le dessein de l'Autheur ne soit que d'en representer les principales et dernieres actions avec leurs circonstances et plus proches accidents, auquel cas seulement il est probable que certains Poemes composez

peuvent estre mis dans la susdite regle : Mais generalement parlant, il est tres-difficile, et je tiens mesme qu'il est impossible de les y tous reduire à cause des temps et des lieux. qu'il faut assigner à leur disposition interieure. Il est vray aussi qu'ils peuvent estre faits dans une ou plusieurs *journées ordinaires* quant à leur disposition exterieure, pour ce que leurs arguments sont quelquefois si longs et si pleins d'effects, que l'esprit du Poete ne les peut conclurre ny comprendre dans une piece d'un jour civil ou naturel, et quand mesme ils excedent la journée ordinaire du Theatre, il est force de les mettre en deux ou plusieurs, pour ne confondre comme nous avons dit ailleurs la disposition interieure et exterieure du Poëme qui doivent estre reellement distinctes, en telle maniere que sans violence et sans desordre, l'imagination et la memoire de l'Auditeur en puisse percevoir la tissure. Ainsi Hardy a fait beaucoup de Poëmes de plusieurs pieces, à cause de la fecondité d'aucunes matieres qu'il à traitées, ayant pris garde que non seulement elles estoient hors des vingtquatre heures, mais qu'elles excedoient encore la journée ordinaire du Theatre, bien qu'en icelle puisse estre compris un notable espace de temps, tel que la durée de plusieurs années, dont il se faut souvenir, pour sçavoir ce que j'entends par ceste journée ordinaire du Theatre. Or que telle methode ne soit pas bonne pour ce que Hardy l'a suivie, ce n'est pas bien raisonner, il faut prouver que de soy elle ne vaut rien, ce que vous ne pouvez, la raison et l'usage faisant voir le contraire, joint que l'exemple de cet Autheur peut servir de regle, car encore que sa façon d'escrire soit un peu surannée, on ne peut douter de son jugement et de sa conduitte en la disposition de l'œuvre Dramatique. En fin telle histoire se peut presenter, qu'il faudroit mettre en plusieurs journées : C'est

pourquoy je ne fay point de loy expresse de la *disposition exterieure* des Poëmes composez, bien qu'ordinairement ils soient conclus dans un ou deux jours. Pourtant je serois bien d'advis que tout sujet excedant deux journées ordinaires de Theatre fut mis en Poëme Epique, tant pour le respect des personnes souveraines qui en peuvent estre, que pour eviter une longue suitte d'advantures, dont le recit ennuyeux ou la trop lente execution peut déplaire aux Auditeurs. Vous me direz que le Poëme Epique n'a pas la vogue, que chacun est plus aise d'ouyr et de voir representer une histoire que de la lire, et que les Auditeurs doivent estre plus enclins aux façons d'escrire qui les font plustost connoistre, et qui sont plus generalement receuës. Il est vray, mais sans depriser le Poëme Dramatique, celuy-la sera beaucoup plus estimé (sinon du commun au moins des habiles et honnestes gens, ausquels il suffit de plaire) qui n'aura fait qu'un Poëme en sa vie, d'une Monarchie que tous ceux qui en auront faict un cent de mariages et de combats. Comme il n'est qu'un Roy, il ne peut estre qu'un Poëte pour faire son histoire quiconque la traitera comme il faut, emportera le prix dessus tous les autres. Il est facile à un bon esprit d'entreprendre un tel œuvre, mais où il s'agit du travail de toute sa vie, il ne sera jamais bien conseillé de le faire sans un commandement expres et sans estre asseuré de la faveur de son Prince pour bien long-temps, faveur que je ne limite point, à je ne sçay quelle pension imaginaire dont on leurre les esprits vains, quand elle seroit effective et plus asseurée que les rentes de l'Hostel de ville, comme il est honteux de la recevoir de quelque main qu'elle vienne, c'est une lascheté infame de la poursuivre. Je ne veux pas que mon Poete soit deschiré comme un Alchimiste, ny mal propre comme un Cinique, j'entends qu'il soit honneste homme, et non

point Escroc, qu'il ait de quoy vivre chez soy, s'il ne peut estre à la Cour; Et toute la faveur que je demande pour luy au Souverain, c'est qu'il luy plaise le proteger, luy accorder les franchises et immunitez des Nobles, le faire joüir paisiblement de leurs exemptions et privileges, et en quelque temps et pour quelque occasion que ce soit, ne point souffrir qu'il soit opprimé ny mal traité par ses autres sujets, de quelque qualité et condition qu'ils soient. A l'abry de ceste Royale protection, hors de la necessité, comme loing du luxe, et dans la plenitude de sa liberté, je luy donne à estudier le livre du Monde, où je desire que la sagesse divine et humaine soit l'universel objet de ses meditations. Que si en particulier, y considerant la vie de son Roy et des hommes Illustres de son temps (car il est né pour eux et non pour d'autres anciens ou externes) il produit un œuvre de reputation, j'estime que ceux dont il recommande à la posterité les actions glorieuses, ne luy sont pas moins obligez de ce qu'il les escrit, qu'ils sont contents de les avoir faites, et de ceste obligation je les tiens quittes, non pour des bien-faits immenses, ny pour des tresors, mais pour un bon accueil, et pour la faveur de leur bien veillance. Voyla sommairement quel doit estre l'excellent Poëte, et quel seroit l'employ de quelques uns des nostres, si je ne sçay quelles considerations ne les attachoient plus au Theatre qu'à leur estude. Je ne pretends pas les en distraire, c'est un exercice loüable qui ne doit pas estre negligé, mais je dis que le plus genereux et le plus habile d'entr'eux doit pousser plus haut son genie, et laisser aux autres ceste occupation. Aussi bien les Comediens en font leur bien propre; Et comme les Cabaretiers, des aussitost qu'ils ont une bonne piece, ils la falsifient, et la gastent à force de la frelater. De la vient que la Poësie de l'Hostel de Bourgoigne est en mesme

degré d'excellence que le vin des trois Maillets, elle a quelque pointe pour le goust, et quelque belle couleur pour la veuë, mais point de force ny de nourriture pour les bons esprits ; Et en fin elle est plus utile aux Marchands qui la debitent qu'elle n'est heureuse ny honorable à ceux qui la font, tant il est vray qu'un art si noble à des Charlatans, comme la Medecine à des Empyriques.

VII. & VIII.

Je laisse à experimenter ce que je dis à ceux qui hantent souvent le Theatre, la nudité du *Poeme simple* est cause du peu de loüange qu'on luy donne : Et si les Esprits des Auditeurs n'estoient esmeus par quelque effect grandement Tragique ou purement Comique, ils ne sçauroient bonnement de quoy se payer et se contenter. Au contraire la multiplicité des accidents des intrigues des evenements contraires, et des descouvertes dont le *Poeme composé* est remply, entretient les Spectateurs, la diversité les recrée, et l'industrieuse disposition de l'œuvre les contente pleinement.

IX.

En ce dernier article de mes positions, je n'entends pas que la *Comedie* en prose ou en vers, ou meslée de tous les deux soit traitée par des façons de parler elegantes, comme seroit un stile oratoire, ou un langage de Cour, ny aussi par des termes barbares, impurs et mal conceus, comme sont les discours des personnes viles et mecaniques, mais je veux que la diction naturelle, la plus pure du commun, et la plus conforme aux qualitez des personnes y soit employée correctement sans figure et sans artifice. En dire davantage seroit entreprendre sur les Comediens, ils me pourroient alleguer qu'il y a 24. ans et plus qu'ils sçavent

ou doivent sçavoir faire leurs pieces dans la regle de 24. heures, que leurs masques et leurs habits sont faits avant que je fusse né, et que la jurisdiction de l'Hostel de Bourgoigne, en ce qui touche les reglemens de la Comedie, leur appartient privativement à tous autres. Je ne veux pas desenfariner leurs badins, ny voir souz le masque leurs compagnons; neantmoins je leur diray bien que si les Italiens leur ont appris la regle de 24. heures, ils devroient l'observer dans leurs farces qu'ils appellent Comedies, toutes fois de peur de me contredire et de rendre ceste regle necessaire au Theatre, je ne les y oblige point ? je dis seulement qu'elle semble estre plus convenable à la pure Comedie, qu'aux autres pieces. La raison est que la Comedie est faite pour le Theatre, et le Theatre est fait pour les autres pieces. On rit plus volontiers de ce qui se passe du soir au matin, ou du matin au soir inopinément, que d'une chose estudiée et premeditée, ou qui se fait par un plus long temps. Quoy qu'il en soit. je ne veux point icy faire le Sçavant, nos Comediens font assez bien pour nous faire rire et pourtant je croy qu'ils feroient mieux, si de leurs farces, ils bannissoient pour jamais le deshonneste, pour n'y laisser que le ridicule, qui est ce me semble, la veritable fin et l'unique objet de leur mommerie, les sots et les badauts ne les iroient pas voir en plus petit nombre, les honnestes femmes souffriroient par coustume et par occasion leurs bouffonneries, et peut estre que les devosts mesmes, et les plus serieux en useroient, comme d'un remede contre la melancolie : Et ainsi la Comedie et les Comediens tenant quelque rang dans l'Estat civil, leur profession seroit non seulement tolerée, mais approuvée et mise au rang sinon des choses necessaires, au moins des utiles et recreatives. En attendant que cela puisse estre, laissons les deux Trouppes joüir de leurs droits; Et pour

conclusion de tout ce traité disons, sans faire tort aux nouveaux venus, qu'un seul Hardy entendoit mieux que tous les autres la disposition du Theatre. Si les pieces qu'il a produites, et dont il nous reste tant de volumes, avoient deu estre adjustées sur le quadran de 24. heures, il n'a jamais eu si mauvaise oreille qu'il n'eut bien oüy sonner l'horrologe (*sic*) du temps passé. Je le suivrois volontiers au Theatre, il en sçavoit mieux les erres que personne et de quelque inelegance qu'on reprenne ses Poëmes, j'ayme si fort son raisonnement, que je ne plaindray point d'oster des pierres de mon chemin, pour aller prendre des perles dans sa maison. En un mot, j'ayme son genie et non pas ses vers; Et quoy qu'on en die, je ne puis souffrir que de foibles potirons m'empeschent de voir une si grande lumiere : Ceux qui le mesprisent ont peut estre plus de vanité que de suffisance, et plus d'ineptie que de bons sens; Et l'on ne voit en la plus part d'eux, que des parolles oyseuses et des mavaises pensées, dont ils respondront au jour du jugement, où je laisse à decider la question presente, avec celle des bons et des mauvais Poëtes.

COMME ce Traicté estait souz la Presse, mesme auparavant la Lettre Apologitique du Sieur Corneille, je ne scay combien de feüilles volantes ont esté jettées en public, presque en mesme temps, sur le sujet du Cid, et de son Observateur, Apres quoy, il semble que je serois obligé de signer cet escrit, si je voulois prendre la qualité d'intervenant, au procés qui s'instruict en l'illustre Academie, sur la requeste du S. de Scudery. Mais plustost que de plaider (qui est un mestier que je m'empesche de faire tant que je puis) j'ayme mieux que ce petit ouvrage s'en

aille avec les vagabons et gens sans adveu, ou qu'il soit mis aux Enfermez comme un enfant trouvé. CLITON en aura du soin comme son parrain, et ma pauvre Muse apres avoir couru le pont neuf et s'estre ainsi prostituée aux Colporteurs, sera possible receuë aux filles repenties.

XXIV. — EPISTRE FAMILIERE

DU SIEUR MAYRET AU SIEUR CORNEILLE,

Sur la Tragi-comedie du Cid (1).

MONSIEUR, — Si je croyois le bruit commun, qui vous declare desja l'Autheur de ces mauvais papiers volants qu'on void tous les jours parestre à la deffence de vostre Ouvrage; Je me plaindrois de vous à vous-mesme, de l'injustice que l'on me fait en un libelle de vostre style, et peut-estre de vostre façon : Mais comme l'action est trop indigne d'un honneste homme, je suspendray pour quelque temps ma creance en vostre faveur; et me contenteray, (puisque la querelle de vostre Cid vous a rendu Chef de party) de vous demander seulement raison de l'impertinence d'un de vos lanciers qui m'est venu rompre dans la visiere mal à propos : mais d'autant que je n'ai pas l'honneur de connoistre le galant homme, et qu'il ne seroit pas raisonnable que je me commisse avec un masque, je vous addresseray, s'il vous plaist, ce petit discours, comme si vous estiez luy-mesme.

Premierement il en veut à mes Ouvrages, qu'il attaque tous depuis la Criseide, jusqu'à la Cleopatre, à la maniere accoustumée de vos partisans, qui n'ont point encore eu de plus belle methode en cette dispute, *Que d'imposer*, *advancer beaucoup*, *et ne prouver rien*, et puis par une ruse de guerre, qui n'est pas difficile à descouvrir, il me

(1) Par Mairet.

ÉD. PRINC. A Paris, chez Anthoine de Sommaville, au Palais, dans la petite Sale, à l'Escu de France. M.DC.XXXVII. — In-8° de 48 pages, titre compris.

veut attribuer la lettre, qui commence par les railleries passives d'Ariste, continuë par le mespris en particulier de vostre Chef-d'œuvre, et finit par celuy de toutes vos autres pieces en general. Pour la lettre qu'il me veut donner, il me pardonnera si je la refuse, ce n'est pas qu'elle ne me semble fort bien escrite, mais en matiere d'Ouvrages de pareille nature, comme c'est lascheté de desavoüer ce que nous avons fait, c'est malice d'advoüer ce qui n'est pas de nostre façon; Je ne pretens donc rien du tout au travail d'autruy, et je n'ay mis principalement la main à la plume que pour faire une publique declaration de ce desaveu. Je proteste hautement que je suis tres-humble serviteur d'Ariste, pour les bonnes qualitez dont je le croy doüé sur le rapport de Monsieur de Scudery, qui le connoit, et vostre amy n'y procede pas comme il faut, il devoit se contenter d'esgratigner mes Ouvrages, sans essayer malicieusement de me broüiller avec des personnes dont la profession m'a tousjours imprimé la reverence et le respect. Je descouvre bien qu'il s'est proposé deux fins en cette action. L'une aboutit à faire esquiver s'il peut vostre pauvre Cid qui n'en peut plus, en voulant donner le change sur ma Sophonisbe, ou quelque autre de mes pieces; et l'autre tend à se sauver luy-mesme du ressentiment de celuy qu'il offence en sa première invective. Cet endroit a besoin d'une plus longue deduction, et pour l'expliquer plus clairement : il faut sçavoir que cét Amy qui vous ressemble si fort, a fait imprimer deux responces subsecutives à la lettre que je desavoüe en cette-cy, dans la premiere qui porte pour tiltre.

Lettre pour Monsieur de Corneille contre les mots, etc.

Je fis donc resolution de guerir ces Idolatres;

Il tesmoigne en connoistre l'Autheur par la mauvaise peinture qu'il en a faicte, et par la seconde qu'il intitule.

*Responce de *** A *** sous le nom d'Ariste.*

Il semble qu'il ayt dessein de faire accroire que c'est de moy qu'il entendoit parler dans la premiere, si c'est pour se mettre à couvert de l'orage qu'il apprehende, (car enfin celuy qu'il y designe, et qu'il offence, est de telle qualité qu'il a des domestiques d'aussi bonne condition que vous, je ne veux pas dire meilleure, quoy qu'on m'en ayt asseuré, et le rang qu'il tient dans la Province où vous demeurez est si haut que si vous estiez bien advisé vous iriez luy demander pardon du zele indiscret de vostre Amy, qui vous peut estre injurieux :) digressions à part, si c'est comme j'ay dit qu'il se veuille mettre à couvert de l'orage qu'il apprehende, Je suis tout prest en vostre consideration de luy rendre ce bon office, en recevant chez moy le pacquet qu'il adresse ailleurs, ce que je feray d'autant plus volontiers que ma personne et ma vie, estant publiques il est aysé de voir qu'il n'a pas une circonstance qui me regarde maintenant pour la reprehension que ce personnage a voulu faire de mes Poëmes: elle est si foible et si ridicule que sans faire le Capitan, je vous asseure qu'elle ne vaut pas la peine qu'on y responde. Ce n'est pas que toutes mes pieces, n'ayent beaucoup de deffauts, mais il est vray que ce ne sont point ceux qu'il y remarque : J'essayeray neantmoins de luy justifier la Silvanire, le Duc d'Ossonne, la Virginie, et la Sophonisbe, dans un ouvrage plus considerable que cestui-cy; Pour la Criseide il me suffira de luy dire qu'elle n'a jamais veu le jour de mon consentement, qu'estant pleine des propres fautes de mon enfance, et de celles que le peu de soin de l'Imprimeur y laissa glisser, je fis ce que je pûs pour en empescher la distribution, jusques-la mesme qu'un de vos compatriots nommé Jacques Besongne qui l'avoit mise sous la presse, fut obligé par les poursuittes de François Targa, vostre libraire, à qui j'en avois laissé pro-

curation, de faire un voyage en cette ville, où le pauvre homme mourut subitement à mon tres-grand regret, ce sont des circonstances assez remarquables pour verifier ce que je dis. J'ay faict cette piece-là que j'estois encore par maniere de dire sous la ferule, et en un temps que je n'avois point de meilleur guide que le sens commun, qui n'est pas ordinairement bien grand chez un Poëte de 15. à 16. ans. Pour ma SILVIE qu'il nomme les Saillies d'un jeune Escolier qui craint encore le foüet. Il ne sçauroit nier, ny vous aussi qu'elle n'ayt eu quatre ans durant toute la reputation que puisse jamais pretendre aucune piece de Theatre, je n'en excepte pas mesme les vostres. Elle parut toutefois en un temps que celles de Monsieur Hardy n'estoient pas encore hors de saison, et que celles de ces fameux Escrivains, Messieurs de Racan, et Theophile, conservoient encore dans les meilleurs Esprits cette puissante impression qu'elles avoient justement donnée de leur beauté, et cependant je ne l'ay point appelée ny mon Chef-d'œuvre, ny mon Ouvrage immortel : au contraire si vous prenez la peine de voir l'Epistre de mon Duc D'OSSONNE, vous trouverez que j'en parle comme un Esprit qui n'en fut jamais trop persuadé, ny par le grand bruit, qui souventefois est mal fondé, ny par cet Amour propre qui nous aveugle, et qui nous jette ordinairement hors des termes de la modestie. J'estois neantmoins dans un âge assez capable des surprises de l'un et de l'autre : De sorte que si je ne craignois de vous ennuyer je dirois que la Silvie de Mairet, et le Cid de Corneille, où de Guillen de Castro, comme il vous plairra sont les deux pieces de Theatre, dont les beautez apparentes, et phantastiques, ont le plus abusé d'honnestes gens. Il est vray que le Cid a quelque chose de plus decevant que la Silvie, puis qu'il a pû tromper son Autheur mesme apres trente années d'estude.

Il est aussi vray d'autre costé que le charme de la Silvie a duré plus long-temps que celuy du Cid, veu qu'apres douze ou treize impressions elle est encore aujourd'huy *le Pastor fido* des Allemands, et des beaux Esprits de Province, où les observations de Mr de Scudery ont rompu trop-tost pour vous la brillante glace qui faisoit l'enchantement de vostre Cid ; Je ne doute point que la liberté de ce discours ne vous soit injurieuse, et que je ne fasse une incivilité tres-grande envers vous à qui tant d'honnestes gens ont assigné le premier lieu à ce que vous dites vous mesme, toutesfois ayant entrepris de vous detromper, en vous disant vos veritez, plustost que de gagner vos bonnes graces en vous flattant, je ne vous feray point excuse, d'avoir osé mettre en paralelle mon apprentissage avec vostre Chef-d'œuvre : Mais toutes ces considerations et ces differences à part, s'il est du Parnasse, comme du Paradis où l'on ne peut esperer d'entrée avec des biens mal acquis ; tombez d'accord avec moy que nous en sommes exclus, si nous ne restituons publiquement la reputation illegitime que ces deux pieces nous ont donnée, quant à moy je pense avoir des-ja suffisamment satisfaict à ma conscience sur ce sujet, tant parce que j'en ay dit maintenant que par ce que j'en dis il y a long-temps. Et pour vous il me semble que vous estes obligé d'en faire de mesme, pour trois raisons qui n'ont rien de commun avec celle que je viens de mettre en avant.

La premiere, est que vous devez quitter avec peu de regret, ce que vous avez acquis avec peu de peine, puisque l'Espagnol vous a fourny le suject tout entier de vostre Poëme et la plus grande partie des Antitheses, des pointes, et des pensées brillantes qui n'y sont pas de meilleur esprit que celles du Dialogue de la Sylvie.

La seconde est que cette fausse gloire, estant comme un fond usurpé sur Guillen de Castro, vous n'en pouvez hon-

nestement refuser la restitution au proprietaire qui vous la demande, puis qu'il vous a desja dit sous le nom de Dom Baltazar,

Ingrat rend moy mon Cid jusques au dernier mot
Apres tu connestras, Corneille déplumée
Que l'esprit le plus vain, est souvent le plus sot,
Et qu'enfin tu me dois toute ta renommée.

La troisiesme, est que vous devez faire de necessité vertu, c'est à dire que vous devez feindre en honneste homme de sortir volontairement d'un heritage qu'on vous dispute à si justes tiltres, et d'où vous courez fortune, pour peu que vous attendiez d'estre mis dehors par les espaules. Car enfin flattez vous tant, ou faites si bonne mine qu'il vous plaira ; Je vous asseure que vostre Cid a bien perdu de son embonpoint depuis quelque temps, et qu'on peut dire justement de luy,

Qu'il est sur le Parnasse un Idole brisé,
Et que de jour en jour sa secte diminuë
Tant il est malaysé
De ne pas embrasser la vérité connüe.

Vous sçavez que je suis de ceux qui peuvent avoir entrée en ces lieux d'honneur, à qui vous donnez un si plaisant nom, lors que vous dites en vous mocquant de ceux qui y sont receus,

Et mon ambition pour avoir plus de bruict
Ne les va point quester de reduit en reduit.

Vous sçavez, dis-je, que l'obligeante curiosité, que les personnes d'esprit et de condition tesmoignent avoir pour les choses que nous faisons, m'appelle quelquesfois comme beaucoup d'autres, dans les plus dignes Cabinets de Paris, qui sont les veritables Escholes où vous et moy pourrions apprendre la politesse des mœurs et de la langue, avec la

bienseance des choses et des paroles que nous oublions si souvent en nos Chefs-d'œuvres. C'est là Monsieur mon Amy, que vous estes generalement blasmé, non d'avoir fait le Cid avec les irregularitez qu'on y remarque regulierement par tout, puis qu'on suppose que vous ne l'avez pas fait par aucune malice qui fust en vous : mais seulement de vostre indiscretion à le livrer si tost au Libraire apres la connoissance que vos meilleurs Amis vous donnerent de ses deffauts. En effect n'en desplaise à ces honnestes gens qui vous ont perché sur le Pinacle de nostre Temple, et qui pour vous avoir guindé trop haut, sont cause en partie que la teste vous a tourné. Je ne sçay pas à quoy vous pensiez. Car il falloit pour un habile homme ou corriger en cette piece, un nombre infiny de manquements essentiels dont la pluspart ne peuvent estre corrigez que par un absolu changement de tout le corps de vostre ouvrage, qui n'eut jamais les parties nobles, ny bien saines, ny bien disposées, où vous deviez suivant le conseil de ceux qui vous aymoient suspendre pour cent et un an seulement la magnifique impression de ce beau monstre, où certes à toute extremité, si vostre poëtique et jeune ferveur avoit tant d'envie de voir ses nobles journées sous la presse, comme vous estes fort ingenieux il falloit treuver invention d'y faire mettre aussi tout du moins en taille douce les gestes, le ton de voix, la bonne mine, et les beaux habits de ceux et celles qui les ont si bien representées ; puisque vous pouviés juger qu'ils faisoient la meilleure partie de la beauté de vostre ouvrage, et que c'est proprement du Cid et des pieces de telle nature que Monsieur de Balzac a voulu parler en la derniere de ses dernieres lettres, quand il a dit du Roscius Auvergnac, que si les vers ont quelque souverain bien c'est dans sa bouche qu'ils en jouyssent, qu'ils sont plus obligez à celuy qui les dit qu'à celuy qui les a

faits, et bref qu'il en est le second et le meilleur pere, d'autant que par une favorable adoption il les purge par maniere de dire des vices de leur naissance, vous me direz, peut-estre, ou quelqu'un pour vous, que ce ne fut pas tant la demangeaison de vous voir relié en velin, qui vous fit faire ce pas de Clerc, comme le dessein de nuire à Messieurs les Comediens, qui d'abord ne reconnurent pas assez largement le bien-heureux succez de vostre piece, je reçoy vostre excuse pour ce qu'elle vaut : mais vous me permettrez de vous respondre que le desir de vangeance contre ceux qui vous avoient assez obligé, en faisant valoir vostre Alchimie ne devoit pas exciter en vous cette genereuse boutade, qui n'a fait tort qu'à son Autheur. Un petit voyage en cette ville vous apprendra si vous ne le sçavez desja que Rodrigue, et Chymene, tiendroient possible encore assez bonne mine entre les flambeaux du Theatre des Marets, s'il n'eussent point eu l'effronterie de venir estaler leur blanc d'Espagne, au grand jour de la Gallerie du Palais, vos Caravenes de Roüen à Paris, me font souvenir de ces premiers Marchands, qui passerent dans les Indes ; d'où par le bonheur du temps autant que par la simplicité de quelques peuples, ils apporterent de l'or, des pierreries, et d'autres solides richesses, pour des sonnettes, des miroirs, et de la quincaille qu'ils y laisserent. Vous nous avez autrefois apporté la Melite, la Veusve, la Suivante, la Gallerie du Palais, et de fraiche memoire le Cid, qui d'abord vous a valu l'argent, et la Noblesse, qui vous en restent avec ce grand tintamarre de reputation qui vous bruiroit encore aux oreilles, sans vos vanitez, et le malheur de l'impression :

Si l'honneur vous estoit cher
Vous deviez vous empescher,
Suivant l'advis des plus sages,
De la perdre à ce Rocher

Si fameux par les naufrages
De tous vos autres Ouvrages.

On ne vous obligeoit pas à descouvrir vous-mesme les parties honteuses de vos Heros, tant parce que vous ne les avez jamais bien connües, que parce qu'en effait vous n'estiez pas tenu de prescher contre vos bulles, mais aussi ne vous a t'on pas serré les doigts pour vous haster de rendre vos fautes publiques avec privilege du Roy. On ne vous a pas solicité de faire imprimer à contre temps cette mauvaise excuse à Ariste, où vostre Calliope s'est emportée à dire des choses qui ne se peuvent attribuer sans vous faire tort, qu'à cette excellente fureur par laquelle ce digne deffenseur de vostre Cid pretend relever avec honneur les cascades de jugement que vous y faites quasi par tout, en soutenant par belles raisons de Medecine, que vous estes trop furieux Poëte pour pouvoir aspirer à la qualité de Judicieux. A dire vray l'on ne vous a pas creu ny meilleur Dramatique, ny plus honneste homme pour avoir fait cette scandaleuse lettre, qui doit estre appellée vostre pierre d'achopement; puisque sans elle ny la Satyre de l'Espagnol, ny la Censure de l'Observateur, n'eussent jamais esté conceües; Dieu des vers! à quoy songiez-vous? Vous n'aviez pas employé tant de jugement à la conduite de vos Ouvrages qu'il ne vous en deust rester un peu pour considerer que ce plaisant Panegeryque (*sic*) vous rendroit ridicule à tout le monde, et que de tant de Muses que vous y desobligez quelqu'une esgayeroit son esprit à la confusion du vostre. On vous eut encore pardonné si comme ces vaillans fanfarons, vous eussiez au moins soustenu vostre braveure : mais il se treuve qu'apres avoir faict le Rodomont à tour de bras, vous ne vous estes deffendu qu'en Capitan, vous respondez à l'Espagnol avec un pitoyable Rondeau, dans lequel vous ne pouvez vous empescher, à cause de la lon-

gueur de l'Ouvrage, de faire une contradiction toute visible, lors que vous dites si elegamment,

Rimer de rage une lourde imposture
Et se cacher ainsi qu'un criminel.

Et quelques vers apres vous adjoutez.

Chacun connoit son jaloux naturel,
Le montre au doigt comme un fol solennel,
Et ne croit pas en sa bonne escriture
Qu'il fasse mieux.

Comment voulez-vous qu'il se cache ainsi qu'un criminel, et que chacun le montre au doigt, comme un fou solennel ? L'Epithete est solennellement mauvais. Enfin vous concluez en le deffiant de faire mieux, vous le mettriez bien en peine si vous l'obligiez à faire pis : maintenant pour l'Observateur voyons si vous en avez usé plus genereusement. Premierement vous luy faites lever le masque malgré qu'il en ayt, et l'obligez à se declarer. L'Autheur d'un ouvrage qu'il n'avoit garde de desavoüer, puis qu'il a fait dire à plusieurs qu'ils aymeroient mieux avoir escrit les observations contre le Cid, que le Cid mesme; de sorte qu'apres cette fiere et belliqueuse desmarche on attendoit une belle guerre Academique entre-deux ennemis declarez. Cependant il en est arrivé tout autrement par vostre faute : car soit que vous ayez reconnu la foiblesse de vostre party, ce qui seroit tres-judicieux, ou soit tout au contraire que la bonne opinion que vous avez de vous, vous ayt fait mespriser la force de celuy qui vous attaquoit, ce qui seroit tres ridicule, il est constant que vous n'avez fait aucune deffence; J'ay tort, on void une lettre de vous pleine d'injures, et de galimatias, dans laquelle il paroist veritablement que vous-vous estes deffendu : mais trop peu pour un homme qui craint son ennemy, et trop pour un qui fait semblant de le mespriser. Il falloit avoir la discretion de se taire absolu-

ment, ou la suffisance de combattre ses raisons par d'autres, sinon vrayes, à tout le moins vray-semblables, vous estiez encore en possession de cette fausse gloire que le Cid vous a donnée; vous aviez encore le peuple et la pluspart des femmes de vostre costé; de façon que si vous eussiez eu seulement l'adresse de chicaner bien à propos il vous estoit facile d'empescher la conversion de ces Idolatres, qui se fussent bien contenté de l'apparence de vos raisons, puis qu'ils avoient pû s'esbloüyr au faux esclat de vostre Chef-d'œuvre. Il est vray que dans la conservation (*sic*) generale, où les avoit jettez ce clairvoyant observateur, ce leur fut un grand sujet de consolation et d'espoir que l'asseurance avec laquelle vous-vous presentez au combat dans vostre lettre Apologetique en ce memorable endroit, où vous luy dites pour toute responce, qu'il fait de sa teste les regles, et les authoritez de Theatre, contre lesquelles, et par lesquelles il preuve que vous avez failly, qu'il cite faux, et qu'il se fait tout blanc d'Aristote, qu'il ne leut et n'entendit peut-estre jamais, (il faut mentir plus assûrement.) A la verité si vous eussiez pris la peine de verifier ces trois poincts. Il est indubitable que le champ de bataille vous demeuroit, mais apres que Monsieur de Scudery vous a convaincu luy-mesme de fausseté par une ample et autentique preuve des passages alleguez contre le Cid qu'il adresse à Messieurs de l'Academie, les plus raisonnables de vostre secte n'ont pas fait difficulté de l'abjurer ouvertement et les plus obstinez se sont contentez de dire qu'ils aymoient mieux mourir Heretiques, que d'estre sujets à la honte de confesser publiquement leur erreur. J'espere neantmoins que l'exemple des meilleurs esprits obligera bien-tost ces honnestes vergongneux à se ranger insensiblement au bon party, principalement apres ce qu'en doit prononcer l'Illustre Academie, au jugement de laquelle vous eussiez fait

tres-sagement de vous soubmettre de bonne heure, et de bonne grace. Il me semble que vous deviez cette deference à tant d'excellentes personnes qui sont les membres de ce beau corps, et ce respect à la dignité du Chef, et de la puissance tres-Eminente qui le conduit et qui le maintient. Il falloit en cela pour le moins tesmoigner la moderation de vostre esprit, et la bonne opinion que vous avez de la justice de vostre cause, par une action aussi publique que celle de Monsieur de Scudery, qui porte luy-mesme son or à la coupe, de sorte qu'il ne tient plus qu'à vous qu'on ne fasse bien-tost l'espreuve et la difference de vos deux metaux. Pour vous je treuve que vous avez raison de craindre la touche, tant parce que vous n'avez defendu le vostre qu'avec des invectives, et des libelles, que parce que vous avez à faire à une Cour des monnoyes, où le mieux qui vous puisse arriver est d'estre condamné par les Maistres de l'Art à porter la vostre au billon. C'est pourquoy si vous craignez tant de comparoistre devant des Juges incorruptibles, et qui procederont possible contre vostre Cid avec plus de rigueur que je ne dis. Je vous conseille de desavoüer au plustost par une Lettre bien imprimee les galanteries que vous avez mises en celle que vous adressez à Ariste, où sous couleur de vous excuser du refus que vous luy faites de quelques chansons qu'il ne vous a jamais demandées ; vous prenez sujet de vous donner de l'encens vous-mesme, et de vous mestre à cheval sur l'Arc en Ciel : ce sont des licences Poëtiques desquelles vous pouvez-vous desdire facilement en vertu du privilege de vostre pays, et dont la retractation ne vous sera pas extremement honteuse, puisque sainct Augustin qui n'avoit guere moins d'esprit que vous en croyez avoir, en a bien fait d'autres en des matieres plus importantes que cette-cy. N'appelez plus le Cid un ouvrage immortel : pour vostre Chef-d'œuvre

tant qu'il vous plairra. Confessez plustost ingenûment apres *Lopes de Vega*, que c'est un monstre plein d'apparences, que courent le peuple, et les femmes, il en faut excepter les habiles dont le nombre est assez mediocre.

Veo los Monstruos de aparencias llenos à Donde
A cude el vulgo y las Mugeres
Que este triste Exercicio canonizan.

Ce sont les propres termes de ce grand Autheur, qui se devoit bien connoistre en pieces Espagnoles.

Ne dites plus que vostre Ouvrage est une merveille, parce que de tant d'excellents Poëmes qu'on a representez sur nos Theatres, il est le seul de qui l'esclat a pû obliger l'envie à luy faire la guerre. Disons plustost que vos vanitez en sont la seule et veritable cause, et que la paix dont tous les autres ont jouy n'est pas moins une marque de leur bonté que de la modestie de leurs Autheurs.

Empeschez vous une autrefois d'offencer les honnestes gens, et gardez plustost le silence que de vous deffendre avec des plaintes, et des injures mal fondées, qui sont les armes des Harangeres, et des Enfans. Sur tout souvenez-vous que vous devez faire amende honorable au Sieur Claveret pour l'avoir fait servir indignement de marche-pied à ce beau Trosne imaginaire que vous-vous eslevez vous-mesme. Enfin pour dernier Article n'oubliez pas si vous me croyez de vous r'accommoder de bonne grace avec une personne à qui vous avez plus d'obligation que vous ne pensez, puisque ses justes reprehensions vous doivent rendre à l'advenir, et plus habile, et plus moderé, pour moy je m'offrirois à vous servir moy-mesme en cette affaire, si ce n'estoit que vous ayant parlé trop franchement, possible serez-vous d'assez mauvaise humeur pour ne recevoir pas

de bonne part, ny l'offre que je vous fay, ny les conseils que je vous donne en qualité de

Vostre serviteur et Confrere en Apollon,
MAIRET.

A Paris ce 4. Juillet 1637.

SI je ne craignois d'abuser de vostre bonté je vous prierois de faire tenir la cy-jointe à vostre Amy, que vous empescherez s'il vous plaist de plus outrager le mien : autrement nous userons du droict de represaille sur un des vostres, qui n'a desja que trop souffert pour vos interests, et ceux de vostre Chef-d'œuvre. J'ayme mieux parestre obscur, que Satyrique.

RESPONCE A L'AMY DU CID

SUR SES INVECTIVES CONTRE LE SIEUR CLAVERET.

IL me semble que vous estes bien estrange, et bien desraisonnable vous-mesme, quelque Amy du Cid que vous soyez, de n'authoriser pas seulement, la trois fois tres-mauvaise procedure du Sieur Corneille envers le sieur Claveret : mais encore de treuver injuste qu'il se deffende si vivement apres avoir esté si malicieusement attaqué. Je voudrois bien sçavoir de vous ou de luy, par quel extraordinaire privilege du Prince, ou de la nature, il luy peut estre permis d'outrager impunément un honneste homme qui ne l'avoit jamais offencé ? Vantez et soustenez vostre Amy tant que vous voudrez, il est constant que les

meilleures compagnies de Paris sont toutes d'accord, que le mien a tres-bien fait en luy disant ses veritez, et tres-bien fait de les luy dire, il pouvoit establir ses insupportables vanitez, et se placer luy-mesme au premier lieu, comme il a fait, sans assigner le dernier à mon Amy, qui l'avoit assez obligé pour estre le sien. Et quoy que l'esprit du Sieur Corneille ne soit pas des plus fertiles du Parnasse, si pouvoit-il treuver assez d'autres sujets à son impertinente figure, pour peu qu'il eust eu de jugement ou de modestie, mais il est facile de remarquer en tout ce qu'il a mis au jour : que le galant homme a tousjours manqué de l'un et de l'autre. L'extravagance et la presomption mal fondée, estant en luy deux deffaux de Nature, que l'Art ny le temps ne pourront jamais corriger, principalement s'il a beaucoup d'Amis qui le flatent laschement comme vous faites. Celuy pour qui j'escris n'a point descouvert les imperfections du Cid, au contraire comme il est naturellement bienfaisant il s'est efforcé luy-mesme de les couvrir, et de contribuer à sa fausse reputation au prejudice de la sienne propre. Car enfin que le Traducteur du Cid fasse le vain, et tranche du grand tant qu'il luy plairra, l'on ne trouvera point qu'il soit d'une profession plus relevée que celle du Sieur Claveret, puis que tous deux peuvent entrer avec la robe, et le bonnet dans un barreau, ny d'un merite si fort au dessus du sien, que luy-mesme n'ayt esté bien ayse autrefois de parer sa veufve des vers de mon Amy que l'on y void encore avec quantité d'autres qu'il a mendiez de leurs Autheurs, pour appuyer la foiblesse de son Ouvrage. Cependant cette mendicité s'accordoit tres-mal avec cét orgueil qui luy fait dire insolemment en sa belle excuse à Ariste, *Je ne doy qu'à moy seul toute ma renommée.* On m'a dit que pour la bien deffendre il assure qu'elle estoit faite il y a desja plus de trois ans, vraiment je n'imputerois

qu'à vanité cette ridicule saillie, si elle estoit posterieure au Cid, puisque le grand bruit qu'il a fait d'abord, et par hazard pouvoit estourdir une cervelle comme la sienne : mais d'avoir eu ces sentimens, et les avoir exprimez avant le succez de cette plus heureuse que bonne piece. Il me pardonnera s'il luy plaist, Je treuve que c'estoit proprement s'yvrer avec de l'eau froide, ou du vinaigre, et se faire un sceptre de sa marotte ; mais afin de reprendre le discours que cette disgression m'a fait quitter, concluons avec tout ce qu'il y a d'honnestes gens que vostre Amy n'a rien fait qui vaille en offençant mal à propos et de si mauvaise grace un homme d'honneur qui n'a merité sa hayne que par l'estime qu'il a faite des Observations, et de leur Autheur ; Si c'est une offence qui luy doive rendre odieux tous ceux, et celles qui la commettent, elle est desormais si generale parmy les bons esprits des-interessez qu'il peut commencer de bonne heure à les tenir tous pour ennemis. Neantmoins à le considerer comme un Icare qui tombe, ou qui se noye, je luy pardonne en quelque façon de s'acrocher sans choix à tout ce qu'il rencontre. Les horribles coups de massuë qu'il avoit fraischement receus de la main de ce puissant Observateur qui l'a jetté par terre, quoy qu'il reclame, et vous aussi, ne luy laissoit pas toute la liberté de jugement qu'il devoit avoir pour s'empescher de faire une imprudence de telle nature : mais pour vous le cher Amy du Cid, je ne voy pas bien que l'on puisse approuver ny vostre procedure en cette action, ny vostre zele pour la deffence du Sieur Corneille, ny vostre lettre contre mes amis. Pour vostre procedure elle est pleine de supercherie, vous paroissez en cette querelle, et sur ce Theatre le masque sur le nez cemme un Zany, où les trois autres y font leurs personnages à visages descouvers : si bien que vous avez cét advantage de dire des injures à quelques-uns, et de vous

faire mocquer de tous, *incognito*, peut-estre ne seriez-vous pas si prompt à mal-faire, si vous estiez sujet à la vergongne d'estre connu; Quant à vostre zele vous m'avoürez que pour le bien tesmoigner il devoit estre employé, non à l'attaque du Sieur Claveret, qui n'avoit pas declamé contre le Cid, mais à la defence de ce mesme Cid, à qui Monsieur de Scudery a donné vingt fois de l'espée dans le corps jusques aux gardes, sans un nombre infiny d'autres blessures en tous ses membres. C'estoit dis-je à la deffaite de ce beau monstre qu'il falloit s'opposer courageusement. Mais confessez la verité, vous n'aviez pas un bouclier à preuve de grands coups qu'il luy donnoit, et pour dire les choses comme elles sont, vous paroissez bien moins l'Amy du Cid, que l'ennemy de Claveret si vous aviez eu l'asseurance de mettre vostre nom au commencement ou à la fin de vostre libelle, possible trouverions-nous le sujet de vostre animosité contre luy, et que le Cid n'en est pas tant la cause que le pretexte; A tout hazard quelque mouvement qui vous l'ayt dicté, je vous assure qu'il ne vaut pas la peine qu'on y responde, le fondement en est si mauvais, les raisons si peu raisonnables, le style si bas, et les injures si grossieres, qu'à moins de vouloir faire en passant une derniere sortie sur le Cid, je me fusse bien gardé d'y respondre : mais puisque nous y sommes engagez, venons, s'il vous plaist, à l'examen de vostre lettre, et le tout avec moderation, puisque nos Amis d'accord, ou leurs interests à part il ce peut faire que nous nous treuverons nous-mesmes bons Amis.

Il me semble que vous chantez bien haut Monsieur Claveret, hé ! quoy pour une chose si juste et si raisonnable, alleguee par Monsieur Corneille, à Monsieur Scudery. Il n'a pas tenu à vous que du premier lieu où beaucoup d'honnestes gens me placent je ne sois descendu au dessous

de Claveret, faut-il que vous preniez la mousche. Ce sont les propres termes de vostre Lettre, ausquels je pense avoir assez raisonnablement respondu dans le commencement de la mienne, en vous monstrant la tyrannie dont vous voulez user envers une personne outragée, à qui la plainte mesme seroit deffenduë si l'on vous escoutoit, comme si naturellement il n'estoit pas permis de repousser une injure par une autre, hé! quoy vous-mesme ne voudriez-vous point qu'apres le soufflet qu'il a receu, il se soubmit encore à baiser la belle main, qui l'a frappé. C'est une vertu Chrestienne que tout le monde ne pratique pas facilement, et dont vostre amy tout lasche, et tout poltron qu'il se declare, ne seroit possible pas capable luy-mesme, pour luy. Chacun est d'accord que ses paroles sont de tres-mauvais sens, et pour vous je vous advertis que ce mot d'alleguer dont vous-vous servez, ne vaut rien du tout en cét endroit, et qu'il suppose une authorité ou un passage. Il falloit mettre pour une chose dite, ou escrite à Monsieur de Scudery : mais vos plus grandes fautes ne sont pas contre la langue. Venons à celle du Jugement, vous treuvez mauvais que mon Amy se plaigne du vostre, et pour toute-raison vous luy presentez sa condition, comme si elle estoit bien au dessous de celle de M. du Cid, ou qu'il fallust estre du sang d'Hercule pour luy respondre. Je vous ay desja dit que tous les deux sont Advocats, et que la difference n'en est pas si grande, qu'un habile homme n'attendit aussi-tost le gain de sa cause du plaidoyer Sr Claveret que de celle du Sieur Corneille, qui n'a sceu deffendre la sienne propre qu'avec des injures et des libelles, apres ce beau debut vous luy representez la memoire de ce qu'il est, si vous le connoissez vous n'ignorerez pas qu'il est tres-honneste homme, et qu'il l'a tousjours esté, malgré toutes vos calomnies, et celles d'un de vos partisans qui luy

fait une condition à poste. Ce sont des impostures si goffes, et si peu vray-semblables, qu'au lieu de faire impression en l'esprit des honnestes gens, elles y causent une juste indignation, qui par un effet contraire au dessein de leurs Autheurs, nous fait tres-mal penser de ceux qui les advancent; mais comme j'ay desja dit, ils ont ce bel advantage de ne rougir que sous le masque qui les rend si hardis à deschirer la reputation d'un homme d'honneur, et qui n'a pas moins d'illustres Amis, que le mieux qualifié de ses persecuteurs. Il ne vous suffit pas de luy dire de ce que vous estes, il faut encore que vous adjoustiez, *Et de ce que vous serez toute vostre vie*. Pardonnez-moy si je vous dis, que les injures que vous pensez luy faire, sur le present et le passé, ne sont purement qu'impostures et calomnies, mais que les menaces que vous luy faites sur l'advenir, se doivent proprement appeler sottises, puisque en despit de vos pronostics, estant comme il est tres-certainement homme d'honneur, d'esprit et de merite, je ne jurerois pas qu'il ne devint un jour vostre Maistre, et le mien, à vostre advis Monsieur de l'Arive, seroit-ce le premier ou le plus rare exemple de la puissance de la fortune? Ne vous meslez donc plus de tirer l'hoscope des honnestes gens, si vous n'avez de meilleurs principes que ceux sur lesquels vous vous fondez.

Vous dites en suitte que les observations ne valent rien, et que les plus beaux esprits s'en sont mocquez. Je ne suis ny bel esprit ny approchant de cela : mais j'en voy tous les jours de plus habiles que vostre Amy ne le croit d'estre, qui ne sont pas de vostre opinion : et si je ne me trompe il n'en est desja que trop asseuré. Vous respondez pour luy, que pour obscurcir l'esclat de son ouvrage, il falloit pour toutes observations faire une meilleure piece, et moy je vous respons pour M. de Scudery qu'il n'en a

point fait depuis quatre ans, que je n'estime plus que le Cid, laissant à part ce grand bruit, qui souventesfois est plustost un tesmoignage du bon-heur des pieces publiques que de leur valeur, *habent sua fata libelli,* souvenez-vous que la conjoncture du temps, l'adresse et la bonté des Acteurs, tant à la bien representer qu'à la faire valoir par d'autres inventions estrangeres que le S. de Mondory n'entend guere moins bien que son mestier, ont esté les plus riches ornements du Cid, et les premieres causes de sa fausse reputation. Il ne faut pas estre fort entendu dans le mestier pour observer, que c'est un sujet bizarre jusques à l'extravagance que par la surprenante nouveauté de ses incidents extraordinaires, de qui les principaux ne devroient point arriver à treuvé le secret de plaire à ceux qui ne vont à la Comedie que pour se divertir simplement, sans vouloir pretendre garde de si prés à la vray-semblance des effects, qui causent leur attention, non plus qu'à la bienseance des actions et des discours, choses neantmoins qui sans le secours ny la lumiere de l'art d'Aristote doivent servir de regles naturelles à l'esprit du Poëte, et de l'Auditeur naturellement judicieux : on n'a pas besoin de la Poëtique de ce Philosophe, pour connoistre que presque tous les personnages de cette bien-heureuse piece sont faux, je veux dire que pas-un d'eux depuis le Roy jusques au Page, ne dit et ne fait quasi jamais les choses qui luy sont seantes et necessaires. Je prouverois aysement cette proposition, si je voulois me servir des raisons de l'observateur, qui sont à mon advis autant de demonstrations sur ce sujet, quoy que vous advanciez contre vostre conscience qu'elles ont esté condamnées par ceux-là mesmes, qu'il demande pour Juges. Vrayment c'est une chose bien ridicule et bien effrontée, que l'assurance avec laquelle vous vous exposez à la necessité d'estre convaincu

de mensonge et de fausseté. Ne sçavez vous pas bien si vostre regne est tant soit de ce monde, pour me servir de vos paroles, que M. de Scudery s'est soubmis il y a plus d'un mois à l'Illustre Academie Françoise, par une Requeste publique, et qu'il en solicite tous les jours le jugement avec autant de franchise que vostre Amy recherche d'artifice à l'empescher, ou de chicane à le retarder. S'il est vray que cét excellent Corps de bons esprits ayt prononcé comme vous estes en sa faveur, que ne vous oste-il de peine et d'erreur; puis qu'apres un arrest si juste et si celebre, il est certain que tous les honnestes gens se determineront à ce qu'il en faut croire, et que la dispute du Cid sera finie. Prenez garde que la fin de ce procez ne soit aussi celle de la reputation de ce haut Chef-d'œuvre, et de celuy qui l'a fait, qui ne sera possible pas en peine d'en payer les espices : mais sans vous menacer d'un mal-avenir, et qui depend encore du jugement des hommes, je reviens à la dissection de vostre libelle, apres avoir avancé cette judicieuse imposture contre M. de Scudery, vous n'avez pas honte de diffamer la personne, la naissance et la condition du Sieur Claveret, par des injures aussi mal escrites qu'elles paroissent malicieusement inventées. Vous tombez apres sur ses ouvrages, à la deffense desquels je n'ay rien à dire, puisque vous ne les attaquez pas avec des raisons; comme vous vous estes contenté de dire en gros qu'ils ne valent rien, il me suffira de vous respondre en general, qu'ils sont toutes autres que vous ne dites, et que s'il faut juger de la bonté des pieces de Theatre, par la quantité du peuple qu'elles attirent. Je suis tesmoin qu'elles ont tousjours autant causé de presse, que toutes celles de vostre Amy (si l'on en excepte le Cid) et par consequent qu'elles sont aussi bonnes, quoy que sa modestie luy fasse dire le contraire, pour sa piece intitulée les Eaux de Forges ; vous avez

bien raison de dire pour faire une mauvaise pointe, que Mondory et ses Compagnons n'en voulurent jamais gouster dans la saison du monde la plus propre pour les boire, mais non pas de vouloir conclurre par là qu'elle ne vaut rien, puis qu'il est vray qu'ils ne firent difficulté de la prendre que par la discrette crainte qu'ils eurent de fascher quelques personnes de condition, qui pouvoient reconnoistre leurs advantures en la representation de cette piece, dont l'impression vous fera bientost avoüer que le sujet, la conduite, et les vers en sont aussi raisonnables que vous l'estes peu de les condamner par passion sur le mauvais rapport qu'on vous en a peut-estre fait, vous en jugerez autrement quand il vous plaira. Cependant je vous asseure de sa part que vostre approbation ne le rendra jamais plus vain, quoy que vous veuillez nous faire accroire que vous ne laissez pas de vous connoistre aux bonnes choses; encore que vous ne fassiez pas profession d'escrire, vous n'aviez que faire de nous le dire, à la fin de vostre Lettre, nous nous en estions bien aperceus dés le commencement, pour moy je vous avoüe tout au contraire que je me mesle d'escrire, et que mes escritures bonnes ou mauvaises ont quelquesfois accommodé le Theatre et la Gallerie du Palais, mais avec tout cela Dieu me garde de me placer au premier rang, ny de croire que pas-un de mes ouvrages puisse pretendre à l'immortalité, ce n'est pas que je ne mette tout mon esprit, et mon estude à les rendre meilleurs et plus heureux qu'ils ne sont, tout au contraire de vostre Amy, qui sañs peine à ce qu'il dit luy-mesme.

Cent vers me coustent moins que deux mots de Chanson.

Et sans Art à ce que disent les autres,

Arrache quelquesfois trop d'aplaudissements.

Ce sont ses paroles dans sa Lettre à Ariste. Le temps vien-

dra qu'il n'en aura que suffisamment, cependant advertissez-le de se deffaire de ses vanitez, et pour son Cid, si vous et luy n'en voulez pas croire Aristote et les sçavants du mestier, rapportez-vous en pour le moins au jugement qu'en a fait un honneste Bourgeois de Paris, Marguillier de sa Parroisse, qui me permettra de luy dire en passant qu'il n'a pas bien pris le sens de l'observateur en cét endroit, où il propose les Sophonisbes, les Cesars, les Cleopatres, les Hercules, les Marianes, et les Cleomedons, non, comme il dit, pour des exemples de pieces parfaites, puis qu'il parleroit plus modestement des siennes, et plus sainement de celles des autres, qui ne les sont *(sic)* jamais creu telles, ny pour des pieces dont les principaux personnages soient sans deffaux, puisque la Tragi-comedie demande au contraire en ses Heros quelque erreur, on quelque faute; afin que le Ciel ayt sujet de les punir avec Justice : mais seulement pour des ouvrages incomparablement meilleurs, et mieux faits que le Cid, ce qui n'est pas à mon advis trop esloigné de la verité, ny trop difficile à prouver. Adieu.

Si vous estes curieux de sçavoir mon nom, tout le monde vous l'apprendra.

XXV. — LETTRE DU SIEUR CLAVERET

A MONSIEUR DE CORNEILLE [1].

J'ESTOIS en terme de demeurer sans repartie, et de ne me venger que par le mespris, voyant que les justes risées que l'on fait de vos ouvrages, sont pour vous des sujets de vanité, et que vous vous persuadez que l'Envie, qui s'est tousjours attaquée à la Vertu, a entrepris de vous persecuter comme une chose rare ; sans mentir, ceste consideration m'a long temps retenu, et je n'eusse point escrit si je n'eusse pensé, que comme il est souvent arrivé que l'envie n'a peû souffrir l'esclat des belles actions, et que mesmes elle a persecuté les grands Poëtes. Aussi les fous, qui vous ressemblent, n'ont pas tousjours esté à couvert contre la plume des Sçavans, et qu'autant de fois qu'il s'est rencontré quelque personnage ridicule, les bons esprits n'ont point fait de difficulté d'en donner du plaisir à leur siecle. Certes si Virgile, tout incomparable qu'il est, ne s'est peû exempter de la langue et de la plume des envieux ; et si les escrits d'Aulugelle ont appris jusqu'à la posterité les censures que l'on a faites de beaucoup d'endroits de ce divin ouvrage de l'Eneïde ; si le Tasse a esté attaqué de son vivant, si Ronsard n'est pas encores en seureté apres sa mort des injures que vous et les autres Poëtes à la douzaine essayez de luy faire, ce n'est pas à dire que l'on ne se soit mocqué justement d'un Accius, d'un

---

(1) Par Claveret.

ÉD. PRINC. *S. l. n. d.* In-8° de 13 pages. — N'est pas citée dans la *Bibliog. Cornél.*

Labeo, d'un Marsus, d'un Bavius, et autres mauvais Poëtes, qui n'ont point d'autre nom que celuy que leur impertinence leur a fait meriter dans les livres des Satiriques : mais j'ay esté encore d'autant plus porté à vous faire ceste Lettre, que j'ay pensé, que tant s'en faut qu'il fallust essayer de diminuer vostre vanité, qu'au contraire il estoit bon de l'augmenter, et que comme aux Petites-Maisons, celuy qui est le mieux persuadé d'estre ou Jupiter, ou le dieu Mars, ou l'Empereur, ou quelque autre Monarque, en faisant pitié, ne laisse pas de divertir le mieux ceux qui l'entendent. Aussi ce ne sera pas un petit plaisir pour le monde, si vous continuez à vous persuader d'estre si grand Poëte, il est vray que dés le premier voyage que vous fistes en cette ville, lors de la representation de vostre Melite, les judicieux recognurent en vous ceste humeur, et penserent que comme ceux de vostre païs, pour estre accoustumez à ne boire que du Cidre, s'enyvrent facilement lors qu'ils boivent du vin ; de mesme vostre esprit, qui bien loin des applaudissemens, n'estoit accoustumé qu'aux risées que l'on faisoit de vos vers dans vostre pays, où les petits enfants vous couroient comme l'on fait icy le Cousin, ne manqueroit jamais à se perdre dans l'approbation que les ignorans faisoient de vostre piece, les honnestes gens sçavoient bien que vostre Philosophie n'alloit pas si avant que de penser que cette approbation que l'on vous rendoit, fust la mesme que l'on donne au plus froid bouffon, ou chanteur de vaudeville, qui arreste les passans sur le Pont-neuf ; car quant aux acclamations des Galleries sur lesquelles vous faites tant de force, ils jugeoient bien que la bassesse de vostre esprit esbloüy de cest esclat, ne considerereoit jamais qu'elles sont le plus souvent remplies de riches sots, et que depuis que la faveur ou l'argent ont ouvert le chemin aux dignitez, pour en exclure le merite, l'ignorance se couvre

de toutes sortes de robbes, et de toutes sortes de manteaux : ce sont les raisons qui m'ont fait penser, qu'il n'y avoit pas grand inconvenient d'escrire cette Lettre, et faire cognoistre, que comme dans vostre opinion vous estes au dessus des Virgiles, des Ronsards, et des Malherbes ; aussi dans la vérité, vous estes infiniment au dessous de Claveret, je n'ay pas resolu d'attaquer vostre Cid, ce seroit ou perdre des paroles, ou ressembler à ces oyseaux qui se jettent sur les corps morts, que d'autres ont portez par terre. L'advantage est demeuré franc à celuy qui l'a entrepris le premier, et vous avez fort bien monstré que vous n'estes point homme d'esclaircissement, puisque vous n'avez respondu à pas une des objections, ni levé aucun des doutes ou des scrupules de vostre Censeur, ny rien proposé qui peût satisfaire le Lecteur ; en fin apres la confession que vous avez faite, que le Cid a desja esté mis en Poëme dramatique, il ne vous peut rester autre gloire que celle d'estre Plagiaire, et de rimer puerilement apres trente ans d'estude. Vous dites pourtant que l'on ne vous reproche que soixante vers de larcin en une piece de deux mille : ceux qui ont leu l'original entier, asseurent qu'il n'y a pas un mot en vostre ouvrage qui ne soit tiré de l'Espagnol, et ceux qui n'en ont veu que ce que l'Autheur des Observations en a remarqué, disent que si vous eussiez eu l'esprit de changer quelque chose, vous n'eussiez jamais traduit mot à mot l'endroit ou Rodrigue recherche de combat le Comte de Gormas, où il semble que l'Autheur Espagnol et vous, ayez à prix fait entrepris de vous rendre ridicules. Je vous excuse pourtant, car comme vous n'estes pas Cavalier, vous n'estes pas homme pour prester des paroles bien seantes à Rodrigue, en une occasion de cette importance ; d'ailleurs vos amis vous loüent, et font sonner hautement, que ne pouvant servir le Roy de vostre espée, contre les ennemis de la

Couronne, vous ne laissez pas de faire des courses sur eux, et piller ce qu'ils ont de plus beau ; ils devroient adjouster que vous le faites seurement, et qu'en eschange vous ne leur laissez rien de quoy ils puissent faire butin ; en effet il n'est pas à craindre, que par droict de represailles, ils viennent prendre sur vous le Vefve ou la Gallerie du Palais, vostre pauvreté vous defend de leurs pillages, et vous ressemblez à ces miserables peuples qui se sont sauvez de la domination de tous les Empires, et de qui les Conquerans n'approcherent jamais. On louë encore la moderation que vous avez tesmoignée, car si d'autres que vous. n'eussent descouvert ce larcin, vous ne vous en fussiez jamais vanté, quelques uns pensent pourtant que cet artifice doit faire soubçonner que ce qu'il y a de bon dans le reste de vos œuvres, a esté puisé dans la mesme source. A la verité ceux qui considereront bien vostre Vesve, vostre Gallerie du Pallais, le Clitandre, et la fin de la Melite, c'est à dire la frenesie d'Eraste, que tout le monde advoüe franchement estre de vostre invention, et qui verront le peu de rapport que ces badineries ont avec ce que vous avez dérobé, jugeront sans doute que le commencement de la Melite et la Fourbe des fausses lettres, qui est assez passable, n'est pas une piece de vostre invention. Aussi l'on commence à voir clair en ceste affaire, et à descouvrir l'endroit d'où vous l'avez pris, et l'on en advertira le monde en temps et lieu : mais l'on ne se peut assez estonner du dessein qui vous a fait mestre la main à la plume, pour escrire une si mauvaise lettre, et principalement n'ayant rien à repartir contre ce que l'on vous avoit objecté : quelques-uns pensent que vous ne l'avez fait que pour monstrer que vous sçavez le mot d'Hemistiche, d'autres jugent que vous avez voulu faire l'entendu, et que par une façon satyrique vous n'avez voulu respondre que par mespris; mais ceux-là vous conseillent en amis, de n'entre-

prendre pas ce genre; vostre esprit est froid et stérile, et vous n'estes pas assez picquant pour vous mesler de la Satyre. Pour moy, je croy qu'encore en cela vous avez voulu faire le grand Poëte, et qu'à cause peut-estre que vous avez leu chez Seneque, que la grace de bien escrire n'a jamais esté donnée toute entiere à une seule personne; que les plus grands Poëtes n'ont pas esté heureux en prose; vous avez pensé que vostre impertinence en ce genre, pourroit encore servir à vostre gloire. A la verité, si vous ressembliez aussi bien aux bons Poëtes à faire de bons vers, comme vous leur ressemblez à faire de mauvaise prose, l'on vous pourroit placer au premier rang. Bon Dieu! quelle façon d'escrire est la vostre, et combien en ce point, estes-vous au dessous, je ne dis pas de Claveret, mais du moindre Secretaire de sainct Innocent; vostre discours n'est non plus raisonné que les songes d'un homme qui a beu; jamais galimatias faict à plaisir ne fut moins intelligible, la diction en est basse, sans estre naïfve; extravagante, sans estre majestueuse; et ceux qui vous ont engagé en ce genre d'escrire, ont veritablement trouvé l'endroit par où il vous falloit ruiner de reputation; si vous eussiez esté bien conseillé, à moins que ne trouver un exemplaire Espagnol pour faire vostre lettre, vous ne l'eussiez jamais entreprise. Quant à Claveret, vous l'avez vengé vous mesme; et comme les mousches, avec leur aiguillon laissent la vie dans les playes qu'elles font, vous avez perdu ce que vous aviez de reputation dans celles que vous avez voulu faire à son honneur; apres cela neantmoins vous remplissez vos escrits des plus belles vanitez du monde dans l'epistre liminaire du Cid, vous couchez plus hardiment de la postérité que n'ont jamais faict Virgile, Horace ny Ovide; vous usurpez ce genereux orgueil que la conscience d'un rare merite faict naistre d'ordinaire dans les grands esprits. Vrayement si vos

escrits vont jusques à la posterité, le fruict qu'elle en tirera sera merveilleux, mais ce sera de la mesme façon que les Lacedemoniens faisoient enyvrer leurs esclaves, pour donner horreur de l'yvrongnerie à leurs citoyens : elle s'imaginera que ces ouvrages auront esté faicts à dessein pour instruire par le contraire, et apprendre ce qu'il faut eviter. Vous dites pourtant que l'amour est celuy qui vous a faict Poëte, qu'il vous a tenu la main, et qu'il est le pere de vos vers ; le pauvre garçon ! il ne fallait plus que cela pour l'achever, et ce n'estoit pas assez qu'on l'eust accusé de tous les malheurs du monde, qu'on l'eut faict la cause des meurtres, des guerres, des desolations des Estats, si vous ne le faisiez encor autheur de vos sottises. Mais si cela est, il a mal faict son profit dans l'eschole des Muses, quand il fut arresté prisonnier, qu'il beut en leur fontaine, et apprit leur mestier, l'on jugera sans doubte comme il change souvent d'habit, qu'apres avoir esté Berger chez le Tasse, il est encore devenu Courtaut de Boutique, et qu'en cet estat il a appris ces gallanteries plus que bourgeoises qu'il vous a dictées, pour mettre en la bouche de vos Acteurs, c'est de là qu'il a tiré ce beau compliment que vous faictes dire à Clarice,

Tu tranche du fascheux, Belinde et Chrysolite
Manquent donc à ton gré d'attraits et de merite.

Et cet autre,

Apres ceste response, il eut don de silence.

Et cet autre,

Touche, pauvre abusé, touche la grosse corde.

Et cet autre à un Cavalier qui a la main à l'espée,

Faire icy du fendant, alors qu'on nous separe,
C'est monstrer un esprit lasche autant que barbare.

Et mil autres que je pourrois icy entasser, si je ne craignois qu'il fallust faire l'impression de toutes vos œuvres. Apprenez donc aujourd'huy que quand aux trente ans d'estude que vous avez si mal employez, vous en auriez encore adjousté trente autres, vous ne sçauriez faire que vous ne soyez au dessous de Claveret.

XXVI. — LETTRE DU DES-INTERESSÉ, AU SIEUR MAIRET [1].

MONSIEUR, — Il faut que le Cid de Monsieur Corneille soit fait sous une estrange constellation, puis qu'il a mis tout le Parnasse en rumeur, et que presque tous les Poëtes sont reduits à la prose : Je veux quasi mal à son trop de merite, puis qu'il est cause d'un si grand desordre. Au commencement (il est vray) que je vis jetter ceste pomme de discorde, je ne fus pas fasché de voir naistre un peu de jalousie en vostre esprit, et j'esperois que le feu de la colere donneroit plus de force à vos vers, à vous une honneste émulation, et que par de nouveaux efforts, vous tascheriez d'ataindre à la course celuy qui avoit pris les devands. Neantmoins soit que vous reconnoissiez vos forces trop petites pour un dessein si haut, ou que l'envie ne vous inspire que de lasches resolutions, vous serez satisfait en apparence si vous pouvez faire descendre Monsieur Corneille du lieu où beaucoup d'honnestes gens l'ont placé, parce que vous n'y pouvez pas monter. Vous l'appellez Iscare parce qu'il vole au dessus de vous : Il vous fera voir à la piece qu'il prepare, que ses aisles sont assez fortes pour le soustenir, et que n'estans pas de cire, vous n'estes pas aussi le Soleil qui les luy fera fondre : Ce n'est pas de vous qu'il doit attendre le coup mortel. Je croyois qu'apres les vains efforts de l'Observateur

(1) Par Corneille (?) ou par l'un de ses amis (?)
ÉD. PRINC. *S. l. n. d.* In-8° de 7 pages.

du Cid, personne n'auroit jamais la vanité d'attaquer la renommee de ce fameux ouvrage, et qu'à l'exemple de Monsieur de Scudery, qui pour tout fruict de ses veilles n'a remporté que le tiltre denvieux; tous ceux à qui son esclat fait mal aux yeux seroient sages à l'avenir, et ne s'attireroient plus l'aversion des honnestes gens par de nouvelles calomnies. Mais peut-estre vous estes-vous creu plus considerable, et qu'apres avoir attiré Monsieur Corneille au combat, vous seriez assez puissant pour le ruiner, et faire voir à tous ceux qui ont estimé le Cid, que leur ignorance est la cause de leur approbation, et qu'à vous seul l'aventure estoit deuë de rompre le charme qui nous silloit les yeux, et nous faire voir la verité cachee. Apres cela, beau Lirique, pouvez-vous accuser un autre de la presomption d'Icare? Si le Cid n'eust pas esté assez fort de luy-mesme pour soustenir de si foibles assauts que ceux qu'on luy a livrez, et qu'il peut attendre de vous, son Autheur l'eust fortifié par un ouvrage digne de luy. Mais le merite de sa cause avoit trop interessé d'honnestes gens à son party, pour qu'il luy fust necessaire d'entreprendre sa deffence. Ses heures sont trop precieuses au public, puis qu'il les employe si dignement, pour souhaiter de luy qu'il les perde à vous respondre. Vous estes de ces ennemis qui employent la ruse, apres avoir eu du desadvantage par la force ouverte. Vous feriez un grand coup d'estat pour vous autres, si par vos adresses vous obligiez Monsieur Corneille à respondre à Monsieur Claveret, et si par de petites escarmouches vous amusiez un si puissant ennemy; vous dissiperiez un nuage qui se forme en Normandie, et qui vous menasse d'une furieuse tempeste pour cét hiver : Cela vous doit estre dautant plus sensible, que vostre jugement est assez net pour prevoir vostre ruine, et vostre esprit trop foible pour l'empescher. Je trouve un peu

estrange la comparaison que vous faites avec luy, je veux bien m'en servir contre vous mesmes, n'ayant pas dessein d'employer de meilleures armes que les vostres pour vous battre. Vous le feignez reduit au deplorable estat où vous estes, et voulez que pour se sauver il s'accroche à tout ce qu'il rencontre. Je ne puis juger que le succez du Cid, et de ses autres pieces, luy ait esté si des-avantageux, qu'il ait esté obligé de se bastir une reputation sur la ruine de la vostre, et ne pouvant se sauver que par vostre perte, il ait tasché d'obscurcir vostre nom qui ne luy donna jamais d'ombrage. Il eust esté à plaindre, si pour avoir de l'estime il eust esté contraint d'employer de si lasches moyens. S'il a fait profit de son estude, et qu'il ait habillé à la Françoise quelque belle pensee Espagnole, le devez vous appeller voleur, et luy faire son procez ? Si la charité vous oblige à l'avertir publiquement de ses deffauts, que ne faites-vous justice à vous mesme ? vous passeriez pour Corneilles deplumees, si vous aviez retranché de vos ouvrages, tout ce que vous avez emprunté des estrangers. Je ne blasme point Monsieur de Scudery de sçavoir si bien son Cavalier Marin : C'est une source publique où il est permis à tout le monde de boire ; sans luy il ne nous auroit pas fait voir un Prince deguisé, qui a passé pour la plus agreable de ses pieces. Le Pastor Fido mesme n'a pas eu moins d'estime dans l'Italie, pour avoir emprunté des pages entieres de Virgile. Les livres sont des tresors ouverts à tout le monde, où il est permis de s'enrichir sans estre sujet à restitution, non plus que les abeilles qui picorent sur les fleurs. Ce n'est pas qu'il se faille indifferemment charger la memoire de toutes choses : au contraire, la plus grande partie ne merite pas d'estre leuë ; C'est à la raison à faire le choix des bonnes, et Monsieur Corneille les connoist trop pour les aller chercher chez Monsieur Claveret. Je m'étonne de ce que vous

le voulez faire passer pour un si celebre voleur, et que vous le faites arrester à piller ou il y a si peu de butin. Ce n'est pas que je veille mespriser Monsieur Claveret, au contraire, j'estime ceux, qui comme luy s'efforcent à se tirer de la bouë, et se veulent eslever au dessus de leur naissance. Mais aussi ne faut-il pas qu'il se donne trop de vanité : Il a bonne grace à se donner l'estrapade, pour mettre Monsieur Corneille au dessous de luy, et à reprocher aux Normands que pour estre accoustumez au cidre, ils s'enyvrent facilement lors qu'ils boivent du vin : Il sçait le contraire par experience, apres en avoir versé plusieurs fois à Monsieur Corneille : Ce qu'il ne peut pas nier, non plus que ç'a esté l'envie qui luy a mis la main à la plume, puis qu'il avouë que l'Autheur du Cid en l'attaquant avoit perdu sa reputation, comme les mousches qui perdent leur esguillon en piquant. Confesse-il pas que la seule gloire de Monsieur Corneille a fait prendre l'essor à sa plume; que je le tiendrois heureux si ce noble esguillon luy estoit demeuré, et s'il s'estoit enrichy d'une si belle depoüille. Il doit remercier celuy qui l'a mis au nombre des Poëtes, quoy qu'il l'aye mis au dernier rang : c'est plus qu'il ne devoit pretendre raisonnablement. Je ne touche point son extraction; et je ne tiens pas qu'un honneste homme doive offencer toute une famille pour la querelle d'un particulier. Il est icy question seulement du merite d'un Poëme, et vous avez fort mauvaise grace à quitter vostre sujet pour dire des injures, et des reproches que l'on vous peut faire sans injustice. Puis que vous avez parlé de vos pieces de Theatre, souffrez que je me serve de la mesme liberté dont vous avez usé avec Monsieur Corneille : et quoy qu'elle vous soit autant injurieuse, trouvez bon que je vous detrompe, et que je vous dise vos veritez. Vous ne devez pas faire d'excuses qu'à vous mesme, d'avoir

osé mettre en paralelle vostre apprentissage avec le Cid : La difference y est si grande, que qui n'y en mettroit pas s'accuseroit d'ignorance, et vous ne le pouvez sans estre presomptueux. Mais s'il est du Parnasse comme du Paradis, où l'on ne peut avoir d'entree avec des biens mal acquis : Tombez d'accord avec tout le monde que vous en estes exclus, si vous ne restituez la plus grande partie de vostre reputation, à un maistre qui par excez de bonté ne s'est pas contenté de vous recevoir chez luy genereusement au fort de vos miseres : Mais qui par son approbation, et par l'honneur qu'il vous a fait en vous regardant d'assez bon œil, a obligé tous ses amis à dire du bien de vos ouvrages : C'est de luy seul que vous tenez le peu d'estime que vous possedez; non du merite de vos œuvres, qui ne sont pas si parfaits, que tout le monde n'y ait remarqué de grands deffauts. Vous faites bien de prendre du temps pour justifier la Silvanire, le Duc d'Ausone, la Virginie, et la Sophonisbe, si vous le faites, j'avouë que l'ouvrage sera bien considerable, puis que par luy vous ferez l'impossible. A tout hasard je ne vous conseille pas de les porter à la censure de l'Academie, de peur d'une trop grande confusion. Une pareille crainte n'a jamais empesché Monsieur Corneille de se sousmettre au jugement d'une si celebre compagnie : C'est une defference qu'il a tousjours renduë à ses amis, et n'a jamais eu honte d'avoüer ses fautes quand on les luy a fait connoistre : Il fera beaucoup moins de difficulté, de subir le jugement de tant d'excellentes personnes, quand ils se voudront donner la peine d'examiner ce qu'il a donné au public; et ne manquera jamais à rendre le respect qu'il doit à la dignité de leur chef. Mais puis que vous avoüez que les injures mal fondees sont les armes des harangeres, je vous conseille de ne vous en plus servir, et de vous taire aussi bien que Monsieur Cor-

neille, du depuis que ses envieux ont fait leurs efforts le à faire parler Quoy qu'on lui vueille attribuer beaucoup de petites pieces qui ont esté faites en sa faveur, je sçày de bonne part qu'il n'en cognoist pas les autheurs. Puis qu'il garde si religieusement le silence, imitez-le en la moderation de son esprit, si vous ne le pouvez en ses Poëmes : Fuyez la trop grande ambition que vous condamnez aux autres, et qui a desja pensé causer vostre ruine entiere : Ne trouvez pas mauvais la franchise de mon discours, je ne suis pas moins vostre serviteur si je vous dis vos veritez, *Amicus Plato, amicus sœrates* (1), *sed magis amica veritas.*

(1) *sœrates,* pour *Socrates.*

XXVII. — ADVERTISSEMENT

AU BESANÇONNOIS MAIRET [1].

IL n'estoit nullement besoin de vous donner la gesne deux mois durant à fagotter une malheureuse Lettre, pour nous apprendre que vous estes aussi sçavant en injures que vostre ami Claveret et tous les Crocheteurs de Paris. Cette belle Poësie que vous nous aviez envoyée du Mans, ne nous permettoit pas d'en douter; et bien que vous y fissiez parler un Autheur Espagnol, dont vous ne sçaviez pas le nom, la foiblesse de vostre style vous découvroit assez. Ainsi vous aviez beau vous cacher sous ce meschant masque, on ne laissoit pas de vous cognoistre, et le Rondeau qui vous respondit parloit de vous sans se contredire : Que si l'epithete de Fou solennel vous y desplaist, vous pouvez la changer, et mettre en sa place INNOCENT LE BEL, qui est le nom de guerre que vous ont donné les Comiques. Deffaites-vous cependant de la pensée que Mr Corneille vous ait fait l'honneur d'escrire contre vos ouvrages, s'il daignoit les entreprendre, il y monstreroit bien d'autres defauts que n'a fait celuy qui s'en est raillé en passant ; et certes en ce cas, il prendroit une peine bien superflüe, puisque pour les trouver mauvais, il ne faut que se donner la patience de les lire. C'est un employ trop indigne de luy pour s'y arrester; et tous les vains efforts de vos calomnies ne le sçauroient reduire à cette honteuse

---

(1) Généralement attribué à Corneille.
ÉD. PRINC. *S. l.* M.DC.XXXVII. — In-8° de 12 pages, titre compris.

necessité d'abaisser vostre reputation pour soustenir la sienne : Un homme qui escrit doit estre en bien mauvaise posture quand il est forcé d'en venir là : *Nemo* (dit Heinsius, dont l'observateur fait son Evangeliste) *de aliena reprehensione laudem quœrit, nisi qui de propria desperat.*

Mais vous ne vous contentez pas de luy attribuer les deux Responses au Libelle que vous desadvoüez, vous taschez de luy faire des ennemis dans sa Province, en expliquant la premiere sur une personne de haute condition que vous n'osez nommer de peur de ses ressentimens contre une explication si impertinente. Ne recourez point à cette artificieuse imposture; je puis asseurer que j'ay veu depuis deux jours escrit de sa main, qu'il n'a fait aucune des deux, et que non seulement il ne sçait qui c'est que son amy dépeint dans la premiere, ny de qui vous parlez dans la vostre, mais qu'il tient mesme pour certain que cette Response n'attaque personne de la Province.

Pour moy je ne puis soupçonner qu'elle s'adresse à un autre qu'à vous, le galant homme dont elle est partie, tesmoigne estre particulierement instruit de vos qualitez. Il vous taxe de jeunesse, c'est de quoy vous vous vantez dans vostre Epistre du Duc d'Ossonne : Il vous accuse de manque de jugement, il ne vous fait pas grand tort, ce seroit vous flatter s'il vous traictoit d'autre façon. Vous ne refuserez pas la compagnie du seigneur Claveret qu'il vous donne, c'est un homme a cherir, il peut faire fortune, et son horoscope luy promet beaucoup, puisque vous aspirez desja à estre un jour de ses domestiques. Sous ombre de la soye dont la Poesie vous a couvert, vous voulez passer pour honneste homme d'origine, il faut de la foy pour le croire, veu qu'on sçait le contraire. Il vous donne advis de vous deffaire de vos belles figures, vous eussiez bien fait d'en user; on n'eust pas veu dans vostre Lettre ces insolentes

comparaisons de Monsieur Corneille avec des domestiques dont vous ne nommez point le maistre, et avec vostre amy Claveret, qui me forcent à en faire maintenant de plus veritables, et à vous dire que celuy que vous offencez s'est assis sur les fleurs de lys avant que Claveret portast de manteau, et que vous n'estes pas de meilleure maison que son valet de chambre. Il vous avoit autrefois honoré de son amitié, dont vous vous estes monstré fort indigne. On n'entend rien de plus familier en vos discours, sinon que le Cid est un beau corps plein de playes, un bel enchantement, la dupe des sots, une beauté fardée etc. Vous pouvez juger à toutes ces marques, si le galant homme vous cognoissoit parfaitement. Il n'y a qu'un point qui me pourroit laisser quelque difficulté, c'est qu'il vous fait plus riche que Claveret. Quoy que vous soyez de loin, on sçait fort bien que la fortune ne vous a pas avantagé plus que luy, et que les presents qu'elle vous a faits à vostre naissance, ne sont pas si grands qu'on ne les puisse cacher dans le creux d'un violon : Aussi vous n'estes point en peine de faire des caravannes de Besançon à Paris, et de Paris à Besançon, vos affaires ne vous rappellent point à vostre pays, et vous gouvernez aisement par Procureur le bien que vous y avez laissé.

Pour confirmer ces veritez, je n'aurois qu'à nommer le maistre que vous voulustes servir, lors qu'apres avoir importuné quatre jours les Comediens pour vostre Cryseide, ils vous jetterent un escu d'or afin de se deffaire de vous, mais je m'en-veux taire pour l'honneur des vers. Passons à vostre Lettre.

Vous estes tousjours sur les comparaisons, et apres avoir proposé ce ridicule parallele de la Silvie et du Cid, vous adjoustez que quelque esclat qu'elle ait eu quatre ans durant, vous ne l'avez point appelée vostre chef d'œuvre ny

vostre ouvrage immortel; vous avez fait bien pis. Son succez vous enfla tellement, que vous eustes l'effronterie de prendre la chaire et de mettre un art poëtique au devant de vostre Silvanire. Jeune homme, il faut apprendre avant que d'enseigner, et à moins que d'estre un Scaliger ou un Heinsius, cela n'est pas supportable. Il est vray que vous en faites maintenant reparation au public, en advoüant que toute cette belle doctrine n'est qu'ignorance, puisque vous recongoissez des défauts aux Poëmes que vous avez produits apres; vous promettez toutesfois de les justifier; accordez-vous avec vous mesme, beau Poëte, et soustenez-les sans tache, ou n'en entreprenez pas la justification. Mais donnons un coup d'œil à ce bel art poëtique.

Dès le commencement vous vous eschappez et faites une definition du Poëte à vostre mode. *Le Poëte* (dites-vous) *est proprement celuy qui doué d'une fureur divine, explique en beaux vers des pensées qui semblent ne pouvoir estre produites du seul esprit humain.* O l'excellent Philosophe, qui decouvre bien la nature des choses! Je ne m'estonne plus s'il ne fait point conscience de manquer de jugement en toutes ses pièces, il croit la fureur de l'essence du Poëte, voilà un parfait raisonnement. Si je voulois bien l'empescher, je luy demanderois ce que c'est qu'une fureur divine, mais je me contenteray de le prier, puisqu'il pretend avoir droit à l'heritage du Parnasse, qu'il nous cite quelques-unes de ses pensées aussi hautes comme il definit devoir estre celles du veritable Poëte. Quand à moy j'en remarque beaucoup dans ses Livres qui ne peuvent estre produites de l'Esprit humain, tant elles sont extravagantes, mais je n'y en ay point encor découvert qui passent la portée d'un esprit mediocre, foible et rampant comme le sien.

Cependant il nous estalle pour Poëmes Dramatiques parfaitement beaux, le Pastor Fido, la Filis de Scyre, et cette

malheureuse Sylvanire, que le coup d'essay de Monsieur Corneille terrassa dés sa premiere representation. Il excuse encore fort adroitement la longueur du cinquième Acte de cette admirable piece, sur ce qu'elle estoit faite pour l'Hostel de Montmorency plustost que pour celuy de Bourgogne, comme si les mauvaises choses y estoient mieux recuës. Sans doute il s'est imaginé qu'elle seroit immortelle, parce qu'il n'y pouvoit trouver de fin, et c'est sur cette croyance que pour conserver la memoire d'un homme illustre, il a fait planter sur le frontispice de ce grand ouvrage un marmouset qui luy ressemble, et graver autour de cette venerable medaille Jean MAIRET DE BESANÇON. C'est ce qu'il a fait de plus à propos en sa vie, que de nous advertir par là qu'il n'est pas né François, afin qu'on luy pardonne les fautes qu'il fait à tous moments contre la langue.

Revenons à vostre Lettre, Monsieur Mairet, n'est-ce pas une belle chose que l'histoire que vous nous contez d'un Libraire de Roüen qui mourut à vostre tres grand regret, pour avoir imprimé vostre Cryseide? Nous esperions qu'en suitte vous nous en donneriez l'epitaphe, pour temoignage de cette violente affliction ; vous avez frustré le Lecteur de ce contentement, mais pour suppleer à vostre defaut, en voicy un dont les vers ne valent gueres mieux que les vostres.

Cy-dessous gist Jacques Besogne
Qui s'estant mis trop en besogne
Pour le beau Poëte Jean Mairet
Mourut à son tres grand regret.

Apres cette belle histoire vous perdez tellement le respect et le sens commun, que vous avez l'insolence de preferer vostre Silvie aux œuvres de Messieurs de Racan et Theophile, au dernier desquels vous estes si estroitement

obligé, que sans luy vous suivriez encor la deplorable condition des vostres. Ce n'est pas faire en homme genereux que de payer d'ingratitude tant de bien-faits receus : On sçait que le Dialogue qui a tant pleu à la Cour, et qui avoit couru plus de deux ans avant qu'on sceust qu'il y eust une Silvie au monde, estoit de la façon de Theophile ; Ainsi vous vous pariez d'un habillement emprunté, et ce bel enchantement que vous nommez le Pastor Fido des Allemands, doibt à ce grand homme si peu qu'il eut de grace.

C'est à ces mesmes Allemands que vous pensez parler, quand vous nous asseurez si magnifiquement que le Cid a perdu à la lecture une bonne partie de l'estime qu'il avoit acquise à la representation. Quelle impudence ! les extravagances de Virginie, les impudicitez du Duc d'Ossonne, et les coquetteries de Sophonisbe ont merité l'impression, si l'on vous en croit, et celle du Cid devoit estre différée pour cent et un an. Ne donnez point à Mr Corneille les mauvais conseils de vos tailles douces, qui n'ont servy dans vostre Silvanire qu'à incommoder vostre Libraire, et ne faites plus sonner si haut ces grands coups d'espée que Mr de Scudéry a donnez au Cid tout au travers du corps : Apres en avoir receu deux mille de pareils, on se porte encore fort bien, et ceux que ses raisons de paille ont convertis, (si toutefois elles ont converty quelques-uns) avoient grande envie de l'estre.

Au reste nous voyons maintenant ce qui vous picque, vous vous faschez de ce qu'on a découvert vos brigues, et les artifices que vous mettez en usage pour mandier un peu de reputation, vous vous plaignez de ce que dit Mr Corneille :

Que son ambition pour faire plus de bruit
Ne queste point les voix de Reduit en Reduit.

On sçait le petit commerce que vous pratiquez, et que

vous n'avez point d'applaudissemens que vous ne gaigniez à force de Sonnets et de reverences. Si vous envoyiez vos pieces de Besançon, comme Mr Corneille envoye les siennes de Roüen, sans interesser personne en leur succez, vous tomberiez bien bas, et je m'asseure que quelque adresse que vous apportiez à faire valoir vostre traduction du Solyman Italien, qui a desja couru les ruelles dix-huit mois, et qu'on reserve pour cet hyver, le bruit de cette importante piece de batterie ne fera point faire retraite au Cid.

Criez tant qu'il vous plaira, et donnez aux Acteurs ce qui n'est deu qu'au Poëte, servez vous du témoignage de Mr de Balzac, il ne vous sera point advantageux, ne traite-t'-il pas Masinisse et Brutus de mesme que Jason qu'il nomme le premier, pour monstrer, qu'il estime plus son Autheur que vous ? Et veritablament vous avez esté tousjours tellement au dessous de luy, dès qu'il a pris la plume, qu'il n'avoit point besoin de faire un Cid pour passer devant vous, tant de beaux Poëmes dont il a enrichy le Theatre, vous laissoient desja loin derrière. Parlez en homme desinteressé, et on vous escoutera. Si le malheur a voulu que la Mariane et le Cid ayent estouffé le debit de toutes vos rimes, il faut prendre patience, et ne murmurer point contre les nouvelles grâces qu'on a trouvées au Cid depuis qu'il a esté imprimé.

Vous vous plaignez de ce que Mr Corneille ne s'est pas soumis au jugement de l'Academie. Pour le mettre en tort il faudroit que vous et l'observateur y soumissiez vos ouvrages, ce n'est pas la raison qu'il soit censuré tout seul, jamais il ne refusera de prendre ces Messieurs pour Juges entre Medée et Sophonisbe, et mesmes entre Clitandre et Virginie, mais non pas entre le Cid et un Libelle.

Je finirois si vous ne m'aviez obligé à lire vostre Epistre du duc d'Ossonne, vous nous y renvoyez pour y voir vostre

modestie qui est si grande, que dés le tiltre vous traitez le Procureur general de vostre Parlement, comme vous feriez un Procureur Fiscal de quelqu'une de vos hautes Justices. Cette arrogante familiarité avec un des principaux Magistrats de vostre pays debutoit assez bien et vous eust fait passer pour homme de marque, si dans vostre Epistre la bassesse de vostre inclination n'eust découvert celle de vostre naissance. Ce souhait famelique d'estre receu au Louvre avec des Hecatombes de Poissy, tient fort de vostre pauvreté originelle, et puisques vous estes si affamé, vous serez aisé à accorder sur ce poinct avec Mr Corneille, qui se contentera tousjours de ces honorables fumées du cabinet dont vous estes si degousté, cependant qu'on vous envoyera dans les offices vous saouler de cette viande delicate pour qui vous avez tant d'appetit.

Le reste de cette Epistre n'est que vanité, vous vous perdez dans la reflection de grandes productions et vous vantez d'avoir esté l'Idée universelle des grands Genies que vous nommez comme s'il estoit à croire qu'ils vous eussent considéré. Mais n'avez vous pas bonne grace un peu apres de traitter d'inferieurs, et quasi de petits garçons les Autheurs de Cleopatre et Mitridate, pour qui vous faites une classe à part ? Vous ne sçauriez nier que cette Cleopatre a ensevely la vostre, que le Mitridate a paru sur le Theatre autant qu'aucune de vos pièces et que l'une et l'autre à la lecture l'emportent bien haut sur tout ce que vous avez fait. Vostre style n'est qu'une jolie prose rimée, foible et basse presque par tout, et bien esloignée de la vigueur des vers de ces Messieurs, sur qui Mr Corneille seroit bien marry de pretendre aucune préeminence.

Cet Acte de la Pastoralle Heroïque qui vous fut donné à faire il y a quelque temps, est la preuve indubitable de la foiblesse de style que je vous reproche, vostre or (pour

user de vos termes) y fut trouvé de si bas aloy et vostre poësie si chetive, que mesme on ne vous jugea pas capable de la corriger. La commission en fut donnée à trois Messieurs de l'Académie, qui n'y laisserent que vingt-cinq de vos vers. C'est un prejugé fort desadvantageux pour vous, et qui vous doit empescher (si vous estes sage) d'exposer vos fureurs divines au jugement de cette Illustre Compagnie.

Je ne parleray point de l'irreverence avec laquelle vous declamez dans cette Epistre contre les grands du siecle, qui ne recognoissent pas assez vostre merite, ny du repentir que vous témoignez de leur avoir dedié vos chef d'œuvres; Le mal que je vous veux ne va pas jusqu'à vous faire criminel. Je vous donneray seulement un mot d'advis avant que d'achever, que est de ne mesler plus d'impietez dans les prostitutions de vos Heroïnes, les signes de Croix de vostre Flavie et les Anges de lumiere de vostre Duc, sont des profanations qui font horreur à tout le monde.

Adieu, beau Lyrique, et souvenez-vous que Mr Corneille monstrera tousjours par veritables effets sur le Theatre, qu'il en sçait mieux les regles et la bien-seance que ceux qui luy en veulent faire leçon, que malgré vos impostures le Cid sera tousjours le Cid, et que tant qu'on fera des pieces de cette force, vous ne serez Prophete que parmy vos Allemands.

XXVIII — APOLOGIE POUR MONSIEUR MAIRET

CONTRE LES CALOMNIES DU SIEUR CORNEILLE DE ROUEN [1]

MONSIEUR, — Comme j'ay peu de curiosité, pour les Gazettes et autres marchandises de Colporteurs, il m'est tombé par hazard entre les mains un certain libelle anonyme de vostre façon que vous avez faict imprimer à Roüen, et distribuer publiquement en cette ville soubs le tiltre *D'advertissement à Jean Mairet Besançonnois*, j'ay donc veu de bout en bout cette derniere production de vostre colere digne à la verité de la grandeur de vostre ame et de cette haute suffisance qui vous a faict dire de vous mesme.

Par sa seule beauté ma plume est estimée,
Je ne doy qu'à moy seul toute ma renommée.

et le reste qui suit de mesme esprit, et de mesme force. En la premiere partie de vostre invective, au lieu de defendre vostre Cid dont il a tousjours esté question vous asseurez que vous estes meilleur Poete que Monsieur Mairet, en la seconde, que vous estes beaucoup plus riche, et finalement en la troisiesme, des medisances de sa personne, vous passez outrageusement à celle de sa naissance ; et le tout à la maniere accoustumée : C'est à dire, sans raisons, sans preuves, et sans grace.

Quant au premier poinct ; connoissant comme je fay la modestie de celuy que je defens, je suis content pour avoir

---

(1) Par Scarron (?) et par Mairet. — Voir notre *Introduction*.

ÉD. PRINC. *S. l.* M.DC.XXXVII. In-4° de 32 pages, titre compris. — Publié d'après l'exemplaire de la Bibl. de Caen.

paix avec vous de vous accorder liberalement et sans dispute de son costé, que vous estes meilleur Poete que luy; C'est à vous maintenant à le persuader aux autres; ce que vous ne ferez pas sans peine à mon advis, principalement si l'on s'arreste à la definition du Poete qu'il a donnée au commencement de la Silvanire apres *Donatus in Terentium*, de qui je vous aprens qu'il l'a tirée mot à mot, et cependant vous vous en moquez comme d'une chose bien ridicule, Dieu vous le pardonne Monsieur Corneille, vous estes le plus grand Poete du monde si l'on vous en croit, mais veritablement vous estes un estrange Censeur et un estrange Grammairien; retournez donc à l'escole apres vos trente années d'estude si mal employées; informez vous y du credit de cét Autheur et le voyez avec quelques autres de qui vous apprendrez les regles et les preceptes de vostre mestier, sur tout n'oubliez pas de voir l'histoire d'Espagne, afin d'y remarquer vous mesme, une des plus hautes beveües pour ne pas dire ignorances dont un Autheur puisse estre convaincu; Vous avez pris Seville pour la scene de vostre Cid. C'est a cette grande ville que vous faites venir l'armée navale des Maures par une riviere et un flux de haute mer, qui faict rire ceux qui sçavent la carte d'Andalusie, enfin c'est ou vous placez le trosne et la Court du Roy Fernand, Dieu vous le pardonne encore une fois Monsieur Corneille, si vous eussiez puisé vostre sujet dans sa source (*) vous auriez veu que Seville estoit du temps de vostre Cid, soubs la domination d'un Roy Maure, nommé Almuncamuz, et qu'elle ne fut soumise au Sceptre de Castile, que soubs le regne de Fernand ou Ferdinand troisiesme quelques cent cinquante, ou soixante ans apres la mort de vostre Roy

(*) Voyez Mayerne. — Nous mettons au bas de la page les notes qui sont en marge du texte dans l'édition *princeps*.

Fernand, cela ne vaut pas la peine d'estre consideré, mais au lieu de mettre deux Rois de differentes religions dans un mesme trosne et dans une mesme Cité, vous eussiez mieux faict ce me semble de dire ingenieusement en vostre preface, La Scene du Cid est par tout ou l'on voudra comme celle de mon Clitandre; O! la gentille et rare invention pour n'estre point sujet aux loix de la religion, et de la coustume des pays, et pour pecher impunement à un besoin contre la carte et la Cronologie; si je ne craingnois de vous mettre en mauvaise humeur, et d'alterer vostre santé, si chere au publicq je vous cotterois encore une demye douzaine d'observations de pareille force qui vous feroient voir sans lunettes que vostre chef d'œuvre; est un beau Ciel ou l'on descouvre tous les jours de nouvelles estoiles en plein midy, j'en reserve la demonstration mathematique pour exercer la vivacité de vostre esprit en quelque bonne compagnie de Paris, s'il advient que je vous y rencontre; Je passe donc à la seconde partie de vostre Philipique harangere, ou vrayment il paroit bien que vous n'avez pas envie de donner ny de recevoir Monsieur Mairet pour caution tant vous prenez de peine à declarer a tout le monde qu'il ne joüit pas de dix mille livres de rente en fond de terre; Ventre d'un asne; Monsieur Corneille qu'il est dangereux d'estre mal avec vous, et que vous estes rude aux pauvres gens; pour cinq ou six petites railleries qui luy sont eschapées sans y penser sur les imperfections de vostre Cid, et les vanitez de vostre humeur toute drole, et toute jolie vous n'en faictes point à deux fois, vous joüez de l'espadon satyrique, sur sa personne, et sur ses biens de telle façon que c'est grand' pitié; en bonne foy pour un Poete Comique, vous n'entendez que fort peu la raison, et point du tout la raillerie : Si quelque honneste homme se veut donner l'honneur de vivre familierement avec vous, vous le regardez de

haut en bas comme Jaquemart faict les passants ; si l'on pense vous passer la main sur le dos, vous esgratignez comme un chat sauvage, et si doucement qu'on essaye de vous sangler, vous ruez, et mordez tout à la fois comme le mulet de Messire Jean, Dieu me garde s'il luy plaist d'une colere comme la vostre, sçavez vous bien qu'en descouvrant la pauvreté de mon amy vous luy faictes aussi grand tort et peu s'en faut aussi grand mal que si vous luy coupiez la gorge avec un rasoir de pierre ponce empoisonnée ? Considerez s'il vous plaist le mauvais effect de vostre vengeance immoderée le pauvre jeune homme estoit à la veille d'espouser en face d'Eglise, une heritiere de cinquante mille escus ou environ, il estoit sur le point de toucher à ce que l'on dit une pareille somme qu'on luy prestoit à la banque, sur sa bonne mine, il estoit en terme d'achepter une charge qui l'eut faict asseoir sur les fleurs de lis presque aussi dignement que pourroit faire la vostre de Monsieur l'Advocat à la table de marbre à Roüen, en un mot il alloit bien tromper du monde quand mal heureusement pour luy vous estes venu d'escrier, et sa poesie, et ses affaires, de telle sorte qu'apres ce meschant advertissement on ne luy prestera plus rien que sur bons gages encore à deux sols pour escu ; Discourons plus serieusement de cette affaire ; Qui vous prendroit maintenant à serment vous croyez avoir faict une belle scene de la suitte de vostre Cid, quand vous luy reprochez qu'il manque des biens de la fortune, comme si vous l'accusiez d'un vice, ou fort honteux ou fort extraordinaire aux gens d'honneur, et de merite, mais avec tout cela je vous aprens, sans hyperbole, et sans vanité pour Monsieur Mairet, que depuis dix ans qu'on l'a tousjours veu dans la Court, et dans le grand monde, il a plus faict de despense en honnestes desbauches, et en habits que ne vaudra de nostre vie cette

magnifique charge dont vous pensez nous esblouïr avec des termes qui ne seroient bien seants qu'en la bouche d'un Chancelier; vous me direz encore qu'il n'a paru si fort au dessus de vous que par les liberalités d'un Maistre dont il a reçu quinze cens livres de pension a l'age de dix-sept ans, par les biens faits de son Eminence, qui luy sont communs avec quantité d'autres, et par la protection presente d'un genereux Amy que tout le monde connoit assez: J'en tombe d'accord avec vous, mais aussi faut-il que vous m'avoüiez que cette façon de subsister honorablement sans patrimoine, et sans friponneries, n'est pas moins une preuve de son merite, que le peu de bien que vous avez en est une de votre bonheur, et de l'obscure parcimonie de vos parens, qui vous auroient bien mis en peine s'ils se feussent treuvez d'humeur ou de naissance a vivre noblement comme a vescu le Pere de mon Amy.

En la derniere partie de vostre libelle vous luy representez la deplorable condition de ses parents (ce sont les propres termes dont vous usez) avec une insolence, et des discours à perte de veüe, qui ne doivent recevoir que des responses a bastons rompus; C'est en cét endroit qu'il n'est plus question du Cid, que le jeu passe la raillerie, et que pour la satisfaction de ses amis, je suis resolu de vous confondre devant les vostres, dont quelques uns pourront se donner la peine en vostre absence, de s'informer des verités que je vay produire contre vos mensonges.

Voicy dont la piece justificative que j'ay reçeüe de Monsieur Mairet, par laquelle vous aprendrez a ne faire pas une autre fois si temerairement, la genealogie d'une personne que vous ne connoissez que par les mauvais memoires que vous en ont fournis vostre hayne, ou ses ennemis.

LETTRE DE MONSIEUR MAIRET,

A M. D. S.

MONSIEUR, — Il ne faut pas se connestre si bien en peinture que Monsieur de Lyancourt, pour descouvrir que ce joly tableau de mes perfections, que vous m'avait faict la faveur de m'envoyer un peu tard, est purement de la maniere du Sieur Corneille; A vous dire la verité, connoissant le naturel du galant homme comme je le connois, je n'en esperois pas autrement un panegirique, mais il faut que je vous avoüe que je n'en attendois pas une satyre, si insolente, et si grossiere qu'il est du tout hors d'apparence que les harangeres de Roüen ses dignes compatriotes n'ayent abandonné leurs estaux pour y travailler commerialement avec luy, celles des halles de Paris, estant certainement trop honnestes femmes pour se dispenser à des injures de si mauvaise grace. C'est une chose prodigieuse, que de la peine que prend ce pauvre esprit à se rendre de jour en jour plus ridicule et de l'indiscretion avec laquelle, il s'expose au hazard d'estre mal traité de tant de gens qu'il offence mal à propos dans ses pitoyables escrits; Ce n'est pas de moy que je parle vous asseurant que dans l'affliction domestique, ou vous sçavez que je dois estre, ses coleres, et ses outrages n'ont pas laissé de me faire rire; C'est la quietitude *(sic)*, et la moderation d'esprit ou je me treuve presentement pour ce sujet : Mais comme la puissance est esmeüe par l'objet, je ne sçay pas si je seray tousjours de si belle humeur à sa rencontre, de mon costé j'en eviteray les occasions autant qu'il me sera possible, et pour luy, s'il n'a resolu de tenter Dieu, et les hommes, il n'en fera pas moins du sien; Au reste il luy devoit suffire ce me semble de continuer à faire la guerre a

mes ouvrages comme il avoit des ja commencé par ce premier libelle qui me donna sujet de luy adresser mon epistre familiere, sans s'emporter à mesdire publiquement, de ma personne, et de ma naissance puis que ce sont des matieres sur lesquelles je ne l'ay jamais attaqué quoy qu'il me fust aysé de verifier d'estranges choses de l'une, et de l'autre; Je ne me repens pas encore de mon silence, possible a til des parents qui sont honnestes gens et qui n'estant point complices de ses impertinences ne doivent point aussi participer à la confusion dont il faudroit necessairement que je les couvrisse avec luy : Je me contenteray donc pour maintenant de faire voir à quelques-uns de nos amis, et des siens, que je suis le moindre et le plus obscur de tous mes parents, de qui la condition n'est pas si desplorable (comme, vous allez voir), que je ne doive aprehender de leur estre injurieux, dans la necessité presente qui m'oblige à declarer que j'ay la gloire de leur apartenir. L'insolence d'un ennemy qui m'outrage publiquement, parce qu'il est lasche, et qu'il me croit plus estranger, que je ne suis me doit tenir lieu d'excuse en leur endroit : aussi n'imputeront ils pas ma procedure à vanité, s'ils considerent que depuis dix ans que je suis en quelque sorte d'estime parmy les gens d'honneur et de qualité, j'ay tousjours eu la discretion de me cacher a la pluspart des plus aparents d'entre eux qui ne doivent pas faire difficulté de m'avoüer, s'ils sont honnestes gens, comme je le croy, que s'ils ne le font pas, je me reserve la liberté de les traiter de la mesme sorte apres avoir faict connoistre a tout le monde par des tiltres bien authentiques, que je ne suis point imposteur : Voicy donc un petit memoire genealogique de nostre maison tel que mon souvenir me le peut fournir, en un temps ou je ne prevoyois pas que j'en d'eusse avoir besoin; je vous l'envoye à fin que vous ayez

en main dequoy soustenir ce que vostre amitié vous pourroit faire advancer sur ce sujet en ma faveur.

Je commenceray par le costé maternel, comme par le plus seur et le plus aysé à justifier dans Paris, ou sont assez connües les familles de, Messieurs les Le Gras, Molés, Annequins, Moroys, Angenous, et autres a qui j'ay l'honneur d'apartenir de par Marie Clerget, ma mère (*).

Mon bisayeul nommé N. Clerget de Sainct Disier espousa une Damoiselle Le Gras, sœur de Noble Homme Pierre Le Gras de Troyes en Champagne, il en eut sept garçons et une fille.

Deux de ses fils furent mariés à Troyes, l'un espousa Demoiselle de Moroy sœur de Monsieur de Moroy Conseiller au grand Conseil il eut deux enfans un fils et une fille nommée Marie qui a laissé un seul fils.

L'autre Clerget espousa une Dem. Molé, dont sont venus trois enfans deux fils, et une fille (**).

Les autres freres ont esté mariés dans Sainct-Disier ville frontiere de Champagne, ils ont eu plusieurs fils dont il y en a trois Chevaliers de Malte, et un nommé Clerget de Ville au bois, Ambassadeur par deux fois en Jerusalem, pour le Duc de Lorraine il a laissé un fils de mesme nom.

La Sœur desdits Clergets espousa le Baron de Narcy dont elle eut un fils qui s'appelle, le Baron de Sainct Vincent, et demeure en la tour de Narcy proche Sainct Disier.

Le plus jeune desdits Clergets nommé Claude (***) espousa Demoiselle Marie Angenou, qui avoit cinq sœurs, D. Anne

---

(*) Ce Pierre le Gras eut une fille mariée à un Seigneur de Marsillé, dont elle eut une fille qui espousa le Sieur de Villebertin.

(**) Monsieur Molé, Procureur General à Paris est de la mesme famille.

(***) Cettuy-cy fut mon Ayeul.

Angenou espousa Louis De Ville-prouvé President de Troyes, dont sont sortis plusieurs enfans.

D. Louise Angenou espousa Jean d'Opterre Sieur de Ville-chetif, elle est morte sans enfans.

D. Catherine Angenou espousa le Sieur Bouïlleraut.

D. Aymée Angenou espousa Noble Homme Vincent Nevelet grand pere de Mad. la Marquise de Sourches, et de Monsieur son frere Conseiller au Parlement.

D. Colette Angenou fut religieuse aux Dames Des prés lez Troyes (*).

Lesdites Demoiselles avoient deux freres l'un fut marié et a laissé quatre enfans deux fils, et deux filles et l'autre est mort garçon.

Le Pere desdits Angenous. eut aussi deux freres l'un s'apelloit Christofle, et l'autre Tobie, ils eurent plusieurs enfans, et deux sont venus Messieurs Angenous dont l'un est Conseiller au grand Conseil et l'autre Lieutenant General a Sens, de qui la fille a espousé Monsieur Mera Sieur de Drouz Conseiller d'Estat, un autre Angenou, a espousé Demoiselle Anne de Buouille.

De Demoiselle Marie Angenou, femme de Noble Claude Clerget de St. Disier, est sortie Marie Clerget qui espousa Jean Mairet de Besançon, mon Pere (**).

Dans l'alliance des Clergets est entrée la famille des Le Gras, par une fille, et des Le Gras sont sortis, Messieurs Le Gras, Intendant aujourd'huy de la maison de la Reyne, et son frère, Evesque de Soissons.

Dans la mesme famille des Clergets est entrée celle des Molés et des Angenous, par une fille.

(*) La mere desdits Angenou, s'appeloit Colette de Chanteloup fille d'un Seigneur de Chanteloup qui demeuroit proche de Troyes.

(**) Messieurs de Guise et de Chevreuse ont esté nourris, et eslevé (*sic*) chez mon Ayeul à S. Disier.

Celle des Angenous, est entrée plusieurs fois dans celle des Hannequins.

Celles des Migregnis, Molés, Dorignés, De la Grand'Fouchere, et de la Male maison est entrée en celle des Angenous par plusieurs fois.

Les armes desdits Clergets, sont deux crosses d'Abbé en sautoir avec une estoile en chef (*).

Celle des Angenous sont deux espées d'argent en croix ou en sautoir avec une estoile.

Celle des Molés un croissant et trois estoiles si je ne me trompe.

Celle des Dorignés trois chandeliers, et une estoile toutes lesdites armes timbrées.

J'ay voulu mettre ces circonstances, comme ne les jugeant pas inutiles à verifier ce que je dy.

Pour le costé Paternel, estant plus esloigné de nous, il me seroit plus facile d'imposer si j'avois besoin d'autre chose que de la pure verité pour convaincre mon Calomniateur.

Mon grand Pere estoit venu de Strasbourg, à Besançon pour y prendre les premieres notions de la langue françoise comme c'est encore aujourd'huy, la premiere station des Allemands, qui l'ont tousjours aymée, tant pour la raison du territoire qui ne produit pas de mauvais vins que pour la liberté de cette ville imperiale ou le sort de la guerre luy donna sujet, de rendre un tesmoignage publicq de sa vertu en la personne du Sieur de Beaujeu, Capitaine Lorrain, qu'il arresta (**) d'un coup de pertuisane, devant l'Esglise des Carmes de Besançon, qu'il avoit surprise a la faveur de la

(*) Il ne me souvient pas du champ, ny du metal, et je ne suis pas en lieu ou m'en pouvoir enquerir.

(**) l'An 1553.

nuit, et des Huguenots bannis de cette ville là, cette action assez héroique, et qui sauva cette petite republique, en fut reconnüe par les armes (*), les immunités, et la charge de Sergent Majour qu'elle luy donna, et dans l'exercice de laquelle il est mort âgé de quatre vingt tant d'années.

En premieres nopces, il espousa D. Catherine Fauche, de la famille des Fauches, de Pontarlier, dont est sortie M. la Comtesse de Salnoue, son alliance estoit de Mantoche, et de Boitouset, les noms en sont assez connus dans Besançon.

De ladite Catherine Fauche, et de luy sortirent trois fils, dont l'aisné mourut à Louvain, à la poursuitte de ses estudes, le puisné a la bataille de Nuiport, Lieutenant d'une compagnie de gens de pié dans le regiment des Bourguignons ou Vallons soubs le sieur d'Andelot, et le cadet fut destiné à la marchandise et a la banque suivant la coustume du pays, qui s'observe aujourd'huy communément sans prejudice de la noblesse des familles, parmy les plus honorables d'Angleterre, et d'Italie ; ou pour l'intelligence du commerce, et la connaissance des estoffes d'or, et de soye, il demeura deux ans à Milan, chez Messer Antonio Caruci, et depuis en France, pour la draperie chez M. Tartier, Marchand de Troyes, mais devenu seul heritier par la mort de ses frères qui ne furent point mariés il quita cette profession sans l'avoir exercée, pour suivre son inclination, et les impetuosités de sa jeunesse qui l'obligerent à des despences qu'un autre que son fils pourroit justement apeller folles puis qu'elles furent cause en partie de la ruine de sa maison ; de sorte que son mauvais menage, et sa mort précipitée, nous laisserent ce que nous estions d'enfans a la

---

(*) On luy permit de prendre une pertuisane d'or en champ de gueule. Cecy ce peut verifier par les Annales de la maison de ville de Besançon.

mercy d'une Marastre qui fut tousjours mon Euristée, et dans un âge non seulement incapable de donner ordre a nos affaires domestiques, mais aussi d'en resentir l'incomodité ; Il espousa donc comme j'ay dit en premieres nopces, Dem Marie Clerget fille de Claude Clerget, et de Marie Angenou, laquelle Marie Clergét il enmena chez son Pere, avec une despence de nouveau marié de qui les bonnes gens de nostre païs n'ont pas encore perdu le souvenir pource qu'elle fut secondée de la magnificence de ses amis, et de la jeunesse de Besançon qui le fut recevoir en armes à demie lieüe de ses murailles ; je ne met pas ces particularités en avant pour me glorifier aupres de vous de la fausse galanterie de mes parents, qui m'eussent bien plus obligé d'en faire moins, mais seulement pour tesmoigner à mon Calomniateur, qu'ils estoient en quelque sorte d'estime, et de consideration parmy leurs concytoyens.

Le reste de nostre fortune seroit d'une trop longue, et trop inutile deduction, S'il me faut abuser de vostre patience, j'ayme bien mieux que ce soit à vous dire mes sentiments sur cét honorable libelle, ou sans parler des logogriphes, et des enigmes dont il est plein, et qui sont purement de l'invention de son autheur ; Je remarque presque par tout par la peine qu'il prend à me declarer necessiteux qu'il s'est imaginé de pouvoir nuire beaucoup non seulement à mes affaires, mais encore a si peu de reputation que je me suis acquis, comme si je pretendois au party du Sel, et que ceux qui me font la grace de m'estimer ou de m'aymer, l'avoient plustost faict jusques icy par la consideration de mes richesses, que par celle du veritable honneur qu'il ignore, et dont je fay depuis dix ans une particuliere et publique profession, je ne sçay pas a la verité de combien, le Sieur Corneille, peut estre plus riche que je ne suis, (nous n'avons pas encore compté ensemble,) mais en

tout cas tant que ma pauvreté n'aura point de plus honteuses circonstances que celles qu'elle a, je vous asseure que je ne porteray point envie à la magnificence de son illustre maison, de qui l'ambition la plus immoderée n'a pû s'estendre jusques à maintenant au delà d'une charge de trois mille escus, et dont la premiere et presente prosperité consiste en un point de fortune ; ou j'ay tousjours mis le dernier malheur de la mienne : Il ne faict pas de moindres efforts pour soustenir que je suis plus mauvais Poete que luy, nous n'en viendrons jamais aux mains pour cét article, de tous les fils d'Apollon je ne connois que Messieurs du Lot, et Cousin Gaillard qui soient capables de se gourmer avec luy pour un sujet de pareille nature; C'est seulement avec ces dignes Rivaux, et ces docteurs en gaye science qu'il peut entrer en contestation pour la Couronne du Parnasse; je demeure d'accord avec que luy que sa poesie, et la mienne n'ont quasi rien qui se resemble, et qu'on peut dire à sa loüange qu'il s'est formé luy mesme une certaine idée de son mestier toute particulière, dont les anciens, et les modernes ne s'estoient jamais advisés ; je luy quite donc liberalement et sans regret la part que je pretends à

L'eternité que promet
La montagne au double sommet.

Au tour de laquelle je me contenteray de ramper comme un limaçon tandis que cette Corneille d'Horace

Sur les plumes d'un autre (*) impudemment montée
Y remplira les airs de ses croassements
Et les esgalera d'une audace effrontée
Aux chants des Rossignols et des Cignes charmants.

Vous pouvez croire que ce n'est pas de moy que j'entens

(*) C'est Guillen de Castro à qui il a desrobé, les principales pointes du Cid.

parler; si j'estois assez vain pour avoir meilleure opinion de mes ouvrages que je ne la dois avoir je conserverois pour le moins assez de discretion pour m'empescher de le faire paroistre c'est pourquoy je treuve mon imposteur bien desraisonnable en cét endroit de son advertissement ou il dit que je le menace de mon Solyman, comme d'une importante piece de batterie (ce sont les termes de son libelle) je vous asseure que si j'avois à le menacer de quelque piece de batterie, ce ne seroit point de celle la ; j'en ay d'autres en main qui ne sont pas de si grand bruit, et qui feroient beaucoup plus d'effect, si j'estois en estat de les faire joüer; mais c'est trop s'arrester sur une matiere indigne de nostre entretien, je finis donc apres vous avoir supplié de faire voir cette lettre en son original, à cinq ou six de nos plus illustres amis et mesme si vous le jugez à propos d'en envoyer une copie au Sieur Cerneille de Roüen, Afin qu'apres une facile et diligente perquisition des verités qu'elle contient touchant mon origine, et la condition de mes parents, il se rende justice à luy mesme sur les injures qu'il m'a dites et qui m'obligeroient à d'estranges ressentiments si je n'estois plus genereux qu'il n'est lasche ou si je considerois plustost sa mauvaise intention, que le contraire effect qu'elle a produit, puisque la publication de son libelle,ne servira possible, qu'à me faire connoistre de bonne grace à quantité de bonnes familles, et d'honnestes personnes de condition a qui la bien sceance des choses,et la naturelle disposition de mon humeur ne m'avoient pas permis jusques icy de decliner mon nom par regles genealogiques, pour leur aprendre à contre temps que j'ay l'honneur de leur apartenir je suis

Monsieur

Vostre tres-humble et tres fidelle serviteur,

Mairet.

A Belin ce 30. Sept. 1637.

JUGEZ maintenant, Monsieur Corneille, du tort que vous vous faites à vous mesme, en offençant celuy que je defends; si mal à propos qu'on n'a jamais ouy parler d'une animosité si brutale, et si brutalement tesmoignée : car enfin avancez tant qu'il vous plaira, pour colorer vostre vilaine procedure, que mon amy vous a premierement injurié, c'est une artificieuse fausseté dont il n'est pas bien malaysé de vous convaincre ; l'Epitre familiere qu'il vous adresse est en nature, et se vend encore publiquement dans le Palais chez Antoine de Sommaiville; on trouvera qu'elle ne contient autre chose que la defence de ses propres ouvrages, que vous aviez attaqués de gayeté de cœur, et celle du Sieur Claveret dont vous avez essayé de dechirer la reputation, par plusieurs et diverses fois, avec autant d'insolence, que d'injustice; il est bien vray que Monsieur Mairet, afin de raisonner plus gracieusement avec vous s'y resjouït en quelques endroits, a vos despens, mais la force de ses raisons n'y combat rien que la foiblesse des vostres, vostre mauvaise conduite en vos procedés, et vostre ignorance crasse pour le mestier que vous professez : la pointe et le sel de ses railleries n'y picquent autre chose que l'excez de cette avarice qui vous fit imprimer le Cid contre la foy promise aux Comediens, à la male heure pour vostre honneur, et les vertebres d'un de vos meilleurs amis qui s'estant ingeré de demander en vostre nom, la somme de cent bonnes livres pour le regain de cette esclatante facetie, voulut s'acquiter de sa charge en termes imperatifs, comminatoires, et dignes de la majesté d'une si haute commission; de sorte qu'il se vit luy mesme typographiquement imprimé dans la boüe, in folio ; c'est à dire tout de son long, en grand Saint

Augustin (*), de lettres grosses comme de deux poings,

D'un fort Bourgeois de Paris
Qui n'est pas des plus petits.

Chascun n'entendra pas cette historiette si bien que vous, n'importe *Qui potest capere capiat.*
Vous trouverez encor que la satyre de son Epistre n'a voulu mordre principalement que la vanité de cette humeur qui vous a faict dire de vostre individu,

La fausse humilité ne met plus en credit
Je sçay ce que je vaux, et croy ce qu'on m'en dit.

Et de vostre poesie,

Je charme esgalement et peuple et courtisans,
Et mes vers en tous lieux sont mes seuls partisans,
Trop content du succez que le merite donne,
Par d'illustres advis, je n'esblouis personne
Et sans que mes amis preschent leurs sentiments,
J'arrache quelques fois trop d'applaudissements.

Et finalement toutes ces merveilles que vous nous comptez de vostre personne, et de vostre esprit dans vostre imaginaire et fallote excuse à Ariste, ou vous estallez une nouvelle moralle avec des vers qui demandent l'aumosne, et le chemin des petites maisons. Voila sans contredit tout ce que Monsieur Mairet vous a jamais dit de plus offençant soit en vers soit en prose, luy qui devoit vous tailler en pieces apres les actes d'hostilité que vous avoüez vous mesme avoir exercez premierement envers luy, tant par un mauvais Rondeau, que par deux lettres subsecutives dont l'une esgratigne tous ses ouvrages, et l'autre sa fortune et son origine ; pour la derniere, on vous le pardonne aysément, nous sçavons bien que n'ayant pas une circonstance

---

(*) C'est un terme d'Imprimerie qui fait allusion au nom de l'Imprimeur.

qui puisse estre apliquée à mon amy, vous avez esté contraint de la luy donner pour satisfaire à la personne de condition qui dans vostre bonne ville de Roüen.

Vous menaça d'un chastiment
Contre qui l'âme la plus lasche,
Fremiroit du ressentiment
Ce fut au jeu de paume, en un coin ce dit on
Ou Dame CORNEILLE enfermée
Tremblant soubz la main du FAUCON,
Pour la derniere fois creut estre deplumée.
Le bruit mesme court un petit
Que la pauvrette en esmutit (*).

Contentez vous que j'ay sçeu l'advanture par une lettre d'un Gentil-homme qui vray semblablement en doit bien estre informé, c'est Monsieur de Charles-val, que je cite d'autant plus hardiment que je suis asseuré qu'il n'y a rien du sien, et qu'il ne vous craint que mediocrement, il vous estime encore moins si je ne me trompe, au reste je vous donne advis que sans la generosité de Monsieur de Scudery qui se contente de vous avoir accablé de raisons, le chatiment, et la menace dont je vous parle, eussent esté la mesme chose ; et certes vous l'aviez bien merité pour avoir eu l'impudence de mesdire d'une maison qui se peut justement vanter d'une noblesse de quatre ou cinq siecles ; apres cette indiscrette audace je ne m'estonne plus de celle que vous avez tesmoignée en outrageant Monsieur Mairet, luy qui bien loin de vous injurier, vous exhorte, si doucement en deux ou trois endroits de son Epistre, à vous abstenir de cette indigne façon d'escrire : vous deviez donc, combattre ses raisons par d'autres, et le railler à la pareille, de bonne grace ; mais c'est proprement vous obliger à plus que vous ne pouvez puisque le raisonnement ne vous fut

(*) Le Sieur Corneille entendra cette allusion s'il luy plaist.

jamais bien familier, et que vous n'avez aucune disposition naturelle, a la raillerie des honnestes gens ; soit que vous ayez trop de bile, ce qui paroist à la chaleur de vos choleres immoderées, ou soit que vous abondiez en phlegme, et en pituite, ce qui paroist à la froideur de vos escrits, et plus visiblement encore à cette indeficiente roupie qui distille en toutes saisons de l'alambic de vostre nez, enfin Monsieur Corneille mon amy quand vous me donneriez autant de petits Cids qu'un asne en pourroit porter, en bonne foy je ne voudrois pas estre en vostre place apres les sotises que vous avez faites, il ne s'agit plus de vostre chef d'œuvre *abeat in malam crucem*, il est question desormais des particuliers, et des familles entieres que vous avez offencées à cause de luy, de telle sorte que d'une action purement civile et poetique, il est advenu que vous en avez faict une incivile et criminelle, et le pis que j'y treuve pour vous c'est que vous avez a faire a tant de parties que s'il vous arrivoit malencontre (ce que Dieu ne veuille) vous seriez privé de la consolation de sçavoir au moins à qui vous en prendre : pour Monsieur Mairet, apres les grands coups de plume, et de bec qu'il a reçeus de vous et de vostre part, si l'on peut juger de l'indolence de son esprit, par la moderation de sa lettre, j'ose quasi vous estre garand de la debonnaireté de son humeur, mais à tout hazard, ne vous y fiez que de bonne sorte, et surtout gardez vous bien de mettre sa patience à de nouvelles espreuves par de nouvelles calomnies, car *Me hercle*, en telle verve le pourriez vous prendre.

Qu'ayant beaucoup d'amis en la ville ou vous estes
Et des plus aparents
Luy-mesme iroit vous voir, et vous chanter goguettes
A la barbe de vos parents.

Asseurez-vous que c'est un faux Bourguignon, je le

connoy comme si je l'avois nourry, sur ma parolle il seroit homme à vous faire frasque sur frasque, piece sur piece, et peripœtie, sur peripœtie; nonobstant clameur de haro, où chartre normande, et fussiez-vous chargé de Cids jusques aux dents si vous en avez, espargnez luy donc par vostre silence, une maniere de visite qui vous surprendroit d'autant plus vilainement qu'il luy prendroit possible envie de verifier sur les lieux certains memoires qu'il a reçeus d'un Gentil-homme de ses amis qui vous connoit jusques dans le foye, je ne veux pas dire jusques dans le cœur, de peur de mentir, s'il dit vray (comme je n'en doute point) il faut avoüer que tout le corps de vostre race, à la considerer depuis le front jusques a la plante des pieds, est d'une bien estrange, et bien extraordinaire disposition ; car non seulement, il est comme de ces insectes, ou l'on ne voit aucune aparence de parties nobles, mais comme de ces vilains animaux de l'Isle de Cuba, *vel* Cubas, en qui les naturalistes en descouvrent peu qui ne soyent honteuses; sur cét advis je prens congé de vostre noblesse pretendüe, apres vous avoir suplié tres ironiquement, de me pardonner, si dans ce petit labeur que je vous adresse, il m'est eschapé de familiariser avec vous, contre les respects ordinaires et extraordinaires que vostre suffisance me commande, vous asseurant, que depuis la gaillarde excuse à Ariste, je me suis fait une si plaisante idée de vostre microcosme, qu'il me seroit du tout impossible de traiter plus serieusement avec vous; Adieu donc Monsieur Corneille mon amy, si vous passez vostre quartier d'hyver à Paris, je ne manqueray pas de me donner la satisfaction de vous y voir, autant pour m'acquiter de ce que je vous doy, comme pour vous aprendre qui je suis, Que cette curiosité toutefois, ne vous oblige pas absolument à prendre le coche ou la mazette, si vous n'avez point de plus im-

portantes affairès en Cour, que celles du Poeme Dramatique, je vous conseille de demeurer à Rouen, et vous tenir clos, et couvert à la faveur des Lares paternels ou maternels.

Là vous ferez de mauvais vers
En attendant que les années,
Estouffent les effects pervers
De vos malices estonnées.

XXIX. — LA SUITTE DU CID EN ABREGE

OU LE TRIOMPHE DE SON AUTHEUR, EN DESPIT DES ENVIEUX [1].

Au Lecteur

AMY LECTEUR, — Le bien heureux succez du Cid qui ne fut jamais qu'une hapelourde; soit en Espagnol soit en François accreut tellement la vanité naturelle de son traducteur, qu'il obligea Monsieur de Scudery par ses insolences imprimées, à descouvrir les defaux de cette farce serieuse, par des observations qui sont generalement approuvées de tous les bons esprits desinteressés; apres cela le Sieur Corneille au lieu d'acquiescer aux arguments qui le convainquent, ou de respondre en habile homme, emprunta le genie, et le style des harengeres de Roüen, pour s'en servir genereusement comme il a faict, contre quantité d'honnestes gens, a cause seulement qu'ils sont amis de son Correcteur ou partisans de ses raisons; sa rage s'est particulierement estendüe, sur les Sieurs Mairet, et Claveret dont il attaque tous les jours, la reputation, et la naissance avec des impostures, et des calomnies, qui me font vous dire que cinquante coups de baston bien apliquez, seront justement LA VERITABLE SUITTE DU CID, Adieu.

---

(1) Très vraisemblablement de Scarron. — Voir notre *Introduction.*

ÉD. PRINC. A Villiers-Cotrets, chez Martin Baston, A l'enseigne du Vert-galand, vis à vis la rüe des mauvaises paroles. *S. d.* — In-8° de 8 pages, titre compris. — Non cité dans la *Bibliog. Cornél.* — Publié d'après l'exemplaire rarissime, sinon unique, de la Biblioth. de Caen, exemplaire ayant appartenu au P. Martin, l'ami et le correspondant de P. D. Huet.

ADVERTISSEMENT EN FORME DE PREDICTION A TRES BREDOUILLANT POETE COMIQUE MESSIRE MATHURIN CORNEILLE, SURNOMMÉ LE NOBLE A LA ROSE.

Rondeau

VOUS le verrés cet hyver dans Paris
Bien estrillé comme un cheval de pris
Ce noble Autheur que tout le monde huë :
Il enflera dessoubs la paume nuë
De deux ou trois qui l'ont bien entrepris.

Là comme un chat qui guette la souris
Mayret luy mesme et certains Laquais gris
L'attraperont au coin de quelque ruë.
Vous le verrez.

Alors bon Dieu que de pleurs et de cris
Pour ces mauvais et medisants escris
Ou l'imposture est par tout reconnuë :
Apres cent coups si l'asne mord, ou ruë
Ses Aloyaux auront encore pis,
Vous le verrez.

AU MESME

Rondeau

CErtainement il seroit bien changé
Si d'encoulure il s'estoit deschargé
Et retranché six grands doits de l'oreille

Ce gros cheval dit Mathurin Corneille
Qui de machoire est si bien partagé.

Je ne sçay pas quel foin il a mangé ?
Mais on ma dit qu'il avoit outragé
Un qui bien tost luy rendra la pareille
Certainement.

Le gros Pegaze ou diable a t'il songé
De faire ainsi contre tous lenragé ?
S'il n'est battu ce sera grand'merveille,
Desja par tout le baston s'appareille
Dont son grand dos doit estre endommagé.
Certainement.

L'HOROSCOPE DU MESME.

VOUS estes Advocat à la table de marbre
Dou vient que vostre charge estant sujette aux bois
Un Astre assez malin qui luy en forme d'arbre
Menace vostre dos, en signe bien expres
D'une influence de cotrets.

BALADE GENEALOGIQUE A CORNEILE

ESPRIT de fange ame de Savetier,
Dont les Parens ont mené la charrüe,
Sans faire plus crier ton nom parmy la rüe,
Reconnois ta bassesse, et reprens leur mestier :
Que si pour tes vers pleins d'amphase,
Tu merites quelque loyer,
Apollon qui veut t'employer

Te retient pour penser Pegase,
Accepte cet illustre employ,
Digne d'un faquin comme toy.

AU MESME

Madrigal

On verra quelque jour ton audace estouffée
Perdre l'insolence et la voix ;
Et ta lire en ce temps comme celle d'Orphée,
Te fera suivre par du bois.

XXX — LETTRE DE M. L'ABBÉ DE BOISROBERT A M. MAIRET [1].

A Charonne ce 5. Octobre 1637.

MONSIEUR, — Puisque vous étes extrémement raisonnable, et que vous savez bien que la sujettion illustre à laquelle je suis attaché, ne me laisse pas assez de liberté pour rendre mes devoirs à tous mes amis, je ne vous ferai point d'excuses de m'être autrefois reposé sur les soins de M. Chapelain qui m'a promis de répondre pour moi aux Lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Il n'aura pas oublié, je m'assure, à vous témoigner la continuation de mon zéle, et je me promets bien que vous connoîtrez vous-même à votre retour que si je vous ai paru muet, je ne me suis pas tû devant ceux auprès desquels vous croyez que je puis vous servir, et que je vous ai gardé une inviolable fidélité pendant votre absence. Ces six lignes que je vous écris de mon chef, satisferont s'il vous plait, Monsieur, à ce que je dois à notre amitié, et vous lirez le reste de ma Lettre comme un ordre que je vous envoïe par le commandement de son Eminence. Je ne vous celerai pas qu'elle s'est fait lire avec un plaisir extrême tout ce qui s'est fait sur le sujet du Cid, et que particulierement une Lettre qu'elle a vu de vous, lui a plû jusques à tel point qu'elle lui a fait naître l'envie de voir tout le reste. Tant qu'elle n'a connu dans les écrits des uns et des autres,

---

(1) Cette lettre de Boisrobert, datée du 5 octobre 1637, a été imprimée pour la première fois dans le *Recueil de Dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille et de Racine,* A Paris, chez Gissey, rue de la Vieille Boucherie, M.DCC.XL. — Tome I, pp. 114-117. — Ce recueil a été publié par l'abbé Granet.

que des contestations d'esprit agréables, et des railleries innocentes, je vous avoüe qu'elle a pris bonne part au divertissement; mais quand elle a reconnu que de ces contestations naissoient enfin des injures, des outrages, et des menaces, elle a pris aussi-tôt résolution d'en arrêter le cours. Pour cet effet, quoi qu'elle n'ait point vû le libelle que vous attribuez à M. Corneille, présupposant par votre réponse que je lui lûs hier au soir, qu'il devoit être l'aggresseur, elle m'a commandé de lui remontrer le tort qu'il se faisoit, et de lui défendre de sa part de ne plus faire de réponse, s'il ne lui vouloit déplaire; mais d'ailleurs craignant que des tacites menaces que vous lui faites, vous ou quelqu'un de vos amis, n'en viennent aux effets, qui tireroient des suites ruineuses à l'un et à l'autre ; elle m'a commandé de vous écrire que si vous voulez avoir la continuation de ses bonnes graces, vous mettiez toutes vos injures sous le pied, et ne vous souveniez plus que de votre ancienne amitié, que j'ai charge de renouveller sur la table de ma chambre à Paris, quand vous serez tous rassemblés. Jusqu'ici j'ai parlé par la bouche de son Eminence; mais pour vous dire ingénument ce que je pense de toutes vos procédures, j'estime que vous avez suffisamment puni le pauvre M. Corneille de ses vanités, et que ses foibles défenses ne demandoient pas des armes si fortes et si pénétrantes que les vôtres. Vous verrez un de ces jours son Cid assez mal mené par les sentimens de l'Académie; l'impression en est déja bien avancée, et si vous ne venez à Paris dans ce mois, je vous l'envoirai. Cependant conservez-moi s'il vous plaît quelque place dans le souvenir de M. de Belin, faites moi de plus l'honneur de lui témoigner que je prens grande part à son affliction, et que je suis autant touché que pas un de ses serviteurs, de la perte qu'il a fait. Si j'avois l'esprit assez libre, je la lui témoignerois à lui-

même; mais je me console quand je pense que ma douleur sera plus éloquente en votre bouche qu'en la mienne, et que vous n'oublirez rien pour témoigner les veritables sentimens de celui qui est avec passion.

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-fidéle Serviteur,

BOISROBERT.

A Monsieur,
Monsieur MAIRET,
à Belin.

XXXI. — LES SENTIMENS DE L'ACADEMIE FRANÇOISE SUR LA TRAGI-COMEDIE DU CID [1].

CEUX qui par quelque desir de gloire donnent leurs Ouvrages au Public ne doivent pas trouver estrange que le Public s'en fasse le Juge. Comme le present qu'ils luy font ne procede pas d'une volonté tout à fait des-interessée, et qu'il n'est pas tant un effet de leur liberalité que de leur ambition, il n'est pas aussi de ceux que la bien-seance veut qu'on reçoive sans en considerer le prix. Puis qu'ils font une espece de commerce de leur travail, il est bien raisonnable que celuy auquel ils l'exposent ait la liberté de le prendre ou de le rebuter selon qu'il le reconnoist bon ou mauvais. Ils ne peuvent avec justice desirer de luy qu'il face mesme estime des fausses beautés que des vrayes, ny qu'il paye de loüange ce qui sera digne de blasme. Ce n'est pas qu'il ne paroisse plus de bonté à loüer ce qui est bon qu'à reprendre ce qui est mauvais, mais il n'y a pas moins de justice en l'un qu'en l'autre. On peut mesme meriter de la loüange en donnant du blasme, pourveu que les reprehensions partent du zele de l'utilité commune, et qu'on ne pretende pas eslever sa reputation sur les ruïnes de celle d'autruy. Il faut que les remarques des deffaux d'un Autheur ne soient

---

(1) Rédigés par Chapelain.

ÉD. PRINC. A Paris, chez Jean Camusat, ruë sainct Jacques, à la Toyson d'Or. M.DC.XXXVIII. Avec privilège du Roy. — In-8º de 192 pages. L'extrait du privilège est daté du 26 novembre 1637. — Le Manuscrit original de Chapelain, avec des notes marginales de Richelieu, se trouve à la Bibliothèque Nationale, sous le nº S. F. 5541, ms. (Voir Marty-Laveaux, *Corneille,* tome III, p. 34, note 1).

pas des reproches de sa foiblesse, mais des advertissemens qui luy donnent de nouvelles forces, et que si l'on coupe quelques branches de ses lauriers ce ne soit que pour les faire pousser davantage en une autre saison. Si la Censure demeuroit dans ces bornes, on pourroit dire qu'elle ne seroit pas moins utile dans la Republique des Lettres, qu'elle le fut autresfois dans celle de Rome, et qu'elle ne feroit pas moins de bons Ecrivains dans l'une, qu'elle a fait de bons Citoyens dans l'autre. Car c'est une verité reconnüe que la loüange a moins de force pour nous faire avancer dans le chemin de la vertu, que le blasme pour nous retirer de celuy du vice; et il y a beaucoup de personnes qui ne se laissent point emporter à l'ambition, mais il y en a peu qui ne craignent de tomber dans la honte. D'ailleurs la loüange nous fait souvent demeurer au dessous de nous mesmes, en nous persuadant que nous sommes des-ja au dessus des autres, et nous retient dans une mediocrité vicieuse qui nous empesche d'arriver à la perfection. Au contraire, le blasme qui ne passe point les termes de l'equité, dessille les yeux de l'homme que l'amour propre luy avoit fermés, et luy faisant voir combien il est esloigné du bout de la carriere, l'excite à redoubler ses efforts pour y parvenir. Ces avis si utiles en toutes choses le sont principalement pour les productions de l'esprit, qui ne sçauroit assembler sans secours tant de diverses beautés dont se forme cette beauté universelle, qui doit plaire à tout le monde. Il faut qu'il compose ses ouvrages de tant d'excellentes parties, qu'il est impossible qu'il n'y en ait tousjours quelqu'une qui manque, ou qui soit defectueuse, et que par consequent ils n'ayent tousjours besoin ou d'aydes ou de reformateurs. Il est mesme à souhaitter que sur des propositions indecises il naisse des contestations honnestes, dont la chaleur descouvre en peu de temps, ce qu'une

froide recherche n'auroit peu descouvrir en plusieurs années ; et que l'entendement humain faisant un effort pour se delivrer de l'inquietude des doutes, s'acquiere promptement par l'agitation de la dispute, cét agreable repos qu'il trouve dans la certitude des connoissances. Celles qui sont estimées les plus belles, sont presque toutes sorties de la contention des esprits ; et il est souvent arrivé que par cette heureuse violence on a tiré la Verité du fons des abysmes, et que l'on a forcé le Temps d'en avancer la production. C'est une espece de guerre qui est avantageuse pour tous, lors qu'elle se fait civilement, et que les armes empoisonnées y sont defenduës. C'est une course, où celuy qui emporte le prix semble ne l'avoir poursuivy que pour en faire un present à son rival. Il seroit superflu de faire en ce lieu une longue deduction des innocentes et profitables querelles qu'on a veu naistre dans tout le Cercle des Sciences, entre ces rares hommes de l'Antiquité. Il suffira de dire que parmy les Modernes il s'en est esmeu de tres-favorables pour les Lettres, et que la Poësie seroit aujourd'huy bien moins parfaite qu'elle n'est, sans les contestations qui se sont formées sur les ouvrages des plus celebres Autheurs des derniers Temps. En effect nous en avons la principale obligation aux agreables differens qu'ont produit la Hierusalem et le Pastor Fido, c'est à dire les Chef-d'œuvres des deux plus grands Poëtes de de-là les Monts ; apres lesquels peu de gens auroient bonne grace de murmurer contre la Censure, et de s'offencer d'avoir une avanture pareille à la leur. Ces raisons et ces experiences eussent bien peu convier l'Academie Françoise à dire son sentiment du Cid, c'est à dire d'un Poëme qui tient encore les esprits divisés, et qui n'a pas plus causé de plaisir que de trouble. Elle eust peu croire qu'on ne l'eust pas accusée de trop entreprendre quand elle eust pretendu donner sa voix en un Jugement,

où les ignorans donnoient la leur aussi hardiment que les doctes, et qu'on n'eust pas deu trouver mauvais qu'une Compagnie usast d'un droit, dont les particuliers mesmes sont en possession depuis tant de siecles. Mais elle se souvenoit qu'elle avoit renoncé à ce privilege par son institution, qu'elle ne s'estoit permis d'examiner que ses ouvrages, et qu'elle ne pouvoit reprendre les fautes d'autruy sans faillir elle mesme contre ses regles. Parmy le bruit confus de la loüange et du blasme, elle n'escoutoit que ses loix qui luy commandoient de se taire. Elle eust bien voulu approcher en quelque sorte de la perfection, avant que de faire voir combien les autres en sont esloignés, et elle cherchoit les moyens d'instruire par ses exemples, plustost que par ses censures. Lors mesme que l'Observateur du Cid l'a conjurée par une lettre publique, et par plusieurs particulieres de prononcer sur ses Remarques, et que son Autheur a tesmoigné de son costé qu'il en esperoit toute justice, bien loin de se vouloir rendre Juge de leur different, elle ne se pouvoit seulement resoudre d'en estre l'Arbitre. Mais en fin elle a consideré qu'une Academie ne pouvoit honnestement refuser son avis à deux personnes de merite, sur une matiere purement Academique, et qui estoit devenuë illustre par tant de circonstances. Elle a fait ceder, bien qu'avec regret, son inclination et ses regles aux instantes prieres qui luy ont esté faites sur ce sujet, et s'est aucunement consolée voyant que la violence qu'on luy faisoit s'accordoit avec l'utilité publique. Elle a pensé qu'en un siecle où les hommes courent au theatre comme au plus agreable divertissement qu'ils puissent prendre, elle auroit occasion de leur remettre devant les yeux la fin la plus noble et la plus parfaite, que se sont proposée ceux qui en ont donné les preceptes. Comme les Observations des Censeurs de cette Tragi-comedie, ne l'ont peû

preoccuper, le grand nombre de ses Partisans n'a point esté capable de l'estonner. Elle a bien creu qu'elle pouvoit estre bonne, mais elle n'a pas creu qu'il fallust conclurre qu'elle le fust, à cause seulement qu'elle avoit esté agreable. Elle s'est persuadée qu'estant question de juger de la justice et non pas de la force de son party, il falloit plustost peser les raisons, que conter les hommes qu'elle avoit de son costé, et ne regarder pas tant si elle avoit pleu, que si en effect elle avoit deu plaire. La Nature et la Verité ont mis un certain prix aux choses, qui ne peut estre changé par celuy que le hazard ou l'opinion y mettent; et c'est se condamner soy mesme que d'en faire jugement selon ce qu'elles paroissent et non pas selon ce qu'elles sont. Il est vray qu'on pourroit croire que les Maistres de l'Art ne sont pas bien d'accord sur cette matiere. Les uns trop amis, ce semble, de la volupté, veulent que le Delectable soit le le vray but de la Poësie Dramatique; les autres plus avares du temps des hommes, et l'estimant trop cher pour le donner à des divertissemens qui ne fissent que plaire sans profiter, soustiennent que l'Utile en est la veritable fin. Mais bien qu'ils s'expriment en termes si differens, on trouvera qu'ils ne disent que la mesme chose, si l'on y veut regarder de prés, et si jugeant d'eux aussi favorablement que l'on doit, on vient à penser que ceux qui ont tenu le party du Plaisir estoient trop raisonnables pour en authoriser un qui ne fust pas conforme à la raison. Il faut croire, si l'on ne veut leur faire injustice, qu'ils ont entendu parler du plaisir qui n'est point l'ennemy, mais l'instrument de la vertu, qui purge l'homme, sans dégoust et insensiblement, de ses habitudes vicieuses, qui est utile parce qu'il est honneste, et qui ne peut jamais laisser de regret ny en l'esprit pour l'avoir surpris, ny en l'ame pour l'avoir corrompuë. Ainsi ils ne combattent les autres qu'en appa-

rence, puis qu'il est vray que si ce Plaisir n'est l'Utilité mesme, au moins est-il la source d'où elle coule necessairement; que quelque part qu'il se trouve il ne va jamais sans elle, et que tous deux se produisent par les mesmes voyes. De cette sorte ils sont d'accord et avec eux et avec nous, et nous pouvons dire tous ensemble qu'une Piece de theatre est bonne quand elle produit un contentement raisonnable. Mais comme dans la Musique et dans la Peinture nous n'estimerions pas que tous les concerts et tous les tableaux fussent bons, encores qu'ils pleussent au vulgaire, si les preceptes de ces Arts n'y estoient bien observés, et si les Experts qui en sont les vrays juges ne confirmoient par leur approbation celle de la multitude. De mesme, nous ne dirons pas sur la foy du Peuple, qu'un ouvrage de Poësie soit bon parce qu'il l'aura contenté, si les doctes aussi n'en sont contens. Et certes il n'est pas croyable qu'un plaisir puisse estre contraire au bon sens, si ce n'est le plaisir de quelque goust depravé comme est celuy qui fait aymer les aigreurs et les amertumes. Il n'est pas icy question de satisfaire leslibertins et les vicieux qui ne font que rire des adulteres et des incestes, et qui ne se soucient pas de voir violer les loix de la Nature pourveu qu'ils se divertissent. Il n'est pas question de plaire à ceux qui regardent toutes choses d'un œil ignorant ou barbare, et qui ne seroient pas moins touchés de voir affliger une Clytemnestre qu'une Penelope. Les mauvais exemples sont contagieux, mesme sur les theatres; les feintes representations ne causent que trop de veritables crimes, et il y a grand peril à divertir le Peuple par des plaisirs qui peuvent produire un jour des douleurs publiques. Il nous faut bien garder d'accoustumer ny ses yeux ny ses oreilles à des actions qu'il doit ignorer, et de luy apprendre tantost la cruauté, et tantost la perfidie, si nous ne luy en apprenons en mesme temps la puni-

tion, et si au retour de ces spectacles il ne remporte du moins un peu de crainte parmy beaucoup de contentement. D'ailleurs, il est comme impossible de plaire à qui que ce soit par le desordre et par la confusion, et s'il se trouve que les Pieces irregulieres contentent quelquesfois, ce n'est que pour ce qu'elles ont quelque chose de regulier ; ce n'est que pour quelques beautés veritables et extraordinaires, qui emportent si loin l'esprit, que de long temps aprés il n'est capable d'appercevoir les difformités dont elles sont suivies, et qui font couler insensiblement les defaux pendant que les yeux de l'entendement sont encore esblouïs par l'éclat de ses lumieres. Que si au contraire quelques Pieces regulieres donnent peu de satisfaction, il ne faut pas croire que ce soit la faute des regles, mais bien celle des Autheurs, dont le sterile genie n'a peu fournir à l'Art une matiere qui fust assez riche. Toutes ces verités estant supposées, nous ne pensons pas que les questions qui se sont esmuës sur le sujet du Cid soient encore bien décidées ni que les jugemens qui en ont esté faits doivent empescher que nous ne contentions l'Observateur, et ne donnions nostre avis sur ses Remarques.

Il faut avouër que d'abord nous nous sommes estonnés que l'Observateur, ayant entrepris de convaincre cette Piece d'irrégularité, se soit formé pour cela une methode differente de celle que tient Aristote quand il enseigne la maniere de faire ces Poëmes Epiques et Dramatiques. Il nous a semblé qu'au lieu de l'ordre qu'il a tenu pour examiner celuy-cy il eust fait plus regulierement de considerer l'un apres l'autre, la Fable, qui comprend l'invention et la disposition du Sujet ; les Mœurs qui embrassent les habitudes de l'ame et ses diverses Passions ; les sentimens ausquels se reduisent les pensées necessaires à l'expression du Sujet, et la Diction qui n'est autre chose que le langage

Poëtique ; Car nous trouvons que pour en avoir usé d'autre sorte ses raisonnemens en paroissent moins solides, et que ce qu'il y a de plus fort dans ces objections en est affoibly. Toutesfois nous n'aurions point remarqué en ce lieu cette nouvelle Methode si nous n'eussions apprehendé de l'authoriser en quelque façon par nostre silence. Mais quoy qu'il en soit, qu'il ait failly ou non en l'establissant, nous ne pouvons faillir quand nous la suivions, puis que nous examinons son Ouvrage ; et quelque chemin qu'il ait pris nous ne sçaurions nous enescarter sans luy donner occasion de se plaindre, que nous prenons une autre route afin de le mettre en defaut.

Il pose donc premierement que le sujet du Cid ne vaut rien ; mais à nostre avis il tasche plus de le prouver qu'il ne le prouve en effet, lors qu'il dit, *que l'on n'y trouve aucun Nœu ny aucune Intrigue, et qu'on en devine la fin aussi tost qu'on en a veu le commencement.* Car le Nœu des Pieces de theatre estant un accident inopiné qui arreste le cours de l'Action representée, et le Desnouëment un autre accident impreveu qui en facilite l'accomplissement, nous trouvons que ces deux parties du Poëme Dramatique sont manifestes en celuy du Cid, et que son sujet ne seroit pas mauvais, nonobstant cette objection, s'il n'y en avoit point de plus forte à luy faire.

Il ne faut que se souvenir que le mariage de Chimene avec Rodrigue ayant esté resolu dans l'esprit du Comte, la querelle qu'il a incontinent apres avec D. Diegue met l'affaire aux termes de se rompre, et qu'en suite la mort que luy donne Rodrigue en esloigne encore plus la conclusion. Et dans ces continuelles traverses l'on reconnoistra facilement le Nœu ou l'Intrigue. Le Desnoüment aussi ne sera pas moins evident si l'on considere qu'apres beaucoup de poursuittes contre Rodrigue, Chimene s'estant offerte pour

femme à quiconque luy en apporteroit la teste, D. Sanche se presente, et que le Roy non seulement n'ordonne point de plus grande peine à Rodrigue, pour la mort du Comte, que de se battre une fois, mais encore contre l'attente de tous oblige Chimene d'espouser celuy des deux qui sortira vainqueur du combat. Maintenant si ce Desnoüement est selon l'art ou non, c'est une autre question qui se vuidera en son lieu. Tant y a qu'il se fait avec surprise, et qu'ainsi l'intrigue ny le desmeslement ne manquent point à cette Piece. Aussi l'Observateur mesme est contraint de le reconnoistre peu de temps apres, lors qu'en blasmant les Episodes destachés, il dit que l'Autheur a eu d'autant moins de raison d'en mettre un si grand nombre dans le Cid, que *le sujet en estant mixte il n'en avoit aucun besoin*, conformement à ce qu'il venoit de dire parlant du sujet mixte, *qu'estant assés intrigué de soy il ne recherche presque aucun embellissement*. Si donc le sujet du Cid se peut dire mauvais, nous ne croyons pas que ce soit pour ce qu'il n'a point de Nœu : mais pour ce qu'il n'est pas vray semblable. L'Observateur, à la verité, a bien touché cette raison, mais ç'a esté hors de sa place, quand il a voulu prouver *qu'il choquoit les principales Regles Dramatiques*.

A ce que nous pouvons juger des sentimens d'Aristote sur la matiere du vray-semblable, il n'en reconnoist que de deux genres, le commun, et l'extraordinaire. Le commun comprend les choses qui arrivent ordinairement aux hommes, selon leurs conditions, leurs aages, leurs mœurs et leurs passions; comme il est vray-semblable qu'un marchand cherche le gain, qu'un enfant fasse des imprudences, qu'un prodigue tombe en misere, et qu'un homme en colere coure à la vengeance, et tous les effects qui ont accoustumé d'en proceder. L'extraordinaire, embrasse les choses qui arrivent rarement, et outre le vray-semblable ordinaire,

comme qu'un habile meschant soit trompé, qu'un homme fort soit vaincu. Dans cet extraordinaire entrent tous les accidens qui surprennent et qu'on attribuë à la Fortune, pourveu qu'ils naissent de l'enchaisnement des choses qui arrivent d'ordinaire. Telle est l'avanture d'Hecube, qui par une rencontre extraordinaire vit jetter par la Mer le corps de son Fils sur le rivage, où elle estoit allée pour laver celuy de sa Fille. Or qu'une mere aille laver le corps de sa fille sur le rivage, et que la mer y en jette un autre, ce sont deux choses qui considerées separement n'ont rien qui ne soit ordinaire, mais qu'au mesme lieu et au mesme temps qu'une Mere lave le corps de sa Fille elle voye arriver celuy de son Fils, qu'elle croyoit plein de vie et en seureté, c'est un accident tout à fait estrange, et dans lequel deux choses communes en produisent une extraordinaire et merveilleuse. Hors de ces deux genres il ne se fait rien qu'on puisse ranger sous le Vray-semblable, et s'il arrive quelque evenement qui ne soit pas compris sous eux, il s'appelle simplement possible : comme il est possible, que celuy qui a tousjours vescu en homme de bien commette un crime volontairement. Et une telle action ne peut servir de sujet à la Poësie narrative ny à la representative; puis que si le possible est leur propre matiere, il ne l'est pourtant que lors qu'il est vray-semblable ou necessaire. Mais le Vray-semblable, tant le commun que l'extraordinaire doit avoir cela de particulier, que soit par la premiere notion de l'esprit soit par reflexion sur toutes les parties dont il resulte, lors que le Poëte l'expose aux Auditeurs ou aux Spectateurs, ils se portent à croire sans autre preuve qu'il ne contient rien que de vray, pource qu'ils ne voyent rien qui y repugne, Quant à la raison qui fait que le Vray-semblable, plutost que le Vray est assigné pour partage à la Poësie Epique et Dramatique, c'est que cet Art ayant pour fin le plaisir

utile, il y conduit bien plus facilement les hommes par le vray-semblable qui ne trouve point de resistance en eux, que par le vray, qui pourroit estre si estrange et si incroyable qu'ils refuseroient de s'en laisser persuader et de suivre leur guide sur sa seule foy. Mais, comme plusieurs choses sont requises pour rendre une action vray-semblable, et qu'il y faut garder la bien-seance du temps, du lieu, des conditions, des aages, des mœurs et des passions, la principale entre toutes est que dans le Poëme chacun agisse conforment aux mœurs qui luy ont esté attribuées, et que par exemple un meschant ne fasse point de bons desseins. Ce qui fait desirer une si exacte observation de ces loix est qu'il n'y a point d'autre voye pour produire le Merveilleux qui ravit l'ame d'estonnement et de plaisir, et qui est le parfait moyen dont la bonne Poësie se sert pour estre utile.

Sur ce fondement nous disons que le sujet du Cid est defectueux dans sa plus essentielle partie, pource qu'il manque et de l'un et de l'autre vray-semblable, et du commun et de l'extraordinaire. Car, ny la bien-seance des mœurs d'une Fille introduite comme vertueuse n'y est gardée par le Poëte, lors qu'elle se resout à espouser celuy qui a tué son Pere, ny la Fortune par un accident impreveu, et qui naisse de l'enchaisnement des choses vray-semblables, n'en fait point le demeslement. Au contraire, la Fille consent à ce mariage par la seule violence que luy fait son amour, et le Desnoüement de l'intrigue n'est fondé que sur l'injustice inopinée de Fernand qui vient ordonner un mariage, que par raison il ne devoit pas seulement proposer. Nous avoüons bien que la verité de cette avanture combat en faveur du Poëte, et le rend plus excusable que si c'estoit un sujet inventé. Mais nous maintenons que toutes les verités ne sont pas bonnes pour le theatre, et

qu'il en est de quelques-unes comme de ces crimes enormes, dont les Juges font brusler les procés avec les criminels. Il y a des verités monstrueuses, ou qu'il faut supprimer pour le bien de la société, ou que si l'on ne les peut tenir cachées il faut se contenter de remarquer comme des choses estranges. C'est principalement en ces rencontres que le Poëte a droit de preferer la vray-semblance à la verité, et de travailler plustost sur un sujet feint et raisonnable, que sur un veritable qui ne fust pas conforme à la raison. Que s'il est obligé de traitter une matiere historique de cette nature, c'est alors qu'il la doit reduire aux termes de la bien-seance, sans avoir egard à la verité, et qu'il la doit plustost changer toute entiere que de luy laisser rïen qui soit incompatible avec les regles de son Art; lequel se proposant l'idée universelle des choses, les espure des defaux et des irregularités particulieres que l'histoire par la severité de ses loix est contrainte d'y souffrir. De sorte qu'il y auroit eu sans comparaison moins d'inconvenient dans la disposition du Cid, de feindre contre la verité, ou que le Comte ne se fust pas trouvé à la fin le veritable Pere de Chimene, ou que contre l'opinion de tout le monde il ne fust pas mort de sa blessure, ou que le salut du Roy et du Royaume eust absolument dependu de ce mariage, pour compenser la violence que souffroit la Nature en cette occasion, par le bien que le Prince et son Estat en recevroit; tout cela, disons-nous, auroit esté plus pardonnable, que de porter sur la scene l'evenement tout pur et tout scandaleux, comme l'histoire le fournissoit. Mais le plus expedient eust esté de n'en point faire de Poëme Dramatique, puis qu'il estoit bien trop connu pour l'alterer en un point si essentiel, et de trop mauvais exemple pour l'exposer à la veuë du Peuple, sans l'avoir auparavant rectifié. Au reste, l'Observateur, qui avec raison

trouve à redire au peu de vray-semblance du mariage de Chimene, ne confirme pas sa bonne cause, comme il le croit, par la signification pretendue du terme de Fable, duquel se sert Aristote pour nommer le sujet des Poemes Dramatiques. Et cette erreur luy est commune avec quelques-uns des Commentateurs de ce Philosophe, qui se sont figurés que par ce mot de Fable la verité est entierement bannie du theatre, et qu'il est defendu au Poëte de toucher à l'histoire, et de s'en servir pour matiere, à cause qu'elle ne souffre point qu'on l'altere pour la reduire à la vray-semblance. En cela nous estimons qu'ils n'ont pas assés consideré quel est le sens d'Aristote, qui sans doute par ce mot de Fable n'a voulu dire autre chose que le sujet, et n'a point entendu ce qui necessairement devoit estre fabuleux, mais seulement ce qu'il n'importoit pas qui fust vray, pourveu qu'il fust vraysemblable. Sa Poëtique nous en fournit la preuve dans ce passage exprés, où il dit, *que le Poëte pour traitter des choses avenües ne seroit pas estimé moins Poëte, pource que rien n'empesche que quelques-unes de ces choses ne soient celles qu'il est vray-semblable qu'elles soient avenües,* et encore en plusieurs autres lieux où il a voulu que le sujet Tragique ou Epique fust veritable en gros, ou estimé tel, et n'y a desiré, ce semble, autre chose sinon que le detail n'en fust point connu, afin que le Poëte le pust suppleer par son invention, et du moins en cette partie meriter le nom de Poëte. Et certes ce seroit une doctrine bien estrange, si pour demeurer dans la signification litterale du mot de Fable, on vouloit faire passer pour choses fabuleuses ces avantures des Medées, des Edipes, des Orestes, etc. que toute l'Antiquité nous donne pour de veritables histoires, en ce qui regarde le gros de l'evenement, bien que dans le détail il y puisse avoir des opinions differentes. De celles là qui sont esti-

mées pures Fables, il n'y en pas une quelque bizare et extravagante qu'elle soit, qui n'ait esté desguisée de la sorte par les Sages du vieux Temps, pour la rendre plus utile aux Peuples. Et c'est ce qui nous fait dire dans un sentiment contraire à celuy de l'Observateur, que le Poëte ne doit pas craindre de commettre un sacrilege en changeant la verité de l'histoire. Nous sommes confirmés dans cette creance par le plus religieux des Poëtes, qui corrompant l'histoire a fait Didon peu chaste, sans autre necessité que d'embellir son Poeme d'un Episode admirable, et d'obliger les Romains aux despens des Carthaginois; et qui pour la constitution essentielle de son Ouvrage a feint son Enée zelé pour le salut de sa Patrie, et victorieux de tous les Heros du Païs Latin, quoy qu'il se trouve des Historiens qui rapportent que ce fut l'un des traistres qui vendirent Troye aux Grecs, et que d'autres asseurent encore que Mezence le tua, et en remporta les despoüilles. Ainsi l'Observateur, selon nostre avis, ne conclut pas bien quant il dit, *que le Cid n'est pas un bon sujet de Poëme Dramatique, pour ce qu'estant historique, et par consequent veritable, il ne pouvoit estre changé, ny rendu propre au theatre*, d'autant que si Virgile par exemple a bien fait d'une honneste femme une femme impudique, sans qu'il fust necessaire, il auroit bien peu estre permis à un autre de faire pour l'utilité publique d'un mariage extravagant un qui fust raisonnable; en y apportant les ajustemens, et y prenant les bihais qui en pouvoient corriger les defauts. Nous sçavons bien que quelques-uns ont blasmé Virgile d'en avoir usé de la sorte, mais outre que nous doutons si l'opinion de ces Censeurs est recevable, et s'ils connoissoient autant que luy jusqu'où s'estend la juridiction de la Poësie, nous croyons encore que s'ils l'ont blasmé ce n'a pas esté d'avoir simplement alteré l'histoire, mais de l'avoir alterée de bien

en mal; de maniere qu'ils ne l'ont pas accusé proprement d'avoir peché contre l'Art en changeant la verité, mais contre les bonnes mœurs en diffamant une personne, qui avoit mieux aymé mourir que de vivre diffamée. Il en fust arrivé tout au contraire dans le changement qu'on eust peu faire au sujet du Cid puis qu'on eust corrigé les mauvaises mœurs qui se trouvent dans l'histoire, et qu'on les eust renduës bonnes par la Poësie pour l'utilité du Public.

L'objection que fait l'Observateur en suitte nous semble tres-considerable. Car un des principaux preceptes de la Poësie imitatrice, est de ne se pas charger de tant de matieres, qu'elles ne laissent point le moyen d'employer les ornemens qui luy sont necessaires, et de donner à l'action qu'elle se propose d'imiter toute l'estendüe qu'elle doit avoir, Et certes l'Autheur ne peut nier icy que l'Art ne luy ait manqué, lors qu'il a compris tant d'actions remarquables dans l'espace de vingt-quatre heures, et qu'il n'a peu autrement fournir les cinq Actes de sa Piece, qu'en entassant tant de choses l'une sur l'autre en si peu de temps. Mais si nous estimons qu'on l'ait bien repris pour la multitude des actions employées dans ce Poëme, nous croyons qu'il y a eu encore plus de sujet de le reprendre pour avoir fait consentir Chimene à espouser Rodrigue le jour mesme qu'il avoit tué le Comte. Cela surpasse toute sorte de creance, et ne peut vray-semblablement tomber dans l'ame, non seulement d'une sage Fille, mais d'une qui seroit la plus despoüillée d'honneur et d'humanité. En cecy, il ne s'agit pas simplement d'assembler plusieurs avantures diverses et grandes en un si petit espace de temps, mais de faire entrer dans un mesme esprit, et dans moins de vingt-quatre heures, deux pensées si opposées l'une à l'autre, comme sont la poursuite de la mort d'un Pere, et le consentement d'espouser son meurtrier ; et d'accorder

en un mesme jour deux choses qui ne se pouvoient souffrir dans toute une vie. L'Autheur Espagnol a moins peché en cet endroit contre la bien-seance, faisant passer quelques jours entre cette poursuitte et ce consentement. Et le François qui a voulu se renfermer dans la regle des vingt-quatre heures, pour eviter une faute est tombé dans une autre, et de crainte de pecher contre les regles de l'Art, a mieux aymé pecher contre celles de la Nature.

Tout ce que l'Observateur dit apres cecy de la juste grandeur que doit avoir un Poeme pour donner du plaisir a l'esprit sans luy donner de la peine, contient une bonne et solide doctrine, fondée sur l'authorité d'Aristote, ou pour mieux dire, sur celle de la raison. Mais l'application ne nous en semble pas juste, lors qu'il explique cette grandeur plustost du temps que des matieres, et qu'il veut que le Cid soit d'une grandeur excessive, parce qu'il comprend en un jour, des actions qui se sont faites dans le cours de plusieurs années, au lieu d'essayer à faire voir qu'il comprend plus d'actions que l'esprit n'en peut regarder d'une veuë. Ainsi, tant qu'il ait prouvé que le sujet du Cid est trop diffus pour n'embarasser pas la memoire, nous n'estimons point qu'il peche en excés de grandeur, pour avoir ramassé en un seul jour les actions de plusieurs années, s'il est vray-semblable qu'elles puissent estre avenuës en un jour. Mais que ce soit l'abondance des matieres, plustost que l'estendue du temps, qui travaille l'esprit et face le Poëme Dramatique trop grand, il est aisé à le juger par l'Epique, qui peut embrasser une entiere revolution solaire, et la suitte des quatre saisons, sans que la memoire ait de la peine à le concevoir distinctement ; et qui neantmoins pourroit lui sembler trop vaste, si le nombre des avantures y engendroit confusion, et ne laissoit pas voir d'une seule veüe. A la verité Aristote a prescrit le temps des Pieces de

theatre, et n'a donné aux actions qui en font le sujet que l'espace compris entre le lever et le coucher du Soleil. Neantmoins, quand il a estably une regle si judicieuse, il l'a fait pour des raisons bien esloignées de celle qu'allegue en ce lieu l'Observateur. Mais comme c'est une des plus curieuses questions de la Poësie, et qu'il n'est point necessaire de la vuider en cette occasion, nous remettons à la traitter dans l'Art Poëtique que nous avons dessein de faire. Quand à celle qui a esté proposée par quelques-uns, si le Poëte est condannable pour avoir fait arriver en un mesme temps des choses avenües en des temps differens, nous estimons qu'il ne l'est point, s'il le fait avec jugement, et en des matieres, ou peu connües, ou peu importantes. Le Poëte ne considere dans l'histoire que la vray-semblance des evenemens, sans se rendre esclave des circonstances qui en accompagnent la verité. De maniere que pourveu qu'il soit vray-semblable que plusieurs actions se soient aussi bien peu faire conjoinctement que separément, il est libre au Poëte de les rapprocher, si par ce moyen il peut rendre son Ouvrage plus merveilleux. Il ne faut point d'autre preuve de cette doctrine que l'exemple de Virgile dans sa Didon, qui selon tous les Chronologistes nasquit plus de deux cens ans apres Enée ; si l'on ne veut encore adjouster celuy du Tasse dans le Renaud de sa Hierusalem, lequel ne pouvoit estre né qu'à peine, lors que mourut Godefroy de Bouïllon. Les fautes d'Eschyle et de Buchanan, bien remarquées par Heinsius, dans la Niobe et dans le Jepthé, ne concluent rien contre ce que nous maintenons. Car si nous croyons que le Poète, comme maistre du temps, peut allonger ou accourcir celuy des actions qui composent son sujet, c'est tousjours à condition qu'il demeure dans les termes de la vray-semblance, et qu'il ne viole point le respect deu aux choses sacrées. Nous ne luy

permettons de rien faire qui repugne au sens commun et à l'usage, comme de supposer Niobe attachée trois jours entiers, sans dire une seule parole, sur le tombeau de ses Enfans. Moins encore approuvons-nous qu'il entreprenne contre le texte de l'Escriture, dont les moindres syllabes sont trop sainctes, pour souffrir aucun des changemens que le Poëte auroit droit de faire dans les histoires prophanes ; comme d'abreger d'authorité privée, les deux mois que la Fille du Galaadite avoit demandés, pour aller pleurer sa virginité dans les montagnes.

L'Observateur apres cela passe à l'examen des mœurs attribuées à Chimène, et les condanne. En quoy nous sommes entierement de son costé ; car au moins ne peut-on nier qu'elle ne soit, contre la bien seance de son sexe, Amante trop sensible, et Fille trop desnaturée. Quelque violence que luy peust faire sa passion, il est certain qu'elle ne devoit point se relascher dans la vengeance de la mort de son Pere, et moins encore se resoudre à espouser celuy qui l'avoit fait mourir. En cecy il faut avoüer que ses mœurs sont du moins scandaleuses, si en effect elles ne sont depravées. Ces pernicieux exemples rendent l'Ouvrage notablement defectueux, et s'escartent du but de la Poesie, qui veut estre utile ; Ce n'est pas que cette utilité ne se puisse produire par des mœurs qui soient mauvaises ; mais pour la produire par de mauvaises mœurs, il faut qu'à la fin elles soient punies, et non recompensées, comme elles le sont en cet Ouvrage. Nous parlerions icy de leur inégalité, qui est un vice dans l'Art, qui n'a point esté remarqué par l'Observateur, s'il ne suffisoit de ce qu'il a dit pour nous faire approuver sa censure. Nous n'entendons pas neantmoins condanner Chimène, de ce qu'elle ayme le meurtrier de son Pere, puis que son engagement avec Rodrigue avoit precedé la mort du Comte, et qu'il n'est pas

en la puissance d'une personne, de cesser d'aymer quand il luy plaist. Nous la blasmons seulement de ce que son amour l'emporte sur son devoir, et qu'en mesme temps qu'elle poursuit Rodrigue elle fait des vœux en sa faveur. Nous la blasmons de ce qu'ayant fait en son absence un bon dessein de

Le poursuivre, le perdre et mourir apres luy.

Si tost qu'il se presente à elle, quoy que teint du sang de son Pere, elle le souffre en son logis, et dans sa chambre mesme, ne le fait point arrester, l'excuse de ce qu'il a entrepris contre le Comte, luy tesmoigne que pour cela elle ne laisse pas de l'aymer, luy donne presque à entendre qu'elle ne le poursuit que pour en estre plus estimée, et en fin souhaite que les Juges ne luy accordent pas la vengeance qu'elle leur demande. C'est trop clairement trahir ses obligations naturelles, en faveur de sa passion ; c'est trop ouvertement chercher une couverture à ses desirs, et c'est faire bien moins le personnage de Fille que d'Amante. Elle pouvoit sans doute aymer encore Rodrigue apres ce malheur ; puisque son crime n'estoit que d'avoir reparé le deshonneur de sa Maison. Elle le devoit mesme en quelque sorte, pour relever sa propre gloire, lors qu'apres une longue agitation, elle eust donné l'avantage à son honneur, sur une amour si violente et si juste que la sienne. Et la beauté qu'eust produit dans l'ouvrage une si belle victoire de l'honneur sur l'amour, eust esté d'autant plus grande qu'elle eust esté plus raisonnable. Aussi n'est-ce pas le combat de ces deux mouvemens que nous desapprouvons. nous n'y trouvons à dire sinon qu'il se termine autrement qu'il ne devroit, et qu'au lieu de tenir au moins ces deux interests en balance, celuy à qui le dessus demeure, est celuy qui raisonnablement devoit succomber. Que s'il eust peu

estre permis au Poëte de faire que l'un de ces deux Amans preferast son amour à son devoir, on peut dire qu'il eust esté plus excusable d'attribuer cette faute à Rodrigue qu'à Chimene. Rodrigue estoit un homme, et son sexe qui est comme en possession de fermer les yeux à toutes considerations pour se satisfaire en matiere d'amour, eust rendu son action moins estrange et moins insupportable. Mais au contraire Rodrigue, lors qu'il y va de la vengeance de son Pere, tesmoigne que son devoir l'emporte absolument sur son amour, et oublie Chimene, ou ne la considere plus. Il ne luy suffit pas de vouloir vaincre le Comte, pour venger l'affront fait à sa Race, il agit encore comme ayant dessein de luy oster la vie, bien que sa mort ne fust pas necessaire pour sa satisfaction. Il pouvoit respecter le Comte en faveur de sa Fille, sans rien diminuer de la haine qu'il estoit desormais obligé d'avoir pour luy. Et puis que par cette mesme loy d'honneur qui l'engageoit au ressentiment il y avoit plus de gloire à le vaincre qu'à le tuer, il devoit aller au combat avec le seul desir d'en rapporter l'avantage, et le dessein de l'espargner autant qu'il luy seroit possible, afin que dans la chaleur de la vengeance, qu'il ne pouvoit refuser à son Pere, il rendist ce respect à Chimene, de considerer encore le sien, et que par ce moyen il conservast l'esperance de la pouvoir un jour espouser. Cependant ce mesme Rodrigue devenu ennemy de sa Maistresse, ennemy de soy-mesme, et plus aveugle de colere que d'amour, ne voit plus rien que son affront, et ne songe plus qu'à sa vengence. Dans son transport il fait des choses qu'il n'estoit pas obligé de faire, et sans necessité cesse d'estre Amant, pour paroistre seulement homme d'honneur. Chimene au contraire, quoy que pour venger la mort de son Pere elle deust faire plus que Rodrigue n'avoit fait pour venger l'affront du sien, puis que son sexe exigeoit d'elle une severité

plus grande, et qu'il n'y avoit que la mort de Rodrigue qui peust expier celle du Comte, poursuit laschement cette mort, craint d'en obtenir l'arrest, et le soin qu'elle devoit avoir de son honneur, cede entierement au souvenir qu'elle a de son amour. Si maintenant on nous allegue pour sa deffense, que cette passion de Chimene a ésté le principal agréement de la Piece, et ce qui luy a excité le plus d'applaudissemens, nous respondrons que ce n'est pas pource qu'elle est bonne, mais pource que quelque mauvaise qu'elle soit, elle est heureusement exprimée. Ses puissans mouvemens joints à ses vives et naïves expressions, ont bien peu faire estimer ce qui en effect seroit estimable, si c'estoit une piece separée, et qui ne fust point une partie d'un tout qui ne la peut souffrir; En un mot elle a assés d'esclat et de charmes, pour avoir fait oublier les regles, à ceux qui ne les sçavent gueres bien, ou à qui elles ne sont gueres presentes.

En suitte de cet Examen l'Observateur fait l'Anatomie du Poëme, pour en monstrer les particuliers deffaux, et les divers manquemens de bien-seance. Mais il nous semble qu'il ouvre mal cette carriere, et nous croyons que sa premiere remarque n'est pas juste, lors qu'il trouve à redire que le Comte juge avantageusement de Sanche. Car Rodrigue et Sanche ayant esté tous deux supposés du plus noble sang de Castille, le Comte avoit raison de penser qu'ils imiteroient esgalement la valeur de leurs Ancestres; il n'estoit pas obligé de prevoir, que l'un d'eux seroit assés lasche, pour vouloir racheter sa vie, en acceptant la condition de porter son espée à sa Maistresse, de la part de son vainqueur. Ce n'est pas icy le lieu de reprocher au Poëte la faute qu'il fait faire à D. Sanche, vers la fin de la Piece, et cette faute ayant esté posterieure à ce que dit maintenant le Comte, nous l'estimons vainement alleguée,

pour condanner la bonne opinion que raisonnablement il devoit avoir de D. Sanche, avant qu'il l'eust commise.

La seconde objection nous semble considerable, et nous croyons avec l'Observateur qu'Elvire, simple suivante de Chimene, n'estoit pas une personne avec qui le Comte deust avoir cet entretien ; principalement en ce qui regardoit l'election que l'on alloit faire d'un Gouverneur, pour l'Infant de Castille, et la part qu'il y pensoit avoir. En cela le Poëte a monstré, sinon peu d'invention, au moins beaucoup de negligence : puis que s'il l'eust feinte parente du Comte, et compagne de sa Fille, il eust peu rendre plus excusable le discours que le Comte luy fait. Nous trouvons encore que l'Observateur l'eust peu raisonnablement reprendre, d'avoir fait l'ouverture de toute la Piece par une Suyvante, ce qui nous semble peu digne de la gravité du sujet, et seulement supportable dans le Comique.

Quant à la troisiesme nous pourrions croire d'un costé que le Comte, de quelque sorte qu'il parle de luy-mesme, ne devroit pas passer pour fanfaron, puisque l'histoire, et la propre confession de D. Diegue, luy donnent le tiltre de l'un des vaillans hommes qui fussent alors en Espagne. Ainsi du moins n'est-il pas fanfaron, si l'on prend ce mot au sens que l'Observateur l'a pris, lorsqu'il l'a accompagné de celuy de Capitan de la Farce, de qui la valeur est toute sur la langue. Si bien que les discours où il s'emporte, seroient plustost des effects de la presomption d'un vieux Soldat, que des fanfaronneries d'un Capitan de Farce, et des vanités d'un homme vaillant, que des artifices d'un poltron, pour couvrir le defaut de son courage. D'autre costé les hyperboles excessives, et qui sont veritablement de theatre, dont tout le roolle de ce Comte est remply, et l'insuportable audace avec laquelle il parle du Roy son Maistre, qui, à le bien considerer, ne l'avoit pas trop mal traitté,

en preferant D. Diegue à luy, nous font croire que le nom de fanfaron luy est bien deu, que l'Observateur le luy a donné avec justice. Et en effect il le merite si nous prenons ce mot dans l'autre signification, où il est receu parmy nous, c'est à dire d'homme de cœur, mais qui ne fait de bonnes actions que pour en tirer avantage, et qui mesprise chacun, et n'estime que soy-mesme.

La Scene qui suit nous semble condannée sans fondement, car la relation qu'Elvire y fait à Chimene, de ce qu'elle vient d'entreprendre, est tres-succinte, et ne tombe point sous le genre de celles, qui se doivent plustost faire *derriere les rideaux*, que sur la Scene. Elle est mesme necessaire pour faire paroistre Chimene, dés le commencement de la Piece, pour faire connoistre au Spectateur la passion qu'elle a pour Rodrigue, et pour faire entendre que D. Diegue la doit demander en mariage pour son Fils.

Quant à la troisiesme, nous sommes entierement de l'avis de l'Observateur, et tenons tout l'Episode de l'Infante condannable. Car ce personnage ne contribüe rien, ny à la conclusion, ny à la rupture de ce mariage, et ne sert qu'à representer une passion niaise, qui d'ailleurs est peu seante à une Princesse, estant conceüe pour un jeune homme, qui n'avoit encore donné aucun tesmoignage de sa valeur. Ce n'est pas que nous ignorions que tous les Episodes, quoy que non necessaires, ne sont pas pour cela bannis de la Poësie. Mais nous sçavons aussi qu'ils ne sont estimés que dans la Poësie Epique, que la Dramatique ne souffre que fort courts, et qu'elle n'en reçoit point de cette nature qui regnent dans toute la Piece. La pluspart de ce que l'Observateur dit en suitte, pour appuyer sa Censure, touchant la liaison des Episodes avec le sujet principal, est pure doctrine d'Aristote, et tres-conforme au bon sens. Mais nous sommes bien esloignés de croire avec luy, que

D. Sanche soit du nombre de ces personnes Episodiques, qui ne font aucun effect dans le Poëme. Et certes il est malaisé de s'imaginer, quelle raison il a eüe de prendre une telle opinion, ayant peu remarquer que D. Sanche est Rival de D. Rodrigue en l'amour de Chimene, qu'apres la mort du Comte il la sert aupres du Roy, pour essayer d'acquerir ses bonnes graces, et qu'enfin il se bat pour elle contre Rodrigue, et demeure vaincu. Si bien que les actions de D. Sanche sont meslées dans toutes les prinpales du Poëme, et la derniere, qui est celle du combat, ne se fait pas simplement afin qu'il soit batu, comme pretend l'Observateur, mais afin que par le desavantage qu'il y reçoit, Rodrigue puisse estre purgé de la mort du Comte, et en mesme temps obtenir Chimene. L'objection semble plus forte contre Arias, qui sans doute a moins de part dans le sujet de D. Sanche. Toutesfois on ne peut pas dire absolument que ce personnage y soit aussi peu necessaire que l'Infante. Car en le bannissant il faudroit bannir des Tragedies tous les Conseillers des Princes, et condanner generallement tous les Poëtes Anciens et Modernes, qui les y ont introduits. Outre que sur la fin il sert de Juge de camp, lors que les deux Rivaux se battent. Ainsi il ne peut passer pour estre entierement inutile, comme l'Observateur l'asseure. Il est vray, qu'encore qu'on entende bien ce qui l'ameine dans la premiere Scene du second Acte, et que cela ne merite point de Censure, l'Observateur toutesfois selon nostre avis, ne laisse pas de reprendre en ce lieu le Poëte avec raison. Car au lieu que le Roy envoye Arias vers le Comte, pour le porter à satisfaire D. Diegue, il falloit qu'il luy envoyast des gardes, pour empescher la suitte que pourroit causer le ressentiment de cette offence, et pour l'obliger de puissance absolüe à la reparer avec une satisfaction digne de la personne offencée.

La faute de jugement que l'Observateur remarque dans la troisiesme Scene, nous semble bien remarquée ; et encore qu'à considerer l'endroit favorablement, Chimene ny veuille pas dire que Rodrigue n'est pas gentil-homme s'il ne se venge du Comte, mais seulement qu'elle a grand sujet de craindre, qu'estant né gentil-homme il ne se puisse resoudre à souffrir un tel affront, sans en rechercher la vengeance ; il faut avoüer neantmoins que le Poëte se fust bien passé de faire dire à Chimene, qu'elle serait honteuse pour Rodrigue s'il luy obeissoit. Elle ne devoit point balancer les sentimens de son amour avec ceux de la Nature, ny la part qu'elle prenoit à l'honneur de son Amant, avec l'interest qu'elle devoit prendre à la vie de son Pere. Quelque honte qu'il y eust pour Rodrigue à ne se point venger, ce n'estoit point à elle à la considerer, puisqu'il y avoit plus à perdre pour elle, s'il entreprenoit cette vengeance, que s'il ne l'entreprenoit pas. En l'un son Pere pouvoit estre tué, en l'autre son Amant pouvoit estre blasmé. Ces deux choses estoient trop inegales pour entrer en comparaison dans l'esprit de Chimene ; et elle ne devoit point songer à la conservation de l'honneur de Rodrigue, lors qu'il ne se pouvoit conserver que par la perte de la vie, ou de l'honneur du Comte. D'ailleurs, si elle avoit jugé Rodrigue digne de son affection, elle l'avoit sans doute creu genereux, et par consequent elle devoit penser, qu'il eust fait une action plus grande et plus difficile de sacrifier ses ressentimens à la passion qu'il avoit pour elle, que de les contenter au prejudice de cette mesme passion. Ainsi il ne lui auroit point esté honteux, au moins à l'esgard de Chimene, d'observer la deffence qu'elle luy eust peu faire de se battre. Peut-estre que la Cour n'en eust pas jugé si favorablement. Mais Chimene ayant tant d'interest à desirer qu'il fist en apparence une lascheté, ne devoit point alors avoir assés de tranquillité

d'esprit pour en considerer les suittes. Dans le peril où estoit son Pere, sa premiere pensée devoit estre que si son Amant l'aymoit assés, il respecteroit celuy à qui elle estoit obligée de la naissance, et relascheroit plustost quelque chose de cette vaine ombre d'honneur, que de se resoudre à perdre son affection, et l'esperance de la posseder en le tuant. La reflexion qu'elle fait sur ce qu'estant né gentilhomme, il ne pouvoit sans honte manquer à poursuivre sa vengeance, ayant semblé belle au Poëte, il l'a employée en deux endroits de cette Piece, mais moins à propos en l'un qu'en l'autre. Elle estoit excellente dans la bouche de Rodrigue, lors qu'il veut justifier son action envers Chimene, disant qu'*un homme sans honneur ne la meritoit pas;* mais elle nous semble mauvaise dans celle de Chimene, laquelle se doutant que Rodrigue prefereroit l'honneur de sa maison à son amour, devoit plustost dire, qu'*un homme sans amour ne la meritoit pas*. Nous croyons donc que le Poëte a principalement failly, en ce qu'il fait entrer sans necessité et sans utilité, parmy la juste crainte de Chimene, la consideration de la part qu'elle devoit prendre au des-honneur de Rodrigue.

Quant à l'objection suivante qu'elle devoit pleurer enfermée chés elle, au lieu d'aller demander justice, nous ne l'approuvons point, et estimons que le Poëte eust manqué s'il lui eust fait verser des larmes inutiles dans sa chambre, estant mesme si proche du logis du Roy, où elle pouvoit obtenir la vengeance de la mort de son Pere. Si elle eust tardé un moment à l'aller demander, on eust eu raison de soupçonner, qu'elle prenoit du temps pour deliberer si elle la demanderoit, et qu'ainsi l'interest de son Amant luy estoit autant ou plus considerable que celuy de son Pere. Aussi l'Observateur n'insistant point sur cette censure, semble la condanner luy-mesme tacitement. En un mot, soit qu'elle

voulust perdre Rodrigue, soit qu'elle ne le voulust pas, elle estoit tousjours obligée de tesmoigner qu'elle en avoit l'intention, et de partir au mesme instant, afin de le poursuivre. Maintenant si elle avoit ce desir ou non, c'est une question qui se vuidera dans la suitte ; Mais en ce lieu il a esté inutile de la mettre en avant, et quelque chose que l'Observateur en puisse ailleurs conclurre il n'en conclut rien icy qui luy soit avantageux.

La premiere Scene du troisiesme Acte, doit estre examinée avec plus d'attention, comme celle qui est attaquée avec plus d'apparence de justice. Et certes il n'est pas peu estrange que Rodrigue, apres avoir tué le Comte, aille dans sa maison, de propos deliberé pour voir sa Fille, ne pouvant douter que desormais sa veüe ne lui deust estre en horreur, et que se presenter volontairement à elle en tel lieu, ne fust comme tuer son Pere une seconde fois. Ce dessein neantmoins n'est pas ce que nous y trouvons de moins vray-semblable. Car un Amant peut estre agité d'une passion si violente, qu'encore qu'il ait fort offencé sa Maistresse, il ne pourra pas s'empescher de la voir, ou pour se contenter luy-mesme, ou pour essayer de luy faire satisfaction de la faute qu'il aura commise contre elle. Ce qui nous y semble plus difficile à croire, est que ce mesme Amant sans estre accompagné de personne, et sans avoir alors intelligence avec la suyvante, entre dans le logis de celuy qu'il vient de tuer, passe jusqu'à la chambre de sa Fille, et ne rencontre aucun de ses domestiques qui l'arreste en chemin. Cela toutesfois se pourroit encore excuser sur le trouble, où estoit la famille apres la mort du Comte, sur l'obscurité de la nuit, qui empeschoit de connoistre ceux qui vray-semblablement venoient chés Chimene, pour l'assister dans son affliction, et sur l'imprudence naturelle aux Amants, qui suivent aveuglément leurs passions,

sans vouloir regarder les inconveniens, qui en peuvent arriver. Et en effect nous serions aucunement satisfaits, si le Poëte pour sa descharge, avoit fait couler, dans le discours que Rodrigue tient à Elvire, quelques-unes de ces considerations, sans les laisser deviner au Spectateur. Mais ce qui nous en semble inexcusable, est que Rodrigue vienne chés sa Maistresse, non pas pour luy demander pardon de ce qu'il a esté contraint de faire pour son honneur, mais pour luy en demander la punition de sa main. Car s'il l'avoit merité, et qu'en effect il fust venu en ce lieu, à dessein de mourir pour la satisfaire, puis qu'il n'y avoit point d'apparence de s'imaginer serieusement, que Chimene se resolust à faire cette vengeance avec ses mains propres, il ne devoit point differer à se donner luy-mesme le coup qu'elle luy auroit si raisonnablement refusé. C'estoit montrer evidemment qu'il ne vouloit pas mourir, de prendre un si mauvais expedient pour mourir, et de ne s'aviser pas que la mort qu'il se fust donnée luy-mesme, dans les termes d'Amant de theatre, comme elle luy eust esté plus facile, luy eust esté aussi plus glorieuse. Il pouvoit bien luy demander la mort, mais il ne la pouvoit pas esperer, et se la voyant déniée, il ne se devoit point retirer de devant elle, sans faire au moins quelque demonstration de se la vouloir donner, et prevenir au moins en apparence, celle qu'il dit assés laschement, qu'il va attendre de la main du bourreau. Nous estimons donc que cette Scene, et la quatriesme du mesme Acte, qui en est une suitte, sont principalement defectueuses, en ce que Rodrigue va chés Chimene, dans la creance desraisonnable, de recevoir par sa main la punition de son crime, et en ce que ne l'ayant peu obtenir d'elle, il ayme mieux la recevoir de la main du Ministre de la Justice, que de la sienne mesme. S'il fust allé vers Chimene dans la resolution de mourir en sa presence, de

quelque sorte que ce peust estre, nous croirions que non seulement ces deux Scenes seroient fort belles, pour tout ce qu'elles contiennent de pathetique, mais encore que ce qui manque à la conduitte, seroit sinon fort regulier, au moins fort supportable.

Quant à ce qui suit, nous tombons d'accord, qu'il eust esté bien seant que Chimene, en cette occasion, eust eu quelques Dames de ses amies aupres d'elle pour la consoler. Mais, comme cette assistance eust empesché ce qui se passe dans les Scenes suivantes, nous ne croyons pas aussi qu'elle fust necessaire absolument. Car une personne, autant affligée que l'estoit Chimene, pouvoit aussi tost desirer la solitude, que souffrir la compagnie. Et ce qu'Elvire dit, *qu'elle reviendra du Palais accompagnée*, ne donne point de lieu à la contradiction que pretend l'Observateur; pource que, *revenir accompagnée*, n'est pas *demeurer accompagnée;* et supposé qu'elle voulust demeurer seule, il n'y a pas d'apparence que ceux qui l'auroient reconduite du Palais chés elle, y voulussent passer la nuit contre sa volonté. Mais c'est encore une de ces choses que le Poëte devoit adroittement faire entendre, afin de lever tout scrupule de ce costé là, et de ne donner pas la peine au Spectateur, de la suppleer pour luy. Ce que nous estimons de plus reprehensible, et que l'Observateur n'a pas voulu reprendre, est qu'Elvire n'ait point suivy Chimene au logis du Roy, et que Chimene en soit revenüe avec D. Sanche, sans aucunes femmes.

La troisiesme et quatriesme Scene nous semblent fort belles, si l'on excepte ce que nous y avons remarqué, touchant la conduitte. Les pointes et les traits dont elles sont semées, pour la pluspart ont leur source dans la nature de la chose, et nous trouvons que Rodrigue n'y fait qu'une faute notable, lors qu'il dit à Chimene avec tant de rudesse,

qu'il ne se repent pas d'avoir tué son Pere, au lieu de s'en excuser avec humilité, sur l'obligation qu'il avoit de venger l'honneur du sien. Nous trouvons aussi que Chimene n'y en fait qu'une, mais qui est grande, de ne tenir pas ferme dans la belle resolution de *perdre Rodrigue, et de mourir apres luy*, et de se relascher jusqu'à dire que dans la poursuitte qu'elle fait de sa mort, elle souhaitte de ne rien pouvoir. Elle eust peu confesser à Elvire, et à Rodrigue mesme, qu'elle avoit une violente passion pour luy, mais elle leur devoit dire en mesme temps qu'elle luy estoit moins obligée qu'à son honneur ; que dans la plus grande vehemence de son amour elle agiroit contre luy avec plus d'ardeur, et qu'apres qu'elle auroit satisfait à son devoir, elle satisferoit à son affection, et trouveroit bien le moyen de le suivre. Sa passion n'eust pas esté moins tendre, et eust esté plus genereuse.

L'Observateur reprend dans la cinquiesme Scene, *que D. Diegue sorte seul et de nuit, pour aller chercher son fils par la ville, laissant force gentilshommes chés luy, et leur manquant de civilité*. Mais en ce qui regarde l'incivilité nous croyons que la reprehension n'est pas juste, pource que les mouvemens naturels, et les sentimens de Pere, dans une occasion comme celle-cy, ne considerent point ces petits devoirs de bien-seance exterieure, et emportent violemment ceux qui en sont possedés, sans que l'on s'avise d'y trouver à redire. Nous croyons bien que cette sortie de D. Diegue eust esté justement reprise par une autre raison, si l'on eust dit qu'il n'y avoit aucune apparence, que ce grand nombre d'amis estant chés D. Diegue, ils le deussent laisser sortir seul, et à telle heure, pour aller chercher son fils ; car l'ordre vouloit, que ne rencontrant pas Rodrigue en son logis, ils empeschassent ce vieillard de sortir, et le relevassent de la peine que le Poëte luy faisoit

prendre. De sorte qu'on peut dire, avec raison, que ce n'est pas D. Diegue qui manque de civilité envers ces gentils-hommes, mais que ce sont eux qui en manquent envers luy. Quand à la supputation que l'Observateur fait en suitte du nombre excessif de ces gentils-hommes, elle est bien introduite avec grace et esprit, mais sans solidité à nostre avis, et seulement pour rendre ridicule ce qui ne l'est pas. Car premierement, ces *cinq cens amis* pouvoient n'estre pas tous *gentils-hommes*, et c'estoit assés qu'ils fussent soldats, pour estre compris sous le nom *d'amis*, ainsi que D. Diegue les appelle et non pas gentilshommes. En second lieu, vouloir qu'il y en eust une bonne quantité de neutres, et un quatriesme party de ceux qui ne bougeoient d'auprés de la personne du Roy, ce n'est pas se souvenir qu'en matiere de querelles de Grands, la Cour se partage tousjours, sans qu'il en demeure guere de neutres, que ceux qui sont mesprisables à l'un et à l'autre party. Si bien que la Cour de Fernand pouvoit estre plus petite que celle des Roys d'Espagne de present, et ne laisser pas d'estre composée, à un besoin, de mille gentils hommes, principalement en un temps où il y avoit guerre avec les Mores, ainsi que peu apres l'Observateur mesme le dit. Et quoy qu'il soit vray, comme il le remarque fort bien, que ces cinq cens amis de Rodrigue estoient plutost assemblés par le Poëte contre les Mores que contre le Comte, nous croyons que n'y ayant nulle repugnance qu'ils soient employés contre tous les deux, le Poëte seroit plutost digne de loüange que de blasme, d'avoir inventé cette assemblée de gens, en apparence contre le Comte, et en effect contre les Mores. Car une des beautés du Poëme Dramatique, est que ce qui a esté imaginé et introduit pour une chose, serve à la fin pour une autre.

La premiere Scène du quatriesme Acte nous semble re-

prise avec peu de fondement, puis qu'il est vray que ny l'amour de Chimene, ny l'inquiétude qu'il luy cause, ne sont pas ce qu'il y a de reprehensible en elle, mais seulement le tesmoignage qu'elle donne, en quelques autres lieux du Poëme, que son amour l'emporte sur son devoir. Or en celuy-cy le contraire paroist, et l'agitation de ses pensées finit comme elle doit.

La seconde a le defaut que remarque l'Observateur, touchant l'inutilité de l'Infante, et l'on ne peut pas dire qu'elle y est utile en quelque sorte, comme celle qui flatte la passion de Chimene, et qui sert à luy faire monstrer, de plus en plus, combien elle est affermie dans la resolution de perdre son Amant. Car Chimene eust peu tesmoigner aussi bien cette resolution en parlant à Elvire, qu'en parlant à l'Infante, laquelle agit en cette occasion, sans aucune necessité.

Dans la troisiesme l'Observateur s'estonne, que les commandemens du Roy aient esté mal executés. Mais comme il est assés ordinaire que les bons ordres sont mal suyvis, il n'y avoit rien de si raisonnable, que de supposer en faveur de Rodrigue, qu'en cette occasion Fernand eust esté servy avec negligence. Toutesfois ce n'est pas par cette raison que le Poëte se peut deffendre, la veritable estant que le Roy n'avoit point donné d'ordre pour resister aux Mores, de peur de mettre la ville en trop grande alarme. Il est vray que l'excuse est pire que la faute, pour ce qu'il y auroit moins d'inconvenient que le Roy fust mal obey ayant donné de bons ordres, que non pas qu'il perist faute d'en avoir donné aucun. Si bien qu'encore que l'objection par là demeure nulle, en ce lieu, il nous semble neantmoins qu'elle eust esté bonne et solide dans la sixiesme Scene du second Acte ; où l'on pouvoit reprocher à Fernand avec beaucoup de justice, qu'il sçavoit mal garder ses places,

de negliger ainsi les bons avis qui luy estoient donnés, et de prendre le party le moins asseuré, dans une nouvelle, qui ne luy importoit pas moins que de sa ruine.

Ce qui suit du mauvais soin de D. Fernand, qui devoit tenir le port fermé avec une chaisne, seroit une reprehension fort judicieuse, supposé que Seville eust un port si estroit d'emboucheure, qu'une chaisne l'eust peu clorre aisément; ce qu'il semble aussi que l'Autheur estime, faisant dire en un lieu.

Les Mores et la mer entrerent dans le port.

Et en un autre, distinguant le fleuve du port,

Et la terre, et le fleuve, et leur flotte, et le port.

Mais Seville estant assés avant dans terre, et n'ayant pour havre que le Guadalquivir, qui ne se peut commodément fermer d'une chaisne à cause de sa grande largeur, on peut dire que c'estoit assés que Rodrigue fist la garde au port, et qu'en ce lieu l'Observateur desire une chose peu possible, quoy que l'Autheur luy en ait donné sujet par son expression. Pour le reste, nous croyons que la flotte des Mores a peu ancrer, afin que leur descente se fist avec ordre; parce qu'en cas de retraitte, si elle eust esté si pressée qu'ils n'eussent pas eu le loisir de lever les ancres, en coupant les cables, ils se mestoient en estat de la faire, avec autant de prontitude que s'ils ne les eussent point jettées. C'est ainsi, ou avec peu de difference, qu'Enée en use, quand il coupe le cable, qui tenoit son vaisseau attaché au rivage, plustost que de l'envoyer detacher, dans la crainte qu'il avoit, qu'en retardant un peu sa sortie du port, Didon n'eust assés de temps pour le retenir par force dans Carthage.

Pour la cinquiesme Scene, il nous semble qu'elle peut estre justement reprise Mais ce n'est pas absolument,

comme dit l'Observateur, parce que le Roy y fait un personnage moins serieux, qu'on ne devoit attendre de sa dignité et de son aage, lors que pour reconnoistre le sentiment de Chimene, il luy asseure que Rodrigue est mort au combat. Car cela se pourroit bien deffendre, par l'exemple de plusieurs grands Princes, qui n'ont pas fait difficulté d'user de feintise dans leurs jugemens, quand ils ont voulu descouvrir une verité cachée. Nous tenons cette Scene principalement reprehensible, en ce que Chimene, y veut desguiser au Roy, la passion qu'elle a pour Rodrigue, quoy qu'il n'y eust pas sujet de le faire, et qu'elle mesme eust tesmoigné dés-ja auparavant avoir une contraire intention. Cela se justifie clairement par la quatriesme Scene du troisiesme Acte, où elle dit à son Amant, qu'elle veut bien qu'on sache son inclination, *afin que sa gloire en soit plus eslevée, quand on verra qu'elle le poursuit, encore qu'elle l'adore*. Ce discours nous paroist contredire à celuy que le Poëte luy fait tenir maintenant, pour celer son amour au Roy, *qu'on se pasme de joie ainsi que de tristesse*. Et c'estoit sur cette contradiction, que nous estimons que l'Observateur eust esté bien fondé de le reprendre en ce lieu. En effect il eust beaucoup mieux valu la faire perseverer dans la resolution de laisser connoistre son amour, et luy faire dire que la mort de Rodrigue luy pouvoit bien estre sensible, puis qu'elle avoit de l'affection pour luy, mais qu'elle luy estoit agreable, puis que son devoir l'avoit obligée à la poursuivre ; et que maintenant elle n'avoit plus rien à desirer que le tombeau, apres avoir obtenu des Mores, ce que le Roy sembloit ne luy vouloir pas accorder.

Quant à l'ordonnance de Fernand pour le mariage de Chimene, avec celuy de ses deux Amans qui sortiroit vainqueur du combat, on ne sçauroit nier qu'elle ne soit tres-inique, et que Chimene ne face une tres-grande faute, de

ne refuser pas ouvertement d'y obeïr. Rodrigue, luy-mesme n'eust osé porter jusques-là ses pretentions, et ce combat ne pouvoit servir au plus qu'à luy faire obtenir l'abolition de la mort du Comte. Que si le Roy le vouloit recompenser du grand service qu'il venoit d'en recevoir, il falloit que ce fust du sien, et non pas d'une chose qui n'estoit point à luy, et que les loix de la Nature avoient mise hors de sa puissance. En tout cas, s'il luy vouloit faire espouser Chimene, il falloit qu'il employast envers elle la persuasion, plustost que le commandement. Or cette ordonnance desraisonnable et precipitée, et par consequent peu vraysemblable, est d'autant plus digne de blasme, qu'elle fait le Desnoüement de la Piece, et qu'elle le fait mauvais, et contre l'art. En tous les autres lieux du Poeme cette bizarrerie eust fait un facheux effect, mais en celuy-cy elle en gaste l'edifice, et le rend defectueux en sa partie la plus essentielle, le mettant sous le genre de ceux qu'Aristote condanne, pource *qu'ils se nouënt bien, et se desnoüent mal.*

La premiere Scene du cinquiesme Acte, nous semble tres-digne de censure, parce que Rodrigue retourne chés Chimene, non plus de nuit, comme l'autre fois que les tenebres favorisoient aucunement sa temerité, mais en plein jour, avec bien plus de peril, et de scandale. Elle nous semble encore digne de reprehension, parce que l'entretien qu'ils y ont ensemble, est si ruineux pour l'honneur de Chimene, et descouvre tellement l'avantage que sa passion a pris sur elle, que nous n'estimons pas, qu'il y ait guere de chose plus blasmable en toute la Piece. Il est vray que Rodrigue y fait ce qu'un Amant desesperé estoit obligé de faire, et qu'il y demeure bien plus dans les termes de la bienseance, qu'il n'avoit fait la premiere fois. Mais Chimene au contraire, y abandonne tout ce qui luy restoit de pudeur,

et oubliant son devoir pour contenter sa passion, persuade clairement Rodrigue de vaincre celuy qui s'exposoit volontairement à la mort pour sa querelle, et qu'elle avoit accepté pour son defenseur. Et ce qui la rend plus coupable encore, est qu'elle ne l'exhorte pas tant à bien combattre, pour la crainte qu'il ne meure, que pour l'esperance de l'espouser s'il ne mouroit point. Nous laissons à part l'ingratitude et l'inhumanité qu'elle fait paroistre, en sollicitant le deshonneur de D. Sanche, qui sont de mauvaises qualités pour un principal personnage. Cette Scène donc a toute l'imperfection qu'elle sçauroit avoir, si l'on considere la matiere, comme faisant une partie essentielle de ce Poëme. Mais en recompense, la considerant à part, et detachée du sujet, la passion qu'elle contient nous semble fort bien touchée, et fort bien conduitte, et les expressions dignes de beaucoup de loüange.

La seconde et troisiesme Scene ont leur defaut accoustumé, de la superfluité de l'Infante, et font languir le theatre, par le peu qu'elles contribuent à la principale aventure. Il est vray pourtant qu'elles ne manquent pas de beaux mouvemens, et que si elle estoient necessaires elles se pourroient dire belles.

Nous croyons la quatriesme moins inutile que ne le pretend l'Observateur, puis qu'elle descouvre l'inquietude de Chimene durant le combat de ses Amans, et qu'elle sert à luy faire regasgner un peu de la reputation qu'elle avoit perdüe dans la premiere.

Pour la cinquiesme, outre qu'elle donne juste sujet à l'Observateur, de remarquer le peu de temps que Rodrigue a eu pour ce combat, lequel se devant faire dans la place publique, et par la permission du Roy, demandoit beaucoup de ceremonies ; elle a encore le defaut de l'action que D. Sanche y vient faire de presenter son espée à Chimene,

suivant la condition que luy a imposée le vainqueur. Puis pour achever de la rendre tout à fait mauvaise, au lieu que la surprise qui trouble Chimene devoit estre courte, le Poëte l'a estendüe jusques à desgouter les Spectateurs les plus patiens, qui ne se peuvent assés estonner que ce D. Sanche ne l'esclaircisse pas du succès de son combat avec une parole, laquelle il luy pouvoit bien dire, puis qu'il luy peut bien demander audiance deux ou trois fois, pour l'en esclaircir. A quoy l'on peut adjouster qu'il y a beaucoup d'injustice dans le transport de Chimene contre luy qui l'avoit servie et obligée, et que si elle eust fait paroistre sa douleur, avec plus de tendresse et de civilité, elle eust plus excité de compassion qu'elle ne fait par ses violences. D'ailleurs, il y pourroit avoir encore à redire, à ce qu'ayant promis solennellement d'espouser celuy qui la vengeroit de Rodrigue, maintenant qu'elle croit que D. Sanche l'en a vengée, elle tranche nettement qu'elle ne luy tiendra point parole, et le paye d'injures et de refus ; au lieu de se plaindre de sa mauvaise fortune qui luy a ravy par son propre ministere celuy qu'elle aymoit, et qui la livre à celuy qu'elle ne pouvoit souffrir.

Dans la sixiesme Scene où elle avoüe au Roy qu'elle ayme Rodrigue, nous ne la blasmons pas, comme fait l'Observateur de ce qu'elle l'avoüe, mais de ce qu'oubliant la resolution qu'elle avoit faite, dans la quatriesme Scene du troisiesme Acte, de ne point celer sa passion, pour sa plus grande gloire, elle semble l'avoir voulu dissimuler jusqu'alors, et par consequent l'avoir jugée criminelle. Par cette inégalité de Chimene, le Poëte fait douter s'il a connu l'importance de ce qu'il luy avoit fait dire luy-mesme,

Voyant que je l'adore et que je le poursuis.

Et laisse soupçonner qu'il ait mis cette genereuse pensée

dans sa bouche, plustost comme une fleur non necessaire, que comme la plus essentielle chose, qui servist à la constitution de son sujet.

Dans la suivante nous trouvons qu'il luy fait faire une faute bien plus remarquable, en ce que sans autre raison que celle de son amour, elle consent à l'injuste ordonnance de Fernand, c'est à dire à espouser celuy qui avoit tué son Pere. Le Poëte voulant que ce Poëme finist heureusement, pour suivre les regles de la Tragicomedie, fait encore en cet endroit que Chimene foule aux pieds celles que la Nature a establies, et dont le mespris et la transgression doivent donner de l'horreur aux ignorants et aux habiles.

Quant au Theatre, il n'y a personne à qui il ne soit esvident qu'il est mal entendu dans ce Poëme, et qu'une mesme Scene y represente plusieurs lieux. Il est vray que c'est un defaut que l'on trouve en la pluspart de nos Poëmes Dramatiques, et auquel il semble que la negligence des Poëtes ait accoustumé les Spectateurs. Mais l'Autheur de celuy-cy s'estant mis si à l'estroit, pour y faire rencontrer l'unité du jour, devoit bien aussi s'efforcer d'y faire rencontrer celle du lieu, qui est bien autant nécessaire que l'autre, et faute d'estre observée avec soin, produit dans l'esprit des Spectateurs autant ou plus de confusion et d'obscurité.

A l'examen de ce que l'Observateur appelle Conduite, succede celuy de la Versification, laquelle ayant esté reprise sans grand fondement en beaucoup de lieux, et passée pour bonne en beaucoup d'autres, où il y avoit grand sujet de la condanner, nous avons jugé necesaires pour la satisfaction du Public, de monstrer en quoy la censure des Vers, a esté bonne ou mauvaise, et en quoy l'Observateur eust eu encore juste raison de les reprendre. Toutesfois, nous

n'avons pas creu qu'il nous fallust arrester à tous ceux qui n'ont autre defaut que d'estre foibles et rampans, le nombre desquels est trop grand, et trop facile à connoistre, pour y employer nostre temps.

REMARQUES SUR LES VERS.

ACTE I.

SCENE PREMIERE.

ENTRE tous ces Amans dont la jeune ferveur,

Ce mot de *ferveur*, est plus propre pour la devotion que pour l'amour; mais supposé qu'il fust aussi bon en cet endroit qu'*ardeur* ou *desir*, *jeune* s'y accommoderoit fort bien, contre l'avis de l'Observateur.

Ce n'est pas que Chimene escoute leurs soupirs,
Ou d'un regard propice anime leurs desirs.

La remarque de l'Observateur n'est pas considerable, qui juge qu'il falloit dire, *ou que d'un regard propice elle anime*, etc. par ce que ces deux vers ne contiennent pas deux sens differends, pour obliger à dire, *ou qu'elle anime.*

Elle n'oste à pas un ny donne d'esperance.

Il falloit, *ny ne donne*, et l'obmission de ce *ne*, avec la transposition de *pas un*, qui devoit estre à la fin, font que la phrase n'est pas Françoise.

Don Rodrigue sur tout, n'a trait en son visage,
Qui d'un homme de cœur ne soit la haute image.

C'est une hyperbole excessive de dire que chaque trait d'un visage soit une Image, et *haute*, n'est pas un epithete

propre en ce lieu ; outre que *sur tout* est mal placé, ce qui l'a fait paroistre bas à l'Observateur.

a passé pour merveille.

Cette façon de parler a esté mal reprise par l'Observateur.

Ses rides sur son front ont gravé ses exploits.

Les rides marquent les années, mais ne gravent point les exploits.

L'heure à present m'appelle au conseil qui s'assemble,

A present est bas et inutile, comme a remarqué l'Observateur, et *qui s'assemble*, n'est pas inutile comme il a creu.

SCENE SECONDE.

Et que tout se dispose à leurs contentemens.

Il eust été mieux *à leur contentement.*

Deux mots dont tous vos sens doivent estre charmés.

Cela est mal repris par l'Observateur, par ce qu'en Poësie tous les sens signifient le sens interieur, c'est à dire de l'ame, et que dans une extreme joye les sens exterieurs mesmes sont comme charmés.

Puis-je à de tels discours donner quelque croyance ?

Il valloit mieux dire, *à ce discours*, car n'ayant dit que *deux mots*, on ne peut pas dire qu'elle ait fait des discours.

SCENE TROISIESME.

L'informer avec soin comme va son amour.

L'Observateur a bien repris cet endroit. Il falloit dire *vous informer d'elle.*

Madame toutefois.

En cet emistiche *toutefois* est mal placé.

mets la main sur mon cœur,

Et voy comme il se trouble, au nom de son vainqueur.

En tout cet endroit le nom de Rodrigue n'a point esté prononcé. Elle veut peut-estre entendre son nom par *ce jeune Chevalier*, mais il le désigne seulement, et ne le nomme pas.

Mais je n'en veux point suivre où ma gloire s'engage.

Ce dernier mot ne dit pas assés pour signifier, *ma gloire court fortune.*

A pousser des soupirs, pour ce que je desdaigne.

Desdaigne, dit trop pour sa passion, car en effect elle l'estimoit. Elle vouloit dire, *pour ce que je devrois desdaigner.*

Je le crains et souhaitte.

L'usage veut que l'on repete l'article *le*, d'autant plus que les deux verbes sont de signification fort differente, et qu'autrement le mot de *souhaitte*, sans l'article, fait attendre quelque chose en suitte.

Ma gloire et mon amour ont tous deux tant d'appas
Que je meurs s'il s'acheve, et ne s'acheve pas.

Le premier vers ne s'entend point, et le second est bien repris par l'Observateur. Il falloit, *s'il s'acheve, et s'il ne s'acheve pas :* parce que cet, *et* conjoint ce qui se doit separer.

A vos esprits flottans.

L'Observateur a mal repris cet endroit, pour ce que les passions sont comme des vents qui agitent l'esprit, et donnent lieu à la metaphore ; et quand au pluriel *esprits*, il se peut fort bien mettre en Poesie pour signifier, l'*esprit.*

Pour souffrir la vertu si long temps au supplice.

Cette expression n'est pas achevée. On ne dit point *souffrir quelqu'un au supplice*, mais bien *souffrir que quelqu'un soit au supplice;* outre qu'*estre au supplice,* laisse une fascheuse image en l'esprit.

Ma plus douce esperance est de perdre l'espoir.

Ce vers est beau, et l'Observateur l'a mal repris, pource qu'elle ne pouvoit rien esperer de plus avantageux pour sa guerison, que de voir Rodrigue tellement lié à Chimene, qu'elle n'eust plus lieu d'esperer sa possession.

Par vos commandemens Chimene vous vient voir.

Ce vers est bas, et la façon de parler n'est pas Françoise, pource qu'on ne dit point, *un tel vous vient voir par vos commandemens.*

Cet hymenée à trois esgalement importe.

Ce vers est mal tourné, et *a trois* apres *hymenée* dans le repos du vers, fait un fort mauvais effect.

SCENE QUATRIESME.

Vous esleve en un rang.

Cela n'est pas François. Il faut dire, eslever à un rang.

Mais le Roy m'a trouvé plus propre à son desir.

Ce n'est pas bien parler de dire *plus propre à son desir*. Il falloit dire *plus propre à son service*, ou bien, *plus selon son desir*.

instruisez-le d'exemple.

Cela n'est pas François, il falloit dire, *instruisez-le par l'exemple de*, etc.

Ressouvenés et *enseignés*, ne sont pas bonnes rimes.

ordonner une Armée.

Ce n'est pas bien parler François, quelque sens qu'on luy veuille donner, et ne signifie point, ny mettre une armée en bataille, ny establir dans une armée l'ordre qui y est necessaire.

Sans moy vous passeriés bien tost sous d'autres loix.
Et si vous ne m'aviés vous n'auriès plus de Rois.

Il y a contradiction en ces deux vers, car par la mesme raison qu'ils passeroient sous d'autres loix, ils pourroient avoir d'autres Rois.

Le Prince pour essay de generosité,

L'Observateur reprend mal cet endroit, en ce qu'il dit qu'il y a quelque consonance *d'essay*, avec *generosité*, car il n'y en a point.

gagneroit des combats.

L'Observateur a repris cette façon de parler avec quelque fondement, pour ce qu'on ne sçauroit dire qu'improprement *gagner des combats*.

Parlons-en mieux, le Roy.

L'Observateur a repris ce vers avec trop de rigueur, pour avoir la cesure mauvaise, car cela se souffre quelquefois aux vers de theatre, et mesmes en quelques lieux, a de la grace dans les interlocutions, pourveu que l'on en use rarement.

Le premier dont la race a veu rougir son front.

L'Observateur a eu raison de remarquer qu'on ne peut dire *le front d'une race*.

mon ame est satisfaite;
Et mes yeux à ma main reprochent ta deffaite.

Il y a contradiction en ces deux vers, de dire en mesme temps que son ame soit satisfaite, et que ses yeux reprochent à sa main une deffaitte honteuse, et qui par consequent luy doit donner du desplaisir.

SCENE CINQUIESME.

Nouvelle dignité fatale à mon bon-heur,
Faut-il de vostre esclat voir triompher le Comte ?

Triompher de l'esclat d'une dignité, ce sont de belles paroles qui ne signifient rien.

qui tombe sur mon chef.

L'Observateur est trop rigoureux de reprendre ce mot de *chef*, qui n'est point tant hors d'usage qu'il dit.

SCENE SIXIESME.

Je le remets au tien pour venger et punir.

Venger et punir est trop vague, car on ne sçait qui doit estre vengé, ny qui doit estre puny.

Au surplus,

Ce terme est bien repris par l'Observateur, pour estre bas, mais la faute est legere.

Se faire un rampart de funerailles.

L'Observateur a bien repris cet endroit, car le mot de *funerailles*, ne signifie point des corps morts.

Plus l'offenseur est cher.

L'Observateur a quelque fondement en sa reprehension, de dire que ce mot *offenseur*, n'est pas en usage, toutesfois estant à souhaitter qu'il y fust, pour opposer a offensé, cette hardiesse n'est pas condannable.

SCENE SEPTIESME.

L'un eschauffe mon cœur, l'autre retient mon bras.

Eschauffer, est un verbe trop commun à toutes les deux passions. Il en falloit un qui fust propre à la vengeance, et qui le distinguast de l'amour, et mesmes le mot, de *flame*, qui suit, semble le desirer plustost pour la Maistresse que pour le Pere.

A mon aveuglement rendés un peu de jour.

L'Observateur n'a pas bien repris en cet endroit, pource

que l'on peut dire *l'aveuglement* pour *l'esprit aveuglé*.

Je dois à ma Maistresse aussi bien qu'à mon Pere.

Je dois est trop vague. Il devoit estre determiné à quelque chose qui exprimast ce qu'il doit.

Allons mon ame ;

L'Observateur n'a pas eu raison de blasmer cette façon de parler, pource qu'elle est en usage, et que l'on parle souvent à soy en s'adressant â une des principales parties de soy mesme, comme *l'ame* et *le cœur*.

et puis qu'il faut mourir.

Ces paroles ne sont pas une exclamation, comme le remarque l'Observateur, et ont un fort bon sens, puis qu'elles veulent dire que Rodrigue estant reduit à la necessité de mourir, quoy qu'il peust arriver, il ayme mieux mourir sans offenser Chimene qu'apres l'avoir offensée.

dont mon ame esgarée.

L'Observateur n'a pas bien repris ce mot *esgarée*, qui n'est point inutile, marquant le trouble de l'esprit.

Allons mon bras.

L'Observateur devoit plustost reprendre *allons mon bras*, qu'*allons mon ame*, pource qu'encore que le *bras* se puisse quelquesfois prendre pour la personne, il ne s'accorde pas bien avec *aller*.

Dois-je pas à mon Pere avant qu'à ma Maistresse,

Il fait la mesme faute qu'auparavant, il devoit determiner ce qu'il devoit.

Je rendray mon sang pur comme je l'ay receu.

L'Observateur n'a pas bien repris cet endroit, car metaphoriquement le sang qui a esté receu des ayeux, est souïllé par les mauvaises actions. Et ce vers est fort beau.

ACTE II.

SCENE PREMIERE.

quand je luy fis l'affront,

Il n'a peu dire, *je luy fis*, car l'action vient d'estre faitte, il falloit dire, *quand je luy ay fait*, puis qu'il ne s'estoit point passé de nuit entre deux.

Ce grand courage, grandeur de l'offense, grand crime et quelque grand qu'il fust.

L'Observateur est trop rigoureux de reprendre ces repetitions, dont la premiere n'est pas considerable, estant esloignée de cinq vers, et en la seconde la repetition *de quelque grand qu'il soit*, est entierement necessaire, et a mesme de la grace.

Qui passent le commun des satisfactions.

Cette façon de parler est des plus basses, et peu Francoise.

sont plus que suffisans.

L'Observateur l'a bien repris, non pas en ce qu'il dit que cette façon de parler ne signifie rien, car elle est aisément entenduë, mais en ce qu'elle est basse.

SCENE SECONDE.

Sçais-tu que ce vieillard fut la mesme vertu,
La vaillance et l'honnenr de son temps, le sçais-tu ?

On ne doit parler ainsi que d'un homme mort, car D. Diegue estant vivant, son fils devoit croire qu'il estoit encore la vertu et l'honneur de son temps, et il devoit dire *est la mesme vertu*, etc.

Le Comte respond, *peut-estre*, mais c'est mal respondu ; car absolument on doit sçavoir ou non quelque chose.

Cette ardeur que dans les yeux je porte
Sçais-tu que c'est son sang ?

Une ardeur ne peut estre appelée sang, par metaphore ny autrement.

A quatre pas d'icy je te le fay sçavoir.

Apres avoir dit ces mots, le grand discours qui suit jusques à la fin de la Scene est hors de saison.

SCENE TROISIESME.

Elle a fait trop de bruit pour ne pas s'accorder.

L'Observateur a mal repris cet endroit, car on dit *s'accorder* pour *estre accordé.*

Et de ma part mon ame.

Cela est mal dit, mais pour, *fera l'impossible*, l'Observateur l'a mal repris, car l'usage a receu *faire l'impossible*, pour dire *faire tout ce qui est possible.*

Les hommes valeureux le sont du premier coup.

L'Observateur n'a pas eu sujet de reprendre la bassesse du vers ny la phrase *du premier coup*, mais il le devoit reprendre comme impropre en ce lieu, puis qu'il se dit d'une action, et non d'une habitude.

Les affronts à l'honneur ne se reparent point.

On dit bien *faire affront à quelqu'un*, mais non pas *faire affront à l'honneur de quelqu'un.*

Quel comble à mon ennuy ?

Cette phrase n'est pas Françoise.

SCENE CINQUIESME.

Vous laissés choir ainsi ce glorieux courage.

Contre l'opinion de l'Observateur, ce mot de *choir* n'est point si fort impropre en ce lieu qu'il ne se puisse sup-

porter. Celuy *d'abbatre* eust esté sans doute meilleur, et plus dans l'usage.

Si dessous sa valeur ce grand guerrier s'abbat.

L'Observateur a mal repris *s'abbat*, et il n'y a point d'équivoque vitieuse avec *Sabat*. Mais il devoit remarquer qu'il falloit dire *est abattu* et non pas *s'abbat*.

et ses nobles journées.
Porter delà les Mers ses hautes destinées.

D'Observateur a bien repris *ses nobles journées*. Car on ne dit point *les journées d'un homme*, pour exprimer les combats qu'il a faits, mais on dit bien, *la journée d'un tel lieu*, pour dire la bataille qui s'y est donnée. Et il devoit encore adjouster que de nobles journées qui portent de hautes destinées au delà des Mers, font une confusion de belles paroles, qui n'ont aucun sens raisonnable.

arborer ses lauriers

Est bien repris par l'Observateur, pource que l'on ne peut pas dire, *arborer un arbre*. Le mot d'*arborer* ne se prend que pour des choses que l'on plante figurement en façon d'arbres, comme des estandards.

Mais Madame voyez où vous portez son bras.

Cette façon de parler est si hardie qu'elle en est obscure.

Je veux que ce combat demeure pour certain.

Outre que cette phrase est basse, elle est mauvaise, et l'Autheur n'exprime pas bien par là, *je veux qne ce combat se soit fait.*

Vostre esprit va-t-il point bien viste pour sa main.

Cette pointe est mauvaise.

Que veux-tu ? je suis folle et mon esprit s'esgare.
Mais c'est le moindre mal que l'Amour me prepare.

Il y a de la contradiction, dans le sens de ces vers : car

comment l'Amour luy peut-il preparer un mal qu'elle sent desja. Elle pouvoit bien dire, *c'est un petit mal à comparaison de ceux que l'Amour me prepare.*

SCENE SIXIESME.

Je l'ay de vostre part long temps entretenu.

On dit bien *je luy ay parlé de vostre part,* ou bien *je l'ay entretenu de ce que vous m'avez commandé de luy dire de vostre part*, mais on ne peut dire, *je l'ay entretenu de vostre part.*

On l'a pris tout boüillant encor de sa querelle.

On ne peut dire, *boüillant d'une querelle,* comme on dit, *boüillant de colere.*

J'obéis et me tais, mais de grace encor, Sire.
Deux mots en sa deffence.

Apres avoir dit *j'obeis et me tais,* il ne devoit point continuer de parler. Car ce n'est pas se vouloir taire, que de demander à dire deux mots en sa deffense.

Et c'est contre ce mot qu'a resisté le Comte,

Resister contre un mot n'est pas bien parler François. Il eust peu dire, *s'obstiner sur un mot.*

Il trouve en son devoir un peu trop de rigueur,
Et vous obeïroit s'il avoit moins de cœur.

D. Sanche peche fort contre le jugement en cét endroit, d'oser dire au Roy que le Comte trouve trop de rigueur, à luy rendre le respect qu'il luy doit, et encore plus quand il adjouste qu'il y auroit de la lascheté à luy obeïr.

Commandez que son bras nourry dans les allarmes.

On ne peut dire, *un bras nourry dans les allarmes,* et il a mal pris en ce lieu la partie pour le tout.

Vous perdez le respect, mais je pardonne à l'aage.
Et j'estime l'ardeur en un jeune courage.

Le Roy estime sans raison cette ardeur, qui fait perdre le respect à D. Sanche ; c'estoit beaucoup de luy pardonner.

A quelques sentimens que son orgueil m'oblige,
Sa perte m'affoiblit, et son trespas m'afflige.

Toutes les parties de ce raisonnement sont mal rangées, car il falloit dire *à quelques ressentiment* (sic) *que son orgueil m'ait obligé, son trespas m'afflige, à cause que sa perte m'affoiblit.*

SCENE SEPTIESME.

Par cette triste bouche elle empruntoit ma voix, etc.

Chiméne paroist trop subtile en tout cét endroit, pour une affligée.

Moy dont les longs travaux ont acquis tant de gloire.
Moy que jadis par tout à suivi la victoire,

D. Diegue devoit exprimer ses sentimens devant son Roy avec plus de modestie.

L'orgueil dans vostre Cour l'a fait presque à vos yeux,
Et soüillé sans respect l'honneur de ma vieillesse.

Il falloit dire, *et a soüillé*, car *l'a fait*, ne peut pas regir, *soüillé.*

Du crime glorieux qui cause nos debats,
Sire, j'en suis la teste, il n'en est que le bras.

On peut bien donner une teste et des bras à quelques corps figurés, comme par exemple à une armée, mais non pas à des actions, comme des crimes, qui ne peuvent avoir ny teste ny bras.

Et loin de murmurer d'un injuste decret,
Mourant sans des-honneur je mourray sans regret.

Il offense le Roy le croyant capable de faire un decret in-

juste, mais il pouvoit dire, *loin d'accuser d'injustice le decret de ma mort.*

qu'un meurtrier perisse.

Ce mot de *meurtrier*, qu'il repete souvent, le faisant de trois sillabes, n'est que de deux.

ACTE III.

SCENE PREMIERE.

Elvire.

Jamais un meurtrier en fit-il son refuge ?

Rodrigue.

Jamais un meurtrier s'offrit-il à son Juge ?

Soit que Rodrigue veuille consentir au sens d'Elvire, soit qu'il y veuille contrarier, il y a grande obscurité en ce vers, et il semble qu'il conviendroit mieux au discours d'Elvire qu'au sien.

SCENE SECONDE.

Employez mon espée à punir le coupable.
Employez mon amour à venger cette mort.

La bien seance eust esté mieux observée, s'il se fust mis en devoir de venger Chimene, sans luy en demander la permission.

SCENE TROISIESME.

Pleurez pleurez mes yeux, etc. Cét endroit n'est pas bien repris par l'Observateur; car cette frase *fondez vous en eau*, ne donne aucune vilaine idée comme il dit. Il eust esté mieux à la verité de dire, *fondez vous en larmes*. Et à bien considerer ce qui suit, encore qu'il semble y avoir quelque confusion, toutesfois il ne s'y trouve point trois moitiés comme il estime.

Si je pleure ma perte et la main qui l'à faite.

On ne peut dire, *la main qui a fait la perte*, pour dire, *la main qui l'a causée*; car c'est Chimene qui a fait la perte, et non pas la main de Rodrigue. Ce n'est pas bien dit aussi, *je pleure la main* pour dire, *je pleure de ce que c'est cette main qui a fait le mal.*

en ce dur combat de colere et de flame.

flame en ce lieu est trop vague pour designer *l'amour*, l'opposant *à colere*, où il y a du feu aussi bien qu'en l'amour.

Il deschire mon cœur sans partager mon ame,

L'Observateur la bien repris, car cela ne veut dire sinon *il dechire mon cœur sans le dechirer.*

quoy que mon amour ait sur moy de pouvoir

Cette façon de parler n'est pas Françoise; il falloit dire, *quelque pouvoir que mon amour ait sur moy.*

Rodrigue m'est bien cher, son interest m'afflige.

Ce mot, *d'interest*, estant commun au bien et au mal, ne s'accorde pas justement avec *afflige*, qui n'est que pour le mal. Il falloit dire, *son interest me touche*, où *sa peine m'afflige.*

Mon cœur prend son party, mais contre leur effort,
Je scay que je suis fille et que mon pere est mort.

C'est mal parler de dire, *contre leur effort je scay que je suis fille*, pour dire, *j'oppose à leur effort la consideration que je suis fille, et que mon pere est mort.*

n'en pressez point d'effect.

Il falloit dire, *l'effect.*

Quoy j'auray veu mourir mon pere entre mes bras ?

Elle avoit dit auparavant qu'il estoit mort, quand elle arriva sur le lieu.

SCENE QUATRIESME.

Soulez-vous du plaisir de m'empescher de vivre.

Cette phrase *empescher de vivre*, est trop foible pour dire, *de me faire mourir*, principalement en luy presentant son espée, afin qu'elle le tuë.

Quoy du sang de mon pere encor toute irempée ?

L'Observateur est trop rigoureux de reprendre ce vers, à cause du semblable qui est en un autre lieu; ce n'est point sterilité, si l'on n'en veut accuser Homere et Virgile, qui repetent plusieurs fois de mesmes vers.

sans quitter l'envie.

L'Observateur ne devoit point reprendre cette frase qui se peut souffrir.

et veux tant que j'expire,

Cela n'est pas François pour dire, *jusqu'a tant que j'expire.*

d'avoir fuy l'infamie.

Fuy est de deux syllabes.

Perdu et *esperdu* ne peuvent rimer, à cause que l'un est le simple, et l'autre le composé.

Aux traits de ton amour ni de ton desespoir.

Ce vers est beau, et a esté mal repris par l'Observateur et *effets*, au lieu de *traits* ny seroit pas bien comme il pense.

Va je ne te hay point. Rod. *Tu le dois.*

Ces termes *tu le dois* sont equivoques; on pourroit entendre, *tu dois ne me point hayr*, toutefois la passion est si belle en cét endroit, que l'esprit se porte de luy-mesme au sens de l'Autheur.

Malgré des feux si beaux, qui rompent ma colere.

Il passe mal d'une metaphore en une autre, et ce verbe *rompre* ne s'accommode pas avec *feux*.

Vigueur, vainqueur, trompeur et peur.

L'Observateur a tort d'accuser ces rimes d'estre fausses. Il vouloit dire seulement qu'elles sont trop proches les unes des autres, ce qui n'est pas considerable.

SCENE CINQUIESME.

mes ennuis cessez.

L'Observateur à mal repris cét endroit; *cessez* est bien dit en Poëme pour *appaisés* ou *finis.*

SCENE SIXIESME.

où fut jadis l'affront,

L'Observateur à bien repris en ce lieu le mot de *jadis*, qui marque un temps trop esloigné.

L'honneur vous en est deu, les Cieux me sont tesmoins,
Qu'estant sorty de vous, je ne pouvois pas moins.

Il prend hors de propos *les cieux à tesmoins*, en ce lieu.

L'amour n'est qu'un plaisir et l'honneur un devoir.

car *n'est que* icy ne regit pas *un devoir ;* Autrement il sembleroit que contre son intention il les voulust mespriser l'un et l'autre,

Et vous m'osez pousser à la honte du change.

Ce n'est point bien parler, pour dire *vous me conseillés de changer;* on ne dit point *pousser à la honte.*

La flotte, etc., vient surprendre la ville.

Il falloit dire *vient pour surprendre*, pour ce que celuy qui parle est dans la ville, et est asseuré, qu'il ne sera point surpris, puis qu'il sçait l'entreprise, sans estre d'intelligence avec les ennemis.

et le peuple en alarmes,

Il falloit dire *en alarme* au singulier.

Venoient m'offrir leur vie à venger ma querelle.

Il eust esté bon de dire *Venoient s'offrir à venger ma querelle,* mais disant

Venoient m'offrir leur vie.

Il falloit dire *pour venger ma querelle.*

ACTE IIII.

SCENE TROISIESME.

l'effroy de Grenade, et Tolede.

Il falloit repeter le *de* et dire *de Grenade et de Tolede.*

espargne ma honte

Cela ne signifie rien, car *honte* n'est pas bien pour *pudeur* ou *modestie.*

et le sang qui m'anime.

L'Observateur n'a pas bien repris cet endroit, puisque tous les Poëtes ont usé de cette façon de parler, qui est belle.

Sollicita mon ame encore toute troublée.

Sollicita mon ame seulement n'est pas assés dire. Il falloit adjouster de quoy elle avoit esté sollicitée.

leur brigade estoit preste,

Contre l'avis de l'Observateur, le mot de *brigade* se peut prendre pour un plus grand nombre que *cinq cens.* Il est vray qu'en terme de guerre, on n'appelle *brigade,* que ce qui est pris d'un plus grand corps, et quelquefois on peut appeler *brigade* la moitié d'une armée que l'on detache pour quelque effect, mais en terme de Poësie on prend *brigade* pour *trouppe* de quelque façon que ce soit.

Et parestre à la Cour eut hazardé ma teste,

Il falloit dire *c'eut esté hazarder ma teste :* car on ne peut faire un substantif de *parestre,* pour regir *eust hazardé.*

marcher en si bon equipage.

L'Observateur a eu raison de dire qu'il eust esté mieux de mettre *en bon ordre*, qu'en *bon equipage*, car ils alloient au combat, et non pas en voyage. Mais il à tort de dire que le mot *d'equiqage* soit vilain.

J'en cache les deux tiers aussi-tost qu'arrivez.

Cette façon de parler n'est pas Françoise. Il falloit dire *aussi-tost qu'ils furent arrivez* ou *ils furent cachez aussi-tost qu'arrivez.*

Les autres au signal de nos vaisseaux respondent.

Ce vers est si mal rangé, qu'on ne sçait si c'est *le signal des vaisseaux* ou si *des vaisseaux on respond au signal.*

et leurs terreurs s'oublient.

L'Observateur n'a pas plus de raison de condamner *s'oublient* que *s'accorder*, comme il a esté remarqué auparavant.

restablit leur desordre,

On ne dit point *restablir le desordre*, mais bien *restablir l'ordre.*

Nous laissent pour Adieux des cris espouvantables.

On ne dit point *laisser un Adieu*, ny *laisser des cris,* mais bien *dire Adieu et jetter des cris*; outre que les vaincus ne disent jamais Adieu aux vainqueurs.

SCENE QUATRIESME

Contrefaites le triste.

L'Observateur n'a pas eu raison de reprendre cette façon de parler, qui est en usage, mais il est vray qu'elle est basse dans la bouche du Roy.

au milieu des lauriers.

L'Observateur n'a pas eu sujet de blasmer l'Autheur d'avoir

parlé huit ou dix fois de *lauriers*, dans un Poëme de si longue estenduë.

SCENE CINQUIESME

Si de nos ennemis Rodrigue a le dessus
Il est mort à nos yeux des coups qu'il a reçeus.

Quand un homme *est mort*, on ne peut dire *qu'il a le dessus* des ennemis, mais bien *il a eu.*

reprens ton allegresse ;

Le Roy proposeroit mal à propos à Chimene, qu'elle *reprist son allegresse*, si elle n'avoit point fait parestre plus d'amour pour Rodrigue, que de ressentiment pour la mort de son Pere.

Sire, ostez ces faveurs qui terniroient sa gloire.

Cela n'est pas bien dit pour signifier, *ne luy faites point de ces faveurs qui terniroient sa gloire;* car on ne peut dire *oster des faveurs* que celles que peut donner ou oster une maistresse, mais ce n'est pas ainsi que s'entendent *les faveurs* en ce lieu.

ACTE V.

SCENE PREMIERE.

Mon amour vous le doit et mon cœur qui soupire
N'ose sans vostre adveu, sortir de vostre Empire.

Cette expression *qui soupire* est imparfaitte. Il falloit *dire qui soupire pour vous*, et par le second vers il semble qu'il demande plustost permission de changer d'amour que de mourir.

Va combattre Don Sanche et des-ja desespere.

Il eust esté plus à propos d'adjouster à *desespere*, ou *de la victoire* où *de vaincre*, car le mot *desespere* seul semble ne dire pas assez tout seul.

Quand mon honneur y va,

Cette frase a des-ja esté reprise ; il falloit dire *quand il y va de mon honneur.*

SCENE SECONDE.

Mon cœur ne peut obtenir dessus mon sentiment.

Cela est mal dit pour exprimer, *mon cœur ne peut obtenir de luy-mesme.* Car il distingue le cœur du sentiment, qui en ce lieu ne sont qu'une mesme chose.

SCENE TROISIESME.

Que ce jeune Seigneur endosse le harnois.

L'Observateur ne devoit point reprendre cette frase, qui n'est point hors d'usage, comme les termes qu'il allegue.

Puisse l'authoriser à parestre appaisée.

Ce vers ne signifie pas bien, *puisse luy donner lieu de s'appaiser sans qu'il y aille de son honneur.*

Et mes plus doux souhaits sont pleins d'un repentir.

Il falloit mettre plustot *pleins de repentir*, car le mot de *pleins* ne s'accorde pas avec *un* et puis le repentir n'est pas dans les souhaits, mais il peut suivre les souhaits. Il falloit dire *sont suivis de repentir.*

Mon devoir est trop fort et ma perte trop grande,
Et ce n'est pas assez pour leur faire la loy.

On peut bien dire *faire la loy à un devoir*, pour dire *le surmonter*, mais non pas *à une perte.*

Et le Ciel ennuyé de vous estre si doux.

Cela dit trop pour une personne, dont on a tué le perele jour precedent.

de son costé me panche,

Il falloit dire *me fasse pancher;* ce verbe n'est point actif, mais neutre.

Madame, à vos genoux j'apporte cette espée.

On peut bien *apporter une espée aux pieds* de quelqu'un, mais non pas *aux genoux*.

Ministre desloyal de mon rigoureux sort.

D. Sanche n'estoit point *desloyal*, puis qu'il n'avoit fait que ce qu'elle luy avoit permis de faire, et qu'il ne luy avoit manqué de foy en nulle autre chose.

LE cinquiesme article des observations comprend les larcins de l'Autheur, qui sont punctuellement ceux que l'Observateur a remarqués. Mais il faut tomber d'accord que ces traductions ne font pas toute la beauté de la Piece. Car outre que nous remarquons qu'en bien peu des choses imitées il est demeuré au dessous de l'original, et qu'il en a rendu quelques-unes meilleures qu'elles n'estoient, nous trouvons encores qu'il y a adjousté beaucoup de pensées, qui ne cedent en rien à celles du premier Autheur.

TELS sont les sentimens de l'Academie Françoise, qu'elle met au jour, plustost pour rendre tesmoignage de ce qu'elle pense sur le Cid, que pour donner aux autres des regles de ce qu'ils en doivent croire. Elle s'imagine bien qu'elle n'a pas absolument satisfait, ny l'Autheur, dont elle marque les defaux, ny l'Observateur, dont elle n'approuve pas toutes les Censures, ny le Peuple dont elle combat les premiers suffrages. Mais elle s'est resoluë des le commencement, à n'avoir point d'autre but que de satisfaire à son devoir ; elle a bien voulu renoncer à la complaisance pour ne pas trahir la verité, et de peur de tomber dans la faute, dont elle accuse icy le Poëte, elle a moins songé à

plaire qu'à profiter. Son equitable severité ne laissera pas de contenter ceux qui aymeront mieux le plaisir d'une veritable connoissance, que celuy d'une douce illusion et qui n'apporteront pas tant de soin pour s'empescher destre utilement trompés, qu'ils semblent en avoir pris jusques à cette heure pour se laisser tromper agreablement. S'il est ainsi elle se croit assés recompensée de son travail. Comme elle cherche leur instruction, et non pas sa gloire, elle ne demande pas qu'ils prononcent en public contr'eux mesmes. Il luy suffit qu'ils se condamnent en particulier, et qu'ils se rendent en secret à leur propre raison. Cette mesme raison leur dira ce que nous leur disons, si tost qu'elle pourra reprendre sa premiere liberté : et secoüant le joug, qu'elle s'estoit laissé mettre par surprise, elle esprouvera qu'il n'y a que les fausses et imparfaites beautés qui soient proprement de courtes tyrannies. Car les passions violentes bien exprimées, font souvent en ceux qui les voyent une partie de l'effect, qu'elles font en ceux qui les ressentent veritablement. Elles ostent à tous la liberté de l'esprit, et font que les uns se plaisent à voir representer les fautes, que les autres se plaisent à commettre. Ce sont ces puissans mouvemens, qui ont tiré des Spectateurs du Cid cette grande approbation, et qui doivent aussi la faire excuser L'Autheur s'est facilement rendu maistre de leur ame, apres y avoir excité le trouble et l'esmotion ; leur esprit flatté par quelques endroits agreables, est devenu aisément flateur de tout le reste, et les charmes esclatans de quelques parties leur ont donné de l'amour pour tout le corps. S'ils eussent esté moins ingenieux, ils eussent esté moins sensibles ; ils eussent veu les defaux que nous voyons en cette Piece s'ils ne se fussent point trop arrestés à en regarder les beautez, et si on leur peut faire quelque reproche, au moins n'est-ce pas celuy qu'un ancien Poëte faisoit aux Thebains, quand il disoit

qu'ils estaient trop grossiers pour estre trompés. Et sans mentir les sçavans mesmes doivent souffrir avec quelque indulgence les irregularités d'un Ouvrage, qui n'auroit pas eu le bon-heur d'agréer si fort au commun, s'il n'avoit des graces qui ne sont pas communes. Ils devoient penser que l'abus estant si grand dans la plus-part de nos Poëmes Dramatiques il y auroit peut estre trop de rigueur à condamner absolument un homme, pour n'avoir pas surmonté la foiblesse, ou la negligence de son Siecle, et à estimer qu'il n'auroit rien fait du tout, parce qu'il n'auroit point fait de miracles. Toutesfois ce qui l'excuse ne le justifie pas, et les fautes mesmes des Anciens qui semblent devoir estre respectées pour leur vieillesse, ou si on l'ose dire, pour leur immortalité, ne peuvent pas defendre les siennes. Il est vray que celles la ne sont presque considerées qu'avec reverence, d'autant que les unes estant faittes devant les regles, sont nées libres et hors de leur jurisdiction, et que les autres par une longue durée ont comme acquis une prescription legitime. Mais cette faveur qui à peine met à couvert ces grands Hommes, ne passe point jusques à leurs successeurs. Ceux qui viennent apres eux heritent bien de leurs richesses, mais non pas de leurs privileges, et les vices d'Euripide ou de Seneque ne sçauroient faire approuver ceux de Guillen de Castro. L'exemple de cét Autheur Espagnol seroit peut estre plus favorable à nostre Autheur François, qui s'estant comme engagé à marcher sur ses pas, sembloit le devoir suyvre également parmy les espines et parmy les fleurs, et ne le pouvoir abandonner, quelque bon où mauvais chemin qu'il tinst, sans une espece d'infidelité. Mais outre que les fautes sont estimées volontaires quand on se les rend necessaires volontairement, et que lors qu'on choisit une servitude on la doit au moins choisir belle, il a bien fait voir luy mesme par la liberté qu'il s'est donnée, de changer plu-

sieurs endroits de ce Poëme, qu'en ce qui règarde la Poësie on demeure encore libre apres cette sujetion. Il n'en est pas de mesme dans l'histoire, qu'on est obligé de rendre telle qu'on la reçoit. Il faut que la creance qu'on luy donne soit aveugle, et la deference que l'historien doit à la verité le dispence de celle que le Poëte doit à la bien-seance. Mais comme cette Verité à peu de credit dans l'Art des beaux mensonges, nous pensons qu'à son tour elle y doit ceder à la bien-seance, qu'estre inventeur et imitateur n'est icy qu'une mesme chose, et que le Poëte François qui nous a donné le Cid, est coupable de toutes les fautes qu'il n'y a pas corrigées. Apres tout il faut avoüer qu'encore qu'il ait fait choix d'une matiere defectueuse, il n'a pas laissé de faire esclater en beaucoup d'endroits de si beaux sentimens, et de si belles paroles, qu'il a en quelque sorte imité le Ciel, qui en la dispensation de ses thresors et de ses graces, donne indifferemment la beauté du corps aux meschantes ames et aux bonnes. Il faut confesser qu'il y a semé un bon nombre de vers excellens, et qui semblent avec quelque justice demander grace pour ceux qui ne le sont pas. Aussi les aurions nous remarqués particulierement, comme nous avons fait les autres, n'estoit qu'ils se descouvrent assés d'eux-mesmes, et que d'ailleurs nous craindrions qu'en les ostant de leur situation nous ne leur ostassions une partie de leur grace, et que commettant une espece d'injustice pour vouloir estre trop justes, nous ne diminuassions leurs beautés, à force de les vouloir faire paroistre. Ce qu'il y a de mauvais dans l'ouvrage n'a pas laissé mesme de produire de bons effects, puis qu'il a donné lieu aux Observations qui ont esté faites dessus, et qui sont remplies de beaucoup de sçavoir et d'elegance. De sorte qu'on peut dire que ses defaux ont esté utiles, et que sans y penser il a profité aux lieux où il n'a sceu plaire. Enfin nous conclüons qu'encore que le Sujet

du Cid ne soit pas bon, qu'il peche dans son Desnoüement, qu'il soit chargé d'Episodes inutiles, que la bien-seance y manque en beaucoup de lieux, aussi bien que la bonne disposition du theatre, et qu'il y ait beaucoup de vers bas, et de façons de parler impures ; Neantmoins la naïveté et la vehemence de ses passions, la force et la delicatesse de plusieurs de ses pensées, et cét agréement inexplicable qui se mesle dans tous ses defaux luy ont acquis un rang considerable entre les Poëmes François de ce genre qui ont le plus donné de satisfaction. Si son Autheur ne doit pas toute sa reputation à son merite, il ne la doit pas toute à son bonheur, et la Nature lui a esté assez liberale, pour excuser la Fortune si elle luy a esté prodigue.

XXXII. — OBSERVATIONS

SUR LES SENTIMENTS DE L'ACADEMIE FRANÇOISE [1].

CEUX qui par un desir de gloire se veulent rendre les Censeurs des ouvrages qui sont donnés au Public ne doivent pas trouver mauvais que le Public mesme se rende le juge de leur Censure, et comme ils entreprennent librement de corriger les œuvres d'autruy, et de soumettre à leur Jurisdiction les livres et les Autheurs, ainsi est-il raisonnable que leurs ouvrages souffrent la mesme correction et qu'à leur exemple chacun se donne la liberté de les examiner par les regles de sa propre raison, puisque sans authorité ils exercent une espece d'inquisition sur les Lettres, il est bien juste que ceux qui en font commerce soient aussi les Inquisiteurs de leurs jugements, qu'ils corrigent leurs corrections, et qu'ils facent voir à ces nouveaux critiques que leur Censure mesme n'est pas exempte de reprehension.

Si en la correction de la Tragi-comedie du Cid les Cenceurs Academiques eussent suivy les regles communes et ordinaires d'une juste censure, et si balançant leur Jugement entre les Loix de la Justice et celles de la Grace, ils eussent corrigé les deffauts qui estoient reprehensibles et pardonné à ceux qui estoient remissibles leurs sentiments eussent passé sans reproche et tant de belles observations qu'ils contiennent eussent eu les louanges et les couronnes

---

(1) Auteur inconnu.

Manuscrit de 35 ff. non chiffrés et 1 f. blanc. Bibliothèque Sainte-Geneviève (Y, 458 (3) in-4° Rés. — Publié pour la première fois par M. Lormier, en 1879, à Rouen, pour la *Société des Bibliophiles Normands*.

qu'elles pouvoient meriter, Certes nous leur rendons ce tesmoignage que l'elegance et la beauté du style relevé de poinctes Egyptiennes et les raisons revestues de belles et specieuses apparences pouvoient porter cet ouvrage jusques au dernier degré de l'admiration. Mais quand on vient à l'examiner, comme l'Academie a examiné la Tragi-comedie du Cid, c'est à dire à la rigueur et par des regles severes et tyranniques, par chicaner et pointiller comme elle a faict jusques aux moindres et plus legeres particules; combien de taches dans cette piece, que de nuages parmy ces brillans, et que de plates peinctures entresemées parmy ces Images de relief.

Que les critiques en jugent sur nos indices, et qu'à nostre delation ils examinent d'abord la premiere periode de ces beaux sentiments Academiques, periode qui devroit estre ornée et embellie comme l'entrée et le frontispice d'un ouvrage Corinthien et qui cependant n'est rien qu'un amas de paroles rudes, confuses, sans raison ny liaison.

Mais pour en bien juger, il la faut considerer en son jour et en sa propre situation.

PREMIERE OBSERVATION.

Ceux qui par quelque desir de gloire donnent leurs ouvrages au Public ne doivent pas trouver estrange que le Public s'en face le Juge. Comme le present qu'ils luy font ne procede pas d'une volonté tout à faict des-interessée, et qu'il n'est pas tant un effect de leur liberalité que de leur ambition, il n'est pas aussi de ceux que la bien-seance veut qu'on reçoive sans en considerer le prix. (Feuillet 3 des SENTIMENTS) (1).

---

(1) L'auteur renvoie à la première édition des *Sentiments*.

Que les Critiques jugent donc si ce n'est pas la un galimathias confus et brouillé, et dont les mots extravagants et detachés n'ont aucune suitte ny construction, ils blessent l'aureille par leur rudesse, et vont sautelant hors de la cadence et des arrondissements convenables à une periode bien adjustée. Certes il faut avoüer que l'esprit se delecte aussi bien en la mesure et en l'harmonie de la prose comme en celle des vers, et que pour rendre un discours agreable les periodes doivent estre nombreuses prononcées ou escrites en paroles mesurées et liées ensemble avec un certain ordre et disposition, or la periode que nous examinons icy n'a aucun de ces ornements la, nulle grace, nulle beauté, rien d'elegant, rien de propre ny de poly, et quand on vient à l'examiner par les regles estroictes et rigoureuses de l'Analitique ainsi que son Autheur a examiné l'ouvrage du Cid, il ne s'y trouve aucune partie qui n'ait son vice et son defaut et jusques aux moindres particules tout a besoin de reformation.

Quant à la structure de la periode elle est tout en desordre et le mot, *present*, qui l'occupe avec tant de relatifs et tant de, *pas*, qui luy sont referés, la rendent si obscure qu'elle na ny jour ny clarté et de faict en la regardant de prés on verra qu'il y a bien peu d'elegance en ces trois proches reprises, *ne procede pas*, *qu'il n'est pas tant*, *il n'est pas aussi*, qui forment une consonnance desagreable qui brouillent tout et qui jettent la periode en desordre et en confusion, comme aussi le mot de, *ceux*, qui vient apres et qui est referé à celuy de, *present*, semble ne le recognoistre plus pour son relatif, et est si esloigné de luy que leur corelation et leur correspondance en est d'abord interrompue, de sorte que pour la restablir le lecteur est obligé de lire la periode deux fois. Voila pour ce qui est de l'ordre et de l'économie, venons au principal.

SECONDE OBSERVATION.

Ceux qui par quelque desir de gloire donnent leurs ouvrages au Public. (Feuillet 3).

Quelque desir de gloire, etc... : Ce mot de, *quelque*, est icy mal situé, et ces deux termes, *desir de gloire*, qui le suivent luy sont improprement attribués; *un desir de gloire*, eust mieux valu que, *quelque desir de gloire*, attendu que ce mot de, *quelque*, n'est propre que pour former une proposition indefinie et non pas une proposition specifique et particuliere comme est celle que nous examinons icy.

Que si le terme de *desir*, estoit generalement pris et indefiniment enoncé sans estre specifié ny determiné, comme il est icy par une marque de singularitez qui est celle de la *gloire*, en ce cas la le mot de *quelque*, passeroit sans contredit, et ne pourroit absolument regir celuy de *desir*, comme par exemple on peut dire indefiniment, *quelque desir*, comme aussi, *quelque passion*, *quelque vertu*, *quelque couleur*, et en ces enonciations la qu'on appelle indefinies ou indeterminees le mot de *quelque*, peut estre proprement employé, mais si on vient a limiter ce terme de *desir*, et le restraindre à une signification specifique et singuliere comme a faict l'Autheur des Sentiments, et si encore on vient à specifier ces autres termes universels, *vertu*, *passion*, *couleur* et definir nommement quel est ce *desir*, quelle est cette *vertu*, quelle cette *passion*, et quelle cette *couleur*, alors il faudra changer de voix, supprimer ce mot de *quelque* ou lui substituer un article nominatif, ou bien ce terme numeral l'*un*, qui emporte mesme designation, et ainsi on dira *la vertu de temperance*, *la passion d'amour*, *un desir de gloire*, *une couleur blanche*, et non pas, *quelque vertu de temperance*, *quelque passion d'a-*

mour, quelque desir de gloire, ces loquutions la n'estant pas elegantes ny conformes à la douceur du langage françois. Mais c'est trop chiquaner sur l'accusation d'un seul mot, et nous n'y aurions pas tant insisté n'estoit ce vœu de pureté verbale, que nous avons pris à tasche et duquel l'Academie a fait une publique et solemnelle profession.

TROISIESME OBSERVATION.

Ceux qui par quelque desir de gloire donnent leurs ouvrages au Public ne doivent pas trouver estrange que le Public s'en face le Juge (Feuillet 3.)

Ne doivent pas trouver estrange : Ce mot, *estrange*, est vrayement bien estrange pour signifier celuy de, *mauvais*, qui est en usage, et ce mot la, *estrange*, ne pouvant icy passer ny pour propre ny pour metaphorique, il doit estre corrigé à la seconde edition. Si nostre Poëte en avait usé en la mesme signification, il seroit censuré et mis à l'inquisition de l'Academie, le mot *estrange*, estant transplanté comme il est icy veut dire *hors du commun usage, rude, barbare, irregulier*, et aucune de ces significations la ne se peut plier à la phrase de nostre Autheur, son eloquution eust esté meilleure en disant *ne doivent pas trouver mauvais,* que dire, *ne doivent pas trouver estrange*, bien que ce mot de *mauvais*, soit encore estranger en cet endroit et tiré de bien loin, mais il est en usage et naturalizé, toutesfois il semble qu'en ces rencontres la ou les termes propres defaillent, il est plus à propos de dire en affirmant, *doivent trouver bon ;* que de dire — *ne doivent pas trouver mauvais*, l'un estant meilleur et plus propre que l'autre.

QUATRIESME OBSERVATION.

Ceux qui par quelque desir de gloire donnent leurs ouvrages au Public, ne doivent pas trouver estrange que le Public s'en face le Juge. (Feuillet 3.)

Que le public, etc...: ces deux termes *Public* et *Public*, sont trop proches l'un de l'autre, et de tant plus qu'ils emportent une mesme signification, s'ils estoient homonyme et que leur definition fust diverse, leur proximité seroit aucunement dispensable, mais ces deux termes estant une mesme chose en nom et en signification, il eust esté mieux à propos de les esloigner l'un de l'autre, attendu que leur voisinage si proche, outre qu'il choque l'aureille par leur consonnance, il insinue au lecteur que ce dernier *Public*, est un nouveau venu qui dict autre chose que le premier. Que si la disposition du discours obligeoit son autheur à ces proches repetitions de mots, ou que les regles de la construction le contraignissent d'en user, il devoit adjouster au dernier *Public*, ce mot de, *mesme*, qui eust servy comme d'un pronom demonstratif pour insinuer que l'un et l'autre n'estoit qu'une mesme chose, en disant : *Ceux qui donnent leurs ouvrages au Public ne doivent pas trouver mauvais que le Public mesme s'en face le Juge*, ou l'on void que ce terme de, *mesme*, a je ne sçay quel emphase qui compense ou qui dispense de la proximité de ces deux mots *Public* et *Public*, les bons orateurs françois en ont ainsi usé. Balsac en sa seconde lettre du premier livre escrivant à un grand. Vostre voix, dict-il, qui a esté choisie de toute la France pour porter des prieres au *Roy* et du *Roy mesme* pour envoyer ses commandements dans les villes et dans les armées.

CINQUIESME OBSERVATION.

Comme le present qu'ils luy font ne procede pas d'une volonté tout à faict des-interessée (Feuillet 3.)

Une volonté tout à faict des-interessée; cette phrase est bien lasche, et entendue pour un discours ferme et vertueux comme est celuy que nous examinons icy, elle va traisnant jusques en terre, sans force, sans grace, ny ornement, il semble que sans donner un si grand train de paroles à ceste volonté, que le simple mot de *pure*, luy eust esté plus propre, et que l'autheur des Sentiments eust parlé plus purement en disant, *une pure volonté*, que de dire, *une volonté tout à faict des-interessée.* Nous observons encore que, ces mots, *tout à faict des-interessée*, sont vrayement bien affetés, et plus convenables au caquet des Dames qu'aux graves discours d'une docte Academie. Ceste façon de parler, douce, molle, languissante, ressent bien la molesse et la dissolution de nostre siecle, mais à peine se sauveroit-elle de la censure d'un Senecque françois si nous en avions un qui fut semblable à ce Seneque latin qui reprochant à Mecenas sa façon de vivre voluptueuse et delicate luy reprochait aussi la delicatesse de son langage plus propre aux Courtisanes, dict-il, que non pas à un Senateur Romain, et condamne ceste façon de parler mole effeminée dont Mecenas usoit ordinairement, *quid purius amne, siluisque ripa comantibus? Vide ut alveum lintribus arent, versoque vado remittant hortos.* Il faut que le stile et les paroles ressentent la gravité de celuy qui parle.

SIXIESME OBSERVATION.

Il suffira de dire que parmy les Modernes il s'est esmeu de tres-favorables querelles pour les Lettres, et que la

Poësie seroit aujourd'huy bien moins parfaite qu'elle n'est, sans les contestations qui se sont formées sur les ouvrages des plus celebres Autheurs des derniers Temps. En effect nous en avons la principale obligation aux agreables differens qu'ont produit la Hierusalem et le Pastor Fido. (Feuillet 10).

En effect nous en avons la principale obligation, etc...: Nous avons estimé devoir raporter ceste longue contexture de paroles qui precedent celles que nous voulons icy accuser, afin de les confronter les unes aux autres en preuve de notre observation. Nous disons donc que ces deux mots, *En effect*, sont mal situés, et que leur usage en cest endroict est impropre et abusif, *En effect*, est un terme qui est opposé à l'apparence, à la feinte, au mensonge, et à toutes les figures hyperboliques que les Rethoriciens ont inventées pour l'ornement du discours, *En effect*, c'est le correctif d'une proposition figurée qu'il reduit à un sens propre, et qu'il restrainct dans les termes de la verité, car il faut noter que ces deux mots, *En effect*, ne sont jamais pris ny enoncés pour un dire simple et absolu, mais qu'ils emportent tousjours designation ou relation à un autre dire precedent, qui estant excessif en ce qu'il propose, et hors de creance, ils le modifient et le restraignent à son juste poinct, et à ce qui est vraysemblable ; comme quand un Autheur s'est emporté à des hyperboles excessives, à des loquutions figurées, à des mensonges my partis entre le faux et le vray, quand il a faict comme ce Poëte qui voulant descrire ceste nombreuse armée des Perses qui vint fondre en la Grece, pour en representer la grandeur, il dict que les hommes et les chevaux espuisoient en un seul repas les rivieres toutes entieres,

epotaque flumina, Medo
Prandente.

Ou bien comme cest autre Poëte qui voulant representer ceste horrible tempeste qui accueillit les vaisseaux d'Enée sur la mer de Lybie, il dict que le ciel et la mer estoient meslés ensemble,

maria omnia cœlo
Miscuit.

Quand donc un Autheur s'est ainsy espendu en hyperboles, qu'il a enchery par dessus le vray semblable ou qu'il a dict un mensonge, et qu'apres cela il vienne à se rabatre dans les termes du vray, alors et non autrement il peut user de ceste loquution restrictive, *En effect*, qui modifie le dire antecedent et qui le reduict à un sens precis et ponctuel, et c'est en quoy nos petis orateurs abusent quand à tout propos ils disent, *En effect, à n'en point mentir, à dire vray*, qui sont des loquutions relatives et oposées aux propositions qui les precedent immediatement, et cependant ils en usent indifferemment et à toutes mains comme si c'estoient des Oraisons absolues et independantes. Or, pour voir si l'Academie en a usé plus discretement, ou plustost pour monstrer comme elle en a abusé, et que ces termes, *En effect*, sont icy posés en une assiette irreguliere, nous avons raporté la proposition antecedente et immediate à laquelle ces mesmes termes sont referés ; Que les Critiques en facent la conference, et qu'ils jugent s'il y a aucun dire excessif ou hyperbolique qui merite modification ou restriction. Certes il n'y a rien à rabatre, tout y est juste et rien qui ne puisse estre pris au pied de la lettre, non pas seulement à la reserve d'un seul mot.

SEPTIESME OBSERVATION.

La loüange nous fait souvent demeurer au dessous de

nous mesmes, en nous persuadant que nous sommes des-ja au dessus des autres, et nous retient dans une mediocrité vicieuse qui nous empesche d'arriver à la perfection (Feuillet 7).

Une mediocrité vicieuse etc... : La *mediocrité* en quelque chose que ce soit ne peut estre appelée *vicieuse*, et ces deux termes, *mediocrité vicieuse*, induisent une contradiction, car si la *mediocrité* estoit *vicieuse* ce ne seroit plus *mediocrité*, ains bassesse, foiblesse, defaut, ou quelque autre terme contraire à excedz, force, hauteur. Si c'est une *mediocrité* elle ne peut estre *vicieuse* en tant que le vice ne se rencontre jamais qu'en l'une des extremités, et tant s'en faut que la *mediocrité* soit un *vice*, au contraire elle passe tousjours pour une *vertu*. Et lors que nous disons qu'une chose est mediocre nous insinuons par la qu'elle est vertueuse, ou pour user d'un terme plus propre, nous disons qu'elle est bonne, mais comme la bonté, le vice, la vertu, et les autres qualités sont divisées en elles mesmes par trois divers degrés de distinction, assavoir, le premier et simple degré qu'on appelle positif, le comparatif et le superlatif, c'est en ce premier et simple degré de bonté que nous posons la *mediocrité* et que nous luy donnons le titre et la qualité de bonne, autrement, et si la *mediocrité* estoit *vicieuse* comme disent les nouveaux Academiques on pourroit conclure de la que les productions et les ouvrages de l'esprit humain, qui tous ou la plus part tiennent de la *mediocrité* seroient en defaut et tachés de vices et d'imperfection puisqu'il est vray, et qu'eux mesmes le confessent, que pour former cette beauté universelle qui doibt plaire à tout le monde, il faut que l'autheur compose son ouvrage de tant d'excellentes parties, qu'il est impossible qu'il n'y en ait tousjours quelqu'une qui manque ou qui soit deffec-

tueuse ; Oyons le tesmoignage d'Horace sur ce subjet de la *mediocrité*,

certis medium et tolerabile rebus
Recte concedi. Consultus juris et actor
Causarum mediocris abest virtute diserti
Messalæ, nec scit quantum Casselius Aulus ;
Sed tamen in pretio est.

Et pour bon et excellent que puisse estre un ouvrage, il n'est jamais si parfait ny monté à un si haut degré de bonté qu'on ne puisse encores adjouster à sa perfection. Ceux qui en jugent et qui le considerent, les Critiques sçavans et judicieux, parmy les belles fleurs qu'ils y apperçoivent, ils en remarquent tousjours quelqu'unes qui manquent ou qui sont flaistries, l'ouvrier mesme qui aura produict ce bel ouvrage et embelly de tant d'ornemens agreables, concevra encores en son esprit une idée et une image de beauté plus parfaicte que celle qu'il aura exprimée et qu'il ne pourra toutesfois despeindre comme estant au dela de son expression, c'est proprement ce que vouloit dire cest autre Poëte,

Cum relego, scripsisse pudet quia plurima cerno
Me quoque qui feci, judice digna lini.

Et cependant celuy qui parloit ainsi estoit le favory des Muses et un des premiers de leur bande. C'est pourquoy les renommés Artistes de l'Antiquité escrivoient par un temps imparfait au pied de leurs ouvrages, Appelles, Polyclete, Phidias *faisoit* cet ouvrage, et non pas ainsi, Appelles, Phidias *a faict* cest ouvrage, pour monstrer qu'aux plus excellents ouvrages des hommes il y a tousjours de l'imperfection.

HUICTIESME OBSERVATION.

Lors mesme que l'Observateur du Cid a conjuré ceste Compagnie par une lettre publique, et par plusieurs par-

ticulieres de prononcer sur ses Remarques, et que son Autheur a tesmoigné de son costé qu'il en esperoit toute justice, bien loin de se vouloir rendre Juge de leur diffe-rent, elle ne se pouvoit seulement resoudre d'en estre l'Arbitre (Feuillet 13).

Bien loin de vouloir se rendre Juge : Il semble par ces termes icy que l'Academie Françoise soit une cour fondée en droict de jurisdiction, et que la cognoissance du diffe-rend d'entre le Cid et son Observateur luy ait esté attri-buée par l'edict de son institution, ce qui est impertinent et ridicule, car l'Academie demeurera d'accord s'il luy plaist, qu'elle n'avoit nulle puissance ny authorité publique pour se pouvoir rendre Juge de ce differend la, et dy pronon-cer par droict de jurisdiction, mais seulement de le decider par voye de compromis et en qualité d'Arbitre convenu, et par-tant nous disons que l'Academie s'est mal enoncée de dire, *que bien loin de se vouloir rendre Juge de leur differend, qu'elle ne se pouvoit seulement resoudre d'en estre l'Arbitre,* car cette enonciation la ainsi conceüe presupose que l'un et l'autre jugement, celuy de jurisdiction et celuy de com-promis estoient en son option et qu'ilz luy estoient egale-ment attribués ; car les regles du discours ne permettent pas qu'on puisse dire de quelqu'un qu'il n'a pas voulu faire une action laquelle n'estoit pas en son pouvoir de la faire, le non vouloir presupose le pouvoir, et le refus in-duict necessairement le choix et la puissance d'accepter, et partant l'Academie n'a pas peu dire qu'elle n'a pas voulu juger d'authorité mais seulement arbitrer le procés du Cid, puis que le premier n'estoit pas en sa puissance, et qu'elle n'y pouvoit prononcer en qualité de Juge et par voye de jurisdiction, ains seulement en qualité d'Arbitre et par voye de compromis ; Cela s'appelle estre en defaut du raisonne-

ment. Mais pour lever tout scrupule de creance que l'Academie fust fondée en Authorité publique soit par edict ou par autre secret de jurisdiction, voicy comme elle s'en est elle mesme declarée dans ses Sentimens, *qu'elle ne s'estoit permis d'examiner que ses ouvrages, et qu'elle ne pouvoit reprendre les fautes d'autruy sans faillir elle mesme contre ses regles ;* cela estant nous ne pouvons plus deviner à quelle fin l'Academie a icy proposé et opposé ces deux sortes de jugemens, le public et le privé, ny ou va ceste restriction d'un Juge necessaire à un Arbitre volontaire, ny pourquoy le refus de l'un, ny pourquoy l'acceptation de l'autre.

NEUFIESME OBSERVATION.

Comme les Observations des Censeurs de ceste Tragicomedie ne l'ont peû preoccuper, le grand nombre de ses Partisans n'a point esté capable de l'estonner. (Feuillet 15.)

Ne l'ont peu preoccuper : La construction de ceste clause est ambigue et le vray sens en est du tout perverty, ces deux raports qui disent *ne l'ont peu preocuper*, Item, *n'a point esté capable de l'estonner*, n'ont aucune reduction certaine sinon celle qu'il plaira au lecteur de leur assigner : Car ces deux clausules qui emportent relation, à qui se doivent elles referer, et qui est-ce qui *n'a poinct esté preocupé*, et qui *n'a point esté estonné.* Certes il est vraysemblable selon ceste construction, la et selon les regles de la Grammaire que c'est la Tragi-comedie qui *n'a point esté estonnée*, qui *n'a point esté preocupée* (c'est à dire son Autheur) Et que ces deux loquutives se doivent raporter à elle comme à leur antecedent le plus proche et immediat, et cependant elles sont vrayement attribuées à l'Academie qui est à plus de cent lieues par de la, c'est pecher volontairement

contre les regles du bien dire qui veut que nous referions tousjours les termes relatifs aux noms antecedens qui leur sont les plus proches et immediats, que si quelque incident les esloigne, la mesme regle nous ordonne de les rapprocher discretement par une judicieuse repetition.

DIXIESME OBSERVATION.

La Nature et la Verité ont mis un certain prix aux choses, qui ne peut estre changé par celuy que le hazard ou l'opinion y mettent (Feuillet 16.)

Quand l'Academie a proposé que *la Nature et la Verité ont mis un certain prix aux choses*, elle nous donne à entendre, et c'est aussi la vraye intelligence, que ces choses la signifient les *Estans reels* des productions naturelles qui ont une veritable *essence* et *existence*, comme homme, beste, plante, metal, pierre, et autres ouvrages de la nature que les latins appellent d'un nom general et commun, *res*, d'où viennent ces mots de *reel*, *reellement*, comme aussi ces termes icy, *Nature*, *Verité*, *prix*, qui regissent le nom de *choses*, ne sonnent et ne presuposent autre chose que *realité*, surquoy nous disons donc en contradiction de ce que l'Academie a proposé, que *la Nature ny la Verité n'ont point mis un certain prix aux choses*, Et que celuy qu'elles ont receu d'ailleurs a esté souvent changé par *le hazard* et par *l'opinion; la Nature* a bien produict *les choses*, mais elle ne les a point apreciées et a son respect tout est egal et en pareille estimation. La production qu'elle faict d'un lion ne luy est pas de plus grand prix que celle d'une mousche, les pierres et les cailloux sont aussi precieux dedans son ouvroüer que les perles et les diamans, s'il y avoit quelque apreciation naturelle, les hommes en convien-droient en commun comme ilz font de la chaleur du feu,

de l'amertume de la mer, et tous ensemble tomberoient d'accord du *prix* que la *Nature* en auroit arresté, mais c'est *l'opinion*, la necessité, c'est l'abondance, la rareté et mille autres accidents, Senecque y adjouste aussi le temps, *pretium autem cujusque rei pro tempore est*, qui mettent et qui changent *le prix* des choses sans que *la Nature* s'en mesle, ny qu'elle y face aucun establissement, et de la vient le dire commun que les choses valent ce qu'on les veut faire valoir. Les Espagnolz le sceurent bien praticquer quand apres la conqueste des Indes, ils vendoient aux Indiens le bocal de vin trois cents ducatz, et ce marchant Lybien encherit sa boisson à plus haut prix quand au millieu des deserts de l'Affrique, il vendit un verre d'eau dix mil escus, et le conte dit, qu'à deux jours de la, ce marchand d'eau mourut de soif, ces *prix* excessifs ne venoient pas de *la Nature*, moins encores de *la Verité* qui ne sçait non plus que c'est d'aprecier ny d'analyser.

Quant à *la Verité* (nous entendons en cest endroict *la verité* commune et humaine) c'est une demonstration et un tesmoignage d'un faict advenu qui monstre que *la chose est* ou qu'elle *a esté*, ou pour la prendre de plus haut, *la Verité* est un de ces Transcendans imaginaires, une conception de l'entendement, une voie simple et nüe qui comme une ombre suit et accompagne *l'estre des choses* en tant qu'elles sont vrayes, c'est ce que disent les Philosophes, que par les principes que *la chose est*, par les mesmes principes elle est vraye, et que *l'Estre* et *la Verité* sont inseparables. Or ceste *Verité* donc, soit qu'elle touche l'*essence des choses* seulement, soit qu'elle passe jusques aux accidens externes et estrangers dont le *prix* en est un, voire le plus esloigné, ceste *Verité* dis-je n'opere rien et n'ordonne rien au subject ou elle reside, mais elle assiste seulement et verifie par sa presence la production et l'operation des autres fa-

cultez, et comme apres que la *Nature* a faict et produict ses ouvrages, l'usage desormais et la pleine disposition en apartient aux hommes, aussi sont-ce les hommes mesmes qui y ont estably le *prix*, qui en ont inventé le commerce, et qui les ont evaluées les unes aux autres selon leur propre opinion, et en cela on ne peut dire que la *Verité* y ait donné la Loy ou fait quelque establissement, c'est plustost le *hazard* et l'*opinion* qui en sont les experts et les maistres apreciateurs, qui y peuvent metre, oster et changer le *prix*, tantost hault, tantost bas, qui peuvent avilir les choses precieuses, aprecier celles qui sont viles, et quoy qu'ils en ordonnent leur establissement est et sera tousjours le juste prix, les Indiens ont preferé le fer à l'or, et ont faict plus de cas des mines de l'Europe que de celles du Perou.

ONZIESME OBSERVATION.

La Nature et la Verité ont mis un certain prix aux choses, qui ne peut estre changé par celuy que le hazard et l'opinion y mettent, etc... Il est vray qu'on pourroit croire que les Maistres de l'Art ne sont pas bien d'accord sur ceste matiere. Les uns trop amis, ce semble, de la volupté, veulent que le Delectable soit le vray but de la Poësie Dramatique ; les autres plus avares du temps des hommes, et l'estimant trop cher pour le donner à des divertissemens qui ne fissent que plaire sans profiter, soustiennent que l'Utile en est la veritable fin. (Feuillet 16.)

Ne sont pas d'acord sur ceste matiere, etc...: Ceste observation n'est qu'une suite de la precedente, l'Autheur des Sentimens ayant dict que la *Nature* et la *Verité* ont mis un certain prix aux choses, il comprend icy soubs ce terme de, *choses*, les ouvrages de l'esprit et nommement ceux de la

Poësie qui comme toutes les autres disciplines sont plustost dictes inventions de *l'Art* que productions de *la Nature*, Comme aussi l'Autheur des Sentiments ayant dict *les Maistres de l'Art*, semble les vouloir ranger soubs ceste categorie la. Surquoy nous observons que le mesme Autheur a faict icy deux fautes, la premiere d'avoir mal pensé, l'autre de s'estre mal exprimé et par des termes destournés de leur propre signification, et certes son expression n'est pas bonne d'avoir compris en cest endroict la, soubs le terme de *choses* les ouvrages de l'esprit qui ne sont rien et qui n'ont point d'essence ny d'existence dans *la Nature*, Et nous luy avons faict voir que ces termes dont il s'est enoncé, *Nature*, *Verité*, *prix*, *choses*, signifioient des *choses reeles*, et non pas de simples operations de l'entendement comme sont les œuvres de la Poësie dont l'Autheur a voulu parler. Voila pour l'expression. Quant à la pensée elle est fausse d'estimer que la *Nature* ait donné un certain *prix* à des subjects qui n'en peuvent recevoir. à des paroles vagues qui ne sont rien que du vent et de l'air frapé, à de vaines imaginations, à de simples conceptions de l'intellect qui ne sont point dans l'ordre des choses naturelles, et qui n'ont de subsistance que dans le vuide et sur le neant. Certes les ouvrages humains que nous appelons artifices ne sont poinct soubs la Jurisdiction de la *Nature*, ses loix et ses ordres ne regardent que ses propres ouvrages, et comme elle constitue l'*estre des choses*, aussi elle n'ordonne que sur celles qui sont vrayement reellement et de faict.

DOUZIESME OBSERVATION.

Les autres plus avares du temps des hommes. (Feuillet 17).

Il faut encore essuyer une petite tache qui paroit dans

ceste belle piece, car il suffisoit de dire *avares du temps*, sans y adjouster, *des hommes*, ces deux derniers mots estans surabondans puisqu'il n'y a point d'autre *temps* que celuy *des hommes*. Ceste addition la nous insinue impertinemment qu'il y a deux *temps* en la nature, celuy *des hommes* et celuy *des bestes*, dont le premier est icy marqué et distingué par une particuliere attribution. Nous eussions coulé par dessus cette legere remarque sans l'observer, n'estoit que les petits defauts paroissent grands dedans les beaux ouvrages, et que ceux qui font profession de pureté de langage ne doivent rien dire qui ne soit pur et net.

TREIZIESME OBSERVATION.

Il n'est pas question de plaire à ceux qui regardent toutes choses d'un œil ignorant ou barbare, et qui ne seroient pas moins touchés de voir affliger une Clytemnestre qu'une Penelope. (Feuillet 20).

Ceste comparaison ou alusion à *Clytemnestre* et à *Penelope* seroit bien apliquée, mais sa mesure est trop courte d'un poinct, car ce terme de *touchez* estant simplement enoncé comme il est icy et sans aucune determination, il ne signifie et ne denote rien de specifique ny de particulier, c'est comme une pierre d'attente sur laquelle on peut bastir une bonne ou une mauvaise construction ; car l'homme peut estre *touché* de plaisir et de douleur, de joye et de tristesse, et de toutes les contraires passions qui peuvent *toucher* l'âme, et ainsi l'Autheur des Sentiments ayant dict, que les hommes *ignorants ou barbares ne seroient pas moins touchés de voir affliger une Clytemnestre qu'une Penelope*, il ne s'est pas assez expliqué, ains il devoit dire dequoy ces hommes barbares seroient touchés, et specifier

la passion qu'il designoit sans la laisser deviner, ou supleer au lecteur, à la merci duquel il abandonne sa construction pour la rendre bonne ou mauvaise par son supleement. Car si à ce mot, *touchez*, on y adjouste celuy de *douleur* ou de *pitié*, l'adition sera tres-bonne et conforme au raisonnement et à l'intention de l'Autheur, mais si au contraire on vient à y adjouster le mot de *joye* ou celuy de *plaisir*, la construction sera fausse, impropre et à contresens, parce que l'Autheur ayant voulu exprimer le faict d'un homme ignorant ou barbare, par des actions qui fussent propres à l'ignorance et à la barbarie, l'expression en est tres-bonne de dire qu'il n'est pas moins *touché* de douleur par l'affliction que soufrent les meschans que pour celle que soufrent les gens de bien. Que si le mot de *plaisir* estoit sustitué à celuy de *douleur*, le sens alors changeroit de face, et ce que l'on dict estre le propre de l'ignorance et de la barbarie leur seroit desormais improprement attribué, c'est vrayement le faict d'un homme ignorant ou barbare d'avoir de la douleur et de compatir egalement à l'affliction des meschans comme à celle des gens de bien, mais ce n'est pas une marque de sa barbarie d'avoir de la joye et de prendre plaisir en l'affliction des meschans. Au contraire il semble que ce sentiment de joye soit aucunement juste et comme un correctif de sa barbarie, attendu que les hommes mesmes les plus sages et vertueux recoivent quelques fois de la joye et du contentement en l'affliction et en la punition des meschans. Enfin pour finir cette instance nous disons que le mot de, *touchez*, estant commun au plaisir et à la douleur, il fallait luy donner icy une attribution certaine.

QUATORZIESME OBSERVATION.

Tout ce que l'Observateur dit de la juste grandeur que doit avoir un Poëme contient une bonne et solide doctrine

fondée sur l'authorité d'Aristote, ou pour mieux dire, sur celle de la raison. (Feuillet 51.)

L'Autheur des Sentiments ayant icy enchery sur *l'authorité d'Aristote* par celle de *la raison* en pensant mieux dire, c'est lors qu'il a plus mal parlé, son enonciation n'est pas juste, et c'est plustost un galymatias qu'un bon raisonnement de dire qu'*une doctrine soit fondée sur l'authorité de la raison* comme si *l'authorité* estoit un subject d'attribution à *la raison*, que l'une se dist ou dependist de l'autre, ou que ces deux termes ne fissent qu'un composé, (nous ne parlons pas icy de ceste *raison* commune et naturelle qui constitue la difference essentielle de l'homme, mais nous appelons *raison* en cest endroict toutes les preuves demonstratives ou probables qui se tirent des principes naturels par l'artifice du dicours humain). *L'authorité* donc ne se dict point de *la raison* et n'est poinct en *la raison* comme en son subject, mais *l'authorité* se dict seulement et reçoit son attribution de celuy qui la establie et en la qualité duquel elle reside, ainsi *l'authorité* se dict du Roy, du Magistrat, du Legislateur, et de tous ceux qui ont pouvoir de l'establir, et mesmes si on vient à deferer à l'opinion de quelques particuliers à cause de leur eminence et de leur credit, on dira aussi *l'authorité d'Aristote*, *l'authorité de Platon*, et non pas l'*authorité de la raison*, celle la ne pouvant prendre attribution de celle cy mais plustot elle luy est en oposition. Que si l'*authorité* se trouvoit conjoincte avec *la raison*, et que celle cy fust la cause impulsive de l'autre, en ce cas la on pouroit bien dire *la raison de l'authorité*, comme on dict *la raison* de la loy, c'est à dire alleguer *la raison* qui a donné lieu à la loy, *la raison* de la coustume, *la raison* de l'edict du Prince et ainsi des autres *authorités* qui sont justes et raisonnables, mais de dire l'*authorité de*

la raison, c'est parler à revers et vouloir rendre ces termes convertibles qui ne le sont pas.

QUINZIESME OBSERVATION.

Quant à la question qui a esté proposée par quelques-uns, si le Poete est condannable pour avoir fait arriver en un mesme temps des choses avenues en des temps differens, nous estimons qu'il ne l'est point, s'il le fait avec jugement, et en matieres peu importantes. Il ne faut point d'autre preuve de cette doctrine que l'exemple de Virgile dans sa Didon, qui selon les Chronologistes, nasquit plus de deux cens ans apres Enée. (Feuillet 55.)

Que l'exemple de Virgile, etc... : L'exemple de Virgile est icy mal apliqué et son faict ne correspond pas au faict qui a esté proposé. Car le Poëte qui est icy excusé pour avoir interverty l'ordre du temps, n'est pas accusé d'avoir dict un mensonge, quand au fonds ny faict raport de choses qui n'ont point esté, ains les termes mesmes de la proposition le justifient de cela. Mais quant à Virgile il est coulpable du crime de mensonge et de faux en disant et faisant arriver en un mesme temps. non pas des choses qui soient advenues en des temps diferens comme a faict l'autre Poëte, mais des choses qui ne sont point advenues, et qui mesme ne pouvoient advenir en quelque temps que ce fust, puisque Didon et Enée nasquirent en divers siecles esloignés les uns des autres, et ainsi le Poëte dont parle l'Autheur pourroit estre excusé, et Virgile blasmé, celuy la ayant dict vray et cestuy cy ayant dict faux, l'exemple duquel ne peut donc rien conclure en ce regard, sinon que l'Autheur des Sentiments s'en voulust servir pour confirmer son opinion en argumentant du plus probable au moins probable, et former sa demonstration sur l'enchere de Virgile qui est trop haute et

trop hardie pour passer en exemple, et il semble aussi que l'Autheur ne l'a pas pris en ce biais la.

Or que l'exemple de Virgile, quant à dire un mensonge, soit plustost à eviter qu'à imiter, c'est l'opinion de Jules Scaliger dans sa Poëtique et de Ronsard dans sa preface sur la *Franciade*, qui disent qu'encore que l'art du Poëte et celuy de l'Historien soient diferens, que neanmoins ils ont quelque conformité, et des choses qui sont communes entr'eux comme les descriptions des batailles, de l'assiette d'un camp, des rivieres, villes, forests, campagnes, mais specialement qu'ils ne doivent jamais dire un mensonge contre la verité du faict comme a failly Virgile à l'esgard du temps, dict nostre Ronsard, c'est à dire en la Chronologie, lequel a faict Didon estre du temps d'Enée encore qu'elle fust cent ans auparavant. Or si l'authorité de ces deux grands personnages, et de Ronsard nommement, qui a repris Virgile en ce regard, peut estre soumise à l'authorité de l'Academie, nous le laissons à juger aux hommes doctes et judicieux et cependant nous remarquerons icy en passant que Ronsard faict naistre Didon cent ans auparavant Enée, et que l'Academie l'a faict estre deux cents ans apres; Mais entr'eux le debat.

Quant aux remarques que l'Academie a faictes sur les non valeurs de quelques vers, qu'elle accuse d'estre foibles et rampans, elles seroient bien apliquées et judicieusement, si leur correction estoit en bonne forme et si les pensées qu'elle a substituées aux vers, et les syllabes qu'elle a prestées aux autres estoient aussi bien mesurées sur le modele de l'Art poëtique comme elles sont sur celuy de Grammatique, car il est bien facile de corriger, ou pour mieux dire de convertir les vers en prose, et ceste conversion la estant vague et libre avec le choix des paroles elegantes et significatives breves ou longues, il est fort aisé

d'estendre, et d'exprimer, en oraison solue, le sens, le propos et la pensée d'un Poëte duquel la diction et l'expression estant contraincte et gehennée dans les ceps d'une vigoureuse poëtique. il est souvent forcé de demeurer court et d'estre en defaut de quelque mot qui emporte signification, c'est pourquoy nos critiques mordans quand ils ont entrepris la correction d'un poesme, et qu'ils ont mis la dent sur quelques vers tendres et qui leur sembloient foibles en poidz ou en nombres, ils ne les ont pas voulu attaquer avec les avantages que la prose leur pouvoit fournir, mais ils les ont combattus avec armes pareilles, ont donné vers pour vers, et les ont oposés et mis en paralelle afin d'acception des uns, et rejection des autres. C'est ainsi que Scaliger en a usé dans sa Poëtique quand il s'est attaché à tous les Poëtes grecs et latins, afin de les censurer, car apres avoir raturé et porté la main sur quelques vers qui sembloient ne respondre pas à la sufisance de leurs Autheurs, il leur en a substitué d'autres et a faict courir sa plume dans la mesme carriere ou ces premiers Poëtes avoient bronché. Cela se void en la plus part de ses corrections, et particulierement sur des deux excellens Poesmes le *Stilicon* de Claudian, et celuy de Sannazar, *De partu Virginis*, que les hommes de lettres ont tant estimés, et que Scaliger neanmoins a corrigé à l'esgard de quelques vers ausquels il en a presté d'autres qui estoient de sa façon, si meilleurs, cela est en question parmy les doctes. L'Academie donc ayant destruict plusieurs vers de la Tragi-comedie du Cid, elle devoit en construire d'autres en la mesme place, et en pareille situation, elle devoit joindre l'exemple au precepte, la practique à la theorie, et en marquant les vers qui estoient bas et rampans elle devoit leur donner des pieds qui fussent mesurés sur leurs formes, afin de les relever et soustenir, et n'est-ce pas son propre office, puis-

qu'elle entreprend une jurisdiction sur les lettres, et puisqu'elle a prononcé publiquement contre le Cid, *que le sens de ce vers est imparfaict, que celui la est trop foible, que cestuy cy ne signifie pas bien*, n'est-ce pas son office de monstrer ou doibt estre la perfection, et ou la force, et ou la bonne signification. Et c'est en quoy on void que l'Academie mesnage prudemment, ou qu'elle n'ose debiter ce grand tresor de science poëtique qu'elle recelle dans son sein, puisqu'elle n'a daigné donner ny prester un seul vers au pauvre Cid en la place de ceux qui luy ont esté rebuttés et qui luy ont failly au besoin, ·mais plustost il faut estimer que ces beaux vers Academiques sont trop rares ou trop riches pour servir de lambeaux à r'habiller un Poesme dechiré. Mais ce que nous avons icy plus particulierement à observer est le proceds qu'on a faict à deux vers innocens, qui ayant esté accusés, ains condamnés injustement et sans estre ouys, se presentent icy pour estre receus en leurs faicts justificatifs.

Donques l'Autheur du Cid ayant dict

vous esleve en un rang.

Ce demy vers a esté banny de la France comme un estranger par le jugement de l'Academie qui a prononcé contre luy que cela n'est pas François, qu'il faut dire *eslever à un rang.*

Si en toutes les remarques de l'Academie il y a de la rigueur meslée avec la justice, c'est en la censure de ce vers que la justice defaut et que la rigueur surabonde, son Autheur est accusé d'avoir forfaict contre les loix de la grammaire et de s'estre mesprix au choix, et à l'usage de nos prepositions en prenant l'une pour l'autre. Cette dispute est semblable à celle que suscita Lucian entre ces deux lettres S. T. dont Lucian mesme se moque , lequel renvoya le procés

par devant Mesdames les Voyelles en leur Tribunal pour en decider juridiquement ; mais ceste cause est d'autant plus facile qu'elle ne consiste qu'en faict dont la preuve resulte du tesmoignage de nos bons autheurs et de l'usage commun, car en nos contentions verbales qui regardent la diction, la construction, la liaison et toute l'economie du langage François, nous n'avons point de loy certaine ny aucunes regles prescrites qui en puissent expressement decider, et nostre langue n'estant point bornée ny enclose comme sont les autres langues dans les destroicts d'une grammatique ny d'aucun precepte qui eust le pouvoir de l'arrester et de la regir, chacun s'est donné la liberté d'en user à sa fantaisie, de choisir ou de composer des mots à sa mode et de parler comme il luy a semblé bon. De là est venu que pour regler nostre langage, et decider le diferent survenu entre nos escrivains, ils ont convenu que l'authorité des bons autheurs et l'usage commun en seroient les juges, de sorte que quand il est question de juger de la bonté d'un mot, d'un dialecte, de l'assemblage et de tout le bastiment de nostre langue, les raisons ny ont point de lieu, chacun voulant faire passer son opinion pour raison, mais on se sert des exemples des bons autheurs et de l'usage commun qui doibt faire loi en ce regard. Or suivant ceste maxime qui est vray, nous disons que pour decider nostre diferent et pour justifier la bonté du vers qui a esté censuré par l'Academie il faut recourir à ceste authorité et à ce mesme usage et voir ce qu'ils ont arresté et practiqué en pareil faict, nous disons donc que nostre contention provient d'un seul mot qu'on appelle *preposition*, dont on accuse l'Autheur du Cid d'avoir abusé en ce vers : *vous esleve en un rang*, Et on luy objecte que cela n'est pas François avec cette leçon qui lui a esté faicte qu'il faut dire, *eslever à un rang*, et la dessus, grand vacarme, comme si l'Autheur du Cid eust introduict

sur le theatre le parler Topinamboux ou celuy du Bas-breton, Et cependant il a parlé le bon François et selon les regles du bien dire, l'une et l'autre de ces deux prepositions, *à*, *en*, estant egalement propres pour en user en ce lieu là, car on pouvoit aussi bien dire *Vous eslever à un rang*, comme on a dict *vous eslever en un rang*, ces deux diverses leçons estant communes et indiferentes. Or ceste alternative d'user de l'une ou de l'autre provient de ce que nos prepositions, aussi bien que nos articles s'entrecedent la place les uns aux autres, que celles la ont plusieurs lieux qui leur sont communs, et qu'il est au choix de celuy qui s'en sert de les placer comme bon luy semblera ; De cela nous en avons des authorités et des tesmoignages si forts que nulle Academie contredisant ne les sçauroit esbranler. En voicy la preuve par une nuée de tesmoins que nous produisons icy. Amiot au traicté, *Comme il faut nourrir les enfants*, s'est servy de la preposition, *à*, disant, *si pour plaire ils mettent l'honnesteté à nonchaloir*, Et cependant au mesme lieu et en une semblable eloquution il a usé de la preposition *En; et ne mettoient poinct*, dict-il, *en nonchaloir d'aquerir la grace du bien dire*, pour monstrer comme l'une et l'autre façon de parler luy estoient indiferentes. Du Vair, en ses traictés oratoires opinant sur la manutention de la loi Salique a dit, *c'est mettre sa vie en un evident hazard.* L'Historien Mathieu en son advertissement sur l'Histoire, *Il y en a qui trouveront à redire en la façon aussi bien qu'en l'estoffe de ceste histoire;* luy mesme encor et au mesme lieu, *il craint aucunement de la corriger en l'endroict où il a esté adverty*, le mesme Historien encor et au mesme lieu, *les choses nées en mesme jour se raportent à d'autres temps*, Mathieu encor parlant de la mort de la Duchesse de Beaufort, *elle alla oyr la musique en l'Eglise de Saint-Anthoine*. Le sieur Du Plessis Mornay en son

livre du *Mistere*, feuillet 69, *que s'en suivroit de la sinon qu'en sa face et au plus fort de son authorité il eust perdu sa cause*. Le sieur De Montaigne, livre 3, chap. 8. *Un homme de monstrueuse fortune*, dict-il, *venant mesler son advis à certain leger propos qui se demenoit en sa table*. Balzac, livre 1, lettre 6. *Je suis bien aise*, dict-il, *de vous voir en un lieu d'où vous remplirez toute la terre*.

Que si l'authorité de tant d'excellens Historiens et Orateurs ne suffit. Voicy celle des Poëtes qui surabonde, Ronsard en l'ode 14, du 3e livre,

Je banderay mon arc qui jette
Contre ta race sa fagette,
Pour viser tout droict en ce leeu
Qui se resjouit de ta gloire.

Le mesme Poëte au commencement de sa premiere ode,

et faict boire aux François
Au creus de leurs armetz en lieu de l'eau de Seine
La Meuse Bourguignonne.

Il n'a pas dict *au lieu*, mais il a dict *en lieu*. Theophile aussi en une de ses odes adressée au Roy :

Dieu qui vous mit le sceptre en main,
Qui vous le peut oster demain.

Et vienne apres cela toute l'Academie en corps, et qu'elle passe l'esponge sur ces tesmoignages la, mais qu'elle la porte plustost sur son ouvrage, ou qu'elle concilie elle mesme son propre texte, car en la page 28 de ses Sentiments elle dict ainsi,

Maintenant si ce desnoüement est selon l'art ou non, c'est une question qui se vuidera en son lieu.

Et pourquoy censurer nostre Poëte quand il a dict *en son rang*? pourquoy ceste preposition *en* regira elle plus-

tost le mot de *lieu*, que celuy de *rang*, quand toutes les autres circonstances de la loquution sont esgales ?

Nous avons dict que la decision de ces controverses verbales dependoit de l'usage et de l'authorité, et ensuitte nous avons produict les tesmoignages des plus grands et celebres Autheurs, Poëtes, Historiens, Orateurs qui ont, en ce regard, prejugé la cause en faveur du Cid. Que si l'Academie veut fournir des reproches contre tous ces tesmoignages, c'est à elle à parler, ains à en produire de plus forts, car le sien propre avec ceste clause pitagorique, elle l'a dict, seroit aussi sujet à contredict.

SEIZIESME OBSERVATION.

L'Autheur de la Tragi-comedie ayant dict

qu'un meurtrier perisse

L'Academie luy a fait une leçon la dessus que le mot de *meurtrier*, qu'il repete souvent le faisant de trois syllabes n'est que deux.

Ceste legere remarque de l'Academie est plustost une pure chiquanerie qu'une juste correction. Le mot de *meurtrier* se pouvant dire de trois syllabes aussi bien que deux, et nos Poëtes en ont ainsi diversement usé, les preceptes de l'Art poëtique permettent d'allonger ou d'accourcir plusieurs mots, et nommement ceux qui sont terminés en *ier*, en *yeux*, en *ion*, et autres semblables terminaisons qui sont laissées en la liberté du Poëte qui peut dire *precieux*, de trois syllabes aussi bien que de deux, comme aussi *meurtrier*, *chrestien*, et autres, comme encore le mot de *poëte* peut estre dict de deux syllabes pour *poëte* trisyllabe, et ces loquutions la ne sont pas des passe-droicts si licencieux comme sont ceux cy de Virgile, *genua labant*, ou bien *labat ariete crebro*, car au regard des nostres, l'usage en a faict

loy, et ceux de Virgile, outre qu'ils sont sans authorité, ils corrompent la prononciation de la langue latine, or quand il y a conflit d'opinions entre ces diversités de prononcer, et que l'usage et les bons Auteurs sont my partis pour l'une ou pour l'autre leçon, il faut en ce cas la, recourir à la raison et prendre des mesures sur les agreemens qui soient propres à l'oreille et à la langue de celuy qui entend. Et quelle raison peut avoir l'Académie de dire que le mot de *meurtrier* n'aura pas plus de syllabes et n'ocupera pas plus de place en un vers que le mot de *luy*, attendu que cestuy-cy n'a que trois lettres et que l'autre est composé de neuf, car l'Autheur du Cid ayant restrainct le mot de *luy* à une syllabe, l'Academie l'en a repris en disant que *luy* est de deux syllabes. Et cela estant, ce mot de *trier*, qui va à plus grand train que l'autre, peut donc bien en avoir autant. Mais respondent donc nos Academiques, pourquoy donner un accent et un repos à la langue sur ce mot de *luy*, et la faire courir en poste en prononçant le mot de *trier*, puisque ny l'oreille ny la langue, qui sont les Maistres du parler, ny trouvent pas leurs mesures ny en l'audition, ny en la proclamation, et que celle cy nommement ne peut recevoir dans son palais, sans se faire violence, le mot de *meurtrier*, à moins de trois syllabes, et celuy qui en voudra retrancher une syllabe et couler par dessus la lettre *I* sans la prononcer, il se trouvera bien empesché en son parler.

DERNIERES OBSREVATIONS.

Enfin nous disons pour dernieres observations, que l'Academie est trop rigoureuse, et ses remarques trop rigides pour un arbitre respectivement convenu, et que c'est passer les termes d'un doux et aimable compositeur de prononcer publiquement

que le subject du Cid n'est pas bon (feuillets 36, 190), *qu'il peche dans son desnouement* (feuillets 37, 112 et 191), *que la bienseance y manque* (feuillets 58, 113, 117 et 191) *aussi bien que le jugement* (feuillet 79), *qu'il y a beaucoup de vers bas et de façons de parler impures* (feuillets 114, 132, 137, 143, 149 et 191).

Et ces titres la conferez gratuitement par une largesse surabondante, et apres avoir remarqué et condamné tous les defauts de l'ouvrage en particulier et chacun en son propre lieu, appelez-vous cela couper quelques branches des palmes et des lauriers d'un Autheur pour les faire pousser davantage en une autre saison ? N'est-ce pas plustost porter la coignée dans la racine et les arracher et destruire tout à faict ? Mais sans user de metaphore et pour en parler veritablement, ne sont-ce pas icy des remarques trop affectées de dire,

qu'il n'est pas vraysemblable que Chimene aye voulu consentir à espouser Rodrigue le mesme jour qu'il avoit tué le Comte. (Feuillet 49.)

Comme si l'amour et la prudence se trouvoient en un mesme temps, *Omnia vincit amor, et nos cedamus amori*, a dit le Poëte.

qu'Elvire, simple suivante de Chimene, n'estoit pas une personne avec qui le Comte deust avoir son entretien. (Feuillet 70.)

Comme si un pere, un seigneur ne pouvoit pas s'entretenir et conferer avec la suivante de sa file, de tant plus en ceste conjoncture du temps, et de tant plus encore quand la suivante est belle, ou femme de bon esprit.

que le Comte, de quelque sorte qu'il parle de luy-mesme, ne devroit pas passer pour un fanfaron. (Feuillet 71.)

Comme si le mot de *fanfaron*, n'estoit pas l'epithete ou le propre de la quatriesme mode d'un Espagnol.

qu'au lieu que le Roy envoye Arias vers le Comte, il falloit qu'il luy envoyast des gardes. (Feuillet 79.)

Comme si un gentilhomme envoyé de la part du Roy et portant sa deffence ne pouvoit pas empescher le combat et le duel entre deux cavaliers.

qu'il eust esté bienseant que Chimene, en ceste occasion, eust eu quelques Dames de ses amies pour la consoler. (Feuillet 93.)

Comme si un pere de famille venant d'estre meurtry, toutes choses ne pouvoient pas estre en trouble et en desordre dans sa maison, ridicules et impertinentes corrections et à l'esgard du Cid et à l'esgard de ses Observateurs. Certes qui voudroit corriger sur ces regles la, les ouvrages de la poësie les plus parfaicts, il ne s'en trouveroit aucun qui fut exempt de tache et d'imperfection. Homere mesme avec ses belles œuvres seroit renvoyé à l'escole du jugement, quand apres avoir dict qu'Achille estoit aussi courtois et humain que genereux et vaillant, il nous le vient par apres depeindre pour le plus cruel et le plus barbare de tous les hommes, qui apres avoir vaincu Hector, prince brave et genereux luy en fist attacher le corps au derriere de son char et le traisner parmi le camp des Grecs, et à la veue des Troyens en vengence et derision, comment cela peut-il compatir avec la douceur et l'humanité? Certes de tant moins qu'Hector estoit un juste ennemy et qu'il avoit esté vaincu en juste guerre. Quand le mesme Poëte raporte

que le chien d'Ulisse reconnut son maistre à son retour du siège de Troyes et apres avoir esté vingt ans absent, ne seroit-il pas censuré puisque les Naturalistes disent que les chiens ne vivent pas si long temps ? Virgile aussi seroit accusé de peu de jugement quand au second livre de l'Eneide il dict qu'Enée s'arresta à discourir avec son pere et avec sa femme pendant que les Grecs saccageoient sa ville, et en ce moment la, il le faict entrer, sortir et retourner dans sa maison sans aller au combat avec ses compagnons. Cela est-il vraysemblable en la personne d'un prince si genereux, et en ceste conjoncture du temps ? Le mesme Poëte encore seroit censuré par l'Academie quand il dict au deuxiesme, qu'Helene lors de la prise de Troye s'estoit cachée dans le temple de Vesta pour la crainte qu'elle avoit des Grecs et de son mari Menelas, comme on peut voir depuis ce vers

Jamque adeo super unus eram,

jusques à cest autre vers,

Abdiderat sese, atque aris invisa sedebat.

Et cependant il nous vient dire au sixiesme livre que lors de laprise de la mesme ville, Helene estoit au haut d'une tour tenant un flambeau allumé pour servir de signal aux Grecs.

flammam media ipsa tenebat
Ingentem, et summa Danaos ex arce vocabat.

Et Horace qui a esté estimé le plus judicieux des Poëtes latins et duquel Scaliger, excellent juge en ce mestier la, a dict que deux de ses odes valoient mieux que le Royaume d'Aragon, *quarum similes malim a me composuisse*, dict-il *quam esse totius Taraconensis Rex*, Horace, dis-je, seroit aussi censuré pour avoir attribué l'epithete de riche au pauvre et miserable Priam.

Ilio dives Priamus relicto.

Et cela apres avoir perdu son royaume et ses enfants.

Nostre Ronsard aussi suivant le train des autres, sembleroit en plusieurs lieux de ses œuvres, s'estre emancipé du commun raisonnement pour suivre sa propre fantaisie, voicy comme il parle en une de ses odes adressée au Roy Henry,

Advienne aussi que ton fils
Survivant au jour prefis
Borne aux Indes sa victoire,
Riche de gain et d'honneur :
Et que je sois le sonneur
De l'une et de l'autre gloire.

Le desir qu'a ce Poëte de chanter la gloire du Roy et de son fils, est bien à propos, mais le sens du second vers n'est pas raisonnable ny advantageux pour le Roy, puisque Ronsard souhaite de le survivre, et c'est une pensée trop delicate pour la dire aux oreilles d'un prince non que d'un amy. Nous disons donc qu'il n'y auroit Poëte ny quelqu'autre Autheur que ce soit, non pas mesme l'Autheur des Sentiments Academiques, de qui les ouvrages estant examinés à la rigueur et par les regles estroictes et rigides de l'Academie, ou par celles mesme que nous practiquons icy, qui se peut sauver et qui peut estre exempt de censure et de correction, et que si Homere, si Virgile, Ronsard et tous les autres excellens Poëtes ont esté blasmés des uns et excusés des autres et mesme parmy les critiques doctes et judicieux, l'Autheur du Cid doit trouver bon que son ouvrage ait suivy le mesme train des autres poëmes, et que toutes les parties, l'invention, la disposition, l'elegance, la mesure des vers ayent esté balancées entre la faveur et la rigueur, entre la grace et la justice, entre la bonté et son contraire. Que si la rigueur l'a emporté et si aucune de ses licences

poëtiques n'a esté receue favorablement non pas jusques a un seul accent, jusques à un seul poinct, nous disons que ces mesmes licences que l'Academie appelle fautes volontaires devoient neanmoins estre excusées en faveur de celles de ces excellens Poëtes qu'il a imittés en l'usage de leurs privileges et qui luy ont esté en exemple ou de bien faire ou de faillir. Les Poëtes ont des passe-droicts particuliers et au dessus du commun, ils ne sont pas si contraincts dans les regles du raisonnement qu'ils ne les puissent quelquefois biaiser, *Pictoribus atque Poetis* dict le proverbe, leurs contes et leurs fables qui ne sont que des fictions et des mensonges leur sont pardonnables, quant aux circonstances, puisqu'ils ont leurs agreements et que la complaisance les dispense souvent de dire vray. Ceux mesmes qui ont blasmé l'Autheur du Cid ont excusé Virgile en pareil faict,

qu'ils doutoient si l'opinion des Censeurs de Virgile estoit recevable, et s'ils connoissoient autant que luy jusqu'où s'estend la jurisdiction de la Poësie. (Feuillet 47.)

Jurisdiction donc particuliere, extraordinaire, absolue et non sujette aux loix des autres disciplines, et sur laquelle les licences et les privileges de l'Art poëtique sont fondés.

On reprochoit à Caton qu'il aimoit trop le vin et quelqu'un l'ayant appelé yvroigne, un de ses amis repartit que l'yvroignerie seroit plustost une vertu que Caton fusse dict estre vicieux. Ainsi les fautes qu'on attribue à ces excellens Poëtes seroient plustost des perfections de l'Art que de dire qu'ils eussent failly. Quoy qu'il en soit ceux qui marchent sur leurs pas doivent estre compris dans leur dispense, et nostre Tragi-comedie qui les a imittés ne craindra point ces rigoureux Observateurs, puisqu'elle a pour complices d'un mesme faict l'ILIADE et l'ENEIDE qui la pouront garentir par leur credit et authorité.

XXXIII — LETTRE DE MONSIEUR DE BALZAC A MONSIEUR DE SCUDERY, SUR SES OBSERVATIONS DU CID [1].

MONSIEUR, — Vous ne vous estes pas conseillé aux Sages d'Italie, en la distribution de vos bien-faits. Ils vous eussent dit que vous les deviez verser goutte à goutte, et qu'il faut faire durer les graces. Mais la grandeur de courage, dont vous faites profession, est au dessus de ces maximes peu genereuses : Elle espand le bien à pleines mains, et vous penseriez n'avoir pas donné si vous n'aviez enrichy. J'ay trouvé dans un mesme pacquet vostre Lettre, vostre Requeste, vostre Tragedie, et vos Observations sur le Cid. Voila bien des faveurs tout à la fois : Si vous eussiez esté bon mesnager, vous aviez dequoy recevoir quatre remerciements separez. Mais c'est sans doute que vous avez voulu vous garantir de trois mauvais complimens, en vous contentant de celuy-cy. Je ne pretends pas, Monsieur, qu'il m'acquite de ce que je vous dois : Il vous tesmoignera seulement que je confesse vous devoir beaucoup, et que le desert ne m'a pas rendu si sauvage, que je ne sois touché des raretez qu'on nous apporte du monde. Je mets en ce nombre là les presens que vous

(1) ÉD. PRINC. Cette lettre de Balzac a été imprimée pour la premiere fois, avec les deux pièces suivantes, sous le triple titre de : *Lettre de M. de Balzac à M. de Scudery sur ses Observations du Cid — et la Response de M. de Scudery à M. de Balzac — avec la Lettre de M. de Scudery à Messieurs de l'Academie françoise sur le jugement qu'ils ont fait du Cid et de ses Observations.* A Paris, chez Augustin Courbé, libraire et imprimeur de Monseigneur frere du Roy, dans la petite Salle du Palais, à la Palme, M.CD.XXXVIII (*sic*), — in-8° de 34 pages. — La lettre de Balzac occupe les pages 3 à 14.

m'avez faits, et vous sçavez bien que ce n'est pas d'aujourd'huy que j'estime les choses que vous sçavez faire. J'ay esté un des premiers, qui ay recueilly avec honneur vos Muses naissantes, et qui battis des mains, lors que vos premiers essays furent recitez. Depuis, mon estime à crû avecques vos forces, et ayant donné des applaudissemens a un commencement de belle esperance, je ne puis pas legitimement refuser ma voix à des productions achevées. Mais le merite de vos vers est ignoré de fort peu de gens, vostre Prose en a surpris quelques-uns qui ne vous cognoissoient pas tout entier ; et comme elle a quantité de graces, outre celles de la nouveauté elle a eu aussi quantité de partisans, dont je ne suis pas le moins passionné. Ce n'est pas pourtant à moy à cognoistre du different qui est entre vous et Monsieur Corneille, et à mon ordinaire je doute plus volontiers que je ne resous. Bien vous diray-je qu'il me semble que vous l'attaquez avecque force et adresse, et qu'il y a du bon sens, de la subtilité, et de la galanterie mesme en la pluspart des objections que vous luy faites. Considerez neantmoins, Monsieur, que toute la France entre en cause avecque luy, et que peut-estre il n'y a pas un des Juges dont vous estes convenus ensemble, qui n'ait loüé ce que vous desirez qu'il condamne. De sorte que quand vos argumens seroient invincibles, et que vostre adversaire y acquiesceroit, il auroit tousjours de quoy se consoler glorieusement de la perte de son procés, et vous pourroit dire que c'est quelque chose de plus d'avoir satisfait tout un Royaume, que d'avoir fait une piece reguliere. Il n'y a point d'Architecte d'Italie qui ne trouve des défauts en la structure de Fontaine bleau, et qui ne l'appelle un Monstre de pierre : Ce Monstre neantmoins est la belle demeure des Rois, et la Cour y loge commodement. Il y a des beautez parfaites qui sont effacées par d'autres beautez, qui ont plus dagrément et moins de

perfection : Et parce que l'acquis n'est pas si noble que le naturel, ny le travail des hommes que les dons du Ciel, on vous pourroit encore dire que sçavoir l'art de plaire ne vaut pas tant que sçavoir plaire sans art. Aristote blasme la fleur d'Agathon, quoy qu'il die qu'elle fust agreable, et L'Oedipe peut-estre nagreoit pas, quoy qu'Aristote l'approuve. Or s'il est vray que la satisfaction des spectateurs soit la fin que se proposent les spectacles, et que les maistres mesme du mestier ayent quelquefois appellé de Cesar au peuple, le Cid du Poëte François, ayant plû, aussi bien que la fleur du Poëte Grec, ne seroit-il point vray qu'il a obtenu la fin de la representation, et qu'il est arrivé à son but, encore que ce ne soit pas par le chemin d'Aristote, ny par les adresses de sa Poetique ? Mais vous dites, Monsieur, qu'il a esblouy les yeux du monde, et vous l'accusez de charme et d'enchantement. Je connois beaucoup de gens qui fairoient vanité d'une telle accusation, et vous me confesserez vous mesme que si la Magie estoit une chose permise, ce seroit une chose excellente. Ce seroit à dire vray une belle chose, de pouvoir faire des prodiges innocemment, de faire voir le Soleil quand il est nuict, d'apprester des festins sans viande ny Officiers, de changer en pistolles les feuilles de chesne, et le verre en diamans. C'est ce que vous reprochez à l'autheur du Cid, qui vous advoüant qu'il a violé les regles de l'art, vous oblige de luy avoüer qu'il a un secret, qui a mieux reussi que l'art mesme ; et ne vous niant pas qu'il a trompé toute la Cour et tout le peuple, ne vous laisse conclurre de là, sinon qu'il est plus fin que toute la Cour et tout le peuple, et que la tromperie qui s'estend à un si grand nombre de personnes, est moins une fraude qu'une conqueste. Cela estant, Monsieur, je ne doute point que Messieurs de l'Academie ne se trouvent bien empeschés dans le jugement de vostre procés, et que d'un costé vos

raisons ne les esbranlent, et de l'autre l'approbation publique ne les retienne. Je serois en la mesme peine, si j'estois en la mesme deliberation, et si de bonne fortune je ne venois de trouver vostre Arrest dans les registres de l'Antiquité. Il a esté prononcé il y a plus de quinze cents ans par un Philosophe de la famille Stoïque, mais un Philosophe, dont la dureté n'estoit pas impenetrable à la joye; de qui il nous reste des Jeux et des Tragedies; qui vivoit soubs le regne d'un Empereur Poëte et Comedien, au siecle des vers et de la Musique. Voicy les termes de cet autentique Arrest, et je vous les laisse interpreter à vos Dames, pour lesquelles vous avez bien entrepris une plus longue et plus difficile traduction. *Illud multum est primo aspectu oculos occupasse, etiamsi contemplatio diligens inventura est quod arguat. Si me interrogas, major ille est qui judicium abstulit, quam qui meruit.* Vostre adversaire y trouve son conte par ce favorable mot de *major est*, et vous avez aussi ce que vous pouvez desirer, ne desirant rien à mon advis que de prouver que *judicium abstulit*. Ainsi vous l'emportez dans le Cabinet, et il a gaigné au Theatre. Si le Cid est coupable, c'est d'un crime qui a eu recompense : s'il est puni, ce sera apres avoir triomphé : s'il faut que Platon le bannisse de sa Republique, il faut qu'il le couronne de fleurs en le bannissant, et ne le traite pas plus mal qu'il a traité autrefois Homere : Si Aristote trouve quelque chose à desirer en sa conduite, il doit le laisser jouyr de sa bonne fortune, et ne pas condamner un dessein que le succés à justifié. Vous estes trop bon, pour en vouloir davantage : vous sçavez qu'on apporte souvent du temperament aux Loix, et que l'équité conserve ce que la justice pourroit ruïner. N'insistez point sur cette exacte et rigoureuse justice. Ne vous attachez point avecque tant de scrupule à la souveraine raison. Qui voudroit la contenter,

et satisfaire à sa regularité, seroit obligé de luy bastir un plus beau Monde que celuy-ci : Il faudroit luy faire une nouvelle Nature des choses, et luy aller chercher des idées au dessus du Ciel. Je parle, Monsieur, pour mon interest, si vous la croyés, vous ne trouverez rien qui merite d'estre aymé, et par consequent je suis en hazard de perdre vos bonnes graces, bien qu'elles me soient extremement cheres, et que je sois passionnement

Monsieur,

Vostre tres-humble et tres-affectionné serviteur,

Balzac.

XXXIV—RESPONSE DE MONSIEUR DE SCUDERY

A MONSIEUR DE BALZAC [1].

MONSIEUR, — Si je vous eusse creu prodigue, je n'aurois pas esté liberal : au contraire, je me fusse rendu bien mesnager de mes mauvaises lettres, pour vous obliger à cette excellente proffusion de belles choses. Et quoy que la Moralle nous assure, qu'il est plus glorieux de donner que de recevoir et que mesme les presens qu'on fait pour en avoir d'autres, sont une espece d'avarice, je confesse qu'en cette occasion, l'interest l'eust emporté sur la Philosophie, et que je n'aurois semé que pour recueillir. Mais, Monsieur, comme un mesme effet peut avoir diverses causes, celle de mon vice eust esté plus noble, que ne l'est ordinairement celle des autres avares, puis qu'elle eust eu pour objet vostre gloire, qui s'augmente à mesure que vous escrivez. Je ne veux pas dire pourtant, que mon ame soit tellement desinsteressée, qu'elle n'eust regardé ses plaisirs, comme vostre reputation, puis qu'il est vray, que c'est à vostre façon d'escrire, à qui je peux dire apres Ovide,

Tu mihi sola places.

En effect, Monsieur, il est certain, qu'elle a des charmes si puissans pour moy, qu'elle imprime dans mon esprit, tout ce qu'elle represente : et si ces Theologiens sont veritables, qui nous ont dit qu'apres la resurrection des corps, les sens

---

(1) ÉD. PRINC. Voir la note de la page 452.—Cette *Response* de Scudéry va de la page 15 à la page 39.

auront leur part aux felicitez du Paradis, pour me faire trouver le souverain bien de l'ouye, il faudra que l'on parle au Ciel, comme vous escrivez en terre, ce n'est qu'au bout de vostre seule plume, que je trouve cette Deesse que les Grecs et les Romains plaçoient sur les levres ; ce n'est que vostre seul esprit, que j'appelle avec des termes empruntés de Seneque, un Dieu logé dans un corps humain ; Et ce n'est que pour vous que me semblent propres ces belles paroles de Virgille,

Haud tibi vultus
Mortalis, nec vox hominem sonat.

Que si l'ame de l'homme en general, selon Heraclite le Phisicien, est une estincelle du feu des Estoilles, la vostre en particulier, est un rayon de celuy du Soleil. Vous n'avés pas un parole qui ne brille ; vous n'avez pas une pensée qui n'eclatte ; et vostre éloquence est une source inespuisable, et de flame et de lumiere. Cette divine plume dont vous escrivés, est celle d'un Aigle, qui consume toutes les autres : Et ce feu d'esprit qui paroist en vous, est de la nature de ce feu consummant, dont nous parle l'Escriture. Mais quoy que vous n'ayés pas de rivaux, qui ne vous cedent sans resistance, vous ne laissés pas de gagner des victoires plus glorieuses, en vous surmontant vous mesme. Quand on pense qu'on ne peut aller plus loing, on vous perd encore de veuë ; il n'est point de non-plus *ultra* pour vostre esprit, et quoy qu'Aristote assure que les plus belles choses et les meilleures, ont esté crées les premieres, il n'en est pas ainsi de ses productions, qui s'ostent les unes aux autres, le souverain degré de perfection. Je m'estendrois davantage, sur les sentimens que j'ay de vostre merite, si Salvian ne m'aprenoit, que celuy qui ayme le mieux, est celuy qui craint le plus de fâcher. Vostre modestie arreste mon zelle, et me fait souvenir qu'autrefois les Thessaliens raserent un

Bourg, seulement parce qu'il s'appelloit Flaterie. Mais quelque ressemblance qu'il y ait, entre-elle et la juste loüange, vous n'auriez pas raison de prendre l'une pour l'autre, ny moins encore de reffuser ces offrandes innocentes, puis que Porphire remarque, que les premiers sacrifices estoient de fleurs et de parfums, et que je puis dire comme Petrarque,

El cor ne gli occhi, e ne la fronte ho scritto.

Jugez donc, Monsieur, par la haute estime que je fais de vous, de la joye que m'a donné vostre lettre. Je vous asseure que comme l'excessive est mortelle, aussi bien que la trop grande douleur, elle m'eust peut-estre osté la vie si vous ne l'eussiez moderée, par la mesme lettre qui me la causoit. Elle me fait souvenir (cette belle lettre) du couronnement des vainqueurs, aux Jeux Olimpiques, qui les obligeoit à prendre un bruvage amer, pour temperer la douceur de la gloire : et Petrone semble en avoir fait la peinture, quand il a dit,

Apes ideo pungunt, quia ubicumque dulce est, ibi, et acidum invenies.

Ce que vous dittes à l'avantage du Cid, est cette voix qui faisoit souvenir à Rome ceux qui triomphoient, qu'ils estoient hommes. Et je vous considere comme le Jupiter d'Homere, qui tient deux vases en ses mains, et qui verse et les biens et les maux sur la terre, sans envoyer presque jamais, de contentemens tous purs. Vous faites comme ceux qui dans nos guerres, pour ne desobliger ny la France, ny l'Espagne, ny la Suede, ne prendroient ny l'Escharpe blanche, ny la rouge, ny la bleue, mais qui par un esprit d'accomodement, s'en feroient une de taffetas de la Chine, où l'on verroit toutes ces couleurs, sans pouvoir la nommer pourtant, ny blanche, ny rouge, ny bleue. Mais Monsieur, comme un Ancien a dit autrefois, Amy de Socrate, Amy de

Platon, mais beaucoup plus encore, Amy de la verité ; il me semble que Monsieur de Balzac peut bien dire, Amy de Corneille, Amy de Scudery, mais plus Amy de la raison, qu'il ne l'est ny de l'un ny de l'autre, On ne doit pas craindre en cette occasion de s'engager dans son party ; il n'est ny foible, ny honteux ; et si j'osois vous nommer celuy qui le soutient, vous verriez bien que tous mes Juges, ny toute la France, n'ont garde d'estre entierement pour l'Autheur du Cid, comme vous semblez le croire : au reste, je vous advouë bien, que Fontaine-bleau est un riche et pompeux desordre, mais aussi faut-il que vous me confessiez, que si la justesse de la simetrie, y avoit placé le Marbre et le Jaspe, il seroit quelque chose de plus excellent qu'il n'est. La Nature (pour vous respondre) est sans doute merveilleuse, mais il faut que l'Art le soit encore davantage, puis qu'il la corrige ; et que vous dites vous mesme que j'escris mieux que je ne faisois, dans le temps où je ne sçavois presque rien que ce qu'elle enseigne. Ainsi je ne croy pas qu'un prodige, doive passer pour un miracle, ny que les feuilles de chesne et le verre changent de prix, quand un Magicien les fait prendre pour de l'or et pour des diamans. Et si j'ose vous dire tout ce que je pense, il me semble que n'assignant autre fin à la Comedie, que celle de donner du plaisir au peuple, c'est mettre les Poëtes en mesme rang, que les Salt'inbanque et les Viollons : eux de qui la fureur mesme est appellée divine, par Platon au Phedre. Toute l'Antiquité que je sçay que vous reverez, a eu des sentimens plus avantageux de la Poësie : Sa fureur selon Platon, est une lumiere extraordinaire de l'ame, par laquelle Dieu semble l'attirer à soy. Hesiode dit, que les Muses en chantant, resjoüissent Jupiter : Euripide en sa Medée atteste, que le vray usage de la Poësie, est de consoler la misere des hommes. Les loix mesmes estoient appellées par les Grecs νομοί, parce

qu'on les chantoit en vers. Empedocles nomme les Poetes des Dieux vivans entre les mortels, à cause de la perpetuelle communication qu'ils ont avec les idées ; c'est à dire avec les formes intellectuelles de Dieu. Et Maxime de Tyr dispute et ne resoud point, qui plus dignement a parlé des choses divines, ou des Poëtes, ou des Philosophes. Que s'ils estoient si peu de chose, Alexandre auroit eu tort de placer tous les soirs sous le chevest, l'Illiade avec une espée, qui vainquit tout l'Univers : et de ne prendre de tous les meubles de Darius, qu'un coffre precieux, pour serrer ce precieux livre ; pour qui sept villes de la Grece, ont disputé le Berceau de son Autheur. Et veritablement, si le Theatre n'avoit autre objet que celuy de plaire au peuple sans l'instruire, Aristophane l'emporteroit sur Euripide et Plaute seroit au dessus de Seneque ; ou plustot, ny les uns ny les autres n'auroient suivi leur dessein, puis qu'il est vray, que quelque facetieuse que soit la Comedie pure, elle ne laisse pas de servir aux mœurs, et d'enseigner en divertissant. En effet, Monsieur, si les choses alloient ainsi, les sentences qui sont la plus belle et la plus utile partie des Poemes de cette nature, et qui sont les plus importans des preceptes d'Aristote, ne serviroient de rien dans un ouvrage, puis que le peuple n'est pas capable de les gouster. Il est de la Poesie comme de ses sœurs (je veux dire la Musique et la Peinture) elle a des beautez que tous les yeux n'aperçoivent pas ; et quelque chose si destaché de la matiere, que le peuple n'a garde de le descouvrir ; luy qui n'a presque d'ame que celle des bestes et des plantes, c'est à dire la sensitive et la vegetante. Les spectacles, qui proprement furent inventez pour luy, sont les combats des Gladiateurs, ceux des animaux sauvages, et tout ce que l'Hipodrome et le Cirque, ont exposé aux yeux d'Athenes et de Rome ; et si vous desirez que j'y adjouste encore quelque chose qui ait paru sur

l'Amphitheatre, ce sera les bouffonneries des Mimes et des Satires : mais du veritable Poeme, quand il est du genre sublime, le peuple n'en peut avoir pour sa part, que les Machines et les beaux habillemens : le reste appartient aux esprits de la plus haute Hierarchie, tels que le vostre (si toutefois il est permis d'en mettre quelqu'un à son rang) je sçay bien que la voix du peuple, est appellée la voix de Dieu, et par consequent celle de la verité : mais outre que ces paroles, ont besoin d'une explication Theologique qui les resserre, puis que les suffrages du peuple ont aussi bien eslevé le Veau d'or, que le Serpent d'airain, et fait l'idole de Dagon, que l'Arche d'Alliance ; je n'ignore pas aussi, que par cette voix publique et divine, ne doit pas estre entenduë, celle qui se donne tumultuairement aux Theatres ; veu que ce seroit prophaner les choses saintes, et commettre un sacrilege en faveur du Cid. Aussi pour ne pas loger ensemble Christ et Belial, je me contenteray de dire, que ce seroit une estrange destinée, si le langage des Oracles, des Sibilles, et des Prophetes, que quelques-uns ont mesme appellé celuy des Dieux, n'estoit propre qu'à faire rire la populace ; et que des ouvrages, dont la principale partie consiste au jugement, despendissent de l'opinion d'un Monstre qui n'en a point. Et certes, bien loing de subir un Arrest si peu raisonnable, Pausanias remarque en ses Arcadiques, que les bons Poetes, comme Orphée, Homere, et Hesiode, ont tousjours caché les principes de leurs sciences au vulgaire, parce qu'il n'auroit sçeu les concevoir. Mais par le discours que je tiens, ne croyez pas s'il vous plaist, Monsieur, que je veuille user insolemment de la victoire, si je l'emporte ; tant s'en faut, je veux plutost imiter les Macedoniens, qui n'eslevoient jamais de trophées : et me souvenir qu'anciennement au rapport de Pline, les Couronnes ne se donnoient qu'aux Dieux seulement. Que Monsieur

Corneille triomphe donc sur le Theatre, ses victoires ne me resveilleront point, s'il est vray que je le surmonte en vostre Cabinet ; je ne craindray point que ce Philipe, ne laisse rien pour Alexandre, si vous m'estimez assez pour m'aimer : et je croiray mesme posseder plus que ne conquesta ce grand Prince, si vous me donnez vostre amitié. Je vous la demande, Monsieur, et vous offre pour l'obtenir, toute celle que peut avoir pour un excellent homme

MONSIEUR,

Vostre tres-humble et tres-affectionné serviteur.

DE SCUDERY.

XXXV. — LETTRE DE MONSIEUR DE SCUDERY,

A MESSIEURS DE L'ACADEMIE FRANÇOISE,

Sur le jugement qu'ils ont fait du Cid, et de ses Observations [1].

MESSIEURS, — Si j'avois creu que l'entrée de vostre illustre ACADEMIE, eust esté permise à ceux qui n'ont pas l'honneur d'en estre, ma bouche auroit entrepris ce que fait ma plume, et mon affection et mon devoir suivant l'usage de ceux qui plaident, m'auroient fait aller remercier mes Juges. Mais craignant d'entendre crier, LOIN PROPHANE, en ce lieu consacré aux Muses, comme on faisoit autrefois, à certain Temple de la Grece, j'ay mieux aimé faire voir mon respect que ma recognoissance. Toutesfois, n'ignorant pas, que le Ciel reçoit les vœux, des personnes qui ne sont pas encor en estat d'y entrer, j'ay pensé que mes tres-humbles remercimens, pourroient obtenir une gloire, dont je me prive moy mesme, parce que je m'en crois indigne. Je vous les offre donc (MESSIEURS) et pour les choses que vous approuvez en mes OBSERVATIONS, et pour celles que vous m'enseignez en me corrigeant. Je sçay qu'un homme qui marche seul, peut s'esgarer bien aisement, et que ce n'est pas sans subjet, que les Espagnols ont un proverbe, par lequel ils prient Dieu de les garder d'eux mesmes. Quand l'Escriture veut parler d'une ame reprouvée, elle dit que Dieu l'abandonne

(1) ÉD. PRINC. Voir la note de la page 452. — Cette *Lettre* de Scudéry va de la page 31 à la page 34.

à son propre sens, tant il est vray que la conduite est difficile, lorsqu'on ne consulte que soy. Ce n'est ny dans la foule du peuple, ny dans la Grotte d'un Solitaire, qu'il faut chercher la souveraine raison : mais elle est tousjours où je l'ay trouvée, je veux dire, dans une Société de personnes excellentes. Voila (Messieurs) les sentimens que j'ay des Vostres ; et les graces que je vous rends, pour la justice que vous m'avez renduë. Croyez donc s'il vous plaist, que la gloire et l'instruction, sont des choses trop pretieuses, et trop utiles, pour n'obliger pas celuy qui les reçoit de vous, à demeurer toute sa vie

Messieurs,

Vostre tres-humble et tres-affectionné serviteur.

De Scudery.

XXXVI. — L'INNOCENCE

ET LE VERITABLE AMOUR DE CHYMENE.

Dedié aux Dames (1).

POUVEZ-VOUS bien souffrir, MES-DAMES, que celle qui a paru comme un soleil au Ciel de vos Beautez, et qui a eté adorée comme une Divinité dans le Temple de vos Vertus, où vous confessiez à genoux, qu'au seul Autel de ses perfections les mortels devoient apporter toutes leurs offrandes de respect et de service, soit aujourd'huy obscurcie et prophanée par des blasphemes insupportables.

Les Hommes qui doivent aux Dames toute sorte de services et de devoirs, ont mauvaise grace d'offenser l'innocence, et vouloir ternir la perle des Beautez du monde, Chymene, par une tâche noire de calomnie : mais comme les foibles nuages ne servent que pour augmenter la lumiere du Soleil et luy donner des nouveaux charmes ; ainsi ces vapeurs de calomnie feront briller avec plus d'éclat la splendeur de sa vertu.

De toutes les foiblesses des Hommes il n'y en a point de pire que l'erreur de leurs entendemens, qui leur étans donnez pour discerner le vray d'avec le faux, s'arrétent plutôt à l'apparence, qu'à la verité, laquelle a mis un certain prix aux choses, qui ne peut étre changé ny diminué par celuy que l'opinion y met, et c'est se condamner soy-méme que

---

(1) Auteur inconnu.

ÉD. PRINC. *S. l. Imprimée cette année,* M.DC.XXXVIII. In-8° de 47 pages. — Publié d'après l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal (13826. B.).

d'en faire jugement selon ce qu'elles paroissent, et non pas selon ce qu'elles sont.

C'est neantmoins ce que faict aujourd'huy le Censeur du Cid qui accuse sur la seule apparence, la Reyne des Beautez, Chymene, et la blâme d'avoir preferé l'amour à l'honneur et au devoir que l'humanité exige de nous, disant que son amour est une infame passion, et en consequence se plaint que l'on pare aujourd'huy le vice des ornemens de la vertu prenant pour appuy, l'oracle des jugemens, l'Academie Françoise, qui charge Chymene d'avoir trahy ses obligations naturelles en faveur de sa passion.

Il falloit en accuser le Poëte qui a voulu favoriser son Poëme aux dépens de Chymene, la faisant consentir au mariage de Rodrigue par la seule violence de son Amour, croyant bien faire d'imiter Virgile qui d'une honnéte Femme, en fist, pour embellir son Poëme, une impudique ; de quoy Virgile est blâmé d'avoir diffamé une personne qui ayma mieux mourir que de vivre sans honneur : Mais ce qui m'étonne le plus, c'est qu'on ne se contente pas de descrier l'Auteur du Cid, on condamne encore Chymene sur la seule apparence, sans étre oüys : Personne ne defendant la cause de cette innocente, dont l'amour est plus pure que crystal et les clairs rayons de l'astre du jour ;

Je le veux faire voir, et ôter le masque aux calomnies par plusieurs belles véritez : et pour donner entrée à mes pensées, il faut entendre que l'amour de Chymene, n'est pas un amour que le commun appelle passion, qui rend esclave la raison, son amour n'étant qu'une disposition à la perfection puis qu'il ne respire qu'à s'unir au bien qui luy manque. Les passions, dit le Prince des Philosophes, procedent d'un principe vicieux ; mais l'amour tire son origine de la beauté et consequemment de la bonté, puis que l'une et l'autre ne se separent jamais selon l'école, et rarement

selon l'experience : car quand la nature a donné la beauté aux Dames en partage, et en méme temps une douceur qui attire par une douce violence nos inclinations à les aymer, le Ciel comme plus puissant, leur a donné une bonté pour se faire adorer.

Je sçay qu'Euripide appelle en sa Medée l'amour une fureur, Ciceron une maladie, Hesiode une rage, Virgile une folie, Isidore un excez de fiévre, d'autres une alteration de l'esprit : mais ils entendent parler de cét amour naturel, ou plutôt de cette passion qui enchaîne nos cœurs, maîtrise nos ames avec un tel empire qu'elles n'agissent que par son mouvement, et étans maîtrisez par elle, nous changeons en mesme tems et de condition et de nature, nous sommes si differens de nous mémes qu'on ne nous connoit plus.

Au contraire le veritable Amour est celuy, dont les effets sont des continuelles complaisances et aggreemens d'esprit qui procedent de l'admiration du sujet aymé, sans violenter nullement nôtre volonté, ny alterer en aucune façon le reste des puissances de nos ames.

Il se presente quelquefois à nos yeux des objets qui semblent necessiter la puissance de nos affections par leurs beautez et perfections, capables de rendre idolatres les ames les plus religieuses, et alors il faut craindre que nôtre Amour ne devienne une passion, si nous nous laissons aller au gré de nos sens, comme par exemple, une ame qui recoit les touches et les atteintes d'une rare Beauté a les forces de son courage si tendres, qu'elle n'a plus de cœur que pour la Beauté qui l'a frappée de ses traits, et est tellement changée en feu, que tout son cœur se treuve noyé dans les flammes de son Amour.

Et puis qu'on se noye aussi bien dans l'Amour comme dans la Mer, pour éviter ce naufrage il faut sonder le gué et avoir la raison pour guide : Quoy qu'un Ancien ait dit

autrefois qu'il s'étonnoit, comment la raison qui n'est dans le cerveau que comme un point, pouvoit commander à nos sens, et s'étendre au reste du corps : mais celuy-là ne sçavoit pas que la raison est au cerveau, ou plutôt en notre ame, ce que le Soleil est au Ciel, et que nos passions n'ont qu'autant de force, et nos sens autant de lumiere, qu'ils en empruntent de son flambeau. Comme le Soleil donnant un jour à plomb sur la téte des petits Cupidons qui se baignoient dans les fontaines des plaisirs, les fit dans un instant dissiper, ainsi la raison (l'œil et le soleil de nôtre ame) s'élevant et paroissant au dessus de nos passions dereglées, les dissipe et les met en fuite ; aussi ne faut-il pas que nôtre esprit regle nôtre amour par le conseil de nos appetits, mais il faut que la seule raison regle nos affections, et qu'elle ne les porte qu'à des plaisirs innocents, dans des complaisances et aggreemens d'esprit, qui rassasisent nos honnétes appetits ; La fin d'un vray Amour n'étant pas un plaisir brutal, mais seulement l'union des cœurs, des esprits et des volontez : puis que l'Ecole nous enseigne avec l'experience, que toute fin doit perfectionner son sujet ; or est-il que le plaisir brutal ne peut perfectionner l'Amour, au contraire le rend languissant et mourant : et partant il ne peut étre la fin d'iceluy, mais bien de la passion qui est entierement attachée à la brutalité, qui n'est autre que l'amour et l'entretien des ames brutales et aveuglées et non pas des belles ames éclairées d'une Divinité : C'est pourquoy on dit qu'il n'appartient pas à tout le monde de sçavoir aymer, c'est un art dont la nature veritablement produit la matiere et nous avance les dispositions premieres, mais une Divinité nous en donne la forme, et la perfection.

Or Chymene en ses affections n'a jamais passée les bornes posées par les loix de la Civilité, n'ayant jamais entretenu son Amant que dans les termes les plus humbles d'un hon-

néte respect, il n'y a point eu de vapeurs ny de fumées d'appetits dereglez, qui ayent pû soüiller cette ame remplie d'innocence et de pureté : Chymene a bien adoré le flambeau de l'Amour, mais non pas sa fumée.

Si dans son Amour, elle est animée et conduite par un esprit Divin, comme nos Sages tiennent qu'il y a un esprit d'en-haut qui nous conduit et nous emporte par quelque forte et douce violence, ne doit-elle pas préférer les mouvemens divins à ceux de la nature.

Il est bien vray qu'il semble que les Loix morales et celles de la nature nous engagent étroitement à preferer le devoir à l'Amour, mais qu'elle raison d'étre tellement esclave de ces ordonnances mortelles, et de ces decrets humains, au prejudice des divins qui autorisent le privilege de nôtre franchise et de nôtre liberté ; Les enfants (dit Sénec) n'appartiennent à leurs parens que par despence, mais à eux-mesmes par propriété : une ame qui ouvre son cœur pour autruy à la pieté et le ferme pour soy-méme, n'est pas pitoyable, mais cruelle.

Voulez-vous qu'une pauvre Fille se donne entierement en proye à la cruauté, et qu'elle soit la victime innocente sacrifiée pour l'interét d'autruy : l'Amour n'est pas tributaire de la cruauté, ny de la violence, lequel, n'étant pas une passion attachée à nos sens, ains au dire d'Horace, une puissance de l'ame, ne peut étre sujette aux Loix de la nature, qui n'étendent leur empire que sur les actions externes du corps, et non pas sur celles de l'esprit : Les Dieux ont conjoint à l'ame le corps de l'Homme afin que l'ame se servît du corps : et vouloir preferer le devoir naturel à l'Amour, c'est rendre l'ame sujette au corps (puis que l'Amour est une de ses puissances, c'est soumettre la partie plus excellente à la pire, et preferer la partie mortelle à l'immortelle.

Les maximes de l'Amour doivent être preferables à celles

du sang, et une grande lumiere fait eclypser la clarté d'un petit flambeau ; comme le soleil en son plein midy a ses rayons sans ombre, aussi quiconque aime parfaitement, ne peut plus treuver aucune chose assez forte pour détruire sa flamme : car lors que l'Amour a fait choix d'une ame pour être le lit de ses delices, cette ame se treuve dans un si grand contentement et dans un si doux calme que toutes les adversitez ensemble ne sont point capables de rompre les doux liens de son amour.

L'Amour est un feu gregeois que les eaux des afflictions ne peuvent éteindre, et comme le feu dans la rigueur de l'hyver redouble ses forces, ainsi le feu de nôtre Amour (qui se dilatte durant nos plus chers plaisirs) se retire au dedans au sentiment de la glace de nos afflictions, il reprend de nouvelles forces pour combattre, ou plutôt abbatre tout ce qui luy est contraire : C'est pourquoy le plus genereux des Poëtes dit que l'Amour se rend vainqueur de toutes choses, et que tous les mortels luy doivent rendre hommage et obeïr à ses loix ; Boece dit qui est-ce des mortels qui peut donner des loix aux Amans ? L'Amour est à soyméme et ne depend d'aucune loy.

Pourquoy donc reprenez-vous Chymene d'avoir aymé Rodrigue ? vous l'accusez d'avoir aymé un criminel et le meurtrier de son Pere : Dites-moy, je vous prie, appellez-vous un Homme criminel pour avoir defendu l'honneur de sa maison, et un meurtrier celuy qui a tué dans l'honneur ? mais quand méme Rodrigue seroit criminel au regard de Chymene, elle ne l'ayme pas comme criminel, elle l'ayme comme vertueux et le plus genereux des Hommes ; Chymene ne peut étre blâmée de son Amour puis que l'engagement de son Amour à Rodrigue, avoit precedé la mort de son Pere. Il n'est pas toujours, dit Senec, en la puissance d'une personne de cesser d'aymer quand il luy plaît ; et

Chymene étant mariée à Rodrigue de volonté (la vraye nature du mariage consistant en cette union selon l'opinion méme de l'observateur du Cid) n'étoit-elle pas obligée de l'aymer ?

Mais aprés tout, ne semble-il pas que nous ayons plus d'obligation à l'amour qu'à la nature qui n'est qu'une puissance aveugle et ne sçait ce qu'elle fait, car le plus souvent la nature engendre contre son intention, un homme desirera d'engendrer un fils et il aura une fille, qu'elle obligation je vous prie luy a cette fille qui est au monde contre ses intentions, et que si le Pere pouvoit la changeroit en un fils.

Si Aristote a dit que la femme étoit faite daventure et sans intention de la nature on s'est trompé de croire que ce fut pour quelque imperfection, la femme étant parfaite en son étre et rendant la nature humaine accomplie en sa perfection : mais ç'a été pour faire voir que la femme n'a point tant d'obligation à la nature qu'à l'amour, lequel donne la vie par sa disposition avec l'Autheur de la nature.

Certains Anciens se representant le monde comme un enfant languissant, ont appellez l'Amour la mammelle du monde, d'autant que l'Amour nous nourrit du lait de ses douceurs. L'amour polit le corps, le rend agreable, et faict que nos yeux sont au corps ce que les Astres sont au Ciel : on peut méme dire avec les Poëtes que l'Amour est l'ame du monde, la lumiere des esprits, et l'unique sujet des delices qui se treuvent dans la vie, et qu'en toutes les diverses Mers du monde il n'est point un port si favorable que celuy où il nous fait aborder.

Mais laissant tous ces sentimens à part, je veux faire voir que Chymene a plus donné à la mort de son Pere qu'à son Amour : Si tôt qu'elle receut cette funeste nouvelle de la mort de son Pere, elle versa une si grande abondance de larmes, qu'elle pensa se noyer et s'abîmer dans ses

pleurs, perdant la respiration dans la foule de ses sanglots, et sans aucun delay, elle alla en ce triste état treuver le Roy et presque pâmée se jette à ses pieds, implore sa Justice par ses pleurs et ses soûpirs, qui faisoient parétre davantage les tristes pensées de son ame, que des simples paroles : car si nos paroles ne nous sont que les signes des nos ames et les images de nos pensées, les soûpirs qui procedent immediatement du cœur, sont des signes plus certains de nos douleurs que ne sont nos paroles ; veu méme que les plus grandes douleurs sont muëttes et qu'un triste silence est le langage ordinaire des affligez. Vous voyez donc que Chymene n'a pas (comme dit le Censeur) poursuivy lâchement la vengeance de la mort de son Pere, ny preferé les sentimens de son Amour à ceux de la nature.

Mais aprés avoir satisfait aux loix de la nature et à tout ce que l'humanité exige des enfans, voulez-vous qu'ayant perdu son Pere, elle perde encore son Amant?

Stilpon disoit que ceux-là n'étoient pas bien avisez qui enfermoient leurs esprits dans le tombeau des morts pour oublier les vivans, et que c'étoit une extreme folie, si ayant perdu un œil, il falloit aussi arracher l'autre, et coupper un pié si tôt que l'autre pié seroit blessé, ou tirer hors de la bouche toutes les dents si une seule étoit tombée : ainsi Chymene ayant perdu la moitié de sa vie falloit-il qu'elle mit l'autre au tombeau; Un Jardinier fait bien mieux, si quelqu'un de ses arbres est mort, il ne coupe pourtant les autres, ains ayans l'œil dessus tâche de reparer la perte qu'il a fait.

Blâmerez-vous Chymene de l'avoir imité laquelle par l'adresse de son esprit a satisfait et à son Pere et à son Amant, car comme elle versoit un ruisseau de larmes pour la perte de son Pere, en méme tems elle consideroit son Amant au travers du crystal de ses larmes et de l'œil, qui

est la langue du cœur, luy témoignoit qu'elle l'aymoit ou plutôt qu'elle l'adoroit comme le Roy de son cœur et l'unique Soleil de son ame : et si elle poursuivoit sa mort ce n'étoit que d'une haine forcée et comme contrainte par les loix de la nature.

Mais le Roy touché de la compassion de ses maux et de ses souffrances, luy demande si elle n'ayme pas Rodrigue : à ses paroles son ame se pâme et se fond d'amour, mais bien plutôt de douleur et de tristesse ; dont son cœur étant pressé son sang se glace tellement dans ses veines, qu'elle demeure immobile, et tombe en méme temps en pâmoison.

Le Censeur passionné contre cette pauvre Chymene, dit qu'il vaudroit mieux qu'elle fût morte dans cette pâmoison que de revivre pour épouser le meurtrier de son Pere : Il seroit bien étonné si je luy faisois voir qu'elle y est morte, non pas pour luy donner contentement, mais pour montrer qu'elle n'a pas violée les loix de la nature, ny trahy ses obligations naturelles en faveur de son Amour, puis qu'en cette mort elle a rendu la vie à celuy qui luy avoit donné.

L'on peut parler de la mort en deux façons, ou comme une totale separation de l'ame d'avec le corps, ou seulement pour l'extinction de nos sens, comme il advient en une longue et cruelle syncope qui ne merite pas moins le nom de mort, que le reste, d'autant qu'elle en a les effets, et que d'ailleurs l'ame pourroit n'étre separée du corps et toutefois ne le point animer, suivant l'opinion de nos Sages qui tiennent unanimement que Dieu l'y peut conserver, non plus pour animer, mais seulement pour y étre presente, comme par exemple, un homme vient à mourir, un instant aprés sa mort l'ame peut demeurer dans son corps, non pas comme animante mais presente ; ce n'est donc pas toujours la separation du corps d'avec l'ame, qui fait la mort, mais la perte des fonctions de la vie.

Cela étant je ne fais aucun doute que Chymene ne soit morte dans sa pâmoison, ou son ame fut privée de toutes les fonctions de la vie ; et si son Amant y eût été, il auroit recueilly en la bouche de sa Maîtresse la derniere éteincelle de son esprit. Mais le Ciel ayant destiné Chymene à Rodrigue pour étre son Epouse, luy rend la vie, et la releve du tombeau de sa syncope.

Je sçay bien que des esprits delicats et pointilleux me pourront dire qu'il n'y a point d'apparence de croire que Chymene ayt été morte, ny de faire passer sa guerison pour un resuscitement, les Dieux immortels ayans bien d'autres soucis, qu'à songer à faire des miracles et à donner des plaisirs à Rodrigue et à Chymene ; qu'il est vray qu'ils accorderent bien autrefois à Orphée le retour d'Euridice, et à Almeste celuy d'Alceste par ce que l'un et l'autre étoient Marits de ces belles Dames : Mais que nous n'avons point encore eu nouvelle, qu'ils ayent fait ce miracle pour des Amants.

Il faut icy, MES-DAMES, que j'implore la beauté de vos Esprits au defaut de mieux pour satisfaire à ces belles et subtiles objections de nos adversaires.

Est-ce une chose inoüye que les Dieux immortels fassent des miracles ? ont-ils les bras plus courts qu'ils n'avoient du tems de nos Peres quand ils couvroient la Terre et la Mer de prodiges et de transformations ? si leur souveraine puissance n'est non plus bornée maintenant qu'elle étoit pour lors, qu'elle peine treuvent-ils à croire, qu'elle s'exerce en faveur de deux Amants ? Chymene et Rodrigue, sont-ils des objets si desagreables à leurs bontez que toutes les faveurs du Ciel y deussent étre mal employées ? Chymene et Rodrigue ont ils assez receu de grace d'enhaut, soit en eux-mémes, soit en leur fortune pour presumer qu'ils n'en receuvront davantage ? Chymene la plus aymable que le Soleil

vit jamais ne pouvoit elle pas esperer du Ciel d'autre faveur? Le Ciel ne devoit-il pas conserver tant de perfections et de graces, dont il avoit embelly son corps et son ame.

Si vous trouvez étrange que le Ciel l'a marié avec celuy qui a tué son Pere, il faut donc le reprendre de tous les effets de la nature, où les choses qui semblent étre plus en contraste et plus éloignées s'unissent davantage, comme si la cause qui les met en opposition, leur servoit d'un lieu et d'une conjonction plus étroite, ainsi les Elemens s'unissent se faisant la guerre : et c'est par des ressorts inconnus à nos esprits : Les Cieux, dit Pytagore, quoy qu'ils ayent divers mouvemens et des branles différents, s'accordent à leur discorde, jusques à faire une douce harmonie : ainsi est-il des Planettes, qui par leurs aspects contraires n'empéchent la conjonction de leurs regards : mais Ovide, ne dit-il pas que ceux qui se sont faits la guerre, s'embrassent plus étroitement ; et comme le Soleil à travers un broüillar est plus ardent aussi est l'Amour à travers les nuages d'un courroux ; ne sçait on pas que les coleres des Amants sont rengregemens d'amour : et comme dit Plaute, il se rencontre quelquefois des grandes inimitiez entre ceux qui ayment ; mais le Ciel favorable aux Amants les remet bien ensemble et s'ayment deux fois plus qu'auparavant.

Qu'avez-vous encore à m'opposer? si vous me dites que les Dieux n'operent extraordinairement que pour les choses justes et raisonnables. N'étoit-il pas juste et plus que raisonnable de faire cueillir ensemble à Rodrigue et à Chymene autant de roses, de fruits et de contentemens en la parfaite joüissance de leurs desirs, comme ils ont ressentis d'espines, de disgraces et de mal-heurs durant tout le cours de leurs calamitez passées ; et puis qu'ils étoient unis de cœur et d'ame il semble que c'estoit commettre un homicide, que d'en séparer les corps, veu méme qu'un des premiers de

nos Sages dit que l'Amour est une certaine vie qui lie ensemble l'Amant et l'aymé. Il étoit trop juste de les marier en effet puis qu'ils l'étoient de volenté.

Mais ce n'est pas à faire aux Hommes à être Juges des Dieux, qui operent par des ressorts inconnus à nos yeux. Il suffit de connoitre que les Dieux ont approuvez le flux et reflux de leurs Amours puis qu'ils les terminent à un nœud sacré par le commandement du Roy (qui est un rayon de leur Divinité) et que l'Amour de Chymene étoit legitime puis qu'ils l'ont autorisez.

L'estime, Mes-dames, que je fais de vôtre merite m'a obligé à defendre vôtre honneur, defendant celuy de Chymene. Et si on me blâme d'avoir apporté des sentimens contraires à ma condition, je me mettray à labry de vôtre protection ; il n'y aura que les esprits malades qui oseront vous choquer puis que le Ciel et les Elements reuerent vos puissances.

Je ne veux pas imiter ces Poëtes, ces Philosophes, et Legislateurs, Hesiode, Platon, Solon et autres qui amenent et conduisent l'Amour, de la Ville de Helicon en l'Academie, couronné de chapeaux de fleurs, honoré et accompagné de plusieurs couples d'amitiez et de societé, car leur Amour n'étoit qu'une Idole qui representoît un Amour profane, sensuel et vicieux, je ne veux pas faire triompher un semblable Amour : aussi ne se rencontre-il pas parmy les honnétes Dames : mais mon intention n'est autre que d'élever l'Amour vertueux et celuy qui est divin et épuré, et par méme moyen faire accorder au Censeur du Cid qu'il s'est arrété plutôt à l'apparence qu'à la verité lors qu'il a appellé l'Amour de Chymene (qui est plus pure que l'or) une passion impudique, pour avoir épousé celuy que les Dieux et les Roys luy ont donnez.

Il ne devoit ce me semble profaner injustement ce que

tout le monde a reveré : et puis que le Cid a été admiré de toute la France, méme de ceux qui se rendent aujourd'huy Censeurs avec luy, il devoit luy rendre hommage et non pas porter envie à sa gloire.

L'Auteur du Cid a juste sujet de dire avec l'Homere François (que l'envie n'a non plus autrefois épargné que luy)

L'un lit mes œuvres pour apprendre,
L'autre les lit, comme envieux,
Il est bien aisé de reprendre,
Mais mal-aisé de faire mieux.

Il falloit que le Censeur fît un second Poëme sur la méme matiere, où les défauts du premier eussent été doucement corrigez : et par ce moyen il s'eut fait plus admirer que le premier ; au lieu de causer une querelle et une division parmy les esprits.

Il paroit plus de bonté à loüer ce qui est bon qu'à reprendre ce qui est mauvais ; Ne se riroit-on pas d'une personne qui s'approcheroit d'un flambleau pour prendre sa fumée : l'œil qui est l'image du Soleil ne se doit plaire qu'aux doux regards.

Un Philosophe Grec ennuyé des larmes d'Heraclite, blâmoit la nature de luy avoir donné des yeux, car il n'en usoit que pour la blâmer et pleurer ses defauts, au lieu d'en admirer les raretez et excellences : ainsi c'est avoir mauvaise grace de pleurer ou censurer ce qui a été approuvé et admiré de tout le monde.

Laërtius rapporte qu'un certain se plaignoit un jour des écrits d'Antistenes, mais Zenon luy demanda, y a-il quelque traits èn eux qui t'agreent, l'autre luy dit je ne sçay. Zenon repliqua aussi-tôt, je m'étonne de ton impudence, tu fais un memoire de ce que tu estime étre dit mal à propos par un tel Philosophe, et tu as oublié ses sages discours ; ainsi au

lieu de censurer le Cid il falloit admirer tant de beaux et riches sentimens, et tant de belles paroles que l'Auteur du Cid a fait éclater en beaucoup d'endroits de son Poëme, où il a semé un bon nombre de vers excellents accompagnez d'une delicatesse de belles et riches pensées qui ont veritablement éblouïs et charmez nos esprits et nous ont donnez plus de satisfaction que tous les autres Poëmes ensemble.

Le Censeur du Cid ne peut ternir la gloire et l'honneur du Poëte l'accusant de charme et d'enchantement, il y en a beaucoup qui feroient vanité d'une telle accusation, car n'est ce pas une belle chose de pouvoir faire des prodiges innocemment. On peut dire avec verité que l'Auteur du Cid a trouvé luy seul la Pierre philosophale, puis que d'une matiere basse et defectueuse (au dire de nôtre Censeur) il en a fait de l'or, dont l'éclat nous a surpris et éblouïs.

Sçavoir gagner les cœurs, c'est une divine science qui n'est sujette aux regles ny aux loix de la Poësie : c'est pourquoy il ne se faut pas étonner si nôtre Poëte n'a point observé une regularité dans son Poëme.

Ciceron dit que le travail des Hommes n'est pas si noble, que le don du Ciel, ny l'acquis que le naturel, car sçavoir l'art de plaire, ne vaut pas tant que sçavoir plaire sans art. Il y en a beaucoup qui ont mieux fait n'étant qu'éclairez de la lumiere de la nature que de celles des sciences. Aux premiers siecles et en l'aage d'or de la république Romaine, l'étude des sciences n'étoit pas connu, les Hommes de ce tems n'étoient instruits que par la nature ; aussi l'esprit n'est pas le fruit de l'étude, mais un avantage de naissance, et pour toutes choses, il faut avoir la naissance heureuse et avoir été regardé favorablement des Astres, et que la nature soit pour nous ; autrement s'est se travailler en vain, si elle nous est contraire ; c'est bâtir sans fondement et semer

sur les rochers : tous les Hommes sont nez raisonnables et ne doivent leur raisonnement qu'à la nature.

Les Philosophes et les autres celebres inventeurs des Arts ont été estimez de la lie du peuple, et n'étoient que des ignorans avant que d'avoir fait parétre leur esprit dans leurs ouvrages. Vous voyez des hommes qui ne se sont jamais arrêté à ces basses Ecoles, ni étudiez aux regles des Sciences qui ont le sens commun fort bon, le courage extremement relevé, et qui se perfectionnent dans l'usage des affaires : Si ces basses sciences sont profitables ce n'est qu'entant qu'elles preparent l'esprit, mais plus souvent le retiennent et l'empéchent de parvenir aux choses grandes : et je peu dire avec verité qu'il y a des connoissances si superfluës et des occupations d'esprit si frivoles que la perte du tems est le moindre mal qu'on fait, quand on s'y adonne, car ordinairement elles nous détournent des bonnes actions, dissipent les forces de nos ames, les remplissent d'habitudes molles, et rendent l'Homme impuissant de profiter au public, et d'étre utile à soy-méme : c'est pourquoy Caton voulant divertir la jeunesse Romaine de ces frivoles occupations bannit de Rome les Orateurs Grecs, qui ne s'occupoient qu'à arréter l'esprit de la jeunesse sur des basses connoissances, au lieu de l'élever, de former l'entendement, fortifier le courage, et allumer le desir de la gloire.

Un certain Empereur Payen jugea qu'il étoit expedient pour ôter le cœur aux Chrétiens, de leur laisser ce morne amusement, et cette occupation languissante, Enfin il n'y a que l'étude de sagesse qui doit étre estimée, tous les autres sont peu de choses, et dignes seulement des petits enfans, Senec dit que la sagesse est une chose grande et de large étenduë, et que la vertu ne se veut pas contraindre en un lieu étroit.

Il ne faut donc pas reprendre nôtre sage et vertueux

Poëte d'avoir trop étendu son Poëme et de n'avoir point observé les étroittes reguliaritez de la Poësie, veu méme qu'il n'importe de quel bois soit faite la flèche pourveu qu'elle touche le but.

Nôtre divin Poëte n'a eu autre intention que de contenter les plus gentils esprits, il les a non seulement contenté, mais ravy ; que son Poëme soit regulier, ou irregulier, cela luy doit étre indifferent, il n'enviera jamais à son Censeur la premiere Chaize dans les Ecoles, pendant qu'il sera regardé et consideré dans la Cour, comme l'unique et le plus ravissant des Poëtes (1).

---

(1) Nous avons conservé la singulière ponctuation de l'auteur, et l'accord, plus singulier encore, qu'il fait du participe passé, conjugué avec *avoir*, avec le sujet du verbe, exemples :

Page 465 : « Chimene n'a jamais *passée* les bornes... ».

— 472 : « Certains Anciens ont *appelez* l'Amour... ».

Nous ajoutons, en terminant que, si nous avons reproduit, d'après les *originaux*, les pièces pour et contre le CID, avec toute l'exactitude dont nous étions capable, toutefois, ne songeant pas à donner un *fac-simile* de chaque pièce, nous avons cru devoir changer, pour la facilité de la lecture, les *i* en *j*, les *u* en *v*, les *ſ* en *s*, etc.

APPENDICE

§ 1er. — FRAGMENTS DES LETTRES ÉCRITES PAR CORNEILLE PENDANT LA « QUERELLE DU CID ».

Pour être aussi complet que possible, nous donnerons ici les lettres, ou plutôt les fragments des lettres écrites pendant la « Querelle du Cid » par Corneille à son compatriote et ami Boisrobert.

Ces fragments se trouvent dans la *Relation contenant l'Histoire de l'Academie françoise*, par Pellisson (Paris, Louis Billaine, 1672, pages 121 et suiv.).

I. — Lorsque Scudéry eut fait paraître sa *Lettre à l'illustre Académie* (1), le Cardinal de Richelieu, nous dit Pellisson, manifesta le désir de voir la Compagnie « se prononcer sur cette matière », c'est-à-dire juger la tragédie du Cid. « Les plus judicieux de ce corps témoignoient beaucoup de répugnance pour ce dessein ». Entre autres excellentes raisons qu'ils donnaient pour se dérober, ils alléguaient que « Monsieur Corneille ne demandoit point ce jugement, et que par les Statuts de l'Académie et par les Lettres de son érection, elle ne pouvoit juger d'un ouvrage que du consentement et à la prière de l'Autheur ». Comme Richelieu « avait ce dessein en teste », il fit comprendre à celui qu'on appelait son « âme damnée », au malin Normand Boisrobert, qu'il fallait s'y prendre de façon à vaincre les résistances de son ami Corneille. Boisrobert écrivit donc à l'Auteur du *Cid*, qui devait être rentré à Rouen, « diverses lettres, luy faisant savoir la proposition

(1) Voir page 214.

de Monsieur de Scudéry à l'Académie ». Corneille voyait bien, nous dit Pellisson, « qu'après la gloire qu'il s'estoit acquise, il y avoit vray-semblablement en cette dispute beaucoup plus à perdre qu'à gagner pour lui »; aussi, « se tenant toujours sur le compliment », il répondit (13 juin 1637) : (1)

« *Que cette occupation n'estoit pas digne de l'Académie. Qu'un libelle* (2), *qui ne meritoit point de réponse ne meritoit point son jugement. Que la conséquence en seroit dangereuse, parce qu'elle authoriseroit l'envie à importuner ces Messieurs, et qu'aussi-tost qu'il aura paru quelque chose de beau sur le Théâtre, les moindres Poëtes se croiroient bien fondez à faire un procez à son Autheur par devant leur Compagnie* ».

Mais comme Boisrobert, sans aucun doute, avait donné assez a entendre à Corneille « le desir de son Maistre », Corneille, ennuyé, énervé, et n'osant résister au « desir », traduisez à l' « ordre », de Richelieu, eut la faiblesse de terminer par ces mots :

« *Messieurs de l'Académie peuvent faire ce qu'il leur plaira ; puisque vous m'écrivez que Monseigneur seroit bien aise d'en voir le jugement, et que cela doit divertir son Eminence, je n'ay rien à dire* ».

L'Académie, à qui Boisrobert communiqua cette lettre, comprit, elle aussi, qu'elle devait céder, puisqu'aussi bien Corneille, sans la prier en termes exprès de juger son œuvre, ne s'opposait pas à ce « jugement », puisque surtout Richelieu avait dit à un de ses « domestiques » : « Faites savoir à ces Messieurs que je le désire, et que je les aimeray, comme ils m'aimeront ».

---

(1) Pellisson met en style indirect la lettre de Corneille, qu'il a certainement eue sous les yeux.

(2) Les *Observations* de Scudéry.

II. — L'Académie, nous dit Pellisson, travailla « cinq mois durant » aux *Sentiments* qu'elle devait porter sur le *Cid.*

Pendant que s'élaborait péniblement ce « jugement motivé », Corneille écrivit deux fois à Boisrobert. Le 15 novembre 1637, il lui disait, entre autres choses :

« *J'attens avec beaucoup d'impatience les Sentimens de l'Académie, afin d'apprendre ce que doresenavant je dois suivre; jusques-là je ne puis travailler qu'avec défiance, et n'ose employer un mot en seureté.* »

Dans une lettre, en date du 3 décembre, il disait encore :

« *Je me prépare à n'avoir rien à répondre à l'Académie, que par des remercimens,* etc. (1) ».

III. — Enfin parurent les *Sentimens de l'Académie françoise sur le Cid.* Ils n'étaient pas encore « achevés d'imprimer », que Corneille apprit, par une indiscrétion, que le jugement de l'Académie ne lui était pas aussi favorable qu'il l'avait espéré. Une lettre circula, dans laquelle il témoignait « quelque ressentiment ». Mais cette lettre, généralement attribuée à l'auteur du Cid, est-elle bien authentique ? Pellisson nous dit que Corneille « l'a desavouée, et qu'il a toujours protesté ne l'avoir jamais escrite ». Du reste l'historien de l'Académie française confesse n'avoir vu « qu'une copie sans datte, et sans suscription ». Quoi qu'il en soit, la voici, telle que Pellisson la cite ou l'analyse :

Je me résous, puisque vous le voulez, à me laisser condamner par vôtre Illustre Académie. Se elle ne touche qu'à une moitié du Cid, l'autre me demeurera toute entière. Mais je vous supplie de considerer qu'elle procède contre moy avec tant de violence, et

(1) Il est regrettable que Pellisson ne nous ait pas donné la lettre tout entière.

qu'elle employe une authorité si souveraine pour me fermer la bouche, que ceux qui sauront son procédé auront sujet d'estimer que je ne serois point coupable si l'on m'avoit permis de me monstrer innocent. »

Il se plaignoit en suite, dit Pellisson, comme si on eust refusé d'écouter la justification qu'il vouloit faire de sa pièce, de vive voix, et en présence de ses Juges, de quoy pourtant je n'ay trouvé aucune trace, ni dans les registres, ni dans la mémoire des Académiciens que j'ay consultez. Il adjoustoit à cela :

« *Après tout, voicy quelle est ma satisfaction. Je me promets que ce fameux ouvrage, auquel tant de beaux esprits travaillent depuis six mois, pourra bien estre estimé le sentiment de l'*ACADÉMIE FRANÇOISE, *mais peut-estre que ce ne sera point le sentiment du reste de Paris ; au moins j'ay mon conte devant elle, et je ne say si elle peut attendre le sien. J'ay fait le Cid pour me divertir, et pour le divertissement des honnestes gens qui se plaisent à la Comédie. J'ay remporté le témoignage de l'excellence de ma Pièce par le grand nombre de ses représentations, par la foule extraordinaire des personnes qui y sont venuës, et par les acclamations générales qu'on luy a faites. Toute la faveur que peut espérer le sentiment de l'Académie est d'aller aussi loin : je ne crains pas qu'il me surpasse,* etc. ».

Et un peu après :

« *Le Cid sera toujours beau, et gardera sa réputation d'estre la plus belle pièce qui ait paru sur le Théâtre jusques à ce qu'il en vienne une autre qui ne lasse point les spectateurs à la trentième fois*, etc. »

Cette lettre, plus que fanfaronne, est-elle de Corneille, j'en doute fort pour ma part (1), et je croirais volontiers, avec

(1) M. Marty-Laveaux (*Corn.* X. 429) n'est pas de cet avis, et « penche fort à croire que la lettre est de Corneille ».

Pellisson, « que quelque autre s'est diverty à luy prester sa plume et l'écrire en son nom ».

Ce qui est certain, c'est que — lorsqu'il eut pu lire dans l'imprimé les *Sentimens de l'Académie*, — le poète écrivit, le 23 décembre 1637, à Boisrobert une lettre dans laquelle, après l'avoir remercié du soin qu'il avoit pris de luy faire toucher *les liberalitez de Monseigneur*, c'est à dire de le faire payer de sa pension, et après luy avoir donné quelques ordres pour luy faire tenir cet argent à Rouen, il disait :

« *Au reste, je vous prie de croire que je ne me scandalise point du tout de ce que vous avez monstré, et mesme donné ma lettre à Messieurs de l'Académie. Si je vous en avois prié, je ne puis m'en prendre qu'à moy : néantmoins si j'ay bonne mémoire, je pense vous avoir prié seulement par cette lettre de les assurer de mon très-humble service, comme je vous en prie encore, nonobstant leurs* Sentimens. *Tout ce qui m'a fasché, c'est que Messieurs de l'Académie s'estant résolus de juger de ce different, avant qu'ils seussent si j'y consentois ou non, et leurs* Sentimens *estant déjà sous la presse, à ce que vous m'avez écrit, avant que vous eussiez receu ce témoignage de moy, ils ont voulu fonder là dessus leur jugement, et donner à croire que ce qu'ils en ont fait n'a esté que pour m'obliger, et mesme à ma prière*, etc. ».

Et un peu après :

« *Je m'estois résolu d'y répondre, parce que d'ordinaire le silence d'un Autheur qu'on attaque est pris pour une marque du mépris qu'il fait de ses censeurs. J'en avois ainsi usé envers Monsieur de Scudéry ; mais je ne croyois pas qu'il me fust bien séant d'en faire de mesme envers Messieurs de l'Académie, et je m'étois persuadé qu'un si illustre Corps méritoit bien que je luy rendisse conte des raisons sur lesquelles j'avois fondé la conduite et le choix de mon dessein, et pour cela je forçois extremement mon humeur, qui n'est pas d'écrire en ce genre, et d'éventer les secrets de plaire*

que je puis avoir trouvez dans mon art. Je m'estois confirmé en cette resolution par l'assurance que vous m'aviez donnée que Monseigneur en seroit bien aise, et me proposois d'adresser l'Epistre dédicatoire à Son Eminence, apres luy en avoir demandé la permission. Mais maintenant que vous me conseillez de n'y répondre point, veu les personnes qui s'en sont mêlées, il ne me faut point d'interprète pour entendre cela; je suis un peu plus de ce monde qu'Héliodore, qui aima mieux perdre son Evesché que son livre (1), *et j'aime mieux les bonnes grâces de mon Maistre que toutes les réputations de la terre. Je me tairay donc, non point par mépris, mais par respect*, etc. ».

Cette lettre, dit Pellisson, contenait encore beaucoup d'autres choses sur la mesme matière, et au bas il avoit adjousté par apostille :

« *Je vous conjure de ne monstrer point ma lettre à Monseigneur si vous jugez qu'il me soit échappé quelque mot qui puisse estre mal receu de son Eminence* ».

---

§ 2. — Raisons données par l'Académie pour se dispenser de juger le Cid.

Nous croyons devoir également donner les raisons mises en avant par Messieurs de l'Académie française, pour se dispenser, malgré le désir de Richelieu, d'avoir à juger le Cid.

Ils disaient (voir Pellisson : *Relation*, etc., p. 120) : « que l'Académie qui ne faisoit que de naître, ne devoit point se rendre odieuse par un jugement qui peut-estre déplairoit aux deux partis, et qui ne pouvoit manquer d'en désobliger pour le moins un, c'est à dire une grande partie de la France. Qu'à peine la pouvoit-on souffrir sur la simple imagination qu'on avoit qu'elle préten-

---

(1) *Les amours de Théagène et de Chariclée.*— Héliodore, d'après Nicéphore, fut déposé de son évêché (Tricca en Thessalie), pour n'avoir pas voulu désavouer ce roman.

doit quelque empire en nostre Langue, que seroit-ce si elle témoignoit de l'affecter, et si elle entreprenoit de l'exercer sur un ouvrage qui avoit contenté le grand nombre, et gagné l'approbation du peuple ? Que ce seroit d'ailleurs un retardement à son principal dessein, dont l'execution ne devoit estre que trop longue d'elle-mesme. Qu'enfin Monsieur Corneille ne demandoit point ce jugement, et que par les Statuts de l'Académie, et par les Lettres de son érection, elle ne pouvoit juger d'un ouvrage que du consentement et à la prière de l'Autheur ».

---

§ 3. — INDICATION DES LETTRES DE CHAPELAIN, OU IL EST QUESTION DU CID.

Signalons encore aux lecteurs les lettres de Chapelain, où il est question du *Cid* et de la *Querelle du Cid*. (*Lettres de J. Chapelain*, publiées par Ph. Tamisey de Larroque, t. 1er. — Docum. inéd. sur l'Histoire de France).

A M. de Belin, au Mans (1637, 22 janvier) (1), — page 134, col. 2, « Au reste, depuis quinze jours... ».

A Mlle Paulet (15 fév.), — page 137, col. 1, « Suyvant donc vos ordres... ».

A M. de Balzac (1er avril), — p. 148, col. 1, « Le Sieur Corneille... ».

Id. (13 juin), — p. 156, col. 1, « J'apprends aussy... ».

A M. de Boisrobert (31 juillet), — p. 159, col. 1, « Monsieur, je ne doute point... ».

A M. de Balzac (7 août), — p. 160, col. 2, « Je vous escrivis mercredy... ».

A M. de Scudéry (20 août), — p. 162, col. 2, « Monsieur, je n'ay point... ».

---

(1) Le 18 janvier, l'acteur Mondory faisait connaître à Balzac le grand succès du Cid. (Voir Taschereau, *Corneille*, 2e éd., p. 56. Éd. Elzévirienne).

A M. de Balzac (22 août), p. 164, col. 1, « Monsieur, toutes ces choses... ».

A M. de St-Nicolas (pas de date. Fin octobre ou commencement de novembre, d'après Tamisey de Larroque), — p. 176, col. 1, « J'ay maintenant la persécution du *Cid*... ».

A M. l'abbé Bourzeys (30 novembre), – p. 178, col. 1, « Monsieur, ma mauvaise mémoire... ».

A M. de Scudéry (19 déc.), — p. 183, col. 1, « Monsieur, moins la Compagnie... ».

(Cf. Pellisson, *op. cit.*, p. 30, éd. de 1672).

A M. de Balzac (20 déc.), — p. 184, col. 1, « Vous avés, avec celle-cy... ».

A M. de Grasse, [Godeau] (25 déc.), — p. 186, col. 1, « Je dis le mesme... ».

A M. de Balzac (29 déc.), — p. 188, col. 2, « J'attends avec quelque impatience... ».

A M. de Grasse (1638, 8 janvier), — p. 191, col. 2, « La *Pucelle* languit... ».

A M. de Balzac (25 janvier), — p. 193, col. 2, « Je ne suis pas marri... ».

A M. de Balzac (21 fév.), – p. 203, col. 2, « Pour les *Sentiments de l'Académie*... ».

A M. du Buisson, en Hollande, à La Haye (27 fév.), « Une partie de nos Académiciens... » (1).

A M. Mainard (10 mars), — p. 211, col. 2, « Au reste, quand nous vous verrons... ».

A M. de Balzac (15 mars), — p. 212, col. 2, « Pour M. de Scudéry... ».

A M. Bouchard, à Rome (25 avril), — p. 228, col. 2, « Je me suis servi de son enveloppe... ».

---

(1) Ne se trouve pas dans Tamisey de Larroque. Fragment recueilli sur le ms. par Taschereau, *Corneille*, p. 312.

A M. Mainard (28 avril), — p. 230, col. 2, « Quant aux *Senti mens de l'Académie..* ».

A M. de Grasse (3 juin), — « M. Bouchard m'a écrit... » (1).

A M. de Balzac (1639, 7 mai), — p 204, col. 2, « Le *Scipion* de M. Desmarets... ».

A M. de Balzac (1640, 18 nov.), — p. 721, col. 2, note 5 : « Corneille m'est venu voir... » (2).

A M. de Balzac (8 déc.), — p. 732, col. 2, « Le temperamment que vous avés trouvé... » (3).

---

(1) Omise par Tamisey de Larroque, citée par Taschereau (*op. cit.*, p. 314).

(2) Taschereau (*op. cit.*, p. 104) date cette lettre du 17 novembre.

(3) Voir Taschereau, *op. cit.*, pages 307 et suiv.

TABLE

LA QUERELLE DU CID

PIÈCES ET PAMPHLETS PUBLIÉS D'APRÈS LES ORIGINAUX

Caen. — Imp. H. Delesques, rue Froide, 2 & 4.

